

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE SOUS LA DIRECTION DE
L.-E. HALKIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, R. AUBERT, PROFESSEUR
À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, R. VAN CAENEGEM, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND,
G. DESPY, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

MONASTICON BELGE

TOME III

Province de Flandre Occidentale

DEUXIÈME VOLUME

VOLUME FAISANT SUITE AU TRAVAIL DE † DOM U. BERLIÈRE ET PUBLIÉ AVEC LA COLLABORA-
TION DE Nicolas HUYGHEBAERT, MOINE BÉNÉDICTIN DE SAINT-ANDRÉ-LEZ-BRUGES, Roger
DE GANCK, MOINE CISTERCIEN DE WESTMALLE, † Albéric DUBOIS, MOINE CISTERCIEN DE
WESTVLETEREN, Ludo MILIS, ASSISTANT À L'UNIVERSITÉ DE GAND, Égide-I. STRUBBE,
PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND.

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

SECRETARIAT : 41, RUE DU PÈRY, LIÈGE

1966

MONASTICON BELGE

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE SOUS LA DIRECTION DE
L.-E. HALKIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, R. AUBERT, PROFESSEUR
À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, R. VAN CAENEGEM, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND,
G. DESPY, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

MONASTICON BELGE

TOME III

Province de Flandre Occidentale

DEUXIÈME VOLUME

VOLUME FAISANT SUITE AU TRAVAIL DE † DOM U. BERLIÈRE ET PUBLIÉ AVEC LA COLLABORA-
TION DE Nicolas HUYGHEBAERT, MOINE BÉNÉDICTIN DE SAINT-ANDRÉ-LEZ-BRUGES, Roger
DE GANCK, MOINE CISTERCIEN DE WESTMALLE, † Albéric DUBOIS, MOINE CISTERCIEN DE
WESTVLETEREN, Ludo MILIS, ASSISTANT À L'UNIVERSITÉ DE GAND, Égide-I. STRUBBE,
PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND.

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

SÉCRÉTARIAT : 41, RUE DU PÈRY, LIÈGE

1966

ORDRE DE CÎTEAUX

ABBAYE

DE TER DOEST, À LISSEWEGE

Capella de Lisvega (1) quae in honore sancti Bartholomei apud Thosan (2) fabricata est (1106), quod locum qui dicitur Thosan ut in monasterio consurgat (1175), capella Thosan (XII^e-XVI^e siècles), ecclesia Sanctae Mariae de Thosan (vers 1180), ecclesia de Thosan (1188), Capella (XII^e-XVI^e siècles), ecclesia de Dosa (vers 1197), ecclesia Sancte Marie de Thosan (1197), ecclesia de Thosa (1203), abbas de Tosan (1210), abbas de Dosen (1210), monachi de Dos (1218), capella in Flandria (1227), monasteria de Tousa (1236), ecclesia de Tosis (1246), conventus de Tousan (1247), abbas de la Douz (1247), Douje (1271), ecclesia de Thosan (1260), capella dou Douz (1265), monasterium beate Marie de Thosan (1265), ecclesia beate Marie de Thosan (1268), monasterium de Dues (1269), monasterium de Dous (1271), kerken van der Does (1271, 1302), ecclesia de Thousan (1273), abbas et conventus Beatae Mariae de Thousan (1276), in monasterio quod vulgariter dicitur Thosa, alio nomine Capella (1282), monachus de Thuda (1294), monasterium de Capella Thosan prope Brugas (1297), le capiele de les Bruges del ordene de Chistiaus (1305), labeye de la Doest (1307), abbas et conventus de Capella prope Brugis (1310), t Convent van der kerken van der Doest (1341), abdien van der Doest (1367), de cloostere van Doest (1400), de abdie en de kerke ter Doest bi Brughe (1400), convente van der Doest in Vlaanderen (1418), de cloostere vander Doest (1441), monasterium de Capella Thosan (1441), capella Thosana (XV^e s.), la Doez lez Bruges (1470), ecclesia beate Marie de Capella Thosan in Flandria juxta Brugis (1482), monasterium Thosanum (1491) (3), de clooster van Onser Vrouwen ter Cappellen de Thosan ghemeenlick ghenompt ter Doest bij Brughe (1559), monasterium van der Doest prope Brugas (1586), le cloistre van der Doest (1592), abbatia Thosana (1621), abbatia Doestana (1621).

SOURCES : Il n'existe pas de chronique ancienne de l'abbaye de Ter Doest. Toutefois la fondation du monastère est consignée dans la *Continuatio Clarimarsicensis chronicae quae dicitur Hugonis de S. Victore* (M.G.H., SS., XXIV, 100-101) (4). Césaire d'Helsterbach († 1240) a raconté dans ses *Libri miraculorum* un miracle survenu à un frère convers de Ter Doest : A. Hilka, *Die Wundergeschichte des Caesarius von Heisterbach*, III : *Die beiden ersten Bücher der Libri VIII miraculorum*, dans *Publikationen der Gesellschaft für rheinische Geschichtskunde*, XLIII, 3, 153, n° 32, Bonn, 1937.

L'élégie connue sous le titre de *Vita Torphimi*, ou *Torphinni*, attribuée au moine Gautier de Mude, (*Bibliotheca Hagiographica latina*, n° 8275), ne décrit qu'en termes très généraux la vie édifiante du

(1) Lissewege prov. de Flandre occidentale, canton de Bruges. Diocèse de Tournai jusqu'en 1559, puis diocèse de Bruges.

(2) Sur l'étymologie de Thosan, voir A. DASSONVILLE, *Thosan-Doest*, dans *Bischof*, XXXII, 13-14, Bruges, 1926. — A. CARNOY, *Origines des noms des communes de Belgique*, I, 118, Louvain, 1948. — Une autre étymologie est proposée par C. TAVERNIER-VEREECKE, *De naam van Ter Doest*, dans *Mededelingen voor Naamkunde te Louven*, XXXII, 113-119, Louvain, 1956, et M. GYSSSELING, *Toponymisch Woordenboek voor België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland*, I, 275, s. l. 1960.

(3) K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie van westelijk Vlaanderen, Vlaamsch Artesië, het Land van den Hoek, de graafschappen Guines en Boulogne en een gedeelte van het graafschap Ponthieu*, III, 343-356 (Ter Doest) Bruges, 1923, et IX, 777-788, Bruges, 1929.

(4) Même texte dans E. MARTÈNE et U. DURAND, *Thesaurus anecdotorum*, III, 1386, Paris, 1717.

malheureux évêque de Hamar († 1285) exilé à Ter Doest. Elle ne se trouve que dans la seconde édition de C. de Visch, *Bibliotheca scriptorum sacri Ordinis Cisterciensis*, 320, Cologne, 1656, et mériterait de faire l'objet d'une réédition. Enfin, dans les *Annales Gandenses* du Minorite gantois, deux pages racontent une partie des aventures de frère Guillaume de Saeftingen, convers de Ter Doest (1).

L'historiographe des Dunes Charles de Visch a inséré, dans sa *Bibliotheca Scriptorum S. Ordinis Cisterciensis*, 327-328, Cologne, 1656, une brève *series abbatum* empruntée à un vieux manuscrit (*in antiqua membrana ipsius coenobii*) qu'il faut, je crois, dater de la seconde moitié du XV^e siècle.

A défaut de chronique ancienne, l'historien de Ter Doest dispose du *Codex Dunensis* à la Bibliothèque Publique de la Ville de Bruges, ms. 418, un riche formulaire, qui, malgré le nom sous lequel l'a fait connaître son éditeur, semble bien être un *Codex Thosanus* (2). Des 997 actes rassemblés par son auteur, J. Kervyn de Lettenhove, *Codex Dunensis sive Diplomatum et chartarum medii aevi amplissima collectio*, Bruxelles, 1875, n'en a édité que 393.

Le médecin André van der Cruyce († 1719) a inséré dans le premier volume de son *Oorsprong van diverssche abdijen* aux Archives du Grand Séminaire à Bruges, ms. 152/38, un travail intitulé *Oorsprong der Abdije van Thosan gheseydt Ter Doest* (f^o 215-223), qui est une compilation tardive.

Les archives de Ter Doest sont conservées pour la plus grande partie aux Archives du Grand Séminaire à Bruges, où elles se trouvent (3), depuis 1624, mélangées à celles de l'abbaye des Dunes, si bien qu'à l'heure actuelle, il est très difficile de démêler les deux fonds. *L'Inventaire des chartes, bulles pontificales, privilèges et documents divers de la bibliothèque du Grand Séminaire épiscopal de Bruges*, Bruges, 1857, est insuffisant : il ne mentionne qu'une partie des documents, les date d'une manière fautive, et ne permet pas de distinguer les deux fonds. Il s'arrête d'ailleurs au début du XV^e siècle. Les archives du Grand Séminaire de Bruges possèdent encore un *Magnum registrum Archivi Dunensis*, composé en 1650 par Valentin De Clercq, moine des Dunes ; il concerne en partie Ter Doest.

Quelques chartes ont été égarées hors de ce fonds ; huit sont aux Archives de l'État à Bruges : ce sont les *Numéros bleus* 1715 (26 avril 1309), 1716 (9 mai 1345), 6133 (4 septembre 1606), 11670 (août 1241), 11671 (1316), 11672 (28 juin 1401), 11673 (2 septembre 1541), 11674 (3 février 1626) (4) ; deux aux Archives Générales du Royaume, *Trésor de Flandre*, série I : n^o 1677 (août 1230), n^o 1685 (12 mai 1395).

De nombreuses pièces ont été publiées. Miraëus et Foppens, *Opera diplomatica*, ont recueilli neuf chartes : II, 130 (une charte de 1276), Bruxelles, 1723 ; III, 906 (la bulle de suppression de 1562), 1317 (année 1174), 1318 (année 1177), 1319 (année 1177), 1322 (année 1246), 1324 (année 1248), Bruxelles, 1734 ; IV, 225-226 (chartes de 1204, 1231 et 1340), 523 (année 1187), Bruxelles, 1748. Dans la *Gallia christiana*, V, instr., 356-358, Paris, 1877, figurent trois chartes de 1176 et 1177. Une bulle du 29 novembre 1189 est imprimée dans J. Ramackers, *Papsturkunden in den Niederlanden*, II, 458, n^o 315, Berlin, 1934. D'autres chartes se trouvent dans F. van Mieris, *Groot charterboek der graaven van Holland, van Zeeland en heren van Vriesland*, I, 140, 208, 251, 254, 421 ; II, 512, 519 ; IV, 1002, Leyde, 1753-1756 ; éditions plus récentes dans L. Ph. C. van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, La Haye, 1866-1872, et dans J. de Fremery, *Supplement op het Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, La Haye, 1901. On complétera la moisson dans H. Obreen, *Onuitgegeven oorkonden uit de 13^e eeuw betreffende Zeeland*, dans *Bijdragen en mededeelingen van het Historisch Genootschap*, XLVII, 173 (février 1203 ?), 181 (février 1232), 186 (juin 1238), 192 (juillet 1240), 195 (1242), 200 (1254), 203 (1262), 212 (mai 1269), 216 (juillet 1269), 218 (juillet 1269), 219 (décembre 1270), 221 (juillet 1284), 223 (juin 1297), Utrecht, 1926 ; XLIX, 241 (22 janvier 1259), 243 (23 janvier 1259), 245 (janvier 1260), 246 (même date), 249

(1) *Annales Gandenses*, nouvelle édition publiée par F. FUNCK-BRENTANO, 94-95, Paris, 1896 ; édition plus récente par H. JOHNSTONE dans *Nelson's medieval Classics*, 90-92, Londres-Edimbourg, 1951.

(2) A. DE POORTER, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Publique de la Ville de Bruges*, 468-470, Gembloux, 1934.

(3) En 1624, l'abbaye des Dunes, suite à son accord avec les évêques de Bruges, incorpora l'abbaye de Ter Doest.

(4) Les *Numéros bleus* 1715 et 1716 sont l'ancien *Acquisitions*, 1722 ; le *Numéro bleu* 11670, l'ancien *Acquisitions*, 4608 ; le *Numéro bleu* 11672, l'ancien *Acquisitions*, 4682 ; les *Numéros bleus* 11673 et 11674 proviennent du fonds *Mélanges généraux*, boîte 24.

(mars 1261), 250 (mai 1263), 254 (même date), 255 (même date), 256 (mai 1264), 258 (avril 1265), 259 (même date), 260 (même date), 261 (octobre 1267), 262 (avril 1269), 263 (avril 1279), 267 (avril 1282), 268 (s. d.), Utrecht, 1928 ; et dans J. Adriaanse et L. M. van Werveke, *Verzameling van akten der schepenen van Hulst (1226-1439)*, dans *Jaarboek van de Oudheidkundige Kring « De Vier Ambachten »*, Hulst, nos 6 (1253), 8 (1266), 10 (1271), 20 (1299-1300), 21 (1302), 22 (1304-1305), 23 (1305), 28 (1309), 29 (1310), Hulst, 1938. Une charte du 10 octobre 1356 dans Th. de Limburg Stirum, *Cartulaire de Louis de Male*, II, 458, Bruges, 1898. Une charte de 1200 dans J. Ramackers, *Unbekannte Urkunden zur Reichsgeschichte des 12-14 Jahrhunderts*, dans *Neues Archiv*, L, 622, Vienne 1935, et une autre de 1175-1190 dans J. Ramackers, *Niederrheinische Urkunden und Briefe des 12. und 13. Jahrhunderts aus französischen und belgischen Archiven und Bibliotheken*, dans *Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein*, CXXVI, 38, Cologne, 1935. Une charte de Marguerite de Constantinople, de février 1277 (n. st.), se trouve dans Th. Luyckx, *De grafelijke financiële bestuursinstellingen en het grafelijk Patrimonium in Vlaanderen tijdens de regering van Margareta van Constantinopel*, 434-435, Bruxelles, 1961.

Cinquante-sept pièces du chartrier de Ter Doest avaient déjà été publiées dans le *Codex diplomaticus* qui fait suite à F. V[an de Putte] et C. C[arton], *Chronique de l'abbaye de Ter Doest*, Bruges, 1845. [F. Van de Putte et D. Van de Castele], *Cronica et cartularium de Dunis*, Bruges, 1864, ont ajouté à leur édition une *Table analytique du Codex Diplomaticus ou des chartes publiées à la suite de la chronique de Ter Doest*, éditée par la Société d'Émulation, Bruges, 1845 ; cette publication renferme également des chartes utiles à l'histoire de l'abbaye de Ter Doest.

En dehors des chartes, bulles, diplômes et privilèges, les Archives du Grand Séminaire à Bruges conservent (*Registres*, 81, 111 à 145) les comptes de l'administration de biens de Ter Doest après l'incorporation à l'abbaye des Dunes. Le ms. 177/55 est un *Inventarium de bonis hereditariis ecclesie de Thosan factum per fratrem Georgium Acke tunc collarium et collectum anno Domini M^o CCCC^o XX^o IX^o*.

Aux Archives de l'État à Bruges, dans le fonds *Kerkelijk archief*, nos 146/3701 à 149/3704 : ces quatre liasses intéressent la cession de Ter Doest à l'Évêché de Bruges. Dans le fonds *Nieuw kerkelijk archief*, les nos 281 et 281bis concernent l'union de Ter Doest à l'abbaye des Dunes ; dans le fonds *Découvertes*, 11, un compte de 1573/74, dans le fonds *Acquisitions*, les nos 1722, pièce 19 ; 1842, pièce 4 ; 2505 ; le no 3937 est égaré ; dans le fonds *Cumulus ecclesiasticus*, les nos 2116 et 2785 sont postérieurs à la suppression du monastère ; dans le fonds *Mélanges généraux*, boîte 24, deux pièces originales du 2 septembre 1541 et du 3 février 1626 (patentes de Philippe III) ; parmi les *Numéros bleus*, huit pièces signalées cidessus.

A la Bibliothèque Publique de la Ville de Bruges, le ms. 530 renferme un budget du XIV^e siècle (1).

Trois dossiers relatifs aux nominations des abbés, sont conservés aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles : élection de 1550 (*Papiers d'Etat et de l'Audience*, reg. 895), élection de 1556 (*ibidem*, reg. 898), élection de 1559 (*ibidem*, reg. 901). Dans le fonds *Conseil privé espagnol*, no 1173, la liasse 814 concerne l'union de Ter Doest à la mense épiscopale et, ensuite, la séparation.

Aux Archives Départementales du Nord à Lille on consultera, dans la série H (2) : 9 H 8, 9 H 195, 28 H 9 et 28 H 81, pièce 1678.

Aux Archives de l'État à Gand, *Conseil de Flandre*, no 263, est conservé un procès de l'abbaye contre Jacques de Ghisteltes, seigneur de Dudzele, de 1567.

Aux Archives de l'État de la province de Zélande aux Pays-Bas, à Middelbourg, fonds de *Hulsterambacht*, les nos 102 et 646 concernent, le premier, l'entretien de la digue de Grouw en 1531-1561, le second, la composition de l'échevinat du métier d'Hulst (3), en 1614.

(1) A. DE POORTER, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Publique de la Ville de Bruges*, 630, Gembloux, 1934.

(2) Inventorié par M. BRUCHET, *Archives départementales du Nord. Répertoire numérique série H*, Lille, 1938.

(3) A. MEERKAMP VAN EMBDEN, *De archieven van het Vrije van Sluis 1584-1706, en Hulsterambacht, 1242-1706*, 103 et 136. La Haye, 1928.

L'obituaire de Ter Doest est conservé, avec le martyrologe, dans le ms. 395 de la Bibliothèque Publique de Bruges. A. De Poorter, *Quelques notes sur l'obituaire de l'abbaye de Ter Doest*, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, LXIV, 5-18, Bruges 1914, en donne une description assez poussée (1). Le martyrologe daterait de la seconde moitié du XII^e siècle, mais l'obituaire est beaucoup plus récent : vers 1500. En marge du martyrologe, des mains, le plus souvent contemporaines, ont ajouté les obits des abbés (2). Dans le calendrier du ms. 307 (*Horae diurnae*, XIII^e siècle) de la même bibliothèque, on trouve cinq obits d'abbés de Ter Doest (3).

La plus ancienne notice sur Ter Doest semble être celle de J. B. Gramaye (4), *Antiquitates Flandriae*, Anvers 1611. Celle de G. Jongelinus, *Notitiae abbatiarum Ordinis Cisterciensis*, lib. IX, Cologne, 1640, est également très brève ; elle est empruntée à E. Sueyro, *Anales de Flandres*, I, 194, Anvers, 1624, et n'apprend pas grand chose. A. Sanderus, *Flandria illustrata*, II, 304, Cologne, 1641, et 2^e édition, II, La Haye, 1735 et C. de Visch, *Bibliotheca scriptorum Sacri Ordinis Cisterciensis*, 326-333, Cologne, 1656, racontent sommairement la fondation de Ter Doest et donnent la liste des abbés ; ce dernier auteur consacre aussi quelques pages à l'union de Ter Doest à l'évêché de Bruges, ensuite à son incorporation aux Dunes (5). J. F. Foppens, ancien chanoine de Saint-Donatien (1721-1729), en fera de même dans la notice sur l'« *abbatia Thosana vulgo Ter Doest Ordinis Cisterciensis nunc diruta* », qu'il insère dans son *Compendium chronologicum episcoporum Brugensium*, 8-14, Bruges, 1731. Quant à F. [Van de Putte] et C. C[arton], *Chronique de l'abbaye de Ter Doest*, Bruges, 1845, c'est une compilation moderne qui doit beaucoup à la notice de Ch. de Visch et à celle d'André van der Cruyce. La chronique est suivie, comme on l'a dit plus haut, d'un *Codex diplomaticus* de cinquante-sept chartes. [F. Van de Putte], a reproduit cette chronique, sans modification, dans son *Histoire du diocèse de Bruges*, 152-150, Bruges, [1849].

La monographie de L. Van Hollebeke, *Lissewege, son église et son abbaye*, Bruges, 1863, est une laborieuse compilation, qui ne rendra service que dans la mesure où l'on suppléera au manque de sens critique de son auteur (6). Meilleures, quoique plus brèves, sont les pages d'Ed. Michel, *Abbayes et monastères de Belgique. Leur importance et leur rôle dans le développement du pays*, 107-110, Bruxelles-Paris, 1923 ; de J.-M. Canivez, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines au XX^e siècle*, 113-123, Forges-lez-Chimay, 1926, ou de [M. English], *Lissewege, son église monumentale, son pèlerinage, son abbaye* (7), 22-31, Bruges, 1930. L. Dendooven, *De abdij Ter Doest*, Bruges, 1952, est un bon résumé de l'ouvrage de Van Hollebeke (8).

On ne négligera pas les études suivantes, qui portent sur des points particuliers : W. H. James Weale, *Abbaye de Ter Doest. Note sur les relations qu'elle eut avec le Danemark*, dans *La Flandre*, I, 102-111, Bruges, 1867-1868 ; A. Fruytier, *Brief van den abt van Ter Doest over het benoemen van een abdis van*

(1) Préférable à celle qu'il a donnée plus tard dans son *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Publique de la Ville de Bruges*, 442-444, Gembloux, 1934 : ici l'obituaire est daté, assez vaguement, du XII^e siècle. Quant au martyrologe, un peu tardif, l'auteur le fait venir de Cîteaux : c'est possible, mais on ne voit pas sur quels indices repose cette affirmation ; elle paraît être reprise à C. CALLEWAERT, *Manuscrits liturgiques de Bruges*, dans *A. S. É. B.*, LVIII, 456, Bruges, 1908.

(2) Le nécrologe et le martyrologe ont été réunis, au XVII^e siècle, sous une reliure moderne. C'est alors, sans doute, que les marges du martyrologe ont été fortement rognées, au grand dam des inscriptions marginales.

(3) A. DE POORTER, *Catalogue des manuscrits*, 346-347. — La description de De Poorter donnerait à penser que les feuillets du calendrier portent « plusieurs annotations de caractère surtout historique » relatives à l'abbaye. En réalité, il n'y a que trois annotations historiques ; aucune ne concerne Ter Doest.

(4) Je n'utilise que l'édition posthume, Louvain, 1708.

(5) Cette notice figure seulement dans la seconde édition ; elle est absente de l'édition de Douai, 1649, de même que tous les renseignements qui sont donnés, pages 316-320, sur le séjour de l'évêque Torphime à Ter Doest.

(6) Sur les bévues de F. Van de Putte et de L. Van Hollebeke voir les appréciations sarcastiques de W. H. James Weale, *Abbaye de Ter Doest...*, dans *La Flandre*, I, 102-111, Bruges, 1867-1868 (cfr *ibidem*, 140-144 et 280-285). — Faisons remarquer ici, une fois pour toutes, que L. Van Hollebeke n'a pas la moindre notion de chronologie médiévale.

(7) La brochure publiée en néerlandais sous le nom de l'auteur, *Op bedevaart naar Onze Lieve Vrouw van Lissewege*, Bruges, 1930, 47 pages, ne parle pas de l'abbaye.

(8) Du même auteur, L. DENDOOVEN, *Heer Torfijn*, Bruges, 1960 (adaptation française de Jean de Vincennes, *Torfijn à Ter Doest*, Bruges, 1961), ressortit davantage au genre littéraire.

Loosduinen, dans *A.S.É.B.*, LXIII, 224-235, Bruges 1913 ; A. Fruytier, *Guido Helenensis, O. Cist.*, dans *A.S.É.B.*, LXIV, 19-27, Bruges 1914, et A. Fruytier, *Krabbendijke in Zeeland, eene parochie van de abdij Ter Doest*, dans *Biekerf*, XXX, 97-102, Bruges 1924 ; A. Vlaene, *Inventarissen van de juweelen der abdij Ter Doest (1569)*, dans *A.S.É.B.*, LXXVI, 159-163, Bruges 1933 ; H. C. Talbot, *Association of Clairvaux, Clairmarais and Ter Doest*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, V, 223, Westmalle, 1954 ; H. Aneca, *Aspekten uit het abbdijleven in Vlaanderen tijdens de 16^e eeuw. Ter Doest 1550-1580*, dans *Biekerf*, LXV, 355-366, Bruges, 1964.

Le domaine de Ter Doest a fait l'objet de deux dissertations universitaires, qui n'ont pas été publiées : M. Vermander, *De Vlaamse Cisterciënzerabdij Ter Doest. Oorsprong en bedrijvigheid in 't kader van hun bezittingen in Vlaanderen, Zeeland en Holland*, Université de Gand, Mémoire de licence, 1946 ; cet historien a cependant publié : *Visrecht van Ter Doest*, in *Vlaanderen en Zeeland*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IV, 124-125, Westmalle, 1953, et *Handelsbedrijvigheid der abdij Ter Doest*, dans *Cîteaux in de Nederlanden* VIII, 139-146, Westmalle, 1957. L'autre dissertation de S. Astaes, *De cisterciënserabdij Ter Doest. Vorming en ontwikkeling van haar domein in de 12^{de} en 13^{de} eeuw*, Université de Gand, Mémoire de licence, 1961, fera aussi quelque jour, espérons-le, l'objet d'une publication. En attendant on consultera toujours avec fruit les notes que V. Fris a données en introduction à A. Heins, *Les granges monumentales des anciennes abbayes des Dunes et de Ter Doest dans la Flandre maritime*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie*, XIII, 69-86, Gand, 1905 ; A. Fruytier, *De bedijkingen door onze Vlaamsche abdijen Ter Duinen en Ter Doest in Zeland*, dans *Handelingen van het V^e en VI^e Philologencongres, Brugge 1922*, 221-231, Bruges, 1923, concerne l'histoire du domaine de Ter Doest, de même que D. Verstraete, [*Het domein*] *Burhel [1243-1801]*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, IV, 83-111, Lokeren 1952. On trouvera enfin plusieurs bonnes pages dans M. Empel et H. Pieters, *Zeeland door de eeuwen heen* (1), Middelbourg, 1935.

Des 171 *codices Thosani* conservés à Bruges, 150 se trouvent à la Bibliothèque Publique de la Ville de Bruges et 21 à la Bibliothèque du Grand Séminaire épiscopal (2). Quand, en 1624, l'abbaye de Ter Doest fut incorporée à celle des Dunes, la bibliothèque suivit le même sort, en sorte qu'il est, aujourd'hui, très difficile de distinguer complètement les deux séries de manuscrits. A. De Poorter, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Publique de la Ville de Bruges*, 7-20, traite de ce problème et donne une liste de tous les catalogues qui ont précédé le sien (3). Le même problème a préoccupé G. I. Lieftinck, qui lui a consacré un important mémoire : *De libri en scriptoria der Westvlaamse Cisterciënser-abdijen Ter Duinen en Ter Doest in de 12^e en 13^e eeuw en de betrekkingen tot het atelier van de kapittelschool van Sint-Donatiaan te Brugge*, dans *Mededelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en schone Kunsten van België, Klasse der Letteren*, XV, n^o 2, Bruxelles, 1953 (4). Le savant paléographe de Leyde a soigneusement relevé les manuscrits qui avaient été donnés à l'abbaye de Ter Doest et il s'est efforcé de les distinguer de ceux qui pouvaient être le produit du *scriptorium* de l'endroit (5). A G. I. Lieftinck revient le mérite d'avoir relevé encore deux *codices Thosani* égarés loin de Bruges : à Leyde, à la Bibliothèque de l'Université, ms. B.P.L. 45 A (les tragédies de Sénèque, copiées

(1) Sur les possessions de Ter Doest dans les Pays-Bas actuels, on trouvera quelques indications bibliographiques, hélas ! très souvent inaccessibles, dans M. SCHÖNGEN, *Monasticum batavum*, III, 8, 25, 27, 28, 31, 47, 83, Amsterdam, 1942.

(2) Il existe, sur place, un catalogue manuscrit du fonds. On utilisera aussi, en attendant la publication de ce catalogue, les deux livrets *Tentoonstelling van miniaturen en boekbanden, Brugge, 1927*, n^{os} 2, 8, 9, 10, 11, 16, 19, 24 (?), 25 (?), 31, 34, 37, 38, 60, 129, 130, 133, dont les notices sont soigneusement établies.

(3) On y ajoutera l'aperçu historique d'A. VIAENE, *De bibliotheek van het Groot Seminarie te Brugge*, dans *Collationes Brugenses et Gandavenses*, III, 433-443, Tielt, 1957.

(4) Voir les comptes-rendus d'E. MIKKERS dans *Cîteaux in de Nederlanden*, V, 286-287, Westmalle, 1954 ; de N. HUYGHEBAERT, dans *Scriptorium*, X, 133-135, Anvers, 1956, et N. HUYGHEBAERT, dans *A. S. É. B.*, XCI, 85-87, Bruges 1954. — Le travail de R. L. PLANCKE, *Middeleeuwse inventarissen van Belgische kloosterbibliotheken*, dans *De Gulden Passer*, XXVI, 248-250, n^{os} 22-26, 29, Anvers, 1948, a échappé à G. I. Lieftinck.

(5) Proviennent certainement de Ter Doest, d'après lui, les ms. de la B. V. B., 6, 13, 40, 112, 114 ; A. G. S. B.,

en 1477), et à Harlem, au Musée épiscopal, ms. 1 (une bible française, copiée vers 1300). On y ajoutera à Bruxelles, Bibliothèque Royale, ms. II 2758 (un *Ordinarius liber ex usibus Ordinis cisterciensis*, du début du XVI^e siècle), également écrit à Ter Doest, ainsi qu'un autre ordinaire du XVI^e siècle, propriété des trappistes de Scourmont à Forges-lez-Chimay.

A. Pelzer, *Livres de philosophie et de théologie de l'abbaye de Ter Doest à l'usage du maître cistercien Jean Sindewint de 1311 à 1319*, dans *A.S.É.B.*, LXIII, 5-36, Bruges, 1913, a revendiqué pour la bibliothèque de Ter Doest le ms. Vatican, *Borghese* 302 (textes d'Henri de Gand, de Thomas d'Aquin, de Richard de Middleton et de Gilles de Rome, copiés vers 1310) ; il a rassemblé, à cette occasion, tous les renseignements que les chartes de Ter Doest livrent au sujet de la bibliothèque de l'abbaye. D'après C. Callewaert, *Onuitgegeven aanteekening uit het jaar 1302 over de Guldensporenslag*, dans *A.S.É.B.*, LX, 538, Bruges, 1910, les mss. de la Bibliothèque Publique de la Ville de Bruges 403 et 404 portent aussi l'ex-libris de Thozan, voir J.-M. De Smet, *Bijdrage tot de iconographie van de Glz. Karel de Goede, graaf van Vlaanderen*, dans *Album M. English*, 121-124, Bruges, 1952. A la Bibliothèque du Grand Séminaire de Namur, un codex du XIV^e-XV^e siècle (ms. 38), contenant notamment des œuvres de Cassiodore et de Pierre de Vignes, provient certainement de la bibliothèque de Ter Doest ; au XVII^e siècle, il avait émigré dans celle du Jardinnet (1).

On a conservé la trace d'un certain nombre de manuscrits disparus. Le ms. 7812-22 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles, qui est du XVII^e siècle, contient notamment une copie des *Annales Fontanellenses* transcrites d'après un manuscrit de Ter Doest : ce dernier n'a pas été retrouvé (2). Sont également perdus le ms. des *Historiae de Alexandro Magno* de Q. Curtius et le ms. de Salluste que signalait l'humaniste François Modius dans sa correspondance (3).

A. De Poorter, *Catalogue des manuscrits...*, II, a relevé un certain nombre de mentions de scribes de l'abbaye de Ter Doest : au XIV^e siècle, *frater Henricus conversus* (B.V.B., ms. 6, 13, 112, 114, ainsi que A.G.S.B. (4), ms. 4/1 et 5/191) ; *frater Symon* (B.V.B., ms. 294) ; *frater Laurentius, dictus Hartoghen, monachus* (B.V.B., ms. 517) ; en 1484, *frater Antonius De Deckere, monachus* (B.V.B., ms. 35 et A.G.S.B., 49/18) (5) ; le frère Michel, convers de Thosan, travaillait en 1474 et en 1481 ; ses colophons déclinent soigneusement son identité : *frater Michael, filius Ryquardi, oriundus de Shusa...* (A.G.S.B., ms. 160/4 et 120/159) ; en 1477, le prieur Thomas Feye et le frère Corneille Heyns copient les tragédies de Sénèque (Bibliothèque de l'Université de Leyde, ms. B.P.L. 45 A).

La maison compte peu d'écrivains : la *Vita Torphimi, vel Torphinni*, citée plus haut, est-elle l'œuvre de Gautier de Mude ? Il faut signaler ici que le bibliographe G. de Visch, dans la première édition de sa *Bibliotheca scriptorum sacri Ordinis cisterciensis*, Douai, 1649, ignore encore Gautier de Mude et parle seulement de l'*Anonymus Thosanus*.

Le ms. 406 de la B.V.B. contient une *Vita S. Gregorii papae*, B.H.L. 3641a (dont un extrait a été publié dans les *Acta Sanctorum*, mars II, 122. Au jugement d'A. de Poorter, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Publique de la Ville de Bruges*, 456, « il se peut que nous ayons ici l'œuvre

4/1 et 5/191 ; Bibliothèque de l'Université de Leyde, B. P. L. 45 A. L'auteur cite encore vingt-trois (peut-être vingt-six) manuscrits qui proviennent du *scriptorium* de Ter Doest ou de celui des Dunes (voir les listes, page 90). — A cette liste il a ajouté depuis le ms. 412 de la B. V. B. : voir G. I. LIEFTINCK, *Westvlaamse familiewapens in een handschrift van de Stadsbibliotheek te Brugge*, dans *A. S. É. B.*, XCII, 50-58, Bruges, 1955 ; il écarte, une fois de plus, les deux ms. 393 et 119/197, qui lui paraissent être des produits de l'atelier de Saint-Donatien : G. I. LIEFTINCK, *Twee dertiende-eeuwse minnedichten in een handschrift van ter Doest*, dans *Tijdschrift voor Nederlandsche Taal- en Letterkunde*, LXXI, 135-139, Leyde, 1954.

(1) P. FAIDER, *Catalogue des manuscrits conservés à Namur*, 464-466, Gembloux, 1934. — Abbaye du Jardinnet à Walcourt, prov. de Namur, cant. de Walcourt.

(2) F. LOHIER et J. LAPORTE, *Gesta sanctorum patrum Fontanellensis coenobii*, Introd. XIV, Rouen-Paris, 1936.

(3) P. LEHMANN, *Franciscus Modius als Handschriftenforscher*, 121-123, Munich, 1908.

(4) Voir au sujet de cet *Henricus*, G. I. LIEFTINCK, *De Librijen en scriptoria der Westvlaamse Cisterciënser-abdijen*, 46-48, et D. DE BRUYNE, *Membra disjecta*, dans *Revue bénédictine*, XXXVII, 171-172, Maredsous, 1925.

(5) Serait-il différent du frère Antoine Rogiers, scribe du ms. II 2758 de la B. R. ?

d'un moine de Ter Doest ». Paléographiquement c'est impossible : le codex est de la première moitié du XII^e siècle ; il est certainement antérieur à 1175, date de fondation de Ter Doest (1).

Dans la seconde moitié du XIII^e siècle, un moine de Ter Doest copie, en tête du ms. 119/197 de la Bibliothèque du Grand Séminaire de Bruges, deux poésies courtoises qui sont peut-être son œuvre ; G. I. LIEFTINCK, *Twee dertiende eeuwse minnedichten in een handschrift van Ter Doest*, dans *Tijdschrift voor Nederlandse Taal- en Letterkunde*, LXII, 135-139, Leyde, 1954, souligne leur intérêt et montre leur place dans l'histoire de la littérature néerlandaise (2). Les *Rythmi veteres de monastica vita* qui viennent à la fin du célèbre *Codex Dunensis* (B.V.B., ms. 418, f^o 468 v^o-473 v^o) ont des chances d'avoir été composés à Ter Doest au XIII^e siècle ou au début du XIV^e (3). Les cinq vers latins sur la bataille des Éperons d'or (1302) publiés par C. CALLEWAERT, *Onuitgegeven aantekeningen uit het jaar 1302...* (4), dans *A.S.É.B.*, LX, 538, sont certainement l'œuvre d'un moine de Ter Doest. En 1477, un moine de Ter Doest, Jacques Égidii, augmentait de ses gloses l'exemplaire des tragédies de Sénèque dont il a été question ci-dessus ; c'est de nouveau G. I. LIEFTINCK, *De Libri en scriptoria der Westvlaamse Cisterciënser abdijen*, 83-85, qui a attiré l'attention sur ce moine et dénoncé dans le manuscrit de la Bibliothèque de l'Université de Leyde, B.P.L., 45 A, une influence française (normande ?) manifeste.

L'abbé Guillaume de Smidt (vers 1357-1386) était de Bassevelde, près d'Eeklo ; il était ancien élève du Collège Saint-Bernard à Paris et docteur en Théologie (5). Il aurait laissé une *Summa theologiae scholasticae* en trois volumes (6), dont F. Van de Putte, L. Van Hollebeke déploraient la disparition. Peut-être cette somme n'est-elle rien d'autre que les *Quaestiones super Libros sententiarum* conservées dans les ms. 189 et 218 de la B.V.B. (7).

Nicolas Salicet, médecin originaire de Berne, mort abbé du Verger (*Baumgarten*) dans le diocèse de Strasbourg au début du XVI^e siècle, aurait été profès de Ter Doest, aux dires de C. de Visch, *Bibliotheca scriptorum sacri Ordinis Cisterciensis*, 253, Douai, 1649 (251, Cologne, 1656) (8). Mais le cistercien de Bornem, dom A. Fruytier, dans un article du *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, V, 1023-1024, Leyde, 1921, a démontré que l'information de C. de Visch reposait sur une confusion entre l'abbaye de Kappel en Suisse et la *Capella de Thosan*.

Il faut de même écarter résolument de la liste des écrivains le chroniqueur Albéric de Thosan et son continuateur, le moine Victorice (9). Depuis que C. de Visch a commis l'imprudience de les citer dans la seconde édition de sa *Bibliotheca scriptorum sacri Ordinis Cisterciensis* (10), 17, Cologne, 1656, des érudits

(1) G. I. LIEFTINCK, *De Libri en scriptoria der Westvlaamse Cisterciënser-abdijen*, 37, le croit d'origine allemande. Je ne suis pas à même de discuter cette opinion ; je remarque seulement que la miniature du f^o 2 v^o représente un moine dans la large coule-scapulaire, la *laxa vestis*, des moines d'obédience clunisienne.

(2) Voir le compte-rendu de J. V[AN] S[TATEN] dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 226, Westmalle, 1958. — Puisque on a évoqué, à propos de ces courts poèmes, la personnalité du poète Jacob van Maerlant, signalons ici que les rapports entre l'abbaye de Ter Doest et le « père des poètes thiois » ont été étudiés par J. NOTERDAMME, *Bij het Maerlantprobleem*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, n. s., XII, 57-59, Gand, 1958, et surtout dans *Jacob de coster van Maerlant*, dans *Handelingen der Koninklijke Zuidnederlandse Maatschappij voor Taal- en Letterkunde en Geschiedenis*, XV, 233-272, Audenarde, 1961.

(3) L. ROERSCH, « *Rythmi veteres de monastica vita* » corrigés et complétés d'après un manuscrit de la Bibliothèque Publique de Bruges, dans *Bulletin du bibliophile belge*, XVIII, 160-166, Bruxelles, 1862.

(4) Voir ci-dessus, p. 13 ; voir, sur cette petite pièce, le commentaire de J.-M. DE SMET, *Vroeger gedichten over de Guldensporenslag*, dans *Biekerf*, LVI, 168-172, Bruges, 1955.

(5) F. V. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest...*, 22. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 156. — Notice par V. FRIS dans la *Biographie Nationale*, XXII, 834-835.

(6) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 253, Douai, 1649 ; 326, Cologne, 1656.

(7) A. DE POORTER, *Catalogue des manuscrits...*, 237 et 262 ; A. DE POORTER et J. BRYs, *Les manuscrits de droit médiéval de l'ancienne abbaye des Dunes à Bruges*, dans *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, XXVI, 629, Louvain, 1930.

(8) Cette opinion est reproduite, sans nouvel examen, par F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest...*, 23. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 167-168. — L. DENDOOVEN, *De abdij « Ter Doest »*, 23.

(9) L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 92-94 et 163.

(10) C'est donc après 1649 que de Visch apprit l'existence, dans la bibliothèque de Butkens et de ses parents, des manuscrits d'Albéric ; en effet, les productions de ces deux moines étaient restées inconnues jusqu'à la mort du trop

comme J. F. Foppens (1), C. Carton (2) et F. Van de Putte (3) leur ont consacré des notices qui répètent à l'infini les mêmes données ; seul U. Berlière ne cache pas sa méfiance (4). Avec raison : Albéric et Victoric sont le produit de l'imagination du faussaire Christophe Butkens, comme l'a démontré J. van Mierlo, *Een reeks valsche kronieken van Christophorus Butkens*, dans *Analecta Praemonstratensia*, II, 60-81 et 113-118, Tongerlo, 1926 ; cfr L. Reypens et J. van Mierlo, *Beatrijs van Nazareth, Seven manieren van Minne*, 15*-18*, Louvain, 1926 ; et la notice *Arnikius* par J. van Mierlo, dans le *D.H.G.E.*, IV, 536-537, Paris, 1930.

Iconographie : La silhouette de l'abbaye, vue en perspective cavalière, se voit sur une carte du Zwin peinte en 1562-1571, conservée au Musée du Gruuthuse à Bruges (5). L. van Hollebeke, *Lissewege...*, 3, pl. I, donne une vue de Ter Doest en 1561, d'après un tableau de Pierre Claeissens (6) ; 192-193, il donne quelques croquis de la grange de Ter Doest : le plan terrier, l'élévation sud, une coupe transversale et un croquis de deux niches. La grange de Ter Doest a inspiré le crayon d'innombrables archéologues et dessinateurs ; bornons-nous à citer les croquis d'A. Heins, *Les granges monumentales des anciennes abbayes des Dunes et de Ter Doest, dans la Flandre maritime au XIII^e siècle*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XIII, 69-109, Gand, 1905 (surtout 103-107) (7) et celui de Théo Raison dans A. Ronse et Th. Raison, *Fermes-types et constructions rurales en West-Flandre* (8), I, 55, Bruges, 1918.

Aux Archives du Grand Séminaire à Bruges est conservée une copie de 1702 par Fr. Verplancke d'une carte des possessions de Ter Doest à Lissewege, Dudzele, etc. ; l'original perdu datait de 1631. Aux Archives de l'État à Bruges, *Fonds Karel Mestagh*, 2310 : une carte des biens de Burkel. Aux Archives de l'État à Gand, dans le fonds *Cartes et plans*, 717 et 720 : deux cartes des biens de Ter Doest au métier d'Hulst (1573 et 1575). Un croquis du couvent de Ter Doest datant de la fin du XVI^e siècle est conservé aux Archives de la Ville de Bruges, fonds *Cartes et plans*, 66.

Le portrait de l'abbé Vincent Doens est conservé au palais épiscopal à Bruges (9) ; le portrait de Jacques Moerman, dernier moine de Ter Doest se trouve au Grand Séminaire de Bruges (10) ; ils sont tous deux reproduits dans [M. English], *Lissewege. Son église monumentale, son pèlerinage, son abbaye*, 26-27, Bruges, 1930.

Les armoiries de l'abbaye se lisent : « échiqueté de sable et d'argent, à six tirants, chargé de deux crosses d'or en sautoir » (11). Une page enluminée d'un missel de Ter Doest du XV^e siècle, conservé aux

fameux généalogiste en 1650. — Sur la copie *in linguam flandricam translata* qu'il s'en procura, voir J.-M. CANIVEZ, *Auctarium D. Caroli de Visch ad bibliothecam scriptorum S. O. Cisterciensis*, 9, Bregenz, 1927.

(1) *Bibliotheca Belgica*, I, 40, Bruxelles, 1739.

(2) *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, II, 5-6, Bruges, 1847.

(3) *Biographie Nationale*, I, 172-173, Bruxelles, 1866. — Récemment encore L. DENDOOVEN, *De abdij Ter Doest en de Kunst*, dans *West Vlaanderen*, X, 164-165, Tiel, 1961, les ressuscitait à l'usage du grand public.

(4) *Dictionnaire d'histoire et de Géographie ecclésiastiques*, I, 1413, Paris, 1912.

(5) Reproduit dans L. DEVLIEGHER, *De ophomst van de herhalijke gotische bouwkunst in West-Vlaanderen gedurende de XIII^e eeuw*, dans *Bulletin de la Commission royale des sites et des monuments*, V, 263, fig. 64, Bruxelles 1954.

(6) Cfr L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 69-70. — Sur ce tableau, voir [M. ENGLISH], *Lissewege, son église monumentale, son abbaye*, 29.

(7) Ce travail a également paru sous forme de brochure : A. HEINS, *Au pays des Dunes. Excursions pittoresques aux anciennes granges monumentales de la Flandre maritime. Abbayes des Dunes et de Ter Doest (XIII^e siècle)*, avec un aperçu historique par VICTOR FRIS, Gand, 1905. Le texte a perdu ses notes critiques mais a subi quelques corrections heureuses.

(8) Ajoutons-y cependant, à titre de comparaison, la gravure insérée dans E. REUSENS, *Éléments d'archéologie chrétienne*, II, 456, Louvain, 1875.

(9) Décrit par A.-C. DE SCHREVEL, *Notes et documents*, dans *A. S. É. B.*, XLVI, 206-207, Bruges 1896.

(10) Une reproduction de ce portrait illustre un article de [M. ENGLISH] dans le journal *La Patrie* du 24 janvier 1931.

(11) L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 185. Le même auteur, page 241, les dit empruntées aux seigneurs de Lissewege ; c'est inexact : ce sont les armes du Vermandois chargées de deux crosses ; les armoiries de Ter Doest ne paraissent d'ailleurs pas plus anciennes que le XIV^e siècle.

Archives du Grand Séminaire de Bruges, ms. 49/18, porte les armoiries de l'abbé Henri Keddekin (1) ; elles reparaisent sur une page du ms. 35 de la Bibliothèque de la Ville de Bruges (2). Le portrait de l'abbé Vincent Doens, au palais épiscopal, porte ses armoiries et sa devise ; elles sont décrites dans A.-C. De Schrevel, *Notes et documents*, dans *A.S.É.B.*, XLVI, 207, Bruges, 1896. Les sceaux des abbés Jean IV de Hulst et de Laurent de Vriendt sont armoriés (3). Deux consoles en pierre, au Grand Séminaire de Bruges, (ancien refuge de Ter Doest), portent les armoiries des abbés Guillaume Pieters et de Gilles van der Elst, cfr B. Janssens de Bisthoven, *De abdij van de Duinen*, 41, Bruges, 1963.

Aux Archives du Grand Séminaire à Bruges, on peut voir encore les sceaux des abbés Jean (vers 1180) : n° 468 ; de Guillaume de Tielt (1228) : n° 613 et 619 ; de Chrétien d'Ypres (1233) : n° 675 (4). Le sceau de Guillaume II est absolument semblable à celui de Guillaume III ; d'ailleurs plusieurs abbés, aux XIII^e et XIV^e siècles, se sont servis de sceaux absolument identiques : la figure et la légende sont les mêmes ; seuls quelques signes dans le champ permettent de les distinguer. Guillaume de Hemme a employé deux sceaux différents durant son court abbatiat : le type n° 1197bis date de 1282 ; le type n° 1228, de 1284 ; n° 1050 porte le sceau de Nicolas Cleywaert (1269). Le sceau d'Arnoul Neyhensys (1297) : n° 1359i-k ; le sceau de Guillaume Cordewaeghen : n° 1521 et 1441 ; le sceau de Nicolas Layenweerd : n° 1586 ; le sceau d'Henri de Brabant (1329) : n° 1639 ; le sceau de Michel de Keysere (1342 et 1350) : n° 1775 et 1858 ; le sceau de Guillaume de Smidt (1367) : n° 2011 ; le sceau de Jean de Hulst (1385) : n° 2082 ; le sceau de Laurent de Vriendt (1473) : n° 2395, et celui de Vincent Doens (1565) : ms. 160/964.

L. Van Hollebeke, *Lissewege...*, 34, 49, 53, 83, 107, 118, 123 et 155, a reproduit les sceaux des abbés Jean I^{er}, de Guillaume de Tielt, de Nicolas Cleywaert, de Guillaume de Hemme, d'Arnoul Neyhensys, de Michel de Keysere, de Guillaume de Smidt, de Jean de Hulst, et de Laurent de Vriendt. G. Dernay, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, II, n° 7016, a relevé et reproduit le sceau d'Arnoul Neyhensys.

Les épitaphes des abbés Thomas Vindegoet (5) et Laurent de Vriendt, les dalles funéraires élevées à la mémoire de Corneille de Vos et de François Fevre, anciens du monastère, sont reproduites dans L. van Hollebeke, *Lissewege...*, 165, 167, 188 et 189. Le même auteur a emprunté à F. V[an de Putte] et C. C[arton], *Chronique de Ter Doest...*, 10 et 16, les épitaphes de Pierre, évêque de Roskilde (6), et du bienheureux Torphim, évêque de Hamar (7). Le ms. 462, de la Bibliothèque de l'Université de Gand, V, f° 313, décrit deux épitaphes qu'on voyait en 1566 dans l'église de Ter Doest : celle de l'évêque Pierre de Roskilde, et celle de Bernard van Aertrycke, de Bruges (8).

* * *

Située à Lissewege, au nord de Bruges, à peu de distance de la mer et du port de Damme, l'abbaye de Ter Doest doit son origine à une petite chapelle, la *capella Thosan* (9), dédiée à saint

(1) Reproduit dans [M. ENGLISH], *Lissewege. Son église monumentale*, 24 ; et dans *Tentoonstelling van miniaturen en boekbanden, Brugge, 1927*, pl. X.

(2) A. DE POORTER, *Catalogue des manuscrits*, 54.

(3) L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 155. Les fragments conservés de la pierre tombale de Laurent de Vriendt montrent encore plus clairement ses armoiries.

(4) Le même sceau se retrouve au bas d'un acte de 1232 aux A. Év. B., *Saint-Donatien*, chartrier.

(5) Reproduite dans *La Flandre*, VI, 31, n. 52, Bruges, 1874-1875, et dans W. H. JAMES WEALE, *Bruges et ses environs*, 95, Bruges, 1864. La dalle funéraire de Thomas Vindegoet a été gravement endommagée durant la dernière guerre.

(6) L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege*, 45 ; reproduite dans *La Flandre*, I, 103, Bruges, 1867-1868 ; et XII, 290, Bruges, 1880. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 320, l'avait déjà reproduite.

(7) L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege*, 115 ; elle se trouvait déjà, sous une forme moins correcte, semble-t-il, dans J. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 118, Louvain, 1708, et dans C. HENRIQUEZ, *Fasciculus sanctorum Ordinis Cisterciensis*, II, 91, Bruxelles, 1623. — Les épitaphes des deux évêques se trouvent encore dans [J. B.] BÉTHUNE, *Épitaphes et monuments des Églises de la Flandre au XVI^e siècle*, 281, Bruges, 1897-1900.

(8) L'épitaphe de Bernard van Aertrycke est imprimée dans J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, supplément, 323, Bruges, 1864.

(9) Voir la chartre de 1106 analysée ci-dessous, 326.

Barthélemy et construite probablement dans les premières années du XI^e siècle (1). Quelques auteurs attribuent la fondation de cet oratoire à un certain Gérembald, sire de Lissewege (2), personnage que les documents contemporains ignorent.

En 1106, l'évêque de Tournai, Baudry, à la demande de Lambert de Lissewege et de Bernard, le moine de Saint-Riquier qui se trouvait à la tête du prieuré de Bredene (3), affranchit la chapelle de Thosan et la confie à Anscher, abbé de Saint-Riquier (4), dans le Ponthieu, pour qu'il y place des moines. La charte de l'évêque enregistre encore le consentement de l'archidiacre Lambert (5), du doyen Frédéric et du curé de Lissewege, Godescalc (6) : elle stipule également que si le nombre des religieux venait à augmenter, l'abbé élu par les frères devrait demander la bénédiction abbatiale à l'ordinaire du diocèse (7).

Qu'advint-il de ces beaux projets ? Il semble qu'aucun moine n'ait jamais été envoyé à Ter Doest. La décadence de Saint-Riquier était, à ce moment, profonde (8) : le prieuré de Bredene était bientôt abandonné, ses biens vendus ou hypothéqués (9). D'autre part, cette défaillance des moines noirs coïncidait avec l'efflorescence, en Flandre, de l'ordre cistercien, particulièrement à l'abbaye des Dunes.

L'évêque Evrard de Tournai considéra-t-il la chapelle de Thosan comme abandonnée ? Toujours est-il qu'il la donna (10), le 29 mars 1174, aux cisterciens (11) pour y établir un monastère qu'il déclara vouloir prendre sous sa protection.

A ce moment l'abbé de Saint-Riquier fit valoir ses droits sur la chapelle de Thosan et porta plainte à Rome. Le pape Alexandre III remit l'affaire à l'arbitrage des évêques d'Arras et d'Amiens. Les deux parties acceptèrent finalement un compromis proposé par l'évêque de Thérouanne (12),

(1) Le culte de saint Barthélemy n'est pas attesté en Flandre avant l'an mil, voir N. HUYGHEBAERT, *Het grafschrift van de kluizenaar Everelmus en het ontstaan van de Sint-Bartholomeusabdij te Brugge*, dans *Sacris Erudiri*, XII, 556-558, Steenbrugge, 1961.

(2) J. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 118, Louvain, 1708. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 326, Douai, 1649 ; tradition reprise par MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 908 ; par F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest*, 5 ; et même par J.-M. CANIVEZ, *L'ordre de Cîteaux en Belgique des origines au XX^e siècle*, 144, Forges-lez-Chimay, 1926. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 6, la repousse fort timidement.

(3) Sur ce Bernard, voir *Monasticon Belge*, III, 1^{er} fasc., 192, Liège, 1960. — Bredene, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ostende.

(4) Saint-Riquier, France, département de la Somme.

(5) Au sujet de l'intervention de l'archidiacre Lambert dans l'établissement de la charte de 1106 (*Datum per manum Lamberti archidiaconi*) voir les remarques de N.-N. HUYGHEBAERT, *Recherches sur les chanceliers des évêques de Noyon-Tournai*, dans *Annales de la Fédération historique et archéologique de Belgique (35^e Congrès, Courtrai 1963)*, II, 670-671, Gembloux, 1955.

(6) Godescalc est *tenens personatum altaris ad quod capella pertinebat*. Cette incise ne semble pas avoir été comprise des auteurs qui se sont occupés de la fondation de Ter Doest, notamment de L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 7-8 ; Godescalc ne figure d'ailleurs pas sur la liste des curés de Lissewege, qu'il donne p. 206.

(7) Charte conservée aux A. G. S. B., 201 et éditée par F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest...* 35-36.

(8) Voir la lettre de Renaud de Valéry au roi Louis VII publiée dans *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, XVI, 66 ; traduction française par l'abbé HANOCQUE, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, I, 446-447, Amiens, 1880.

(9) Voir la lettre d'Étienne de Tournai à l'archevêque Guillaume de Reims (entre 1192 et 1196) dans MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 364 ; voir les autres références dans *Monasticon Belge*, III, 1^{er} fasc., 193, Liège 1960.

(10) A. G. S. B., 215 ; éditée par MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 1317-1318, et *Gallia christiana*, V, instr., Paris, 1731. — Il est possible que la chancellerie tournaisienne ait suivi le style pascal : nous aurions donc le 29 mars 1175, mais l'original n'est plus toujours très lisible.

(11) Quoique en disent les commentateurs, il n'est pas encore question de l'abbaye des Dunes dans cette charte.

(12) Ancien archidiacre de Tournai, ordinaire de l'abbaye des Dunes et très favorable à l'Ordre de Cîteaux, Didier de Courtrai était, de plus, connu pour son humeur pacifique. Le choix d'un tel arbitre était particulièrement heureux.

Didier (1169-1191) : l'évêque de Tournai paierait tout d'abord soixante-dix livres de monnaie, dite *blanche*, à l'abbé de Saint-Riquier, en plus d'une redevance annuelle de trois marcs d'argent. L'abbé de Saint-Riquier transigea dans la suite pour la somme de quarante marcs d'argent à payer en une fois (1). L'accord fut approuvé par l'évêque de Tournai (2) en 1177 et par l'abbé de Saint-Riquier au mois d'août de la même année (3). Enfin, en 1180, le pape Alexandre III aurait apporté sa sanction à cette transaction (4).

A la demande d'Evrard, Gautier I, abbé des Dunes, envoya (5) en 1175 douze moines et trois frères convers à Ter Doest (6), sous la conduite d'un abbé nommé Hacket. Pour doter le nouveau monastère, l'abbaye des Dunes abandonnait la terre de Bommenede sur l'île de West-Voorne, (7), que Badeloge, châtelaine de Dixmude, avait jadis donnée aux moines des Dunes (8) : c'était la partie la plus excentrique de leur domaine et l'exploitation de terres aussi lointaines devait être parfois malaisée (9). A West-Voorne les moines de Ter Doest se firent bientôt connaître comme d'incomparables créateurs de digues (10). L'histoire du domaine de Ter Doest se confondit plus d'une fois avec celle de la Zélande, tour à tour submergée et reconquise sur les flots.

A l'abri de ces digues, les moines de Ter Doest élevaient d'énormes troupeaux de moutons, qui devinrent très vite une des principales sources de richesse de leur abbaye. Grands producteurs de laine, ils furent bientôt amenés à se livrer à un commerce intense (11) : comme les moines des Dunes on les voit posséder, sinon une flotte, du moins des navires (12). Il ne saurait être

(1) A. G. S. B., 213 (l'acte n'est pas daté) ; édité par F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest...*, 36-37. — Cfr L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 9-10.

(2) A. G. S. B., n° 218 ; édité par MIRÆUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 1319, et *Gallia christiana*, V, instr., 357. Paris, 1731.

(3) A. G. S. B., n° 219 ; éditée par MIRÆUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 1318 et *Gallia christiana*, V, instr., 357. L'abbé Laurent de Saint-Riquier vint lui-même apporter l'acte à Bruges ; il réitéra sa renonciation à Ter Doest en présence des chanoines de Saint-Donatien. C'est ce qu'atteste Gérulfe, doyen de ce Chapitre, le 22 septembre 1177 (A. G. S. B., n° 220, édité par MIRÆUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 1318-1319) ; il est donc inexact de parler de « confirmation par le doyen de Saint-Donatien » comme font L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 10, et d'autres auteurs.

(4) HÉNOQUE, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, I, 460, Amiens, 1880, d'après le *Chronici Centulensis Continuatio* de Dom COTRON, voir *Monasticon Belge*, III, v. fasc. 1, 190.

(5) 1174, *constructa est abbatia S. Mariae de Thosan* (*Continuatio Clarimascensi chronicae quae dicitur Hugonis de S. Victore*, M. G. H., SS., XXIV, 100) ; il faut sans doute lire 1175 n. st., comme il a été dit ci-dessus ; le chroniqueur A. de But (+ 1488), qui reproduit la tradition des Dunes, place la fondation en 1175 (voir la note suivante).

(6) Adrien DE BUT, *Cronica abbatum de Dunis*, dans *Cronica et cartularium*, 7, Bruges, 1864.

(7) Pays-Bas, prov. de Zélande.

(8) A. G. S. B., n° 169 ; éd. *Cronica et cartularium*, 261. — Cfr A. FRUYTIER, *De bedijkingen door onze Vlaamsche abdijen*, dans *Handelingen van het V^e en VI^e Philologen Congres Brugge 1922*, 224, Bruges, 1923. — J. NOTERDAEME, *Jacob de Coster van Maerlant*, dans *Handelingen der Koninklijke Zuidnederlandse Maatschappij voor Taal- en Letterkunde en Geschiedenis*, XV, 249-250, Audenarde, 1961.

(9) C'est le motif pour lequel l'abbaye d'Echternach sera heureuse de se défaire, au bénéfice des moines de Ter Doest, des terres qu'elle possédait en Zélande depuis le temps de saint Willibrord. — Voir dans ce volume du *Monasticon Belge*, III, fasc. 2, 575-577.

(10) L'appel que leur lança, en 1220, le sire de Voorne, Thierry, est célèbre ; il valut aux cisterciens la possession du polder de Middellant, voir *Cronica et cartularium*, 43 (repris dans L. P. C. VAN DEN BERGH, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland...*, I, 9, n° 269). — J. NOTERDAEME, *Jacob de Coster van Maerlant*, 251.

(11) M. VERMANDER, *Handelsbedrijvigheid der abdij Ter Doest*, dans *Steaux in de Nederlanden*, VIII, 139-145, Westmalle, 1957. On ne reprochera pas à cet auteur d'avoir exagéré l'importance de ce commerce ; je constate qu'il fait à peine allusion au commerce de Ter Doest avec les régions rhénanes, sur lesquelles nous possédons cependant des documents fort anciens : A. G. S. B., 226 et 262, éd. J. RANACKERS, *Niederrheinische Urkunden und Briefe des 12. und 13. Jahrhunderts aus französischen und belgischen Archiven und Bibliotheken*, dans *Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein*, CXXVI, 38, Cologne, 1935, et *Unbekannte Urkunden zur Reichsgeschichte des 12.-14. Jahrhunderts*, dans *Neues Archiv*, L, 622-623, Vienne 1935 ; ces éditions ont échappé à M. Vermander.

(12) Voir plus loin, p. 329.

question de faire ici l'histoire de ces domaines et de ces richesses (1) : il nous faut nous borner à fixer la chronologie des abbés.

* * *

HAKET (Hacket) (2) était probablement un fils du châtelain de Bruges, Disdir Haket (3). Il avait été doyen de Saint-Donatien (4), le Chapitre castral de Bruges, de 1149 (5) à 1172 (6). Il s'était ensuite retiré à l'abbaye cistercienne des Dunes, où il avait reçu l'habit sous l'abbé Gautier I^{er}. Trois ans plus tard, en 1175, il fut désigné comme abbé de Ter Doest (7). Sa période de formation monastique avait donc été brève. Mais, s'il faut en croire le chroniqueur des Dunes, Adrien de But, Haket avait fait ses études à Paris et avait été ensuite attiré à Senlis par l'évêque de cette ville (8). Ces détails peuvent avoir été déformés par la tradition, ils n'en témoignent pas moins du souvenir d'une formation cléricale sérieuse (9). Haket souscrit, en qualité d'*abbas de Capella*, une charte de Philippe d'Alsace pour Saint-Nicolas (10) en 1175 ; en 1177, il règle une contestation avec l'abbaye de l'Eeckhout à Bruges (11). Peu après, avant juillet 1179, il retourne à l'abbaye des Dunes pour y recueillir la succession de l'abbé Gautier (12). Il mourut (13) le 1^{er} ou le 2 novembre 1185.

(1) Voir 334, quelques brèves indications.

(2) La traduction « brochet », reprise par H. PIRENNE, *Histoire du meurtre de Charles le Bon*, 27, Paris, 1891, à [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Histoire de Flandre*, I, 367, Bruges, 1847, n'est pas certaine, aux dires d'O. LEYS.

(3) Plusieurs auteurs, comme par ex., A. DUCLOS, *De Geschiedenis van den Geluksaligen Kavel den Goeden, graaf van Vlaanderen, martelaar*, 142, Bruges, 1884. — L. VAN HOLLEBERKE, *Lissewege...*, 12-31, et plus récemment L. DEN-DOOVEN, *De abdij « Ter Doest »*, 7-8, l'identifie avec le châtelain lui-même. — E. VAN ARENBERGH, notice *Haket*, dans *Biographie Nationale*, VIII, 610-615, Bruxelles, 1884-1885, est le premier à se rendre compte que cette identification est difficile à soutenir : comment un homme qui, en 1127, avait déjà une fille mariée (la femme de Walter Crummelin, voir H. PIRENNE, *Histoire du meurtre de Charles le Bon*, 85 et 143), eût-il pu devenir abbé en 1174 et mourir en 1185 ? Il n'ose cependant tirer la conclusion logique d'un raisonnement impeccable. — L'appartenance de l'abbé Haket à la famille du prévôt Bertulfe semble toutefois étayée par trois indices : 1^o la similitude des noms ; 2^o l'appartenance au Chapitre de Saint-Donatien, car il n'est plus contesté que les conjurés de 1127, ou du moins leur descendance, ne soient rentrés en grâce avec l'avènement du comte Thierry d'Alsace ; 3^o le fait que c'est un *Haket* qui se voit désigné pour aller fonder une abbaye à Lissewege, c'est-à-dire sur les terres de Walter Crommelin, gendre de Disdir Haket.

(4) Il est mentionné comme chanoine en 1145, [C. P. SERRURE], *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, 38, n^o 32, Gand, [1836-1840].

(5) L. DE COUSSEMAKER, *Cartulaire de l'abbaye de Cysoing*, 20, Lille, 1883. — Les autres références sont à prendre dans H. COPPIETERS STOCHOVE, *Régestes de Thierry d'Alsace, comte de Flandre*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, IV, 280, 281, Gand, 1902, et H. COPPIETERS STOCHOVE, *Régestes de Philippe d'Alsace, comte de Flandre*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, VII, 1, 1, 9, 11, 43, 14, 16, 17, 20, 23, 26, 27, 33, 36, 39, 40, 43 et 51, Gand, 1906 (ces régestes ne sont pas complets). Hacket succédait au doyen Ledbert (signalé dans la charte de 1145 : voir la note précédente).

(6) F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronicon et cartularium abbatias S. Nicolai Furnensis*, 89, Bruges, 1849. — Le 4 juillet 1173 le pape Alexandre III confirme les biens et les privilèges de la collégiale Saint-Donatien « à la demande du prévôt Robert et du doyen Haket (*Akello decano*) », MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 53 et IV, 25 et JAFFÉ LÖWENTELD, etc., *Regesta pontificum romanorum a condita Ecclesia ad annum post Christum natum MCXCVIII*, 2^e éd., II, n^o 12229, Leipzig, 1888. Mais on peut observer que la bulle *Effecta justa postulantis* répond à une supplique qui serait parvenue au Saint-Siège plusieurs mois auparavant ; cette démarche serait la dernière à laquelle Haket se serait associé, sans doute à la fin de 1172.

(7) Voir ci-dessus, 327.

(8) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 149 et 237.

(9) N'oublions pas que le Chapitre de Saint-Donatien assurait la formation du personnel de la chancellerie comtale. Il est à noter que le chroniqueur des Dunes, Gilles de Roya, atteste l'existence, de son temps, de sermons de l'abbé Haket. Ces écrits n'existaient plus lorsque C. DE VISCH compilait sa *Bibliotheca scriptorum*...

(10) F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronicon et cartularium abbatias S. Nicolai Furnensis*, 213, Bruges, 1849.

(11) Cartulaire A de l'abbaye de l'Eeckhout aux A. G. S. B., ms. 1817150, f^o 59^{vo}.

(12) Voir ci-dessus, 380.

(13) Voir ci-dessus, 380 et note 2. — A remarquer que la tradition de Ter Doest : 1, 2 ou 4 novembre, diffère de celle des Dunes : 20 janvier.

JEAN I était originaire de Bruges (1). Il souscrit un acte de l'évêque Evrard de Tournai pour l'abbaye de Saint-Médard (2) le 20 juillet 1179. En 1187, il est présent en qualité d'abbé de Ter Doest, au Chapitre général de Clairvaux : il est, à cette occasion, témoin d'un accord entre Daniel, abbé de Cambron, et Gérard d'Alsace, prévôt de Saint-Omer (3). Quelques années plus tard, entre 1180 et 1183, il intervient à Lille, comme arbitre, dans un litige au sujet de la juridiction respective du prévôt et du doyen de Saint-Pierre (4). Il occupait encore la charge abbatiale en 1190 (5). Il mourut un 13 novembre (6). Durant son abbatiat le domaine de Ter Doest s'accrut d'une façon considérable. Dans leur lutte pour la possession de la Zélande, les comtes de Flandre et ceux de Hollande tentent par l'octroi de franchises et de privilèges de toutes sortes, également par des donations de terres, de s'assurer le dévouement des cisterciens (7). Vers 1180, les moines reçoivent des terres gisant à Oostdijk (8) : en 1187, Henri de Scoten leur donne la terre de Krabbendijk dans le Zuid-Beveland (9). En 1188, le comte Philippe d'Alsace ajoute d'autres terres à Aardenburg (10). C'est également sous l'abbatiat de l'abbé Jean que Ter Doest prend contact avec l'Angleterre : en 1187, le roi Henri II accorde à Ter Doest la franchise du tonlieu dans tout son royaume : de plus il donne aux moines l'autorisation de construire des navires en Angleterre et de se procurer, dans ce but, du bois dans les forêts royales (11).

MATTHIEU figure comme troisième abbé dans le *Catalogue*. Il était originaire de Gand et mourut un 5 février (12). Son nom n'a été relevé dans aucun acte. Il a pu tenir la crosse entre 1190 et 1204.

(1) Le *Catalogue* des abbés de Ter Doest, éd. C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 327, souligne l'origine des premiers abbés ; il nomme, en second lieu, *Dominus Joannes de Brugis*. Un des premiers abbés des Dunes ayant appartenu, d'après la tradition, à l'illustre famille « de Bruges », c'est-à-dire des sires de la Gruuthuse, il fallait que Ter Doest put dire la même chose d'un de ses abbés. — F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest...*, 8, vont renchérir sur cette parenté ; L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 32, ne la mentionne qu'avec hésitation.

(2) J. VOS, *L'abbaye de Saint-Médard ou de Saint-Nicolas-des-Prés près Tournai*, II : *Cartulaire*, 81, Tournai, 1873.

(3) ARCHIVES MUNICIPALES DE SAINT-OMER, *Cartulaire de Saint-Omer*, G. 53 cité dans *Gallia Christiana*, V, 261 et IV, 989 ; F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest...*, 8 ; L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 36.

(4) E. HAUTCOEUR, *Cartulaire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille*, I, 132, Lille-Paris, 1894. — E. HAUTCOEUR, *Histoire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille*, I, 100, Lille-Paris, 1896.

(5) A. G. S. B., n° 469. — Cfr L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 33 et 34.

(6) B. V. B., ms. 395, f° 14v° et 97, et *Catalogue*, éd. C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 327.

(7) De là les franchises de tonlieu concédées par le comte Florent III de Hollande ; A. G. S. B., nos 223-224. Le même comte leur a concédé, dans le Zuid-Beveland, trois cents mesures de terres, pour lesquelles le comte de Flandre Philippe d'Alsace, leur accorde, à son tour, la même franchise (A. G. S. B., n° 225) ; voir L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 35 et surtout M. VERMANDER, *Handelsbedrijvigheid der abdij Ter Doest*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VIII, 144, Westmalle, 1957.

(8) A. G. S. B., 469, éd. *Cronica et cartularium*, 467, n° 379. — Pays-Bas, prov. de Zélande.

(9) Pays-Bas, prov. de Zélande. — A. G. S. B., 478, éd. MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, IV, 532 ; *Cronica et cartularium*, 472, n° 387, et L. Ph. C. VAN DEN BERGH, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, I, 104, n° 165, La Haye, 1866. — Cfr A. FRUYTIER, *De bedijningen door onze Vlaamsche abdijen*, dans *Handelingen van het V° en VI° Philologencongres. Brugge 1922*, 224-225, Bruges, 1923.

(10) Pays-Bas, prov. de Zélande. — A. G. S. B., n° 479, éd. *Cronica et cartularium*, 473, n° 388. — Cfr L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 37.

(11) A. G. S. B., n° 229, éd. *Cronica et cartularium*, 167, et F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest...*, *Codex diplomaticus*, n° 11. — Cfr L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 37. — Ce privilège sera renouvelé en 1192 (A. G. S. B., n° 239, éd. *ibidem Codex diplomaticus*, 40, n° 9), en 1213 (A. G. S. B., n° 275, éd. *ibidem Codex diplomaticus*, 42, n° 12) et en 1214 (A. G. S. B., n° 284, éd. *ibidem Cronica et cartularium*, 152, n° 27). — Voilà à ce sujet l'importante remarque de M. VERMANDER, *Handelsbedrijvigheid der abdij Ter Doest*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VIII, 145.

(12) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 327 ; le 4 février d'après l'obituaire (B. V. B., ms. 395, f° 2 v°). — La *Gallia Christiana*, V, 261, a retenu le 4 février.

GUILLAUME Ier était, d'après le *Catalogue* (1), originaire d'Oostburg en Zélande. Une pièce originale du chartrier de l'abbaye de Saint-André, datée de 1204, donne un certain Guillaume comme abbé de *Thosis* (2). Ce Guillaume résigna sa charge avant 1213 : une charte du cartulaire de Saint-Pierre de Gand, datée de cette année, parle en effet de *Willelmus quondam abbas de Thosan* (3). Guillaume Ier mourut le 12 ou le 13 janvier (4). Sous son abbatiat le domaine de Ter Doest avait continué à prendre de l'extension : on ne citera ici que l'acquisition de la terre de Morlodenisse, dans l'île de Zuid-Beveland, entre les rivières Hinkele et Morlode, au sud de Krabbendijk ; Morlodenisse avait été donné aux frères de Ter Doest par le chevalier Gautier de Cruiningen (5). En 1208, le prévôt et le Chapitre de Saint-Sauveur d'Utrecht abandonnent aux moines les dîmes de leurs terres, aussi longtemps qu'ils en assureront eux-mêmes l'exploitation (6).

DANIEL, que le *Catalogue* appelle : de Bruges (7), est sans doute le chantre Daniel qui souscrit la charte de 1204 dont il vient d'être question. L'abbé Daniel est témoin dans un acte de 1213 pour l'abbaye de Clairmarais (8). Peu après il donna sa démission, car il est question de *Daniel quondam abbas de Thosan* dans une charte du 6 mars 1220 (n. st.) (9). C'est donc sous l'abbatiat de Daniel que Pierre, évêque de Roskilde, en route pour la croisade, mourut à Ter Doest (10) le 19 mai 1218. Aux dires de C. de Visch, le prélat aurait été jeté par la tempête sur les côtes de Flandre. Était-il bien nécessaire d'évoquer cette tempête ? On a la preuve de l'existence de relations suivies, à cette époque, entre Ter Doest et les pays scandinaves (11) ; le séjour en Flandre d'Ingeburge, reine répudiée de France (1193-1236), les a certainement renforcées. Les relations de Ter Doest avec l'Angleterre, étaient encore plus suivies : le 16 mars 1241, Jean Ier, roi d'Angleterre, prend l'abbaye sous sa protection et renouvelle l'autorisation donnée par Henri II de construire des bateaux sur l'île et d'en réparer avec les arbres des forêts royales (12). Daniel mourut un 16 septembre (13).

(1) D'après le *Catalogus*, éd. C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum*, 237 et la *Gallia christiana*, c'est Daniel de Bruges qui aurait succédé à Matthieu ; L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege*..., 41, suit cet ordre, mais les documents lui donnent tort.

(2) A. É. B., *Numéro bleu 7354*, éd. P. C. BOEREN, *Étude sur les tributaires d'Église dans le comté de Flandre du IX^e au XIV^e siècle*, 129, Amsterdam, 1936.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Fonds de l'Évêché de Gand*, n° provisoire B 2957 (Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre), f° 115 ; cfr une pièce non datée du *Liber traditionum Sancti Petri Blandiniensis*, éd. A. FAYEN, 144, Gand, 1906.

(4) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum*..., 237. Il figure le 13 janvier dans l'obituaire (B. V. B., ms. 395, f° 1v^o) avec le qualificatif de *quintus abbas*.

(5) A. G. S. B., nos 919, 501 et 466, éd. *Cronica et cartularium*, 465, n° 377 — L. Ph. C. VAN DEN BERGH, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, I, n° 193, Amsterdam, La Haye, 1866. — H. OBBREN, *Onuitgegeven oorkonden uit de 13^e eeuw betreffende Zeeland*, dans *Bijdragen en mededeelingen van het Historisch Genootschap*, XLVII, 173-178, n° 1, Utrecht, 1928 (le commentaire est fort important).

(6) A. G. S. B., nos 513-515, éd. L. Ph. C. VAN DEN BERGH, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, I, 141, n° 243.

(7) Éd. C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum*, 310. Il veut très probablement dire « né à Bruges ». — F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest*..., 8, s'en autorisent pour en faire un membre « de l'illustre famille de la Gruuthuyse » et un parent de l'abbé de Clairvaux, Robert de Bruges. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege*, 32, remarque, non sans un peu de naïveté, qu'aucune généalogie de cette famille ne fait mention de notre abbé.

(8) H. DE LAPLANE, *Les abbés de Clairmarais*, 146, Saint-Omer, 1868.

(9) A. G. S. B., n° 549, éd. *Cronica et cartularium*, 503.

(10) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum*..., 320. — J. MOLANUS, *Natales sanctorum Belgii*, au 8 janvier, Douai, 1616.

(11) E. VANDEN BUSSCHE, *Flamands et Danois*, dans *La Flandre*, XI, 289-290, Bruges, 1880.

(12) F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest, Corpus diplomaticus*, 42, n° 12 (pièce mal datée). — *Cronica et cartularium*, 177, n° 59 : sur ce document voir G.-G. DEPT, *Les influences anglaises et françaises dans le comté de Flandre au début du XIII^e siècle*, 132, Gand et Paris, 1928.

(13) B. V. B., ms. 395, f° 12 (obituaire) et 83 (martyrologe). — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum*..., 327. — *Cronica et cartularium*, 9.

SALOMON de GAND, aurait été moine des Dunes (1) d'après le *Catalogue* (2). On voudrait l'identifier avec ce Salomon, *quondam prior* de Ter Doest que l'on voit intervenir ici et là comme un sage arbitre (3) en 1216 et en 1217. On a une première mention de l'abbé Salomon en 1219, dans une pièce qui mentionne les sanglants démêlés des moines de Ter Doest avec Guillaume d'Oostkerke, envahisseur des biens du monastère (4). Il paraît ensuite dans deux pièces du chartrier d'Oudenbourg : la première (5) du 13 septembre 1220, la seconde (6) d'avril 1222. Il figure encore dans un acte du chartrier de l'abbaye de Liessies (7) de décembre 1224. En 1226, Salomon fut appelé à gouverner l'abbaye des Dunes : il y mourut le 15 mai 1255, après s'être démis de sa charge (8).

GUILLAUME II était originaire de Tielt (9) d'après le *Catalogue*. Sous son abbatiat les moines de Ter Doest entreprirent, dès 1227, d'endiguer les terres de Groede et de Frankendijk (10). Mais les frais et les dépenses devant lesquels les moines se trouvèrent placés étaient si considérables qu'ils invitèrent les chanoines de Notre-Dame de Courtrai, décimateurs dans le métier d'Hulst, à y participer. Sur les conseils de l'évêque de Tournai, Gautier de Marvis, le doyen et les chanoines de Notre-Dame accédèrent à leur demande (11). On trouve Guillaume II mentionné une dernière fois dans une charte (12) d'août 1230. On ne sait pourquoi il résigna sa charge (13) avant le 10 janvier 1231 (n. st.).

CHRISTIAN D'YPRES (14) aurait été prieur de Ter Doest avant de succéder à l'abbé Guillaume (15). La première mention de cet abbé se trouve dans une charte (16) du 10 janvier 1231 (n. st.).

(1) C. DE VISCH, *Compendium chronologicum abbatiae B. Mariae de Dunis*, 53, Bruxelles, 1660. — *Gallia Christiana*, V, 237.

(2) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 327.

(3) Arbitrage en octobre 1216 : A. É. B., *Numéro bleu* 6677 ; cfr E. FEYS et D. VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 367, Bruges, 1873 ; arbitrage en 1217 : Th. LUYKX, *Johanna van Constantinopol, gravin van Vlaanderen en Henegouwen*, 537, Anvers, 1946. — En 1237, on voit le vieil abbé démissionnaire reprendre cette activité pacificatrice, *Cronica et cartularium*, 567, n° 703. — Une autre charte des Dunes (A. G. S. B. : n° 532, éd. *Cronica et cartularium*, 494) mentionne un Salomon, moine et prêtre de Ter Doest, en juillet 1217 : comme il n'est pas qualifié, cette fois, de *quondam prior de Dosa*, il est possible qu'il faille le distinguer de ce dernier : lequel est notre abbé ?

(4) A. G. S. B., n° 552. — Cfr L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 46. — Il est possible que ce soient ces fâcheux démêlés avec un seigneur voisin qui aient amené les moines à solliciter du pape Honorius III la bulle datée du 28 novembre 1219 (A. G. S. B., n° 32, voir nos 33 et 34 ; cfr L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 46) enjoignant aux archevêques de Cologne et de Reims de donner leur protection aux moines de Ter Doest.

(5) A. É. B., *Numéro bleu* 6690. — Cfr E. FEYS et D. VAN DE CASTEELE, *Histoire d'Oudenbourg*, I, 368, Bruges, 1873.

(6) A. É. B., *Numéro bleu* 6694.

(7) A. D. N., 9 H 195, pièce 882. — Liessies, France, département du Nord.

(8) Voir plus loin, 383. — Il est inscrit au 15 mai dans l'obituaire de Ter Doest : B. V. B., ms. 395, f° 6 v°.

(9) Prov. de Flandre occidentale, cant. de Tielt.

(10) Pays-Bas, prov. de Zélande. — Au sujet de ces travaux voir l'exposé, malheureusement trop sommaire, d'A. FRUYTIER, *De bedijkingen door onze Vlaamsche abdijen...*, dans *Handelingen van het V^e en VI^e Philologencongres. Brugge 1922*, 226. — En 1228 Guillaume II conclut un accord avec l'abbé des Dunes au sujet de la délimitation de certaines de leurs terres en Zélande, A. G. S. B., 613, éd. *Cronica et cartularium*, 533, n° 466. — Cfr L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 52.

(11) C. MUSSELY et E. MOLITOR, *Cartulaire de l'ancienne église collégiale de Notre-Dame à Courtrai*, 67 n° 65, Gand, 1880.

(12) A. G. R., *Trésor de Flandre*, I, n° 1677.

(13) A. G. S. B., n° 637, éd. *Cronica et cartularium*, 543 ; charte mal datée par L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 56.

(14) Une famille noble de ce nom existait ; savoir si l'abbé Christian en faisait partie est une autre question, que F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest...*, 11, et L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 56, règlent trop vite. Cet abbé ne serait-il pas, tout simplement, originaire d'Ypres ?

(15) Affirmation de F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest...*, 11, qui n'est appuyée sur aucune référence.

(16) Voir ci-dessus note 13.

En mars 1233 (n. st.), il vidime la charte de fondation de la paroisse de Saint-Donatien à Bruges (1). Christian est encore cité dans une charte du damoiseau Godefroid de Cruyningen, de novembre 1234, qui relate les difficultés survenues à la grange de Krabbendijk au sujet de la terre de Morlodenesse (2). Les travaux d'endiguement, dont on a parlé plus haut, avaient suscité des protestations de la part des moines de Cambron (3), propriétaires de la grange de Stoppeldijk dans le métier d'Hulst (4). Le Chapitre général, saisi de la plainte, délégua les abbés de Villers et de Clairmarais (5) pour régler le conflit. Un arrangement fut conclu (6) en 1233 : il autorisait l'abbaye de Ter Doest à racheter certaines parcelles de terre prises dans ses digues ; mais les deux monastères ne tombant pas d'accord sur le prix de l'estimation, un nouvel arbitrage dut intervenir ; l'abbaye de Ter Doest reçut, le 10 juin 1235, quittance du prix de rachat des terres reprises à Cambron (7). C'est également vers cette époque que l'abbé Christian vendit aux cisterciens de Clairmarais, près de Saint-Omer, pour la somme de soixante-dix livres d'Arras, tout ce que son abbaye possédait près de Gravelines (8). En effet, à la suite de la perte du polder de Middelant, dans l'île de Voorne, l'abbé de Ter Doest envisage l'acquisition de nouvelles terres près de Zande dans le métier d'Hulst, ce qui n'a pu se faire qu'à la suite de l'autorisation de l'abbé des Dunes (9) donnée le 11 juillet 1231. On possède encore un acte de Christian daté de 1237 : c'est le dernier (10). Il mourut peu après, un 11 janvier (11) sans doute en 1238.

HENRI Ier DE CRAEYWIJC était abbé en juillet 1239 : à cette date, il conclut un accord avec l'abbaye des Dunes pour la construction, en commun, d'une digue entre la grange de Frankendijk et celle de Groede (12). Son nom (13) réapparaît dans des actes de 1240. De son abbatiat, date l'acquisition du domaine de Burkel (14), un ensemble de 353 bonniers de bois et de bruyères situé entre Maldegem et Eeklo (15) : le 26 mars 1244 (n. st.), l'abbé Henri paiera le prix de cette acquisition (16). La même année Henri intervient, le 2 février 1244 (n. st.), dans la vente de

(1) A. É. B., *Saint-Donatien, Chartrier*, le sceau est intact.

(2) A. G. S. B., nos 678 et 686 ; éd. *Cronica et cartularium*, 561 et L. Ph. C. VAN DEN BERGH, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland...*, I, n° 352. — Cfr L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 60-61.

(3) Prov. de Hainaut, cant. de Lens.

(4) Au sujet des possessions de l'abbaye de Cambron en Zélande, voir A. FRUYTIER, *De bedijkingen door onze Vlaamsche abdijen...*, 226 dans *Handelingen van het V^e en VI^e Philologencongres. Brugge 1922*, 226.

(5) Villers-la-Ville, prov. de Brabant, cant. de Genappe ; Clairmarais, France, département du Pas-de-Calais.

(6) A. G. S. B., nos 675 et 677 ; éd. *Cronica et cartularium*, 513 ; l'exemplaire de Cambron, un peu différent, se trouve dans J.-J. DE SMET, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, dans *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, I, 423-424, Bruxelles, 1869. — Cfr L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 58-59.

(7) A. G. S. B., n° 686 ; éd. J.-J. DE SMET, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, I, 426-427. — Cfr L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 60-61.

(8) *Gallia Christiana*, V, 261. — Cet acte n'est pas mentionné dans H. DE LAPLANE, *Les abbés de Clairmarais*, Saint-Omer, 1863. — Gravelines, France, département du Nord.

(9) A. G. S. B., 645 ; éd. *Cronica et cartularium*, 547 ; meilleure éd. J. DE FREMERY, *Supplement op het Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, n° 66, La Haye, 1901. — Zande, Pays-Bas, prov. de Zélande.

(10) A. G. S. B., n° 699. — Cfr L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 62.

(11) B. V. B., ms. 395, f° 1. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 327.

(12) A. G. S. B., n° 720. — Cfr L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 64-65 et 67.

(13) *Cronica et cartularium*, 324. — Un autre acte d'avril 1240 pour les Dunes, dans le premier cartulaire des Dunes : A. G. S. B., ms. 169/34, f° 66 v°-67, et dans le second cartulaire des Dunes : A. É. B., *Acquisitions*, n° 3466, f° CIV°.

(14) Lieu-dit à Maldegem, prov. de Flandre orientale, cant. d'Eeklo.

(15) A. G. S. B., n° 754, éd. *Cronica et cartularium*, 576. — A. É. B., *Numéro bleu 11670* (original de l'acte de nov. 1241). — D. VERSTRAETE, *Burkel*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, IV, 83 sv., Lokeren, 1952 et L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 66 et 68.

(16) A. G. S. B., n° 763 ; éd. *Cronica et cartularium*, 579.

quarante trois mesures de terre à l'abbaye de Spermalie (1). C'est sous son abbatiat que les frères Guillaume, Henri et Hugues de Strijen (*de Strena*) donnèrent le domaine de Heiligenberg dans le diocèse de Liège, à Ter Doest (2). On a encore de lui deux vidimus pour le Chapitre Saint-Martin d'Ypres ; ils sont datés de juillet 1248 (3). Henri de Craeywijc mourut après cette date, un 19 mars (4).

GUILLAUME III vidime, le 27 octobre 1251, plusieurs chartes pour l'abbaye de l'Eeckhout à Bruges (5). Qui est ce Guillaume ? S'il faut en croire la *series abbatum*, Guillaume II de Tielt, qui s'était retiré en 1237 ou en 1238, reprit la crosse à la mort de l'abbé Christian d'Ypres. Si cette tradition est exacte — mais aucune mention datée ne vient la confirmer — Guillaume II mourut le 6 novembre 1238, puisque son successeur est déjà nommé en juillet 1239. Mais, comme nos sources ne font mention d'aucun Guillaume en 1238, mais bien en 1251, on peut se demander si Guillaume de Tielt n'a pas attendu jusqu'à la mort d'Henri de Craeywijc avant de revenir sur le siège abbatial. Il l'aurait alors occupé entre juillet 1248 et août 1253 (6). Plus exactement, il serait mort un 6 novembre avant 1253 (7).

JEAN II SMEDEKIN (8) était de Bruges. On a de lui une sentence arbitrale, en faveur de l'abbaye des Dunes (9), datée du 22 août 1253. Un arbitrage d'avril 1256 est également souscrit par lui (10), ainsi qu'un autre du 24 avril de la même année (11). C'est Jean Smedekin qui, d'après le *Catalogue*, aurait fait reconstruire l'église abbatiale. La chronique moderne croit pouvoir en donner les dimensions et va jusqu'à préciser le nombre des colonnes (12). Jean Smedekin mourut un 17 septembre (13) entre 1256 et 1258.

NICOLAS CLEYWAERT (14) était originaire d'Oostkerke, c'est-à-dire des environs de Ter Doest (15). Le *Catalogue* ajoute qu'il était versé en droit (*jurisprudentia clarus*) sans préciser

(1) A. GOETSTOUWERS, *De oorkonden der abdij Rozendaal*, I, 22, n° 23, Tongerlo, 1956. — Spermalie, abbaye à Sijsele.

(2) A. G. S. B., n° 765 ; éd. L. Ph. C. VAN DEN BERGH, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, I, n° 402. — Quelque trente ans plus tard, le comte Florent V de Hollande devait avertir le sire de Strijen de renoncer à ses injustes prétentions sur le domaine de Heiligenberg, cfr A. G. S. B., n° 358 ; éd. J. DE FREMERY, *Supplément op het Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, n°s 185, 190.

(3) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 111, n°s 170 et 171, Bruges, 1884. On corrigera donc, sur ce point, L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege*, 68. — Heiligenberg, Pays-Bas.

(4) B. V. B., ms. 395, f° 4 et 39 v° ; — *Gallia christiana*, V, 261.

(5) A. G. S. B., *Abbaye de l'Eeckhout*, chartier.

(6) L'auteur du *Catalogue* aurait alors recueilli une tradition exacte, mais n'aurait pas su la situer correctement dans la succession chronologique des abbés de Ter Doest.

(7) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 327 ; même date dans l'obituaire (*Domnus Willelmus de Thilt, abbas septimus et nonus*), B. V. B., ms. 395, f° 14 et 96 (martyrologe) ; ms. 307, f° 92v°.

(8) « Alibi *Sandelrijn* » ajoute le catalogue, qui emprunte cette seconde forme à J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 118, Louvain, 1708. — Il faut, semble-t-il, préférer la forme *Smedekin*, diminutif de *Smet*.

(9) A. G. S. B., n° 831 ; éd. H. OBREEN, *Onuitgegeven oorkonden uit de 13^e eeuw, betreffende Zeeland*, dans *Bijdragen en Mededeelingen van het Historisch Genootschap*, XLVII, 197, Utrecht, 1926.

(10) A. G. S. B., n° 865.

(11) A. G. S. B., n° 863. — Cfr L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 79-80.

(12) F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest...*, 12 ; ces précisions sont reprises par A. G. B. SCHAYES, *Histoire de l'architecture en Belgique*, III, 43, Bruxelles, s. d., et par L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 70. La *Chronique* ne donne aucune référence, mais, comme dans leur introduction les auteurs remarquent que « les fondements de l'abbaye se voient encore à fleur de terre », on pourrait penser qu'ils ont eu le mérite d'aller relever, ou de faire relever sur le sol les dimensions des édifices disparus ; mais comment se fait-il alors qu'ils les donnent en pieds et non en mètres ?

(13) B. V. B., ms. 395, f°s 12 (obituaire) et 83 v° (martyrologe) ; ms. 307, f° 92. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 327.

(14) *Cleywaert* pour le catalogue ; *alibi Lancsweert*, ajoute C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 327 ; *Nicolaus met J. B. GRAMAYE, Antiquitates Flandriae*, 118, suivi par la *Gallia christiana*, V, 261.

(15) F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest...*, 13, ajoutent, sans indiquer leur source, que la

s'il avait acquis cette science au monastère ou s'il s'y était exercé avant de revêtir la bure cistercienne (1). Nicolas paraît comme abbé dans un acte d'octobre 1258 relatif aux possessions de l'abbaye à Krabbendijk (2). On le retrouve ensuite dans un acte (3) du 24 janvier 1260 (n. st.). En novembre 1266, il accepte une donation dans le métier d'Hulst (4). Un peu plus tard, il est cité dans un acte (5) du 27 octobre 1267. Le 28 juillet 1269, il doit intervenir dans une querelle suscitée par Hugues Kempe au sujet de la terre de Morlodenisse (6). Le 1^{er} août 1270, il souscrit le testament de Pierre, fils de Gautier de Mude (7). En 1271, il achète un ancien chemin large de quatre verges menant de l'abbaye à Bruges et il obtint de la comtesse Marguerite de Constantinople et de son fils Gui de Dampierre l'autorisation de creuser une voie d'eau (8). Un document qui date de l'abbatiat de Nicolas Cleywaert (28 août 1273) signale le décès, à Ter Doest, de Sylvestre, abbé d'Alavastrum en Suède. Le prélat se rendait au Chapitre général en compagnie de l'évêque de Linköping : malade, il fut obligé de s'arrêter dans un monastère de son Ordre où la mort le surprit (9).

Nicolas Cleywaert poursuivit les travaux de ses prédécesseurs : il fit construire le dortoir des frères convers et l'infirmerie (10). Il mourut un 5 octobre, sans doute en 1273 (11).

JEAN III SERVAES (12) était originaire d'Oostburg en Zélande. Il était cellérier, lorsqu'il fut élu abbé (13) en 1274. Il apparaît, pour la première fois, comme abbé, dans une charte de cette année concernant la table des pauvres à Lissewege (14). En juin 1277, il accense à l'abbaye

père de Nicolas était bourgmestre d'Oostkerke en 1240. Oostkerke n'avait certainement pas de bourgmestre à cette époque ; mais il y avait trois bourgmestres pour tout le Franc de Bruges : l'un d'eux peut avoir résidé à Oostkerke. — Oostkerke, prov. de Flandre occidentale, cant. de Bruges.

(1) Les cisterciens flamands sont nombreux au Collège Saint-Bernard à Paris. C'est seulement au XIV^e siècle que la bulle *Fulgens sicut stella* de Benoît XII (12 juillet 1335) leur interdira l'étude du droit.

(2) Pays-Bas, Prov. de Zélande. — A. G. S. B., n° 888. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 81-82. — Sur la prospérité de l'abbaye de Ter Doest au XIII^e siècle, voir V. FRIS dans A. HUIJNS et V. FRIS, *Les granges monumentales des anciennes abbayes des Dunes et de Ter Doest dans la Flandre maritime*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XIII, 83-84, Gand, 1905. — Cependant E. SABBE, *De Cistercienser economie*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, III, 32, p. 49, trouve que « l'estimation du domaine de Ter Doest à 3.530 hectares [celle de V. Fris dans l'étude précitée] est insuffisante : rien qu'en Flandre, Ter Doest avait déjà 3.500 hectares » ; le domaine de cette abbaye, pense l'Archiviste Général du Royaume, ne devait pas être très inférieure, à la fin du XIII^e siècle, aux 10.560 hectares du domaine des Dunes.

(3) A. G. S. B., n° 914 ; éd. H. OBREEN, *Onuitgegeven oorkonden uit de 13^e eeuw betreffende Zeeland*, 2^e série, dans *Bijdragen en mededeelingen van het Historisch Genootschap*, XLIX, 245.

(4) A. G. S. B., n° 1007 ; éd. J. ADRIAANSE et L. M. VAN WERVEKE, *Verzameling van akten der schepenen van Hulst*, dans *Jaarboek van de Oudheidkundige Kring «De Vier Ambachten»*, 41-42, n° 6, Hulst, 1938.

(5) A. G. S. B., n° 1019 ; éd. H. OBREEN, *Onuitgegeven oorkonden*, dans *Bijdragen en mededeelingen van het Historisch Genootschap*, XLIX, 262.

(6) A. G. S. B., n° 1050 ; éd. *Cronica et cartularium*, 612-613, et H. OBREEN, *Onuitgegeven oorkonden uit de 13^e eeuw betreffende Zeeland*, dans *Bijdragen en mededeelingen van het Historisch Genootschap*, XLVII, 216.

(7) A. G. S. B., n° 1085, éd. *Cronica et cartularium*, 615.

(8) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 327. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 91-92 ; M. VERMANDER, *Handelsbedrijvigheid der abdij Ter Doest*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VIII, 142, souligne la signification de ce travail pour apprécier l'ampleur du commerce mené par l'abbaye.

(9) A. G. S. B., n° 1116 ; L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 96.

(10) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 327. — Sur les rapports de l'abbé Nicolas avec le village de Monnikerede, voir M. VERMANDER, *Handelsbedrijvigheid der abdij Ter Doest*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VIII, 143.

(11) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 327 ; — V. B. R., ms. 395, f° 12v° et f° 88v° ; ms. 307, f° 92v°.

(12) *Servaes*, dit J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 118, Louvain, 1708 ; *Stephaen, alibi Servaes*, imprime C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 327. La forme *Servaes* me paraît la plus ancienne. Aux Dunes, on le rencontre avec le patronyme d'Oostburg.

(13) Avant le mois de septembre, cfr A. G. S. B., n° 1135.

(14) A. G. S. B., n° 1135. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 99.

de Saint-Bertin pour une rente annuelle de trois livres et dix sous de Flandre, trois mesures cinquante-six verges de terres situées à Lissewege (1). On possède encore de Jean III un vidimus (2) du 26 juin 1278. Peu après, avant juillet 1279 (3), il quitta Ter Doest pour assumer la direction de l'abbaye des Dunes, où il mourut (4) le 25 février 1297 ou 1299.

Jean Servaes paraît avoir entretenu les meilleures relations avec les princes de son temps : Florent V, comte de Hollande, renouvelle en juin 1275 toutes les libertés, franchises et privilèges accordés au monastère par Florent, son père, et ses prédécesseurs (5) : le même comte confirmera, le 21 mars 1277 (n. st.), le don fait par Florent et Wolfard de Kattendijk de dîmes relevant de la grange de Monsterhoek dans le Zuid-Beveland (6) : enfin, en juin 1279, il affranchira les moines de Ter Doest du paiement de tous les tonlieux dans son comté (7). La comtesse Marguerite de Flandre, qui avait déjà donné, le 16 juin 1273, vingt bonniers de terre en face de l'île de Wulpen (8), confirme le 11 novembre 1276 tous les biens du monastère (9).

Le *Catalogue* fait enfin allusion aux travaux de Jean Servaes : il fit construire des ateliers (*officinae*), sans doute pour les frères convers, et une écluse (*cataracta*), sans doute sur le canal creusé par son prédécesseur (10). Plusieurs auteurs lui attribuent la construction de la belle grange qui s'élève toujours à l'emplacement de l'ancienne abbaye (11). D'autres, il est vrai, pensent que cette construction est plus ancienne et remonte, en fait, à l'abbatiate de Christian d'Ypres ou d'Henri Craywijc (12).

(1) D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, II, n° 1175, Saint-Omer, 1891. — Faisons remarquer ici que l'abbaye de Saint-Bertin possédait, au moins depuis 1119, le patronage de l'église paroissiale de Lissewege, cfr D. HAIGNERÉ, *op. cit.*, I, n° 141, Saint-Omer, 1886.

(2) A. G. S. B., n° 1166. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 101.

(3) Voir ci-dessous, 391.

(4) *Gallia christiana*, V, 289. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorium...*, 327, ne donne pas la date de son décès : ce qui est une façon de reconnaître qu'il n'est pas mort à Ter Doest. — Voir la notice que lui consacre A. FRUYTIER dans le *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, V, 1366, Leyde, 1921.

(5) A. G. S. B., n° 357. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 100. — L. Ph. C. VAN DEN BERGH, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, II, n° 292 (regeste), éd. J. DE FREMERY, *Supplément op het Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, n° 192, voir aussi, n° 191). — Autre charte du même comte le 23 juillet 1276, A. G. S. B., n° 358. — L. Ph. C. VAN DEN BERGH, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, II, n° 318 (regeste), éditée par J. DE FREMERY, *Supplément op het Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, n° 185, La Haye, 1901.

(6) A. G. S. B., n° 1160. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 100. — L. Ph. C. VAN DEN BERGH, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, II, n° 328 (regeste).

(7) A. G. S. B., nos 362-363. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 102.

(8) A. G. S. B., n° 1113 ; éd. F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest... Codex diplomaticus*, 56, n° XXXII. — Cfr L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 95.

(9) A. G. S. B., n° 361 ; éd. F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest... Codex diplomaticus*, 56-58, n° XXXIII. — Cfr L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 100-101.

(10) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorium...*, 327 : *diversas officinas et cataractam perfecit*.

(11) W. H. JAMES WEALE, *Bruges et ses environs*, 194, Bruges, 1864. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 191. — A. HEINS, *Les granges monumentales des anciennes abbayes des Dunes et de Ter Doest dans la Flandre maritime*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XIII, 106, Gand, 1905. — J.-M. CANIVEZ, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines au XX^e siècle*, 117, n. 1, Forges-lez-Chimay, 1926. — L. DEVLIEGHER, *De vroegste gebouwen van baksteen in Vlaanderen*, dans *Bulletin van de Koninklijke Nederlandsche oudheidkundige Bond*, 6^e série X, 250, Voorburg, 1957. — H. JANSE et L. DEVLIEGHER, *Middeleeuwse bekappingsen in het vroegere graafschap Vlaanderen*, dans *Bulletin de la Commission royale des monuments et des sites*, XIII, 348-349, Bruxelles, 1962. — H. JANSE, *De abdijshuur van Ter Doest*, dans *Bulletin van de Koninklijke Nederlandsche oudheidkundige Bond*, 6^e série, XVII, 190, Voorburg, 1964, défendent la même thèse, mais avec des arguments techniques.

(12) [M. ENGLISH], *Lissewege, son église monumentale, son abbaye*, 25, 30-31, Bruges, 1930. — Il est suivi par L. DENDOVEN, *De abdij « Ter Doest », 13*, et L. DENDOVEN, *L'abbaye de Ter Doest*, dans *Congrès archéologique de France, CXX^e session, Flandre*, 65, Paris, 1962.

GUILLAUME III DE HEMME était originaire d'Oostkerke, dans le Franc de Bruges (1). Il commence son régime par une initiative qui sera, pour son abbaye, une source de longues difficultés : le 22 juillet 1279, il conclut un accord avec l'abbé des Dunes, Jean Servaes, son prédécesseur à Ter Doest, lui permettant de construire une écluse dans la digue de Frankendijk qui appartenait aux moines des Dunes : cette écluse devait permettre l'écoulement des eaux provenant des terres de Groede, propriété des moines de Ter Doest (2). On a de Guillaume de Hemme un vidimus du 27 octobre 1281 et une sentence arbitrale (3) du 18 avril 1282. Il est encore cité dans une charte (4) du 9 juillet 1284. Guillaume de Hemme dut connaître un gouvernement prospère car il construisit, aux dires du *Catalogue*, un réfectoire et un nouveau dortoir (5), il répara l'église et acheva de la sorte le monastère (6).

Enfin c'est Guillaume de Hemme qui aurait reçu à Ter Doest, vers 1281 ou 1282, l'évêque de Hamar en Norvège, le bienheureux Torphim (7), qui mourut exilé dans ce monastère (8) le 8 janvier 1285 et fut enseveli dans l'église abbatiale, devant le maître-autel (9). L'évêque légua à l'abbaye de Ter Doest deux coupes d'argent, une chape en hermine, ses deux chevaux et vingt livres parisis ; il fonda en outre un anniversaire avec pitance pour les moines et laissa une aumône pour les pauvres reçus à la porte (10). La mort de Torphim n'est qu'un épisode des relations que le monastère entretenait avec les pays scandinaves : mais ces relations n'ont jamais été si fréquentes que sous le gouvernement de l'abbé Guillaume III (11). Ce prélat mourut un 19 mars (12) en 1285 ou 1286.

(1) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 327.

(2) A. G. S. B., nos 1176-1183. — *Cronica et cartularium*, 330-331 ; cfr L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 105-107.

(3) A. G. S. B., n° 1197bis ; éd. H. OBBREN, *Onuitgegeven oorkonden uit de 13^e eeuw, betreffende Zeeland*, dans *Bijdragen en Mededeelingen van het Historisch Genootschap*, XLIX, 267.

(4) A. G. S. B., n° 1222 ; éd. H. OBBREN, *Onuitgegeven oorkonden uit de 13^e eeuw, betreffende Zeeland*, dans *Bijdragen en Mededeelingen van het Historisch Genootschap*, XLVII, 221.

(5) F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest...*, 17, peuvent en donner les dimensions : le réfectoire avait 154 pieds sur 42 de large, et le dortoir, « au-dessus du Chapitre », une longueur de 210 pieds. — J'ignore où les auteurs ont été chercher ces détails ; on remarquera que ces précisions ont été données en mesures archaïques.

(6) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 327.

(7) Vers 1281 ou 1282 : S. UNDET, *Sankt Thorfinn, Bishop av Hamar*, dans *Norske Helgener*, 245-262, Oslo, 1937. — G. VAN STEEN, *Een Noorse heilige die in Vlaanderen werd begraven*, dans *Uit het Land van St Olav*, XXIV, 40-44, Bussum, 1924 ; plutôt que vers 1284 : C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 317, et L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 113. — L'évêque de Linköping en Suède, Henri, passait vers la même époque à Ter Doest ; il en fait mention dans son testament, malheureusement mutilé, rédigé à Marseille le 11 avril 1283, J. G. LILJEGREN, *Diplomatarium Suecanum*, I, 622, Stockholm, 1829. — Une charte de cet évêque, datée du 21 février 1283 (n. st.), se trouve dans le chartier de Ter Doest, A. G. S. B., n° 1201. — Voir encore A. G. S. B., nos 1185, 1186, 1200.

(8) B. V. B., ms. 395, f° 1. — J. MOLANUS, *Natales sanctorum Belgii, ad 8 jan.*, Douai, 1616. — J. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 118, Louvain, 1708 (même texte, à peu de chose près, dans A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 304, Cologne, 1641). — *AA. SS.*, Janvier I, 548. — L'exposé de L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 113-115, est d'un romantisme échevelé.

(9) J. MOLANUS, *Natales sanctorum Belgii, ad 8 jan.* ; tous les auteurs cités à la note précédente donnent son épitaphe ; ajouter *Rond den Heerd*, I, 392, Bruges, 1866. — Sur l'histoire des reliques du bienheureux et leurs diverses translations, voir L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 116. — G. VAN STEEN, *Een Noorse heilige die in Vlaanderen werd begraven*, dans *Uit het land van St Olav*, XXIV, 40-44, et un article de J. V. N., *Op zoek naar het gebeente van Sint Thorfinn*, dans *Het Volk*, hebdomadaire du 27 août 1949.

(10) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 318-319, donne son testament.

(11) L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 109, qui en fait la remarque, analyse quelques documents ; en réalité, ce sont les relations entre la Flandre et les pays scandinaves qui mériteraient une étude d'ensemble.

(12) B. V. B., ms. 395, f° 4. — *Gallia christiana*, V, 261.

ARNOUL NEYHENSYS (1) était originaire de Lissewege. On le trouve cité pour la première fois, comme abbé, dans un acte (2) du 3 juin 1286. Il souscrit ensuite, le 14 juillet 1292, le testament d'Henri de Werhem (3) et, le 19 juillet 1293, celui du clerc Nicolas de Biervliet (4). On le trouve encore dans des actes du 10 novembre 1295 (5) et du 26 mars 1297 (n. st.) (6). On a de lui des vidimus du 23 juin 1297 (7) et du 22 août 1298 (8) pour l'abbaye de Spermalie (9). Sa dernière charte (10) est du 22 mai 1300.

Accablé de dettes — plus de 7.814 livres de Flandre et 17 sous — l'abbé Arnoul donna sa démission en juillet 1300, après une visite de l'abbé des Dunes (11). Les difficultés financières d'Arnoul s'expliquent. Sans doute avait-il été grand bâtisseur : aux dires du *Catalogue*, il avait entouré son monastère d'une muraille et fait construire un refuge pour ses moines à Bruges, non loin du pont de Rolekin (12), mais il avait été entraîné dans le conflit entre le roi de France et le comte Guy de Dampierre (13). Le comte pouvait bien promettre solennellement de le protéger, voire de l'indemniser pour toutes les poursuites qui pourraient lui être intentées, à lui ou à son convent du chef de son adhésion au parti du comte (14), en attendant, les moines se voyaient obligés de vendre au comte leur bétail, leur blé, leur avoine, leur fromage, bref tout ce que produisaient leurs terres, pour contribuer au ravitaillement de l'armée (15). Pour subsister ils durent recourir à l'emprunt et s'abandonner à la rapacité des usuriers (16).

(1) *Neyhensys* est la forme donnée par le *Catalogue*, tel que l'imprime C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 327 ; il y a peu de chance qu'elle soit originale. J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 118, ne cite pas cet abbé.

(2) A. G. S. B., n° 1246.

(3) A. G. S. B., n° 1306 ; éd. *Cronica et cartularium*, 648. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 120.

(4) A. G. S. B., n° 1321 ; éd. *Cronica et cartularium*, 633. — J. DE SMET, *Maître Nicolas de Biervliet, clerc des échevins de la ville de Bruges*, dans *Études d'histoire dédiées à la mémoire d'Henri Pirenne*, 143-159, Bruxelles, 1937.

(5) J.-B. KERVYN DE LETTENHOVE, *Codex Dunensis*, 267-268, n° 172, Bruxelles, 1875.

(6) F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest... Codex diplomaticus*, 666, n° XLI (mal daté 1).

(7) A. D'HERBOMEZ, *Histoire des châtelains de la maison de Mortagne. Preuves*, dans *Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai*, XXV, 89, Tournai, s. d.

(8) A. É. B., *Numéro bleu* 7454.

(9) Citons encore une attestation du 11 février 1298 (n. st.) délivrée par Arnoul aux religieuses du Nouveau Bois près de Gand, cfr ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Fonds du Nouveau Bois*, carton I.

(10) A. G. S. B., n° 1395.

(11) J.-B. KERVYN DE LETTENHOVE, *Codex Dunensis*, 526, n° 366. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 124. — Un évêque auxiliaire d'Utrecht s'adresse le 11 mai 1302 à Albert, abbé de *Capella prope Brugas*, pour lui réclamer une somme mise en dépôt à Ter Doest, A. FRUYTIER, *Guido Helenensis O. Cist.*, dans *A. S. É. B.*, LXIV, 19-27, Bruges 1914. — Albert est sans doute mis pour Arnoul ; la lettre parvint d'ailleurs au successeur de ce dernier.

(12) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire des archives de la ville de Bruges*, V, 108 et 325, Bruges, 1875. — A. DUCLOS *Bruges. Histoire et souvenirs*, 537, Bruges, 1910. — M. VERMANDER, *Handelsbedrijvigheid der abdij Ter Doest*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VIII, 142.

(13) Faisons remarquer à ce propos que le N., abbé de Ter Doest, qu'on peut trouver dans J. DE SAINT-GENOIS, *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre*, n° 763, Gand, 1843-1846, dans un acte du 21 mai 1295, n'est pas Nicolas : le nom de l'abbé est, sur l'original, laissé en blanc et le sceau du prélat fait défaut.

(14) A. G. S. B., n° 375 ; éd. F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest... Codex diplomaticus*, 66, n° XLI : cette édition est très médiocre et l'analyse de L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 120, n'est pas des plus claires (la pièce est, en outre, mal datée par ces auteurs). Pour l'intervention de l'abbesse et des chanoines de Messines, voir *Monasticon Belge*, III, fasc. 1, 223.

(15) A. G. S. B., n° 1359 ; éd. F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest... Codex diplomaticus*, 69, n° 45. — M. VERMANDER, *Handelsbedrijvigheid van Ter Doest*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VIII, 141 et 146.

(16) L'abbaye des Dunes connaissait, au même moment, un sort semblable, voir V. FRIS dans A. HEINS et V. FRIS, *Les granges monumentales des anciennes abbayes des Dunes et de Ter Doest...*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XIII, 78 et 79.

GUILLAUME IV DE DAMME, qui se démettra de sa charge (1) avant 1304, est sans doute le Guillaume Mostaert du *Catalogue* (2) : Damme serait le lieu de sa naissance. Il apparaît comme abbé dans un acte (3) du 16 février 1301 (n. st.). On a de lui un vidimus du 23 décembre 1302 pour l'Ecole Bogarde à Bruges (4).

Il apparaît ensuite dans un acte du 26 janvier 1303 (n. st.) du chartier de Saint-André-lez-Bruges (5). C'est sous Guillaume de Damme que le fameux convers de Ter Doest, Guillaume de Saeftinge, commença ses exploits. Ils eurent pour premier théâtre le champ de bataille de Groeninge à Courtrai, où le seigneur de son village, Jean de Renesse, commandait les milices flamandes (6). Plus tard, le convers s'en prendra à son abbé et ses mauvais traitements obligeront le malheureux à déposer la crosse et à se retirer à l'infirmerie du monastère. Ces événements sont datés : ils se sont passés en novembre 1308. Or, à ce moment, Guillaume de Damme, était démissionnaire. Les abbés Robert de Loos et Jacques de Baudelo (7) furent, en effet, les témoins des efforts désespérés que déploya l'abbé des Dunes pour retenir Guillaume de Damme à la tête de son abbaye (8). Or l'abbé Robert de Loos mourut (9) le 16 août 1304. C'est donc avant cette date qu'il faut placer la démission de Guillaume. Comme la démarche de l'abbé des Dunes, d'autre part, a eu lieu après la fête de la Pentecôte, c'est donc très probablement entre le 28 mai et le 16 août 1304 que notre abbé se retira. Sa démission eut pour cause, non l'attentat du convers de Saeftinge, mais une maladresse politique (10) qui suscita une campagne de dénigrement (11). Guillaume de Damme est inscrit dans le nécrologe au 18 février (12) ; on ne sait en quelle année il mourut.

GUILLAUME V DE CORDEWAEGHEN (13) succéda à son homonyme en 1304. Les deux visiteurs, les abbés de Loos et de Baudelo, avaient cru bon de lui décerner un certificat constatant qu'il n'avait pas pris part aux cabales dirigées contre son prédécesseur (14). Guillaume scella le 24 avril 1305 l'acte relatif au renouvellement du sceau de la ville de Bruges (15), et, le

(1) J.-B. KERVYN DE LETTENHOVE, *Codex Dunensis*, 224, Bruxelles, 1875. Voir ci-dessous, 52.

(2) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 327.

(3) ARCHIVES DE LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE À BRUGES, *Fonds de l'hôpital Saint-Jean*, charte 271.

(4) ARCHIVES DE LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE À BRUGES, *Fonds de l'Ecole Bogarde*.

(5) A. É. B., *Numéro bleu* 4543, original scellé.

(6) Cet épisode a été raconté par les *Annales Gandenses*, éd. FUNCK-BRENTANO, 94, Paris, 1896 et éd. H. JOHNSTONE, 90-92, Londres-Édimbourg, 1951 ; par le chroniqueur L. VAN VELTHEM, dans sa continuation du *Spiegel historial*, éd. H. VANDER LINDEN, W. DE VRESE etc..., II, 323-24, Bruxelles, 1931. — L. DELFOS, *1302 door tijdgenoten verteld*, 110, Anvers, 1931. — J.-F. VERBRUGGEN, *De slag der Gulden Sporen*, 148 et 297, Anvers, 1952.

(7) Loos, France, département du Nord ; Baudelo, abbaye située près de Gand.

(8) [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Codex Dunensis*, 224-227.

(9) *Gallia christiana*, III, 304. — C. LIAGRE, *Une liste des abbés de Loos, près Lille*, dans le *Bulletin de la Société d'études de la Province de Cambrai*, V, 62, Lille, 1903.

(10) Une lettre *praedjudicialis terrae Flandriæ*, écrite par lui ayant été interceptée, il avait commencé par nier en être l'auteur, puis avait fini par le reconnaître, KERVYN DE LETTENHOVE, *Codex Dunensis*, 221. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 134. — Nous sommes, ne l'oublions pas, en pleine guerre entre les communes de Flandre et le roi de France. Or cette guerre a écrasé les monastères flamands sous les contributions, voir F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest...* *Codex diplomaticus*, XLVII. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 132-133.

(11) [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Codex Dunensis*, 221, 222, 223.

(12) B. V. B., ms. 395, f° 3 ; C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 327, n'indique pas la date de son décès, non plus que L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 13.

(13) Né à Jabbeke affirment F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest...*, suivis par L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 135. — Cette précision fallacieuse provient d'un accident typographique dans l'édition du *Catalogue* dans C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328.

(14) J.-B. KERVYN DE LETTENHOVE, *Codex Dunensis*, 223.

(15) J. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire des archives de la ville de Bruges*, I, 200, Bruges, 1871.

13 mai suivant, le testament de Badeloge, fille de Willeman van der Meere (1). Guillaume V avait été cellérier avant de devenir abbé (2). A ce titre, il avait eu les frères convers du monastère sous sa direction et il est certain qu'il n'en avait pas toujours apprécié les services ni la soumission. C'est lui aussi qui fut la victime, en novembre 1308, des fureurs de Guillaume de Saeftinge. La politique nouvelle des abbés cisterciens, d'ailleurs sanctionnée par les dispositions du Chapitre général, qui, pour réduire les charges, tendait à louer les terres aux laïcs et, par conséquent, à réduire le nombre des convers, avait excité l'indignation du héros (3) de 1302. Il s'était oublié un jour jusqu'à se jeter sur son abbé et à le blesser gravement à coups de faux : il avait ensuite tué le cellérier d'une façon aussi barbare (4). Mais Guillaume, dut se retirer à l'infirmerie et donna peu après sa démission (5). Il mourut un 29 décembre (6).

GUILLAUME VI DE JABBEKE succéda à Guillaume de Cordewaeghen. C'est lui qui, le 26 août 1310, est obligé de vendre environ cinq cents mesures de terre labourée situées en différents endroits de Flandre pour satisfaire quelques-uns des créanciers de l'abbaye et couvrir les intérêts de la dette (7). L'opération projetée ne put-elle être exécutée à temps, ou la somme réalisée ne suffit-elle pas à satisfaire la meute des usuriers ? Ceux-ci bientôt se déclarèrent de nouveau à bout de patience. Pour trouver de l'argent, Guillaume VI engagea, le 13 janvier 1311 (n. st.), une cinquantaine de mesures de terre au portier du monastère, c'est-à-dire qu'il empruntait, contre mort-gage, au moine chargé du service des pauvres et qui disposait, à ce titre, d'un capital considérable constitué par la générosité des fidèles (8). Cette mesure donne une idée de la détresse du monastère. Le Chapitre général s'en émut et chargea, le 27 novembre 1314, les abbés de Cîteaux et des Dunes de se rendre à Ter Doest pour étudier sur place les moyens propres à redresser la situation. L'abbé de Clairvaux, empêché, se fit remplacer par l'abbé d'Aulne (9). A ce moment l'abbé Guillaume ne tenait plus la crosse : débordé par les événements, il l'avait à son tour déposée. Il est inscrit au 9 mars dans l'obituaire : *quondam abbas* (10).

(1) A. G. S. B., n° 1450. — *Cronica et cartularium de Dunis*, 684 et 928. — Meilleure édition J. ADRIAANSE, et L. M. VAN WERVEKE, *Versameling der akten der schepenen van Hulst*, dans *Jaarboek van de oudheidkundige kring « De vier Ambachten »*, 62, n° 23 ; voir aussi nos 21 et 22, Hulst, 1939.

(2) [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Codex Dunensis*, 222.

(3) La révolte de Guillaume de Saeftinge n'est pas le fait d'un individu isolé mais de tout un groupe, voir dans [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Codex Dunensis*, 229-230, et 240, certaines lettres qui laissent apparaître un véritable état de guerre entre les moines et les convers. Tous les torts n'étaient pas du côté de ces derniers, victimes de l'évolution économique. La révolte des convers de Ter Doest est d'ailleurs le dernier des 123 épisodes similaires que J. S. DONNELLY, *The Decline of the Medieval Cistercian Laybrotherhood*, New-York, 1949, a enregistrés entre 1168 et 1308.

(4) Les sources de cet épisode sont tout d'abord le passage des *Annales Gandenses* cité ci-dessus 338, note 6, ensuite le ms. 418 de la B. V. B. partiellement édité par le Baron J.-B. KERVYN DE LETTENHOVE sous le titre, peut-être inexact, de *Codex Dunensis*. — A ces travaux on ajoutera F. FUNCK-BRENTANO, *Philippe le Bel en Flandre*, 529-531, Paris, 1897, et surtout J. S. DONNELLY, *The Decline of the Medieval Cistercian Laybrotherhood*, New-York, 1949. Quant à la notice de Nap. DE PAUW, *Guillaume de Saeftingen*, dans *Biographie Nationale*, XXI, 963-965, Bruxelles, 1911-1913, elle est fort superficielle.

(5) B. V. B., ms. 418, n° DCCCLIII-DCCCLV — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 136.

(6) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328. Il ne figure pas dans le nécrologe.

(7) A. G. S. B., n° 1507. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 138-139. — La situation économique de l'abbaye doit encore avoir été aggravée par les charges financières résultant du traité d'Athis (1305).

(8) A. G. S. B., n° 1521. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 136-138 (corriger la date).

(9) A. G. S. B., n° 1563. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 140-141. — Aulne, lieu-dit Gozéc, prov. de Hainaut, cant. de Thuin.

(10) B. V. B., ms. 395, fo 3^{vo}. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328, lui assigne le 10 mars comme jour de décès.

NICOLAS II DE LISSEWEGE (1) adresse, le 26 avril 1314, en même temps que les abbés des Dunes, de Clairmarais et de Baudelo, une supplique au pape en faveur des moniales de Spermalie (2). L'enquête menée le 27 novembre 1314 par les abbés des Dunes et d'Aulne a fait apparaître au grand jour la situation catastrophique où les guerres incessantes et sans doute aussi l'évolution de l'économie ont conduit les finances de Ter Doest. Les dettes du monastère s'élèvent à neuf mille livres parisis : les rentes annuelles exigent douze cents livres. Le seul remède est donc de vendre des biens meubles ou immeubles jusqu'à concurrence des sommes nécessaires. Une liste des terres moins utiles à conserver est dressée : on y trouve inscrites en premier lieu, les îles de Heiligenberg, d'Alebrandswert, d'Oosthoek et de Bommena (3). En novembre 1316, avec l'autorisation des abbés de Clairvaux et des Dunes, Nicolas II vend aux moniales du Nouveau Bois près de Gand, cinquante et une mesures et cent vingt-cinq verges de terre situées à Hulst au lieu dit Herenisse (4). Le 24 décembre 1316, l'abbé de Clairvaux, assisté des abbés de Villers, d'Aulne, de Baudelo et de Grandpré (5), vient à nouveau examiner la situation de l'abbaye. Les moines ont licence de vendre des biens immeubles pour une somme de mille livres. Ils cèdent soixante-dix mesures de bonne terre au portier du monastère pour un total de cinq cent soixante livres de gros tournois, valant chacune douze livres parisis (6). Mais l'argent n'abonde toujours pas, car, le 19 mars 1318 (n. st.), l'abbé Nicolas reconnaît qu'il doit aux pauvres de la Porte une somme de quatre-vingt livres parisis pour deux années d'arrérages d'une rente perpétuelle due à celle-ci (7). Malgré tout, les opérations de l'abbé Nicolas semblent avoir été couronnées d'un certain succès, car le *Catalogue* résume en ces mots l'œuvre de son abbatiat : *qui usuras varias deposuit*. Nicolas de Lissewege mourut un 28 décembre (8). On n'a aucun renseignement sur les dernières années de son abbatiat.

HENRI II DE BRABANT délivre un vidimus (9) le 27 février 1327 (n. st.). En 1329, on trouve son nom en tête d'un document fort important : l'abbé des Dunes, *abbas pater* de Ter Doest, fait une enquête sur la situation matérielle de sa filiale : il l'a trouvée à ce point chargée de dettes, sans compter la dette consolidée sous forme de rentes annuelles, qu'il décide, de concert avec l'abbé Henri, de réduire le nombre des religieux au prorata des ressources amoindries du monastère : quarante-huit moines de chœur et quarante-cinq convers. L'acte stipule que, si l'abbaye venait un jour à retrouver quelque prospérité, une nouvelle décision pourrait annuler celle qui vient d'être prise (10). C'est sans doute Henri de Brabant qui est inscrit au 31 juillet dans le nécrologe de Ter Doest (11).

(1) F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest*..., 21, l'appellent « Nicolas Layenwerd, de Lissewege ». Je crois que ce « Layenwerd » est un doublet du « Lancsweert » que C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum*..., 327, accole, dans son édition du *Catalogue* à Nicolas I Cleywaert.

(2) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE SPERMALIE À BRUGES, *Theca* V, original.

(3) Pays-Bas, prov. de Zélande. — A. G. S. B., n° 1563. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege*..., 140-141.

(4) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Fonds du Nouveau Bois*, carton II (ancien I, 51).

(5) France, département des Ardennes.

(6) A. G. S. B., n° 1586.

(7) A. G. S. B., n° 1592. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege*..., 141-142.

(8) B. V. B., ms. 395, f° 16^{vo}. — *Gallia christiana*, V, 262. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum*..., 328, ne donne pas son obit.

(9) ARCHIVES DE LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE À BRUGES, *Fonds de la Potterie*, n° 137bis.

(10) A. G. S. B., n° 1639. — Sur la crise économique à Ter Doest, voir les lignes de V. FRIS dans A. HEINS et V. FRIS, *Les granges monumentales des anciennes abbayes des Dunes et de Ter Doest*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XIII, 82, Gand, 1905.

(11) B. V. B., ms. 395, f° 91^{vo} et ms. 307, f° 91^{vo}. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum*..., 328.

PIERRE, natif d'Axel en Zélande, était abbé (1) en janvier 1331. Du consentement de l'abbé de Clairvaux, il conclut le 8 septembre 1334 une convention avec l'abbé des Dunes, Lambert, relative aux difficultés pendantes entre les deux abbayes au sujet des canaux et des écluses de leurs domaines respectifs de Frankendijk et de Groede (2). Pierre figure encore comme témoin dans une donation (3) faite en 1337. Il résigna sa charge au Chapitre général (4) en 1338, pour prévenir, rapporte un document de 1342, une sanction infamante relative à son administration (5). Il devint, dans la suite, confesseur chez les moniales du Nouveau Bois à Gand. En reconnaissance de la bonne hospitalité qu'il avait trouvée chez ces religieuses, il leur fit don d'une rente de quarante sols destinée à améliorer le bien-être des malades de l'infirmerie. L'abbé de Clairvaux approuva ces dispositions (6) le 21 avril 1342. Pierre d'Axel est inscrit au 18 décembre dans l'obituaire (7).

MICHEL DE KEYSERE (8) était prieur de Ter Doest au moment où il fut élu abbé (9). Il était originaire d'Ostende et fort jeune encore (10). On a conservé le compte-rendu d'une délibération capitulaire tenue sous sa direction (11) les 19 juin et 4 juillet 1340. La question soulevée était de savoir si on continuerait à louer les possessions les plus éloignées de l'abbaye ou si on reviendrait au faire-valoir direct, ainsi que le réclamaient les usages de l'Ordre. La majorité se prononça pour le maintien du régime de location aux séculiers, seul mode d'exploitation rentable. Le 4 juillet, il fut donc décidé d'adresser au Chapitre général de l'Ordre une requête en ce sens. Cette démarche provoqua, le 1^{er} janvier 1341, la visite des abbés de Clairmarais et de Baudelo, mandatés par l'abbé Jean de Cîteaux : ils ne purent que reconnaître le bien fondé de la façon de voir des moines de Ter Doest (12). Michel de Keysere voulut mettre fin aux contestations de voisins mal disposés qui avaient opposé, pendant trop longtemps, ses moines à ceux des Dunes au sujet des écluses et des canaux de dérivation de leurs domaines mitoyens de Zélande, affaire dans laquelle son prédécesseur l'abbé Pierre d'Axel ne semble pas avoir agi avec une entière droiture. Michel de Keysere, lui, s'en remit pleinement à l'arbitrage de l'abbé Lambert des Dunes, qui était à la fois son adversaire et son père immédiat. Le 24 juillet 1342, il appendait son sceau à la sentence, pourtant sévère, de ce dernier (13). L'abbé des Dunes avait cru, en 1329, devoir contingerter sévèrement le nombre des moines de Ter Doest, en tenant compte des ressources du monastère. Ce nombre semble avoir été trop bas : les moines peuvent difficilement

(1) F. VAN DE PUTTE, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Groeninghe*, 39, 42, 44 et 46, Bruges, 1852. — B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge (1238-1578)*, dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, 92, Courtrai, 1952.

(2) A. G. S. B., n° 1795. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 147, 152-154.

(3) A. G. S. B., n° 1707.

(4) A. G. S. B., n° 1730.

(5) A. G. S. B., n° 1775. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 148.

(6) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Fonds du Nouveau Bois*, carton III, (ancien J 108).

(7) B. V. B., ms. 395, f° 16. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328. — A. FRUYTIER, lui consacre une notice dans le *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, II, 1100, Leyde, 1912.

(8) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328, emploie la forme latinisée que l'on retrouve dans l'A. É. B., *Numéro bleu* 1716.

(9) A. D. N., 28 H 81, pièce 1678.

(10) *Oorspronck van diversche abdyen*, f° 218, aux A. G. S. B., ms. 152/38. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 149.

(11) A. G. S. B., n° 1741 ; éd. *Cronica et cartularium*, 711-715. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 149-151 ; le document précise qu'il y a plus de trente ans qu'on a renoncé au faire-valoir direct ; cela correspondait d'ailleurs à un phénomène général dans l'Ordre cistercien à cette époque, J.-M. CANIVEZ, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines au XX^e siècle*, 18, Forges-lez-Chimay, 1926.

(12) A. G. S. B., n° 1741. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 152.

(13) A. G. S. B., n° 1775. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 152-154.

faire face à toutes leurs obligations liturgiques ; le 9 mai 1345, l'abbé des Dunes le releva à cinquante-cinq moines de chœur, plus un abbé (1). On retrouve encore le nom de l'abbé dans des actes du 1^{er} octobre 1349 (2), du 20 août 1350 (3) et du 17 novembre 1356 (4). Michel de Keysere disparaît après cette date. Il mourut un 16 ou un 17 mars (5).

GUILLAUME VII DE SMIDT, né à Bassevelde (6), était docteur en théologie (7). Il n'apparaît pas dans les chartes avant le 27 février 1364 (n. st.) : une nouvelle fois la question de l'écoulement des eaux de la grange de Groede à travers les terres de ceux des Dunes était portée devant l'abbé de Clairvaux. Cette fois, le prélat bourguignon condamna les moines de Ter Doest à combler leur canal et à déplacer leur écluse (8). Mais une intervention de Guillaume de Smidt auprès de l'*abbas-pater* réussit à faire annuler cette ordonnance (9) : dans sa lettre à l'abbé Gautier des Dunes, Guillaume reconnaît que la situation financière de son monastère s'est quelque peu améliorée depuis le début du siècle : l'obliger à de telles dépenses, c'est tout remettre en question. Que cette modeste prospérité ait été bien réelle, c'est ce qu'attestent les constructions qu'entreprend l'abbé Guillaume : un nouveau cloître, un quartier abbatial. La mort, il est vrai, l'oblige à laisser son successeur achever ce dernier (10). Guillaume de Smidt paraît une dernière fois dans les chartes le 29 avril 1372 (11). On perd ensuite sa trace. Il mourut un 3 octobre (12).

JEAN IV DE HULST (13), ainsi appelé sans doute du nom de son lieu d'origine (14), apparaît pour la première fois dans une charte du 12 septembre 1385 : il s'agit d'un accord avec l'abbaye des Dunes au sujet du système des écluses dans les polders de Frankendijk et de Nieuwe Frankendijk (15). Il assiste, le 3 mai 1388, à la translation de la relique du saint Sang de

(1) A. É. B., *Numéro bleu* 1716. — Une trentaine de moines ont souscrit ce document.

(2) A. V. B., *Chartes politiques*, 1^{re} série, 471. — L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire des archives de la ville de Bruges*, I, 508, Bruges, 1871, avec une description du sceau de cet abbé, que l'on peut comparer à la planche insérée par L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, entre les pages 154 et 155.

(3) A. G. S. B., n° 1858.

(4) A. G. S. B., n° 1830.

(5) B. V. B., ms. 395, f° 39 et *Gallia christiana*, V, 262 ; B. V. B., ms. 307, f° 29^{vo}. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorium...*, 328, inscrit sa mort au 18 mars.

(6) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Kaprijke. — La *Series abbatum* l'appelle *Wilhelmus de Bassevelde*, éd., C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorium...*, 326, qui précise : *Wilhelmus Smetius, de Bassevelde*.

(7) Les annotations du bréviaire de Ter Doest, B. V. B., ms. 307, f° 92^{vo}, disent *sacre pagine doctor eximius*, ce que C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorium...*, 326, glose : *Sacrae Theologiae doctor subtilis*. Au sujet de ses écrits, voir ci-dessus, 323. — C'est probablement au temps de l'abbé Guillaume de Smidt (vers 1358-1360) que les frères de Ter Doest prièrent Jean Ruusbroec de leur faire parvenir une traduction latine de son traité *Gheesteliche Brulocht*, dont l'idiome légèrement « dissonant » (*theutonicum brabantinum*) avec le leur, ne leur permettait pas de goûter pleinement la saveur ; voir le texte de la lettre de Guillaume Jordaens dans A. COMBES, *Essai sur la critique de Ruusbroec par Gerson*, I : *Introduction critique et dossier documentaire*, 591-615, Paris, 1945.

(8) A. G. S. B., nos 1986-1989. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 156-158, corrige la date donnée *more gallicano*.

(9) A. G. S. B., nos 1995-1996. — L'abbé de Smidt peut enregistrer, le 4 août 1367, l'acquisition de deux mesures et 47 verges de terre situées à Valkenisse, dans l'Oostpolder. Ces terres, acquises avec l'autorisation de l'abbé, reviendront à la « porte » de Krabbendijk après la mort de l'acquéreur, A. G. S. B., n° 2011 ; cf. L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 158-159.

(10) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorium...*, 328.

(11) A. G. S. B., n° 2033.

(12) B. V. B., ms. 307, f° 92^{vo} ; ms. 395, f° 13^{vo}, f° 88. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorium...*, 328. — Excellente notice biographique par V. FRIS dans *Biographie nationale*, XXII, 834-835, Bruxelles, 1914-1920.

(13) On trouve un moine de Ter Doest, de ce nom, dans une pièce du 9 mai 1345 (A. É. B., *Numéro bleu* 1716) ; j'ai peine à croire qu'il s'agisse du futur abbé, mort en 1417.

(14) C'est l'opinion, notamment, d'A. J. FRUYTIER dans une notice du *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, II, 621.

(15) A. G. S. B., n° 2082 ; L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 159-161.

Bruges, dans un nouveau cylindre, par Guillaume évêque d'Ancône (1). Jean de Hulst réussit, en 1395 à obtenir du comte Albert de Hollande la modification d'un droit de procuration, assez onéreux, qu'il lui devait du chef de la cour de Krabbendijk (2). Le 11 mai 1400, l'abbé Jean conclut un accord avec les éclusiers de Eyens et de Reigersvliet au sujet de l'entretien d'une éclusette, appelée *moneken speye*, construite par la ville de Bruges, en 1297, au débouché du canal de Lissewege (3). Une autre affaire, mais où l'abbaye ne semble pas directement intéressée, amène Jean de Hulst à prendre part, le 31 janvier 1404 à une consultation au sujet de l'entretien de la digue de Slepeldam avec les députés du Franc de Bruges (4).

Jean de Hulst passe pour avoir joui de la faveur du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi (5). Ce dernier l'aurait entraîné dans le parti du pape d'Avignon (6) : il lui aurait obtenu, en retour, l'usage de la mitre et des *pontificalia* (7). Il est vrai que l'abbé de Hulst joua un rôle politique assez important : c'est ainsi qu'il est envoyé en mission à Paris, auprès du roi, avec les députés des Quatre Membres des Etats de Flandre, (8) peu avant le 17 juillet 1403 ; le 17 février 1414, il prend part à une assemblée des trois Etats de Flandre qui se tient à Bruges (9). De son amitié avec Thierry de Gherbode, conseiller du duc, il reste un témoignage éloquent : le manuscrit contenant des œuvres de Cassiodore, de Pierre de Vignes et de quelques autres, prêté à vie au célèbre maître des comptes (10) le 12 février 1412. Jean de Hulst mourut un 16 ou un 17 août (11), après 1412, sans doute en 1417 (12).

THOMAS VINDEGOET était originaire de Blankenberge (13). En 1410, il était rentier à Krabbendijk (14). Il fut élu abbé en 1417 et confirmé la même année, par l'abbé des Dunes. Il aurait reçu, toujours en 1417, la bénédiction abbatiale des mains de Jean de Thoisy, évêque de Tournai (15). Thomas mourut (16) le 11 novembre 1426.

(1) C. CARTON, *Essai sur l'histoire du saint Sang*, dans *A. S. É. B.*, XI, 89 et 121, Bruges 1849.

(2) A. G. S. B., n° 2110. — Le 16 novembre de la même année, le comte Guillaume VI souscrit les conventions arrêtées par son père et l'abbaye de Ter Doest (*Ibidem* : transfixe). — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 162-163.

(3) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire des archives de la ville de Bruges*, Introd., p. 391-393, Bruges, 1878.

(4) W. PREVENIER, *Handelingen van de Leden en van de Staten van Vlaanderen (1384-1405)*, 299, Bruxelles, 1959.

(5) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328.

(6) Le 3 juin 1379 il apposait encore son sceau au manifeste urbaniste lu à Gand par l'abbé de Baudelo, Gérard van de Zijpe ; celui-ci, on le sait, passa en 1392 au parti clémentin, N. DE PAUW, *L'adhésion du Clergé de Flandre au pape Urbain VI*, dans *B. C. R. H.*, LXXIII, 694, Bruxelles, 1904. — É. DE MORBAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, IV, 18, Bruxelles, 1949.

(7) L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 159 (on ne tiendra pas compte de sa malheureuse incise « probablement Urbain VI »). A. FRUYTIER dans sa notice du *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, II, 621.

(8) Ed. SCOTT et L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Le Cotton manuscrit Galba B I*, 31, 474, Bruxelles, 1896. — W. PREVENIER, *Handelingen van de Leden en van de Staten van Vlaanderen*, 275, Bruxelles, 1959.

(9) Th. DE LIMBURG STIRUM, *Le chambellan de Flandre et les sires de Ghistelles*, 159, Gand, 1868.

(10) P. FAIDER, *Catalogue des manuscrits conservés à Namur*, 464-466, Gembloux, 1934.

(11) B. V. B., ms. 395, f° 10v° et f° 74v°. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328.

(12) L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 163. — A. FRUYTIER, dans sa notice du *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, II, 621.

(13) Prov. de Flandre occidentale, cant. de Bruges.

(14) A. G. S. B., n° 2120.

(15) *Gallia christiana*, V, 262. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 164.

(16) B. V. B., ms. 395, f° 97 v°. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328, met : le 19 novembre. — Notice d'A. FRUYTIER dans *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, V, 1023, Leyde, 1921. — Son épitaphe, toujours conservée, est reproduite par E. VANDEN BUSSCHE, *Blankenberghe et son passé historique*, dans *La Flandre*, VI, 31, Bruges, 1874-1875, et dans L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 164-165.

JACQUES SCHAEF, brugeois d'origine, avait été moine des Dunes (1). Il était cependant prieur à Ter Doest lorsqu'il fut appelé à prendre la succession de Thomas Vindegoet (2) le 24 janvier 1427. Il semble avoir joui de la faveur du duc de Bourgogne : c'est lui qui va à Arras, le 17 février 1438, implorer la pitié du prince en faveur des Brugeois révoltés (3) : le 11 décembre 1440, il accompagne les magistrats et les doyens des métiers qui vont s'humilier devant Philippe le Bon hors de la porte Sainte-Croix, et, lorsque le duc pardonne, il entonne le *Te Deum* avec les abbés de l'Eeckhout et de Zoetendale (4). Le 27 avril 1455, il assiste à la dédicace du nouveau chœur de l'église abbatiale d'Oudenburg, (5) et le 1^{er} mai 1457, il est présent, toujours à Oudenburg, à la translation des restes de saint Arnoul (6). En novembre de la même année, il préside l'élection du nouvel abbé des Dunes, Jean Crabbe (7). Jean SchaeF mourut un 27 mars (8) ; comme Laurent de Vriendt ne lui succéda pas avant le mois de juillet 1459, il est possible qu'il se soit démis de ses fonctions abbatiales (9).

LAURENT DE VRIENDT (10) était né à Bieselinge dans l'île de Zuid-Beveland. Il succéda à Jacques SchaeF en 1459, car sa nomination fut ratifiée à Rome le 24 juillet 1459 (11). Les granges de Krabbendijk et de Monsterhoek furent reconstruites durant son abbatiat (12). Laurent avait dû recourir pour cela à l'emprunt : l'abbé de Clairvaux avait consenti, en 1464, à acheter à l'abbaye de Ter Doest, pour deux cents livres de gros, une rente annuelle et perpétuelle de dix livres : le document du 26 février 1464 (n. st.) énumère les difficultés au milieu desquelles se débat l'abbaye et en dénonce les causes : les troubles et les guerres, la multitude des créanciers, les progrès de la mer en Zélande (13), les nouvelles tailles imposées pour

(1) L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 165. — On ne trouve cependant pas son nom dans les listes de moines publiées par le chroniqueur de But, *Cronica et cartularium*, 69-71.

(2) U. BERLIÈRE, *Miscellanea Vaticana*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis van het aloude Hertogdom Brabant*, V, 449, Anvers, 1906. — Le procureur à Rome de Jacques SchaeF s'engage, en son nom, le 7 février 1427, à payer divers « services » : U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum*, n° 1383, Rome, Bruges, Paris, 1904.

(3) *Die Excellente Cronike van Vlaenderen*, f° XCVIII, Anvers, 1531. — J. MEYERUS, *Commentarii sive Annales*, f° 292v°, Anvers 1561. — [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Histoire de Flandre*, IV, 320, Bruxelles, 1849. — Sur ces événements voir H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, II, 360-362, Bruxelles, 1922.

(4) *Die Excellente Cronike van Vlaenderen*, f° CVI, Anvers, 1531. — [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Histoire de Flandre*, IV, 338. — Zoetendale, abbaye située à Maldegem, prov. de Flandre orientale, cant. d'Eeklo.

(5) Pays-Bas, prov. de Zélande.

(6) Voir *Monasticon Belge*, III, fasc. 1, 67, Liège, 1960.

(7) *Gallia Christiana*, V, 291. — F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest...*, 24. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 165, citant *Oorspronck van diversche abdyen*, f° 218v°, assure qu'il fut nommé « vicaire général de l'Ordre ». Il est à peine nécessaire de faire remarquer que la charge de vicaire de l'abbé de Cîteaux en Flandre n'apparaît pas avant la fin du XVI^e siècle.

(8) B. V. B., ms. 395, f° 4v°. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328.

(9) Dans ce cas, il est possible qu'il soit mort en 1461, comme l'assurent F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest...*, 24, et L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 165. Mais il est difficile de dire sur quelle source ils s'appuient.

(10) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328, l'appelle *Amici*, ce qui est la traduction de la forme génitive (*Vrients*) de *De Vrien[d]t*.

(11) ARCHIVES VATICANES, *Reg. Vatic.*, 471, f° 299 (fiche de dom U. BERLIÈRE à la Bibliothèque de Maredsous) Son procureur s'étant engagé à payer pour lui un « service commun » de 136 florins et cinq petits services, il recevait quittance les 6 et 24 août 1459 : U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum*, n° 1698, 1699, 1700.

(12) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328.

(13) Sur les inondations en Zélande, voir le rapide exposé d'A. J. FRUYTIER, *De bedijningen door onze Vlaamsche abdijen, bijzonder de Cisterciënserabdijen Duinen en Ter Doest in Zeeland*, dans *Handelingen van het V^e en VI^e Philologencongres. Brugge, 1922*, 229, Bruges, 1923. — G.-G. DEPT, *Étude critique sur une grande inondation marine à la côte flamande (le 19 novembre 1404)*, dans *Études d'histoire dédiées à la mémoire de Henri Pirenne*, 105-124, Bruxelles, 1937.

l'entretien du port de l'Écluse (x), les impôts levés par le Saint-Siège pour la croisade contre l'Infidèle. En un mot : la situation du monastère est déplorable (2).

Charles le Téméraire introduit l'abbé de Vriendt, en juillet 1470, comme représentant du Clergé du Franc, dans une commission de membres des États de Flandre réunis pour discuter des remèdes à apporter à l'ensablement du Zwijn (3). Laurent de Vriendt assiste encore, le 10 mars 1471, en l'église Notre-Dame de Bruges, à la translation des reliques de saint Boniface et de ses compagnons dans un nouveau reliquaire (4). Enfin on le retrouve une dernière fois dans le cortège qui conduit, le 30 avril 1478, l'archiduc Maximilien d'Autriche à l'église Saint-Sauveur de Bruges, où va se tenir le treizième Chapitre de la Toison d'Or (5). Quelques semaines plus tard, il résignait sa charge, se réservant une pension de soixante livres tournois (6). Au moment où le pape Martin V acceptait cette résignation, le 27 juillet 1478, Laurent de Vriendt était entré dans le repos éternel : il était mort le 28 ou le 29 juin (7).

HENRI III KEDDEKIN était originaire de Wesel dans le duché de Clèves (8) : sa famille était établie à Bruges, car son frère Burchard était chanoine de Saint-Donatien et curé de Loppem (9) ; leur oncle, Franco Keddekin, était également chanoine de Saint-Donatien et prévôt de Saint-Pierre de Torhout (10). Henri avait été infirmier de Ter Doest (11) et, plus tard, receveur des rentes du monastère en Zélande (12). Il est nommé abbé (13) le 27 juillet 1478. Il résigna sa charge (14) en 1491, sans doute pour des motifs de santé, car il mourut à Krabbendijk (15) le 14 mars 1492 (n. st.). Le notaire Rombaut de Doppere, qui trouve chez ses contemporains plus de vices à flétrir que de vertus à louer, lui consacre un bref éloge mortuaire : *vir bonus et probus* (16). Henri Keddekin doit avoir eu des goûts de bibliophile, car il a fait peindre ses armoiries en marge d'au moins deux manuscrits : l'un conservé à la B. V. B., ms. 39, et l'autre aux A. G. S. B., ms. 49/18 ; ce dernier codex, l'*Explanatio super Ysaiam* de saint Jérôme, a été exécuté sur son ordre,

(1) *Sluis*, Pays-Bas, prov. de Zélande.

(2) A. G. S. B., n° 2395 ; cf. L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 166-167 (corriger, bien entendu, la date).

(3) I. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents de la ville d'Ypres*, III, 286-288, n°1026, Bruges, 1856. — L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire des archives de la ville de Bruges*, VI, 30, Bruges, 1876 ; sur ces travaux, voir A. DE SMET, *Histoire du Zwijn*, 21, s. l. n. d. (édition flamande : *Geschiedenis van het Zwijn*, 20, Anvers, s.d.).

(4) *AA. SS.*, juin 1, 496. — Je ne sais pourquoi le procès verbal — dont je n'ai pu voir l'original — met *Jacobus* au lieu de *Laurentius* ; ou serait-ce la date qui serait inexacte ?

(5) A. VIAENE, *Het 13^e Oordekapittel van het Gulden Vlies (1478)*, dans *West-Vlaanderen*, VIII, 66, Tielt, 1959.

(6) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri oblig. et solut.*, n° 1847.

(7) B. V. B., ms. 395, f° 62v°. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328. — A. FRUYTIER lui consacre une notice dans le *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, I, 114-115, Leyde, 1912. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 167, a reproduit des fragments de sa pierre tombale ; elle était armoriée, comme d'ailleurs le sceau de l'abbé.

(8) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328. — H. DUSSART, *Fragments inédits de Rombout de Doppere. Chronique brugeoise de 1491 à 1498*, 22, Bruges, 1892.

(9) Prov. de Flandre occidentale, canton de Bruges.

(10) H. DUSSART, *Fragments inédits...*, 22. — [J.-F. FOPPENS], *Compendium chronologicum*, 153-154, Bruges, 1731. — Torhout, prov. de Flandre occidentale, cant. de Torhout.

(11) A. G. S. B., n° 2395 ; A. É. B., *Oud herkeijch archief*, 149/3704, n° 1.

(12) *Oorspronck van diversche abbdyen*, f° 218v° aux A. G. S. B., ms. 152/38. — F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON] *Chronique de Ter Doest...*, 24 ; — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 167.

(13) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri oblig. et solut.*, n° 1847 ; l'abbé Laurent étant mort entretemps, cette nomination fut réitérée le 14 août suivant, *ibidem*, n° 1848.

(14) H. DUSSART, *Fragments inédits...*, 19. — Le 23 décembre 1491, il se voit assigner une pension de 60 livres de gros, E. BROUETTE, *Les « libri annatarum » pour les pontificats d'Eugène IV à Alexandre VI, IV : Pontificats d'Innocent VIII et d'Alexandre VI (1484-1603)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, XXIV, 89, n° 261, Bruxelles-Rome, 1963.

(15) B. V. B., Ms. 395, f° 39 ; C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328.

(16) H. DUSSART, *Fragments inédits...*, 22.

à Ter Doest même, par le frère Antoine de Deckere (1). Il acheta de plus, en 1482, les trois volumes de la *Summa Pantheologica* de Raynier de Rivalto : ce sont les ms. 238-241 de la Bibliothèque Publique de la Ville de Bruges (2).

MARTIN WEYTS (Wyts) était Brugeois de naissance (3). Il fut curé de Krabbendijk (4) de 1488-1489 à 1491 et fut élu abbé après la résignation d'Henri Keddekin (5). Gilles de Baerdekere, suffragant de l'évêque de Tournai, lui donna la bénédiction abbatiale le 31 janvier 1492, dans la chapelle du refuge de Ter Doest à Bruges (6). Les mois suivants on le trouve à Malines comme député du Clergé du Quartier de Bruges aux Etats Généraux (7) : mais, en 1494, il est absent au Chapitre général à Cîteaux (8). Il était, d'après la tradition de son monastère, savant et éloquent (9). C'est lui, sans doute, cet abbé de Ter Doest qui, aux dires de Rombaut de Doppere, était présent à l'installation du prévôt François de Busleyden à Saint-Donatien (10), car Martin Weyts mourut le 28 mars 1501 ou 1502 (11).

ADRIEN LANCHALS (12) lui aurait succédé, d'après le *Catalogue*. Mais on ne le trouve dans aucun document d'archives (13). Il aurait étudié à Paris, d'où il serait revenu avec le grade de bachelier formé. Il serait mort un 26 août (14).

JEAN V NETTEGRAVE (Vettegrave) (15), Brugeois de naissance, aurait été un bâtisseur ; il aurait fait construire la grange de Groede (16) et, à Ter Doest même, une chapelle en l'honneur de la Sainte Trinité (17). Il est mentionné dans plusieurs actes de vente (18), en 1506, 1508, 1510 et 1512. Il figure au nécrologe le 21 février (19) 1512 ou 1513.

(1) A. DE POORTER, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Publique de la Ville de Bruges*, 54. — *Tentoonstelling van miniaturen en boekbanden*, 37-38, n° 31, et 56-57, n° 60, Bruges, 1927. — B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *Bij het VIII^e eeuwfeest van de H. Bernardus*, dans *Collationes Brugenses*, XLIX, 269 et 271, Bruges, 1953.

(2) A. DE POORTER, *Catalogue des manuscrits...*, 278-281 ; le ms. 241 ne comporte que la table.

(3) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328.

(4) A. FRUYTIER, *Krabbendijke in Zeeland*, dans *Biehof*, XXX, 100, Bruges, 1924.

(5) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri oblig. et solutionum*, n° 1898.

(6) H. DUSSART, *Fragments inédits...*, 19. — U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Cambrai et de Tournai*, 139, Bruges, 1905.

(7) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire des archives de la ville de Bruges*, VI, 358, Bruges, 1876.

(8) J.-M. CANIVEZ, *Statuta capitulorum generalium Ordinis Cisterciensis*, V, 93, Louvain, 1937.

(9) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328.

(10) H. DUSSART, *Fragments inédits...*, 64-65.

(11) B. V. B., ms. 395, f° 41 v° ; il serait resté abbé dix ans d'après l'*Oorspronch van diverse abdijen*, f° 218v°, aux A. G. S. B., ms. 152/38 ; je suppose que c'est sur ce renseignement, cité par L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 168, que s'appuie A. FRUYTIER, dans sa notice du *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, VII, 1319, Leyde, 1927, pour situer l'année de sa mort en 1501/1502.

(12) Son nom dénonce incontestablement une origine brugeoise.

(13) F. VAN DE PUTTE] et C. CARTON], *Chronique de Ter Doest...*, 25, assurent qu'il « bénit, par ordre de l'évêque de Tournai, l'église de Jérusalem à Bruges... le 16 janvier 1449 ». Comment aurait-il succédé ; dans ces conditions, à Martin Weyts ?

(14) B. V. B., ms. 395, f° 11 et f° 77v°. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328.

(15) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328, manifeste une hésitation sur la forme du nom ; J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 119, Louvain, 1708, de son côté, écrit *Wettegraet* ; l'obituaire, à la B. V. B., ms. 395 : *Nettegrave*.

(16) Pays-Bas, prov. de Zélande.

(17) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 170.

(18) A. G. S. B., ms. 98/685, 71/2059, 75/1952 et 75/1953.

(19) B. V. B., ms. 395, f° 3.

GUILLAUME VIII PIETERS, né à Saaftinge, bachelier en théologie (1), est nommé abbé (2) le 22 mars 1514. Il mourut un 28 septembre (3).

JOSSE ARENTS, né à Termonde (4), n'est pas mentionné dans les documents d'archives. Le *Catalogue* lui attribue la construction du maître-autel et d'un quartier abbatial au refuge de Bruges (5). Il mourut (6) le 12 mai 1525.

GILLES VAN DER ELST, lui aussi originaire de Termonde, était coadjuteur de l'abbé Josse avec droit de succession. Il fut installé le 8 juin 1525 par maître Henri de Bailleul, doyen de Saint-Sauveur de Bruges. Cette façon absolument illégale de procéder, mais que l'on comprend, — les moines de Ter Doest ont voulu éviter la commende, — provoqua les protestations de l'abbé des Dunes, père du monastère. Gilles reconnut son erreur. Un accord aurait été trouvé et Gilles fut régulièrement installé par Robert Le Clercq, abbé des Dunes, le 3 juin suivant (7). Gilles van der Elst aurait fait exécuter des travaux au refuge de Bruges (8). Aux dires du *Catalogue*, il aurait également fait restaurer le réfectoire et le dortoir de Ter Doest (9). Il mourut à Bruges (10) le 28 mai 1536. Sa dépouille fut ramenée à Ter Doest et ensevelie dans la salle capitulaire (11).

JEAN VI HUYSENS, originaire d'Axel en Zélande, ne fit que passer sur le siège abbatial. Il mourut (12) le 15 septembre 1537.

PIERRE II VAN DE DRIESSCHE était né à Zaffelare (13) vers 1503. Il avait fait ses études à Bruges à l'école des Bogards (*Bogardenschool*) (14). Il serait entré à Ter Doest (15) vers 1529. Plus tôt sans doute, si on songe qu'il fut nommé curé de Krabbendijk en 1532/33 et le resta (16) jusqu'en 1537. Il avait à peine trente-quatre ans lorsqu'il succéda à Jean Huyssens en 1537. Le *Catalogue* lui attribue la construction d'une nouvelle cuisine et diverses réparations.

(1) *Professor sacrae paginae*, dit C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328. — Saaftinge, Pays-Bas, prov. de Zélande.

(2) * ARCHIVES VATICANES, *Reg. Léon X*, n° 7490-7494, cir 7521 * (fiche de dom U. BERLIÈRE, à la Bibliothèque de Maredsous).

(3) B. V. B., ms. 395, f° 3. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328.

(4) Prov. de Flandre orientale, cant. de Termonde.

(5) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328.

(6) B. V. B., ms. 395, f° 6v°. — Le 17 mai 1527 d'après C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328; corrigez la coquille d'A. DE POORTER, *Quelques notes sur l'obituaire de Ter Doest*, dans *A. S. É. B.*, LXIV, 10, Bruges, 1914, à la date du 12 mai.

(7) A. G. S. B., *Registre de l'abbé Le Clercq* (non côté), I, f° 89-90. — L'abbé de Clairvaux approuva, le 11 août 1526, la façon d'agir de Robert Le Clercq.

(8) Une pierre à ses armes y subsiste encore, B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen te Brugge*, 41, Bruges, 1963.

(9) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328.

(10) B. V. B., ms. 395, f° 7. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328.

(11) *Oorspronck van diversche abdijen*, f° 221 aux A. G. S. B., ms. 152/38. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 171.

(12) B. V. B., ms. 395, f° 12. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328; une erreur s'est glissée dans la *Gallia christiana*, V, 262.

(13) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Lochristi.

(14) Ces détails sont donnés dans *Oorspronck van diversche abdijen*, f° 222, aux A. G. S. B., 152/38; cfr L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 172. — Leur véracité est confirmée par le mémoire publié par A. SCHOUTRET, *Een beschrijving van de Bogardenschool te Brugge omstreeks 1555 door Zeger van Male*, 12, 40 et 55, Bruges, 1960.

(15) Voir note précédente.

(16) A. FRUYTIER, *Kvabbendijhe in Zeeland*, dans *Biehorf*, XXX, 100-101, Bruges, 1924.

Le 29 novembre 1546, il fit le procès d'information pour l'élection d'un nouvel abbé à Saint-André-lez-Bruges (1). Il mourut le 27 novembre (2) 1549.

JEAN VII VAN MARISSIEN alias **COOMAN** est le troisième abbé de Ter Doest originaire de Termonde (3). Il était né vers 1512 et avait fait profession vers 1533. Il fut chargé de la dépense de son monastère et aussi de la « porte » c'est-à-dire de l'aumône. Le procès d'information préliminaire à son élection (4) eut lieu les 29 et 30 décembre 1549. Ses patentes (5) portent la date du 6 mars 1550. En 1552, Jean van Marissien consentait un don volontaire de cent livres de gros à l'empereur pour l'aider à couvrir les frais de la guerre contre François I^{er}, roi de France ; il semble avoir agi de concert avec le prévôt de Notre-Dame à Bruges, Gérard Thol (6). D'après le *Catalogue*, Jean van Marissien aurait construit une grange à Pulsbroek (7). Il mourut (8) le 7 mars 1556.

ANTOINE BRAKELE, Brugeois de naissance, fut élu abbé (9) en avril 1556. Le 15 octobre de la même année, il installe l'abbesse de la Bijloke, Agnès de Coudenhove, au nom de l'abbés Dunes, indisposé (10). Le 18 octobre 1557, il assiste à la bénédiction d'Antoine Wydoit, abbé des Dunes, par Jean Bels, évêque de Byblos, suffragant de Thérouanne (11). Tombé malade à Bruges (12), il y mourut au refuge de l'abbaye (13) le 9 juin 1559.

(1) A. G. R., *État et Audience*, n° 892, f° 223 et sv. — Le 2 septembre 1541 l'abbé de Ter Doest et son convent perdent un procès devant l'official d'Utrecht. Il n'est pas possible de savoir à quoi se rapporte cette sentence : A. F. B., *Mélanges généraux*, boîte 24.

(2) B. V. B., ms. 395, f° 15. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 238. — *Gallia Christiana*, V, 262. — A. G. R., *État et Audience*, n° 935, f° 133. — Un portrait de l'abbé, retrouvé par les moines des Dunes en 1624, portait une inscription à laquelle l'*Oorspronck van diversche abbdyen*, aux A. G. S. B., ms. 152/38, a emprunté plusieurs détails ; d'après cette inscription, Pierre van den Driessche serait mort en 1551 : ce qui n'est pas possible puisque la patente de son successeur a été rédigée en 1550. — A. FRUYTIER, dans *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, VI, 453-454. Leyde, 1924

(3) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328.

(4) A. G. R., *État et Audience*, n° 895, f° 158 sv.

(5) A. G. R., *État et Audience*, n° 935, f° 133 (minute).

(6) A. C. DE SCHREVELL, dans *Biographie nationale*, XXX, 23, Bruxelles, 1930-1932. — La régente Marie de Hongrie avait convoqué les États Généraux à Bruges le 5 janvier ; les députés flamands s'y étaient montrés particulièrement mal disposés, cfr A. HENNE, *Histoire de la Belgique sous le règne de Charles-Quint*, III, 422-415, Bruxelles, 1866.

(7) *Construi fecit domum in Pulsbroecke*. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 172, a sans doute raison d'interpréter : « il fit reconstruire... ». — Sur la grange de Pulsbroek, à l'est d'Aardenburg, voir M.-C. GOTTSCHALK, *Historische geografie van Westelijk Zeeuws-Vlaanderen*, 34, 62-64, 71, 73 et 75, Assen, 1955. — Lors du procès d'information d'avril 1556, un moine, Christophe van Hulst, racontera comment nommé cellérier par l'abbé van Marissien, il résigna sa charge, parce que son abbé lui demandait trop d'argent ; il lui reprochera de vivre au-dessus de ses moyens et le rendra responsable des lourdes dettes qui grèvent les finances du monastère (A. G. R., *État et Audience*, n° 898, f° 28 et sv.).

(8) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328 ; B. V. B., ms. 395, f° 3^{vo}.

(9) A. G. R., *État et Audience*, n° 898, f° 26 sv. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328.

(10) J. WALTERS, *Geschiedenis der zusters der Bijloke te Gent*, I, 151 ; II, 397 et sv., Gand, 1930.

(11) *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 94, Bruges, 1864. — Sur ce Jean Bels, prieur des ermites de saint Augustin à Ypres, voir U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Thérouanne*, dans *Revue bénédictine*, XXIV, 82, Marsdesous 1907.

(12) *Oorspronck van diversche abbdyen*, f° 222^{vo}, aux A. G. S. B., ms. 152/38.

(13) B. V. B., ms. 395, f° 7^{vo}. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 173. — Le 26 juin 1559, le prieur Jacques de Hont remettait, aux commissaires venus prendre information sur l'idonéité des candidats à la succession, l'inventaire des bijoux et de l'argent liquide ; le prélat laissait 640 florins en argent courant ; la liste avait été dressée le 12 juin 1559, A. G. R., *État et Audience*, n° 901, f° 5^{vo-6} ; voir A. VIAENE, *Inventarissen van de juwelen der abbdij Ter Doest*, dans *A. S. É. B.*, LXXVI, 160, Bruges, 1933.

VINCENT DOENS était né à Sint-Laureins près d'Aardenburg (1) en 1513. Il boitait de la jambe droite depuis sa prime jeunesse (2). Il fit profession en 1534. Le 29 juillet 1552, il fait donation à l'hospice de la Potterie, au nom de son abbé, de quatre lignes de terre sises à Houtave ; l'acte le désigne comme portier de son monastère (3). Il fut ensuite trois ans receveur à Grauw dans le métier d'Hulst (4), entre 1552 et 1556. Son procès d'information (5) eut lieu le 16 juin 1559. Le rapport des commissaires ne fut déposé qu'en juillet ; on a conservé peu de détails sur son abbatiat. Il passait pour savant, il connaissait le flamand, le latin mais pas le français (6). Il eut à s'occuper des moniales de Waterloooswerve près de Domburg (7) et de Bethléhem près d'Elkerzee en Zélande, où il présida, le 10 mars 1564, l'élection d'une abbesse (8).

Vincent Doens venait à peine de recueillir la crosse, que le pape Pie IV, érigeant par la bulle *Ex injuncto*, du 11 mars 1561, le nouveau diocèse de Bruges, incorporait à la mense épiscopale les biens de la prévôté de Saint-Donatien, les biens possédés dans le district de Bruges par l'abbaye de Saint-Bertin (9) et les biens de l'abbaye de Ter Doest (10). Une constitution particulière du même pontife *Sacrosancta Romana ecclesia*, du 10 mars 1561, précisait les modalités de l'incorporation (11) : la dignité abbatiale serait supprimée à la mort de l'abbé pour lors en vie, le nombre des religieux ne serait pas diminué (12), la Communauté serait dirigée par un prieur, appartenant à l'Ordre de Cîteaux (13).

Assuré de rester jusqu'à la mort en possession de sa dignité, Vincent Doens n'en voulut pas moins défendre les intérêts de ses moines ; il pria l'évêque de Bruges, Remi Drioux, de vouloir obtenir la séparation de Ter Doest de la mense épiscopale et de solliciter plutôt une autre abbaye déjà vacante. L'évêque fit bon accueil à cette proposition, mais n'ayant pas encore reçu ses bulles, il chargea le Chapitre de Saint-Donatien d'entamer les démarches (14). Mais Vincent Doens

(1) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328. — Voir la notice par A. FRUYTIER, dans *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, VI, 408, Leyde, 1924.

(2) A. G. R., *État et Audience*, n° 901, f° 2 et sv.

(3) ARCHIVES DE LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE À BRUGES, *Fonds de la Potterie*, n° 734. — A. MAERTENS, *Onze Lieue Vrouw der Potterie*, 286, Bruges, 1937. — Houtave, prov. de Flandre occidentale, cant. de Bruges.

(4) A. G. R., *État et Audience*, n° 898, f° 30 v°. — A. FRUYTIER, *Krabbendijke in Zeeland*, dans *Biehorf*, XXX, 101, Bruges, 1924, assure qu'il fut curé de Krabbendijk : il n'est jamais fait allusion à cette cure dans son procès d'information.

(5) A. G. R., *État et Audience*, n° 901, f° 2 et sv. Il y avait vingt religieux profès ; la moitié étaient originaires de Bruges.

(6) A. G. R., *État et Audience*, n° 898, f° 30 v° (procès de 1556).

(7) M. SCHOENGEN, *Monasticum Batavum*, III, 32, Amsterdam, 1942. — Domburg, Pays-Bas, prov. de Zélande ; Elkerzee, Pays-Bas, prov. de Zélande.

(8) A. VAN LOMMEL, *Eens abdiskeuze te Bethlehem bij Elkerzee in Zeeland*, dans *Dietsche Warande*, IX, 552-559, Gand, 1871. — Voir dans ce volume du *Monasticon Belge*, abbaye de Bethléhem, 578.

(9) *Monasticon Belge*, III, 1^{er} fasc., 165. — L'évêque de Bruges devait attendre, avant de prendre possession de cette partie de sa mense, le décès de Gérard d'Hamericourt, abbé de Saint-Bertin et évêque de Saint-Omer ; celui-ci ne mourut que le 17 mars 1577.

(10) M. DIERICKX, *De oprichting der nieuwe bisdommen in de Nederlanden onder Filips II, 1559-1570*, 98, Anvers, 1950. — Voir aussi H. ANECA, *Aspekten uit het abdijleven in Vlaanderen tijdens de 16^e eeuw. Ter Doest 1550-1580*, dans *Biehorf*, LXV, 355-366, Bruges, 1964.

(11) Les passages qui nous intéressent sont édités par A.-C. DE SCHREVEL, *Notes et documents pour servir à la biographie de Remi Drioux*, dans *A. S. É. B.*, XLVI, 203-204, Bruges, 1896.

(12) En 1580, ils sont une vingtaine, y compris un frère convers ; on trouvera leurs noms dans F. VAN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Chronique de Ter Doest...*, 29-30, et dans L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 176, n. 6.

(13) L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 1.

(14) A.-C. DE SCHREVEL, *Notes et documents...*, dans *A. S. É. B.*, XLVI, 205. — Les États de Flandre soutenaient les démarches de l'abbé, voir M. DIERICKX, *De oprichting der nieuwe bisdommen...*, 290.

mourut sur ces entrefaites (1) le 29 avril 1569 (2). L'évêque se ravisa : dès qu'il eut reçu ses bulles de confirmation au siège de Bruges, il demanda au roi l'autorisation de prendre possession de l'abbaye de Ter Doest. Le *placet* (3) de Philippe II lui fut octroyé le 2 novembre 1569. Remi Drieux fit son entrée à Ter Doest le 22 novembre et y resta jusqu'au 3 décembre suivant (4).

L'évêque n'eut pas à se féliciter de son abbaye. Les inondations de 1570 l'obligèrent à consacrer 16154 florins à la réparation des digues de Groede. Il aurait alors fait appeler l'abbé des Dunes, Robert Holman, et lui aurait proposé de reprendre le monastère et les biens de Ter Doest, ne retenant pour lui qu'une pension annuelle de mille florins (5). Les troubles religieux, l'incendie du monastère en 1571 par les paysans des environs, gagnés aux idées nouvelles (6), mirent un terme à ces tractations.

Bientôt les États généraux, prétendant gouverner au nom du roi, imposèrent comme abbé de Ter Doest un moine de l'abbaye de Baudelo, nommé Corneille van den Haute (ou van den Houtte), qui avait exercé les fonctions de couteur, d'organiste et de maître d'école à Staden (7). L'intrus (8) se trouva devant les mêmes difficultés que l'évêque : réduire les dettes considérables causées par la restauration des digues. Il résolut de sacrifier quelques parcelles de son domaine. Le 20 juillet 1579, il vendit 213 mesures, 2 lignes et 8 verges de terre sises à Dudzele et à Lissewege (9). Quand il dut fuir la ville de Bruges devant la dictature des calvinistes gantois, il n'avait pas réussi à rétablir la situation.

Entretemps l'évêque Drieux — il avait été quelque temps prisonnier des Gantois — et l'abbé des Dunes reprenaient, à Tournai, leurs tractations. Elles n'aboutirent pas : la guerre avait apporté un trop grand désordre dans les affaires (10). Finalement Remi Drieux, accablé de poursuites par ses créanciers, désespérant de tirer le moindre avantage de Ter Doest, renonça spontanément à son abbaye et demanda au roi de lui procurer une autre source de revenus (11).

(1) Il était encore intervenu, en septembre 1568, à l'abbaye des Dunes : on a de lui une lettre du 24 septembre 1568, adressée au président Viglius, où l'abbé de Saint-Pierre de Gand et lui prennent la défense de Robert Holman, A. G. R., *État et Audience*, n° 903, f° 181.

(2) B. V. B., ms. 395, f° 6. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328 ; F. VAN DE PUTTE et C. CARTON, *Chronique de Ter Doest...*, 28, et L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 174, indiquent le 30 mars. — Aucune hésitation n'est pourtant possible, voir A. VIAENE, *Inventarissen van de juwelen der abdij Ter Doest*, dans A. S. É. B., LXXVI, 159-163, Bruges, 1933, et la notice par A. FRUYTIER dans le *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, VI, 408, Leyde, 1924. — Le portrait de l'abbé Doens est conservé au palais épiscopal de Bruges ; il est reproduit par [M. ENGLISH], *Lissewege, son église monumentale, son pèlerinage, son abbaye*, 26, Bruges, s. d.

(3) Texte dans A. C. DE SCHREVEL, *Notes et documents...*, dans A. S. É. B., XLVI, 206-208.

(4) A. C. DE SCHREVEL, *Notes et documents...*, dans A. S. É. B., XLVI, 208-209. — M. DIRICKX, *De oprichting der nieuwe bisdommen in de Nederlanden*, 290.

(5) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 328-329. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 175.

(6) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 329. — L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 175-176. — [J. F. FOPPENS], *Compendium chronologicum episcoporum Brugensium*, 12, Bruges, 1731, place cet événement *circa* 1578.

(7) Corneille van den Haute était déjà abbé en 1578, car il signe, le 12 novembre, la *Religievrede* à Bruges, A. C. DE SCHREVEL, *Recueil de documents relatifs aux troubles religieux en Flandre*, II, 328, Bruges, 1924. — É. DE MOREAU, *Le clergé des Pays-Bas méridionaux à l'époque des troubles*, dans *Académie royale de Belgique, Bulletin de la classe des lettres*, 5^e série, XXXIII, 202, Bruxelles, 1947. — Staden, prov. de Flandre occidentale, cant. de Hooglede.

(8) Les auteurs catholiques sont généralement assez durs pour ce moine. On ignore cependant tout des conditions dans lesquelles il fut nommé. Nous connaissons l'homme par une lettre, inédite, de l'évêque R. Drieux, de septembre 1581 (A. G. R., *Conseil privé espagnol* n° 1173, liasse 814), d'où il ressort que Corneille van Haute était un bon religieux, qu'en 1581 il était retourné à Staden pour y exercer secrètement la charge de curé et cela dans des conditions fort dangereuses.

(9) A. G. S. B., ms. 137/19, f° 74 ; les conditions de la vente, dans A. G. S. B., n° 94 (d'après l'ancien inventaire). — Dudzele, prov. de Flandre occidentale, cant. de Bruges.

(10) Le 14 avril 1586, le roi devait donner à l'évêque de Bruges, comme abbé de Ter Doest, des lettres d'attribution pour un an.

(11) L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege...*, 176.

Prenant acte de la renonciation, Philippe II constitua le 9 mai 1586 comme administrateur des biens de Ter Doest, le religieux Pierre de Grauwe (1), puis, le 14 août 1589, son confrère Jacques Moerman (2).

Mais Drieux ne reçut pas le revenu sollicité. Son successeur, l'évêque Matthias Lambrecht (1594-1602), plus réaliste, reprit Ter Doest et, pour être sûr d'en tirer quelque chose, laissa s'éteindre la communauté. L'abbé des Dunes, Laurent van den Berghe lui en fit le reproche. Et à nouveau les pourparlers s'engagèrent mais n'aboutirent pas (3). Un projet conçu par l'abbé des Dunes, Adrien Cancellier (1610-1623) et l'évêque de Bruges, Charles-Philippe de Rodoan (1602-1616), n'aboutit pas davantage (4). C'est seulement en 1624 que Bernard Campmans, abbé des Dunes, signa avec l'évêque Denis Christophori, le 20 novembre, le contrat qui détachait définitivement l'abbaye de Ter Doest de la mense épiscopale et l'unissait à l'abbaye des Dunes moyennant une pension de six mille quatre cents florins qui serait payée annuellement à l'évêque de Bruges (5). L'accord fut ratifié par le doyen et le Chapitre de Saint-Donatien et, le 3 décembre, par le prieur et le Chapitre des Dunes. Le 10 décembre enfin, les deux derniers moines de Ter Doest Jacques Moerman et Antoine Elschaerts (6), apposèrent à leur tour leur signature au bas de l'acte (7).

L'abbaye de Ter Doest fut réduite au rang d'une grange où séjournait un moine des Dunes avec un ou deux compagnons. L'église ravagée en 1571 ne fut pas détruite avant le XVII^e siècle. Un autel de l'ancienne église abbatiale se trouvait, vers 1700, en la chapelle Sainte-Croix à l'église Sainte-Walburge de Furnes : un certain Alexandre Ingelbrecht (+ 1682) l'avait acheté aux moines des Dunes, l'avait fait restaurer, et l'avait offert, marqué de ses armes, à son église paroissiale (8).

La grange de Ter Doest fut vendue comme bien national à la Révolution française. Elle fut rachetée par Nicolas de Roover, dernier moine des Dunes ; elle appartient aujourd'hui à l'Évêché de Bruges (9).

(1) Pierre de Grauwe, sacristain à l'abbaye de Ter Doest en 1569 (A. VIAENE, *Inventarissen van de juweelen der abdij Ter Doest*, dans *A. S. É. B.*, LXXVI, 160, Bruges 1933), vicaire à Staden en 1580 (A. VANGHELUWE, *Staden door de eeuwen heen*, 70 ; attestation du doyen de chrétienté de Roulers du 18 juin 1586, A. G. R., *Conseil privé espagnol*, n° 1173, liasse 814 ; attestation des échevins de Staden du 22 août 1581, A. G. S. B., n° 40), il s'était acquitté de ses fonctions sacerdotales avec tant de zèle qu'il fut emprisonné par les hérétiques ; délivré par ses paroissiens, il était d'abord revenu à Staden ; il avait dû fuir ensuite. En 1586, il se trouvait à l'abbaye de Loos, près de Lille : c'est là qu'il reçut, le 13 mars, la lettre de son confrère Georges Veeren emprisonné à l'Écluse par les Gueux et dont la rançon se montait à 350 florins (A. G. R., *Conseil privé espagnol*, n° 1173, liasse 814).

(2) Patentes aux A. G. R., *Conseil privé espagnol*, n° 1173, liasse 814. Il avait déjà été installé, le 31 octobre 1569, comme procureur de l'évêque de Bruges pour les biens de Ter Doest (A. G. S. B., *Ter Doest*, n° 1451). En 1598, l'évêque Matthias Lambrecht le nommera curé de Koolkerke près de Bruges ; plus tard il deviendra curé de Sainte-Walburge à Bruges. Il mourut le 30 janvier 1625 et fut enterré à Béthanie. On conserve un beau portrait de ce religieux, B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen te Brugge*, 65 ; il est longuement décrit par A.-C. DE SCHREVEL, *Notes et documents...*, dans *A. S. É. B.*, XLVI, 207 ; et reproduit dans la brochure de [M. ENGLISH], *Lissewege, son église monumentale, son pèlerinage, son abbaye*, 27, Bruges, s. d.

(3) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 330. — L. VAN HOLLEBERG, *Lissewege...*, 177-179, analyse le texte.

(4) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 331.

(5) Voir dans ce volume du *Monasticon Belge*, abbaye des Dunes, 419.

(6) Antoine Elschaerts devint curé de Sainte-Catherine à Bruges.

(7) B. V. B., ms. 114, f° 164 v°.

(8) M. ENGLISH, *De oude Sinte-Walburgakerk te Brugge, dans Brugge ... 'n Spieghel* / 59, Bruges, 1939.

(9) Sur l'histoire de ce monument après l'extinction du monastère, voir L. VAN HOLLEBERG, *Lissewege...*, 184-193. — L. DERDOOVEN, *De abdij « ter Doest »*, 25-31, Bruges, 1952.

ABBAYE DES DUNES, À KOKSIJDE ET À BRUGES

Capella in Dunis Furnensibus fundata (1128), Sancta Maria Dunarum (1128), ecclesia in honore Sancte Marie fundata (1129), ecclesia Sancte Marie de Dunis (1131-1187), ecclesia de Dunis (1136), ecclesia Dunensis (1167, 1171), ecclesia Sancte Marie de Dunis (1197), ecclesia de Dunis (1226, 1229), ecclesia Beate Marie de Dunis (1230), de kerke Sente Marien van den Dunen (1290), l'abbaye des Dunes (1298), monastère de Nostre Dame des Dunes (1579), 't Clooster van Onse Vrouwe ten Dunen (1581), het clooster ten Duyne (1596), monasterium beatae Mariae de Dunis (1601), l'abbaye des Dunes (1601), conventus beatae Mariae de Dunis (1624, 1660), 't Clooster ten Dunen (1630, 1648), abdije ende clooster van Dunen (1653), l'abbaye des Dunes à Bruges (1705), l'abbaye Notre Dame des Dunes à Bruges (1724) (1).

SOURCES : La source littéraire la plus ancienne, relative à l'abbaye des Dunes (2), est la *Continuatio Valcellensis* de la Chronique de Sigebert de Gembloux, qui date, semble-t-il, du dernier quart du XII^e siècle. K. Bethmann l'avait publié dans les *M.G.H.SS.*, VI, 458, mais C. Callewaert, *La Continuatio Valcellensis de la Chronique de Sigebert de Gembloux. Fragments et notes*, dans *A.S.É.B.*, LV, 385-392, Bruges, 1905, a retrouvé quelques précieux fragments demeurés inaperçus. Le *Chronicon Sithiense* de Jean de Langhe, dit Iperlus († 1384), a été composé dans le dernier quart du XIV^e siècle ; il est édité sous le titre, assez inexact, de *Chronicon monasterii Sancti Bertini* — c'est en réalité une histoire universelle centrée sur l'histoire du comté de Flandre — dans E. Martène et U. Durand, *Thesaurus novus anecdotorum*, III, 441-776, Paris, 1717 (3). On y relève un écho des traditions relatives à la fondation de l'abbaye des Dunes encore antérieur aux chroniques d'Adrien de But (4).

Aux Dunes mêmes, il faut attendre le XV^e siècle pour voir apparaître la première chronique conservée. C'est celle d'Adrien de But (5) né à Saaffingen en Zélande en 1437, décédé le 24 juin 1488 (6).

(1) Autres attestations des mêmes formes dans K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie...*, III, 671-674, Bruges, 1923. — On remarquera que la forme Ter Duinen n'est pas attestée : elle a été créée au XIX^e siècle par les érudits de l'époque romantique, sur le modèle de Ter Doest.

(2) A Koksijde, prov. de Flandre occidentale, cant. de Furnes, puis, à partir de 1627 à Bruges. Diocèse de Thérouanne jusqu'en 1559, diocèse d'Ypres jusqu'en 1627, actuellement diocèse de Bruges.

(3) Sur cette chronique, voir *Monasticon Belge*, III, 1^{er} fasc., 158 ; ajoutez à la bibliographie : N. HUYGHEBAERT, *L'abbé Lionnel de Saint-Bertin à la seconde croisade. Études sur quelques sources du chroniqueur Iperius*, dans *B. S. A. M.*, XX, 97-113, Saint-Omer, 1963.

(4) Même passage dans les *M. G. H. SS.*, XXV, 787.

(5) V. FRIS, *Les chroniques d'Adrien de But*, dans *B. C. R. H.*, LXVII, 517-544, Bruxelles, 1901, retrace sa vie d'après les éléments fournis par le chroniqueur lui-même, comme l'avait déjà fait [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Chroniques des religieux des Dunes*, Introduction, III-XVIII, Bruxelles, 1870. — Sur son œuvre et ses manuscrits, voir encore A. J. FRUYTIER dans *Nieuw Nederlantsch biografisch Woordenboek*, I, 516-517, Leyde, 1912 et J.-M. CANIVEZ, dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, IX, 1436, Paris, 1939.

(6) L'humaniste gantois Josse Badius Ascensus rédigea pour de But une épitaphe imprimée dans C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum sacri Ordinis cisterciensis*, 5, Cologne, 1656.

Entré aux Dunes en 1457, le jeune Adrien fut poussé à l'étude par un *scholar* éminent, Gilles de Roye, ancien professeur à l'Université de Paris, qui avait gouverné pendant quelque six ans l'abbaye de Royaumont (1). Toute sa vie le moine zélandais allait répéter les louanges de son illustre maître. Aussi bien c'est à l'intervention de Gilles de Roye qu'Adrien de But avait été envoyé à Paris au Collège Saint-Bernard, où il demeura de 1458 à 1560 (2).

La bibliothèque des Dunes possédait une œuvre intéressante, mais un peu prolixe, la chronique universelle du moine Jean Brandon (3), qu'un autre moine de la maison, Barthélemy de Beke ou van der Beke (4), avait poursuivie pour les années 1414-1431. A la demande de Jean Crabbe, Gilles de Roye avait abrégé et ordonné cette œuvre (5). Sous le titre de *Compendium historiae universalis*, il l'avait dédiée à Humbert Martin, abbé de Cîteaux (1462-1476), lors d'une visite que ce prélat fit aux Dunes (6) en 1464. Adrien de But prit une copie de cette chronique, et l'offrit en 1476 à Pierre de Virey, successeur d'Humbert Martin, en visite à l'abbaye des Dunes. La copie d'Adrien de But est précédée d'une intéressante *Praefatio* de son cru (7). Toute l'activité d'Adrien de But tourne, pour ainsi dire, autour du *Chronomodron* de Brandon et de l'abrégé de Gilles de Roye. C'est pour compléter ce travail qu'il entreprit la rédaction de son *Rapiarium* (8) et qu'il remplit de gloses les marges du ms. 889 des Archives Générales du Royaume, *Manuscrits divers* (9). Ces « souvenirs personnels » et ces « notes de lectures » sont si abondants que le baron [J.-B.] Kervyn de Lettenhove a pu en tirer des *Chroniques des religieux des Dunes, Jean Brandon, Gilles de Roye, Adrien de But*, qui constitue le tome I^{er} de ses *Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne*, Bruxelles, 1870 (10).

Vers 1480 Adrien de But entreprit d'écrire une *Cronica abbatum monasterii de Dunis* (11). A vrai dire, il en écrivit deux, lesquelles ont été deux fois imprimées l'une après l'autre ; une première fois par [F. van de Putte], *Cronica abbatum monasterii de Dunis per fratrem Adrianum But*, Bruges, 1839 ; la

(1) [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Chroniques des religieux des Dunes*, 716, Bruxelles, 1870. — *Cronica et cartularium*, 2 et 86, Bruges, 1864. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum sacri Ordinis Cisterciensis*, 8, Cologne, 1656. — V. FRIS, *Les chroniques d'Adrien de But*, dans *B. C. R. H.*, LXVII, 521, Bruxelles, 1901. — Royaumont, abbaye située à Asnières-sur-Oise, France, département de Seine-et-Oise.

(2) [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Chroniques des religieux des Dunes*, IX. — A. DE POORTER, *Un recueil de lettres adressées à Adrien de But, étudiant au Collège Saint-Bernard à Paris*, dans *A. S. É. B.*, LXII, 104-136, Bruges, 1912.

(3) Sur Jean Brandt ou Brandon et son *Chronomodron*, voir plus loin, p. 365.

(4) Il faut sans doute l'identifier avec Barthélemy van der Beke, ancien confesseur à l'abbaye de Groeninge, qui est indiqué au 30 septembre dans l'obituaire de cette maison ; il serait mort en 1463, *Cronica et cartularium*, 83. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 32. — J.-M. CANIVETZ, *Barthélemy Beke*, dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, VI, 979-980, Paris, 1932.

(5) *Cronica et cartularium*, 20. — Cfr V. FRIS, *Les chroniques d'Adrien de But*, dans *B. C. R. H.*, LXVII, 517-544, Bruxelles, 1901.

(6) *Cronica et cartularium*, 85. — R. D[E] G[ANCK], *Humbert Martin, abt van Cîteaux*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, II, 157, Westmalle, 1951.

(7) Le *Chronicon Aegidii de Roya* et sa préface se trouvent dans SWERTIUS, *Rerum Belgicarum Annales*, 76, Francfort, 1620. La préface est reproduite par [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Les chroniques des religieux des Dunes*, 716.

(8) Le *Rapiarium* d'ADRIEN DE BUT est conservé dans le ms. 7978-7979 de la B. R. — Sur cette œuvre voir L. P. GACHARD, *Notice sur un manuscrit des Archives du Royaume qui a appartenu à l'abbaye des Dunes*, dans *B. C. R. H.*, 1^{re} série, I, 93-94, Bruxelles, 1837. — E. GACHET, *Notes sur le Rapiarium d'Adrien de But de Saeftinghe*, dans *B. C. R. H.*, III, 101-117, Bruxelles, 1840 ; 2^e série, I, 42, 43, Bruxelles, 1851 ; 2^e série, II, 41-46, 167-170, Bruxelles, 1851 ; 3^e série, IX, 140-142, Bruxelles, 1867. — V. FRIS, *Les chroniques d'Adrien de But*, dans *B. C. R. H.*, LXVII, 537-541.

(9) C'est de ce manuscrit que L. A. WARNKOENIG a dégagé les notes qu'il a publiées sous le titre de *Chronicon Flandriae* dans le *Corpus chronicorum Flandriae* de J.-J. DE SMET, I, 260-367, Bruxelles, 1837 ; sur cette dernière œuvre, voir V. FRIS, *Les chroniques d'Adrien de But*, dans *B. C. R. H.*, LXVII, 529-532.

(10) Cette édition, qui ne répond malheureusement pas à toutes les exigences de la critique moderne (L'éditeur s'est armé de patience pour mettre en ordre chronologique les annotations que de But a semées dans les marges de ses manuscrits, mais il a oublié d'indiquer à quels endroits on peut les retrouver), est analysée dans V. FRIS, *Les chroniques d'Adrien de But*, dans *B. C. R. H.*, LXVII, 517-544, Bruxelles, 1901.

(11) Sur cette œuvre, voir les analyses, très insuffisantes à notre point de vue, de V. FRIS, *Les chroniques d'Adrien de But*, dans *B. C. R. H.*, LXVII, 542-544, et de J. DE CUYPER, *Idesbald van der Gracht, (Heiligen van Onsen stam)*, 167, Bruges-Bruxelles, 1946.

seconde fois par [F. van de Putte et D. van de Casteel], *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, Bruges, 1864 (Nous n'utiliserons que la seconde édition, sous le titre abrégé : *Cronica et cartularium*) (1). L'édition, assez défectueuse, est faite d'après le ms. 132/116 de la Bibliothèque du Grand Séminaire de Bruges (2). La première rédaction est la *Cronica abbatum* proprement dite ; la seconde est l'*Epistola ejusdem Adriani in Supplementum Cronice abbatum de Dunis*. Cette seconde rédaction a été entreprise à la demande de Jacques van den Driessche, prieur des guillemins de Bruges, historiographe lui-même ; elle a été achevée en 1487, quelques mois avant la mort de l'auteur (24 juin 1488) (3). L'*Epistola* reprend en général les données de la *Cronica*, mais y ajoute des listes de moines et de convers établies d'après les abbatiats, et des renseignements sur les bienfaiteurs de l'abbaye empruntés aux archives de la maison.

Quant à la *Cronica* elle-même, ses sources mériteraient de faire l'objet d'un examen attentif. L'affirmation que son auteur n'a disposé que « de traditions orales » (4) est contredite par la précision des faits rapportés. De But a sans doute disposé d'une *series abbatum* assez semblable à celle que de Visch a trouvée pour Ter Doest : elle aussi note avec soin les constructions qui sont à mettre au compte de chaque abbé (5). Plus encore, de But semble avoir eu accès, directement ou indirectement, à un récit du type de la *fundatio*, où aurait été consignée l'expérience anachorétique de Ligier et son évolution vers des formes cénobitiques. Ces traditions écrites ne proviennent pas nécessairement de la bibliothèque des Dunes : de But a eu communication de sources propres au Chapitre de Sainte-Walburge de Furnes, dont les membres ne furent pas indifférents à l'expérience du solitaire des Dunes (6).

L'historiographie des Dunes, interrompue par les guerres de religion, reprit au XVII^e siècle avec un intérêt d'autant plus vif que le vieux monastère était maintenant en ruines. Vers 1618, le sous-prieur Adrien Mesdagh rassemble des matériaux en vue d'une nouvelle histoire de son monastère (7). Lorsque l'historiographe officiel de l'Ordre, l'Espagnol Chrysostome Henriquez (8) se présenta à la grange de ten Bogaarde, où l'abbé Cancelier (1610-1623) avait reconstitué sa Communauté, il put utiliser la documentation de Mesdagh dans son *Fasciculus Sanctorum Ordinis Cisterciensis*, I, 151-166, Bruxelles, 1624. Nous n'atteignons plus l'œuvre du sous-prieur qu'à travers ce canal assez suspect.

Un autre moine des Dunes, Adrien Mueleman († 1645), releva le flambeau (9) ; aux dires de son disciple Charles de Visch, il laissa des *Annales monasterii nostri Dunensis valde curiosos*, qui n'ont pas

(1) La première édition était suivie 1^o d'un *Appendix seu Auclarium Compendii chronologici Monasterii Dunensis* du prieur C. DE VISCH ; on en reparlera plus loin ; 2^o d'un *Codex diplomaticus*, qui sera également signalé plus loin ; 3^o de *Notes historiques* de l'éditeur, qui sont loin d'avoir perdu toute valeur. L'édition de 1864 était précédée d'une nouvelle introduction et suivie d'un *Cartularium* ou recueil de chartes dont il faudra reparler. La chronique elle-même avait été complétée en 1864 grâce à des notices de rédaction tardive, prises dans les ms. 131/102 et 133/110 des A. G. S. B.

(2) Le ms. 132/116 est une copie postérieure à la mort de Jean de Wevero (+ 1495), ayant appartenu aux guillemins de Bruges.

(3) Notons ici que la *Cronica* se termine par le récit de la mort de Jean Crabbe (1^{er} mai 1488). Il est fort possible que cette notice — dont le style tranche d'ailleurs sur celui des notices précédentes — ait été ajoutée par un autre auteur peut-être le savant Jacques van den Driessche.

(4) J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 35.

(5) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 326-328, Cologne, 1656. — Il est aussi possible que l'information de de But repose en partie sur ces *Annales breves* qui sont conservées dans les ms. 7879 de la B. R., f^o 1 et dans le ms. 889 des A. G. R., *Manuscripts divers*. Ces *Annales*, dont l'origine est peut-être bourguignonne, mériteraient d'être étudiés de plus près.

(6) *Cronica et cartularium*, 23.

(7) Né à Furnes, Adrien Mesdagh (*Mesdach*) enseigna la théologie au petit monastère de Ten Bogaarde. Il mourut confesseur au monastère de Spermalie, le 5 décembre 1630 (J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 167, indiqué par erreur 1650) ; — voir C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 5.

(8) Chr. Henriquez, moine de La Huerta ; né à Madrid en 1595 ; mort à Louvain au monastère de La Vignette en 1732, laissa une œuvre qui devrait encore être étudiée, C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 65-69. — J. N. PAGUOT, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas...*, XI, 98-209, Louvain, 1768. — A. VIAENE, *Thomas Dunensis martyr*, dans *Album M. English*, 437-444, Bruges, 1952. — A. É. B., *Oud herkelijk archief*, n^o 478.

(9) A. Mueleman (parfois *Meuleman*), né à Tournai en 1596 ou 1597, fit profession à Ten Bogaarde en 1619 (A. G. R. : *État et Audience*, n^o 927). — En août 1629 il avait été envoyé à l'abbaye d'Eberbach près de Mayence avec son confrère

été conservées ; le jésuite Malbrancq les a utilisées (1) et c'est une des sources où vint puiser le grand historien des Dunes, Charles de Visch.

Le cistercien Charles de Visch, né à Bulskamp, près de Furnes, le 15 août 1596, mort à Bruges le 11 avril 1666, mériterait de voir sa vie et ses œuvres étudiées à la lumière de la critique moderne (2). Ancien étudiant au Collège d'Anchin à Douai (3), il avait certainement reçu une formation littéraire soignée. A l'abbaye d'Eberbach, près de Mayence, où il suivit son confrère Adrien Mueleman en 1629, il aurait contracté le goût de l'histoire (4). Comme confesseur à Groeninge, ensuite à Hemelsdale (5), il eut le temps de s'adonner à cette discipline. Nommé prieur des Dunes, le 30 mars 1649, il n'interrompit pas pour autant ses travaux : c'est en 1660 qu'il fit paraître à Bruxelles, chez Philippe Vleugaert, son *Compendium chronologicum exordii et progressus abbatiæ clarissimæ Beatæ Mariæ de Dunis, ex authenticis archivi domestici monumentis concinnatum*.

Certes l'auteur a su tirer un bon parti des archives de l'abbaye, mais c'est la chronique de de But qui a été le fil conducteur de son travail. De Visch a également puisé, on l'a déjà dit, dans les écrits *valde curiosos* de son confrère Adrien Mueleman ; enfin il a utilisé le *Catalogus abbatum monasterii beatæ Mariæ de Dunis*, qui figure au début du ms. 133/110 des Archives du Grand Séminaire à Bruges. Ce *Catalogus* a été compilé au début du gouvernement de l'abbé Cancelier, c'est-à-dire vers les années 1610-1612 ; il a été repris peu après et il a été tenu à jour jusqu'à la disparition des derniers moines des Dunes. Le *Catalogus* est ainsi devenu le véritable registre matricule du monastère brugeois.

C. de Visch. Rentré aux Dunes, il avait été nommé sous-prieur, maître des novices, receveur au Quartier de Furnes, puis receveur des rentes de Zande. En cette qualité, il se rendit à La Haye, où il mourut le 7 mars 1649, voir C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 6. — A. ANGILLIS, *Charles de Visch, historiographe et prieur des Dunes, simple note pour l'histoire littéraire du XVII^e siècle*, dans *A. S. É. B.*, XXII, 231, Bruges, 1870. — A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259.

(1) C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum...*, 6.

(2) Charles de Visch n'a pas manqué de se faire connaître lui-même dans plusieurs notices autobiographiques : *Bibliotheca scriptorum...*, 62-63. — *Compendium*, 122, et dans l'*Epistola dedicatoria*. — *Auctarium D. Caroli de Visch ad Bibliothecam scriptorum S. Ordinis Cisterciensis*, éd. J.-M. CANIVRZ, 20-24, Bregenz, 1927. Cette documentation est à la base des articles de F. VAN DE PUTTE, *Biographie de Charles de Visch*, dans *A. S. É. B.*, IV, 204-208, Bruges, 1842. — F. VAN DE PUTTE, notice *Charles de Visch*, dans *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale* I, 126-130, Bruges, 1843. — A. ANGILLIS, *Charles de Visch, historiographe et prieur des Dunes. Simple note pour l'histoire littéraire du XVII^e siècle*, dans *A. S. É. B.*, XXII, 229-266, Bruges, 1870. — Notice par J.-J. DE SMET, dans *Biographie Nationale*, V, 835-836, Bruxelles, 1876 (très sommaire) et par A. DIETRICH dans *Lexikon für Theologie und Kirche*, X 642, Fribourg-en-Brisgau, 1938. — Sur ses œuvres et sa correspondance, voir encore F. VAN DE PUTTE, *Lettre de Sanderus à Charles de Visch*, dans *A. S. É. B.*, I, 82, Bruges, 1839. — A. ANGILLIS, *L'abbaye de Ravensberg*, dans *A. S. É. B.*, XXII, 76-82, Bruges, 1870. — D. DE BRUYNE, *Correspondance inédite échangée entre deux Mauristes et Charles de Visch, prieur des Dunes*, dans *A. S. É. B.*, LV, 404-423, Bruges, 1905 ; cette correspondance est reproduite par J. LECLERCQ, *Études sur saint Bernard et le texte de ses écrits*, dans *Analeceta Sacri Ordinis Cisterciensis*, IX, 202-225, Rome, 1953 (Il n'est pas exact de dire que dom Jean Leclercq ajoute quelques pièces à la correspondance éditée par dom Donatien de Bruyne, comme l'affirme mon confrère J.-M. DÉCHANET *Le pseudo-prologue du de Contemplando Deo*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VIII, 5-12, Westmalle, 1957 — un article où l'on trouvera, au demeurant, de précieuses notes sur deux manuscrits des Dunes : les B. V. B., 126 et 128). — R. DE SCHEPPER, *Lettre inédite de Charles de Visch à Bollandus, S. J.*, dans *A. S. É. B.*, LVIII, 381-388, Bruges, 1908. — Il est souvent question de Charles de Visch dans J.-M. BÉSSÉ, *Les correspondants cisterciens de Luc d'Achery et de Mabillon*, dans *Revue Mabillon*, III, 340-356, Ligugé, 1907. — Un beau portrait de Charles de Visch, accompagné de ses armes et gravé par C. van Caukercken, est collé en tête du ms. 140/107 des A. G. S. B.

(3) Il a suivi en 1621 les cours de François Sylvius et en 1623 ceux de François Fournetius. Ses réportations sont conservées dans B. V. B., ms. 198 ; cfr A. DE POORTER, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Publique de la Ville de Bruges*, 246-247, Gembloux, 1934.

(4) A. J. FRUYTIER, *Namentliste der Religiösen von Eberbach aus den Jahre 1631 von Karl de Visch*, dans *Cistercienser Chronik*, 267-272, Bregenz, 1914. — Charles de Visch est l'auteur de l'*Historia monasterii Eberbachensis, cum serie continuata omnium abbatum*, insérée dans la *Notitia abbatiarum ordinis cisterciensis*, Cologne, 1640, de JONGELINUS ; il publia également les *Vitæ BB. Eberardi de Commeda et Richardi de Frisia, monachorum ord. Cist., sanctitatis opinione illustrium, ex ms. codicibus antiquis erutæ et publicatæ*, Bruges, 1665.

(5) Groeninge, abbaye à Courtrai, cant. de Courtrai ; Hemelsdale, abbaye alors à Dixmude.

La chronique de de Visch s'arrête en 1660. Un des exemplaires conservés aux Archives du Grand Séminaire à Bruges, ms. S. 2 a été donné par l'auteur à un jeune confrère, Nicolas Willaert. Celui-ci, qui allait se révéler, lui aussi, historiographe attentif (1), l'a complété pour les années 1660-1673.

En 1687, le prieur des Dunes, Nivard van Hove (2), publia une vie assez étendue du vénérable abbé Idesbald, *Het leven, mirakelen ende wonderlyke vindinghe van het heilighe en ongheschonden lichaem van den S. Idesbaldus, derden abt van de vermaerde abdye van Duynen, nu binnen de stadt van Brugghe, met noch eenighe ghedenck-weerdighe Historien*, à Bruges, chez Joos vander Meulen (3). Ces *Ghedenck-weerdighe Historien* sont l'histoire de l'abbaye des Dunes présentée sous forme de *series abbatum*. Les notices vont jusqu'à Martin Collé ; les plus récentes sont fort précieuses, car elles sont l'œuvre d'un contemporain. Une troisième édition parut en 1751, où un moine resté anonyme a ajouté cinq notices supplémentaires. La série des abbés est complète dans les cinquième et sixième éditions, parues au début du XIX^e siècle (4).

André vander Cruyce, médecin de l'abbé Martin Collé et familier de l'abbaye des Dunes (5), a laissé un *Monasticon Flandriae* en deux fort in-folio, intitulé *Oorsprong van diversche abdijen* conservés aux Archives du Grand Séminaire à Bruges, ms. 152/38 et 152/39 (6). Aux f^{os} 123-144 du tome I se trouve l'*Oorspronck der abdij van Duynen*. Il y a très peu de choses à tirer de cette laborieuse compilation. On en dira autant de la *Series abbatum* insérée dans le ms. 462, tome V, de la Bibliothèque de l'Université de Gand (fin XVIII^e siècle) ; elle ne va d'ailleurs que jusqu'en 1734.

Le nécrologe ancien de l'abbaye des Dunes est malheureusement perdu. Sans doute a-t-il disparu durant le sac du monastère en 1566. C'est au XVI^e siècle, en tout cas, qu'un moine des Dunes dressa la liste de ses confrères trépassés entre 1570 et 1586, sur un feuillet de papier inséré dans le ms. 563 de la Bibliothèque de la Ville de Bruges (7). L'obituaire de l'abbaye de Groeninge à Courtrai (8) donne l'obit des moines des Dunes confesseurs de ces moniales, voir B. van Dorpe, *De abdij van Groeninge* (1238-1578), dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, XXV, 34, Courtrai, 1951-1952. Le rédacteur du *Catalogus abbatum*, déjà signalé et conservé aux Archives du Grand Séminaire à Bruges, ms. 133/110, a disposé d'annotations nécrologiques, mais pas très anciennes.

Le cistercien Mathias van de Kerckhove (9) a établi en 1637 un nouveau *Necrologium Dunense*, conservé aux A.G.S.B., ms. 134/58. Cet obituaire demeura en usage jusqu'à la suppression de l'abbaye et même après, puisque les derniers moines survivants y sont également inscrits. Contrairement à ce qu'on constate si souvent ailleurs, le *Necrologium Dunense* n'a pas été copié d'après un obituaire plus ancien (10). Pour les décès antérieurs au XVI^e siècle, le compilateur a utilisé des documents assez divers, mais pas

(1) Voir plus loin, 368-369.

(2) Voir plus loin, 368.

(3) Sur ce livre, voir J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 169-170.

(4) Sur ces éditions, voir A. DE LEYN, *Le bienheureux Idesbald van der Gracht*, dans *A. S. É. B.*, XLVI, 11, Bruges, 1896.

(5) Décédé le 9 octobre 1719, il fut enterré dans la salle capitulaire du monastère. — Voir I. DE MEYER, *Suite aux Analectes médicaux*, II, 160, Bruges, s. d. — J. FERRANT, *Esquisse historique*, dans *A. S. É. B.*, XLVIII, 24, Bruges, 1898.

(6) Il en existe une copie du XVIII^e siècle à la BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE SAINT-ANDRÉ-LEZ-BRUGES.

(7) A. DE POORER, *Religieux de l'abbaye des Dunes trépassés de 1570 à 1586*, dans *A. S. É. B.*, LXVI, 149-151, Bruges, 1923. — L'éditeur croyait que cette liste était « destinée probablement à compléter plus tard l'*obituarium Dunense* ». C'est peu probable, puisque le rédacteur ne donne jamais le jour du décès (seulement le mois !), élément essentiel d'un nécrologe.

(8) Voir plus loin, 516.

(9) Né à Lille en 1594, profès de 1615, il était, en 1648, bachelier en Théologie et maître des novices ; il avait été chapelain à Ravensberghe, en Flandre française. Il mourut le 11 janvier 1665.

(10) Comme l'affirmait F. VAN DE PUTTE, *Notice sur les bibliothèques modernes de la Flandre occidentale*, dans *A. S. É. B.*, II, 12, Bruges, 1840.

toujours sûrs. Un autre cistercien, **Gérard Willaert** (1), est l'auteur d'une liste nécrologique intitulée *Nomina confratrum defunctorum in monasterio Dunensi ab ingressu meo 1654* (2).

A part des épaves que l'on trouve un peu partout, mais surtout aux Archives de l'État à Bruges, les archives des Dunes sont conservées sur place, c'est-à-dire aux Archives du Grand Séminaire à Bruges, en partie mêlées à celles de l'abbaye de Ter Doest. Vaste ensemble de plusieurs dizaines de cartons d'un accès assez malaisé. Car, s'il existe plusieurs inventaires de ce fonds, aucun n'est entièrement satisfaisant.

Le plus ancien inventaire est un fragment de rouleau datant du XIII^e siècle (ancienne cote : N. 5). Vient ensuite le ms. 168/13 des Archives du Grand Séminaire à Bruges : *Anno Domini M^o.CCC^o.LXX^o fuerunt hec privilegia et munimenta in ecclesia de Dunis prout omnia sub titulis suis hic disponuntur, singulaque propriis numeris distinguuntur* (3). Ensuite le travail monumental qu'est l'inventaire manuscrit de Dom Valentin Le Clercq (4) : *Magnum registrum archivi Dunensis collectum et conscriptum a D. Valentino Le Clercq ejusdem monasterii religioso presbytero, de mandato R. Dni D. Bernardi Botlijn monasterii ejusdem*.

Le chanoine **F. Van de Putte**, assisté de quelques séminaristes plus enthousiastes que compétents, publia un *Inventaire des chartes, bulles pontificales, privilèges et documents divers de la Bibliothèque du Séminaire épiscopal de Bruges*, Bruges, 1857. Ce travail, peu sûr et sommaire, devait être poursuivi : il existe aux A.G.S.B. un grand registre in-folio non-daté (XIX^e siècle), où l'on trouvera d'autres analyses de pièces provenant des archives des Dunes, mélangées avec des inventaires des archives des abbayes de Lo et de Zonnebeke.

Feu **Laurent van Werveke** avait dressé, avant 1940, un inventaire sommaire sur fiches — si l'on peut nommer ainsi ces bouts de papier voués à une existence précaire ! — des archives des Dunes et de Ter Doest. Ces fiches sont classées chronologiquement. Il existe encore deux inventaires partiels dus à un chercheur, **J. Verstraete** : 1^o *Inventaris Archief Duinen-Doest. Reeks B, ongeveer vanaf 1500. Ambachten van Hulst, Aksel en Assenede*, 36 pages dactylographiées (deux exemplaires aux A.G.S.B.) ; 2^o *Inventaris Archief Duinen-Doest. Reeks B, vanaf ongeveer jaar 1500. Goederen rond Aardenburg, in Beoosteredewatering en in Bouchouteambacht*, 7 pages dactylographiées (un exemplaire avec additions manuscrites et un exemplaire non-annoté aux A.G.S.B.).

Les comptes de l'abbaye et de ses différentes granges ont été inventoriés en 1940 par **J. Lambrecht**, *Ordening der rekeningen van de abdij ter Duinen*, n^o 1-272, un cahier de 24 pages, dactylographié à cinq exemplaires aux A.G.S.B.

Le chartrier des Dunes est conservé, à peu près intact (6), aux Archives du Grand Séminaire à Bruges. Parmi ces 2420 chartes « inventoriées et classées assez régulièrement » par « quelques séminaristes distingués », l'abbé **C. Carton** en choisit d'abord quarante-cinq qu'il donna dans un *Codex diplomaticus* imprimé à la suite de sa première édition de la chronique d'Adrien de But (1839) ; l'édition de 1864, publiée sous le titre de *Cronica et cartularium monasterii de Dunis* est suivie d'un ensemble de 685 chartes. Cette publication est plus que médiocre (7). Il fut question quelque temps de la remplacer, mais le

(1) Né à Bruges en 1635, profès de 1655, ordonné prêtre le 13 mars 1660, il avait été successivement maître des frères convers, confesseur à Groeninge puis à Hemelsdale. Il mourut le 23 octobre 1702.

(2) Signalé par **R. DE SCHEPPER**, *Het kloosterpand der voormalige Duinenabdij te Brugge*, dans *A. S. É. B.*, LX, 69, Bruges, 1910.

(3) Corrigez l'intitulé donné par **F. VAN DE PUTTE**, *Notice sur les bibliothèques modernes de la Flandre occidentale*, dans *A. S. É. B.*, II, 159, n^o 12, Bruges, 1840.

(4) Valentin Le Clercq, Brugeois, était sous-prieur en 1653 ; il mourut, receveur à Bergues-Saint-Winoc, dans le département du Nord, le 12 août 1659, cf *Necrologium Dunense*, aux *A. G. S. B.*, ms. 134/58.

(5) Lo, prov. de Flandre occidentale, cant. de Roesbrugge-Haringe ; Zonnebeke, prov. de Flandre occidentale, cant. de Passendale.

(6) Quelques pièces égarées se trouvent aux *A. É. B.*, *Numéros bleus* 6963, 6201, 6170, 7697, 6155, 7576, 7622 et 1714. Mettons à part le *Numéro bleu* 1714 : original d'une charte de Florent V, comte de Hollande, du 18 septembre 1281.

(7) Elle souleva les protestations acerbes de l'érudit anglais **W. H. James Weale**, voir **Eg. Strubbe**, *Honderd jaar geschiedschrijving in West-Vlaanderen (1830-1930)*, 39-41, Bruges, 1950.

cartulaire projeté ne vit pas le jour (1). Cependant un grand nombre de chartes des Dunes ont été imprimées ailleurs. Nous ne signalerons ici que les principaux recueils qui en contiennent.

Miraeus-Foppens, *Opera diplomatica*, 4 volumes, Bruxelles-Louvain, 1723-1748, publient dix chartes : II, 761 (charte de 1241), 1315 (charte de 1138 et 1140), 1320 (charte de 1197), 1322 (charte de 1232) ; III, 48 (charte de 1153), 58 (charte de 1180), 61 (charte de 1185), 110 (charte de 1245), 329 (charte de 1137), 572 (charte de 1166). Une bulle du 21 avril 1188 se trouve dans J. Ramackers, *Papsturkunden in den Niederlanden*, II, 448, n° 302. Plusieurs chartes dans L. Ph. C. Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, I, n° 144 (7 février 1165), 280 (15 juin 1223), 331 (décembre 1231), 404 (2 juillet 1244), 415 (décembre 1245), 426 (juin 1246), 585 (26 octobre 1253), 615 (août 1255), La Haye, 1866 et J. de Fremery, *Supplement op het Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, n°s 29 (charte de 1210), 50 (charte de 1222), 52 (charte de 1223), 53 (27 novembre 1224), 62 (charte de 1229), 63 (juin 1229), 85 (29 janvier 1244), 170 (17 mai 1273), La Haye, 1901. On en fera une moisson dans J. Adriaanse et L. van Werveke, *Verzameling van akten der schepenen van Hulst (1226-1439)*, dans *Jaarboek van de Oudheidkundige Kring « De Vier Ambachten » Hulst*, n°s 3 (charte de 1239), 4 (charte de 1240), 9 (5 décembre 1269), 129 (29 juillet 1353), 130 (15 août 1353), 265 (18 février 1462), 277 (27 octobre 1469), 278 (9 avril 1470), Hulst, 1938, et dans H. Obreen, *Onuitgegeven oorkonden uit de 13^e eeuw betreffende Zeeland*, dans *Bijdragen en mededeelingen van het Historisch Genootschap*, XLVII, n°s 2 (charte de 1219), 4 (février 1233), 7 (charte de 1239), 10 (22 août 1253), 12 (juin 1256), 15 (mai 1264), 16 (1^{er} août 1264), 17 (avril 1266), Utrecht, 1926 ; XLIX, n° 24 (charte de 1244), 25 (mai 1248), 26 (juin 1256), Utrecht, 1928. Th. Luyckx, *De grafelijke financiële bestuursinstellingen en het grafelijk patrimonium in Vlaanderen tijdens de regering van Margareta van Constantinopel (1244-1278)*, Bruxelles, 1961, publie cinq chartes de la comtesse Marguerite de Flandre pour l'abbaye des Dunes à la fin de sa thèse : ce sont les n°s 69, 90, 100 et 116.

À côté de ce riche chartier, les Dunes peuvent encore offrir trois cartulaires (2) : un cartulaire du XII^e siècle contenant des actes depuis 1139 avec quelques additions du XIII^e siècle, conservé aux Archives du Grand Séminaire à Bruges, ms. 168/13 et 169/34 ; un beau cartulaire du XV^e siècle avec enluminures, actes de 1165 à 1434, conservé aux Archives de l'État à Bruges, *Acquisitions*, n° 3466 (3) ; un second cartulaire du XV^e siècle contenant des actes de 1337 à 1435, conservé aux Archives de l'État à Bruges, *Acquisitions*, n° 3467.

Les Archives de l'État à Bruges détiennent, on l'a dit plus haut, d'importantes épaves des archives de l'abbaye des Dunes (4). On les trouvera groupées dans le fonds *Oud kerkelijk archief*, n°s 146/3701 à 149/3704 et 374/2748 à 376/2747bis (5), dans le fonds *Cumulus ecclesiasticus*, parmi les *Acquisitions* et dans les *Mélanges d'Hoop* (6). Voici un rapide aperçu de ces numéros.

Le *Cumulus ecclesiasticus*, n° 88 : liasse de documents relatifs à la grange de *kleine Hemme* à Ramskapelle (1686-1698) ; n° 278 : concerne une parcelle de terre à Lissewege ; n° 503 : requête à l'évêque de Bruges au sujet de revenus de la ferme de Lissewege (1677) ; n° 1302 : concerne les biens de l'abbaye sous la république française ; n° 1861 : difficultés au sujet des biens de Ter Doest ; n° 2029 : procès contre les receveurs de Dudzele et de Heyst (1766) ; n° 2299 : procès avec les carmes de Bruges au sujet de la

(1) J. DE CUYPER, *Een nieuwe uitgave der oorkonden (uit de XII^e-XIII^e eeuwen) van de voormalige abdij van Duinen*, dans *Biehorf*, XXXII, 25-33, Bruges, 1926. — Nous remercions bien vivement monsieur le Curé J. De Cuyper pour la grande obligeance qu'il a eue de nous confier les notes prises en vue de cette édition.

(2) H. STAIN, *Bibliographie générale des cartulaires français*, n°s 1233 à 1235, Paris, 1907.

(3) *Tentoonstelling van miniaturen en boekbanden*, 69, n° 76, Bruges, 1927.

(4) Une importante partie de ces papiers ont fait partie des anciennes archives épiscopales. Il est regrettable qu'ils n'aient pas été classés dans le fonds *Nieuw kerkelijk archief* où feu l'archiviste L. M. van Werveke avait voulu reconstruire l'ancien fonds de l'Évêché de Bruges.

(5) L'ancienne série *Archives ecclésiastiques* et le fonds *Kerkelijk archief* ont reçu, depuis peu, les dénominations plus rationnelles de *Oud* et *Nieuw kerkelijk archief*. — Pour l'*Oud kerkelijk archief* on dispose de l'ancien inventaire manuscrit 4 C 4.

(6) Sur ces fonds hétéroclites, voir *Monasticon Belge*, III, vol. 1, 13 et 89.

célébration de messes *in domo Dunensi*, c'est-à-dire au refuge de l'abbaye ; n° 2562 : concerne les dîmes d'Aardoie et d'Izegem (1645) ; n° 2762 : varia du XVII^e siècle ; n° 2784 : droit de pâturage à Dudzele et à Lissewege (1739) ; n° 2914 : catalogue des livres sequestrés en 1584 ; n° 2947 : procès.

Les *Acquisitions* n°s 74, 1722/1, 1722/22, 1854, 2098, 2109, 2504, 2562, 3466, 3467, 5263, 6577 et 6643 sont de nature aussi variée (1). A ces numéros correspondent des chartes et des cartulaires qui ont déjà été signalés. Aux *Mélanges d'Hoop* correspondent n° 3 ; une rente ; n° 57 : des papiers relatifs à un partage à Oostkerke-Moerkerke ; n° 211 : copie d'un acte de 1551 ; n° 552 : quittance de 1796 ; n° 590 : notes de la sacristie ; n° 591 : procès de 1646 à 1671 ; n° 735 : procès contre l'évêque de Bruges et le Chapitre de Saint-Donatien (2) ; n° 816 : procès de l'abbé contre ses créanciers, 1646-1650 ; n° 921 : copies de chartes. On trouvera d'autres pièces de procès dans le fonds provisoire *Franc de Bruges : triage des liasses*, n°s 570 et 694.

Aux Archives de la Ville de Bruges, *Fonds du clergé régulier*, n° 267, une liasse de 125 pièces datées de 1510 à 1804, concernant, pour la plupart, les difficultés de paiement de l'abbaye des Dunes.

Les Archives de l'Évêché de Bruges groupaient en neuf cartons non-inventoriés des documents, assez récents, relatifs à l'abbaye des Dunes. Ils ont été versés, en 1963, aux Archives du Grand Séminaire (3).

Un fonds des Dunes, d'environ 390 numéros, est conservé à l'abbaye de Steenbrugge, à Assebroeck. Dom Tillo van Biervliet l'a pourvu d'un inventaire manuscrit très détaillé. La plupart de ces papiers datent de l'abbatiat de Luc de Vriese (1699-1725), d'autres proviennent de la succession de Nicolas de Roover, dernier moine des Dunes. Notons la présence des *cartae visitationis* de 1669, 12 janvier 1723 et 18 juin 1723, et d'une trentaine de pièces ayant rapport à un projet d'échange de biens entre les Dunes et l'abbaye de Saint-Quentin-en-l'île (4).

Aux Archives Générales du Royaume, on notera tout d'abord parmi les *Chartes du sceau de l'Audience* les n°s 243, 834, 1872, 1927, 1935, 1971, 1987, 1993 et 2011 ; ces numéros, peu importants, datent tous du XV^e siècle (5). Viennent ensuite les dossiers relatifs aux élections abbatiales. Dans les *Papiers d'Etat et d'Audience*, les registres 896 et 898 (procès de 1556), 903 (procès de 1568), 910 (procès de 1580), 921 (procès de 1606), 923 (procès de 1610), 927 (procès de 1623) ; dans le fonds *Conseil d'Etat*, les cartons 1259 et 1260 (des enquêtes de 1623 à 1699 et de 1720 à 1724), dans le fonds *Conseil privé espagnol*, le carton 1157, liasse 145, a trait aux difficultés financières de l'abbaye au XVII^e siècle ; dans le fonds *Conseil royal de Philippe V*, n° 227, a également trait à des difficultés de ce genre ; dans les papiers de la *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, n° 724 : un dossier relatif à l'élection de 1734 ; n° 868 : deux dossiers relatifs aux élections de 1744 et de 1792. Dans le fonds de la *Jointe des amortissements*, n° 618 : un petit dossier relatif à un bien sis à Uitkerke (6) (1756) ; dans le fonds du *Conseil du gouvernement général*, n° 2280 : un dossier relatif à Maur van Thienen.

Aux Archives Départementales du Nord à Lille, dans la série 28 H 15, les pièces 453, 467, 476, 477-511, 512-518, 519-520, 523, 525 et 526, dans la série 28 H 81, les pièces 1665 à 1675, 1677 à 1680, 1682, 1684, 1686, 1687 et 1689 ; dans la série 28 H 103, également plusieurs lettres d'une correspondance avec l'abbé de Vaucelles (7). Dans la série B (*Chambre des Comptes*), carton 1511, les n°s 2045, 3148, 3339, 3450, 3451, 3454, 3458, 4234, 6316, 7651, 7656, 18779 et 18619.

(1) Le n° 2573, un terrier de 1645, était porté manquant en 1963.

(2) La prévôté de Saint-Donatien (*het Proosche*) intenta, en 1663-1664, un procès contre l'abbé des Dunes pour une question de mitoyenneté, J. MARÉCHAL, *Inventaris van het Archief der Proosdij van Sint-Donaas te Brugge*, n° 148, Bruges, 1960.

(3) Dans la mesure où ces papiers provenaient des archives de l'ancien évêché, ce transfert est regrettable. Dans trois de ces cartons, on ne trouvera cependant que des papiers du dernier moine des Dunes, Nicolas de Roover. Dans le carton CCXIII nous avons noté un intéressant *Hand-Boeck van den Ontfanch van ervelijcke ende lijf-renten competente de Abdije van Duynen* (1752-1786).

(4) France, département de l'Oise.

(5) H. NÉLIS, *Catalogue des chartes du sceau de l'Audience*, II, Bruxelles, 1915.

(6) Prov. de Flandre occidentale, cant. de Bruges II.

(7) France, département du Nord.

Aux Archives de l'Archevêché à Malines, dans le *Fonds des réguliers*, le *carton des cisterciens* contient une liasse concernant les Dunes. Elle conserve des pièces qui proviennent du fonds de l'abbaye de Villers, notamment les *cartae* des visites de 1710 et de 1736, de nombreuses lettres de l'abbé Robert van Severen et surtout le procès des trois frères convers Pieter Cours, Colomba Boudewijns et François Coenen (1774-1779).

Aux Archives communales de Nieuport, quatre numéros de l'*Oud Archief* concernent l'abbaye des Dunes ; les n^{os} 3321 et 3322 sont importants pour l'histoire du refuge de l'abbaye en cette ville ; le n^o 3323 est un dossier relatif à la grange Ten Bogaarde (1).

La liste des publications relatives à l'abbaye des Dunes est très étendue (2). On notera surtout J. De Cuyper, *Idesbald van der Gracht, (Heiligen van onzen stam)*, Bruges — Bruxelles, 1946, qui est, en réalité, une monographie sur les Dunes durant les soixante premières années de son histoire ; G. van de Woude, *Ter Duinen, Kustmacht onder de graven*, Anvers, 1944 (3), qui retrace la formation du domaine des Dunes durant les XII^e et XIII^e siècles (4), et J. de Vincennes, *L'abbaye des Dunes. Saint Idesbald*, Charleroi, 1956. Malgré son sous-titre, ce petit livre est une histoire de l'abbaye des origines à la suppression, agréablement contée et puisée aux meilleures sources. Le guide récemment publié par B. Janssens de Bisthoven, *De abdij van de Duinen te Brugge*, Bruges, 1963, complète cet ensemble. On peut négliger le petit livre de K. Loppens, *Histoire de Coxysde et de l'abbaye des Dunes*, Manage, 1930, encore qu'il ne soit pas dépourvu de mérites (5).

Voici des notices plus anciennes ou plus brèves : J. B. Gramaye, *Antiquitates Flandriae*, 145, Louvain, 1708 (6). A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 246-254, Cologne, 1641 et seconde édition : II, 94-100, La Haye, 1735 ; O. Delepierre, *Album pittoresque de Bruges*, 29-32, Bruges, 1837-1838, recueil de planches in-folio accompagnées de notices ; J. Gailliard, *Éphémérides brugeoises ou relation chronologique des événements qui se sont produits dans la ville de Bruges*, 328-333, Bruges, 1847 ; [F. Van de Putte], *Histoire du diocèse de Bruges*, 138-142, Bruges, [1849] ; L. Janauschek, *Origines Cistercienses*, I, 51, Vienne, 1877 ; A. Duclos, *Bruges, Histoire et souvenirs*, 537-536, Bruges, 1910 ; E. Michel, *Abbayes et monastères de Belgique*, 97-102, Bruxelles, 1923 ; J.-M. Canivez, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines au XX^e siècle*, 72-82, Forges-lez-Chimay, 1926 ; E. Poumon, *Abbayes de Belgique*, 72-73, Bruxelles, 1954 ; M. A. Dimier, notice *Les Dunes*, dans *D.H.E.G.*, XIV, 1039-1044, Paris, 1900. Il faut mettre hors pair le remarquable article de G. Hontoir, *En souvenir de l'abbaye des Dunes*, dans *Collectanea Ordinis Cisterciensium reformatorum*, XIII, 220-226, Westmalle, 1951 ; XIV, 123-132, Westmalle, 1952.

Le reste constitue des études de détails : U. Berlière, *Une invasion de l'abbaye des Dunes en 1338*, dans *A.S.É.B.*, LV, 47-55, Bruges, 1905 ; C. Callewaert, *Visite de saint Bernard à l'abbaye des Dunes le 5 avril 1139*, dans *XVI^e session de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, Bruges, 1902, 418-433, Bruges, 1903 ; D. De Bruyne, *Correspondance inédite échangée entre deux Mauristes et Charles de Visch, prieur de l'abbaye des Dunes*, dans *A.S.É.B.*, LV, 404-423, Bruges, 1905 ; D. De Bruyne,

(1) Située à Koksijde. — L. VAN WERVEKE, *Stad Nieuwpoort. Inventaris van het archief van het Oud regime*, s.l.n.d. — Le n^o 3321 de cet inventaire correspond au n^o 120 du chartier de la ville (acte du 16 octobre 1450).

(2) On la trouvera en partie dans L. H. COTTINEAU, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, I, 1008, Mâcon, 1939, et dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, XIV, 1039-1044, Paris, 1960, notice *Les Dunes* par M.-A. DIMIER.

(3) G. VAN DE WOUDE, est un pseudonyme. A la base de ce petit livre, édité durant l'occupation, se trouve la thèse de doctorat de feu M. L. VAN WERVEKE, dont le manuscrit, égaré par l'auteur, aurait été utilisé à son insu.

(4) Le sujet a été repris dans le travail, resté inédit, de l'abbé A. VANNESTE, *Het domein van de abdij « ter Duinen » in de XII^e en XIII^e eeuw (1128-1300)*, dissertation présentée pour l'obtention du grade de licence en Sciences Économiques et Sociales, à l'Université de Louvain, en 1951, exemplaire aux A. G. S. B., n^o 104bis. — Sur cette thèse, voir les réflexions de R. D[x] G[ANCK] dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IV, 57, Westmalle, 1953.

(5) L'ouvrage a connu plusieurs éditions : Woumen, 1931 et 1947, et plusieurs éditions néerlandaises : Woumen, 1948, 1950 (*De geschiedenis van Koksijde en van de abdij ter Duinen*).

(6) Il s'agit, comme on sait, de la réimpression d'un opuscule paru à Anvers en 1611, c'est-à-dire avant la seconde invention des restes de l'abbé Idesbald, dont on remarquera qu'il n'est pas question dans cet exposé.

Visite d'un cistercien hongrois à l'abbaye des Dunes en 1780, dans *A.S.É.B.*, LVI, 226, Bruges, 1906 ; J. De Cuyper, *Stichting der abdij van Duinen bij Veurne*, dans *Biekorf*, XXXI, 217-221, Bruges, 1925 ; J. De Cuyper, *Duinen en Clairmarais*, dans *Biekorf*, XXXIII, 36-41, Bruges, 1927 ; J. De Cuyper, *Oudste gegevens nopens het « Huis ten Duinen » op het Houtbrekersdam te Brugge*, dans *A.S.É.B.*, LXXI, 50-55, Bruges, 1928 ; J. De Cuyper, *Wording van de Hemme, het groot wihof van de Duinenabdij te Ramscapelle (Nieuwpoort)*, dans *A.S.É.B.*, LXXII, 80-93, Bruges, 1929 ; J. De Cuyper, *De abdij van de Duinen en Engeland gedurende de XII^e, XIII^e en XIV^e eeuw*, dans *A.S.É.B.*, LXXXVIII, 97-115, Bruges, 1951 ; J. De Cuyper, *De hofstede van ten Bogaerde te Koksijde*, 13 pages, Pervijze, 1952 ; J. De Cuyper, *Sint Bernardus van Clairvaux en de abdij van de Duinen te Koksijde*, dans *Collationes Brugenses*, XLIX, 193-207, Bruges, 1953 ; J. De Cuyper, *Elias van Koksijde, zesde cisterciënzer abt van Duinen (1189-1203)*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VII, 34-44, Westmalle, 1956 ; J. De Cuyper, *Margareta Ghoyts van Keiem, « familiaris » van de Duinenabdij († 1348)*, dans *Biekorf*, LVII, 211-213, Bruges, 1956 ; A. De Poorter, *Les manuscrits de droit médiéval de l'ancienne abbaye des Dunes*, dans *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, XXVI, 609-657, Louvain, 1930 ; A. De Poorter, *Lettre inédite de Ch. de Visch à Bollandus S. J.*, dans *A.S.É.B.*, LVIII, 381-388, Bruges, 1908 ; A. De Poorter, *Robert Holman, 36^e abbé des Dunes (1569-1579)*, dans *A.S.É.B.*, LXI, 176-177, Bruges, 1911 ; A. De Poorter, *Een geschil in de abdij van Duinen in 1666*, dans *A.S.É.B.*, LXI, 254-269, Bruges, 1911 ; A. De Poorter, *De verblijfplaatsen der monniken van Ter Duinen*, dans *A.S.É.B.*, LXIV, 70-71, 1914 ; [D. De Somviele], *De abdie van de Duinen*, dans *Fragmenta*, V, 149-151, Tielt, 1891 ; A. D[e] W[ol]f, *Over den laatsten abt van den Duine*, dans *Biekorf*, IV, 309-313, Bruges, 1893 ; M. Dewulf, *Oeroude vruchtbaarheidstekens*, dans *Wetenschappelijke Tijdingen*, XXIII, 19-26, Gand, 1963 ; A. Dubois, *Une oblate aux Dunes*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VIII, 42-51, Westmalle, 1957 ; J. B. Dugardijn, *Het tweeluk van abt Christian de Hondt*, dans *Biekorf*, XV, 1-13, 17-24, Bruges, 1904 ; E. Dutoit, *De laatste Duinheren*, dans *Biekorf*, XXXVII, 363-367, Bruges, 1931 ; M. English, *De parochiekerk van Hontenisse*, dans *A.S.É.B.*, LXII, 199-227, Bruges, 1912 ; A. Fruytier, *De abdij ter Duinen onder den abt Joannes Maes, 1376-1406*, dans *Biekorf*, XXVII, 73-81, Bruges, 1920 ; A. Fruytier, *De bedijkingen door onze Vlaamsche abdijen bijzonder de cisterciënserabdijen Duinen en Ter Doest in Zeeland*, dans *Handelingen van het V^e en VI^e Vlaamsch Philologencongres, Brugge, 1922*, 221-231, Bruges, 1923 ; A. Fruytier, *De Duinheer Petrus Quicke, bisschop van Doornik*, dans *Biekorf*, XXX, 223-230 et 245-249, Bruges, 1924 ; A. Fruytier, *De Duinheer Matthæus Pillard*, dans *Biekorf*, XXXIII, 1930-1932, 161-164, et 196-201, Bruges, 1927 ; A. Fruytier, *De opvolging der abten in de Bernardijnerabdij ter Duinen*, dans *Biekorf*, XXXV, 199-212, 227-248, Bruges, 1929 ; A. Fruytier, *Geschiedenis van Hontenisse. Uit het rijke verleden van Hontenisse, haar Hof te Zande en omliggende plaatsen*, Bornem, [1950] (des deux titres de cette publication posthume nous n'utiliserons jamais que le premier) ; M. Geerebaert, *De geschiedenis van Koksijde*, dans *De Duinen*, I, n^o 1, 17-23, n^o 2, 3-7, Koksijde, 1960 ; II, n^o 3, 2-7, n^o 4, 2-13, n^o 5, 2-11, Koksijde, 1961-1962 ; III, n^o 6-7, 2-30, Koksijde, 1963 ; A. Heins et V. Fris, *Les granges monumentales des anciennes abbayes des Dunes et de Ter Doest*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XIII, 69-109, Gand, 1905 (1) ; R. Hoedt, *Onze Lieve Vrouw ter Duinen*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, II, 69-76, Westmalle, 1951 ; B. Janssens de Bisthoven, *De Duinen-abdij aan abt Bernard Campmans toegewezen*, dans *Collationes Brugenses*, L, 254-261, Bruges, 1954 ; J. Leclercq, *Sermon sur l'unité dans un manuscrit des Dunes*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, XI, 212-213, Westmalle, 1960 ; K. Loppens, *De abdij ten Duine en het Duinenhuis te Nieuwpoort*, dans *Biekorf*, L, 132-134, Bruges, 1949 ; A. Lowyck, *De laatste Duinheren in Oost-Vlaanderen*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, III, 151-154, Lokeren, 1951 ; A. Pelzer, *Livres de philosophie et de théologie de l'abbaye de Ter Doest à l'usage du maître cistercien Jean Sindewint de 1311 à 1319*, dans *A.S.É.B.*, LXIII, 5-36, Bruges, 1913 ; F. Prims, *De abdij der Duinen en onze haven*, dans *Antverpiensia 1928*, II, 200-207, Anvers, 1929 ; P. Schittekat, *Flitsen uit het verleden, Koksijde*, Koksijde, 1958 (2) ; [F. Van de Putte], *Cabinet de tableaux de l'abbaye des Dunes*,

(1) A paru également sous forme de brochure, voir plus haut, 324.

(2) Sur cette brochure, que nous ne citons que pour mémoire, voir L. DEVLIEGHER, *De Duinenabdij te Koksijde*, dans

dans *A.S.É.B.*, X, 171-184, Bruges, 1848 ; A. van Iterson, *Een « memorieboek » van Dom Antonius de Blende, abt van ter Duinen*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, II, 86-95, Westmalle, 1951 ; A. Viaene, *Antonius Andries van Kortrijk, prior in de Duinenabdij (1585-1627)*, dans *A.S.É.B.*, LXX, 187-189, Bruges, 1927 ; A. Viaene, *De Duinenabdij en het Driuliusscollege te Leuven*, dans *Biekorf*, XXXIII, Bruges, 65-67, 1927 ; A. Viaene, *Een pachtcontract in zestiende eeuwse frontstreek*, dans *Biekorf*, XXXIII, 358-360, Bruges, 1927 ; A. Viaene, *De Duinenabdij en het Ypersch Seminarie*, dans *Biekorf*, XXXV, 75-77, Bruges, 1929 ; A. Viaene, *Duinen en Boxley. Hoe en wanneer de Duinenabdij hare bezittingen in England verkocht*, dans *A.S.É.B.*, LXXIII, 131-134, Bruges, 1930 ; A. Viaene, *Het Duinhuis te Westulteren (De capelle tsinte Six)*, dans *Biekorf*, XL, 1-7 et 254, Bruges, 1934 ; A. Viaene, *Den Hoogen Blekker*, dans *Biekorf*, XL, 113-118, Bruges, 1934 ; A. Viaene, *De Engelsche Duinheer Thomas Gabytus*, dans *Biekorf*, XLIV, 81-86, Bruges, 1938 ; A. Viaene, *De bevolking der Duinenabdij in de 16^e eeuw*, dans *Biekorf*, XLIX, 46-47, Bruges, 1948 ; A. Viaene, *Het einde van de Duinenabdij te Koksijde*, dans *Biekorf*, LII, 7-16, Bruges, 1951 ; A. Viaene, *Thomas Dunensis martyr. Een hagiographische legende uit de tijd van de Contra-reformatie*, dans *Album English. Studies over kerkelijke en kunstgeschiedenis van West-Vlaanderen*, 433-452, Bruges, 1952 ; A. Viaene, *Een verloren dorp onder de oude abdij Ter Duinen ?* dans *Biekorf*, LV, 221-222, Bruges, 1954 ; A. Viaene, *De laatste novice van Ter Duinen*, dans *Biekorf*, LVI, 252-253, Bruges, 1955 ; A. Viaene et G. D[enorme], *Sint Bernardus en zijn preekstoel te Nieuwpoort*, dans *Biekorf*, XLIII, 73-77, Bruges, 1937.

La figure de l'abbé Idesbald (1155-1167) a suscité une floraison d'ouvrages d'allure surtout hagiographique, que l'on trouvera analysés dans J. De Cuyper, *Idesbald van der Gracht...*, 167-174, Bruges, Bruxelles, 1946 ; inutile de les énumérer ici.

L'architecture et la décoration de l'ancien monastère de Koksijde ont donné lieu à plusieurs travaux, P. Clemen et G. Gurlltt, *Die Klosterbauten der Cistercienser in Belgien*, introduction, XXXI, XL, Berlin, 1916 ; J. De Cuyper, *Het puin van de Duinenabdij te Koksijde*, dans *West-Vlaanderen*, II, 204-206, Tielt, 1952 ; L. Devliegheer, *De opkomst van de kerkelijke gotische bouwkunst in West-Vlaanderen gedurende de XIII^e eeuw*, dans *Bulletin de la Commission royale des monuments et des sites*, V, 249-255, Bruxelles, 1954 et VII, passim, Bruxelles, 1956 ; L. Devliegheer, *De Duinenabdij te Koksijde. Ikono-graphie en archeologie*, dans *Biekorf*, LXI, 193-228, Bruges, 1960 (tiré à part *Archaeologica Belgica*, n° 60) ; M.-A. Dimier, *L'église de l'abbaye des Dunes*, dans *Bulletin monumental*, CXII, 243-251, Paris, 1954 ; A. Dubols, *L'abbaye des Dunes à Coxyde*, dans *Annales de la Fédération historique et archéologique de Belgique, Courtrai*, 1953, II, 135-144, Gembloux, 1960 ; J. Helbig, *Deux vitraux du XIV^e siècle provenant de l'abbaye des Dunes*, dans *De Duinen*, II, 51-54 ; Koksijde, 1961 ; G. van Nerom, *Notes sur un fragment d'arcade gothique à l'abbaye des Dunes de Coxyde*, dans *De Duinen*, II, 43-50, Koksijde, 1961 ; C. van Nerom, *Essai de reconstitution de quelques fenêtres du grand cloître de l'abbaye des Dunes*, dans *De Duinen*, III, 133-149, Koksijde, 1962 ; R. van Nerom, *Note sur deux pièces d'hommes d'armes au carrelage de la prélatrice de l'abbaye des Dunes*, dans *De Duinen*, II, 56-70, Koksijde, 1961 ; R. van Nerom, *La technique des carreaux peints du carrelage de la prélatrice à l'abbaye des Dunes de Coxyde*, dans *De Duinen*, Koksijde, I, 30-36, 1960 ; R. van Nerom, *La disposition générale du carrelage de la prélatrice à l'abbaye des Dunes*, dans *De Duinen*, II, 36-49, Koksijde, 1962.

L'histoire de la bibliothèque des Dunes a été racontée par F. Van de Putte, *Notice sur les bibliothèques modernes de la Flandre occidentale. Bibliothèque du Séminaire de Bruges*, dans *A.S.É.B.*, II, 149-150, Bruges, 1840, par A. De Poorter, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Publique de la Ville de Bruges*, Intr., 7-20, Gembloux, 1934, et par C. Hontoir, *En souvenir de l'abbaye des Dunes*, dans *Collectanea Ordinis Cisterciensium Reformatorum*, XIV, 125-132, Westmalle, 1952. La bibliothèque fut saccagée

Biekorf, LIX, 190-191, Bruges, 1958. — Le souhait de l'archéologue brugeois de voir l'étude des objets découverts dans les ruines des Dunes réservée aux spécialistes a été en partie réalisé par la publication à partir de 1960 des six premiers numéros de la revue *De Duinen, Bulletin du Centre scientifique et culturel de l'abbaye des Dunes et du Westhoek*, à Koksijde.

par les iconoclastes en 1566 et souffrit des troubles religieux qui suivirent (1), mais elle s'augmenta, en 1624, du fonds des manuscrits de Ter Doest. Sous l'abbé Campmans beaucoup de ces *codices* furent revêtus d'une somptueuse reliure à ses armes ; en outre ils furent tous marqués du même cachet : une petite croix noire fleuronnée. Le catalogue dressé par les soins de ce prélat a été publié par A. Sanderus, *Bibliotheca belgica manuscripta*, I, 150-207, Lille, 1641 (2). Le catalogue que D. De Bruyne donnait pour *Un ancien catalogue des manuscrits des Dunes*, dans *Revue bénédictine*, XL, 364-365, Maredsous, 1928, provient en réalité d'une maison, non encore identifiée, en France (3). La difficulté est donc de faire le partage entre les manuscrits ayant appartenu aux Dunes dès l'origine et ceux venus de Ter Doest. C'est à quoi s'est appliqué G. I. Lieftinck, *De librijen en scriptoria der Westvlaamse Cisterciënserabdijen Ter Duinen en Ter Doest in de 12^e en 13^e eeuw en de betrekkingen tot het atelier van de kapittelschool van Sint Donaas te Brugge*, dans *Mededelingen van de koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren*, XV, Bruxelles, 1953 ; voir en particulier page 90 la table des provenances (4).

A la suppression du monastère, en 1796, la bibliothèque des Dunes connut de nouvelles aventures. Une partie des manuscrits devint la propriété de la ville de Bruges ; une autre partie, augmentée d'acquisitions plus récentes, revint à l'abbaye des Dunes, c'est-à-dire au séminaire diocésain (5). Du premier lot — environ trois cents manuscrits des Dunes et cent-cinquante de Ter Doest — on a un aperçu satisfaisant dans A. De Poorter, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Publique de la Ville de Bruges*, Gembloux, 1934 (6) ; du second groupe — environ quatre-vingt-deux manuscrits des Dunes et vingt-et-un de Ter Doest — il n'existe qu'un catalogue manuscrit aux Archives du Grand Séminaire. En attendant son impression, on pourra trouver quelques notices sur les anciens manuscrits des Dunes — tant de la Bibliothèque de la Ville de Bruges que des Archives du Grand Séminaire à Bruges — dans les catalogues suivants : *Tentoonstelling van miniaturen en boekbanden, Brugge, 1927*, les nos *1, *5, *6, *7, 15, *18, *20, *21, *24, *25, *26, *27, *28, *31, *36, 39, 40, *42, *43, *53, *54, *55, *56, *58, *62, *63, *64, *69, 76, 92, *95, *111, *8bis, 121, 126, 128, 131, 132, *134, 136, 137, 139, 142, 146, *150, 178 (Addenda : nos 92, 93, 94, 97, 99, 141, 142, 144, 145, *146, *147, *148, *150, 161 et *166) (7) ; *La miniature flamande. Le mécénat de Philippe le Bon, Bruxelles, 1959*, les nos *99, *166, *256 et 212 ; *Treasures in Belgian Libraries, Édimbourg, 1963*, les nos 26, *30, *48, *49, *59, *60, 63 et *74.

Un certain nombre de manuscrits provenant des Dunes se sont égarés soit au XVI^e siècle, soit à la Révolution française et ont pris le chemin de collections lointaines. Voici ceux qui ont pu être retrouvés : Berlin, Staatsbibliothek, ms. lat. fol. 662 : un *Aristoteles latinus* (XIV^e siècle), actuellement en dépôt à la Stiftung Preussischer Kulturbesitz à Tubingue (8) ; Bibliothèque Royale à Bruxelles, ms. II 4318 : le *Colligeth* de Mahomet Aventost, un traité de médecine de Nicolas Bogatus et l'*Ars medendi* de Côme de Médicis (XIV^e siècle) (9) ; II 7842 : le *Catilina* de Salluste copié, peu avant 1473, pour

(1) Voir ci-dessous, 410.

(2) Les autres catalogues sont signalés dans A. DE POORTER, *Catalogue des manuscrits...*, 14-19.

(3) G. I. LIEFTINCK, *De Librijen en scriptoria der Westvlaamse Cisterciënserabdijen Ter Duinen en Ter Doest in de 12^e en 13^e eeuw en de betrekkingen tot het atelier van de kapittelschool van Sint Donaas te Brugge*, 67.

(4) Sur cet ouvrage, voir ci-dessus, 321.

(5) O. DELEPIERRE, *Bibliothèque du Séminaire épiscopal*, dans *Album pittoresque de Bruges*, 46-47, Bruges, 1837 (avec une lithographie montrant l'intérieur de la bibliothèque) ; A. VIAENE, *De bibliotheek van het Groot Seminarie van Brugge*, dans *Collationes Brugenses et Gandavenses*, III, 433-448, Tiel, 1957. Cette collection s'est encore augmentée, au cours de l'année 1963, des manuscrits venus des Archives de l'Évêché et surtout de la bibliothèque privée de Jean Baptiste Malou (1809-1864), dix-neuvième évêque de Bruges.

(6) Voir l'important compte-rendu d'A. FELZER, dans *Revue néoscholastique de Philosophie*, XXXVIII, 344-351, Louvain, 1935. — Le catalogue d'A. DE POORTER rendait caduque celui de P.-J. LAUDE, *Catalogue méthodique, descriptif et analytique des manuscrits de la Bibliothèque Publique de Bruges*, Bruges, 1859.

(7) J'affecte d'un astérisque les numéros qui concernent les manuscrits des Dunes conservés au Grand Séminaire.

(8) G. LACOMBE, A. BIRKENMAJER, M. DULONG et A. FRANCESCHINI, *Aristoteles latinus, Pars prior*, 632-633, n° 812, Rome, 1939.

(9) Catalogue de l'exposition *Hortus Belgicus*, n° 7, Bruxelles, 1962. Ce manuscrit n'est pas relevé dans le catalogue de J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Belgique*.

l'abbé Jean Crabbe (1) ; IV 318 : un livre d'heures du XV^e siècle de provenance brugeoise ; dans le *Dépot Baudouin van de Walle* : une traduction flamande de saint Jean de la Croix (XVI^e ou XVII^e siècle) ; Bibliothèque de l'Université de Cambridge, ms. GG.I.17 : opuscules de saint Bernard (XII^e siècle) (2) ; Holkham Hall, collection du comte de Leicester, ms. 311 : un Virgile de grand luxe exécuté pour l'abbé Jean Crabbe (3) ; Bibliothèque de l'Université de Leyde, ms. 13 : *Collectanea rerum memorabilium* de Solinus et la *Topographia Hiberniae* de Girald de Bari (XIII^e siècle) (4) ; British Museum à Londres, *Additional Manuscripts*, 11942 : œuvres de Macrobe, Chalcidius, Cicéron (XII^e siècle) ; *Additional Manuscripts*, 16969 : un livre d'heures daté de 1482 (5) ; Bibliothèque de l'Arsenal à Paris, ms. 1139 : *Sententiae gnomicae ex sanctis patribus et auctoribus graecis excerptae*, avec une lettre-préface de Georges Hermonyme à Jean Crabbe (6) ; Bibliothèque Nationale à Paris, manuscrits néerlandais, 50-53 : *Den Spiegel der antiquiteyten... van Brugghe* par Antoine de Blende (7) ; Trésor de la cathédrale de Tournai, un livre d'heures aux armes de Jean Crabbe ; à la Bibliothèque municipale de Troyes, ms. 1980 : un bréviaire cistercien remanié (XII^e, XIII^e, XIV^e et XV^e siècles) (8).

Les incunables ayant fait partie de la bibliothèque des Dunes, déposés à la Bibliothèque publique de Bruges, ont été décrits par A. De Poorter, *Liste des incunables de la Bibliothèque Publique de Bruges*, dans *A.S.E.B.*, LXIV, 207-231, n^o 1, 7, 8, 9, 12, 30, 31, 32, 33, 35, 36, 39, 44, 60 et 62, Bruges, 1914. Un imprimé rare, le *Thesaurus mathematicus* de Barthélemy Pitiscus, Francfort, 1613, est étudié par H. Bosmans, *Sur la provenance d'un livre rare de la bibliothèque de la ville de Bruges*, dans *A.S.E.B.*, LXIX, 395-397, Bruges, 1926.

Les scribes de l'abbaye des Dunes ne semblent pas avoir été nombreux ; leurs noms ont été relevés par A. De Poorter, *Catalogue des manuscrits...*, 12. La liste des écrivains de la maison a été soigneusement dressée par le prieur-historiographe Charles de Visch, *Bibliotheca scriptorum sacri ordinis Cisterciensis*, Cologne, 1656 (9). A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 253, Cologne, 1641, donne une autre liste, assez brève et d'ailleurs fautive (10). Ces listes peuvent être complétées, surtout pour les écrivains plus récents. On n'essayera pas ici d'être complet, simplement de grouper des renseignements épars.

Elie, abbé des Dunes de 1189 à 1203, est le plus ancien écrivain connu de la maison. Voir les références données plus loin et C. de Visch, *Bibliotheca scriptorum...*, 90-101, Cologne, 1656.

Jean de Weerde, *de Wardo*, licencié en théologie en 1275, premier régent du Collège Saint-Bernard à Paris, mourut en 1293. Voir A. Fruytier dans le *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, III, 1391, et surtout P. Glorieux dans *Dictionnaire de Théologie catholique*, XV, 2^e partie, 3524, Paris, 1950 ; P. Glorieux, *Notice sur quelques théologiens de Paris de la fin du XIII^e siècle*, dans *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du moyen âge*, III, 213-215, Paris, 1928 (cite les manuscrits où sont conservés les sermons de Jean de Weerde) ; F. Kwanten, *Le collège Saint-Bernard à Paris*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, XLIII, 465, Louvain, 1948. Sur la prédication de Jean de Weerde, voir C. Hontoir, *En souvenir de l'abbaye des Dunes*, dans *Collectanea Ordinis Cisterciensium reformatorum*, XIII, 299, Westmalle, 1951.

François de Keyser (Caesar), originaire de Dixmude, suivit au Collège Saint-Bernard les cours de son confrère Jean de Weerde. Bachelier en théologie, il composa une vie de saint Bernard en vers latins

(1) *La miniature flamande. Le mécénat de Philippe le Bon*, Bruxelles, 1969, n^o 212.

(2) J. LECLERCQ, *Sermons sur l'unité dans un manuscrit des Dunes*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, XI, 212, Westmalle, 1960.

(3) L. M. J. DELAÏSSÉ, *L'exposition « Flemish Art » à Londres*, dans *Scriptorium*, IX, 115, Anvers, 1955.

(4) G. I. LIEFTINCK, *De librijen en scriptoria der Westvlaamsse Cisterciënserabdijen Ter Duinen en Ter Doest...*, 83.

(5) M. DYKMANS, *Obituaire du monastère de Groenendaal dans la forêt de Soignes*, 331, n. 1, Bruxelles, 1940.

(6) F. OMONT, *Georges Hermonyme de Sparte, maître de grec à Paris et copiste de manuscrits, 1478*, dans *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, XII, 65-96, Paris, 1885.

(7) G. HUET, *Catalogue des manuscrits néerlandais de la Bibliothèque nationale*, 50, Paris, 1886.

(8) A. DUBOIS, *Cisterciënser brevier : Troyes 1980*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, II, 134, Westmalle, 1951.

(9) Les écrivains mentionnés par C. de Visch sont presque tous repris par J. N. PAQUOT, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, 18 vol., Louvain, 1763-1770.

(10) L'auteur s'interroge sur l'œuvre d'un certain A. Biotius, dont un manuscrit aurait été signalé chez les guillemins de Bruges : il s'agit évidemment d'Adrien de But (*Butsius*).

et un traité sur les vœux de religion. Il serait mort en 1294. Voir *Auctarium D. Caroli de Visch ad Bibliothecam scriptorum S. O. Cisterciensis*, éd. J.-M. Canivez, dans *Cistercienser Chronik*, III, Bregenz, 1926-1927 ; L. Janauschek, *Bibliographia bernardina*, n° 72, Vienne, 1891 ; E. Hosten, *Het oud Dijsmude*, 56, Dixmude, [1927] ; P. Glorieux, *Répertoire des Maîtres en théologie de Paris au XII^e siècle*, II, 257, Paris, 1934 ; F. Kwanten, *Le collège Saint-Bernard à Paris*, dans *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, XLIII, 466, Louvain, 1948.

Jean Brandon (Brant ou *Brando*) né à Hontenisse en Zélande (1), décédé comme confesseur à l'abbaye de la Bijloke à Gand le 13 juillet 1428, avait entrepris, vers 1360, la compilation d'une chronique universelle depuis Adam jusqu'en 1414 ; c'est le *Chronomodron seu Cursus temporum*, qu'on trouve dans le ms. 3105-06 de la B. R. à Bruxelles (2) et le ms. 778 de la Bibliothèque municipale de Saint-Omer ; le *Chronomodron* a été édité en partie par [J.-B.] Kervyn de Lettenhove, *Chronique des religieux*, 1-166, Bruxelles, 1870. Voir *Cronica et cartularium*, 18 ; C. de Visch, *Bibliotheca scriptorum...*, 176, Cologne, 1656 ; C. de Visch, *Auctarium*, éd. J.-M. Canivez, 46, Bregenz, 1927 ; C. Carton, *Jean Brandon*, dans *A.S.É.B.*, I, 189-191, Bruges, 1939 ; Notice par A. Fruytier dans *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, I, 453, Leyde, 1912, et par J.-M. Canivez dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, X, 425, Paris, 1938 ; J. De Cuyper, *Idesbald...*, 177-178.

Matthieu Pillaert (ou Pillard), originaire de Warneton (3), devint abbé de Mortemart (4). Il mourut le 5 août 1428 abbé de Clairvaux, où il avait introduit l'influence de la Dévotion Moderne. Il est l'auteur d'un *Speculum elevationis et exaltationis Ordinis Cisterciensis* (B.V.B., ms. 417), qui est resté inédit. Voir C. de Visch, *Bibliotheca scriptorum...*, 240, Cologne, 1656 ; *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, II, 91-93, Bruges, 1844 ; A. Fruytier, *De Duinheer Mattheus Pillard*, dans *Biekerf*, XXXIII, 130-132, 161-164, 96-201, Bruges, 1927 ; P. Debongnie, *L'« Imitation » de Clairvaux*, dans *Revue d'ascétique et de mystique*, XII, 128-141, Toulouse, 1931 qui constitue le meilleur travail sur Pillaert et son œuvre. La notice par E. Beeckman dans la *Biographie Nationale*, XVII, 515-516, Bruxelles, 1903 est tout à fait dépassée.

Jean de Vale (van de Walle ?) est déjà mentionné en juillet 1414. Il était bachelier en Théologie de l'Université de Paris, *lector in Sacra Pagina* au Collège Saint-Bernard ; il mourut à l'abbaye de la Bijloke à Gand le 5 juin 1459. Ses œuvres semblent perdues. Voir *Cronica et cartularium*, 82 ; C. de Visch, *Bibliotheca scriptorum...*, 233, Cologne, 1656 ; A. Fruytier dans *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, VI, 1295, Leyde, 1924 ; Ph. Schmitz dans *Biographie nationale*, XXVI, 79, Bruxelles, 936-1938.

Gilles de Damme (*de Labina*), aurait été prieur des Dunes puis confesseur à Spermalie ; il serait mort en 1463. Il aurait composé une compilation hagiographique intitulée *Collectaneus martyrologii* ; une vingtaine de notices de ce martyrologe perdu ont été conservées dans le *Sanctilogium* manuscrit de J. Gielemans : voir *Cronica et cartularium*, 83 ; C. de Visch, *Bibliotheca scriptorum...*, 6-7 ; A. Poncelet, *Le légendier de Pierre Calo*, dans *Analecta Bollandiana*, XXIX, 38-40, Bruxelles, 1910 ; R. De Schepper, *Gilles de Damme, religieux des Dunes, hagiographe*, dans *A.S.É.B.*, LXI, 178-180, Bruges, 1911.

Nicaise *Arnoldi* (sans doute Aernoudt), chantre des Dunes, mort à l'abbaye de Ravensberghe (5) en 1472, était musicien ; il aurait laissé des motets à huit voix. Voir *Cronica et cartularium*, 84 ; C. de Visch, *Bibliotheca scriptorum...*, 254, Cologne, 1656 ; J.-M. Canivez dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, IV, 591 : cette dernière notice rend caduque celle, assez fantaisiste, de J. de Saint-Genois dans la *Biographie Nationale*, I, 441, Bruxelles, 1866.

(1) Lorsque J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 177 imprime Hondschoote (Nord), c'est là évidemment une distraction d'un auteur généralement très attentif.

(2) Copie pour Nicolas Le Ruistre, futur évêque d'Arras, à la B. R., ms. II, 1169, voir F. LYNA, *Une œuvre inconnue du Maître de Marie de Bourgogne*, dans *Scriptorium*, I, 310-313, Anvers, 1946-1947.

(3) Prov. de Flandre occidentale, cant. de Messines.

(4) France, département de la Haute-Vienne.

(5) France, département du Nord.

Gérard Borluut, profès des Dunes en 1542, prieur en 1566, fut chargé en 1574 de la direction des religieuses de Ravensberghe, pour lesquelles il écrivit un traité ascétique resté inédit. Il mourut à Saint-Omer (1) en juin 1579. Voir C. de Visch, *Bibliotheca scriptorum ordinis cisterciensis*, 123, Cologne, 1656 ; J.-M. Canivez dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, IX, 1267, Paris, 1939.

Jean Danins, profès de 1555, mourut prieur des Dunes le 18 octobre 1596 et fut enterré à Oostduinkerke (2). Il avait été confesseur aux abbayes de Groeninge, de Ravensberghe, de Spermalie, puis de nouveau de Groeninge. Il est l'auteur de plusieurs pages de la chronique de cette dernière maison. Voir *Cronica et cartularium*, 95 ; C. de Visch, *Compendium Chronologicum exordii et progressus abbatae clarissimae Beatae Mariae de Dunis, ex authenticis archivi domestici monumentis concinnatum*, 119, Bruxelles, 1660 ; F. van de Putte, *Speculum Beatae Mariae Virginis ou Chronique et cartulaire de l'abbaye de Groeninghe à Courtrai*, XXV et sv. ; XL et sv., XLVIII, Bruges, 1872 ; et ci-dessous 516.

Adrien Cancelier, abbé de 1610 à 1623, a laissé des *Monita exhortatoria super variis Scripturae locis*, restés inédits et conservés aux A.G.S.B., ms. 92/173. Voir C. de Visch, *Bibliotheca scriptorum...*, 5, Cologne, 1656.

Adrien Mueleman, le chroniqueur déjà cité (3), licencié en Théologie de l'Université de Douai, a trouvé le temps de rédiger une *Summa locorum pulcherrimorum ex scriptis S. Bernardi*, restée inédite. Il est aussi l'auteur d'une *Deductio difficultatis quae est inter religiosos de Dunis* (exemplaire imprimé aux A.G.S.B., ms. 142/109, f° 87). Voir C. de Visch, *Bibliotheca scriptorum...*, 6 et 22, Cologne, 1656 ; J.-N. Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas de la principauté de Liège et de quelques contrées voisines*, XI, 130-131, Louvain, 1768 ; A.-C. De Schrevel dans la *Biographie Nationale*, XV, 340-341, Bruxelles, 1889 ; A. Fruytier dans *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, II, 948 ; E. Dirne, *De verering van de H. Bernardus in de Nederlanden*, dans *Sint Bernardus van Clairvaux. Gedenkboek*, 327, Achel, 1953.

Théodore Pybes de Adama, de Ruremonde, docteur en Théologie, ordonné prêtre en 1610, moine des Dunes en 1614, prieur de Waarschoot (4) en 1628, décédé le 5 novembre 1632, avait publié, avant son entrée dans l'Ordre, un *Tractatus de Immaculata Conceptione Beatae Mariae Virginis*, qui est perdu, et, après sa profession, le *De admiranda inventione corporis beati Idesbaldi*, Bruges, 1624. Voir C. de Visch, *Bibliotheca scriptorum...*, 308, Cologne, 1656 ; J.-M. Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas de la principauté de Liège et de quelques contrées voisines*, I, 167, Louvain, 1765 ; C. Callewaert, *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke*, Intr., VI, Bruges, 1925 ; J. van Staten, *Theodorus Pybes, monnik van Ter Duinen (1583-1632)*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, V, 246-264, Westmalle, 1954.

Pierre de la Rue, né à Bergues-Saint-Winoc en 1600, fit profession aux Dunes en 1623. Il devint bachelier en Théologie à l'Université de Douai ; on l'envoya ensuite à l'abbaye de Ravensberghe comme confesseur, puis à l'abbaye de Spermalie. Il mourut le 6 décembre 1648 et laissa des recueils de sermons et de cantiques, tous inédits et la plupart en Flamand. Voir C. de Visch, *Bibliotheca scriptorum...*, 276, Cologne, 1656 ; J. N. Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas...*, XIV, 82-83, Louvain, 1768 ; A. C. De Schrevel, *Les gloires de la Flandre gallicante*, 98, Lille, 1904.

Jean Caramuel y Lobkowitz, né à Madrid en 1606, mort évêque de Vigevano (5) en 1682, « *Princeps laxistarum* », fut moine des Dunes entre 1635 et 1644. Il a dédié plusieurs ouvrages à l'abbé Bernard Campmans, son protecteur, notamment son *In divi Benedicti regulam commentarius historicus, scholasticus, moralis, judicialis, politicus*, Bruges, 1640. Voir Ramon Cenal, *Juan Caramuel, Su epistolario con Atanasio Kircher, S. J.*, dans *Rivista de Filosofia*, XII, 101-147, Madrid, 1953 (6) ; L. Ceysens, *Autour*

(1) A. DE POORTER, *Religieux de l'abbaye des Dunes trépassés de 1670 à 1886*, dans *A. S. É. B.*, LXVI, 150, Bruges, 1923. Le *Necrologium Dunense*, aux A.G.S.B., ms 134/58 dont le témoignage est plus récent, le fait mourir à Ravensberghe le 5 juillet 1579.

(2) Prov. de Flandre occidentale, cant. de Nieupoort.

(3) Voir ci-dessus, 354.

(4) Prov. de Flandre orientale, cant. de Waarschoot.

(5) Italie, prov. de Pavie.

(6) Voir le compte-rendu de R. D[ER] G[ANCK] dans *Cîteaux in de Nederlanden*, V, 209, Westmalle, 1954.

de Caramuel, dans *B.I.H.B.R.*, XXXIII, 329-410, Rome — Bruxelles, 1961 ; la bibliographie la plus complète — mais non pas complète ! — de Caramuel se trouve dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, II, 1709-1712, Paris, 1905.

Léandre van der Bandt, Brugeois, avait été ordonné sous-diacre en 1634, diacre en 1635, prêtre en 1637. Professeur de théologie aux Dunes, il se lia d'amitié avec Jean Caramuel, dont il défendit les thèses. Il mourut à Gand le 6 octobre 1643 et fut enterré à Oosteeklo (1). Ses écrits inédits et sa correspondance avec Jean Caramuel se trouvent aux Archives du Grand Séminaire à Bruges, ms. 114/23, et à la B.V.B., ms. 232. Cfr G. de Visch, *Bibliotheca scriptorum...*, 230, Cologne, 1656.

Bernard Bottyn, né à Bruges en 1608, fut abbé de 1648 à 1655. Il a laissé un *Journal*, qui s'ouvre au 1^{er} janvier 1650, relatif à son administration comme vicaire de l'Ordre dans les Pays-Bas. Jean Caramuel, dans son *Philippus prudens Caroli V imperatoris filius*, Anvers, 1649, a édité un *Epaeneticon* de trente-deux vers de Bernard Bottyn. Voir A. Fruytier, *De opvolging der abten in Ter Duinen*, dans *Biekorf*, XXXV, 244, Bruges, 1929 ; A. Vlaene, *Uit het dagboek van de abt van Duinen*, 1650, dans *Biekorf*, Bruges, LXXII, 50, 1961.

Benoît de Bacquere, né à Termonde en 1613, profès de 1635, confesseur à Hemelsdale, ensuite prieur des Dunes (1678), mourut le 28 juillet 1678. Voir G. de Visch, *Bibliotheca scriptorum...*, 35, Cologne, 1656 (2) ; E. Reusens dans la *Biographie Nationale*, IV, 746-747, Bruxelles, 1873 ; J.-M. Canivez dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, VI, 91, Paris, 1932 ; C. Hontoir dans le *Dictionnaire de Spiritualité*, II, 53 ; L. Elaut, *Benedikt de Bacquere en de zeventiende-eeuwse gerontologie in Zuid-Nederland*, dans *Scientiarium historia*, III, 179-189, Gand, 1961.

François Peneman, né à Gand vers 1615, décédé le 31 décembre 1679, fut successivement maître des novices et chapelain de l'abbé (1654), puis confesseur à Ravensberghe, à Oosteeklo, à Douai (1678) et finalement à Groeninge (1679). Il s'intéressait à l'astronomie. Sur son œuvre, voir la notice par L. Willems dans la *Biographie Nationale*, XVI, 889-891, Bruxelles, 1901. Il est également l'auteur d'un *Anagrammatismus* en l'honneur de saint Bernard, resté inédit. E. Dirne, *De verering van de H. Bernardus in de Nederlanden*, dans *Bernardus van Clairvaux. Gedenkboek*, 327, Achel, 1953 ; L. Janauschek, *Bibliographia Bernardina*, n° 93, Vienne, 1891.

Nivard van Hove, né à Dixmude en 1633, profès en 1653, ordonné prêtre le 17 mars 1657, mourut le 27 février 1707. Successivement sous-prieur, puis prieur, enfin receveur de Ter Doest, il est l'auteur d'une Vie du bienheureux Idesbald, qui a déjà été signalée (3). Notice, très imprécise, par E. van Arenbergh dans la *Biographie Nationale*, IX, 562, Bruxelles, 1886-1887 ; une autre, bien meilleure, dans A. de Leyn, *Le bienheureux Idesbald van der Gracht. Son culte à Bruges*, dans *A.S.É.B.*, XLIV, 10-12, Bruges, 1896.

Melchior Steuperaert, né à Gand en 1635, profès en 1656, fut confesseur dans divers monastères de cisterciennes, notamment à Ravensberghe, avant de devenir prieur des Dunes (1680). Il exerçait encore cette charge en 1698 ; il mourut (4) le 6 octobre 1719. Je crois que c'est F[rater] M[elchior] S[teuperaert] qui a inséré une poésie en latin dans le *Qualitas loimodea sive pestis Brugana*, Bruges, 1669, de son confrère Benoît de Bacquere.

Nicolas Willaert, né à Bruges en 1636, profès de 1657, censier de Ter Doest, mourut le 14 novembre 1693. C'est lui qui, le 20 avril 1687, entreprit, sur l'ordre de son abbé, la construction de la chapelle de Notre-Dame de Ter Doest. Il a célébré cet événement dans un poème flamand de 7 pages, imprimé à Bruges chez Joos van der Meulen, et dans le récit demeuré inédit (bien que largement utilisé par les auteurs modernes) *Kort Verhael van de eerste Fundatie, ende opreghlynghe van de Capelle, Priorie ende...*

(1) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Kaprijke.

(2) On trouvera d'ailleurs un *Anagrammatismus* d'une vingtaine de vers, de BENOÎT DE BACQUERE, en tête de la *Bibliotheca scriptorum...*, de son confrère DE VISCH.

(3) Voir 357.

(4) On notera qu'il y a eu, à l'abbaye des Dunes, un second Melchior Steuperaert, également Gantois, né en 1718, profès de 1740, décédé le 13 juillet 1763. Ce dernier avait été sacristain et chantre, voir le *Necrologium Dunense*, aux A. G. S. B. ms. 134/58.

Abdie van O. L. Vrouwe van Doest, mitsgaders de herstellinghe van de selve Capelle ten jaere 1687, enz, conservé aux Archives du Grand Séminaire à Bruges, ms. S. 77. Il est également l'auteur du supplément manuscrit pour les années 1660-1673, dans l'exemplaire A.G.S.B., ms. S. 2, du *Compendium...* de C. de Visch (1). Voir L. Van Hollebeke, *Lissewege. Son église et son abbaye*, 183, Bruges, 1863 ; A. De Leyn, *Le bienheureux Idesbald van der Gracht. Son culte à Bruges*, dans *A.S.É.B.*, XLVI, 12, note 1, Bruges, 1896.

Martin Collé, né à Ypres en 1638, fut abbé de 1680 à 1698. Il a laissé une poésie latine insérée dans le *Senum anatomicus*, de son confrère Benoît de Bacquere. Le P. Perduyn, S. J. a imprimé, en tête de ses *LXXII instrumenten der Goede Wercken van den H. Benedictus*, Bruxelles, 1697, une lettre d'approbation de M. Collé du 15 septembre 1696. En 1666 M. Collé avait été secrétaire du Chapitre ; en cette qualité il avait tenu un journal, sur lequel on consultera R. De Schepper, *Een geschil in de abdij van Duinen in 1666*, dans *A.S.É.B.*, LXI, 254, Bruges, 1911.

Luc de Vriese, né à Ypres en 1642, abbé de 1699 à 1723, a laissé des poèmes de circonstance et des pièces moralisatrices dont on peut trouver un échantillon dans *Rond den Heerd*, I, 36, Bruges, 1866. C'était un grand amateur de chronogrammes ; son médecin, Petrus Smidts, en édita un bon nombre sous le titre *Metamorphosis angelica in ter mille figuris transformata* (2), Bruges, 1711. Il en reste d'autres dans le ms. 71/33 des Archives du Grand Séminaire à Bruges. Le même fonds conserverait encore un gros recueil d'annotations de cet abbé, relatives, notamment, au bienheureux Idesbald (3). Luc de Vriese a mis son nom sur le ms. 340 de la B.V.B. ; reste à voir si ce n'est pas lui qui a compilé ce recueil d'hymnes sur la Passion. Voir *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, IV, 294-295, Bruges, 1849 ; R. De Ganck, *Piae Nugae ofte Godvruchtigh Tijdt-verdrijf van Bernardus-vereerders*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IV, 220-221, Westmalle, 1953.

Jean Baptiste Ferraer, né à Alveringem en 1643, fut successivement sous-prieur et prieur des Dunes. Il mourut le 31 août 1719. T. van Blervliet, *Een prekenverzameling uit de abdij ter Duinen*. Bijlage : *Christus sol justitiae, volgens P. Jan Baptist Ferraer*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXXVI, 408-423, Tiel, 1962, a édité un de ses sermons.

Englebert van de Woude, né à Bruges en 1644, profès en 1665, décédé le 6 juin 1721, fut professeur de Philosophie et de Théologie à l'abbaye des Dunes (4), ensuite confesseur à Groeninge. Il est connu comme peintre (5), mais il aurait aussi laissé une Vie du bienheureux Idesbald en langue vulgaire ; sans doute est-elle perdue. Voir Bibliothèque Royale, ms. 21680, f° 95, et Fr. Le Doulx, *Brugsche kunstenaars van voorheen*, éd. A. De Poorter, 29, Bruges, 1934-1935 (6).

Norbert van Iseghem, né à Furnes le 2 février 1671, mourut à l'abbaye des Dunes le 8 juin 1727 dans les rangs des frères convers. Administrateur compétent, il fut notamment procureur en Flandre de l'abbé de Saint-Quentin en Vermandois. Il était aussi poète et il mit ses talents au service de la sodalité de la Sainte-Croix de Furnes pour la rédaction des rôles des acteurs. Voir *Cronica et cartularium*, III ; H. V[an de Velde], *Histoire de la procession de Furnes*, dans *A.S.É.B.*, XIV, 211, Bruges, 1855-1856 ; A. Bonvarlet, *Épigraphie des Flamands de France*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XII,

(1) Cet exemplaire porte d'ailleurs cette inscription sur la page du titre : *Dono Authoris datus F. N. Willaerdt R. D.*

(2) Sur cet ouvrage, qui a connu deux éditions, voir J. DE MEYER, *Analectes médicaux*, 224, Bruges, 1851.

(3) *Rond den Heerd*, II, 381-382, Bruges 1867 ; J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 171, Bruges, 1946. — Nous n'avons pu retrouver ce manuscrit.

(4) Lui-même avait eu comme professeur d'Écriture Sainte le P. Pierre Wautier S. J. — Le ms. 73 de la B. V. B est un volume de ses réportations.

(5) Signalons ici un autre peintre apprécié de l'abbaye des Dunes, Baithazar d'Hooghe, né à Bruges le 6 octobre 1636, secrétaire de l'abbé G. de Bare en 1666, décédé le 2 décembre 1697. — Voir R. DE SCHEPPER, *Het kloosterpand der voormalige Duinenabdij te Brugge*, dans *A. S. É. B.*, LX, 65-81, Bruges, 1910 ; R. DE SCHEPPER, *Een geschil in de abdij van Duinen*, dans *A. S. É. B.*, LXI, 256-269, Bruges, 1911 ; [M. ENGLISH], *La restauration de notre cathédrale*, dans le journal *La Patrie* du 16 novembre 1936 ; E. HOSTEN et E. I. STRUBBE, *Catalogue illustré du Musée communal de Bruges*, 3^e éd., 69, Bruges, s. d.

(6) L'exemplaire A. G. S. B., ms. S. 2 du *Compendium* de C. DE VISCH porte son *ex-libris*.

437, Dunkerque, 1874 (sa généalogie) ; A. van Zuylen, *Damme. Démolition du transept*, dans *A.S.É.B.*, LVIII, 168, 176, Bruges, 1908.

Antoine de Biende, né à Bruges en 1682, fut abbé de 1734 à 1744. Écrivain fécond, dont l'œuvre est restée en grande partie manuscrite, il est l'auteur de *Den Spieghel der antiquiteyten van Veuren ende Veurenambacht*, 1712, conservé aux A.G.S.B., ms. 162/87 et 163/88 et d'un ouvrage similaire sur les « antiquités » de Bruges, où il est malheureusement fort peu question de Bruges (1). Son *Memorieboek* est conservé aux Archives du Grand Séminaire à Bruges, ms. 137/19, le catalogue de sa bibliothèque, dans le ms. 165/90 ; il a également fait cataloguer, en 1740, les livres de la bibliothèque de son abbaye (Archives du Grand Séminaire à Bruges, ms. 166/156 et 157). Voir A. Van Iterson, *Een « Memorieboek » van Dom Antonius de Blende, abt van ter Duinen*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, II, 86-96, Westmalle, 1951.

Bernard (Jan Karl) van Mechelen, né à Poperinge en 1737, ordonné prêtre en 1762, confesseur à l'abbaye de Groeninge en 1784, décédé à Poperinge le 22 novembre 1797, est l'auteur d'une *Verklaering van den Oorsprong, ouderdom en weerdigheid van het miraculeus beeld van Onze Lieve Vrouw in de abdij van Groeninge*, Courtrai, chez P. Calewaert, 1788. Voir E. Huys, *De laatste abdis van Groeninghe*, dans *Mémoire du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, n. s. XIX, 53, Courtrai, 1941 ; Th. Ploegaerts, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux depuis le XVI^e siècle jusqu'à la Révolution française (1550-1800)*, II, *Les abbayes en Flandre*, 467.

L'iconographie de l'ancienne abbaye des Dunes à Koksijde ne compte pratiquement qu'un seul numéro, mais un numéro d'un intérêt capital : le plan à vol d'oiseau peint en 1580 par Pierre Pourbus à la demande de l'abbé Robert Holman (2). Cette toile de 2,25 m sur 2,38 m se trouve aujourd'hui au Musée de Gruuthuse à Bruges (3). Un graveur l'a reproduite dans A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 246, Cologne, 1641 (4). Avant de peindre sa toile, Pourbus se rendit en 1563 à Koksijde afin d'y lever le plan terrier de l'édifice, voir A. Vlaene, *Een onbekende kaart van Pieter Pourbus*, dans *Biekorf*, XXXVI, 65-67, Bruges, 1930 (5). Ce plan a été retrouvé et publié, avec un excellent commentaire, par L. Devliegheer, *De Duinenabdij te Koksijde. Iconografie en archeologie*, dans *Biekorf*, LXI, 193-228, Bruges, 1960 (tiré à part *Archaeologica Belgica*, n° 60) ; voir aussi L. Devliegheer, *De Legende op P. Pourbus' schilderij van de Duinenabdij*, dans *Bulletin de la Commission royale des monuments et des sites*, XI, 163-173, Bruxelles, 1960.

L'abbaye brugeoise figure également dans A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 247, Cologne, 1641. Ce plan à vol d'oiseau, dédié à l'abbé B. Campmans, montre l'abbaye telle que le prélat comptait la voir s'élever ; il ne put jamais l'achever. L'église et la façade principale ne furent construites que beaucoup plus tard : elles ne figurent donc, sur la gravure, qu'à titre de projet (6). Ce bel ensemble du XVII^e siècle a souvent été reproduit en photographies, notamment dans B. Janssens de Bisthoven, *De abdij van de Duinen te Brugge*, Bruges, 1963. L'église de 1775 figure sur une lithographie de H. Borremans dans O. Deleplierre, *Album pittoresque de Bruges*, Bruges, 1837.

(1) Voir ci-dessus, p. 365.

(2) L'œuvre a donc été achevée après la mort de l'abbé Holman et livrée à son successeur, l'abbé Laurent van den Berghe ; elle porte les armes des Dunes et des deux prélats.

(3) Il est reproduit dans J. DE VINCENNES, *L'abbaye des Dunes. Saint Idesbald*, Charleroi, 1956, au frontispice ; un fragment en face de la page 32. — Un autre fragment, plus grand, dans A. DUBOIS, *L'abbaye des Dunes à Coryde*, dans *Annales de la Fédération historique et archéologique de Belgique. Courtrai, 1953*, II, pl. II, Gembloux, 1960. — Description dans A. VERBOUWE, *Iconografie van het arrondissement Veurne*, dans *Iconografie der Gemeenten van West-Vlaanderen*, I, n° 155 (voir aussi les nos 156-161), Bruxelles, 1950.

(4) Il est reproduit, d'après l'édition de La Haye, 1735, dans J. DE CUYPER, *Idesbald...*, pl. 9.

(5) Un détail curieux de cette carte a été relevé par J. C., *Nog over het balspel*, dans *Biekorf*, XXXVIII, 110, Bruges, 1932 : les moines des Dunes disposaient d'une plaine de tennis !

(6) Les architectes qui refirent l'aile d'entrée du Grand Séminaire en 1951 s'inspirèrent de ce dessin.

Deux documents iconographiques inédits, notamment un dessin de la chapelle provisoire de l'abbaye des Dunes, se trouvent à la Bibliothèque de l'Université de Gand, ms. 462, t. V (non folioté).

L'iconographie de la ferme ten Bogaarde, dépendant de l'abbaye des Dunes, est inventoriée par A. Verbouwe, *Iconografie van het arrondissement Veurne*, dans *Iconografie der Gemeenten van West-Vlaanderen*, I, n° 160-162, 175, 180, 181, 186 et pl. 9-11, Bruxelles, 1950 ; ajoutez-y E. Bruylant, *La Belgique illustrée. Ses monuments, ses paysages, ses œuvres d'art*, II, 163, Bruxelles, s. d. (vers 1892).

En dehors des cartes et des plans qu'on rencontre dans les dossiers des Archives du Grand Séminaire à Bruges et qui devraient être inventoriés (1), on trouvera aux Archives de l'État à Bruges, *Cartes et plans*, les n°s 435 (carte du Muynckebosch à Wingene et à Ruddervoorde, copie du XIX^e siècle d'après une carte plus ancienne), 555 (carte du Haentiensgatpolder, de 1801, d'après une carte de 1761). Huit plans des XVIII^e et XIX^e siècles relatifs aux terres de Dudzele, Lissewege, Groot Burkel et Uitkerke sont relevés dans R. Dewitte, *Catalogue des cartes et plans de la collection Karel Mestdagh*, n°s 303a-c, 745, 1697a-b, 1738 et 2310.

Le Grand Séminaire de Bruges conserve un important matériel iconographique : deux séries de portraits d'abbés, celle qui se trouve dans le réfectoire et celle qui figure dans les marges de la fameuse série des portraits de comtes de Flandre en grisailles (2). Sur les peintures du réfectoire on verra R. De Schepper, *Portraits des abbés des Dunes Gérard de Baere (1654-1666) et Martin Collé (1680-1698)*, dans *A.S. É.B.*, LIX, 85-88, Bruges, 1909, et B. Janssens de Bisthoven, *De abdij van de Duinen*, 46-49. Les portraits de Christian de Hondt et de Robert Le Clercq, conservés à Anvers, au Musée royal des Beaux-Arts, n°s 256 et 531, sont reproduits dans J. de Vincennes, *L'abbaye des Dunes*, 42, et A. Dubois, *Sceau et armoiries dans l'abbaye des Dunes*, dans *De Duinen*, II, 16 et 18, Koksijde, 1962.

Les armoiries des Dunes se lisent : d'or à la fasce d'azur accompagnée en chef d'une griffe d'oiseau de proie de sable posée en pal, et en pointe d'un dauphin de sable, également posé en pal, deux crosses de gueules adossées brochant sur le tout ; la devise : *Fac necessitate virtutem*. Ces armes ne sont pas très anciennes : on les trouve sur le diptyque de l'abbé Christian de Hondt, qui porte la date de 1499 ; elles semblent décorer le sceau de l'abbaye au début du XV^e siècle (3). Très souvent, comme par exemple sur le fameux plan peint par P. Pourbus ou sur le tableau héraldique d'Antoine de Blende, elles sont sommées d'un arbre verdoyant.

Les armoiries des abbés des Dunes ne figurent pas sur leur sceau avant le XVI^e siècle (4). En 1480, le cellérier des Dunes, Pierre Vaillant, fit peindre la série des panneaux où sont représentés les comtes de Flandre et les abbés des Dunes ; ces derniers sont accompagnés de leurs écus armoriés, à partir de l'abbé Robert Le Clercq (1519-1557). Christian de Hondt (1495-1509) et Robert Le Clercq mettaient leurs armoiries un peu partout (5). L'exemple leur en avait été donné par l'abbé bibliophile Jean Crabbe (1457-1488), dont plusieurs des manuscrits portent les armes (6). Un exemplaire du *Compendium chronologicum* de Charles de Visch (conservé aux Archives du Grand Séminaire à Bruges, ms. S. 1) est orné dans les marges d'une série de blasons coloriés, qui va jusqu'à Gérard de Bare. Les premiers sont évidemment fantaisistes mais ils ont été repris dans le tableau héraldique dressé en 1734 à l'occasion de

(1) Signalons les plans « figuratifs » du terrier dressé en 1709 par l'arpenteur Loys de Bersacques, conservé aujourd'hui aux A. G. S. B. Ce registre est décrit par A. VERBOUWE, *Iconografie van het arrondissement Veurne...*, dans *Iconografie der Gemeenten van West-Vlaanderen*, I, n° 165, Bruxelles, 1950 ; plusieurs de ces dessins ont fourni des éléments de l'illustration du volume d'A. RONSE et Th. RAISON, *Fermes types et constructions rurales en West-Flandre*, I, 15 ; 18, 19, 140, Bruges, 1918.

(2) Voir ci-dessous 406.

(3) G. DEMAY, *Inventaire des Sceaux de la Flandre*, n° 7022, Paris, 1873.

(4) A. DUBOIS, *Sceaux et armoiries dans l'abbaye des Dunes*, dans *De Duinen*, II, 12-24, Koksijde, 1962.

(5) J. B. DUGARDIJN, *Het twaelfh van abt Christiaan de Hondt*, dans *Biekerf*, XV, 17-24, Bruges, 1904 ; A. VIAENE, *Tinngoeft met de wapens in de Duinhuizen van Nieuwpoort en van Veurne (1531-1580)*, dans *Biekerf*, LXII, 114-115, Bruges, 1961.

(6) Voir 364.

l'inauguration de l'abbé de Blende (1). Cette série, jusqu'à Antoine de Blende, se trouve également dans le tome V du ms. 462 de la Bibliothèque de l'Université de Gand. Un grand nombre de manuscrits et de livres de l'abbaye des Dunes, on l'a déjà dit, sont reliés aux armes de l'abbé Bernard Campmans. Les armoiries de l'abbé Collé ont été gravées en 1687 par Martin Bouche d'Anvers (Archives du Grand Séminaire à Bruges, ms. S. 77). Les armoiries de l'abbé Cancelier, avec la devise : *In cruce salus*, se trouvent au frontispice du *Fasciculus sanctorum Ordinis Cisterciensis* de Chrysostome Henriquez (Bruxelles, 1623). Sur les armoiries et la devise de l'abbé Robert van Severen, on verra L. Slosse, *Rond Kortrijk*, 1936, Roulers, 1898-1916. Un assez riche matériel héraldique est à recueillir à la ferme Ten Bogaarde (2) et à Ter Doest (3).

Le plus ancien sceau connu de l'abbaye des Dunes paraît dater du XIV^e siècle. Il est rond et représente la Vierge assise tenant un lys dans la senestre, de la dextre l'enfant Jésus, habillé, debout à côté d'elle ; légende : *Sigillum conventus Beatae Mariae de Dunis* (4).

Dans G. Demay, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, II, nos 7017-7023, on trouvera un sceau de l'abbé Salomon (1227), de Jean de Oostburch (1290), de Lambert van Uppenbroek (1319 et 1350), de Jean Maes (1392), de Pierre de Foro (1423) et d'Adrien Cancelier (1618).

Le ms. 132/116 des Archives du Grand Séminaire à Bruges a recueilli quelques inscriptions tumulaires, notamment les épitaphes de Pierre Vaillant et de Josse de Wevere (5). On en trouvera davantage chez Ch. de Visch, *Compendium*, 37, 81, 85, 92, 101 et 102. Celle de l'abbé Laurent van den Bergh (C. de Visch, *Compendium*, 101) a été souvent reproduite, par exemple dans la *Gallia christiana*, V, 294, Paris, 1731. L'épitaphe d'André Duchesne se trouve dans C. de Visch, *Compendium*, 102, et aussi dans K. Loppens, *Het kapelleke van ten Bogaerde te Koksijde*, dans *Biehorf*, LVI, 311, Bruges, 1955. Les épitaphes des abbés enterrés à l'abbaye brugeoise de 1653 à 1744, ainsi que celle du prieur Charles de Visch, ont été éditées par B. Janssens de Bisthoven, *De abdij van de Duinen*, 15 (6).

Un fragment d'une épitaphe aux armes de Jean Crabbe est au musée de Gruuthuse. Plusieurs fragments de plaques funéraires sont conservés au musée des Dunes à Koksijde : la tombe (7) de Gillis Veys († 1302), celle de Marguerite Ghoys (8) († 1348), celle du chevalier Hugues Le Clercq († 1562) et celle d'un membre de la famille van de Kerchove (9).

L'épitaphe de François Minnens, religieux des Dunes † 1659, se trouve à la B.R., *Fonds Merghelynck*, ms. 38, 246 (10). Antoine Planckaert, un des derniers moines des Dunes († 1814), avait sa tombe à Sint-Pieterskapelle (11) ; elle a sans doute disparu durant la première guerre mondiale (12) ; Dominique

(1) Ce tableau, complété des armoiries des trois abbés, est reproduit en couleurs dans B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen* (in fine), qui n'en a malheureusement pas aperçu les erreurs.

(2) J. DE CUYPER, *De hofstede van Ten Bogaerde te Koksijde*, Pervijze, 1952.

(3) L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege. Son église et son abbaye*, 190, 191, Bruges, 1956.

(4) Il est reproduit dans J. DE VINCENNES, *L'abbaye des Dunes*, en face de la p. 49.

(5) *Cronica et cartularium*, 89 et 90.

(6) On trouvera dans ce petit ouvrage la reproduction de la plaque de Bernard Campmans et celle de Bernard Bottyn.

(7) J. DE CUYPER, *Grafzerken uit de 14^e eeuw in de Duinenabdij te Koksijde*, dans *Biehorf*, LVII, 139, Bruges, 1956.

(8) J. DE CUYPER, *Grafzerken uit de 14^e eeuw...*, dans *Biehorf*, LVII, 140 ; J. DE CUYPER, *Margareta Ghoys van Keiem, « familiaris » van de Duinenabdij (1348)*, dans *Biehorf*, LVII, 211-213, Bruges, 1956 ; A. DUBOIS, *Une oblate aux Dunes*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VIII, 42-51, Westmalle, 1957.

(9) A. DUBOIS, *L'abbaye des Dunes à Coxyde*, dans *Annales de la Fédération historique et archéologique de Belgique. Courtrai, 1953*, pl. VIIIb et IXa, Courtrai, 1960.

(10) Imprimée dans K. LOPPENS, *Het kapelleke van ten Bogaerde bij Koksijde*, dans *Biehorf*, LVI, 311, Bruges, 1955.

(11) Prov. de Flandre occidentale, cant. de Ghistelles.

(12) L. SLOSSE, *Graf- en gedenkschriften in West-Vlaanderen*, dans *A. S. É. B.*, LV, 35, Bruges, 1905. — Sur ce personnage, né à Courtrai en 1752, docteur en théologie, voir E. REMBRV, *De bekende pastors van Sint-Gillis te Brugge*, 291, Bruges, 1890-1896 (qui l'appelle, par mégarde, André ; son nom de baptême était Jean) ; il avait célébré sa première messe à l'abbaye de Groeninge en 1780, Cfr. F. VAN DER HARGHEN, *Bibliographie gantoise*, IV, n° 5313, Gand, 1863.

De Jaeghere († 1815) avait la sienne au cimetière de Waarmaarde (1). Une pierre placée au cimetière de Sainte-Croix près de Bruges rappelle le souvenir des derniers moines et de leur dernier abbé (2).

Le dernier survivant, Nicolas de Roover, n'a pas d'épithaphe, mais de nombreuses inscriptions rappellent çà et là, comme par exemple à la chapelle Saint-Basile, dans l'ancienne chapelle de Saint-Trond, à l'église paroissiale d'Oosteeklo (3) ou dans le chœur du béguinage à Bruges (4), le souvenir de ses générosités.

* * *

D'après la *Continuatio Valcellensis*, une source du XII^e siècle, l'abbaye des Dunes au Nord de Furnes aurait commencé son existence (*construi coeptum est, inchoaverat*) en 1128 sous Foulques, son premier abbé (5). C'est de 1128 que datent les premiers actes relatifs à *Sancta Maria Dunarum* : en 1128 Guillaume de Normandie, comte de Flandre, donne à l'abbaye une rente de sept livres sur ses revenus personnels (6). Il est tué le 27 juillet. Son vainqueur, Thierry d'Alsace, donne la même rente dans les mêmes termes, la même année (7). Toujours en 1128, Jean de Warneton, évêque de Thérouanne, consacre l'église abbatiale et règle les rapports des religieux avec les chanoines de Sainte-Walburge de Furnes, dans la paroisse de qui l'abbaye est construite (8). En mai 1129 le comte Thierry s'occupe de nouveau des Dunes : il donne aux moines, dans les dunes où ils sont établis, autant de terrain qu'ils en auront besoin ; il leur donne en outre dix livres de rente et quarante-quatre mesures de terre, libres de toute charge (9).

En réalité, l'origine de l'abbaye des Dunes remonte au début du siècle. A. de But rapporte en effet dans sa chronique qu'en 1107 un moine français nommé Ligier (10) était venu vivre

(1) L. SLOSSE, *Rond Kortrijk*, 1976, Roulers, 1898-1916. — Waarmaarde, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Avolgem.

(2) Le texte se trouve dans K. LOPPENS, *De laatste monnik van Ter Duinen*, dans *Bischof*, LVI, 20-21, Bruges, 1955 ; L. SLOSSE, *Rond Kortrijk*, 646-648, Roulers, 1898-1916.

(3) A. LOWYCK, *De laatste Duinheer in Oost-Vlaanderen*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, III, 153, Lokeren, 1951.

(4) C. VAN RENYNGHE DE VOXVRIE, *L'épithapier de Bruges*, dans *Tablettes des Flandres*, V, 338, Bruges, 1953.

(5) A. MIRAEUS, *Chronicon cisterciensis ordinis*, 99, Cologne, 1613 ; reproduit dans C. CALLEWAERT, *La Continuatio Valcellensis de la chronique de Sigebert de Gembloux*, dans *A. S. E. B.*, LV, 387, Bruges, 1905.

(6) A. G. S. B., n° 432, éd. *Cronica et cartularium*, 439, n° 345. — Meilleure édition. F. VERCAUTEREN, *Les actes des comtes de Flandre*, 304, n° 130, Bruxelles, 1938.

(7) A. G. S. B., n° 433, éd. [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEELE], *Cronica et cartularium*, 439, n° 346, Bruges, 1864 ; cfr H. COPPIETERS STOCHOVE, *Régestes de Thierry d'Alsace, comte de Flandre*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, IV, 211, n° 5, Gand, 1902.

(8) Cet acte est transcrit dans le *Cartulaire de Sainte-Walburge de Furnes* AUX ARCHIVES DE SAINTE-WALBURGE À FURNES, f° 19 v° ; cfr J. DE CUYPER, *Idesbald van der Gracht...*, 179. Pour dater cet acte il faudrait connaître la date de la dédicace de l'église des Dunes. Une tradition la place le 15 août (voir par ex., C. DE VISCH, *Compendium...*, 13 ; J. DE CUYPER, *Idesbald van der Gracht...*, Bruges—Bruxelles, 1946) ; feu Albéric DUBOIS, *L'abbaye des Dunes à Coryde*, dans *Annales de la Fédération historique et archéologique de Belgique. Congrès de Courtrai 1953*, II, 139, Courtrai 1960, pensait que la grande abbatiale avait été consacrée en 1262. Un 11 octobre, croyait-il, parce que c'était la date de la dédicace de la première abbatiale et qu'on n'avait pas voulu la changer ; il me faisait d'ailleurs remarquer que la chartre portait l'indiction VII : ce qui signifie, normalement, qu'elle a été donnée après le 1^{er} septembre. Mais les usages de la chancellerie de Thérouanne sont encore trop mal connus pour qu'on puisse tirer de cette donnée chronologique des conclusions si rigides.

(9) A. G. S. B., n° 202, éd. *Cronica et cartularium*, 158, n° 33 ; cfr H. COPPIETERS STOCHOVE, *Régestes de Thierry d'Alsace*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, IV, 213, n° 10. — G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen, Kustmacht onder de Graven*, 23-24, Anvers, 1944.

(10) Je ne sais où J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 33, a trouvé que Ligier était originaire de Bourges. Peut-être parce qu'il le fait venir non de l'abbaye de Morigny, mais de celle de Fontmorigny (voir ci-dessous, 374, n. 7). Son nom, en tout cas, est français.

en cet endroit (1) en ermite (2). L'exemple de sa vie austère et retirée attira très vite des disciples. Bientôt ces *pauperes Christi* furent si nombreux qu'il fallut songer à les organiser : en 1123 Ligier affilia son monastère à Savigny (3), le monastère réformateur né de la prédication du bienheureux Vital de Mortain (4). On ne peut douter que l'ancien moine devenu ermite ait pris l'initiative de ce retour aux institutions régulières, même réformées. Il faut sans doute la mettre à l'actif du saint évêque de Thérouanne, Jean de Warneton (1099-1131), dont dépendait la vie religieuse en Morinie. C'est Jean de Warneton qui a consacré la première et modeste église des *pauperes Christi* (5). Peut-être avait-il même béni Ligier comme abbé (6).

Peu avant 1127 un incident d'ordre politique mettait les solitaires des Dunes en contact avec Anthelme, abbé de Morigny (7). Deux moines de Morigny venaient se fixer aux Dunes (8). L'un d'eux s'appelait Foulques. Peu de temps après, l'évêque Jean de Warneton venait consacrer l'église des Dunes (9) et Ligier s'effaçait devant Foulques (10).

C'est Foulques qui négocia l'incorporation de son monastère à l'Ordre de Cîteaux (11) en 1138.

(1) L'ermitage de Ligier était situé à trois jets d'arc de la mer. L'abbé Foulques dut le ramener plus en arrière dans un creux qui avait déjà été habité et où les fouilles récentes ont mis au jour un cimetière de plus de quatre cent cinquante tombes, voir J. DE CUYPER, *Sint Bernardus van Clairvaux en de abdij van de Duinen te Koksijde*, dans *Collationes Brugenses*, XLIX, 194, Bruges, 1953. — A. DUBOIS, *L'abbaye des Dunes à Coxyde*, dans *Annales de la Fédération historique et archéologique de Belgique. Congrès de Courtrai, 1953*, II, 143-144, Courtrai, 1960. L'abbé Élie jeta les fondements d'une troisième abbaye à une centaine de mètres de la seconde. — L'endroit choisi par Foulques était-il vraiment désert ? A. VIAENE, *Een verloren dorp onder de oude abdij Ter Duinen*, dans *Biehorf*, LV, 221, Bruges, 1954, en doute. Avec raison semble-t-il : les chartreux, à la même époque, n'hésitaient pas à « faire », eux aussi, des déserts, observe J. DUBOIS (voir *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, LVIII, 1030, Louvain 1963).

(2) Vers la même époque, Gervin, ancien abbé d'Oudenburg, allait vivre en ermite dans la forêt de Coesvoorde, voir *Monasticon Belge*, III, 1^{er} fasc., 59 ; deux ermites étaient à l'origine de la future prévôté d'Eversam. On pourrait multiplier ces exemples. — Le récit d'Adrien de But sur l'origine des Dunes est résumé par J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 383-38. Cet auteur se montre trop critique à l'endroit de cette tradition. L'absence de sources diplomatiques n'infirme nullement celle-ci, comme le fait remarquer C. DERBINE, *Les chanoines réguliers au diocèse de Liège avant saint Norbert*, 90, Bruxelles, 1952. — Enfin, il est inexact d'affirmer que le récit de de But se base uniquement sur une tradition orale : la critique des sources de ce chroniqueur n'a pas encore été faite.

(3) *Cronica et cartularium*, 4. — Savigny-le-Vieux, France, département de la Manche.

(4) La bibliographie utile se trouve dans J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 37-38 et 180.

(5) La consécration de l'église des Dunes par Jean de Warneton a eu lieu en 1128. Le texte d'A. de But laisse supposer qu'une première chapelle aurait été consacrée du vivant de Ligier, mais comme il ne donne pas de date, on peut croire à une confusion de sa part. J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 34, semble croire ainsi à deux dédicaces successives en moins de dix ans.

(6) J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 34, l'avance sous une forme hypothétique.

(7) Morigny, près d'Étampes, dans le diocèse de Sens, et non pas Fontmorigny, dans le diocèse de Bourges, voir H. COTTINEAU, *Répertoire topo-bibliographique des Abbayes et Prieurés*, I, 1192, Mâcon, 1939.

(8) A vrai dire, ils étaient quatre ; deux seulement sont demeurés en Flandre, voir *Cronica et cartularium*, 22. — Remarquons que le clerc Didier, dont il est question dans ce récit, est connu : son nom se retrouve au bas d'une charte de Baudouin VII de 1114 pour Sainte-Walburge de Furnes, cfr A. C. F. KOCH, *Actes des comtes de Flandre de la période de 1071 à 1128*, dans *B. C. R. H.*, CXXII, 272, Bruxelles, 1957.

(9) Voir ci-dessus 46 note 14. — Nous avons commenté cette charte dans notre travail : Dom N. HUYGHEBAERT, *Het grafschrift van de kluisenaar Everelmus en het ontstaan van de Sint-Bartholomeusabdij te Brugge*, dans *Sacris erudiri*, XII, 565, Steenbrugge, 1961.

(10) La date du décès de Ligier n'est pas connue d'A. de But ; il dit seulement qu'il resta vingt et un ans à la tête des Dunes, à partir de 1107, c'est-à-dire jusqu'en 1128. Le début de l'abbatit de Foulques coïncide avec la consécration de la première église des Dunes. C'est ce qui donne à penser que Ligier n'est pas mort en 1128 : il s'est simplement effacé devant un disciple plus capable. Sans doute cet ermite se sentait-il peu de goût pour tenir le rôle d'un abbé. Le ms. 133/110, f^o 1, des A. G. S. B., le fait mourir le 10 janvier 1128.

(11) Je suis l'exposé de C. CALLEWAERT, *Visite de saint Bernard à l'abbaye des Dunes, le 5 avril 1139*, dans *XVII^e session de la Fédération archéologique et historique de Belgique. Congrès de Bruges, 1902*, II, 418-433, Bruges 1903, qui est résumé par J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 41-48. — J.-M. CANIVEZ, *Les voyages et les fondations monastiques de saint Bernard en Belgique*, dans *Association bourguignonne des Sociétés savantes. Congrès de 1927*, Dijon, 1928, est revenu sur le sujet.

Il avait rencontré le frère de saint Bernard à Ypres (1) le 19 février 1138. Quelques mois plus tard, le 31 mai, il se rendit à Clairvaux pour mettre sa crosse à la disposition de l'abbé du lieu (2). Bernard était absent. Au printemps suivant, il prit la route des Flandres tandis que Foulques restait en Bourgogne. Bernard avait avec lui un de ses disciples préférés, Robert de Bruges. Il l'installa lui-même aux Dunes (3) le 5 avril 1139.

Depuis lors les Dunes restèrent dans la filiation de Clairvaux, ainsi que Ter Doest, fondation des Dunes, et les monastères de moniales cisterciennes dont les moines des Dunes eurent à s'occuper : Spermalie (4), Groeninge (5), Hemelsdale (6), Ter Haghen (7) et Ravensberghe (8).

* * *

FOULQUES, ancien moine de Morigny (9), est le premier abbé régulier des Dunes. Son abbatiat commence en 1128. Il remit sa crosse à la disposition de saint Bernard (10) le 31 mai 1138. Il souscrit l'acte de fondation de l'abbaye de Clairmarais (11) en 1137. L'année suivante, il souscrit un acte de Milon, évêque de Thérouanne pour l'abbaye de Bourbourg (12). Enfin il demande et obtient la *societas* avec les moines de Saint-Remi de Reims du temps de l'abbé Odon, (13) c'est-à-dire entre 1118 et 1138, Il mourut à Clairvaux à une date inconnue et fut enterré sous la même dalle qu'Aymon, un ancien moine de Savigny (14).

ROBERT, Brugeois de naissance (15), est le premier abbé cistercien des Dunes. Entré jeune dans les ordres, il avait enseigné à Laon (16), dans le sillage de Gautier de Mortagne. Hugues,

(1) C. CALLEWAERT, *Visite de saint Bernard...*, dans *XVI^e session de la Fédération archéologique et historique de Belgique. Congrès de Bruges, 1902*, II, 422, Bruges, 1903.

(2) Le jour de la fête de sainte Pétronille (31 mai) 1137, dit la *Continuatio Valcellensis*, *M. G. H. SS.*, VI, 459, et C. DE VISCH, *Compendium*, 17 ; *Cronica et cartularium*, 5. — Cette façon de présenter les choses est un peu simplifiée: l'abbé de Clairvaux, — qui d'ailleurs est à Rome en mai 1138, — n'a pas le droit d'accepter l'affiliation d'abbayes étrangères sans le consentement du Chapitre général. C'est en septembre que celui-ci se tient à Cîteaux. Mais, sauf du Chapitre de 1147, qui incorpora en bloc la congrégation de Savigny, nous ne savons rien des Chapitres généraux qui ont confirmé ou accepté les fondations et affiliations faites par saint Bernard.

(3) C. CALLEWAERT, *Visite de saint Bernard...*, dans *XVI^e Session de la Fédération archéologique et historique de Belgique. Congrès de Bruges, 1902*, II, 423-424, Bruges, 1903. — JEAN D'YPRES, *Chronicon Sancti Bertini*, *M. G. H. SS.*, XXV, 787.

(4) Abbaye à Bruges, voir ce volume du *Monasticon Belge*, 447-477.

(5) Abbaye à Courtrai, voir ce volume du *Monasticon Belge*, 513-544.

(6) Abbaye à Bruges, voir ce volume du *Monasticon Belge*, 545-573.

(7) Abbaye à Zuiddorp, Pays-Bas, prov. de Zélande.

(8) France, département du Nord.

(9) J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 37, le croit flamand d'origine. C'est possible ; mais le nom *Fulco* est aussi fréquent en France qu'en Flandre.

(10) Voir ci-dessus.

(11) H. DE LAPLANE, *Les abbés de Clairmarais*, dans *M. S. A. M.*, XII, 312, Saint-Omer, 1868. — J. DE CUYPER, *Duinen en Clairmarais*, dans *Biehorf*, XXXIII, 40, Bruges, 1927. — Clairmarais, France, département du Pas-de-Calais.

(12) I. DE COUSSEMAKER, *Un cartulaire de l'abbaye Notre-Dame de Bourbourg*, p. 39, n° 44, Lille, 1882-1891. — C. DUVIVIER, *Actes et documents anciens concernant la Belgique*, I, 240, Bruxelles, 1898. — Cfr J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 180. — Bourbourg, France, département du Nord.

(13) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE REIMS, ms. 346, f° 196v°.

(14) *Cronica et cartularium*, 5. — Il serait mort le 15 mai 1138 selon les *A. G. S. B.*, ms. 133/110, f° 1.

(15) *Cronica et cartularium*, 5 et 23. — Son épitaphe atteste également son origine brugeoise. — Cfr J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 59. Il est inutile d'en faire un membre de la noble famille « de la Gruuthuse ou de Bruges ». Celle-ci existait-elle déjà ?

(16) Cela se passait, d'après le contexte, à l'époque où l'archidiacre Aubry avait quitté Paris pour Reims, c'est-à-dire après 1114 ou 1115, voir A. NOYON, article *Albéric de Reims*, dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, I, 1410-1411, Paris, 1912.

le futur abbé de Marchiennes (+ 1158), avait été un de ses disciples et lui était resté lié d'amitié (1). Robert est un de ceux que saint Bernard conquiert lors de sa tournée en Flandre (2) en 1131. Entré à Clairvaux, il n'y reste que peu d'années : en 1138, Bernard le désignait comme abbé des Dunes. Il vint l'installer lui même (3) le 5 avril 1139.

C'est Robert qui réalisa la fondation souhaitée par le comte Thierry dans sa forêt de Ruhout ; elle devait prendre le nom de Clairmarais (4). La tradition cistercienne fixe au 26 avril 1140 le jour officiel de la fondation, mais les premières démarches (5) remontent à 1137. La bienveillance des comtes à l'égard de Clairvaux (6) et de ses filiales favorisa l'expansion du nouvel ordre en Flandre (7). En 1139, la comtesse Sybille autorise l'échange des terres de Gislebert contre celles d'Erembald Crumming (8). En 1139 ou avant Pâques 1140, Thierry donne aux Dunes la propriété que le prévôt de Saint-Donatien, Bertulphe, avait possédée à Ramskapelle avant sa triste fin (9) ; il concède de même une autre terre d'Erembald Crumming et toutes celles que l'on pourrait encore gagner, de ce côté, sur la mer par endiguement. Cette donation est à l'origine de la grange de Hemme, entre Dixmude et Nieupoort (10). Les autres granges des Dunes : Alaerthuis (*Almothi domus*) (11), ten Bogaarde (12) prirent également naissance sous l'abbatiat de Robert de Bruges.

Ce n'est pas sans peine que l'abbé de Clairvaux s'était séparé de son cher Robert (13). Mais il le reverra encore : en 1146, saint Bernard passe par Ypres (14) ; il prend avec lui l'abbé des Dunes.

(1) *Vita Hugonis abbatis Marchianensis*, dans E. MARTÈNE et U. DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum*, III, 1713. Paris, 1717. — Marchiennes, France, département du Nord.

(2) E. VACANDARD, *Vie de saint Bernard, abbé de Clairvaux*, I, 392-393, Paris, 1910. — J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 45.

(3) C. CALLEWAERT, *La Continuatio Valcellensis de la Chronique de Sigebert de Gembloux*, dans *A. S. É. B.*, LV, 388, Bruges, 1905 ; C. CALLEWAERT, *Visite de saint Bernard à l'abbaye des Dunes le 5 avril 1139*, dans *XVI^e Session de la Fédération archéologique et historique de Belgique. Congrès de Bruges, 1902*, 418-433, Bruges, 1903.

(4) J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 49-50. — La monographie d'H. DE LAPLANE, *Les abbés de Clairmarais*, Saint-Omer, 1868, n'a guère de valeur scientifique.

(5) C. CALLEWAERT, *La Continuatio Valcellensis de la chronique de Sigebert de Gembloux*, dans *A. S. É. B.*, LV, 388, Bruges, 1905.

(6) A. G. S. B., nos 203 et 204. A la demande de saint Bernard, Thierry d'Alsace accorde en 1142 à Clairvaux et aux abbayes de sa filiation une exemption de tonlieu dans tout le territoire du comté, *P. L.*, CLXXXV, 983. — H. COPPIETERS STOCHOVE, *Régestes de Thierry d'Alsace, comte de Flandre*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, IV, 239, n° 59, Gand, 1902. — A. PRÉVOST, *Analyses des chartes et bulles de Clairvaux*, dans *Revue Mabillon*, XIV, 234, n° 11, Ligugé, 1924.

(7) H. COPPIETERS STOCHOVE, *Régestes de Thierry d'Alsace...*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, IV, nos 10, 36, 42, 49, 60 et 151. — J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 56.

(8) A. G. S. B., n° 444 ; *Cronica et cartularium*, 24 et 446, n° 356.

(9) A. G. S. B., n° 435, éd. *Cronica et cartularium*, 440, n° 348 ; Robert fait confirmer cette donation en 1153 par Milon, évêque de Thérouanne, et Samson, archevêque de Reims ; il a, semble-t-il, voulu consolider cette donation avant de quitter les Dunes, *Cronica et cartularium*, 447, n° 358 ; 448, n° 359. — Ramskapelle, prov. de Flandre occidentale, cant. de Bruges.

(10) J. DE CUYPER, *Wording van de Hemme, het groot uithof van de Duinenabdij te Ramscapelle (Nieuwpoort)*, dans *A. S. É. B.*, LXXII, 80-93, Bruges, 1929 ; J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 51-54, 96-98. — Il semble bien que la donation de Hemme compense la cession des terres de Ruhout à l'abbaye de Clairmarais. — Wulpen, prov. de Flandre occidentale, cant. de Nieupoort.

(11) G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen, kustmacht*, 84-86. — J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 54-55.

(12) G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen, kustmacht*, 86-88. — J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 55-56. — J. DE CUYPER, *De hofstede van Ten Bogaerde te Koksijde*, brochure illustrée de 14 pages, Pervijze, 1952.

(13) Il suffit de relire les deux lettres que saint Bernard lui adresse : *P. L.*, CLXXXII, 530.

(14) F. VAN DE PUTTE et C. CARTON, *Cartularium abbatiae Sancti Nicolai*, 84, Bruges, 1849. — J. M. CANIVEZ, *Les voyages et les fondations monastiques de saint Bernard en Belgique*, dans *Association bourguignonne des Sociétés savantes. Congrès de 1927*, 36-37, Dijon, 1928.

Les actes les signalent à Ypres, à Bruges (1), à Jette (2) et à Ninove (3). C'est Robert que saint Bernard désignera pour lui succéder, peu avant de mourir le 29 août 1153 (4). Robert mourra à son tour à Clairvaux (5) le 29 avril 1157.

ALBÉRON était originaire de la Champagne et de famille noble (6). Il fut envoyé aux Dunes par l'abbé de Clairvaux, Robert, quatre mois après l'élection de ce dernier. Il y arriva donc vers le début de 1154. Il aurait souscrit un accord entre les moines de Clairmarais et les chanoines de Théroouanne au sujet du paiement de diverses dîmes. L'acte n'est malheureusement pas daté (7). Il résigna sa charge en 1155 et mourut à Clairvaux (8) le 9 novembre 1161.

IDESBALD était chantre du monastère (9). Quelle est son origine : était-il le fils de ce riche paysan, ce noble campagnard nommé Eggewaard, qui donna à l'abbaye de Saint-Bertin la chapelle qui porte encore son nom (Eggewaartskapelle) (10) ? N'avait-il pas plutôt été chanoine, à Furnes ou ailleurs, avant de se faire cistercien (11) ? Les deux hypothèses sont défendues tour à tour par les érudits. La seconde est peut-être la plus plausible : le *cantor* était non seulement le chantre, mais le secrétaire, l'archiviste et le bibliothécaire de l'abbaye ; fonctions qui supposent une solide formation cléricale (12). Idesbald aurait succédé à Albéron (13), en 1155 ou en 1156. Il apparaît dans un acte de Thierry d'Alsace (14) du 7 avril 1157. Il est présent à l'élévation des restes de saint Guthagon à Oostkerke (15) le 3 juillet 1159. En 1160, il se plaint au pape des vexations que

(1) Dom PITRA, *Documents sur un voyage de saint Bernard en Flandre*, dans *P. L.*, CLXXXV, 1810.

(2) J. LAVALLEYE, *Le « Liber mortuorum » de l'abbaye de Dilighem*, dans *Analecta Praemonstratensia*, II, 8, Tongerlo, 1925. — *P. L.*, CLXXXV, 1825-1826. — Jette, prov. de Brabant, cant. de Molenbeek-Saint-Jean.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT À RENAIX, *Fonds de Ninove*, n° 6 ; fac-similé dans *Affligemensia*, n° 3, Affligem, juillet 1946. — Ninove, prov. de Flandre orientale, cant. de Ninove.

(4) C. CALLEWAERT, *La continuatio Valcellensis de la Chronique de Sigebert de Gembloux*, dans *A. S. É. B.*, LV, 389. *Exordium magnum Cisterciense sive Narratio de initio Cisterciensis ordinis*, édition B. GRIESSER, dans *Series Scriptorum S. Ordinis Cisterciensis*, II, 118-120, 162 et 189, Rome, 1961.

(5) Le 4 juillet 1158 pour A. G. S. B., ms. 133/110, f° 3. — Sur sa vie à Clairvaux et sa sépulture, voir *P. L.*, CLXXXV, 1558, et les pages quelque peu prolixes des *AA. SS.*, octobre XIII, 91-96. — L'épithaphe de Robert est reproduite par C. DE VISCH, *Compendium*, 32-33. — *Gallia christiana*, IV, 800. — P. PIÉTRUSSON DE SAINT-AUBIN, *Le Livre des sépultures. Chronique inédite des abbés de Clairvaux*, dans *Revue Mabillon*, XIX, 306, Ligugé, 1929. — J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 59. — Sur Robert de Bruges, on consultera encore une notice par A.-C. DE SCHREVEL dans la *Biographie nationale*, XIX, 416-422, Bruxelles, 1907, et celle par W. BÖHNE dans *Lexikon für Theologie und Kirche*, VIII, 1336, Fribourg en Brisgau, 1963.

(6) *Cronica et cartularium*, 6 ; de là à en faire un frère du comte Thibaud et un neveu du comte Thierry de Flandre, il y a de la marge !

(7) Th. DUCHET et A. GIRY, *Cartulaire de l'Église de Yéroouane*, 21, Saint-Omer, 1881, le date de 1145 ; de même H. DE LAPLANE, *L'abbaye de Clairmarais*, dans *M. S. A. M.*, XI, 331, Saint-Omer, 1867 et *Les abbés de Clairmarais*, dans *M. S. A. M.*, XII, 28 et 48, Saint-Omer, 1868.

(8) C. DE VISCH, *Compendium*, 29. — J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 59-61. — Le 6 novembre 1163 pour A. G. S. B., ms. 133/110, f° 3.

(9) *Cronica et cartularium*, 6 et 27.

(10) C'est l'opinion admise par J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 66-69. — Voir *Monasticon Belge*, III, vol. I, 202-203.

(11) C'était l'opinion de feu Père Albéric DUBOIS, dont j'utilise les notes, également celle du Père C. HONTOIR, *En souvenir de l'abbaye des Dunes*, dans *Collectanea Ordinis Cisterciensium reformatorem*, XIII, 225, Westmalle, 1951.

(12) On a souligné récemment le rôle des chanoines et des clercs dans le développement de l'ordre cistercien ; ce sont les transfuges de l'ordre canonial qui lui ont fourni ses meilleurs administrateurs. Aux Dunes ce sera le cas de Robert de Bruges, d'Haket et sans doute aussi d'Idesbald.

(13) *Cronica et cartularium*, 7 et 27. — C. DE VISCH, *Compendium*, 30.

(14) H. COPPIETERS STOCHEVE, *Régestes de Thierry d'Alsace, comte de Flandre*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, IV, 271, n° 530, Gand, 1902.

(15) J. MEYERUS, *Commentarii sive Annales rerum Flandricarum*, f° 47, Anvers, 1561. — J. MOLANUS, *Natales sanctorum Belgii*, 40-41, Douai, 1666. — J. OPDENRINCK, *Sint Guthago*, dans *Biekerf*, XXVI, 97-108, Bruges, 1920. — J. DE

lui font subir divers décimateurs : Alexandre III répond en chargeant, le 17 août 1160, l'archevêque de Reims de protéger l'abbaye des Dunes (1). Le 29 juin 1162, le comte Thierry d'Alsace et son fils, Philippe, exemptent de toutes charges la terre qu'Idesbald et ses moines ont acquise d'Erembaud Baudekin (2). Ce sera l'origine du domaine de Synthe, près de Dunkerque, la plus étendue des granges cisterciennes dans le West-Quartier, après celle de Hemme (3). C'est d'ailleurs encore sous le gouvernement d'Idesbald que la grange de Hemme avait atteint un tel développement (4). En 1164, à Furnes, le comte renouvelle l'exemption de tonlieu accordé par son père à Clairvaux et à ses filiales, en particulier sur les routes menant aux Dunes et à Clairmarais (5). Idesbald demande alors au pape la confirmation des privilèges de son abbaye et de tous ses biens reçus et à recevoir : c'est l'objet de la bulle consistoriale délivrée à Sens (6) le 7 février 1165. En novembre 1166, l'abbé des Dunes et celui de Saint-Nicolas de Furnes reçoivent cent quatre-vingts mesures de terres dans le *Vormur*, c'est-à-dire les tourbières à l'ouest de Furnes (7). Ce sera l'origine du Moerhof. Si les moines reçoivent le 1^{er} décembre 1165 le cours d'eau qui relie la grange de Synthe à Mardyck et à la mer (8), par contre ils se voient condamnés à payer les dîmes à l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc. Un accord définitif (9) est conclu à ce sujet le 22 juillet 1167. Ce sera le dernier acte auquel Idesbald apposera son sceau.

D'après Egide de Roye, Idesbald serait mort (10) en 1167. Le *Necrologium Dunense* l'a inscrit au 18 avril (11), mais ce ne peut être le 18 avril 1167. D'après une source plus tardive, difficile à contrôler, Idesbald aurait déposé la crosse en 1167 et serait mort (12) en 1175. Son corps fut enseveli dans un cercueil de plomb. Cette mesure, tout à fait insolite chez les cisterciens, témoignerait de « l'opinion de sainteté » dans laquelle serait mort cet abbé (13). Le cercueil fut transféré

CUYPER, *Idesbald...*, 94-95 et 190, n° 53. — Voir aussi *Monasticon Belge*, III, 1^{er} fasc., 97 (corriger la date fautive). — Oostkerke, prov. de Flandre occidentale, cant. de Bruges.

(1) *Cronica et cartularium*, 262, n° 145.

(2) *Cronica et cartularium*, 444, n° 353 ; cf. H. COPPIETERS STOCHOVE, *Régestes de Thierry d'Alsace*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, IV, 281, n° 151.

(3) G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen...*, 89-96. — J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 98-100.

(4) J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 97-98.

(5) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, IV, 209, Bruxelles, 1748. — *Cronica et cartularium*, 161, n° 37. — H. COPPIETERS STOCHOVE, *Régestes de Philippe d'Alsace, comte de Flandre*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, VII, 11, n° 27, Gand, 1907 ; c'est sans doute le document présenté par E. BROUETTE, *Nouveau Supplément aux régestes de Thierry et de Philippe d'Alsace*, dans *Revue du Nord*, XLVI, 8, n° 6, Lille, 1964, comme non daté.

(6) A. G. S. B., n° 3, édition incorrecte et non datée dans *Cronica et cartularium*, 260, n° 144.

(7) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 572, Bruxelles, 1734. — *Cronica et cartularium*, 454, n° 367. — H. COPPIETERS STOCHOVE, *Régestes de Philippe d'Alsace...*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, VII, 16, n° 40. — G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen...*, 92-93. — J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 100.

(8) A. G. S. B., n° 453, éd. *Cronica et cartularium*, 453, n° 365. — J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 99. — Je n'ai pas pu trouver l'article signalé par cet auteur : L. DEWEVRE, *Les criques de Synthe et le port de Dunkerque*, dans *Bulletin de l'Union Faulconnier*, XXIX, 5-32, Dunkerque, 1932. — Mardyck, France, département du Nord.

(9) A. G. S. B., n° 457, éd. *Cronica et cartularium*, 456, n° 369. — A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 127-132, Bruges, 1875. — Le sceau d'Idesbald, de facture assez fruste, sera utilisé par son successeur ; il porte d'ailleurs comme devise : *Sigillum abbatis de Dunis*, voir A. DUBOIS, *Sceaux et armoiries des Dunes*, dans *De Duinen*, III, 10, Koksijde, 1961.

(10) C. DE VISCH, *Compendium*, 37.

(11) A. G. S. B., ms 134/58. — C'est la date qu'ont retenue N. VAN HOVE, *Het leven, mirakelen ende wonderlijke vindinge van het heilig en ongeschonden lichaem van de Salighen Idesbaldus, derden abt van de vermaerde abdye van Duinen*, Bruges, 1687, et tous les biographes du bienheureux.

(12) C. DE VISCH, *Compendium*, 37. — J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 108 et 192. Le manuscrit « inconnu » cité par de Visch ne serait, aux dires du P. A. DUBOIS, que le *Catalogus* toujours conservé aux A. G. S. B., sous la cote 133/110. Ce catalogue, dressé vers 1600, utiliserait des documents plus anciens. Le *Catalogus* indique clairement *resignavit 1167* et marque, dans la colonne des décès, la date 18 avril 1175.

(13) *Cronica et cartularium*, 27-28.

en 1237 dans la nouvelle abbatale. C'est sans doute à cette occasion qu'un moine des Dunes rédigea l'építaphe qui a été conservée (1). Le corps d'Idesbald fut retrouvé intact en 1623. Ce phénomène, qui n'a en soi rien de miraculeux (2), fut le signal d'un culte toujours plus accentué (3) et de la création d'une légende hagiographique qui se développera jusqu'en 1946 (4).

GAUTIER DE DIKKEBUS est né près d'Ypres, comme son nom l'indique (5). Il faut peut-être l'identifier avec le *Walterus cellerarius* qui souscrivit la charte du 22 juillet 1167. Il aurait succédé à l'abbé Idesbald en 1167 ou en 1168. En 1171, il conclut une convention avec l'abbé de Bergues-Saint-Winoc, Alexis, au sujet des cens que son monastère doit payer aux bénédictins de Bergues (6). On le retrouve dans des actes de 1175 (7), du 1^{er} novembre 1176 (8) et de 1177 (9). Peu après 1172, ou dans le courant de cette année, il aurait reçu au monastère Haket, doyen du Chapitre de Saint-Donatien de Bruges, probablement le fils du châtelain Disdir Haket (10). En 1175 il l'envoya fonder l'abbaye de Ter Doest sur les terres de son oncle, Gautier Crommelin (11). C'est devant cet Haket qu'il s'effaça en 1179.

HAKET gouvernait depuis quatre ans l'abbaye de Ter Doest, lorsqu'en juillet 1179 il fut rappelé aux Dunes par les suffrages de ses anciens confrères (12). Il souscrit comme abbé des Dunes plusieurs chartes du comte Philippe, datées de 1180 (13) et de 1183 (14). Un privilège du comte, du 22 mars 1183 (15), exempte les moines de toutes coutumes ou redevances pour leurs biens de la châtellenie de Furnes, mais ils continueront à entretenir les digues et les grandes

(1) *Cronica et cartularium*, 27-28; texte corrigé C. DE VISCH, *Compendium*, 37-38, reproduit, avec la traduction flamande de N. VAN HOVE dans J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 192.

(2) La nappe aqueuse que l'on rencontre, dans les dunes du littoral et dans d'autres régions sablonneuses de Flandre, à peu de profondeur sous le sol, serait responsable de ce phénomène.

(3) Le culte du bienheureux Idesbald ne fut cependant pas reconnu par Rome avant le 10 juillet 1894: J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 133-136.

(4) C'est-à-dire jusqu'à la publication de la première biographie critique de l'abbé Idesbald par l'abbé J. DE CUYPER, *Idesbald van der Gracht*, Bruxelles — Bruges, 1946.

(5) Dikkebus, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres. — *Cronica et cartularium*, 7 et 29. — C. DE VISCH, *Compendium*, 38.

(6) A. G. S. B., n° 461; éd. *Cronica et cartularium*, 459, n° 373. — A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 133-136, Bruges, 1875.

(7) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 712, Louvain, 1723. — H. COPPIETERS STOCHOVE, *Régestes de Philippe d'Alsace, comte de Flandre*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, VII, 50, n° 129.

(8) *Cronica et cartularium*, 413, n° 317.

(9) Comte DE LOISNE, *Chronologie des abbés de Saint-Augustin-lez-Thérouanne*, dans *Bulletin de la Société d'Études de la Province de Cambrai*, VIII, 215, Lille, 1906. — H. COPPIETERS STOCHOVE, *Régestes de Philippe d'Alsace*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, VII, 75, n° 211.

(10) Sur Disdir Haket et Gautier Crommelin, voir par ex. W. BLOMMAERT, *Les châtelains de Flandre*, 13 et 14, Gand, 1915, ou l'excellente traduction annotée de GALBERT DE BRUGES, *The murder of Charles the Good, Count of Flanders*, de James Bruce Ross, *passim*, New-York, 1960.

(11) Voir dans ce volume du *Monasticon Belge*, abbaye de Ter Doest, 328.

(12) *Cronica et cartularium*, 7 et 32. — C. DE VISCH, *Compendium*, 40. — Voir dans ce volume du *Monasticon Belge*, la notice sur l'abbaye de Ter Doest.

(13) A. D. N., 59 H 96 (Cartulaire de Vicoigne), f° 110.

(14) H. COPPIETERS STOCHOVE, *Régestes de Philippe d'Alsace, comte de Flandre*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, VII, n° 279, 280, 282, Gand, 1906-5907.

(15) Je pense que J. DE CUYPER, *Wording van de Hemme*, dans A. S. É. B., LXII, 90, Bruges, 1929, et R. DE GRYSSE, *Nog over het oeverstromingsgebied van de IJzer in de middeleeuwen, de « Magna Selusa » en de abdij Ter Duinen (1184)*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, n. s., XVII, 29-36, Gand, 1963, ont tort de dater cet acte de 1184 (n. st.).

écluses de l'Yser (1). L'abbé ne tardera pas à désigner un moine pour cet office : il portera dans les documents le titre de *watergraaf*. Haket mourut (2) le 1er ou le 2 novembre 1185.

GAUTIER DE DIKKEBUS fut rappelé à la tête du monastère après le décès de l'abbé Haket (3). Il souscrit, en effet, en 1187, un accord entre l'abbé Daniel de Cambron et les chanoines de Saint-Omer au sujet des dîmes de Lampernisse (4). La même année le comte Philippe et la comtesse Mathilde renoncent à un cens de cinq marcs d'argent et de cinquante-trois moutons que les moines devaient pour trois cent vingt-quatre mesures de terres sises près de l'Yser dans la châtelainie de Furnes, c'est-à-dire au Hemme (5). En 1187 encore les moines des Dunes reçoivent du roi d'Angleterre, Henri II, libre parcours dans tout le royaume : nouvelle preuve des relations que les monarques cherchaient à intensifier (6). Atteint par l'usure de la vieillesse, Gautier se retira (7) à nouveau en 1189.

ELIE DE COXYDE était prieur des Dunes quand il succéda à Gautier de Dikkebus (8) en 1189. Le 11 août de cette année, en effet, il prend part à un arbitrage entre l'abbaye de Clairmarais et les chanoines réguliers de Saint-Pierre de Lo (9). Quelques années plus tard, en 1194, la comtesse Marguerite de Flandre fait des fondations dans une série de monastères : Elie est présent à ces donations qui furent probablement actées à Saint-Donatien de Bruges (10). Il souscrit de même une charte du comte Baudouin relative à une donation de la comtesse Gertrude de Maurienne, sœur de Philippe d'Alsace, à Clairmarais (11). L'acte, non daté (12), est sans doute antérieur à 1194.

(1) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 61, Bruxelles, 1734. — *Cronica et cartularium*, 166 et 468. — Cfr G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen...*, 36-37.

(2) Nécrologe de l'abbaye de Ter Doest, B. V. B., ms. 395, f° 14 ; et correction dans A. G. S. B., ms. 133/110, f° 5. — C. DE VISCH, *Compendium*, 45, le fait mourir le 20 janvier 1585 (c'est la première date donnée dans A. G. S. B., ms. 133/150, *loc. cit.*) ; il ajoute toutefois : *Menologio adscribitur 4 novembris*. C'est pourtant le Ménologe qui a raison ! Les bollandistes l'ont inscrit, au 4 novembre, parmi les *praetermissi*, AA. SS., novembre II, 216.

(3) *Cronica et cartularium*, 7. — C. DE VISCH, *Compendium*, 42.

(4) ARCHIVES MUNICIPALES DE SAINT-OMER, G 53. — Lampernisse, prov. de Flandre occidentale, cant. de Furnes.

(5) *Cronica et cartularium*, 168 et 354, n° 263 et 264. — C. DE VISCH, *Compendium*, 42. — Sur la portée de cet acte voir G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen...*, 81-82.

(6) J. DE CUYPER, *De abdij van de Duinen en Engeland gedurende de XII^e, XIII^e en XIV^e eeuw*, dans A. S. É. B., LXXXVIII, 101, Bruges, 1951. — Voir aussi J. DE CUYPER, *Elias van Koksijde*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VII, 40, note 25, Westmalle, 1956, où figure un curieux texte emprunté aux récès des Chapitres généraux sur l'existence d'une flotille commerciale des moines des Dunes ; sur cette flotille, voir aussi G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen...*, 54-55.

(7) *Cronica et cartularium*, 7. — Il est possible que Gautier soit mort en 1189, voir à ce sujet l'attestation de GILLES DE ROYE cité par C. DE VISCH, *Compendium*, 43. — Il serait mort le 15 avril 1198 d'après A. G. S. B., ms. 133/110, f° 5.

(8) J. DE CUYPER, *Elias van Koksijde, zesde cistercienseer abt van Duinen (1189-1203)*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VII, 35, Westmalle 1956, a tort de soutenir qu'Élie est le premier prieur des Dunes dont le nom ait été conservé (voir C. DE VISCH, *Compendium*, 114, où la liste des prieurs s'ouvre par un Baudouin, suivi d'un Guillaume). — Pour le reste, nous suivons de près cet excellent article, qui rend caduque celui d'E. VARENBERGH paru dans la *Biographie nationale*, VI, 538-540, Bruxelles, 1878.

(9) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, 29, n° 22, Bruxelles, 1870. — Cfr J. DE CUYPER, *Elias van Koksijde...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VII, 36. — Lo, prov. de Flandre occidentale, cant. de Roesbrugge-Haringe.

(10) Les bénéficiaires étaient la collégiale de Saint-Donatien, les abbayes de Merkem, Nonnenbossche, Warneton, les prévôtés d'Hertsberge, Voormezele et Zonnebeke, en Flandre occidentale et les abbayes d'Orsival et Loos en France, département du Nord. On trouvera ces actes imprimés dans le *Recueil des actes de Baudouin VIII*, par W. PRUVENIER, en préparation.

(11) C. DUVIVIER, *Actes et documents anciens intéressant la Belgique*, II, 216-217, Bruxelles, 1903 ; cfr J. DE PAS, *Quelques chartes inédites des abbayes de Clairmarais et de Bonhom*, dans B. S. A. M., XI, 713, n° 12, Saint-Omer, 1902-1906.

(12) J. DE PAS, *Quelques chartes...*, dans B. S. A. M., XI, 713, l'attribue à Baudouin IX, alors qu'il s'agit probablement de Baudouin VIII, mort le 15 novembre 1194.

Une tradition assez ancienne (1) veut qu'Elie ait joué un rôle dans la libération de Richard Cœur de Lion, prisonnier de l'empereur Henri VI. Les chroniques contemporaines, fort abondantes en détails sur les aventures du roi, ne soufflent mot d'une intervention de l'abbé des Dunes. Cependant en 1194, à peine libéré, le roi concède à l'abbé Elie le bénéfice pastoral et les dîmes d'Eastchurch, sur l'île de Scheppey dans l'embouchure de la Tamise (2) : on ne pouvait rêver d'un entrepôt mieux situé. On pense donc que l'abbé des Dunes sera intervenu pour une somme non négligeable dans l'énorme rançon de cent cinquante mille marcs exigée pour la libération du roi ; la légende ajouta le reste. C'est en tout cas d'Angleterre qu'Elie fit venir les pierres et le bois qu'il rassemblait en vue de la construction d'une nouvelle église abbatiale et même la pierre du maître-autel (3). Dix ans plus tard, lorsque le pape Innocent III voudra réconcilier le roi de France avec celui d'Angleterre, le pape donne les abbés de Trois-Fontaines et des Dunes comme compagnons à son légat, l'abbé Casamari, envoyé vers Philippe-Auguste (4).

Elie fit une seconde acquisition, encore plus considérable que la première : le domaine de Zande entre Ossenisse et Hontenisse, dans le métier d'Hulst. Le comte Philippe d'Alsace l'avait donné en 1183 aux moines de la prévôté de Coesvoorde (5). Le 22 juin 1196, le comte Baudouin VIII transfère ce bien à l'abbaye des Dunes (6). La grange de Zande deviendra bientôt le centre le plus important du domaine de l'abbaye ; avec ses dépendances de Frankendijk, de Noorthof et de Lepe, elle comptait plus de trois mille cinq cent soixante et un hectares de terres endiguées et de terres d'alluvions (7). L'entretien de ces digues, il est vrai, sera une cause de gros soucis pour l'abbé des Dunes. D'autre part les moines cisterciens deviendront d'importants producteurs de laine et se verront ainsi entraînés dans un commerce de plus en plus intense, surtout avec l'Angleterre ; ils rechercheront avec toujours plus d'empressement les franchises de tonlieu (8).

En 1194, la comtesse Marguerite de Flandre fait des dons à une série de monastères ; Elie souscrit toutes ces chartes comme témoin (9).

Elie souscrit encore un acte de Baudouin de Comines pour l'abbaye de Merkem (10), du 24 février 1201, un acte de Baudouin, comte de Flandre, pour Saint-Nicolas de Furnes (11), de 1202

(1) *Annales breves*, aux A. G. R., *Manuscrits divers*, 889, f° 162v°. — *Cronica et cartularium*, 8 et 34. — J. DE CUYPER, *De abdij van de Duinen en Engeland*, dans *A. S. E. B.*, LXXXVIII, 104-105, Bruges, 1951 ; J. DE CUYPER, *Elias van Koksijde*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VII, 39-41.

(2) *Cronica et cartularium*, 421, n° 327. — La possession d'autels et de dîmes était interdite aux cisterciens par les statuts de leur Ordre. Elie se hâta d'implorer la dispense du pape. Il l'obtint de Célestin III le 21 mars 1196, J. L., 17466. — *Cronica et cartularium*, 275, n° 158.

(3) *Cronica et cartularium*, 35. — C. DE VISCH, *Compendium*, 46-47.

(4) *P. L.*, CCV, 64 ; édition plus récente : C. R. CHENEY et W. H. SEMPLE, *Selected letters of Pope Innocent III concerning England*, 59, Londres, 1953. — Trois-Fontaines, France, département de la Marne.

(5) Située à Sint-Gillis-Waas, prov. de Flandre orientale, cant. Sint-Gillis-Waas.

(6) *Cronica et cartularium*, 426-427, nos 334 et 335.

(7) L'histoire de ce domaine fait l'objet du livre d'A. FRUYTIER, *Uit het rijke verleden van Hontenisse, haar Hof te Zande en omliggende plaatsen*, Hontenisse, [1950].

(8) Tout ceci est fort bien exposé par J. DE CUYPER, *Elias van Koksijde...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VII, 38-39, qui cite plusieurs de ces franchises : celle accordée par le comte Philippe de Flandre en 1184 (*Cronica et cartularium*, 166, n° 44), par le comte Thierry de Hollande en 1195 (*Cronica et cartularium*, 170, n° 50), par le comte Baudouin IX de Flandre en 1197 (*Cronica et cartularium*, 172, n° 52), par l'empereur Otton IV entre 1198 et 1215 (*Cronica et cartularium*, 178, n° 258) ; par Gautier d'Oudenbourg en 1202 (*Cronica et cartularium*, 180, n° 63) et par Gautier de Béthune en 1203 (*Cronica et cartularium*, 181, n° 65).

(9) Ch. DUVIVIER, *Actes et documents anciens intéressants la Belgique*, 181, 182, Bruxelles, 1903.

(10) ARCHIVES DE L'ÉTAT À COURTRAI, *Fonds de Merkem*, boîte 22, n° 8.

(11) F. V[AN DE PUTTE] et C. [ARTON], *Cartularium abbatiae Sancti Nicolai*, 96, Bruges, 1849 ; MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 564.

et un acte de Sibylle de Lillers de 1203 pour la même abbaye (1). Il mourut (2) le 16 août 1203 et fut enterré dans la salle capitulaire (3). Elie a prononcé plusieurs allocutions ; on n'en a conservé que deux, qui témoignent d'une solide érudition (4).

PIERRE succéda à l'abbé Elie (5) en 1203. Il n'apparaît dans les chartes (6) qu'en 1204 : Il souscrit la charte par laquelle la dame Péronelle constitue une certaine Nela, de Ghistelles, tributaire de l'abbaye de Saint-André (7). Le 9 avril 1205, il conclut un accord avec le prévôt de Sainte-Walburge de Furnes touchant les dîmes de la ferme de Hemme (8). Il intervient encore dans des actes de juin 1205 (9), de 1206 (10), d'août 1207 (11). En 1213, il arbitre un conflit entre l'abbaye Saint-Pierre de Lo et un certain Lippin, fils de Beate (12). Le 14 avril 1214, c'est en faveur des chanoines de Saint-Martin d'Ypres qu'il prononça une sentence arbitrale avec l'abbé de Saint-Nicolas de Furnes (13).

C'est l'abbé Pierre qui jeta les fondements de la grande église abbatiale dont les restes ont été retrouvés sous le sable de Coxyde entre 1949 et 1953. Il acheva également la construction du nouveau monastère et veilla à pourvoir les ateliers d'eau courante (14). Héritier d'une amitié anglaise très accentuée, Pierre se voit entraîné dans le conflit entre Jean sans Terre et Philippe-Auguste. Il était l'ami du comte Renaud de Boulogne. Après Bouvines (27 juillet 1214), le roi

(1) F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Cartularium abbatias Sancti Nicolai*, 233.

(2) A. G. S. B., ms. 133/110, f° 7. — *Cronica et cartularium*, 8. — C. DE VISCH, *Compendium*, 50.

(3) Signalons une notice sur Élie par le curé et historien brugeois J. P. VAN MALE, dans son *Amphitheatrum*, B. R., ms. 21680, f°^s 95-96 v°.

(4) Il n'en existe plus qu'une copie du XVII^e siècle, due au cistercien C. DE VISCH, aux A. G. S. B., ms. 139/106 ; elles sont imprimées dans P. L., CCIX, 991-1006 ; elle sont résumées par C. HONTOIR dans *Dictionnaire de Spiritualité*, IV, 576-577, Paris, 1960.

(5) D'après les *Annales breves*, A. G. R., *Manuscrits divers*, 889, f° 162 v°, son abbatiat aurait débuté en 1204. — Je ne sais où le chanoine A.-C. DE SCHREVEL, notice *Pierre des Dunes*, dans *Biographie nationale*, XVII, 433-435. Bruxelles, 1903, a trouvé qu'il avait « reçu la bénédiction abbatiale des mains de Lambert II, évêque de Thérouanne », et d'autres détails de ce genre.

(6) On a de lui un vidimus non daté d'une charte de Philippe d'Alsace, pour l'abbaye de Wevelgem, BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE COURTRAI, ms. 327, f° 31, et une sentence arbitrale que F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Cartularium abbatias Sancti Nicolai*, 178, datent de 1241.

(7) A. É. B., *Numéro bleu* 7354 ; éd. P. C. BOBREN, *Études sur les tributaires d'Église dans le comté de Flandre du IX^e au XIV^e siècle*, 129-130, Amsterdam, 1936. — Ghistelles, prov. de Flandre occidentale, cant. de Ghistelles.

(8) A. G. S. B., n° 507, éd. *Cronica et cartularium*, 352, n° 261. — J. DE CUYPER, *Wording van de Hemme, het groot uithof van de Duinenabdij te Ramscappelle*, dans A. S. É. B., LXXII, 91-93, Bruges, 1929.

(9) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, *Fonds Colbert, Flandre*, n° 185. — E. DE COUSSEMAKER, *Notice sur l'abbaye de Ravensberg*, dans *Annales du Comité flamand de France*, VI, 253, Lille, 1865-1862.

(10) A. G. S. B., n° 512, éd. *Cronica et cartularium*, 485, n° 407.

(11) A. PRÉVOST, *Recueil des chartes et bulles de Clairvaux*, dans *Revue Mabillon*, XVI, 49, Ligugé, 1926.

(12) L. VAN HOLLEBEKE, *Cartulaire de l'abbaye Saint-Pierre de Lo*, 36, Bruges, 1870. — Signalons encore deux autres souscriptions de Pierre en 1213 : l'une sur une charte en faveur de l'abbaye de Clairmarais, H. DE LAPLANE, *Les abbés de Clairmarais*, dans M. S. A. M., XII, 146, Saint-Omer, 1868 ; l'autre au bas d'un acte d'Herbert, prévôt de Sainte-Walburge, ARCHIVES DE SAINTE-WALBURGE À FURNES, *Cartulaire de Sainte-Walburge à Furnes*, f° 23v°, éd. C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *La collégiale de Sainte-Walburge à Furnes et la relique de la sainte Croix*, dans A. S. É. B., XVI, 74, Bruges, 1862-1863.

(13) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, I, 60, n° 82 (voir les nos 86 et 87), Bruges, 1880.

(14) *Cronica et cartularium*, 8. — A.-C. DE SCHREVEL, dans sa notice de la *Biographie nationale*, XVII, 433, Bruxelles, 1903, parle de la magnifique maison d'eau ou machine hydraulique ... qui distribuait de l'eau potable par des tuyaux en plomb dans toutes les dépendances du monastère : c'est beaucoup plus que ne dit le chroniqueur !

de France fait savoir à l'abbé des Dunes qu'il ne relâchera pas le comte avant d'avoir reçu les six cent livres que celui-ci lui a confiées en dépôt (1).

Pierre (2) mourut en 1215, peut-être le 23 novembre (3).

AMELIUS devint abbé (4) en 1215. Il poursuivit la construction de l'église abbatiale (5). On trouve son nom dans des actes du 28 juin 1218 (6), d'avril 1219 (1220 ?) (7) et de mai 1220 (8). C'est sous l'abbé Amelius qu'il est, pour la première fois, question, le 8 septembre 1216, de la *capella Symonis*, qui portera plus tard le nom de *Coxyde*, Koksijde (9). Le 6 mars 1218, la reine Mathilde de Portugal, veuve de Philippe d'Alsace, mourut à Furnes. Elle fut inhumée dans l'abbatiale des Dunes, mais, peu après, son corps fut transporté à Clairvaux et déposé auprès de la dépouille de son mari (10). Le 28 juin 1219, l'abbé reçoit de la comtesse Jeanne deux cents mesures de terres autour du monastère, mais il renonce, en contre-partie, à une rente de sept livres donnée aux Dunes par le comte Thierry d'Alsace (11). La même année, il acquit, pour son monastère, la grange de Waarde dans le Zuid-Beveland (12). Amelius paraît encore dans un acte du 22 août 1220 (13). Il résigna sa charge en 1221 (14). Il serait mort un 24 février (15).

GILLES DE STEENE devint abbé (16) en 1221. On le trouve plusieurs fois à la cour de Floris IV, comte de Hollande, notamment le 15 juin 1223 (17) et le 27 novembre (18). Sous cet abbé, on voit l'abbaye des Dunes acquérir des dîmes, notamment à Ossenisse (19). C'était

(1) Charte de Philippe-Auguste d'avril 1215, L. DELISLE, *Catalogue des actes de Philippe Auguste*, I, 352, n° 1550, Paris, 1856, reproduit dans G.-G. DEPT, *Les influences anglaise et française dans le comté de Flandre au début du XIII^e siècle*, Pièces justificatives, VII, 192, Gand-Paris, 1928 ; cfr J. DE CUYPER, *De abdij van de Duinen en Engeland*, dans *A. S. É. B.*, LXXXVIII, 108-110, Bruges, 1951.

(2) *Annales breves*, A. G. R., *Manuscrits divers* 889, f° 163. — A. G. S. B., ms. 133/110, f° 7 ; C. DE VISCH, *Compendium*, 51.

(3) A. G. S. B., ms. 133/110, f° 7 ; cfr *Biographie nationale*, XVII, 435, Bruxelles 1903. — Le 28 novembre, d'après le *Necrologium Dunense* aux A. G. S. B., ms. 134/58 ; le 29 mars d'après la *Gallia christiana*, V, 287.

(4) *Cronica et cartularium*, 8 ; cfr A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 249, Cologne, 1641. — C. DE VISCH, *Compendium*, 51.

(5) En septembre 1219, il reçoit un legs pour la construction de l'église, *Cronica et cartularium*, 383, n° 298.

(6) A. G. S. B., n° 539bis. — Un accord d'Amelius avec l'abbé de Saint-Nicolas au sujet de leurs terres respectives auprès de l'écluse de la *Venepe* date également de juin 1218, A. G. S. B., n° 538. — Sur la *Venepe* (l'actuel canal Nieuport-Furnes), voir J. DE CUYPER, *Wording van de Hemme...*, dans *A. S. É. B.*, LXXII, 86-87, Bruges, 1929.

(7) F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Cartularium abbatiae Sancti Nicolai*, 233, Bruges, 1849.

(8) E. DE COUSSEMAKER, *Notice sur l'abbaye de Ravensberg*, dans *Annales du Comité flamand de France*, VI, 257, Lille, 1861-1862.

(9) *Cronica et cartularium*, 363-364 (l'original est égaré). — C. DE VISCH, *Compendium*, 51. — M. GEBREDAERT, *Geschiedenis van Koksijde*, dans *De Duinen*, I, 3-4, Koksijde, 1960, n'a pas su identifier ce Simon ; le testament de Gérard Claichin, bourgeois de Furnes, rédigé en 1218, fait mention de la *nota filiorum Simonis de Dunis*, F. V[AN DE PUTTE] et C. C[ARTON], *Cartularium abbatiae Sancti Nicolai*, 127, Bruges, 1849.

(10) A. G. R., *Manuscrits divers* 889, f° 163. — C. DE VISCH, *Compendium*, 51-52.

(11) A. G. S. B., n° 547 ; cfr G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen ...*, 25. — C. DE VISCH, *Compendium*, 52.

(12) *Cronica et cartularium*, 504, n° 434. — G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen ...*, 97. — Zuid-Beveland, Pays-Bas, prov. de Zélande.

(13) A. G. S. B., n° 557, éd. *Cronica et cartularium*, 507, n° 437.

(14) *Cronica et cartularium*, 8 ; C. DE VISCH, *Compendium*, 53.

(15) A. G. S. B., ms. 133/110, f° 8, et ms. 134/58, *Necrologium Dunense* (24 février 1223).

(16) *Annales breves*, aux A. G. R., *Manuscrits divers*, 889, f° 63. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 250, Cologne 1641. — C. DE VISCH, *Compendium*, 53.

(17) C. VAN DEN BERGH, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, I, n° 280, La Haye, 1866.

(18) *Cronica et cartularium*, 417, n° 320. — J. DE FREMERY, *Supplement op het Oorkondenboek*, n° 53. — Ossenisse, dépendance de Vogelwaarde, Pays-Bas, prov. de Zélande.

(19) *Cronica et cartularia*, 475 et 327. — G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen ...*, 73-74.

évidemment contraire aux traditions de l'Ordre, mais cette acquisition s'imposait dans bien des cas ; d'ailleurs les traditions de l'Ordre avaient-elles prévu la formation de ces énormes domaines ? Gilles aussi préféra les douceurs de la contemplation aux embarras de la prélature, c'est-à-dire qu'il ne put faire face aux exigences harassantes d'une vie d'administrateur et de constructeur (1). Il déposa la crosse (2) en 1226.

SALOMON DE GAND, abbé de Ter Doest, accepta en 1226 de venir gouverner son abbaye-mère (3). La première mention de l'abbé Salomon dans les actes est de juin 1227 : il nomme des arbitres pour fixer, avec les chanoines de Notre-Dame de Courtrai, les limites de leurs terres respectives en Zélande (4). Salomon est un des plus grands constructeurs de digues que cette province, toujours menacée par les flots, ait connu (5). Dès 1227, il entreprend, de commun accord avec ses anciens moines de Ter Doest, d'endiguer cinq mille mesures de terres à Frankendijk (6). Restait à faire le partage : en avril 1228, Salomon se met d'accord avec son successeur à Ter Doest (7). C'est pourtant cette même année qu'allait se produire la première grande inondation que l'histoire ait enregistrée dans cette région (8). En 1233, un autre accord de partage sera conclu avec l'abbaye de Cambron, propriétaire de Stoppeldijk (9). Un dernier accord avec l'abbé de Saint-Nicolas de Furnes concerne, cette fois, les terres de Voormoer au nord de Furnes : il date d'avril 1232 ou 1233 (10). En juillet 1228, les moines des Dunes avaient acquis à Bruges une maison sise sur le Houtbrekersdam, où ils avaient déjà une maison depuis 1223. Telle était l'origine du refuge que l'abbaye des Dunes possédera dans cette ville jusqu'au XVII^e siècle (11). Salomon prit à son tour la retraite en 1232 ou en 1233 (12). Mais en 1237, on le voit encore intervenir en arbitre (13). Il mourut le 15 mai (14) 1255 (15).

(1) Au XII^e siècle, l'abbé des Dunes doit construire un monastère, administrer un énorme domaine, faire le commerce des laines, construire des digues, prêter ou emprunter des sommes énormes, prendre part à des Chapitres généraux, visiter des monastères, arbitrer des conflits et (peut-être) s'occuper de ses moines.

(2) En juin 1229 il souscrit encore une charte d'Égide de Bréda : *E[gidius] quondam abbas de Dunis*, cfr J. DE FREMERY, *Supplement op het Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, n^o 63, La Haye, 1901.

(3) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 250. — C. DE VISCH, *Compendium*, 53. — Sur Salomon, abbé de Ter Doest, voir dans ce volume du *Monasticon Belge*, 331.

(4) C. MUSSELY et E. MOLITOR, *Cartulaire de l'ancienne église collégiale de Notre-Dame à Courtrai*, 60, n^o 59, Gand, 1880. — E. DE COUSSEMAKER, *Notice sur l'abbaye de Ravensberg*, dans *Annales du Comité flamand de France*, VI, 260, Lille, 1861-1862; analyse une charte originale de Salomon, de novembre 1227.

(5) G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen*..., 44.

(6) Frankendijk, Pays-Bas, prov. de Zélande.

(7) A. G. S. B., n^o 613. — Autre convention, dans le même domaine, en 1229, ratifiée par l'abbé de Clairvaux, père-immédiat des deux monastères, A. G. S. B., n^o 631. — Sur cette affaire, voir G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen*..., 102-104.

(8) G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen*..., 43.

(9) A. G. S. B., n^o 577. — J.-J. DE SMET, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, I, 125, n^o 8, Bruxelles, 1869. — Sur les possessions de Cambron autour de Hulst et d'Axel, voir A. FRUYTIER, *De bedijkingen door onze Vlaamsche abdijen*..., dans *Handelingen van het V^e en VI^e Vlaamsch Philologencongres. Brugge, 1922*, 226 — G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen*..., 106. — Stoppeldijk, Pays-Bas, prov. de Zélande.

(10) A. G. S. B., n^o 657.

(11) *Cronica et cartularium*, 512, et J. DE CUYPER, *Oudste gegevens nopens het « Huis ten Duinen » op den Houtbrekersdam te Brugge*, dans *A. S. É. B.*, LXXI, 50-55, Bruges 1928.

(12) *Cronica et cartularium*, 9. — C. DE VISCH, *Compendium*, 55. — En décembre 1233, E., cellérier des Dunes, notifiât un accord passé entre les chanoines de Sainte-Walburge de Furnes au sujet d'une dime, ARCHIVES DE SAINTE-WALBURGE À FURNES, *Cartulaire de Sainte-Walburge*, f^{os} 58 v^o-59. Ne doit-on pas en conclure que le siège abbatial était vacant à ce moment ?

(13) *Cronica et cartularium*, 567, n^o 703.

(14) C'est la date où il est inscrit dans l'obituaire de Ter Doest, B. V. B., ms. 395, f^o 6 v^o. — Le ms. 133/110, f^o 10, des A. G. S. B., et le *Necrologium Dunense*, aux A. G. S. B., 134/58, dont l'autorité est très mince pour toutes les dates antérieures à 1600, fait mourir l'abbé Salomon le 7 septembre 1245.

(15) C. DE VISCH, *Compendium*, 62.

NICOLAS DE BAILLEUL est incontestablement le plus grand abbé des Dunes au moyen âge. Il avait été sous-prieur à Clairmarais avant de reprendre la crosse des mains de l'abbé Salomon (1) en 1232 ou en 1233. Il ne paraît pas dans les chartes avant 1236, mais, en janvier de cette année (n. st.), il reçoit de la comtesse Jeanne de Flandre six cent trente-deux verges de terre autour du monastère (2). Il est certain qu'il jouit de la faveur de cette princesse, si attachée à l'Ordre blanc, comme plus tard de celle de la comtesse Marguerite (3). Nicolas fit ensuite, en février 1236 (n. st.), un échange de terres à Hontenisse avec les frères de l'Ordre teutonique (4). A proximité du domaine de Hemme, était né un petit cloître de moniales, l'abbaye de Nieuwland, future abbaye de Spermalie ; il était question de l'accepter dans l'Ordre de Cîteaux. Nicolas en profite pour demander aux visiteurs, les abbés de Cambron et de Loos, de délimiter auparavant les *termini* des deux abbayes. Les visiteurs les fixeront sur le cours de l'Yser (5). Nicolas poursuivit la construction de l'église abbatiale. Il éleva également la porterie, l'hôtellerie, l'infirmerie des moines, le dispensaire des pauvres et d'autres édifices (6). En 1237, les travaux étaient à ce point avancés que la communauté put abandonner les anciens bâtiments conventuels pour occuper le nouveau monastère (7). Celui-ci se dressait à peu de distance de l'ancien (8). De son gouvernement, date également la chapelle de Zande (9) ; il pourvut cet important domaine de deux granges et d'habitations pour les moines (10). De la grange qu'il construisit à Allaerts-huizen, des restes impressionnants ont subsisté jusqu'à 1914-1918 (11). Sous son gouvernement, la grange de Hemme, à Ramskapelle, reçut également de nouvelles constructions (12). D'un autre côté, la grange de Frankendijk fut brûlée par les Gantois (13). Mais Nicolas ne se laissa pas abattre par ce malheur. Il était convaincu que les ressources de son abbaye lui permettaient de tenir tête à toutes les infortunes. Le jour où l'on vint lui annoncer le désastre occasionné

(1) *Cronica et cartularium*, 9 et 38. — C. DE VISCU, *Compendium*, 55.

(2) A. G. S. B., n° 323^o, éd. *Cronica et cartularium*, 193, n° 84. — Copie aux A. D. N., *Premier cartulaire de Flandre*, pièce 127, analysée par E. DE COUSSEMAKER, *Note [sur Philippe de Bourbourg]*, dans *Bulletin du Comité flamand de France*, IV, 78, Lille, 1866-1868. — G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen...*, 26.

(3) G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen...*, 27.

(4) A. G. S. B., n° 680, éd. *Cronica et cartularium*, 562, n° 503.

(5) A. G. S. B., n° 685bis, éd. *Cronica et cartularium*, 353, n° 262. — *Gallia christiana*, V, Instr., 360. — Meilleure édition dans Eg. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene (11...-1270), grafelijk ambtenaar en stichter van de abdij Spermalie*, 294-297, Gand, 1942.

(6) *Cronica et cartularium*, 9.

(7) *Cronica et cartularium*, 9 et 35. — C'est à l'occasion de ce transfert qu'eut lieu la première invention des reliques du bienheureux Idesbald et que fut rédigée son épitaphe en vers, voir J. DE CUYPER, *Idesbald ...*, 192-193 (voir 109-111), Bruges, 1946.

(8) L'ancien monastère fut rasé dans la suite. Seule resta intacte la petite église Saint-Laurent, appelée dans la suite « chapelle Saint-Bernard » en souvenir du grand abbé qui y aurait dit la messe, J. DE CUYPER, *Sint Bernardus van Clairvaux en de abdij van de Duinen te Koksijde*, dans *Collationes Brugenses*, XLIX, 194, Bruges, 1953. — A. DUBOIS, *L'abbaye des Dunes à Coxyde*, dans *Annales de la Fédération historique et archéologique de Belgique*, Courtrai, 1953, II, 143, Courtrai 1960.

(9) C'est sans doute la petite chapelle qui existe encore et qui est aujourd'hui utilisée par l'Église néerlandaise réformée de Kloosterzande ; reproduction dans A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 32, Bornem, [1950]. — J. DE CUYPER, *Elias van Koksijde...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VII, 37, note 18 (38), Westmalle, 1956.

(10) *Cronica et cartularium*, 9. — G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen ...*, 108 ; A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 22-24.

(11) A. HEINS, *Les granges monumentales des anciennes abbayes des Dunes et de Ter Doest dans la Flandre maritime, XIII^e siècle*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XIII, 99-100, Gand, 1905. — L. DEVLIEGER, *De vroegste gebouwen van baksteen in Vlaanderen*, dans *Bulletin van de Koninklijke Nederlandsche Oudheidkundige Bond*, 6^e série, X, 246-250, Voorburg, 1957.

(12) *Cronica et cartularium*, 9. — Cfr J. DE CUYPER, *Wording van de Hemme*, dans *A. S. E. B.*, LXXVII, 91, Bruges, 1929.

(13) *Cronica et cartularium*, 9.

à Zande par la rupture d'une digue, il eut cette réponse : L'église des Dunes est un mont d'argent inépuisable, du moment qu'elle est administrée par des gens avisés (1).

Une partie de cet argent venait, en réalité, du trafic des laines. De là l'importance que les abbés attachaient aux privilèges garantissant aux moines la liberté de parcours pour leurs marchandises et les exemptions de tonlieu. Aussi longtemps qu'il ne s'agissait que du ravitaillement de la Communauté, personne ne trouvait à redire à ces faveurs. Maintenant que les moines, contrairement aux traditions de l'Ordre et aux prescriptions canoniques, se livraient au grand commerce, ils avaient de plus en plus de peine à défendre leurs privilèges. Ainsi, entre 1246 et 1249, le maître du tonlieu d'Anvers fait arrêter sur l'Escaut le navire de l'abbaye. De là un procès qui se termine en 1249 par un arbitrage (2).

En 1247, Nicolas vend à l'abbaye de Clairmarais une rente de vingt-cinq sous, donnée à son monastère en septembre 1227 par Baudouin de Comines, châtelain d'Aire (3). En août 1251, il scelle comme témoin un acte de l'abbé Simon de Clairmarais (4). Le 25 novembre, on le voit prêter ses bons offices pour aplanir un conflit entre les templiers et les chanoines réguliers de Saint-Martin d'Ypres (5). En février 1250, c'est entre les chanoines de Sainte-Walburge et les prémontrés de Furnes qu'il intervient en arbitre (6). C'est le dernier acte où il est cité nommément. Nicolas (7) mourut le 4 décembre 1253. Le chroniqueur a noté que, sous son abbatiat, les Dunes comptaient cent vingt moines profès et deux cent quarante-huit convers (8). Nicolas de Bailleul eut aussi à s'occuper de moniales ; les preuves de cette activité ne sont pas abondantes : il accompagne l'abbé de Clairvaux dans sa visite de l'abbaye de la Bijloke, le 7 novembre 1239 (9) et, en 1243, il certifie que l'abbé de Clairvaux a permis que le nombre des religieuses de cette abbaye soit porté à trente (10).

LAMBERT DE KEMMEL (11) lui succède, après avoir été quelques années son secrétaire. Il était déjà assez âgé (12). Le domaine des Dunes ne s'agrandit pas fort durant cet abbatiat (13), mais Lambert, mettant à profit la prospérité créée par son prédécesseur, fit d'importantes constructions, qui achevèrent de donner à l'abbaye sa physionomie définitive : on lui doit un nouveau réfectoire, grand et somptueux, l'immense dortoir des convers avec ses deux nefs

(1) *Cronica et cartularium*, 9. — C. DE VISCH, *Compendium*, 56.

(2) A. G. S. B., n° 340, 6d. *Cronica et cartularium*, 207-209, n° 101. — Voir le brillant exposé de cette affaire dans F. PRIMS, *De abdij der Duinen en onze haven*, dans *Antverpiensia*, 1928, 2^e série, 200-207, Anvers, 1929.

(3) H. DE LAPLANE, *Les abbés de Clairmarais*, dans *M. S. A. M.*, XII, 188, Saint-Omer, 1868. — J. DE PAS, *Quelques chartes inédites des abbayes de Clairmarais et de Bonhem*, dans *B. S. A. M.*, XI, 716, Saint-Omer, 1902-1906. — Aire, France, département du Pas-de-Calais.

(4) H. DE LAPLANE, *Les abbés de Clairmarais*, 192.

(5) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, I, 55, Bruges, 1880 ; II, 118, n° 177, Bruges, 1884.

(6) ARCHIVES DE SAINTE-WALBURGE À FURNES, *Cartulaire de Sainte-Walburge de Furnes*, f° 40. — F. VAN DE PUTTE] et C. CARTON], *Cartularium abbatiae Sancti Nicolai Furnensis*, 151-155.

(7) *Cronica et cartularium*, 10 et 39. — *Necrologium Dunense*, aux A. G. S. B., ms. 134/58. — C. DE VISCH, *Compendium*, 61.

(8) A. G. S. B., ms. 133/110, f° 10. — *Cronica et cartularium*, 38.

(9) J. WALTERS, *Geschiedenis der zusters der Bijloke te Gent*, II, 306-307, Gand, 192.

(10) J. WALTERS, *Geschiedenis der Bijloke...*, II, 323-324.

(11) Il faut sans doute le distinguer du *Lambertus de Kemla, monachus de Dunis*, qui intervient comme arbitre entre les Dunes et Tronchiennes le 25 novembre 1263, cfr *Cronica et cartularium*, 409, n° 314. — S'il s'agissait de l'ancien abbé, on lui aurait, me semble-t-il, donné son titre *quondam abbas*.

(12) *Cronica et cartularium*, 10 et 40. — C. DE VISCH, *Compendium*, 61.

(13) G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen...*, 101.

voutées, et divers ateliers pour les tailleurs, les cordonniers, etc. du monastère (1). Durant son abbatiat, l'abbé de Clairvaux visita la grange de Zande et donna, le 12 novembre 1258, un règlement pour l'infirmerie de cette maison (2). Malgré les abus qu'il cherche à prévenir, ce statut donne une bonne idée de l'austérité de vie et de la discipline des moines et des convers. Accablé par les misères de l'âge, Lambert résigna sa charge (3) en 1259.

THIERRY, originaire du Brabant, entra aux Dunes sous l'abbatiat de Nicolas de Bailleul. Il passa à Clairvaux, où il devint secrétaire (4) de l'abbé Etienne de Lexington (1243-1257). Quand celui-ci fut déposé en 1257, à la suite de l'érection du Collège Saint-Bernard à Paris (5), Thierry rentra aux Dunes. Les religieux l'éluèrent abbé (6) en 1259.

Le 29 janvier 1260 (n. st.), la paix est faite entre les trois bannis, auteurs présumés de l'incendie de la grange de Frankendijk, et les Dunes ; la comtesse Marguerite leur permet de rentrer dans le comté et confirme la convention prise avec l'abbé des Dunes (7). En août 1260, l'abbé reçoit une maison contiguë à son refuge brugeois (8). Le 11 mars 1261, il obtient une bulle accordant des faveurs spirituelles à ceux qui participeraient à la dédicace de l'église des Dunes (9). Celle-ci eut lieu le 11 octobre 1262. Elle fut précédée d'une terrible tempête et d'une pêche quasi-miraculeuse, illuminée d'une aurore boréale. Elle attira une foule extraordinaire et fit une telle impression que la chronique lui donne des traits de légende (10).

De son passage à Clairvaux, Thierry avait retenu une certaine formation juridique et aussi le goût des bulles et des privilèges pontificaux. Il se fit délivrer par Alexandre IV, en expédition originale, des exemplaires des nombreuses bulles générales accordées à tout l'ordre de Cîteaux (11). Le 20 mars 1261, il obtient une bulle *Religiosam vitam*, qui confirme les biens du monastère

(1) *Cronica et cartularium*, 10 et 40.

(2) A. G. S. B., n° 890, éd. *Cronica et cartularium*, 590, n° 541. Cfr A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 23-24.

(3) A. G. S. B., ms. 133/110, f° 12. — C. DE VISCH, *Compendium*, 62. — C'est peut-être aussi la multiplicité des procès, dans lesquels son abbaye se trouvait alors impliquée, qui amena Lambert à démissionner ; sur quelques-uns de ces procès, voir A. FRUYTIER, *De bedijkingen door onse Vlaamsche abdijen*, dans *Handelingen van het V^e en VI^e Vlaamsch Philologencongres. Brugge, 1922*, 227, et A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 30-32.

(4) Sur Étienne de Lexington, voir *Catholicisme. Hier, aujourd'hui, demain*, IV, 592-593, Paris, 1956. — C. H. LAWRENCE, *Stephen of Lexington and Cistercian University studies in the Thirteenth Century*, dans *Journal of ecclesiastical History* XI, 164-178, Londres, 1960.

(5) E. KWANTEN, *Le collège Saint-Bernard à Paris*, dans *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, XLIII, 447 et sv., Louvain, 1948.

(6) *Cronica et cartularium*, 10, 45. — C. DE VISCH, *Compendium*, 62-66.

(7) *Cronica et cartularium*, 333, n° 234.

(8) *Cronica et cartularium*, 592, n° 543.

(9) A. G. S. B., bulle 141. — *Cronica et cartularium*, 46-47 et 296, où la bulle est éditée d'après un cartulaire.

(10) La notice de cette dédicace a été maintes fois imprimée, notamment dans A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 250, Cologne, 1641. — *Cronica et cartularium*, 46-47. — C. DE VISCH, *Compendium*, 64. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus sanctorum*, I, 161-162, Bruxelles, 1623, consacre toute une dissertation à cette dédicace.

(11) Cet aspect de l'activité de Thierry mériterait une étude spéciale. Voici ces bulles, qui existent encore en originaux aux A. G. S. B., avec la référence à l'édition de *Cronica et cartularium* ; nous y ajoutons la date, que l'éditeur a presque toujours passée sous silence ; il est vrai qu'il imprimait ces bulles non d'après les originaux, mais d'après les cartulaires. N° 100 et 126 : double exemplaire d'une bulle du 22 novembre 1260, *Cronica et cartularium*, 299 ; n° 125 : 22 novembre 1260, *Cronica et cartularium*, 297 ; n° 124 : 27 novembre 1260, *Cronica et cartularium*, 139 ; n° 134 et 141 : double exemplaire d'une bulle du 13 janvier 1261, qui reprend une bulle du 7 juillet 1258, *Cronica et cartularium*, 291 ; n° 133 : 13 janvier 1261, *Cronica et cartularium*, 294 ; n° 135 : 15 février 1261, reprend une bulle d'Innocent IV (*Cronica et cartularium*, 134, donne le texte de la bulle d'Innocent IV) ; n° 137 : bulle du 7 mars 1261 ; n° 139 : bulle du 8 mars 1261 ; n° 144 : bulle du 29 mars 1261, *Cronica et cartularium*, 292 ; n° 145 : bulle du 30 mars 1261. — Les n° 146 et 147 sont des bulles d'Urbain IV du 21 janvier 1262, *Cronica et cartularium*, 287, et du 11 mars 1262, *Cronica et Cartularium*, 288.

et concède une série de privilèges (1). Selon Charles de Visch, Thierry aurait été le premier à obtenir du pape, pour les religieux et les convers habitant les granges du métier d'Hulst (Zande, Noorthof, Westhof et Frankendijk), la permission d'user de la viande *ob aeris ibidem insalubritatem* ; la même permission aurait été aussitôt demandée par d'autres abbés et aurait amené un relâchement notable de la discipline régulière (2). Cette bulle n'a jamais été retrouvée ; de But n'y fait pas allusion. Pourtant le Chapitre général protesta, peu de temps après, contre l'audace de certains à enfreindre la loi de l'abstinence (3). Le 12 juin 1265, enfin, Thierry obtient une bulle confirmant tous les privilèges déjà obtenus par les Dunes.

Voici encore quelques actes saillants de son administration. Il chercha à mettre fin à un conflit avec l'abbaye Saint-Pierre de Gand au sujet de terres revendiquées par ces derniers entre Ossenisse et Hontenisse (4). La procédure commença le 7 décembre 1261 ; l'arbitrage est admis le 14 janvier 1262, accepté le même jour par l'abbé de Saint-Pierre, approuvé en avril 1262 par l'évêque d'Utrecht et, en décembre suivant, par le nouvel évêque de Tournai, Jean Buchiel (5). Thierry achète à Ypres la maison de Michel de Torhout : l'abbaye aura ainsi une maison dans cette ville pour servir de refuge à sa communauté. L'abbé est investi de la propriété de l'immeuble le 17 février 1265, mais l'achat (6) ne sera formellement conclu que le 1er mai 1265. Thierry reçoit une autre maison à Bruxelles sur le Coudenberg, le 13 mai 1263, mais toutes les difficultés à l'accession ne seront levées (7) que le 21 juillet 1265. Il partage avec la comtesse de Flandre, le 13 mai 1263, des terres endiguées par les moines dans le métier d'Axel (8). Le 25 novembre 1263, il réalise enfin un accord avec l'abbaye de Tronchiennes (9) au sujet de l'écluse du Coevoet et de droits de pêche, accord qui annule les autres différends entre les deux abbayes (10). Le dernier acte daté de son abbatiat est du 12 juin 1265. Peu après, Thierry résigne sa charge (11) avec l'assentiment de l'abbé de Clairvaux, peut-être en 1267. Il avait conseillé aux moines de lui donner Thomas de Gand comme successeur. Thierry serait mort après 1275, avant son successeur (12). Sous son gouvernement, l'abbaye des Dunes avait atteint son plus grand développement : elle possédait plus de vingt mille mesures de terres, c'est-à-dire au delà de dix mille hectares (13).

(1) Voir note suivante.

(2) C. DE VISCH, *Compendium*, 65.

(3) J. M. CANIVEZ, *Statuta capitulorum generalium*, III, 10. — Sur l'abstinence à l'abbaye des Dunes, voir M. E[NGLISH], *De Cisterciënzer hervorming*, dans *Biehof*, XXII, 246, Bruges, 1911.

(4) Pays-Bas, prov. de Zélande.

(5) *Cronica et cartularium*, 393, n° 304 ; 390, n° 303 ; 393, n° 305 ; 397, n° 306 ; 399, n° 308 et 398, n° 307.

(6) *Cronica et cartularium*, 382, n° 296 et 297. — G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen* ..., 132. — C'est la maison qui sera vendue plus tard aux moniales de Nonnenbossche.

(7) *Cronica et cartularium*, 595, 879, 599 et 881. — *Cronica et cartularium*, 409, n° 314. — G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen* ..., 130.

(8) A. G. S. B., *Fonds de Ter Doest*, n° 942 ; éd. *Cronica et cartularium*, 343, n° 247 ; meilleure édition : Th. LUYKX, *De grafelijke financiële bestuursinstellingen en het grafelijk patrimonium in Vlaanderen tijdens de regering van Margareta van Constantinopel*, 347, n° 28, Bruxelles, 1961 ; autre exemple, voir *ibidem*, 385-386, n° 69.

(9) Prov. de Flandre orientale, cant. de Gand.

(10) *Cronica et cartularium*, 409, n° 314. — Voir au sujet de ce différend, A. FRUYTIER, *De bedijkingen door onse Vlaamsche abdijen*, dans *Handelingen van het V^o en VI^e Vlaamsch Philologencongres*. Brugge, 1922, 227, et G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen* ..., 44 et 52. — Ce litige avait déjà été arbitré en avril 1252, *Cronica et cartularium*, 407-409, n° 313 et 314.

(11) A. G. S. B., ms. 133/110, f° 12.

(12) C. DE VISCH, *Compendium*, 66. — le *Necrologium Dunense* aux A. G. S. B., ms. 134/58, lui assigne le 8 novembre 1268 comme date de décès.

(13) G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen* ..., 33-34.

THOMAS DE GAND, homme doux et pacifique, rallia les suffrages de toute la communauté et poursuivit l'œuvre de son prédécesseur (1). Lui aussi eut à élever des digues sur les terres de Zande (2). Il termine, le 9 mars 1269 (n. st.), le litige qu'il a avec le Chapitre de Notre-Dame de Courtrai au sujet de dîmes à percevoir dans les Quatre-Métiers (3) ; le 30 novembre de la même année, Philippe de Berkin, convers des Dunes, est désigné pour faire hommage au Chapitre de Notre-Dame pour certaine dîme que l'abbaye tient en fief de ce même Chapitre (4).

Voici quelques acquisitions faites par Thomas de Gand : en 1271, il acquiert une maison à Dixmude ; elle vient agrandir le refuge que les Dunes possèdent déjà dans cette ville (5). En 1273, il acquiert de même à Anvers une maison sise sur les bords de l'Escaut (6). La maison anversoise deviendra un important entrepôt pour les laines de Zande (7). En 1274, l'abbé reçoit des bruyères situées entre Ruddervoorde et Wingene, en tout cent seize hectares : transformées en bois, elles portent aujourd'hui le nom de Munkebos (8).

Thomas acheva de payer le 31 octobre 1266 les trois mille cinq cents livres que l'abbaye Saint-Pierre de Gand (9) devait recevoir en cinq ans, aux termes de l'arbitrage de 1262. Il se verra encore condamné, par un arbitrage de mai 1274, à payer deux mille trois cents livres, monnaie de Flandre, à la comtesse Marguerite en raison de *moeres*, situées à Lepe, achetées en avril 1241 au chevalier Hugues de Steelant (10). Ces terres, il est vrai, seront désormais exemptes de cens et de droits féodaux. Ces pertes financières ne l'empêcheront pas de se livrer à des achats de terre ou à entreprendre de nouveaux travaux d'endiguement (11). Thomas de Gand résigna sa charge en 1277 pour des motifs qu'on peut deviner : être abbé des Dunes devait être, à la fin du XIII^e siècle, un métier épuisant (12).

(1) C. DE VISCH, *Compendium*, 66.

(2) *Cronica et cartularium*, 10. — C. DE VISCH, *Compendium*, 66.

(3) C. MUSSELY et E. MOLITOR, *Cartulaire de l'ancienne église collégiale de Notre-Dame à Courtrai*, 138, n° 129.

(4) C. MUSSELY et E. MOLITOR, *Cartulaire de Notre-Dame à Courtrai...*, 142, n° 130. — J. ADRIAANSE et L. M. VAN WERVEKE, *Verzameling van akten der schepenen van Hulst*, dans *Jaarboek van de Oudheidkundige kring « De Vier Ambachten »* 43, n° 9, Hulst, 1939.

(5) C. DE VISCH, *Compendium*, 67. — G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen ...*, 130.

(6) A. G. S. B., n° 497.

(7) G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen ...*, 128. — F. PRIMS, *De abdij der Duinen en onze haven*, dans *Antwerpiensia*, 1928, 2^e série, 200-207, Anvers, 1929.

(8) A. G. S. B., n° 1141, éd. *Cronica et cartularium*, 622, n° 569. — C. DE VISCH, *Compendium*, 67. — G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen ...*, 123-124. — Ruddervoorde, prov. de Flandre occidentale, cant. de Torhout ; Wingene, prov. de Flandre occidentale, cant. de Ruiselede.

(9) *Cronica et cartularium*, 400, n° 309 ; 401, n° 310. — A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 31. — G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen ...*, 99-100.

(10) *Cronica et cartularium*, 403, n° 312 ; copie aux A. D. N., *Chambre des comptes, premier cartulaire de Flandre*, n° 128. — Cfr E. DE COUSSEMAKER, *Notes [sur Philippe de Bourbourg]*, dans *Bulletin du Comité flamand de France*, IV, 80, Lille, 1866. — G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen ...*, 117. — Th. LUYKX, *De grafelijke financiële bestuursinstellingen en het grafelijk patrimonium in Vlaanderen tijdens de regering van Margareta van Constantinopel*, 214, Bruxelles, 1961. — Lepe, dépendance de Kloosterzande, prov. de Zélande.

(11) C. DE VISCH, *Compendium*, 66, sans précisions ; il s'agit vraisemblablement de terres asséchées à Lepe, voir A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 31-32, et G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen ...*, 118. — Certains de ces travaux sont entrepris de commun accord avec la comtesse Marguerite ; voir la charte de mai 1274 éditée par Th. LUYKX, *De grafelijke financiële bestuursinstellingen...*, 408-409, n° 90.

(12) *Cronica et cartularium*, 11. — Sur la signification de ces résignations successives d'abbé, voir les réflexions de J. DE CUYPER, *De abdij van de Duinen en Engeland*, dans *A. S. É. B.*, LXXXVIII, 113-114, Bruges, 1951.

GUILLAUME CUCHT, originaire de Zélande, prieur des Dunes (1) en 1270, est élu abbé (2) en 1276. Le 8 novembre 1276, il termine un différend entre les Dunes et Siger de Mendonk (3). Le 3 juillet 1278, il approuve un accord entre l'abbaye de Saint-Pierre et celle de Nouveau Bois à Gand (4). Il résigna sa charge avant le 7 juillet 1279. Il mourut aux Dunes (5) le 15 mars 1302.

JEAN D'OOSTBURG était abbé de Ter Doest, lorsque les moines des Dunes, fatigués des résignations successives de leurs abbés, l'appelèrent à tenir la crosse chez eux. C'était avant le 7 juillet 1279 (6). Il fallut l'intervention de l'abbé de Clairvaux pour qu'il acceptât. Jean d'Oostburg n'eut pas une tâche facile : à cause des inondations désastreuses dans le métier d'Hulst, il fut obligé par trois fois, de disperser sa communauté dans divers monastères ; au témoignage d'Adrien de But, l'abbé n'aurait conservé auprès de lui, aux Dunes et en Zélande, que le personnel nécessaire (7). Les dégâts causés par les inondations sous l'abbé Thomas de Gand étaient à peine réparés et la communauté rentrée à Koksijde, qu'à la Sainte-Agathe 1287, une marée rompit les digues autour de Zande, inondant Ossensisse (8). Le désastre fut tel que les réparations occuperont désormais toute l'activité de Jean d'Oostburg.

Ce réparateur de digues dut encore tenir tête au comte de Flandre et à des usuriers. D'ailleurs, le comte était lui-même poursuivi par des créanciers encore plus implacables. Il fut obligé de vendre aux Dunes, qui n'eurent pas l'occasion de refuser, de grandes étendues de terre entre Zandberg et Hulst, c'est-à-dire les polders actuels de Langendam, Klein Kieldrecht et Dullaert (9).

(1) C. DE VISCH, *Compendium*, 115.

(2) En raison de l'acte publié dans *Cronica et cartularium*, 413, n° 318, il faut reporter le début de son abbatiat à cette année et écarter la tradition consignée par A. DE BUT dans *Cronica et cartularium*, 11 et 51. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 250, Cologne, 1641. — C. DE VISCH, *Compendium*, 67 ; elle s'appuie sur *Annales breves*, A. G. R., *Manuscrits divers*, 889, f° 162.

(3) *Cronica et cartularium*, 413, n° 317.

(4) L. VAN LOKBREN, *Chartes et documents de Saint-Pierre de Gand*, I, 585, Gand, 1867. — Autres actes le concernant dans J. GAY, *Registres de Nicolas III (1277-1280)*, n° 1088 et 1089.

(5) A. G. S. B., ms. 133/110, f° 14. — *Cronica et cartularium*, 11 et A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 250, Cologne, 1641, disent : « après vingt-deux ans d'une vie humble et patiente ». — C. DE VISCH, *Compendium*, 67.

(6) Il est cité comme abbé des Dunes le 7 juillet 1279 (voir ci-dessus) ; d'autre part, Guillaume est déjà abbé de Ter Doest en septembre de la même année, cfr 334-335.

(7) Au Chapitre général de 1279, l'abbé des Dunes obtient la permission de disperser sa communauté, J.-M. CANIVEZ, *Statuta capitulorum generalium...*, III, 192. — En 1292, le Chapitre général demande aux maisons qui hébergent depuis trois ans les religieux des Dunes de poursuivre cette bonne œuvre avec générosité, J.-M. CANIVEZ, *Statuta...*, III, 260. — En 1294, l'abbé des Dunes obtient la dispense de recevoir des hôtes ; la permission lui est accordée pour cinq ans, du moment que la communauté est rentrée, J.-M. CANIVEZ, *Statuta...*, III, 276. On trouve ici la confirmation de ces *dispersiones* vaguement mentionnées par les chroniqueurs. Au lieu de s'étendre sur l'arrivée aux Dunes de deux corps des Vierges de Cologne, ils auraient mieux fait de nous instruire sur les infortunes de cet abbatiat. — Sur la grande dévotion des cisterciens aux onze mille Vierges, voir la disposition 14 des *Statuta* de 1262, cfr J.-M. CANIVEZ, *Statuta capitulorum generalium...*, III, 3.

(8) Un acte de Guy de Dampierre, du 23 avril 1292 (*Cronica et cartularium*, 219, n° 114) permet de reconstituer l'épisode d'Ossensisse. Suivant la coutume du pays, les dégâts causés aux digues devaient être réparés par les propriétaires des terrains inondés. Si la restauration n'a pas été faite à temps et s'il y a danger pour la contrée environnante, les terres abandonnées aux eaux appartiennent au prince, qui prend à sa charge la remise en état des digues. A Ossensisse, après deux ans d'essais malheureux, les biens jugés abandonnés passèrent aux mains du comte, qui ne réussit pas mieux à vaincre l'eau. Connaissant l'habileté des moines dans ce genre de travail, le comte les obligea à restaurer les digues. Le travail était terminé le 15 mai 1291. Le comte donna alors en compensation aux moines onze cent trente mesures de ces terres récupérées. Il y eut contestation dans la suite ; d'autant plus que pour refaire les digues, l'abbaye avait dû emprunter de grosses sommes à un taux usuraire : les 1130 mesures d'Ossensisse lui coûtèrent très cher, J. ADRIAANSE, *De Poort van Hulst*, 98, Hulst, 1927. — A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 32-33.

(9) Cette nouvelle transaction est notifiée dans un acte du 25 avril 1293, *Cronica et cartularium*, 377, n° 292, et dans un autre du 6 mai 1295, *Cronica et cartularium*, 654, n° 593. Le comte donne sa garantie aux créanciers des Dunes, les Crespin d'Arras, *Cronica et cartularium*, 374, n° 289. Le comte donne également sa garantie pour les cinq mille livres

Le 16 février 1280, Jean d'Oostburg assiste aux funérailles de la comtesse Marguerite à l'abbaye de Flines (1). Le 13 novembre 1285, il assiste comme visiteur à l'élection de l'abbesse de la Bijloke à Gand (2). Le 22 juillet 1288, il délivre un acte pour l'abbaye de Hemelsdale (3). Le 9 février 1290, il échange des terres avec l'abbé de Saint-Bertin : trente-neuf mesures à Alaertshuis contre vingt-quatre à Booitshoeke (4). Il obtint d'Honorius IV, le 20 mars 1287, une bulle confirmant tous les privilèges accordés aux Dunes par les papes antérieurs (5). Le 13 novembre 1295, il notifie une vente importante faite *propter usurarum voraginem* (6). Jean d'Oostburg fit exécuter de grand travaux aux granges de Synthe et de Frankendijk ainsi qu'au quartier abbatial (7). Jean d'Oostburg serait mort le 25 février 1297 (n. st.), d'après A. de But (8). Il laissait une communauté très nombreuse, surtout en convers (9). Au point de vue des études, son abbatiat est marqué par le doctorat en théologie obtenu à Paris par Jean de Wardo, originaire de Weerde, en Zélande et par François de Keyser, de Dixmude (10).

JACQUES DE BIERVLIET était originaire de cette ville de Zélande (11). Vers 1290, il avait été envoyé négociant des affaires de son abbaye en cour de Rome. Sa prudence et son habileté, autant que ses vertus, lui attirèrent la faveur de Nicolas IV, qui le créa pénitencier (12). Jacques de Biervliet conserva cette charge sous Célestin V et sous Boniface VIII. Rentré aux Dunes pour se reposer dans la solitude, il fut choisi comme successeur de Jean d'Oostburg. Son

parisis que Jean d'Oostburg emprunte à Jakemon Louchart, panetier du roi de France : charte d'avril 1290, cfr A. D. N., B 1511, pièce 3148.

(1) E. HAUTCOEUR, *Histoire de l'abbaye de Flines*, 72-73, Lille, 1909. — H. DE LAPLANE, *Les abbés de Clairmarais*, dans *M. S. A. M.*, XII, 235, Saint-Omer, 1868. — Flines, France, département du Nord.

(2) J. WALTERS, *Geschiedenis der zusters der Bijloke*, I, 89, n. 60, Gand, 1929.

(3) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Hemelsdale*, 73, Bruges, 1858.

(4) F.-H. D'HOOP, *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinghe*, 139, Bruges, 1870. — Dans le *Grand cartulaire de Saint-Bertin*, de DOM CH. DEWITTE à la BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-OMER, ms. 803, III, 677-680, on trouvera la reproduction du sceau de l'abbas *Dunensis*. — Booitshoeke, prov. de Flandre occidentale, cant. de Nieuport.

(5) A. G. S. B., n° 155, éd. *Cronica et cartularium*, 289, n° 177. — C'est la seule bulle d'Honorius IV pour les Dunes ; les autres, *Cronica et cartularium*, 269, n° 151, 288, n° 176 et 290, n° 178, sont d'Honorius III (1216 et 1219). Le pape Nicolas IV avait déjà confirmé les privilèges des Dunes le 5 décembre 1288 ; sa bulle est perdue, mais une transcription vidimée se trouve aux A. G. S. B., n° 156.

(6) *Cronica et cartularium*, 657, n° 595.

(7) *Cronica et cartularium*, 11. — G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen*, ... 92. — V. FRIS, dans A. HEINS, *Les granges monumentales des anciennes abbayes des Dunes et de ter Doest dans la Flandre maritime*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XIII, 77, Gand, 1905.

(8) *Cronica et cartularium*, 52. — C'est également au 25 février qu'il figure dans le nécrologe de Ter Doest, à la B. V. B., ms. 395, f° 3. — C. DE VISCH, *Compendium*, 69, a retenu l'année 1299 ; il n'indique pas le jour du décès. — Le ms. 133/110, f° 14, des A. G. S. B., indique le 25 février 1300, sur correction. Mais une série d'actes passés le 23 février 1298 (n. st.) donnent Jacques de Biervliet comme abbé : A. DE BUR, cité par *Cronica et cartularium*, 52, pourrait donc avoir raison. On s'étonne de ce que A. FRUYTIER, *De opvolging der abten in de Bernardijnerabdij Ter Duinen*, dans *Biekorf*, XXXV, 201, Bruges, 1929, fasse le silence sur tout le XIII^e siècle pour reprendre la série des abbés à Jacques de Biervliet !

(9) *Cronica et cartularium*, 52-54. — Le chroniqueur a recherché dans l'obituaire de la maison (*le halendario nostro*) la liste des moines et des convers qui ont vécu de 1265 à 1297. Ne s'est-il jamais trompé ? J'en suis d'autant moins assuré qu'il nous a laissés deux listes, qui ne se recouvrent pas tout à fait, puisqu'elles embrassent deux fois l'abbatiat de Thomas de Gand.

(10) *Cronica et cartularium*, 11 et 52. — C. DE VISCH, *Compendium*, 68-69. — voir E. KWANTEN, *Le collège Saint-Bernard à Paris*, dans *Revue d'histoire Ecclésiastique*, XLIII, 465-466, Louvain, 1956.

(11) *Cronica et cartularium*, 12. — C. DE VISCH, *Compendium*, 70-71.

(12) Une bulle de Nicolas IV, du 9 décembre 1290, A. G. S. B., n° 160, porte cette inscription dorsale : *pro frs. d. pen.*, qu'il faut rapprocher d'une autre note au dos d'une bulle de Boniface VIII du 9 septembre 1295, cfr A. G. S. B., n° 161 : *pro Dmno fratre J. Dni pape penitenciaro*.

grand souci fut d'éteindre les dettes contractées lors des inondations de Zélande. Il n'y parvint qu'à moitié.

L'abbé Jacques fut pris dans les luttes qui opposèrent le comte de Flandre à son suzerain. S'il faut en croire Funck-Brentano, d'abord partisan du comte (1), l'abbé se serait converti à la politique royale dont il serait devenu « un défenseur éclairé » (2). En réalité, Jacques de Biervliet avait, dès le début, embrassé le parti du roi ; et cela, avec une conviction d'autant mieux assurée que le comte exploitait l'abbaye sans vergogne (3). Le roi, il est vrai, n'était pas un maître plus facile (4). En 1301 ou en 1302 (5), et non en 1303, Jacques de Bierliet passe la crosse à son cellérier (6). Il mourut (7) le 14 avril 1306. Il avait donné l'habit à trente-six religieux.

THOMAS DE SITTERE, d'Aardenburg, avait été cellérier des Dunes (8). Il est cité comme abbé dans un acte (9) du 14 février 1302 (n. st.). Lui aussi s'était rangé dans le camp des Leli-aerts. Il dut subir la colère des partisans du comte et des communes flamandes, l'incendie de quelques granges et d'autres vexations semblables (10).

L'abbé fut obligé de fuir à Paris, où la mort le surprit au Collège Saint-Bernard (11) le 23 juin 1305.

(1) Il aurait adhéré à l'appel que le comte fit lire à Saint-Donatien le 25 janvier 1297 (n. st.). [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Études sur l'histoire au XIII^e siècle, Étude sur la part que l'Ordre de Cîteaux et le comte de Flandre prirent à la lutte de Boniface VIII et de Philippe le Bel*, 27, Bruxelles, 1853 ; mais ceci n'est nullement prouvé. Une étude très attentive que prépare, à l'Université de Gand, Mademoiselle Magda VAN IMPPE, sur l'attitude des abbés flamands durant le conflit entre la Flandre et la France au tournant des XIII^e-XIV^e siècles, m'a permis de corriger les vues trop généralement admises de [J.-B.] Kervyn de Lettenhove et de É. de Moreau.

(2) F. FUNCK-BRENTANO, *Philippe le Bel en Flandre*, 277, Paris, 1896. — É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, III, 270-271, qui cite une pièce, sans grande portée, publiée par A. PRUVOST, *Cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 167 et 168, Bruges, 1875, et une lettre de protection de Philippe le Bel, de décembre 1297, éd. *Cronica et cartularium*, 224, n^o 117.

(3) Le 22 janvier 1298, Guy de Dampierre reconnaît avoir vendu aux Dunes soixante-quinze bonniers de *moeres* au métier d'Hulst, A. G. S. B., n^o 1368, éd. *Cronica et cartularium*, 371, n^o 284 ; l'abbaye les paiera en gros et menu bétail, avoine et autres provisions pour les gens de son hôtel et de ses garnisons, dans les guerres que le comte mène contre le roi de France ; Guy garantit, en son nom et au nom de ses successeurs, la paisible possession de ces terres par les Dunes... moyennant une redevance annuelle ! Le 6 octobre 1299, Guy et son fils aîné, Robert de Béthune, empruntent aux Dunes 3876 livres, monnaie de Flandre. Pour se libérer, ils vendent aux Dunes cent soixante et un bonniers de *moer*, dans le même métier, moyennant une redevance annuelle, *Cronica et cartularium*, 370, n^o 283.

(4) L'Ordre avait obtenu du pape Boniface VIII la bulle *In Ecclesiae firmamento* qui le dispensait de payer des dîmes pour les terres que ses abbayes ne cultivaient pas elles-mêmes, mais donnaient ou donneraient à d'autres en culture. Le 18 décembre 1302, les Dunes obtenaient une expédition originale de cette bulle ; nous ne la connaissons plus que par un vidimus du 23 juillet 1304, A. G. S. B., n^o 163, éd. *Cronica et cartularium*, 295, n^o 184. C'était maintenant une parade contre les exactions non moins lourdes du roi de France.

(5) Jacques de Biervliet est encore cité dans des actes du 21 décembre 1298 (A. G. S. B., n^o 1380), et du 25 juillet 1299 (A. G. S. B., n^o 1387). Son successeur Thomas de Sittere est cité dans un acte du 14 février 1302 (n. st.).

(6) *Cronica et cartularium*, 12. — Je ne vois pas ce qui permet à A. FRUYTIER, *De opvolging der abten in Ter Duinen*, dans *Biskorf*, XXXV, 202, de supposer que la résignation de Jacques de Biervliet aurait été imposée par les Français.

(7) A. G. S. B., ms. 133/110, f^o 14. — Voir la notice donnée par A. FRUYTIER au *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, I, 1199, Leyde, 1912. — Dom Fruytier pensait que c'était depuis la mort de Jacques de Biervliet que l'élection des abbés des Dunes devait être confirmée par le souverain pontife : cette opinion ne repose sur rien.

(8) *Cronica et cartularium*, 12. — C. DE VISCH, *Compendium*, 71.

(9) A. É. B., *Acquisitions*, n^o 3466, f^o 123 v^o.

(10) Peut-être Thomas essaya-t-il, dans la suite, d'opérer un redressement, car le 11 mars 1303, Guy, fils de Guy de Dampierre, mande à tous les seigneurs de son père de croire à l'attachement de l'abbé à la personne et à la cause du comte et défend à quiconque de l'inquiéter, *Cronica et cartularium*, 229, n^o 122.

(11) Notice par A. FRUYTIER dans *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, II, 1323, Leyde, 1912.

GUILLAUME, originaire de Hulst, sous-prieur de l'abbaye, est élu abbé (1) en juillet 1305, élection aussitôt confirmée par l'abbé de Clairvaux (2). Guillaume avait dépassé la trentaine. Il gouverna au milieu de difficultés incessantes et fut obligé de vendre des propriétés de son abbaye pour éteindre les dettes et satisfaire à de lourdes impositions (3). Il remit en état deux des côtés du cloître, notamment celui du réfectoire avec la fontaine du lavabo (4). Ces travaux n'étaient pas superflus et les matériaux avaient été préparés par Jacques de Biervliet. L'abbé Guillaume reçut une vingtaine de moines à la profession et davantage de convers (5).

Guillaume de Hulst entre en conflit, en 1307, avec Robert de Béthune, qui ne respecte pas les conventions passées avec Guy de Dampierre au sujet des terres d'Ossensisse (6). L'abbé doit conclure un nouvel accord « pacifique », très onéreux : les Dunes paieront au comte treize mille livres parisis en bonne et forte monnaie. Le jour de l'accord, 11 novembre 1309, les moines versent deux mille livres ; le reste à payer, par termes, à cinq créanciers du comte, notamment à la maison Peruchi de Florence. Pour se libérer, l'abbé vend au monastère cistercien de Boxley, au comté de Kent, les possessions anglaises des Dunes aux environs de Douvres, à Eastchurch dans l'île de Scheppey (7).

Par la bulle *Quia ubi communis*, du 17 janvier 1306, confirmée par la bulle *Legimus Deum* du 1er août suivant, Clément V avait accordé au comte de Flandre le droit de lever un subside sur les biens du clergé pour payer ce qu'il devait au roi de France. Aussitôt s'élevèrent les plaintes et les protestations des monastères flamands (8). Le diocèse des Morins n'échappa pas à une autre exaction : la dîme biennale accordée par Clément V à Philippe le Bel pour la revalorisation de la monnaie française. Elle aussi suscita des protestations (9). Tout cela n'empêche pas le pape de confirmer les privilèges de Cîteaux (10). On possède de Guillaume un vidimus de la bulle *In*

(1) L'élection eut lieu en juillet 1305 parce qu'on a déjà un vidimus donné par l'abbé Guillaume le 12 août 1305. A. G. S. B., n° 1438, éd. *Cronica et cartularium*, 680-682.

(2) Le *Codex Dunensis*, éd. KERVYN DE LETTENHOVE, 1617, n° 12, donne l'instrument de son élection abbatiale, malheureusement non daté. Il faut remarquer la hâte apportée à cette élection. Un abbé délégué par l'abbé de Clairvaux préside la séance ; il confirme et installe Guillaume de Hulst. Ce délégué (le nom a été laissé en blanc) est assisté de Guillaume, abbé de Ter Doest. — C. DE VISCH, *Compendium*, 71.

(3) G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen...*, 69-70. — É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, III, 421, note 1, 422.

(4) *Cronica et cartularium*, 13. — Cl. VAN NEROM, *Essai de reconstitution de quelques fenêtres du grand cloître de l'abbaye des Dunes*, dans *De Duinen*, III, 146, Koksijde, 1963.

(5) *Cronica et cartularium*, 58-59.

(6) Le *Codex Dunensis*, éd. [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, 380, n° 263, 412, n° 281 et 423, n° 293, donne à ce sujet deux lettres de Robert de Béthune et une supplique des moines des Dunes. L'accord passé à Ypres le 11 novembre 1309 est publié dans *Cronica et cartularium*, 233-236 ; la quittance de deux mille livres, dans *Cronica et cartularium*, 693. — Voir aussi *Cronica et cartularium*, 219, 374 et 694. — Le 20 janvier 1314, le comte de Flandre exempte les possessions des Dunes dans les quatre Métiers de toutes redevances relatives au nouveau canal de Hulst à Gand, *Cronica et cartularium*, 695.

(7) C. DE VISCH, *Compendium*, 71. — A. VIAENE, *Duinen en Boxley*, dans *A. S. É. B.*, LXXIII, 131-145, Bruges, 1930 (la bibliographie donnée ici n'apprend rien sur cette vente) ; et surtout J. DE CUYPER, *De abdij van de Duinen in Engeland gedurende de XII^e, XIII^e en XIV^e eeuw*, dans *A. S. É. B.*, LXXXVIII, 112, Bruges, 1951. — *Codex Dunensis*, éd. [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, 459-460, texte incomplet. — G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen...*, 110-113.

(8) *Codex Dunensis*, éd. KERVYN DE LETTENHOVE, 80-81, n° 59 ; 149-151, n° 99 ; 417-418, n° 287 (protestation) ; 510-511, n° 356 ; 484, n° 336 (plainte à l'abbé de Cîteaux).

(9) Publiée à Théroüanne le 22 mars 1307 (n. st.), l'official de Morinie en donne mandement à toutes les Communautés religieuses le 25 mars 1307, *in vigilia Pasche post benedictionem cerei*, *Codex Dunensis*, éd. KERVYN DE LETTENHOVE, 167-168, n° 109. Le 9 avril suivant, à Théroüanne même, frère Salomon, procureur des Dunes, et un procureur de Ter Doest protestent solennellement, *ibidem* ; 169-174, n° 199bis ; voir encore 349-350, nos 225-226 et 401-402, n° 272.

(10) Le 2 septembre 1309 Clément V donne *Cum a nobis petitur et Quoddam privilegium*, *Cronica et cartularium*, 263-266. Le 4 septembre 1309, il prie les abbés de Saint-Aubert de Cambrai et de Sainte-Geneviève de Paris de protéger et de défendre l'ordre de Cîteaux, *Cronica et cartularium*, 141. Ces bulles constituent le transfixe A. G. S. B., nos 164-173.

vestitu deaurato de Grégoire X du 5 avril 1275, donné le 25 février 1308 (n. st.) (1). Le 13 mai 1314, il vidime une bulle d'Innocent IV pour l'abbaye de Dorezele (2). En 1315, il transige avec le Chapitre Notre-Dame de Courtrai (3). Un dernier acte, remarqué par divers auteurs : avant de résigner sa charge, l'abbé des Dunes, le 29 juillet 1317, a présenté une requête du comte de Flandre à Jean XXII, alors que ce pape venait à peine de monter sur le trône pontifical. Nous ne la connaissons que par la réponse dilatoire du pape : *Quoad presens, ratione discordiae cum rege Franciae admitti non posse* (4). Guillaume déposa la crosse en 1317 ou en 1318. Il demeura aux Dunes jusqu'à sa mort (5) survenue le 13 octobre 1324.

LAMBERT UPPEBROEK était originaire de Westouter (6). Il était moine de Clairvaux et secrétaire de l'abbé (7) lorsqu'il fut élu à l'unanimité par les moines des Dunes, le 31 mars 1318 (n. st.). Il fallut les instances de son abbé pour le faire accepter la crosse (8). Il fut un bon abbé. La famine de 1315-1317, l'inondation de Hontenisse et des Quatre-Métiers, le 8 septembre 1321, avaient été un mauvais début (9). Les épidémies de peste assombrirent son abbatiat (10). Malgré ces malheurs, la prospérité revint sous son gouvernement. Son sens de l'ordre et de l'économie, la vigueur de ses interventions permirent la reconstruction des fermes détruites, la restauration des digues, l'amélioration des polders. L'abbé liquida les dettes, acquit des terres, par don ou par achat, qui assurèrent un revenu plus stable (11). Il mena à bien la restauration et l'embellissement de son abbaye, car il avait un réel sens de la grandeur (12). Au point de vue spirituel, il rétablit la discipline dans son abbaye, qui avait souffert des guerres et de la dispersion de la communauté. Ce résultat ne fut pas atteint du premier coup (13) : l'équipée

(1) *Cronica et cartularium*, 271, 272.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Fonds de Dorezele*, 209. — J.-M. CANIVEZ, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique*, 456. — Dorezele, abbaye près de Gand.

(3) C. MUSSBLV et E. MOLITOR, *Cartulaire de l'ancienne église collégiale de Notre-Dame à Courtrai*, 225, Gand, 1880.

(4) TH. DE LIMBURG STIRUM, *Codex diplomaticus Flandriae*, II, 196, n° 315, Bruges, 1889. — A. FAYEN, *Lettres de Jean XXII*, I, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, II, n° 396-397, Bruxelles, 1908 ; l'original du n° 396 se trouve aux ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Chartes des comtes de Flandre*, n° 1328, cfr J. DE SAINT-GENOIS, *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre*, 382, Gand, 1843-1846.

(5) *Cronica et cartularium*, 13, 58. — C. DE VISCH, *Compendium*, 72. — A. FRUYTIER a donné une notice sur cet abbé dans le *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, II, 621, Leyde, 1912.

(6) Prov. de Flandre occidentale, cant. de Poperinge. — Cette localité se trouvait en grande partie dans la châtellenie de Bailleul. C'est ce qui lui fait prendre le nom de Lambert de Bailleul dans un acte du 21 mars 1342 pour l'abbesse de Marquette (département du Nord).

(7) *Cronica et cartularium*, 13, et C. DE VISCH, *Compendium*, 72, le qualifie *notarius* : c'est le secrétaire assermenté qui instrumente les actes importants ; le secrétaire de l'abbé remplissait souvent cette fonction au Chapitre général.

(8) Lorsqu'il fut élu aux Dunes, Lambert emporta de Clairvaux quelques objets à son usage : coupes en argent et cuillers, plusieurs parties de la *Somme* de saint Thomas, la *Summa contra Gentiles*, une petite Bible et d'autres *codices*. Le tout devait revenir à Clairvaux après sa mort. Le 20 mai 1337, Lambert préféra les acheter pour cent florins de Florence. L'abbé de Clairvaux lui en donna quittance, A. G. S. B., n° 1699, éd. *Cronica et cartularium*, 707, 708.

(9) H. VAN WERVEKE, *La famine de l'an 1316 en Flandre et dans les régions voisines*, dans *Revue du Nord*, XLI, 5-15, Lille, 1959. — Sur l'inondation de 1321, A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 38.

(10) A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 38. — J.-J. DE SMET, *Corpus chronicorum Flandriae*, I, 179-180, Bruxelles, 1837.

(11) De nombreux actes du chartrier des Dunes font mention d'achats de terre surtout en Zélande. D'autre part le cartulaire des Dunes (A. É. B., *Acquisitions*, n° 3436) possède deux rubriques (Bien acquis et Pickengy) qui débent précisément sous l'abbé Lambert.

(12) *Cronica et cartularium*, 13. — A. FRUYTIER, *De opvolging der abten in Ter Duinen*, dans *Biekorf*, XXXV, 203, Bruges, 1929. — Il reconstruisit le cloître de l'infirmerie, renouvela le pavement du cloître et ajouta deux tourelles au quartier des convers. On lui doit le portail qui fut ajouté à l'église et dont la base a été récemment rendue au jour, L. DEVLIEGER, *De ophomst der herhelijke gotische bouwkunst in West-Vlaanderen gedurende de XIII^e eeuw*, dans *Bulletin de la commission royale des monuments et des sites*, V, 251 et pl. 56, Bruxelles, 1954.

(13) C. DE VISCH, *Compendium*, 72.

du moine Pierre Peyt, qui, en 1338-1339, chassa Lambert de son abbaye, en est un exemple éloquent (1). Ces troubles n'empêchèrent pas l'abbé Lambert de donner à son abbaye un essor qui dura près d'un siècle après lui (2). Le couronnement de sa carrière fut certainement l'acquisition et la construction d'un refuge à Bruges dans la rue Snaggaert (3).

Les chroniqueurs font de cet abbé un conseiller du comte de Flandre, son ami très cher, *plurimum dilectus, quasi secundus Flandriae comes* (4). Ces formules naïves cachent une pénible réalité : les prélats de la Flandre sont, avec la noblesse rurale, les membres obligés de cette coalition conservatrice qui, pour maintenir l'ordre établi contre les revendications populaires, « se pose en défenseur des prérogatives du prince » (5). Louis de Nevers avait attribué à l'abbé des Dunes, le 13 avril 1324, la charge de *Watergraaf*, c'est-à-dire de receveur des wateringues dans le métier de Furnes (6) ; ce privilège mettait fin à bien des contestations avec le magistrat de la ville (7). Lambert eut l'honneur de tenir l'héritier de Louis de Nevers sur les fonts baptismaux (8) et son attachement à ce jeune prince lui vaudra finalement de voir ses granges de Zande, de Noordhof et de Lepe pillées et incendiées par les Gantois (9) le 1^{er} juin 1347.

(1) A. de But et C. de Visch ont ignoré cette affaire ou l'ont passée sous silence ; A. FRUYTIER, *De abdijs Ter Duinen onder den abt Johannes Maes*, dans *Biekerhof*, XXVI, 73-81, Bruges, 1920, l'a empruntée à U. BERLIÈRE, *Une invasion de l'abbaye des Dunes en 1338*, dans *A. S. É. B.*, LV, 47-55, Bruges, 1905. — L'affaire de Pierre Peyt aux Dunes est le pendant de celle de Guillaume de Saafingen à Ter Doest. On ignore comment se termina cette affaire. Le 23 décembre 1340, Benoît XII avait de nouveau intimé l'ordre aux évêques de Thérouanne et de Tournai de prendre information sur la responsabilité des villes flamandes dans cette affaire. Il semble qu'à ce moment Peyt était mort, car en parlant de lui, le pape dit *tunc vivens* et ne parle plus de le faire arrêter, J.-M. VIDAL, *Lettres communes, lettres closes, patentes et curiales* [de Benoît XII], n^{os} 7430 et 8221, Paris, 1903. — A. FIERENS, *Lettres de Benoît XII*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, IV, n^{os} 613 et 660, Bruxelles, 1910. — Cependant le pape renouvelle le 1^{er} février 1343 son ordre d'information, P. VAN ISACKER et U. BERLIÈRE, *Lettres de Clément VI*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, VI, n^{os} 747, 310, 179, 310, 747, Bruxelles, 1914. — J. DE VINCENNES, *L'abbaye des Dunes*, 34-36, raconte cette histoire avec humour. — Quant à J. TOUSSAERT, *Le sentiment religieux en Flandre à la fin du moyen âge*, 454-455, Paris, 1963, mêlant l'histoire de Pierre Peyt à celle de son frère, le tribun Jacques Peyt, il crée un véritable roman.

(2) J. DE CUYPER, *De abdijs van de Duinen en Engeland...*, dans *A. S. É. B.*, LXXXVIII, 114, appelle l'abbé Lambert « un moine de grand format », et estime qu'il a « tiré les Dunes de la crise ».

(3) C. DE VISCH, *Compendium*, 74. — G. VAN DE WOUDE, *Ter Duinen ...*, 129-130. — La formation de cette vaste résidence, qui, avant d'héberger les moniales de Spermalie et les sourds-muets du chanoine Carton, allait jouer un rôle important dans la vie des abbés des Dunes et nuire à la direction de l'abbaye, est marquée par plusieurs actes, dont quelques-uns sont publiés dans le *Cronica et cartularium* : A. G. S. B., n^o 1675bis, éd. *Cronica et cartularium*, 704 (acte du 22 avril 1335) ; n^o 1682bis, éd. *Cronica et cartularium*, 705-700 (même date) ; n^o 1683bis, éd. *Cronica et cartularium*, 706 (acte du 28 février 1337) ; n^o 1684bis, éd. *Cronica et cartularium*, 707 (10 mars 1337) ; n^o 1557bis, éd. *Cronica et cartularium*, 696 (18 avril 1341) ; n^o 1752bis, éd. *Cronica et cartularium*, 717 (21 septembre 1341) ; n^o 1769bis, éd. *Cronica et cartularium*, 724 (11 juillet 1342) ; n^o 1800bis, éd. *Cronica et cartularium*, 728 (30 avril 1347) ; n^o 1825bis, éd. *Cronica et cartularium*, 732-734 (28 juillet 1347) ; n^o 1823 bis, éd. *Cronica et cartularium*, 731 (24 août 1347) ; n^o 1863bis, éd. *Cronica et cartularium*, 742-743 (7 août 1347). — Malheureusement ces actes sont des titres de propriété et ne donnent aucune indication sur l'aménagement du refuge des Dunes, dont la somptuosité pouvait sans doute rivaliser avec celle du quartier abbatial à Koksijde.

(4) *Cronica et cartularium*, 75. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 250, Cologne, 1641.

(5) H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, II, 100, Bruxelles, 1922.

(6) A. G. S. B., n^o 1615-1616. — *Cronica et cartularium*, 698. — Un accord est passé avec les échevins de Nieuport, A. G. S. B., n^o 1846, éd. *Cronica et cartularium*, 734. — I. DE COUSSEMAKER, *Un cartulaire de N. D. de Bourbourg*, 260, n^o 251, Lille, 1882-1891. — Un vidimus de Lambert du 1^{er} juillet 1319, pour Nieuport est édité dans *Fragmenta*, II, 22, Tielt, 1890.

(7) Les échevins de Furnes consent, le 8 février 1325, leurs privilèges à la garde de l'abbaye, A. G. S. B., n^o 1625, éd. *Cronica et cartularium*, 699.

(8) *Genealogia comitum Flandriae continuatio Clarimarisensis*, dans MARTÈNE et DURAND, *Thesaurus anecdotorum*, III, 435, Paris, 1717. — C. DE VISCH, *Compendium*, 73.

(9) Nap. DE PAUW, *Un texte inédit de la chronique de Flandre concernant Artevelde*, dans *B. C. R. H.*, LXXXII,

Quant aux relations avec Avignon, l'abbé Lambert figure maintes fois dans les registres des papes. Il obtient, le 7 octobre 1342, une indulgence plénière *in articulo mortis* (1). Comme il souffre des reins, qu'il doit beaucoup voyager et que les laitages lui sont interdits, il obtient le 28 août 1345 l'autorisation de manger de la viande (2). Le pape Jean XXII — contrairement à Boniface VIII et à Clément V — permet aux abbayes cisterciennes de célébrer, portes closes et tout étranger éloigné, les offices divins avec chant et musique pendant le temps d'interdit (3). Un *vidimus* de la bulle *Favores nostri* pour l'Ordre de Cîteaux est délivré aux moines des Dunes, à Cîteaux même (4), le 12 septembre 1339. De la bulle *Militanti ecclesiae* de Clément VI, il y a également plusieurs *vidimus* dans les archives des Dunes (5).

Lambert Uppenbroeck avait reçu de nombreux moines et convers à la profession (6). Le docteur Snidewint, moine des Dunes et théologien, avait maintenu la réputation du monastère au Collège Saint-Bernard à Paris (7). Lambert est encore cité (8) le 7 septembre 1350.

Il mourut (9) le 29 mai 1354. Les chroniqueurs rappellent volontiers qu'il introduisit aux Dunes l'usage du vin, nouveauté que Meyerus note avec un malin plaisir (10).

GAUTIER STRYCK, appelé aussi **BREDEREËP**, originaire de Kaprijke, était cellérier lorsqu'il fut élu abbé (11) le 5 janvier 1355. Il était alors âgé de cinquante-trois ans. Depuis peu

352-353, Bruxelles, 1913. — Cfr J. ADRIAANSE, *De Poort van Hulst*, 198-200, Hulst, 1927. — A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 38, est assez bref sur ces événements.

(1) P. VAN ISACKER et U. BERLIÈRE, *Lettres de Clément VI* dans *Analecta Vaticano-Belgica*, VI, n° 542, Bruxelles, 1914.

(2) U. BERLIÈRE, *Les suppliques de Clément VI*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, I, n° 898, Bruxelles, 1906 et P. VAN ISACKER et U. BERLIÈRE, *Lettres de Clément VI*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, VI, n° 1654. — Signalons encore dans U. BERLIÈRE, *Les suppliques de Clément VI*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, I, n° 2036 ; une dispense *super defectu natalium* concédée le 5 août 1350 à Gilles de Marke, moine et prêtre des Dunes, l'habilitant à accéder à tous les offices et dignités, même abbatiale. On remarquera que l'abbé Jacques de Vaucelles, fait faire, le 10 mars 1351, sa visite *ad limina* pour l'année écoulée, par Gilles de Marke, moine des Dunes, U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum*, n° 193.

(3) A. G. S. B., nos 174-175, éd. *Cronica et cartularium*, 143-144.

(4) A. G. S. B., n° 176, éd. *Cronica et cartularium*, 145-146.

(5) A. G. S. B., nos 168, 177, 178, 179, 180, 182, éd. *Cronica et cartularium*, 147-150.

(6) *Cronica et cartularium*, 73-75, énumère soixante-quatre moines et quatre-vingts convers décédés durant l'abbatiate de Lambert Uppenbroeck, notamment un *Willelmus Uppenbroeck*, qui est sans doute son parent. Les moines n'étaient d'ailleurs pas les seuls habitants : Une découverte récente a ramené l'attention sur l'oblate Marguerite Ghoys, de Keiem, qui mourut aux Dunes en 1348 ; elle avait fait don de terres peu avant son décès, A. G. S. B., nos 1830 et 1831. — J. DE CUYPER, *Grafzerken uit de XIV^e eeuw in de Duinenabdij te Kokstijde*, dans *Biekerf*, LVII (1956) 139-142, Bruges, 1956 ; J. DE CUYPER, *Margareta Ghoys van Keiem, « familiaris » van de Duinenabdij († 1348)*, dans *Biekerf*, LVII, 211-213, Bruges 1956, et A. DUBOIS, *Une oblate aux Dunes*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VIII, 42-51, Westmalle, 1957.

(7) C. DE VISCH, *Compendium*, 74 — A. PELZER, *Livres de philosophie et de théologie de l'abbaye de Ter Doest à l'usage du maître cistercien Jean Sindewint de 1311 à 1319*, dans *A. S. É. B.*, LXIII, 5-36, Bruges 1913 ; (voir les remarques de U. BERLIÈRE dans *Bulletin d'histoire bénédictine*, supplément à la *Revue bénédictine*, II, n° 690, Maredsous, 1900). — E. KWANTEN, *Le collège Saint-Bernard à Paris*, dans *Revue d'histoire Ecclésiastique*, LIII, 468, Louvain, 1948. — Faisons remarquer ici que *Sindewint* n'a aucun sens, c'est pourquoi j'ai adopté la forme *Snidewint* (« vent coupant ») que m'a suggérée le Dr G. I. Lieftinck, de Leyde.

(8) A. D. N., B 1511, pièce 7656.

(9) *Cronica et cartularium*, 63. — C. DE VISCH, *Compendium*, 75. Le nécrologe de Spermalie aux A. É. B., *Kerkelijch archief*, n° 478, inscrit Lambert au 4 janvier ; mais celui de Lo l'a inscrit au 18 juin (A. É. B., *Fonds de Lo*) ; A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 251, Cologne, 1641, l'inscrit de même au 4 janvier 1354 (n. st.). Il est peu probable que l'abbaye soit restée un an sans abbé.

(10) *Cronica et cartularium*, 71-73, reproduit la charte ; autre édition dans *Cronica et cartularium*, 60-61. L'original ne se trouve plus aux A. G. S. B. — Le prieur-historien C. DE VISCH, *Compendium*, 75-77, piqué au vif par le petit coup d'épingle de Meyerus, énumère toutes les raisons que les cisterciens avaient de boire du vin ; il oublie de rappeler que leur règle les y autorise explicitement.

(11) *Annales breves*, A. G. R., *Manuscrits divers* 889, f° 164 v°. — *Cronica et cartularium*, 14, 15 et 64. — C. DE VISCH, *Compendium*, 77.

la nomination à la charge abbatiale est soumise, dans l'Ordre de Cîteaux, à la réserve pontificale (1). Aux Dunes, on s'est donc hâté de procéder à l'élection d'un abbé, mais Gautier doit à présent solliciter la confirmation du pape : on ignore s'il alla lui-même à Avignon ou s'il se contenta de dépêcher un procureur. Le 7 février 1355, il promet de payer quinze cents florins d'or à la Chambre apostolique : le « service » d'une grande abbaye (2). Il reçoit ses bulles le 9 février (3). Innocent VI accorde une indulgence plénière à six personnes, mais l'abbé l'avait demandée pour dix (4). Dès Noël 1355, Gautier commence à payer ses taxes, mais il doit demander des délais (5). Il paiera jusqu'en 1367 (6) : beaucoup trop, car l'obligation de la visite *ad limina* n'atteint que les évêques et pas les abbés.

Sa carrière fut administrative, pleine de soucis matériels. Gautier racheta de nombreuses terres à Hontenisse et Ossenisse afin de remettre en valeur le domaine de Zande (7). Dans le métier de Hulst, il entra en conflit avec Marie d'Artois, comtesse de Namur et dame de l'Ecluse, et avec son fils Guillaume de Namur (8). L'arbitrage de Louis de Male ne ramena pas la paix entre ces voisins, rivaux à des titres divers (9). En Zélande, une catastrophe clôtura l'abbatiat de Gautier : le 16 janvier 1375, la mer rompaît les digues à Biervliet et dans le Braakman. La négligence des riverains à réparer les dégâts permit à la marée furieuse d'inonder, le 16 novembre suivant, IJzendijke, Piette, Schoondijke, Biervliet, Bouchoute et les environs. Des centaines de personnes périrent. Aussi voit-on les Dunes occupées cette année à endiguer Saaftingen (10).

Les chroniqueurs rattachent surtout au nom de Gautier la formation du domaine de Westvleteren (11) : c'est notre abbé qui acquit la cour de Saint-Sixte ainsi que les terres et les bois voisins de la prévôté d'Eversam (12). Il faut encore se défendre contre la fiscalité d'Avignon :

(1) B. GUILLEMAIN, *La politique bénéficiale de Benoît XII*, 9, Paris, 1952. — J.-M. CANIVEZ, notice *Cîteaux* dans *D.H.G.E.*, XII, 962-964, Paris, 1953.

(2) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri solutionum et obligationum*, n° 323.

(3) G. DESPY, *Lettres d'Innocent VI (1362-1362)*, I, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, XVII, 323, n° 958, Bruxelles, 1933.

(4) U. BERLIÈRE, *Suppliques d'Innocent VI*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, V, n° 589, Bruxelles, 1911. La transcription de dom Berlière est fautive à cet endroit : il faut lire « anno tercio » ; de même, dans la note en bas de page, lire 9 février au lieu de 13 février pour la nomination de l'abbé.

(5) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum*, nos 351, 383, 402, 422 et 423.

(6) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum*, nos 385, 411, 468, 489, 527, 553, 586, 649, 680. La taxe était de trente et un florins.

(7) *Cronica et cartularium*, 14. — C. DE VISCH, *Compendium*, 77. — Le chroniqueur de But attache la plus grande attention à ces transactions : il est originaire de Saaftingen et tout ce qui concerne sa région le touche vivement. De Visch, lui, insiste sur l'achat d'une maison près de l'église Saint-Jean à Gand (sur le refuge de Gand, voir A. VIAENE, *Het Hof ter Dunen op den Kalandenberg te Gent*, dans *Biehorf*, XXXIX, 321, Bruges, 1933), sur l'achat d'ornements d'église et de reliquaires. Quant aux rapports de l'abbé des Dunes avec l'abbaye de la Bijloke, voir J. WALTERS, *Geschiedenis der zusters der Bijloke te Gent*, I, 106-107, Gand, 1929.

(8) Sur les possessions de Marie d'Artois en Flandre, voir E. BERNAVS, *Marie d'Artois, comtesse de Namur, dame de l'Ecluse et de Poilvache*, dans *Annales de la Société d'archéologie de Namur*, XXXVII, 40, Namur, 1925, et J. BOVESSE, *Actes originaux inédits de souverains de France et d'Allemagne conservés aux Archives de l'État à Namur (1281-1373)*, dans *B. C. R. H.*, CXIV, 299-421, Bruxelles, 1949.

(9) A. G. S. B., nos 1925, 2019 et 2020. — *Cronica et cartularium*, 15, 745-746, 752-754.

(10) A. G. S. B., nos 2045 à 2052 et 2061 à 2075. — *Cronica et cartularium*, 64. — A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 38.

(11) A. G. S. B., n° 2034. — *Cronica et cartularium*, 15. — C. DE VISCH, *Compendium*, 77. — Une Communauté de moniales, venue de Lumbres (Beauval) dans le Pas-de-Calais, aurait existé à Saint-Sixte au XIII^e siècle. Son existence éphémère est attestée par des actes de 1255-1260 copiés dans le cartulaire de Watten. Sur les origines de la cour de Westvleteren, voir A. VIAENE, *Het Duinhuis te Westvleteren (De capelle tsinte Six)*, dans *Biehorf*, XL, 1-7 et 254, Bruges, 1934. — Westvleteren, prov. de Flandre occidentale, cant. de Roesbrugge-Haringe ; Saint-Sixte, lieu-dit à Westvleteren.

(12) La convention passée entre le prélat d'Eversam et l'abbé des Dunes le 27 septembre 1371, est confirmée par l'abbé de Clairvaux le 8 janvier 1372, A. G. S. B., n° 2032. — Le 29 juillet 1375 l'échevinage d'Eversam notifie la

le 7 avril 1373, Gautier reçoit à la grange de Stoppeldijk Jean de Deulemont, abbé de Clairvaux et Adam, abbé de Trois-Fontaines, porteur de la bulle *Attendens onera et gravamina*, qui faisait remise à l'Ordre des arriérés dus à la Chambre apostolique et le dispensait d'imposition pendant deux ans ; il s'empresse d'en demander une copie vidimée (1).

Gautier mourut plus que septuagénaire le 18 septembre 1376. Son corps fut placé sous le pavement du Chapitre à côté des restes de son prédécesseur (2). Son souvenir demeura en bénédiction parce qu'il accorda une pinte de vin supplémentaire à la ration concédée par l'abbé Lambert (3).

JEAN II MAES (4) originaire de Bassevelde, receveur des rentes de Zande, fut élu aussitôt après la mort de Gautier (5). Mais la Communauté n'ignore pas les difficultés que peut entraîner la réserve pontificale : elle en a fait l'expérience lors de l'élection de Jean Gouberous, moine des Dunes, à l'abbaye de Clairmarais (6). L'élection de Jean Maes sera-t-elle acceptée du pape ? Le nouvel élu, accompagné de son prieur, Henri Matthias, *Aurifaber* (7), se hâte vers la ville papale, qui n'est plus Avignon, qui sera Rome dans quelques jours (8). Il arrive à temps à Corneto pour obtenir sa nomination le 9 janvier 1377. Le 17 janvier, Grégoire XI entrait à Rome, suivi des deux cisterciens. Le 27 janvier, l'abbé nommé s'engage à payer les quinze cents florins pour son service commun et cinq petits services (9). Le 28, il obtient de pouvoir célébrer et faire célébrer la messe et les offices divins dans les lieux frappés d'interdit et plusieurs autres privilèges (10). Le 21 février, il obtient encore une concession d'indulgence valable pour dix ans (11) et, le 2 mars 1377, le privilège de pouvoir se faire dispenser, par son confesseur, en certaines circonstances, de l'abstinence de viande observée dans l'Ordre (12). Les deux chroniqueurs Jean Brandon (13)

vente à l'abbaye des Dunes de soixante-huit mesures de terre par dix-huit propriétaires ; cet acte est confirmé par le prévôt d'Eversam le 22 août suivant, A. G. S. B., n° 2053. — Les actes des A. G. S. B., n°s 2058 et 2059 concernent la vente de terres voisines. La formation de ce domaine fut l'objet d'une plainte d'Eversam en Cour de Lille. La sentence, prononcée en 1396, fut favorable aux Dunes. — G. DE MEESTERE, *Chronicon monasterii Evershamensis*, éd. VAN DE CASTELLE, 22, Bruges, 1852. Cet auteur, assez mal informé des choses de son monastère, ignore l'origine de la seigneurie d'Eversam. Un bref mais excellent exposé d'A. DUBOIS, *Het domein der abdij van Eversham te Stavele*, a paru dans la petite revue *Bachten de Kupe*, VI, n° 2, Nieuport, 1964. — Eversam, lieu-dit à Stavele, prov. de Flandre occidentale, cant. de Roesbrugge-Haringe.

(1) A. G. S. B., n° 189.

(2) A. SANDBRUS, *Flandria illustrata*, I, 251, Cologne, 1641. — *Cronica et cartularium*, 64.

(3) *Cronica et cartularium*, 76.

(4) Quelques chroniqueurs ont cru devoir écrire Thomas, par ex. A. SANDBRUS, *Flandria illustrata*, I, 251, Cologne, 1641, qui, sur la même page, parle successivement de *Joannes Thomas* et de *Joannes de Assevelde* (sic !). Mais les documents officiels ne connaissent que la forme populaire *Maes*, de Bassevelde. — Bassevelde, prov. de Flandre orientale, cant. de Kaprijke.

(5) *Cronica et cartularium*, 65 et 78.

(6) Jean Gouberous avait été élu abbé de Clairmarais en octobre 1365, lorsque Jacques Minche eut résigné sa charge entre les mains de l'abbé de Clairvaux. Il n'est pas inutile de comparer le texte de sa nomination avec celle de Jean Maes : A. FAYEN, *Lettres de Jean XXII*, II, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, III, n° 1684, Bruxelles, 1912. — Jean Gouberous mourut le 4 octobre 1386.

(7) B. V. B., ms. 309, daté de 1468, a appartenu à *dompnus Henricus Mathias prior de Dunis*. — Henri Mathias a été prieur de 1366 à 1377 ; C. DE VISCH, *Compendium*, 116.

(8) Au moment de l'élection aux Dunes, Grégoire XI a quitté Avignon et cingle vers l'Italie ; il aborde à Corneto le 5 décembre, L. MIROT, *La politique pontificale et le retour du Saint-Siège à Rome en 1376*, 167, Paris, 1899.

(9) U. BERLIÈRE, *Inventaire des libri obligationum et solutionum*, n° 867.

(10) ARCHIVES VATICANES, *Reg. Avin.*, 201, f° 29, et 298 ; 203, f° 458. — Le 29 janvier 1377, Grégoire XI, à la demande de Jean Maes, accorde une indulgence plénière *in articulo mortis* à Jean Nicolas, moine des Dunes, à Béatrice Sebs, moniale de Hemelsdale, à Simon et Alard Maes, laïcs de Bassevelde, et au prieur Henri Mathias (*Reg. Avin.*, 202, f° 484).

(11) ARCHIVES VATICANES, *Reg. Avin.*, 201, f° 534.

(12) ARCHIVES VATICANES, *Reg. Avin.*, 201, f° 127.

(13) [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Chronique des religieux des Dunes*, 106.

et A. de But (1) affirment que Jean Maes a été béni abbé par le pape et qu'il en a reçu l'usage de la mitre et des pontificaux (2). Le fait que, contrairement à la plupart des abbés nommés à Rome, il ne demande pas la faculté de se faire bénir par un évêque de son choix, confirmerait plutôt cette assertion (3). Mais il faut reconnaître qu'il n'y a aucune trace de concession de pontificaux à l'abbé des Dunes dans les registres de Grégoire XI.

C'est au milieu des difficultés qui marquèrent le retour du pape à Rome que Jean Maes regagne son abbaye, nanti de bulles et de privilèges. Le 27 mars 1378 le pape mourait ; le 7 avril, il avait un successeur qui prenait le nom d'Urbain VI. Mais, six mois plus tard, une partie de ses électeurs croyaient devoir recommencer cette élection et faire un nouveau pape, Clément VII : telles sont les origines du grand schisme d'Occident. L'Église et bientôt chaque province se sépare en deux obédiences ; chaque Ordre religieux se partage en deux branches rivales. Le diocèse de Théroutanne quittera assez vite le parti d'Urbain VI pour celui de Clément VII. Seuls les doyennés d'Ypres et de Furnes resteront fidèles au pape de Rome. C'est dans ces circonstances que Jean Maes sollicitera de Rome l'usage des pontificaux pour lui et ses successeurs. Le privilège (4) lui est accordé le 15 octobre 1381. Urbain VI le renouvelle le 18 mars 1385 et le complète en autorisant le bénéficiaire à donner une bénédiction solennelle, suivant l'usage cistercien, avant l'*Agnus Dei* de la messe (5).

Ancien administrateur de Zande, Maes continue à s'intéresser à la Zélande (6). Il achète de nouveaux terrains, ce qui augmente le nombre des procès qu'il a à soutenir. Il ressent vivement les calamités que la région doit souffrir, du fait de la guerre, aussi bien de troupes amies qu'ennemies. Les Gantois surtout rançonnèrent les Dunes, « le biele manoir » (7).

En 1369, le duc de Bourgogne, Philippe le Hardy, épouse l'héritière de Louis de Male : l'influence du parti clémentin en Flandre s'en trouve renforcée. Déjà l'évêque de Théroutanne, les abbés de Saint-Martin de Tournai et de Clairmarais ont été amenés au « repentir », ainsi que le prévôt de Saint-Martin d'Ypres (8). Les deux nonces d'Avignon, les évêques de Lavaur et de Lodève, auront raison des dernières résistances des Urbanistes. Après des tractations qui furent peut-être longues, le 1^{er} août 1390, à Saint-Omer, Jean Maes signe une soumission pure et

(1) *Cronica et cartularium*, 78.

(2) C'est également Jean Maes qui obtint, pour l'abbé de Clairvaux, l'usage des pontificaux. A cette occasion, il offrit à son père abbé, en 1388, une mitre richement ornée qui garda le nom de « mitre des Dunes », A. FRUYTIER, *De abdij Ter Duinen onder den abt Joannes Maes*, dans *Biehorf*, XXVI, 76-77, Bruges, 1920.

(3) P. SALMON, *Étude sur les insignes du pontife dans le rite romain*, 76, Rome, 1955, pense que la bénédiction abbatiale reçue du pape, lorsqu'il s'agit d'un abbé exempt, confère à ce dernier *ipso facto* l'usage des pontificaux ; si le souverain pontife bénit l'abbé avec le rite de la tradition des pontificaux, c'est comme si la concession du privilège venait de lui être faite ; elle n'a pas besoin d'être consignée dans un privilège apostolique.

(4) A. G. S. B., n° 190, éd. *Cronica et cartularium*, 153, n° 26.

(5) A. G. S. B., n° 191, éd. *Cronica et cartularium*, 154. — Comment Maes peut-il donc affirmer en 1385 que les lettres apostoliques n'ont pas été faites, alors que la bulle de 1381 est encore présentée aux Archives des Dunes ? Elles n'ont peut-être pas été expédiées, parce que le bénéficiaire ne les avait pas réclamées ou avait oublié de les payer. Ces choses arrivaient assez fréquemment. Il est donc possible — c'est l'avis de M. C. Tihon, archiviste général honoraire du Royaume — que les deux pièces aient été envoyées à Bruges en même temps.

(6) A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 39.

(7) H. PIRENNE, *Chronique rimée des troubles de Flandre en 1379-1380*, 47-48, Gand, 1902.

(8) É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, IV, 27-31, Bruxelles, 1949. — H. NÉLIS, *La collation des bénéfices ecclésiastiques en Belgique sous Clément VII*, dans *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, XXVIII, 34-69, Louvain, 1932.

(9) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum*, 240-243 (édition du texte intégral). — La soumission de Jean Maes à Rome n'a jamais été présentée sous son jour exact. Les chroniqueurs des Dunes la passent sous silence. — A. FRUYTIER, *De abdij Ter Duinen onder den abt Joannes Maes*, dans *Biehorf*, XXVI, 73-81, Bruges, 1920, croit pouvoir accabler l'abbé. — H. NÉLIS, *La collation des bénéfices ecclésiastiques*, dans *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, XXVIII, 36, 46, rattache cette soumission à la conséquence des faveurs obtenues ou promises. — J. ADRIAANSE, *De Poort van Hulst*, 290-293, Hulst, 1927, a le tort de se laisser influencer par l'opinion défavorable de A. Fruytier.

simple (9) à Clément VII. Il ne restait plus qu'à obtenir d'Avignon les faveurs que Rome avait déjà accordées (1). Clément VII le dispense de payer de nouvelles taxes : l'effet moral causé par la soumission d'un tel prélat compense largement ce manque à gagner (2).

La vie de Jean Maes s'écoula désormais dans une paix plus grande. L'abbé continue d'accroître le domaine de Westvleteren (3). Il restaure des granges en Zélande (4). Il embellit l'église des Dunes ; il y ajoute, au nord, une double chapelle qu'il dédie à Marie, *Virga Jesse* ; chaque jour une messe y est célébrée pour les abbés défunts et lui-même prépare sa sépulture (5). Il ajoute une chapelle à l'infirmerie en l'honneur des saints martyrs Corneille et Cyprien et une autre à la porterie en l'honneur de saint Denis (6).

Sur les revenus nouveaux qu'il avait apportés à son abbaye, Jean Maes accorda des rétributions en argent aux prieur, sous-prieur, chantre, sacristain et sous-chantre, ainsi qu'aux hebdomadiers qui célébraient les messes de communauté, de *Beata*, de *Requiem* pour les abbés défunts, etc. (7). Son abbatiat, remarquable par la prospérité matérielle qui régna aux Dunes et dans les granges, remarquable aussi par l'encouragement donné aux études (8), prit fin la veille de la Toussaint 1406 (9).

Jean Maes avait reçu vingt-sept moines à la profession, parmi lesquels Jean Brandon, le chroniqueur, et Gilles de Cuyper, le futur abbé de Royaumont (10). Avant de mourir, il avait vu un moine des Dunes, Matthias Pillaert, devenir son père immédiat comme abbé de Clairvaux (11). Durant son abbatiat moururent aux Dunes soixante moines et vingt-huit convers (12). Durant le siècle suivant, le recrutement des moines demeurera normal, mais celui des convers ne cessera pas de diminuer.

THOMAS III CORENBITERE, de Kaprijke, devint abbé (13) en 1406. Il avait fait de bonnes études : *satis litteratus*, précise de But, qui a laissé un magnifique éloge de ce prélat (14).

(1) A. G. S. B., nos 194-200 ; les nos 195 à 198 sont publiés dans *Cronica et cartularium*, 156-158. — A. Fruytier n'avait vu que quatre bulles, H. Néllis, six ; il y en a sept, en comptant les bulles transfixées. — Si, grâce à la faveur du comte, la concession de la mitre par Avignon n'a rien coûté, les autres privilèges n'ont pas été concédés gratuitement.

(2) Le 22 juillet 1392, Gérard, abbé de Baudelo, vint aux Dunes jurer sur les évangiles que Clément VII était le vrai pape ; la pièce est scellée du sceau de Jean Maes, G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, nos 4890 et 7021.

(3) A. G. S. B., nos 2096, 2101, 2113, 2127.

(4) A. G. S. B., nos 2068 à 2087, 2105 à 2110, 2120, 2129, 3130. — Quelques actes sont publiés dans *Cronica et cartularium*, 624, 758, 760, 762, 244, 432 et 763. — A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 38-41.

(5) *Cronica et cartularium*, 68.

(6) [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Chroniques des religieux des Dunes*, 106. — *Cronica et cartularium*, 68. — C. DE VISCH, *Compendium*, 79.

(7) Ces dispositions, qui ne semblent pas avoir heurté la conception que les moines du XIV^e siècle se faisaient de la pauvreté, ont été approuvées le 17 mai 1397 par Étienne, abbé de Clairvaux, *Cronica et cartularium*, 65-66 ; 244, n^o 136.

(8) C'est Urbain VI qui concéda aux cisterciens, contrairement aux statuts de Benoît XII, d'envoyer des moines à l'Université pour y suivre les cours de droit canonique ; voir la lettre du cardinal Pileus adressée à Ter Doest, A. G. S. B., n^o 415 ; éd. *Cronica et cartularium*, 244, n^o 135.

(9) Maes, très malade, semble-t-il, s'était rendu à Bruges pour y suivre un traitement médical ; il mourut au refuge, rue Snaggaert. Son corps fut ramené à l'abbaye et déposé dans la chapelle qu'il avait fait construire, sous un enseu le long du mur nord.

(10) C. DE VISCH, *Compendium*, 79. — Sur les circonstances de cette élection, à laquelle la politique semble être mêlée, voir A. FRUYTIER, *De abdij Ter Duinen onder den abt Joannes Maes, 1376-1406*, dans *Biehorf*, XXVI, 80, Bruges, 1920. — Royaumont, abbaye à Asnières-sur-Oise, France, département de Seine-et-Oise.

(11) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 251, Cologne, 1641. — A. FRUYTIER, *De Duinheer Mattheus Pillard*, dans *Biehorf*, XXXIII, 130-132, 161-164, et 196-201, Bruges, 1927. — P. DEBONGNIE, *L'imitation à Clairvaux : de l'abbaye des Dunes à l'abbaye de Clairvaux*, dans *Revue d'ascétique et de mystique*, XII, 128-141, Toulouse, 1931.

(12) *Cronica et cartularium*, 69 et 70.

(13) *Annales breves*, A. G. R., *Manuscrits divers*, 889, f^o 167 ; — *Cronica et cartularium*, 16-17 et 71. — Kaprijke, prov. de Flandre orientale, cant. de Kaprijke.

(14) [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Chroniques des religieux des Dunes*, 106.

Il avait reçu de Jean de Bourgogne, comte de Flandre, le 19 septembre 1411, des polders à Saafingen (1) : un acte de l'abbesse de Flines, du 1er mai 1417, le montre travaillant à refaire les digues à cet endroit (2). Le 8 juin 1411, de concert avec le prévôt de Saint-Martin d'Ypres, il fait mesurer ses terres au Briel, à l'ouest de Boezinge. Les deux prélats découvrent ainsi un déficit de cent quinze mesures qu'ils décident de supporter en commun (3). Malade, Thomas se fit, lui aussi, transporter à Bruges pour y requérir l'assistance des médecins. Il y mourut le 30 octobre 1418. Son corps, ramené à Koksijde, fut enterré dans la salle capitulaire (4). Il aurait reçu quarante-deux moines à la profession.

PIERRE II DE FORO (*de Foere*), fils de Pierre (5), était de Hontenisse (6) et d'origine noble (7). Il exerçait la charge de cellérier. Il fut élu (8) en 1418. Le 12 janvier 1419, il désigne comme son procureur en cour de Rome, Robert Dumoulin, chapelain de la cathédrale de Tournai (9). Il reçoit ses bulles de provision (10) de Martin V le 15 mars 1419. A peine est-il en possession de la crosse abbatiale, qu'il doit se rendre à Arras, avec d'autres prélats, pour assister les 22 et 23 octobre 1419, en l'abbaye de Saint-Vaast, à de solennels offices de requiem à la mémoire de Jean-sans-Peur, comte de Flandre, assassiné le 10 septembre précédent au pont de Montereau (11). Le 19 septembre 1421, il accepte un arrangement proposé par les dames de Flines au sujet des dîmes de Saafingen ; cet arrangement était rendu nécessaire par les obscurités laissées dans la charte (12) du 1er mai 1417.

Le 14 mars 1421 (n. st. ?), il vend cent quatre-vingt-dix bonniers de *moer* sis à Bergen-op-Zoom, près du Bollaerssloot, à Jan de Pottère Gheeraerdssone (13). Le 11 septembre 1423, on le trouve comme « taxateur », chargé de répartir sur le clergé de Flandre la contribution volontaire de quatre mille couronnes imposée pour couvrir les frais du Concile de Pavie ; il touche de ce chef quatre couronnes (14). Enfin le 17 février, il va à Arras, avec d'autres prélats, intercéder auprès de Philippe le Bon en faveur des Brugeois qui se sont révoltés contre leur prince (15).

(1) L'original de la donation est à Vienne, voir J. LAENEN, *Les archives de l'État à Vienne*, 80, n° 218, Bruxelles, 1924.

(2) E. HAUTCŒUR, *Cartulaire de l'abbaye de Flines*, II, 746, n° 794, Lille, 1873.

(3) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 545, n° 714.

(4) C. DE VISCH, *Compendium*, 82. — A. FRUYTIER, *De opvolging der abten in Ter Duinen*, dans *Biehorf*, XXXV, 206, Bruges, 1929.

(5) Il avait au moins un frère, qui avait épousé la tante du chroniqueur Adrien de But, cfr KERVYN DE LETTENHOVE, *Chroniques des religieux des Dunes*, 177.

(6) A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 42-44, traduit par « van der Markt » la forme latine utilisée par le chroniqueur « *Petrus de Foro* » : [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Chroniques des religieux des Dunes*, Introd., III, Bruxelles, 1870 et, après lui, V. FRIS, *Les chroniques d'Adrien de But*, dans *B. C. R. H.*, LX, 520, Bruxelles, 1901, lui donnent le nom flamand, attesté, de « de Foere ».

(7) *Proceritate persone*, dit Adrien de But, *Cronica et cartularium*, 72 ; cfr C. DE VISCH, *Compendium*, 83.

(8) *Annales breves*, A. G. R., *Manuscrits divers*, 889, f° 166.

(9) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum*, n° 1303 (*Robert de Milan* est évidemment fautive ; c'est bien de Robert de Molendino dont il s'agit, voir *ibidem*, n° 1369 et 1397).

(10) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum*, n° 1303. — H. DUBRULLE, *Les bénéficiaires des diocèses d'Arras, Cambrai, Thérouanne, Tournai sous le pontificat de Martin V*, dans *A. H. É. B.*, XXXI, 310, n° 624, Louvain, 1905, semble s'être trompé de date et, après lui, A. FRUYTIER, *De opvolging der abten in Ter Duinen*, dans *Biehorf*, XXXV, 206, n. 2. — F. BAIX, *La chambre apostolique et les « Libri annatarum » de Martin V*, CCXIII, Bruxelles, 1947, avance une troisième date : le 14 mars 1419 !

(11) P. BONENFANT, *Du meurtre de Montereau au traité de Troyes*, 210, Bruxelles, 1958.

(12) E. HAUTCŒUR, *Cartulaire de l'abbaye de Flines*, II, 751, n° 805 et 752-753, n° 806 (charte du 20 septembre 1421).

(13) A. DELAHAYE, *Archief van de gemeenten Steenberghe*, 1^{re} partie : *Oud Archief der stad tot 1810*, 152, n° 84a, Steenberghe, 1963. — Bergen-op-Zoom, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(14) E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la Prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 613-615, Bruges, 1881.

(15) C. DE VISCH, *Compendium*, 85.

Au milieu de difficultés incessantes, Pierre de Foro dut trois fois disperser les religieux parmi d'autres Communautés de France et d'Angleterre (1). La guerre entre Bruges et Gand le mit plus d'une fois dans une situation pleine de périls. A défaut de guerre, il y a le péril de la mer : le *St. Elisabethvloed* en 1421, la tempête du 22 janvier 1440 qui fit disparaître de la carte la grange de Lepe près de Zande (2). Mais, avec son énergie inlassable, l'abbé faisait face à toutes les nécessités jusqu'au jour où, malade, il se retira au refuge de Bruges pour y recevoir les soins des médecins. C'est là qu'il mourut (3) le 14 octobre 1442. Il aurait reçu trente et un moines à la profession, mais pas un convers. Une crise s'ouvre au début de ce XV^e siècle, qui transforme l'économie des Dunes : les exploitations agricoles sont définitivement confiées à des locataires : l'antique institution des convers a perdu sa raison d'être (4).

EVARD VAN OVERTVELT était brugeois (5). Il avait pris l'habit à Baudelo sous l'abbé Daniel Milis (ou Nilis ?) après 1432. Il fut élu abbé des Dunes (6) le 14 octobre 1442 et reçut ses bulles de Eugène IV le 21 novembre suivant (7). On l'avait choisi parce qu'il était le frère de maître Paul van Overtvelt, bailli de Bruges et du Franc, conseiller de Philippe le Bon et receveur général des finances de la duchesse Isabelle (8). On échappait ainsi à la commende car l'ancien chancelier de la Toison d'Or, Guillaume Fillaistre, évêque de Verdun, était à l'affût d'une abbaye propre à arrondir ses bénéfices (9). Mais Evard n'était pas fait pour être abbé ; il n'avait guère d'autorité et son administration fut déplorable (10). C'est au point que son prieur Gilles de Damme démissionna et se retira comme confesseur chez les religieuses de Spermalie (11). La peur rendait l'abbé parfois pieux : le chroniqueur de But a laissé le souvenir du vœu qu'il fit en 1448, lors d'un orage qu'il vécut à la grange de Zande et qui menaça, un instant, d'emporter les digues (12).

(1) C. DE VISCH, *Compendium*, 83. — Sur ces événements, voir la chronique dite d'Olivier de Dixmude, éd. J.-J. LAMBIN, *Merkwaaerdige gebeurtenissen van 1377 tot 1443*, 162, Ypres, 1835 (cite l'abbé des Dunes). — *Dijs die excellente Cronike van Vlaenderen*, f^o XCVIII, ne cite pas l'abbé des Dunes ; non plus [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Histoire de Flandre*, IV, 320, Bruxelles, 1849. — A. VIAENE, *Mijn here van Lelidam, de held van de Vreselijke Woensdag te Brugge*, 1437, dans *Biekerf*, LIX, 225-235, Bruges, 1958.

(2) A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 43-44.

(3) *Annales breves*, A. G. R., *Manuscrits divers*, 889, f^o 167. — C. DE VISCH, *Compendium*, 85. — A. DE BUT a rapporté son épitaphe, *Cronica et cartularium*, (reproduite dans C. HENRIQUEZ, *Fasciculus sanctorum*, I, 164, Bruxelles 1624, et dans C. DE VISCH, *Compendium*, 85).

(4) Elle semble s'être maintenue chez les cisterciens des Dunes et de Ter Doest plus longtemps qu'ailleurs, sans doute en raison du caractère particulier de leurs domaines au bord de la mer.

(5) Il semble avoir compté une importante parentèle. Outre son frère Paul, dont il sera question plus loin, — et qui signe parfois « Paule Deschamps », — on cite encore un Charles van Overtvelt, ou de *Campis*, qui fut successivement prévôt de Saint-Pierre de Torhout et, le 22 septembre 1492, doyen de Saint-Donatien à Bruges. Il mourut le 19 mai 1499, voir H. DUSSART, *Fragments inédits de Rombout de Doppere*, 21, 37, 47, 58 et [J. F. FOPPENS], *Compendium chronologicum episcoporum Brugensium*, 83, Bruges, 1731.

(6) *Annales breves*, A. G. R., *Manuscrits divers*, 889, f^o 167. — *Cronica et cartularium*, 75. — A. FRUYTIER, *De opvolging der abten in Ter Duinen*, dans *Biekerf*, XXXV, 206-207.

(7) U. BERLIÈRE, *Inventaire des libri obligationum et solutionum*, n^o 1391-1593. — Une bulle du 28 juin 1442 réservait un certain nombre d'abbayes des Pays-Bas à la nomination du siège apostolique, voir É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, IV, 87.

(8) *Cronica et cartularium*, 87. — C. DE VISCH, *Compendium*, 86. — Sur ce Paul van Overtvelt, voir L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire des archives de la ville de Bruges. Inventaire des chartes*, Introd., 318 ; V : 177, 193, 281, 343, 363, 367, 368, 376, 380, 399, 400, 401, 413, 415, 416, 425, 444, 474 ; VI, 26, 30, 31, 70, 100, 184, 187, 188, Bruges, 1876. — E. SCHELSTRAETE, *De kapsellen van Overtvelt in der Drie Sanctinnen*, dans *Kunstchroniek-Chronique des Arts*, III, 49-53, Bruges, 1910.

(9) *Cronica et cartularium*, 87. — A. FRUYTIER, *De opvolging der abten in ter Duinen*, dans *Biekerf*, XXXV, 206. — É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, IV, 86.

(10) *Cronica et cartularium*, 74. — C. DE VISCH, *Compendium*, 86.

(11) [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Chroniques des religieux des Dunes*, 276-277, donne des détails assez étonnants.

(12) *Cronica et cartularium*, 74. — A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 50.

C'est Evrard qui acquit la maison qui deviendra le refuge des Dunes à Nieuport (1). L'abbé avait fort confiance dans l'expérience de son cellérier, Jean Crabbe. Il voulait lui céder la place de son vivant pour éviter les inconvénients de la commende et aussi parce qu'il se sentait atteint dans ses forces. Il avait déjà entamé des démarches à Rome lorsqu'il mourut d'hydropisie à Bruges (2) le 9 novembre 1457 (3). Le 1^{er} mai 1457, il assistait encore à la translation des reliques de saint Arnoul à Oudenbourg (4).

JEAN III CRABBE, né à Hulst, apparaît en 1452 en qualité de *watergraaf*, c'est-à-dire de receveur des wateringues de la châtellenie de Furnes (5). Il était également cellérier de son monastère lorsqu'il fut élu abbé (6) le 11 novembre 1457. Ce choix n'agréa pas au tout-puissant duc de Bourgogne : la duchesse Isabelle de Portugal, femme de Philippe le Bon, voulait donner les Dunes à son neveu et protégé Jacques de Coïmbre, cardinal diacre de Saint-Eustache (7). Jean Crabbe avait déjà obtenu ses bulles et payé une partie des taxes accoutumées (8), lorsque Jacques de Coïmbre se fit installer par des émissaires du duc, en vertu de lettres d'expectative obtenues du pape Calixte III (9). Encouragé par ses moines, Jean Crabbe partit aussitôt pour Rome, avec deux frères convers, plaider sa cause devant le pape. Il arriva dans la ville sainte au moment où Calixte III venait de mourir (6 août 1458). Laisant son compagnon sur place — l'autre était mort à Sienne en cours de route — il regagna la Flandre en habits laïcs et alla se cacher à Zande (10). Dénoncé par un domestique, il fut pris et incarcéré au château de Tamise. Entretemps le nouveau pape, Pie II, se prononça pour la validité de son élection et la confirma. Restait à faire admettre cette sentence par le duc. Et à cet instant, parvint la nouvelle de la mort inopinée du jeune cardinal de Saint-Eustache (27 août 1459). La duchesse Isabelle accepta de reconnaître l'élection de l'abbé moyennant une pension à son favori, le chevalier d'Auxy (11).

Jean Crabbe restaura les finances du monastère, que la misérable gestion de son prédécesseur avait mises à mal, et releva la discipline, qui n'avait pas moins souffert (12). L'abbé de Clairvaux lui confia la direction de plusieurs maisons de moniales flamandes, où il introduisit une réforme notamment à Maagdendale à Audenarde, à la Bijloke à Gand, à Rozendaal à Malines, à Ter

(1) *Cronica et cartularium*, 74. — Sur le refuge de Nieuport, voir les notes, très fragmentaires, de K. LOPPENS, *De abdij ten Duine en het Duinenhuis te Nieuport*, dans *Biehorf*, L, 132-11374, Bruges, 1949.

(2) KERVYN DE LETTENHOVE, *Chroniques des religieux des Dunes*, 363. — *Cronica et cartularium*, 74. — C. DE VISCH, *Compendium*, 86.

(3) *Annales breves*, A. G. R., *Manuscrits divers* 889, f^o 167 v^o. Il est inscrit au 27 avril dans le *Kalendarium* de Baudelo, à la BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 481, éd. P. F. VYNCKE, *Geschiedkundige schets der abdij van Baudeloo*, 138, Gand, 1921.

(4) J. B. MALOU, *Chronique du monastère d'Oudenbourg*, 63, Bruges, 1840 ; AA.SS., août III, 323 F. — *Monasticon Belge*, III, 1^{er} fasc., 67-108.

(5) C. DE VISCH, *Compendium*, 123. — L'original de cette liste de *Comites aquarum civitatis et territorii Furnensis ab anno Christi 1380* se trouve dans le ms. 441 de la B. V. B., f^o 234.

(6) *Cronica et cartularium*, 75. — C. DE VISCH, *Compendium*, 87. — Excellent exposé dans A. FRUYTIER, *De opvolging der abten in ter Duinen*, dans *Biehorf*, XXXV, 228-232.

(7) Sur ce personnage, voir A. FRUYTIER, *De opvolging der abten in ter Duinen*, dans *Biehorf*, XXXV, 228, note 1 ;

(8) U. BERLIÈRE, *Inventaire des libri obligationum et solutionum*, 1684-1685. — A. FRUYTIER, *De opvolging der abten in ter Duinen*, dans *Biehorf*, XXXV, 230-231, montre que, si Jean Crabbe payait déjà ses services le 19 novembre, c'est qu'il avait obtenu ses bulles encore du vivant de son prédécesseur.

(9) U. BERLIÈRE, *La commende dans les Pays-Bas*, dans *Mélanges Godefroid Kurth*, 190. — É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, IV, 86-87, Bruxelles, 1949.

(10) A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Houtenisse*, 50.

(11) A. de But a laissé deux récits de ces événements : l'un se trouve dans [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Chroniques des religieux des Dunes*, 361-362, Bruxelles, 1870 ; l'autre dans *Cronica et cartularium*, 75-78. — C. DE VISCH, *Compendium*, 87-88, se borne à le résumer.

(12) *Cronica et cartularium*, 77.

Hagen près d'Axel, à Groeninge, à Hemelsdale et à Spermalie (1). Son rôle politique ne fut pas moindre. En juillet 1470, il est nommé commissaire pour le Clergé dans une discussion des Etats de Flandre sur la navigabilité du Zwijn (2). Il fut un des conseillers les plus écoutés de Marie de Bourgogne et de son époux l'archiduc Maximilien ; il est député en 1477, 1480, 1481, et 1486 pour présider au renouvellement des magistrats locaux dans toute la Flandre (3). Comme tous les grands abbés des Dunes, il fut un constructeur de digues (4). Il assécha même le polder d'Ossenisse, qui avait été abandonné près de cent ans au jeu des marées (5).

Quoique très attaché à la règle cistercienne (6), Jean Crabbe avait pour le faste le goût caractéristique des prélats de l'époque bourguignonne. Ses moines ne semblent pas y avoir trouvé à redire : pour parler de lui, Adrien de But emploie toujours le mot *magnificus* (7). On connaît sa passion pour les manuscrits richement enluminés. La plupart de ceux qu'il fit exécuter portent ses armes (8). Ses manuscrits et ses incunables étaient soigneusement reliés : l'abbé les confiait

(1) *Cronica et cartularium*, 80, 89. — C. DE VISCH, *Compendium*, 89. — Son influence dans les monastères de femmes mériterait une étude à part. Sur son rôle à Maagdendale en 1468, voir *Verhael der reformatie van de abdij van de Maagdendale in 1468* édité par J. VAN DER MEERSCH, Gand, s. d., et A. DUBOIS, *Cisterciënser brevier : Troyes 1380*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, II, 154, Westmalle, 1951 ; à la Bijloke : J. WALTERS, *Geschiedenis der zusters der Bijloke te Gent*, I, 131, Gand, 1929 ; à l'abbaye de Groeninge en 1463, voir ici-même 527 ; à Rozendaal, voir A. GOESTOUWERS, *De abdisen van Roosendaal voor 1550*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, II, 138, Westmalle, 1951. — Le nom de l'abbé Crabbe n'apparaît pas dans les archives de Hemelsdale, mais l'introduction, dans cette communauté, d'une abbesse gantoise — d'ailleurs fort mal reçue ! — doit s'expliquer par une intervention réformatrice de l'abbé des Dunes. Il intervint également à Spermalie, A. DE MEESTER, *Het Duinenhof thans Spermalie-klooster*, 6, Bruges, 1958.

(2) [TH.] DE LIMBURG STIRUM, *Le chambellan de Flandre*, 93, Gand, 1868.

(3) *Cronica et cartularium*, 78. — C. DE VISCH, *Compendium*, 89.

(4) *Cronica et cartularium*, 77. — Cet aspect de son activité est mieux étudié par A. J. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 50-52.

(5) [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Chroniques des religieux des Dunes*, 13. — *Cronica et cartularium*, 77. — Déjà en 1466 il s'était engagé, devant le Chapitre de Notre-Dame à Courtrai, à réindiguer les terres de la paroisse d'Ossenisse, C. MUSSELY et E. MOLITOR, *Cartulaire de l'ancienne église collégiale de Notre-Dame à Courtrai*, 341, n° 575.

(6) C'est du moins ce qui ressort de la lecture de la notice rédigée par A. de But après la mort de l'abbé, *Cronica et cartularium*, 20, et aussi de la confiance que lui témoigne l'abbé de Clairvaux, Pierre de Virey. Ce dernier vint le voir à Bruges en 1483 et lui fit présent d'un exemplaire du commentaire de Jean de Turrecremata sur la règle de saint Benoît, qui est peut-être le B. V. B., ms. 386, voir [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Chroniques des religieux des Dunes*, 268. — Pierre de Virey avait déjà fait copier pour lui le *Speculum elevationis et exaltationis Ordinis Cisterciensis* de Matthieu Pillard, aujourd'hui le ms. 417 de la B. V. B.

(7) [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Chroniques des religieux des Dunes*, 13, 361, 439, 631. — *Cronica et cartularium*, 20.

(8) Les manuscrits de Jean Crabbe n'ont jamais été étudiés. En voici la liste. En 1470, il fait copier des œuvres religieuses de Pétrarque ; ce manuscrit (A. G. S. B., ms. 113/78) est à ses armes, voir C. HONTOIR, *En souvenir de l'abbaye des Dunes*, dans *Collectanea Ordinis cisterciensium reformatorem*, XIV, 131, Westmalle, 1952. En 1471, il fait copier des traités de Gerson et de Pierre d'Ailly (A. G. S. B., ms. 39/174). La même année, il commande au scriptorium des frères de Sion à Audenarde une *Vita Christi* par Ludolphe de Saxe en trois volumes (A. G. S. B., ms. 122/81, 123/82 et 124/84). Le Salluste de Bruxelles (B. R., ms. II, 7842) a été acheté peu avant 1473 ; il est aux armes de Jean Crabbe. Le Virgile appartenant au comte de Leicester (HOLKHAM HALL, ms. 311) a été copié à Bruges, probablement vers 1473, sur un modèle italien ; les armes de l'abbé Crabbe ont été remplacées par celles du propriétaire suivant. Le Boèce aux armes de Jean Crabbe (A. G. S. B., ms. 112/111) date d'avant 1474, sinon de cette année. Le ms. 16969 des *Additional manuscripts* du BRITISH MUSEUM date de 1482. Encore en 1487, Jean Crabbe faisait copier les Homélies de saint Chrysostome sur l'évangile de saint Jean (A. G. S. B., ms. 15/76). Il serait intéressant de savoir de quand date le fastueux Valère Maxime en trois volumes, aux armes de Jean Crabbe, qui est aujourd'hui le plus précieux trésor de la BIBLIOTHÈQUE DU GRAND SÉMINAIRE DE BRUGES (ms. 157/88), et l'exemplaire de la *Genealogia deorum* de Boccace (A. G. S. B., ms. 154/44). — Cette liste n'est sans doute pas exhaustive : signalons encore le livre d'heures de la cathédrale de Tournai, également aux armes de l'abbé. A côté de ces riches *codices*, il faudrait encore faire la liste des ouvrages plus anciens achetés par lui et qui portent son *ex-libris*. C'est le cas des ms. 290 (un sermonaire du XV^e siècle) et 245 (*Summa Raimundi abbreviata*, XIV^e siècle) de la B. V. B.

à des artisans aussi réputés qu'Antoine de Gavere (1). Jean Crabbe appréciait également les tableaux de maître. Il commanda une crucifixion à Memling où il se fit représenter à genoux devant la croix. C'est le triptyque dont le panneau central est aujourd'hui au *Museo civico* de Vicence, les volets à la Morgan Library de New York (2). Il est fort probable que le grand tableau d'Hugo van der Goes, la *Mort de la Vierge*, aujourd'hui au Musée communal de Bruges, provienne des Dunes. Il n'est pas impossible qu'il ait été commandé par Jean Crabbe ; il date, en tout cas, de son abbatiat (3).

Vers 1479, malade et incapable de se déplacer aussi souvent que l'exigeaient ses fonctions de conseiller du prince, il demanda et obtint un coadjuteur — non sans difficultés d'ailleurs (4) ! — en la personne de son cellérier Pierre Vaillant. Celui-ci une fois installé en 1482, Jean Crabbe put désormais demeurer à Bruges, dans le refuge de l'abbaye, qu'il avait fait magnifiquement décorer (5). C'est là que la mort vint le trouver le 1er mai 1488 (6). C'est là aussi qu'il fut enterré sous une épitaphe rédigée par l'humaniste Josse Badius (7). Jean Crabbe avait reçu plus de cinquante-sept moines à la profession et quinze convers (8).

PIERRE III VAILLANT, bachelier en théologie de l'Université de Paris, fut nommé coadjuteur (9) de l'abbé Jean Crabbe le 17 juin 1482. Il obtint de Sixte IV confirmation de sa nomination et l'abbé de Clairvaux vint l'installer (10) le 11 octobre 1483. Pierre Vaillant était brugeois (11). Jeune moine, il avait été envoyé à Paris, au Collège Saint-Bernard, où il eut, en 1463, pour compagnon d'étude le futur chroniqueur Adrien de But (12). Il revint à Koksijde avec le titre de bachelier (13). C'est lui qui fut chargé de haranguer, le 26 janvier 1472 (n. st.), Marie de Bourgogne

(1) Vicomte DE GHELLINCK D'ELSEGHEM, *La reliure flamande au XV^e siècle*, dans *Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, LIII, 395 et 408, Anvers, 1900.

(2) Il est reproduit dans *Memling*, dans *Klassiker der Kunst*, pl. 150 et 151 ; cf. *Fiamminghi e Italia*, Catalogue de l'exposition de Bruges 1951, n° 12 et pl. XIV. — Le CA' D'ORO À VENISE possède une copie ancienne de cette œuvre.

(3) A. JANSSENS DE BISTHOVEN et R. A. PARMETIER, *Le Musée communal de Bruges*, dans *Les Primitifs flamands*, 51, Anvers, 1951.

(4) L'évêque de Cambrai, Henri de Bergues (1480-1502), avait cherché à placer aux Dunes son frère, Antoine de Bergues, le futur abbé de Saint-Bertin (+ 1531), cf. *Cronica et cartularium*, 79.

(5) [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Chroniques des religieux des Dunes*, 440 et 595.

(6) *Cronica et cartularium*, 20 — même date dans le nécrologe de Spermalie (A. É. B., *Oud herkelijk archief*, n° 478). — Le nécrologe de Saint-Amand de la BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE TOURNAI, ms. 25 (brûlé en 1940), l'avait inscrit au 2 novembre. — Notice par A. J. FRUYTIER dans *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, I, 646-647, Leyde, 1912.

(7) Édité dans *Cronica et cartularium*, 89, d'après A. G. S. B., ms. 132/116, f° 59^{vo}. — Elle a été souvent copiée : voir, par ex., GAILLIARD, dans *B. R.*, ms. II, 3623, IV, f° 49. — Un fragment de cette pierre a été retrouvé ; il se trouve au MUSÉE LAPIDAIRE DU GRUUTHUSE.

(8) Une liste dressée par A. de But et arrêtée en 1483 se trouve dans le ms. 441 de la B. V. B. ; elle est insérée dans *Cronica et cartularium*, 80-82. — C. DE VISCH, *Compendium*, 91, énumère tous les membres de la Communauté de Jean Crabbe qui laissèrent un nom soit comme érudits, soit comme prélats. Retenons celui de Pierre Quicke, abbé d'Honnecourt, puis de Saint-Amand, enfin évêque de Tournai (1497-1506). Dans cette liste, on trouvera encore Barthélemy Danckaert, *Brugensis... vir admodum facundus et eloquens, qui obiit suffraganeus Morinensis*. Dom U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Thérouanne*, dans *Revue bénédictine*, XXIV, 75, Maredsous, 1907, refuse de le compter parmi ces derniers.

(9) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum*, nos 1862 et 1863.

(10) [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Chroniques des religieux des Dunes*, 595. — *Cronica et cartularium*, 79. — C. DE VISCH, *Compendium*, 90.

(11) La généalogie qui en fait un fils de Gilliard Le Vaillant, seigneur de Roncheville, et de Catherine Auberlette, de Tournai, me paraît fantaisiste, F. F. J. LECOUVET, *Histoire littéraire*, XIII, dans *Messenger des sciences historiques de Belgique*, XXXI, 60-61, Gand, 1863.

(12) A. DE POORTER, *Un recueil de lettres adressées à Adrien de But*, dans *A. S. É. B.*, LXII, 109, Bruges, 1912.

(13) C. DE VISCH, *Compendium*, 90.

à l'occasion de sa visite à l'abbaye des Dunes (1). Jean Crabbe le nomma cellérier. Il occupait cette charge lorsqu'il fit exécuter (2), en 1480, la série de panneaux représentant les comtes de Flandre avec, dans les marges, les abbés des Dunes (3). Pierre Vaillant se serait abstenu de tout acte d'administration jusqu'à la mort de Jean Crabbe. Il dut alors payer ses bulles de provision qui portent la date du 9 mai 1489 (4), et reçut la bénédiction abbatiale (5). Il semble avoir hérité de son prédécesseur le culte des beaux livres (6). Il donna aux guillemins de Bruges un exemplaire du *Rapiarium* d'Adrien de But ; c'était peut-être un legs (7). Il mourut à Bruges (8), d'hydropisie, le 2 février 1492 (n. st.). On l'inhuma dans la chapelle de son refuge. Ses restes furent transportés à l'abbaye des Dunes au temps du chroniqueur de Visch (9).

JOSSE DE WEVERE (*Textor*), Brugeois, succède à Pierre Vaillant en 1492. Il était, assure-t-on, docte et éloquent (10). A. de But nous a conservé une lettre que Josse de Wevere lui avait envoyée le 3 février 1464 (n. st.) : elle est d'une latinité plus que médiocre ; son auteur ne pouvait être, à cette date, qu'un fort jeune homme (11). L'abbé de Wevere délivra le 20 mars 1493 (n. st.) un acte pour les cisterciennes de Dorezele (12). En 1494, il demanda des religieuses à l'abbesse de la Bijloke pour introduire la réforme à Ter Hagen près d'Axel (13). Josse de Wevere mourut en

(1) Le début de sa harangue est recopié (main du XVI^e siècle) dans le cartulaire, aux A. É. B., *Acquisitions*, n° 3466, in fine.

(2) On peut discuter sur le sens du terme *renovari* : ce ne sont pas les panneaux qu'il aurait fait « renouveler », mais plutôt les textes qui y sont peints ; P. Vaillant aura voulu leur donner un support plus durable.

(3) Ces panneaux, malheureusement fort détériorés, n'ont pas encore fait l'objet d'une étude approfondie ; voici une bibliographie provisoire : J. DE MEERSSEMAN, *Étude historique sur Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre*, dans A. S. É. B., II, 131-132, Bruges, 1840, donne une assez mauvaise reproduction lithographiée du panneau 7 B (numérotation d'après B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen te Brugge*, 23-27, Bruges, 1963) ; — *Catalogue de l'Exposition des Primitifs flamands*, Bruges, 1902 : *Section des manuscrits, miniatures, archives, etc.* n°s 163-166 (décrit les panneaux 7 à 10). — O. RUBBRECHT, *Trois portraits de la Maison de Bourgogne par Memlinc*, dans A. S. É. B., IX, 40-42, et pl. 20, Bruges, 1910. — P. VAN USSEL, *De regeering van Maria van Bourgondië over de Nederlanden*, 15-16, Louvain, 1943 (décrit le panneau 1). — J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 158 et pl. 4, Bruges, 1946 (reproduit un détail du panneau 3 B). — *Le Siècle de Bourgogne*. Catalogue de l'exposition de Bruxelles, 1951, n° 31 (description du panneau 1). — J. M. DE SMET, *Bijdrage tot de iconographie van de Gls. Karel de Goede, graaf van Vlaanderen*, dans *Album English. Studies over de Kerkelijke en Kunstgeschiedenis van West-Vlaanderen*, 124-127 et pl. 7 (reproduction de 5 du panneau 5 D), Bruges, 1952. — J. DE VINCENNES, *L'abbaye des Dunes*, Charleroi, 1956, en face de la page 33 (panneau 1) et de la page 80 (panneau 14 B). — B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen te Brugge*, 23-37, Bruges, 1963 donne une bonne description des dix-sept panneaux et des reproductions des panneaux 1, 6 et 5 D (pl. 16, 17 et 18).

(4) Le 23 juin 1489, il avait satisfait à ses obligations vis-à-vis de la Chambre apostolique, cfr E. BROURTE, *Les libri annatarum pour les pontificats d'Eugène IV à Alexandre VI*, IV, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, XXIV, 82, n° 237, Bruxelles-Rome, 1963. Il y a donc lieu de corriger la chronologie hésitante d'A. FRUYTIER, *De opvoeding der abten in Ter Duinen*, dans *Biekerf*, XXXV, 238.

(5) C. DE VISCH, *Compendium*, 92.

(6) Le ms. des A. G. S. B. 59/67 est à ses armes ; le ms. des A. G. S. B. 50/66 porte encore ses initiales ; cfr J. B. DUGARDYN, *Het tweeluis van abt Christiaan de Hondt*, dans *Biekerf*, XV, 10-11, Bruges, 1904.

(7) C'est le ms. 7978-79 de la B. R. ; cfr J. VAN DEN GHEYN, *Catalogus des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, V, n° 3107, Bruxelles, 1905.

(8) H. DUSSART, *Fragments inédits de Rombaut de Doppere*, 20, Bruges, 1892 ; la date du *Necrologium Dunense*, aux A. G. S. B., ms. 134/58 (9 août 1490) est donc fautive.

(9) C. DE VISCH, *Compendium*, 90.

(10) C. DE VISCH, *Compendium*, 92.

(11) A. DE POORTER, *Un recueil de lettres adressées à Adrien de But*, dans A. S. É. B., LXII, 128-129, Bruges, 1912.

(12) A. É. G., *Chartrier de Dorezele*.

(13) J. WALTERS, *Geschiedenis der Byloke*, I, 142, Gand, 1929. — E. VARENBERGH, *L'abbaye de Ter Haeghen*, dans *Messenger des sciences et des arts de Belgique*, XLIII, 211-231, Gand, 1875, ne souffle mot de cet épisode.

février (1) 1495 (n. st.) et non pas le 16 septembre 1493 comme le veut le *Necrologium Dunense* (2). L'humaniste Josse Badius rédigea son épitaphe : elle souligne qu'il resta trois ans à la tête de son abbaye : *tres Dunis p̄fuit annos* (3).

CHRISTIAN DE HONT (*de Hondt*), fils de Christian (4), était brugeois. Il était sous-prieur lorsqu'il fut élu abbé (5) en 1495. On a de lui un vidimus du 10 juillet 1496 pour l'abbaye de Dorezele (6). Le 8 avril 1508 (n. st.), Adrien de Brune renonce en sa faveur aux six cents ducats d'or qui lui sont dus sur la succession de Guillaume Alfin, prévôt de Leyde, et d'Henri Gisberti, doyen de Saint-Rombaut de Malines (7). Christian de Hont meurt (8) le 2 avril 1509. De Visch le loue d'avoir renouvelé la bibliothèque de son abbaye et de l'avoir augmentée de nombreux manuscrits et livres imprimés (9). Il aurait également doté son église d'orgues (10).

JEAN IV TEERLINCK, qui lui succéda en 1509, était gantois et bachelier en théologie (11). Il approuve, le 30 septembre 1514, une vente de maisons sises à Ypres aux moniales de Nonnenbossche (12). On peut donc admettre, avec C. de Visch, qu'il mourut en 1515 (13).

PIERRE IV VAN ONDERBERGEN, gantois comme son prédécesseur (14), obtint ses bulles de provisions (15) le 13 août 1515. Le 16 juillet 1518, il assista à l'installation de Gilles Dupont, abbé de Clairmarais (16). Eloquent et de belle prestance, il fut désigné par le magistrat du Franc de Bruges pour prendre part à la députation qui s'en fut porter à Barcelone, en 1519, les félicitations des Flamands au jeune roi d'Espagne (17). L'abbé mourut à son retour à Bruges (18) en 1519.

(1) H. DUSSART, *Fragments inédits de Rombout de Doppere*, 51, Bruges, 1892.

(2) Corrigez donc A. FRUYTIER, *De opvolging der abten in ter Duinen*, dans *Biekerf*, XXXV, 238.

(3) *Cronica et cartularium*, 90. — C. DE VISCH, *Compendium*, 92.

(4) Peut-être s'appelait-il Pierre : « Petrus de Hond filius Christiani, patria Brugensi elegitur mox in abbam (sic) » écrit de lui Rombout de Doppere. H. DUSSART, *Fragments inédits de Rombout de Doppere*, 51.

(5) C. DE VISCH, *Compendium*, 92-93. — Corrigez donc *Cronica et cartularium*, 93. — Le pape Alexandre VI lui accorde, en 1503, exonération des annates et services, *ratione promotionis debitorum* : L. BAUWENS, *Analytische inventaris der Diversa Cameralia van het Vatihaans Archief*, dans *B. I. H. B. R.*, XXVIII, 33, Bruxelles-Rome, 1953.

(6) A. É. G., *Chartrier de Dorezele*.

(7) A. É. G., *Fonds Piers de Ravenschoot*, n° 1578.

(8) C'est du moins le jour donné dans l'obituaire de Spermalie, A. É. B., *Oud kerkelijk Archief*, n° 478. — Le *Necrologium Dunense*, aux A. G. S. B., ms. 134/58, plus tardif, donne le 17 février 1509 comme date de son décès.

(9) Le ms. des A. G. S. B., 50/66, un missel cistercien, porte plusieurs fois ses armoiries, voir J. B. DUGARDYN, *Het tweeluk van abt Christiaan de Hondt*, dans *Biekerf*, XV, 10-11, Bruges, 1904.

(10) C. DE VISCH, *Compendium*, 93.

(11) C. DE VISCH, *Compendium*, 93. — La date 1509 est donnée par *Cronica et cartularium*, 93. On a de lui un acte de procuration du 26 mai 1509 dans le cartulaire d'Eversam, A. É. B., *Acquisitions*, n° 3904, f° 36.

(12) A. É. B., *Fonds de Nonnenbossche*, n° 87 ; cf. L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche*, 36, Bruges, 1865.

(13) C. DE VISCH, *Compendium*, 93. — Il faut, en tout cas, rejeter la date du 19 août 1516, donnée par le *Necrologium Dunense*, aux A. G. S. B., ms. 134/58.

(14) Onderbergen est un quartier situé dans la paroisse Saint-Michel à Gand. — Le *Cronica et cartularium*, 93, se trompe en écrivant *Oudenburch*.

(15) Original, A. G. S. B., n° 1748.

(16) H. DE LAPLANE, *Les abbés de Clairmarais*, dans *M. S. A. M.*, XII, 403, Saint-Omer, 1868 (qui a déformé le nom de l'abbé).

(17) C. DE VISCH, *Compendium*, 93. — Après la mort de l'abbé, le poète flamand Étienne Comes publia sur cette légation une *Oratio gratulatoria*, dédiée à *Reverendo in Christo Patri Dno Petro Submontano, abbati Dunensi* (exemplaire à la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, Réserve, M. 390), dont E. VANDEN BUSSCHE, *Étienne Comes, poète latin du XV^e siècle, né à Cassel*, dans *La Flandre*, V, 213-214, Bruges, 1873, étudie les différentes éditions. Le morceau est daté du 1^{er} février 1520. Il a certainement paru après la mort du dédicataire.

(18) C. DE VISCH, *Compendium*, 93. — On se demande où l'auteur du *Necrologium Dunense* aux A. G. S. B., ms.

ROBERT II LECLERCQ alias **DE CLERCQ**, fils de Jean, échevin d'Arras (mort en 1516) et de Marie Lefebvre, était né (1) le 29 novembre 1489. Il aurait été confesseur de Marguerite d'Autriche (2). Ce qui est certain, c'est qu'il reçut ses bulles de provision à la demande de Charles, roi des Romains et comte de Flandre ; elles sont datées (3) du 23 décembre 1519. Cette application de l'indult du 5 juillet 1515 à une abbaye cistercienne faisait fi de tous les privilèges de l'Ordre. L'abbé de Clairvaux, alerté, envoya d'abord un de ses moines, Jean de Burreyo, professeur de Théologie, examiner la validité de l'élection qui avait eu lieu le 9 octobre 1519 sous la présidence de l'abbé de Ter Doest. Quand il vint lui-même aux Dunes, il eut le bon goût de sanctionner, le 24 juin 1520, tout ce qui s'était passé après la mort de Pierre van Onderbergen (4).

Un des premiers actes du prélat fut de bénir la nouvelle église de Saint-Martin à Hontenisse (5), dont il était le patron (27 mai 1520). Le premier curé désigné est, comme par hasard, un de ses parents, Jacques Hannocque, chanoine de Notre-Dame d'Anvers (6). L'abbé eut aussi à s'occuper de moniales. Le 17 décembre 1523, en qualité de commissaire de l'abbé de Clairvaux, il autorise les religieuses de Spermalie à vendre deux maisons (7). Au décès de l'abbesse Catherine Maets, en 1524, il intervient à Ravensberghe. A cette occasion l'abbé de Clairvaux, Edmond, lui rappelle qu'il est commissionné pour s'occuper des abbayes de Spermalie, du Nouveau Bois près de Gand, de la Bijlok, de Ravensberghe, de Hemelsdale alias *Werkines*, de Groeninge, de Wevelgem et de Ter Hagen, monastères qui dépendent de Clairvaux *sine medio* (8).

Ce fastueux prélat résidait presque continuellement à Bruges en son hôtel de la rue Snaggaert. Sa sollicitude pour son abbaye se marquait surtout par des dépenses somptuaires : il fit refaire le maître-autel ; il enrichit la sacristie d'un ostensor ; il clôtura le chœur et les chapelles latérales de portes ornées de colonnettes de bronze (9). Ces dépenses et d'autres avaient sans doute épuisé ses réserves. Or le 5 novembre 1530 (10) et l'année suivante, de terribles inondations ravagèrent

134/58, a trouvé la date du 11 mars 1520 ; N. VAN HOVE, *Het leven, mirakelen... van den Saligen Idesbaldus*, 226, Bruges, 1763, dit le 12 mars 1519.

(1) Généalogie très sommaire, dans A. VAN LANGENHOVE DE BOUVEKERCKE, *Les de Clerc, seigneurs de Bouvekercke, Arras-Malines, dans Recueil de l'Office généalogique et héraldique de Belgique*, VI, 69-96, Bruxelles, 1957. — Dans cet article, on trouvera une bonne documentation iconographique, notamment la reproduction du portrait de l'abbé Robert, actuellement au MUSÉE DES BEAUX-ARTS à ANVERS. — Robert le Clercq avait encore un neveu César de Clerck, qui était en 1584 échevin du Franc de Bruges. Ce dernier avait lui-même une nièce religieuse à Spermalie, Alexandrine Le Blancq, de Valenciennes, cfr Th. PLOEGABRTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 342. Ces neveux et nièces semblent avoir profité très largement de la situation de leur oncle : en 1531, par exemple, on les voit occuper le refuge de l'abbaye de Nieupoort, A. VIAENE, *Tinngoed met de wapens in de Duinhuizen van Nieupoort en Veurne*, dans *Biekerf*, LXII, 114-115, Bruges, 1961.

(2) C. DE VISCH, *Compendium*, 94.

(3) A. G. S. B., n° 1749. — U. BERLIÈRE, *Provisions abbatiales, 1519-1604*, dans *B. I. H. B. R.*, IV, 160, Bruxelles Rome, 1924.

(4) Toutes les pièces relatives l'élection, l'installation et à la confirmation de l'élection de Robert Le Clercq se trouvent copiées dans le précieux registre de cet abbé, qui est encore conservé aux A. G. S. B., sans cote. — Voir à ce sujet M. ENGLISH, *De parochiekerk van Hontenisse*, dans *A. S. É. B.*, LXII, 210 n. 2 et 3, Bruges, 1912.

(5) M. ENGLISH, *De parochiekerk van Hontenisse*, dans *A. S. É. B.*, LXII, 199-227, Bruges, 1912. — A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 61.

(6) C'est ce que M. ENGLISH, *De parochiekerk van Hontenisse*, dans *A. S. É. B.*, LXII, 210, n. 3, a seulement soupçonné ; Roland Lefebvre, cité dans le même article, est également un des parents de l'abbé.

(7) A. É. B., Numéro bleu 5679.

(8) A. G. S. B., *Registre de Robert Le Clercq*, f° 58. — Il existe encore un acte de Robert Le Clercq, du 17 mars 1552, dans le *Chartrier du Nouveau Bois* aux A. É. G.

(9) *Cronica et cartularium*, 94. — C. DE VISCH, *Compendium*, 94.

(10) Sur l'inondation du 5 novembre 1530, voir A. VIAENE, *De Groote Vloed van 5 november 1530 in Zeeuwsch-Vlaanderen*, dans *Biekerf*, XXXVI, 322-325, Bruges, 1930 ; sur l'inondation du 12 janvier 1532, voir A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 61-62.

le métier d'Hulst et mirent les polders des Dunes sous eau (1). Dûment autorisé par l'empereur, le 13 juin 1531, Robert Le Clercq dut emprunter, le 18 juillet suivant, d'assez fortes sommes pour refaire les digues (2). D'autre part le séjour à la côte déplaisait le plus en plus aux moines qu'attiraient les villes et particulièrement la brillante cité de Bruges, plus proche de leurs terres de Zélande. En 1541, Robert Le Clercq fit de sérieux efforts pour obtenir le monastère de l'Eeckhout. Il échoua mais ses successeurs reprendront ce projet (3).

Robert Le Clercq ne semble pas avoir joui d'une bonne santé : en 1553, il avait déjà demandé un coadjuteur ; on lui avait donné Adrien de Fontaines (4). Le 15 octobre 1556, indisposé, il ne put se rendre à Gand pour installer l'abbesse de la Bijloke (5). Il devait, peu après, recevoir son second coadjuteur, Antoine Wydoit. Robert Le Clercq mourut à Bruges (6) le 26 janvier 1557. Il fut enterré dans le somptueux tombeau qu'il s'était fait préparer dans son abbatale. Vingt ans plus tard, la tombe était saccagée et ses ossements dispersés (7). Robert Le Clercq avait reçu plus de quarante moines à la profession (8).

ANTOINE WYDOIT (*Wydoot*) (9) est né à Saint-Omer de parents légitimes. Il était entré au monastère en 1521. Quatorze ans plus tard, on l'envoya à Hontenisse comme receveur des rentes de la grange de Zande (10). Il parlait couramment le flamand, le français et le latin (11). En Zélande, il acquit une grande réputation comme spécialiste « en dicaiges », notamment en construisant l'épi de Waalzoorde (12). L'abbé Robert Le Clercq ayant demandé un coadjuteur, le souverain chargea, le 21 octobre 1556, l'abbé de Saint-Pierre de Gand et l'évêque de Sarepta d'aller prendre information aux Dunes. L'interrogatoire eut lieu le 9 novembre (13). Antoine Wydoit reçut la bénédiction abbatiale le 18 octobre 1557 des mains du suffragant de Thérouanne (14).

Antoine Wydoit trouva une abbaye en bon état, bien administrée, une Communauté bien réglée et cela malgré les grandes pertes qu'elle avait supportées en 1530, en 1532 et

(1) C. DE VISCH, *Compendium*, 94.

(2) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, *Mélanges de Colbert*, 406/786.

(3) P. HEINDERVCKX, *Jaerboeken van Veurne en Veurnambacht*, II, 266-270, Furnes, 1853. — A. VIAENE, *Een onbekende kaart van Pieter Pourbus*, dans *Biehof*, XXXVI, 65-67, Bruges, 1930.

(4) J. DE VINCENNES, *L'abbaye des Dunes*, 50-51, Charleroi, 1956. — Le coadjuteur Adrien de Fontaines mourut le 19 août 1550 d'après le *Necrologium Dunense* aux A. G. S. B., ms. 134/58 ; en 1557 d'après J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, I, 299, Bruges 1857, inutile de souligner le peu de valeur de ce dernier auteur.

(5) J. WALTERS, *Geschiedenis der Zusters der Bijloke*, II, 398, Gand, 1930.

(6) C. DE VISCH, *Compendium*, 94, ne donne que l'année. — Le ms. 133/110 des A. G. S. B., l'a inscrit au 10 octobre (*allera sancti Dionysii*). — *Cronica et cartularium*, 94, qui suit le ms. 131/102, f° 132, des A. G. S. B., au 26 janvier 1557. — Le *Necrologium Dunense* aux A. G. S. B., ms. 134/58, le place au 6 août.

(7) C. DE VISCH, *Compendium*, 94. — Notice contemporaine dans le A. G. S. B., ms. 131/102.

(8) *Cronica et cartularium*, 95, d'après A. G. S. B., ms. 133/110. — La population des Dunes (vingt moines présents à l'abbaye et de rares convers, servis par une trentaine de laïcs) sous l'abbé Le Clercq était devenue squelettique. A. VIAENE, *Het einde van de Duinenabdij te Koksijde*, dans *Biehof*, LII, 8, Bruges, 1953.

(9) Je lui restitue son nom roman, que l'on trouve d'ailleurs sous sa plume. En Flandre, on disait « Wydoot » : ce qui est une mutation tout à fait normale.

(10) A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 62 et 85.

(11) A. G. R., *État et Audience*, n° 898, f°s 236v°-237.

(12) A. G. R., *État et Audience*, n° 898, f°s 236v°-237. — C. DE VISCH, *Compendium*, 94-95. — Sur l'épi de Waalzoorde, considéré aujourd'hui encore comme un des ouvrages les plus remarquables de la Zélande, voir A. FRUYTIER, *De bedijkingen door onze Vlaamsche abdijen*, dans *Handelingen van het V° en VI° Vlaamsch Philologencongres. Brugge, 1922*, 229-230.

(13) A. G. R., *État et Audience*, n° 903, f°s 230 et sv. ; il y avait vingt-trois moines ; dix-neuf furent interrogés.

(14) *Cronica et cartularium*, 94.

particulièrement en 1551 « par inondation en fait de leur dicaiges » (1). En effet, il ne s'agissait pas seulement de refaire les digues rompues, il fallait racheter les terres inondées qui, en surgissant à nouveau des flots, redevenaient propriété du comte, *dominus terrae* : Antoine Wydoit dut payer ainsi, le 17 juillet 1563, la somme de 16.032 livres 8 sols (2). Il venait pourtant déjà d'éteindre les dettes laissées par l'abbé Le Clercq (3).

L'abbé Wydoit reprit les démarches entreprises par ses prédécesseurs auprès de la Cour, pour obtenir l'autorisation de transférer le monastère à Bruges. C'est dans ce but qu'il invita, en novembre 1563, Pierre Pourbus à dessiner un plan figuratif de son monastère (4). Empêché de se rendre au Synode provincial réuni à Louvain par Martin Rythovius, évêque d'Ypres, il donna procuration, le 29 avril 1564, à maître Jacques Eeckius, archidiacre de Bruges (5). En 1565, l'évêque d'Ypres Rythovius avait ouvert un séminaire diocésain et invitait les abbés de son ressort à y contribuer. Antoine Wydoit s'y étant refusé, la gouvernante dut l'y contraindre (6) le 15 juin 1566. L'abbé mourut le 2 juillet 1566, au moment où il se préparait à partir pour l'abbaye de Groeninge où il devait recevoir des professions (7).

PIERRE V HELLYNCK (Hellinc[*g*]) était originaire d'Axel en Zélande. Né vers 1533, il étudia la théologie à Louvain (8). Après avoir été quelque temps chantre (9), il succéda à Antoine Wydoit comme receveur des rentes de Zande (10). L'information pour le choix d'un nouvel abbé des Dunes avait déjà eu lieu, lorsque, le 15 août 1566, le monastère fut assailli par les iconoclastes ; l'église, la sacristie, la bibliothèque eurent à souffrir de leur visite. Une quinzaine de jours plus tard, les moines, qui avaient fui à leur approche, étaient de retour (11). Entretemps, Marguerite de Parme proposait Pierre Hellynck au choix du roi comme futur abbé des Dunes (12).

(1) A. G. R., *État et Audience*, n° 903. — Sur l'inondation du 19 novembre 1552, voir A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 62.

(2) Jaspas Schetz avança la somme, qui fut remboursée le 24 mars 1664, A. G. S. B., n° 283 et 284.

(3) C. DE VISCH, *Compendium*, 94. — *Cronica et cartularium*, 96.

(4) *Cronica et Cartularium*, 174, et A. VIAENE, *Een onbekende kaart van Pieter Pourbus*, dans *Biekerf*, XXXVI, 65-69, Bruges, 1930.

(5) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *Fonds des réguliers, liasse des Dunes*.

(6) A. VIAENE, *De Duinenabdij en het Ypersch Seminarie*, dans *Biekerf*, XXXV, 75-77, Bruges, 1929, et F. WILLOCKX, *Introduction des décrets du Concile de Trente dans les Pays-Bas*, 253, n. 4, Louvain, 1929.

(7) F. VAN DE PUTTE, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Groeninghe*, XXVII, Bruges, 1872. — C. DE VISCH, *Compendium*, 95, qui suit une notice du XVII^e siècle imprimée aux A. G. S. B., ms. 131/102, f° 133, assure qu'il mourut le 1^{er} novembre 1566 ; la *Gallia christiana*, V, 293, et tous les auteurs modernes, notamment A. FRUYTIER dans le *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, III, 1300 et É. DE MOREAU dans la *Biographie Nationale*, XXVII, 415, Bruxelles, 1938, le suivent sur ce point ; [A. VIAENE], *Antonius Wydoot, abt van Duinen*, dans *Westvlaamsch archief voor Geschiedenis, Oudheidkunde en Folklore*, II, 24, Bruges, 1940, est le premier à émettre un doute. — Sur les divers portraits de l'abbé, voir les notices d'A. FRUYTIER, et d'É. DE MOREAU citées ci-dessus ; ajouter E. REMBRV, *De bekende pastoors van Sint-Gillis te Brugge*, 380, Bruges, 1890-1896 ; reproduction du volet de Pierre Pourbus dans A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 48.

(8) C. DE VISCH, *Compendium*, 95, en fait un licencié, titre repris dans la *Gallia christiana*, V, 293.

(9) Le ms. 309 de la B. V. B., porte l'inscription « *Petrus Hellynck cantor* », A. DE POORTER, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Publique de la Ville de Bruges*, 348.

(10) A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 63 et 85. — Un *Ontfanchbouck van de bourserie van Zande bij Petrus Hellynck* est conservé aux A. G. S. B., sans cote.

(11) Voir le compte-rendu contemporain du pillage, reproduit sans titre ni indication de source dans *Rond den heerd*, II, 160, Bruges, 1867. — Cfr E. DE COUSSEMAKER, *Troubles religieux du XVI^e siècle dans la Flandre maritime, 1560-1570. Documents originaux*, IV, 153, 184, 199-200 et 264-265, Bruges, 1876. — A.-C. DE SCHREVEL, *Lettre de Marguerite de Parme à Philippe II*, dans *A. S. É. B.*, XLVI, 86-100, Bruges 1896.

(12) A. G. R., *État et Audience*, n° 161 B.

Les patentes royales (1) lui arrivèrent avec la date du 27 août 1566. Pierre Hellynck fut installé (2) le 5 novembre 1566. Il reçut la bénédiction le 31 décembre suivant dans son église abbatiale dévastée et privée de ses ornements (3). Le 23 juillet 1567, il préside à Gand l'élection de Marguerite Biese, abbesse du Nouveau Bois ; il ira l'installer le 29 août suivant (4). La même année, il avait reçu la visite des commissaires royaux venus enquêter sur les dévastations des iconoclastes ; il en profita pour plaider à nouveau en faveur d'un transfert du monastère à Bruges (5). Pierre Hellynck mourut à Bruges (6) le 16 août 1568 et fut inhumé dans le cimetière de l'ancienne abbaye de Spermalie hors de Bruges (7). L'abbé Hellynck n'aurait reçu aucun moine à la profession, mais il accueillit un réfugié anglais (8), le cistercien Thomas Jabetues (mort 1579).

ROBERT III HOLMAN était né à l'Écluse vers 1520. Il avait fait profession en 1535. En 1554-1556, il était prieur (9). Un peu plus tard, il devint confesseur à Spermalie (10). Il l'était encore quand il fut élu abbé (11). Peu après son installation, Robert Holman se vit accuser d'inconduite, voire de vice contre nature (12). Les abbés de Saint-Pierre de Gand et de Ter Doest furent envoyés à Koksijde enquêter sur l'affaire. Dans un rapport du 24 septembre 1568 à Viglius, ils innocentent l'abbé et prient le conseiller de le confirmer dans sa « briefve provision de prélat en ladite abbaye, mesmes affin de remédier à plusieurs nécessitez et inconvéniens en laditte abbaye » (13). Robert Holman obtint donc ses patentes (14) le 25 mars 1569 (n. st.).

La même année, il réduisit l'ancien monastère, devenu trop grand pour une communauté réduite, au quartier abbatial et à l'hôtellerie. Ces travaux furent exécutés par Eloi de Wale (15). Toujours en 1569, Robert Holman dut s'occuper de la succession de l'abbé de Ter Doest, mort

(1) M. R. C. BAKHUIZEN VAN DEN BRINK, et S. J. THEISSEN, *Correspondance française de Marguerite de Parme avec Philippe II*, I, 151, 174, Utrecht, 1925 ; II, 291, 357, Utrecht, 1941 ; à cette occasion, la gouvernante lui extorqua une commission de quatre mille florins ; on lira à ce sujet les réflexions du prévôt Morillon dans E. POUILLLET et C. PIOT, *Correspondance du cardinal de Granvelle*, II, 34, Bruxelles, 1880.

(2) A. G. S. B., n° B 208.

(3) C. DE VISCH, *Compendium*, 95. — *Gallia christiana*, V, 293. — *Rond den Heerd*, II, 160, Bruges, 1867.

(4) A. G. R., *État et Audience*, n° 903, f° 49. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 54-55. — L'abbé Antoine Wydoit intervenait déjà au Nouveau-Bois, le 20 mai 1558, confirmant un accord entre le seigneur de Watervliet et l'abbesse : A. V. B., *Collection Veranneman*, n°s 206 et 211. Sur les rapports entre les Dunes et le Nouveau Bois, voir C. DE VISCH, *Compendium*, 98.

(5) *Cronica et cartularium*, 174. — A. VIAENE, *Den Hoogen Blekker*, dans *Biekerf*, XL, 118, Bruges, 1934.

(6) *Necrologium Dunense*, aux A. G. S. B., 134 [58]. — *Cronica et cartularium*, 97.

(7) C. DE VISCH, *Compendium*, 95. — Notice par A. FRUYTIER dans *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, I, 1063, Leyde, 1912.

(8) Chr. HENRIQUEZ, *Fasciculus sanctorum*, II, 434, Bruxelles 1623, fit de lui un martyr, voir A. VIAENE, *Thomas Dunensis Martyr. Een hagiographische legende uit de tijd van de Contra-Reformatie*, dans *Album Michiel English*, 433-452, Bruges, 1952.

(9) A. G. R., *État et Audience*, n° 898, f° 232. — C. DE VISCH, *Compendium*, 118, ne le mentionne pas dans sa liste des prieurs des Dunes. En 1558, c'était Christian Godschalck qui occupait cette place.

(10) A. G. R., *État et Audience*, n° 161 B.

(11) Le procès verbal de cette élection s'est égaré, très probablement lors de l'enquête dont il va être question.

(12) Robert Holman semble avoir été la victime d'une cabale. Le fait est que sa nomination définitive à la tête des Dunes entraînera la défection de cinq ou six moines. Les ennemis de son coadjuteur, Laurent van den Berghe, le rappelleront le 6 septembre 1580, lorsqu'ils tenteront de l'écarter, lui aussi, du siège abbatial (A. G. R., *État et Audience*, n° 910).

(13) A. G. R., *État et Audience*, n° 903.

(14) R. DE SCHEFFER, *Robert Holman, 36^e abbé des Dunes (1569-1579)*, dans *A. S. É. B.*, LXI, 176-177, Bruges, 1911, a retrouvé cette pièce dans les A. G. S. B. Il souligne qu'elle est datée dans le style pascal. On se demande donc pourquoi A. FRUYTIER, *De opvolging der abten in Ter Duinen*, dans *Biekerf*, XXXV, 240, Bruges, 1929, ne tient pas compte de cette observation.

(15) Voir le croquis publié par A. VIAENE, *Het einde van de Duinen-abdij te Koksijde*, dans *Biekerf*, LI, 9-10, Bruges, 1952.

le 29 avril (1). Le 1er novembre 1570, une grave inondation ravagea les terres des Dunes dans les Quatre-Métiers (2). L'abbé n'eut guère le temps d'y parer : le soulèvement des provinces du Nord, la prise de La Brielle par les gueux de mer en 1572 entraînèrent la perte de la plus grosse partie des biens de son abbaye. La situation s'aggrava lorsque la garnison espagnole fut chassée d'Axel, le 26 juillet 1574. En 1573, les Etats de Hollande et de Zélande confisquèrent les biens des Dunes et nommèrent receveur un certain Jean Speelman (3). Après la prise de Bruges par les calvinistes gantois, le prince d'Orange se fit reconnaître une pension de deux mille florins sur les revenus de ces terres de l'abbaye dans le métier d'Hulst (4).

En octobre 1578 les gueux de mer, qui infestaient la côte, firent irruption aux Dunes et saccagèrent l'abbaye (5). Les moines se réfugièrent à Bruges. Ils souscrivirent à la *Religieuvede* (6) et reçurent des pensions alimentaires (7).

Depuis 1576, Robert Holman songeait à demander un coadjuteur. Ses moines l'y pressaient, surtout Paschier Verhel (8) et Pierre Cappon (9), qui ambitionnaient la mitre. En février 1579, Robert Holman, vieux et malade, craignant que les rebelles ne donnassent aux Dunes un abbé de leur choix, se voyant, d'autre part, accablé de dettes, le spirituel et le temporel de son monastère ébranlés de toutes parts, demanda un coadjuteur avec droit de succession. L'information se fit à Bruges, suivant les formes et les règles établies, du 25 au 28 mars. Dom Laurent van den Berghe fut élu. Vingt-deux moines avaient pris part à son élection ; les plus jeunes avaient été dispersés dans des abbayes françaises, quatre à Loos, six à Clairvaux, pour sauver leur vocation monastique et leur donner l'occasion d'apprendre le français (10). Laurent obtint ses patentes de coadjuteur (11) le 10 juin 1579. L'abbé Holman les fit lire dans sa chambre, devant témoins, le 21 juin, par le pensionnaire du Franc, maître Charles de Schildere. Cette installation fut aussitôt actée par un notaire public (12).

Robert Holman mourut à Bruges le 29 décembre 1579, dans la maison de Jean de Brune, chez qui il avait pris ses quartiers (13). On l'enterra en cachette dans la chapelle des Pauvres-Clares (14).

(1) Voir ce volume du *Monasticon Belge*, abbaye Ter Doest, 350.

(2) A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 63 ; A. FRUYTIER, *De bedijningen door onze Vlaamsche abdijen*, dans *Handelingen van het V^e en VI^e Vlaamsch Philologencongres, Brugge, 1922*, 229.

(3) C. DE VISCH, *Compendium*, 96.

(4) C. DE VISCH, *Compendium*, 96. — A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 76.

(5) C. DE VISCH, *Compendium*, 96 ; la date est donnée par le dossier A. G. R., *État et Audience*, n° 910.

(6) A.-C. DE SCHREVEL, *Recueil de documents relatifs aux troubles religieux en Flandre*, II, 328, Bruges, 1924 ; cfr É. DE MOREAU, *Le clergé des Pays-Bas méridionaux à l'époque des Troubles*, dans *Académie royale de Belgique, Bulletins de la Classe des Lettres*, 5^e série, XXXIII, 202, Bruxelles, 1947.

(7) C. DE VISCH, *Compendium*, 96.

(8) Paschier Verhel se présentait, le 28 août 1581, comme âgé de quarante-deux ans, vingt-cinq ans de profession, ancien sous-prieur, chapelain à Ter Hagen et à Zande, ensuite confesseur à Ter Hagen, puis au Nouveau Bois à Gand (A. G. R., *État et Audience*, n° 910) ; c'est là qu'il mourra le 10 juin 1604. — Voir A. VIAENE, *Het Hof ter Dunen op den Kalanderberg te Gent*, dans *Biekorf*, XXXIX, 323, Bruges, 1933.

(9) Pierre Cappon, ou Chappon, était né en 1539 et avait fait profession en 1555. Il avait été sous-prieur ; il était receveur des rentes de Zande depuis le 18 avril 1569. Il mourut à Hulst en septembre 1586, voir A. DE POORTER, *Religieux de l'abbaye des Dunes trépassés de 1570 à 1586*, dans *A. S. É. B.*, LXVI, 151, Bruges, 1923.

(10) On ne pouvait pas laisser de jeunes religieux errer en ville toute la journée. La mesure s'imposait donc. Plus tard les partisans de Paschier Verhel soutiendront que Robert Holman avait écarté systématiquement ceux qui auraient pu ne pas voter pour dom Laurent van den Berghe. — Loos, France, département du Nord.

(11) A. G. S. B., n° B 209.

(12) A. G. S. B., n° B 210. — A. G. R., *État et Audience*, n° 910 ; cfr A. VIAENE, *De bevolking der Duinenabdij in de 16^e eeuw*, dans *Biekorf*, XLIX, 47, Bruges, 1948.

(13) A. G. R., *État et Audience*, n° 910.

(14) C. DE VISCH, *Compendium*, 96. — *Gallia christiana*, V, 293. — A. DE POORTER, *Religieux de l'abbaye des Dunes*

LAURENT VAN DEN BERGHE, fils de Jean et d'Isabelle van Caloen (1), était né à Ingelmunster en 1546. Il avait fait profession en 1563. Il avait d'abord été chapelain de Robert Holman ; ce dernier l'avait ensuite nommé prieur trois ans avant sa mort. Il avait été légitimement élu coadjuteur de l'abbé Holman et dénommé par la Cour « en brief temps aprez », c'est-à-dire le 10 juin 1579 (2). Après le trépas de dom Robert, il avait été confirmé dans sa charge par l'autorité du moment, c'est-à-dire l'archiduc Mathias (3) et intronisé en bonne et due forme à la satisfaction de la plupart des moines (4). Quelqu'un cependant manifesta ouvertement son opposition : c'était Paschier Verhel, qui refusa de prêter obédience à Laurent van den Berghe (5).

Tandis que le successeur de Robert Holman demeurait à Bruges (6) soumis à l'autorité des Etats, Paschier allait se fixer à Saint-Omer et commençait une série d'intrigues qui avaient pour but final l'élimination de Laurent van den Berghe. Celui-ci commit une faute, que Paschier Verhel allait exploiter contre lui : à la fin de 1580, il quitta Bruges pour Cologne, emportant l'argent qu'il avait pu arracher à la voracité des rebelles (7). Il laissait derrière lui quelques moines fort désemparés. Verhel les fit venir à Saint-Omer où il s'était réfugié avec Pierre Cappon et quelques autres. Il se fit reconnaître d'eux comme leur supérieur, se les attachant par des calomnies contre van den Berghe et de belles promesses pour l'avenir (8). L'abbé de Clairmarais eut le tort de se prêter à ces manœuvres : à la demande des cisterciens des Dunes, il destitua canoniquement et capitulairement Laurent van den Berghe de sa charge de prieur, la seule qu'il consentait à lui reconnaître.

Le 6 septembre 1580, Paschier Verhel et les siens avaient demandé la désignation de commissaires pour l'élection d'un nouvel abbé (9). Celle-ci ne pourra avoir lieu que l'année suivante.

trépassés de 1570 à 1586, dans A. S. É. B., LXVI, 151, Bruges, 1923. — Notice par A. FRUYTIER, dans *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, I, 1142, Leyde, 1912. — On a de cet abbé deux beaux portraits. Le premier, daté de 1571, est décrit par W. H. JAMES WEAL, *Peintres brugeois. Les Clasissins (1500-1650)*, dans A. S. É. B., LXI, 35, Bruges 1911 ; reproduit par FIERENS-GEVAERT, *La peinture à Bruges*, pl. 87, Bruxelles, 1912, et (la tête seule), par B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen te Brugge*, Bruges, 1963. — Le second de ses portraits, se trouvait en 1902 en Angleterre, voir *Catalogue de l'Exposition des primitifs flamands et de l'art ancien*, Bruges, 1902, nos 309 et 310. Il est possible qu'un de ces portraits, peut-être celui du GRAND SÉMINAIRE, soit de la main de Pierre Pourbus, avec qui l'abbé entretenait d'excellentes relations. C'est à Pourbus qu'il commanda la vue à vol d'oiseau de l'abbaye des Dunes, aujourd'hui conservée au MUSÉE GRUUTHUSE ; la toile porte les armes et la devise de l'abbé : *Victoria sui maxima*.

(1) Sur les ancêtres et le milieu familial de Laurent van den Berghe, voir plus haut 256 ; et plus loin, 416 ; ajoutez les détails recueillis par A. VIAENE, *Het Natiehuis van Biscaaije te Brugge*, dans *Biekerf*, XXXIX, 5, Bruges, 1933. — Les van den Berghe était une famille influente dans l'administration du comté. Dom Laurent avait un frère, Cornelle, qui s'employa beaucoup en sa faveur et en faveur de ses sœurs abbesses.

(2) Voir ci-dessus.

(3) *De abdij van de Duine. 1580*, dans [D. DE SOMVIERLE], *Fragmenta*, V, 149-151, Tielt, 1891.

(4) A. G. R., *État et Audience*, n° 910, f° 198 v°.

(5) A. G. R., *État et Audience*, n° 910, f° 176.

(6) Sur les séjours de Laurent van den Berghe à Bruges voir A. VIAENE, *Het Natiehuis van Biscaaije te Brugge*, dans *Biekerf*, XXXIX, 5-6, Bruges, 1933. — C'est en 1580, au début de son abbatiat, qu'il reçut livraison de la belle carte figurative, vue de l'abbaye à vol d'oiseau, peinte par Pierre Pourbus à la demande de dom Robert Holman aujourd'hui au MUSÉE GRUUTHUSE ; voir L. DEVLIEGHER, *De Duinenabdij te Koksijde. Ikonographie en archeologie*, dans *Biekerf*, LXI, 204 et 221-227, Bruges, 1960.

(7) Sur la chronologie de ces événements, A. VIAENE, *Het Natiehuis van Biscaaije...*, dans *Biekerf*, XXXIX, 6, Bruges, 1933.

(8) Paschier expliquait que si Laurent devenait abbé, il leur imposerait une telle discipline qu'ils feraient bientôt tous figure de jésuites !

(9) Le 7 juin 1580, cinq cisterciens nommaient leur confrère Jean Danins comme procureur pour s'opposer devant le Conseil d'État aux démarches faites par aucun pour accéder à la prélature des Dunes alors qu'il y a déjà été pourvu par due élection de dom Laurent van den Berghe, leur abbé. — C. DE VISCH, *Compendium*, 96, exagère donc en avançant que Paschier Verhel s'était déjà fait élire abbé et n'attendait plus que la confirmation. Il l'attendait si peu qu'il

Le 28 juillet 1581, Jean Six, évêque de Saint-Omer, l'official d'Ypres Antoine Vlaminck et le conseiller F. Veranneman sont invités à rassembler toute la Communauté à Saint-Omer ; ils doivent remettre Laurent van de Berghe dans son rang de prieur et le faire reconnaître comme tel par tous les moines avant de procéder à de nouvelles élections. Dix-sept moines seront interrogés le 25 août. Laurent van den Berghe, pour le bien de son monastère, avait offert par écrit de céder et de « soy déporter » (1). C'est en vain que ses adversaires avancèrent la candidature de Jean de Gamillan, sous-prieur de Baudelo, espèce de reître à peine costumé en moine, joueur par surcroît ; dom Laurent fut réélu (2). Ses patentes (3), datées d'Estramoz en Portugal, du 26 février 1583, lui furent remises (4) le 2 mai 1583. Il reçut enfin la bénédiction abbatiale (5) le 20 janvier 1585.

Entretemps il avait conduit sa Communauté d'abord dans leur refuge de Nieuport (6). On l'y voit se dépenser pour récupérer la bibliothèque des Dunes (7). Plusieurs livres et manuscrits avaient trouvé des amateurs (8) ; quelques-uns se trouvaient à Bruges entre les mains d'un certain Claude Verdonck. Sans doute à la demande de l'abbé, les bourgmestres et échevins de Bruges les avaient fait déposer près de la chapelle de Saint-Basile (9) ; le 13 juin 1584, ils furent restitués à l'abbé (10). Le 9 septembre 1584, il fit inventorier de même les livres qui avaient été transportés à Furnes dans une maison de l'abbaye (11).

Entretemps, la garnison hollandaise d'Ostende ravageait le plat pays : la grange Alaertshuis à Wulpen était incendiée en septembre 1590 ; la cense de Hemme était brûlée une première fois en 1591 et une seconde fois en 1594 ; plusieurs autres censes situées dans la châtellenie de Furnes, notamment la grange de Ten Bogaarde partageait ce sort (12) en 1593.

soutint la candidature de Jean de Gamillan. Le 25 août 1581, il recueillera bien quelques voix, mais les commissaires refuseront d'en tenir compte.

(1) A. G. R., *État et Audience*, n° 910. — Le 5 juin 1581, l'abbé d'Oudenbourg, Melchior Everaert, écrivait au Conseil d'État pour recommander la confirmation pure et simple de l'élection de Laurent van den Berghe, à laquelle il avait assisté comme commissaire et qui avait été tout à fait régulière, de même que son administration avait été empreinte de sagesse.

(2) Le « besoigné » de 43 folios est daté du 2 septembre ; c'est le dossier A. G. R., *État et Audience*, n° 910, que nous avons suivi.

(3) A. G. S. B., n° B. 212. — L'élection fut confirmée par l'abbé de Clairvaux le 8 mai 1584, A. G. S. B., n° B. 213. — Copie authentique dans A. G. R., *État et Audience*, n° 937, f° 114.

(4) J. LEFÈVRE, *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, 2^e partie, II, 282 et 382, n. 2, Bruxelles, 1953.

(5) A. G. S. B., n° 1815.

(6) C. DE VISCH, *Compendium*, 99. — K. LOPPENS, *De abdij ten Duinen en het Duinenhuis te Nieuwpoort*, dans *Bischof*, L, 132-134, Bruges, 1949.

(7) Il achetait même de nouveaux manuscrits, tel celui qu'il acquit en 1584, étant à la Bijloke, de Martin van Damme, moine de Clairvaux expulsé de Wevelgem : c'est le ms. 128/176 des A. G. S. B.

(8) G. I. LIEFTINCK, *De librijen en scriptoria der Westvlaamse Cisterciënserabdijen Ter Duinen en Ter Doest...*, dans *Mededelingen van de koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en schone Kunsten van België. Klasse der Letteren*, XV, 83, Bruxelles, 1953. — On a déjà signalé les efforts du moine Jean Troch pour récupérer un certain nombre de livres volés ou égarés en 1578, voir A. DE POORTER, *Coup d'œil sur les ex-libris des manuscrits de la bibliothèque de Bruges*, dans *Recherches de théologie ancienne et médiévale*, I, 371-372, Louvain, 1929. — A. DE POORTER, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Publique de la Ville de Bruges*, 141, 442, 462, 530, Gembloux, 1934.

(9) F. VAN DE PUTTE, *Notice sur les bibliothèques modernes de la Flandre occidentale. Bibliothèque du Séminaire de Bruges*, dans *A. S. É. B.*, II, 149-150, Bruges, 1840.

(10) A. É. B., *Cumulus ecclesiasticus*, n° 2914.

(11) F. VAN DE PUTTE, *Notice sur les bibliothèques modernes de la Flandre occidentale...*, dans *A. S. É. B.*, II, 149 ; A. DE POORTER, *Coup d'œil sur les ex-libris des manuscrits de la Bibliothèque de Bruges*, dans *Recherches de théologie ancienne et médiévale*, I, 371, Louvain, 1929, dit avoir cherché en vain ce document.

(12) A. É. B., *Franc de Bruges. Triage des liasses (triage de Harnes)*, n° 576. — J. DE CUYPER, *De hofstede van Ten Bogaerde*, 7, Pervyse, 1952.

Le siège d'Ostende, commencé le 5 juillet 1601, fit renaître l'espoir. Laurent van den Berghe décida d'établir sa petite Communauté à Ten Bogaarde. L'installation entraînait des frais auxquels l'abbaye ruinée pouvait difficilement faire face (1). En 1600, l'abbé calculait ses arrérages à 22 177 livres, 8 sous, 6 deniers tournois ; il chercha donc à réaliser quelques propriétés dont il croyait pouvoir se passer. Le 20 novembre 1599, il vendit aux chartreux de Sainte-Croix, pour huit mille sept cent livres tournois, le refuge des Dunes à Bruges. Le contrat sera invalidé parce que conclu sans le consentement des supérieurs de l'Ordre (2). Six mois plus tard, le refuge sera vendu, le 26 août 1600, pour quatorze cents livres de gros aux moniales de Spermalie qui cherchent à s'établir en ville (3). Heureux vice de forme qui joue en faveur des cisterciennes (4) ! En 1602, Laurent van den Berghe reçoit la permission du père-abbé de vendre le refuge de l'abbaye à Gand ; ce sera fait le 31 août 1604 ; l'*Hof ter Dunen* rapportera quinze cents florins aux moines (5).

Frappé d'apoplexie, Laurent van den Berghe offrira sa démission (6) en 1606. Il espérait obtenir pour coadjuteur son neveu Laurent de Wulf, fort bien vu de la Communauté (7). Les commissaires, désignés le 21 octobre, viennent interroger, le 27, les dix-neuf moines présents à la grange de Ten Bogaarde. Seize se prononcent en faveur du neveu. Ce n'est pourtant pas lui qui sera nommé (8). Laurent van den Berghe avait demandé une pension de deux mille florins ; il en obtiendra mille, plus un bœuf gras, annuellement, et pour résidence le refuge de Furnes ou celui de Nieupoort, au choix. Laurent van den Berghe ira se fixer à Courtrai, auprès de sa sœur, abbesse de Groeninge, en compagnie de son autre neveu, dom Jean van den Berghe, promu

(1) Voir un exposé de quelques difficultés de paiement de l'abbaye dans A. VIAENE, *De Duinenabdij en het Driutiuscollege te Leuven*, dans *Biekerf*, XXXIII, 65-67, Bruges, 1927. — Le 12 juillet 1603 Laurent van den Berghe passera une transaction avec le Chapitre Notre-Dame de Courtrai auquel son abbaye devait une rente depuis vingt-deux ans ! Ch. MUSSRELY et E. MOLITOR, *Cartulaire de l'église collégiale Notre-Dame à Courtrai*, 401, Gand, 1881.

(2) A. É. B., *Franc de Bruges, triage des liasses*, n° 576.

(3) A. É. B., *Franc de Bruges, triage des liasses*, n° 576. — A. DE MERSTER, *Het Duinenhof thans Spermalie-Klooster*, 7-11, Bruges 1958. — Corrigez la date donnée par C. DE VISCH, *Compendium*, 99. — Cfr dans ce volume du *Monasticon Belge*, abbaye de Spermalie, 467.

(4) L'abbé de Clairvaux, dom Denis Largentier, a dû suivre ces transactions de très près. On le voit visiter, le 18 décembre 1600, l'abbaye de la Bijloke à Gand en compagnie de l'abbé des Dunes et de son collègue de Baudelo, J. WALTERS, *Geschiedenis der Zusters der Byloke te Gent*, II, 420, Gand, 1930. — Le 17 décembre 1600, il institue Laurent van den Berghe visiteur des moniales de Groeninge, Ravensberghe, Spermalie, Hemelsdale, Bethléem et Waterlooswerwe (original aux A. G. S. B., *Abbaye des Dunes*).

(5) A. É. G., *Fonds de Baudelo*, A 3, n° 63. — A. VIAENE, *Het Hof ter Dunen op den Kalandenberg te Gent*, dans *Biekerf*, XXXIX, 321-324, Bruges, 1933. — A la même époque, l'abbé rachète à Pierre, abbé de Loos, les quatre-vingt-quatre mesures, soixante-quatre verges de terre sises à Ramskapelle qu'il a vendues en 1585. Ses procureurs versent, le 3 avril 1605, la somme de 4547 florins, 11 patards, cfr A. É. B., *Franc de Bruges, Triage des liasses*, n° 570. Les transactions de Laurent van den Berghe, assisté de Jean-Baptiste van Belle, greffier de la ville, et de son secrétaire, Henri de Grave, mériteraient d'être étudiées de près.

(6) A. G. R., *État et Audiences*, n° 921 ; il ne la donnera par écrit que le 27 octobre 1606.

(7) Sur les circonstances de la résignation de Laurent van den Berghe, voir C. DE VISCH, *Compendium*, 100-101. — A. FRUYTIER, *De opvolging der abten in Ter Duinen*, dans *Biekerf*, XXXV, 241, Bruges, 1929. — A. VIAENE, *Een oud schilderij uit de abdij van Groeninge*, dans *Biekerf*, LIV, 176-178, Bruges, 1953. — Sur Laurent de Wulf, né à Courtrai en 1578, mort aux Dunes le 13 juin 1616, on peut consulter une notice par A. FRUYTIER dans le *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, VII, 1338, Leyde, 1927, et d'É. DE MOREAU dans la *Biographie nationale*, XXVII, 410-411, Bruxelles, 1938. Après son échec devant le Conseil d'État, l'abbé de Clairvaux l'envoya à Douai comme confesseur à Notre-Dame des Prés. L'abbé Adrien Cancelier le rappela aux Dunes en 1612 et le nomma prieur.

(8) Quand on pense au nombre de van den Berghe à la tête des monastères de Flandre, on ne peut se défendre de l'idée que le Conseil d'État chercha à mettre un frein à cette expansion. — C. DE VISCH, *Compendium*, 100, a l'air de mettre en cause la mauvaise administration de Laurent van den Berghe.

chapelain (1). C'est là qu'il mourra (2) le 26 août 1611 et qu'il sera enterré entre sa sœur Elisabeth van den Berghe (morte en 1608) et sa nièce Marie de Pickere (morte en 1618) (3).

ANDRÉ DUCHESNE, né à Ath en 1553 était moine de Loos, près de Lille. Il était licencié en théologie et confesseur chez les cisterciennes de Marquette ; il avait été maître de l'Hôpital Comtesse à Lille. C'était un homme fort docte, pieux, doux et tout à fait aimable (4). Il fut nommé à l'abbaye des Dunes (5) le 4 décembre 1606, à la suite d'une démarche de l'influent abbé d'Orval, Bernard de Montgaillard, auprès des archiducs (6). Il arriva en compagnie de son propre abbé, dom Vincent Longuespée, qui procéda à l'installation. Considéré comme un intrus, ignorant la langue du pays (7), André Duchesne eut beaucoup de mal à se faire accepter. Il y parvint cependant, à force de patience, de bonne volonté et d'humilité (8).

On le voit intervenir à Hemelsdale (9) en avril 1607 ; à Groeninge (10) le 27 juillet 1608. Le 18 mars 1610, il conclut un accord avec les paroissiens de Hontenisse les autorisant à restaurer à leurs frais la chapelle de la cour de Zande et à s'en servir pour leur usage (11).

André Duchesne mourut (12) le 3 août 1610. Il avait « commenché à grands frais (la construction) de quelque bastiment en partie avancé jusques au second estage pour accomoder les religieux » à Ten Bogaarde, mais il restait encore pas mal à faire pour transformer cette grange en abbaye.

ADRIEN CANCELLIER (*Cancelier*) était né à Dunkerque en 1580. Il avait fait profession vers 1597 et il était boursier de son monastère lorsqu'il fut élu abbé (13) le 30 juillet 1610. Ses

(1) Jean van den Berghe, fils d'Ampleunis, né en 1564, avait été successivement maître des novices, deux ans sous-prieur, neuf ans prieur, ensuite *pater* à Groeninge, puis à Ravensberghe et à Spermalie. Il mourut le 8 juillet 1628 confesseur à Hemelsdale, cfr A. G. R., *État et Audience*, n° 923 et 927, et Th. FLOERGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 386.

(2) Son épitaphe cite le 26 août 1611 (C. DE VISCH, *Compendium*, 100), de même le *Necrologium Dunense*, aux A.G.S.B., ms. 134/58, et le nécrologe de Groeninge, A. É. G., *Acquisitions*, n° 4148.

(3) Voir dans ce volume du *Monasticon Belge*, abbaye de Groeninge, 531-533.

(4) I. DELBOSSE, *Description de Los*, IV, n° 381, cité par P. FAVOREL, *Geschiedenis van de Guldenbergabdij te Wevelgem*, 275, n. 78, Courtrai, 1957 ; cfr A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 252, Cologne, 1651. — Marquette, France, département du Nord.

(5) Original aux A. G. S. B., n° 1907 ; minute aux A. G. R., *État et Audience*, n° 939, f° 96. — Copie dans *État et Audience*, n° 921, f° 71.

(6) C. DE VISCH, *Compendium*, 100-101 ; ce n'est pas sans répugnance qu'il avait accepté cette charge ; voir dans Chr. HENRIQUEZ, *Fasciculus sanctorum Ordinis Cisterciensis*, II, 325, 326, Bruxelles, 1623, le récit de sa visite à l'archiduc Albert d'après le récit de Bernard de Montgaillard.

(7) Le 28 août 1610, les bourgeois de la ville et châellenie de Furnes viendront demander aux commissaires que l'on prenne un abbé qui entende la langue flamande, car l'abbé des Dunes est « le premier membre des dicaiges et wateringhes de la dicte chastellenie », les traductions coûtent cher et font perdre du temps, cfr A. G. R., *État et Audience*, 923.

(8) C. DE VISCH, *Compendium*, 101-102.

(9) Voir dans ce volume du *Monasticon Belge*, abbaye de Hemelsdale, 560.

(10) Voir dans ce volume du *Monasticon Belge*, abbaye de Groeninge, 533.

(11) M. ENGLISH, *De parochiekerk te Hontenisse*, dans A. S. É. B., LXII, 216, 226-227, Bruges, 1912. — A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 78.

(12) *Necrologium Dunense* aux A. G. S. B., ms. 134/58. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 253, Cologne, 1641. — *Gallia christiana*, V, 294. — C. DE VISCH, *Compendium*, 102, reproduit son épitaphe. — K. LOPPENS, *Het kapelleke van ten Bogaerde bij Koksijde*, dans *Biekerhof*, LVI, 311, Gand, 1955. — Chr. HENRIQUEZ, *Fasciculus sanctorum*, I, 164, Bruxelles, 1624, est le seul à le faire mourir un 26 août.

(13) A. G. R., *État et Audience*, n° 923.

patentes lui furent délivrées le 22 septembre (1). Il fut installé à Ten Bogaarde le 7 novembre suivant (2). Le 24 mars 1611, vint la confirmation de l'abbé de Clairvaux (3).

Le premier soin de Cancellier fut d'achever la construction entreprise par son prédécesseur. On lui doit la petite chapelle abbatiale, qui existe toujours ; les ancrs du logis actuel portent la date de 1612 et une salle à l'étage montre une clef de voûte aux armes de notre abbé (4). Il assura d'autre part à sa petite communauté un recrutement prometteur. On lui fait un mérite d'avoir accueilli parmi ses fils le théologien hollandais Théodore Pybes (5) et d'avoir donné l'hospitalité au cistercien espagnol, Chrysostome Henriquez, l'historiographe de l'Ordre (6). L'abbé Cancellier entretenait les meilleurs rapports avec les membres de la jeune Compagnie de Jésus (7) : le 15 novembre 1613, il va célébrer la messe pontificale au Collège de Bergues-Saint-Winoc à l'occasion de la translation des deux saints catacombaires Gerontius et Gerontia (8). A la même époque, il aide les jésuites à s'installer à Dunkerque, où le magistrat est d'ailleurs favorable à leur établissement (9). Les moines des Dunes s'étaient également montrés généreux envers les brigittins, qu'ils autorisèrent à mener la vie érémitique dans leurs bois de Westvleteren. Après s'être opposés, le 22 novembre 1621, à un établissement définitif, ils devront céder sous la pression de l'évêque d'Ypres (10).

Le séjour à la grange de Ten Bogaarde n'était pas des plus sûrs : en 1620, les moines auraient été attaqués par les corsaires hollandais de l'Ecluse ; l'abbé aurait été capturé et aurait dû payer une forte somme pour sa délivrance. Une nouvelle attaque en 1623 aurait été heureusement déjouée. Mais ces faits sont mal attestés sinon inventés de toutes pièces (11).

(1) Copie authentique dans le dossier B. Campmans, aux A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259.

(2) A. G. S. B., n° 1902.

(3) A. G. S. B., n° 1906.

(4) J. DE CUYPER, *De hofstede van Ten Bogaerde te Koksijde*, 8, Pervyse, 1952. — On utilisera les briques et les matériaux provenant de l'abbaye des Dunes. Le vieux monastère était devenu une carrière de briques : la ville de Nieuport en avait achetées, mais ayant négligé de payer la facture, elle offrit en 1618 à l'abbé Cancellier un calice d'une valeur de 573 livres parisis, K. LOPPENS, *De abdij ten Duine en het Duinenhuis te Nieuwpoort*, dans *Biskorf*, L, 132-134, Bruges, 1949.

(5) J. VAN STATEN, *Theodorus Pybes, monnik van Ter Duinen (1583-1632)*, dans *Cîteaux in den Nederlanden*, V, 246-264, Westmalle, 1954.

(6) Sur Chrysostome Henriquez, moine de la Huerta, né à Madrid en 1595, décédé à Louvain en 1632, voir J. N. PAGOOT, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas...*, XI, 198-209, Louvain, 1768. — Le tome I de son ouvrage *Fasciculus sanctorum*, Bruxelles, 1624, est aussi dédié à A. Cancellier ; le tome II, imprimé en 1623, le sera à B. Campmans. — En 1633, Bernard Campmans, abbé des Dunes, donne au frère Léon Gheux un exemplaire des *Lilia Cistercii*, un autre ouvrage de Chr. HENRIQUEZ. Il se trouve aujourd'hui à la B. V. — Léon Gheux, « lecteur des religieux », sera prieur de 1633 à 1637. Il mourra le 21 octobre 1645, C. DE VISCH, *Compendium*, 121.

(7) Il faisait tous les ans sa retraite chez les jésuites à Dunkerque, A. G. S. B., ms. 168/88, page 97. A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 253. Cologne 1641, vante sa grande piété, son assiduité à l'oraison mentale. Le père NICOLAS DE BUREN, S. J., lui dédiait vers 1620 sa traduction flamande du célèbre *Aprovechamiento espiritual* du P. ARIAS, S. J. : *Goddelycke oefeningen van de legenwoordigheyt Gods*, Anvers, 1619. Il serait intéressant de mesurer l'influence de la spiritualité ignatienne dans les *Monita exhortatoria super variis Scripturae locis* que notre abbé a laissés en manuscrit, aux A. G. S. B., ms. 92/173. Le prieur et confesseur d'A. Cancellier était le courtraisien Antoine Andries, frère du jésuite bien connu, Josse Andries ; A. VIAENE, *Antonius Andries van Kortrijk, prior in de Duinenabdij (1585-1627)*, dans *A. S. É. B.*, LXX, 187-189, Bruges, 1927.

(8) C. DE CROOQ, *Histoire du collège de Bergues-Saint-Winoc*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XXXIII, 81, Lille, 1923.

(9) A. PONCELET, *Histoire de la Compagnie de Jésus dans les anciens Pays-Bas*, I, 487, note 1, Bruxelles, 1927.

(10) F. VAN DE PUTTE, *Histoire du couvent de Saint-Sixte*, dans *A. S. É. B.*, IV, 190-192, Bruges, 1842.

(11) Ils ne sont attestés que par Chr. HENRIQUEZ, *Fasciculus sanctorum*, II, 325-327, Bruxelles, 1623 ; C. DE VISCH *Vita Adriani Cancellier, monasterii Dunensis quondam abbatii*, Bruxelles, 1660, n'en souffle mot. D'autre part, les moines des Dunes, décidés, vers 1623, à se transporter à Bruges, découvrirent tout à coup que la vie n'était guère supportable à Ten Bogaarde, voir J. DE VINCENNES, *L'abbaye des Dunes*, 64.

Grâce aux efforts intelligents du receveur des rentes des Dunes, Bernard Campmans, les revenus des Dunes s'accroissent : en 1610, les moines font assécher les polders d'Ossenisse et en 1616, le Kruispolder à Hontenisse (1). Ces bénéfices ne passent pas inaperçus : en 1620, à la demande de l'archiduchesse Isabelle, l'abbé doit lever un emprunt de seize mille florins pour le service du roi. Ce capital ne sera jamais remboursé (2).

Adrien Cancellier mourut le 16 avril 1623, qui était le dimanche de Pâques, à trois heures du matin (3). Le 3 mai 1627, ses restes furent ramenés à Bruges (4).

BERNARD CAMPMANS, fils de Tilman, né à Douai (5) en 1579 ou 1580, fit profession (6) en 1599. Il était diacre (7) en 1606. Peu après sa première messe, son abbé le nomme sous-prieur ; en 1607, il l'envoie comme receveur des rentes à Zande, où il resta jusqu'à son élection abbatiale (8). Il s'y acquit une réputation d'expert en travaux de « dicaiges » : en 1616, il avait fait endiguer le polder de Hontenisse, en sorte que ces terres, qui avaient jusque là coûté pas mal d'argent à l'abbaye se mirent à en rapporter beaucoup plus (9). L'abbé Cancellier ne faisait rien sans le consulter (10). Bernard Campmans était versé en théologie ; il parlait couramment français, flamand, latin et espagnol (11) ; il était discret et familier avec les religieux. C'était le seul, estimait-on, qui fût capable de décharger l'abbaye de ses dettes et de construire le monastère dont on avait besoin. Il était pieux — il disait la messe tous les jours — et son abbé s'étonnait de voir un homme si chargé d'affaires temporelles trouver du temps pour les choses de Dieu (12).

(1) A. FRUYTIER, *De bedijningen door onze Vlaamsche abdijen*, dans *Handelingen van het vijfde Vlaamsch Philologencongres*, Brugge, 1922, 230, cite un document conservé à l'abbaye de Bornem. — A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 79. — La série des comptes de Zande de 1610 à 1619 est toujours conservée aux A. G. S. B.

(2) Cette dette du roi sera désormais rappelée à chaque décès d'abbé, à chaque procès d'ordre financier.

(3) *Necrologium Dunense* aux A. G. S. B., ms. 134/58. — C. DE VISCH, *Compendium*, 103. — Le même auteur avait déjà publié en 1656, une *Vita reverendi in Christo patris ac domini D. Adriani Cancellier, monasterii Dunensis ... quondam abbatis*, à Bruges chez Nicolas Breyghel, (manuscrit autographe dans A. G. S. B., ms. 140/107, f^{os} 183-200) un petit in-12° de 186 pages (elle sera rééditée à Bruxelles en 1660). Elle est résumée par J. J. CARLIER, *Courtes notices sur quelques membres des Ordres religieux nés aux pays Dunerquois*, dans *Bulletin du Comité flamand de France*, V, 396-397, Lille, 1869, et par A.-C. DESCHREVEL, *Les gloires de la Flandre maritime et de la Flandre gallicante au XVI^e siècle*, 134, Lille, 1904. — Adrien Cancellier, « abt van Dunen die ons gaf twee hondert guldens van weghe een jonckman daer religieus werdende » est inscrit au 5 avril dans le nécrologe de Spermatic, A. É. B., *Oud kerkelijk archief*, n° 478.

(4) N. VAN HOVE, *Het leven, mirakelen... van den Saligen Idesbaldus*, 233 (voir 170), Bruges, 1763 ; corriger la date dans B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen te Bruggé*, 16. — Le portrait de l'abbé gravé, par Corneille Galle, se trouve dans la *Pompa Funebri* de JACQUES FRANQUART, Bruxelles, 1632 ; le fragment est reproduit dans *Résurrection d'Orval*, 26, Bruxelles, 1943.

(5) Son père était originaire de la Gueldre.

(6) A. G. R., *État et Audience*, n° 927.

(7) A. VIAENE, *De bevolking der Duinenabdij in de 16^e eeuw*, dans *Biekerf*, XLIX, 47, Bruges, 1938.

(8) A. G. R., *État et Audience*..., 927. — En souvenir de son passage à Zande, l'abbé Campmans fit exécuter un calice en argent qui est conservé aujourd'hui à l'hôpital de Furnes, voir R. D[É]S[CHEPPER], dans la *Chronique de A. S. É. B.*, LXI, 327, Bruges, 1911. — *Catalogue van de Tentoonstelling van oude toegepaste kunst*, Brugge, 1930, n° 81. — C. DE NORME, *Inscriptions sur les argenteries des églises de la Flandre occidentale*, dans *Tablettes des Flandres*, VII, 129, Bruges, 1957.

(9) A. FRUYTIER, *De bedijningen door onze Vlaamsche abdijen bijzonder de Cisterciënserabdijen*, dans *Handelingen van het vijfde Vlaamsch Philologencongres*, Brugge, 1922, 230. — A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 78-80, 86-87.

(10) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259 ; cf. C. DE VISCH, *Compendium*, 104.

(11) A. G. R., *État et Audience*, n° 923.

(12) A. G. R., *État et Audience*, n° 927.

Il fut élu abbé des Dunes (1) le 18 mai 1623. Ses patentes (2) sont datées du 19 juin 1623. Confirmé par l'abbé de Cambron, le 28 juin, il est installé à Bruges le 1er juillet et il reçoit la bénédiction abbatiale le 9 juillet 1623 dans l'église des cisterciennes du Nouveau Bois, à Gand, des mains de l'abbé de Cambron (3). L'abbé de Clairvaux ratifia cette élection (4) le 17 août 1623. Bernard Campmans se trouvait à la tête d'une Communauté de quarante-neuf moines, dont vingt-huit prêtres, de vingt-cinq serviteurs et de cinq servantes (5).

L'année même de son élévation à l'abbatit, Campmans chercha pour son monastère un établissement plus sûr. Le Magistrat de Furnes voulait le retenir. L'abbé reprit alors les pourparlers avec les chanoines de Sainte-Walburge, ou plutôt avec la partie de ce Chapitre (6) qui était demeurée à Furnes : ils iraient rejoindre leurs confrères à Ypres et céderaient la place aux cisterciens, qui s'engageaient à poursuivre la construction de la grandiose église. Mais les chanoines voulurent rester à Sainte-Walburge. Campmans refusa tout autre emplacement et jeta de nouveau les yeux vers Bruges (7). Le 20 novembre 1624, il conclut un accord avec l'évêque de Bruges, Denis Christophori, aux termes duquel l'abbaye de Ter Doest était séparée de la mense épiscopale et unie à l'abbaye des Dunes (8). En retour, l'abbaye des Dunes verserait une pension annuelle de six mille huit cents florins à l'évêque de Bruges sur les biens de Ter Doest (9). L'accord reçut le 8 juillet 1626 la confirmation du pape Urbain VIII (10) et, le 24 novembre 1626, le placet royal (11). Les moines entraient ainsi en possession du refuge que leurs confrères de Ter Doest avaient acquis à Bruges le long de la Reie (12). Ils apprendraient à leurs dépens qu'il n'est pas toujours bon de s'encombrer d'héritages. Quant à l'évêque, il se débarrassait de l'administration d'un domaine qui lui avait procuré plus de déboires que de profits. Le déménagement se fit le

(1) Sur les trente-huit personnes interrogées, vingt-huit répondent en flamand, dix en français (A. G. R., *État et Audience*, n° 927). Le « besoigné » est accompagné d'un « Sommier Recueil de l'estat de l'abbaye des Dunes » du 29 mai 1623, qui donne des détails du plus haut intérêt sur la situation financière des Dunes, et énumère, avec une complaisance intéressée, les pertes subies à la suite des guerres.

(2) Minute des patentes dans A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259 ; original aux A. G. S. B., n° 1905.

(3) A. G. S. B., nos 1904 et 1176. — Le nonce di Bagno dut interdire à l'évêque d'Ypres d'intervenir dans la bénédiction au détriment des privilèges de l'Ordre, cf. B. DE MRESTER, *Correspondance du nonce Guidi di Bagno (1621-1627)*, I, 327, n° 668, Bruxelles, 1938.

(4) A. G. S. B., n° 1903 ; B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De Duinenabdij aan abt Bernard Campmans toegewezen*, dans *Collationes Brugenses*, L, 254-258, Bruges, 1954.

(5) A. G. R., *État et Audience*, n° 927.

(6) Le Chapitre cathédral d'Ypres, érigé en 1560, comprenait trois membres : le membre de Saint-Martin, le membre de Théroouanne et le membre de Sainte-Walburge ou de Furnes. Ce dernier Chapitre n'avait émigré qu'en partie à Ypres.

(7) Excellent exposé de cette affaire dans la notice consacrée à l'abbé Campmans par [M. ENGLISH] dans le journal *La patrie* du 19 décembre 1936 ; voir encore J. DE VINCENNES, *L'abbaye des Dunes*, 63-66.

(8) Le texte de l'accord est copié dans A. É. B., *Acta episc. Brug.*, XIII, f° 66 ; éd. dans la *Gallia christiana*, V, Instr., 371-372. Copie de C. de Visch, (1629) à la B. V. B., ms. 114, f° 164 v°. — La convention fut acceptée, le 21 novembre, par les chanoines de Saint-Donatien, le 2 décembre par les moines des Dunes (le 3 décembre d'après la copie de C. de Visch).

(9) On verra plus loin ce qu'il advint le jour où les biens de Zande furent définitivement attribués au prince d'Orange et quand les compensations promises furent décidément impossibles à trouver.

(10) Copie notariale de la bulle d'Urbain VIII et des patentes de Philippe III aux A. G. R., *Conseil privé espagnol*, n° 1157 (liasse 145).

(11) Les lettres de Philippe III dans la *Gallia christiana*, V, Instr. 372-374 ; original : A. É. B., *Mélanges généraux*, boîte 24 ; copie de C. de Visch (1629) à la B. V. B., ms. 114, f° 165. — Le prieur Antoine Salé fut ensuite envoyé à Clairvaux pour y obtenir, le 4 mai 1628, l'approbation et confirmation de dom Claude Largentier, abbé de Clairvaux et père immédiat des Dunes. — Copie de la confirmation dans le dossier aux A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259.

(12) Voir dans ce volume du *Monasticon Belge*, Abbaye de Ter Doest, 351.

3 mai 1627 : les bourgeois de Furnes tout occupés à leur grande procession ne les virent pas s'en aller, furtivement (1). Il resta d'ailleurs toujours une petite Communauté à Ten Bogaarde (2).

Fin avril 1628, Bernard Campmans jetait les fondements du monastère actuel (3). Les travaux furent interrompus par la mort du prélat et les spoliations qui suivirent. En 1637, le prélat faisait fondre par Joachim Blanpain de Douai un carillon de vingt-six cloches (4). Parmi les travaux accomplis par l'abbé Campmans la chapelle du cloître mérite une mention particulière : c'est là qu'il sera enterré, lui et presque tous ses successeurs (5).

Peu après son accession à la dignité abbatiale, le clergé d'Ypres le choisit comme son représentant aux Etats de Flandre (6). Après le transfert des Dunes à Bruges, le clergé de ce district lui conféra le même mandat (7). Bien plus, le 3 septembre 1632, les ecclésiastiques et les quatre membres des Etats de Flandre l'enverront aux Etats Généraux à Bruxelles (8). Ses supérieurs monastiques lui marquent la même confiance : l'abbé de Clairvaux, par lettres du 20 mai 1628, le commissionne pour les monastères de moniales cisterciennes de Spermalie, Hemelsdale, Groeninge, Ravensbeighe, Notre-Dame des Prés à Douai (9). L'abbé de Cîteaux le nomma vicaire général de l'Ordre dans les Pays-Bas, sans doute à la mort de Jean Farinart, abbé de Cambron (10) en 1635.

(1) Avant de quitter la ferme de Bogaarde, les moines en quête de matériaux de reconstruction, avaient retrouvé, en fouillant l'emplacement de leur ancienne abbaye, la tombe de l'abbé Ideshald. Le cercueil de plomb, ramené à Ten Bogaarde, fut ouvert le 13 novembre 1623 ; le corps et les vêtements étaient intacts. Le corps fut officiellement reconnu, le 22 avril 1624, par l'évêque d'Ypres, Antoine de Hennin, entouré de plusieurs abbés et dignitaires ecclésiastiques (Procès verbal dans C. DE VISCH, *Compendium*, 105-108, et dans la *Gallia christiana*, V, Instr., 370). Le moine THÉODORE PYBES, qui était présent, a laissé un récit de cette invention : *De admiranda pariter et miraculosa prima et secunda inventione corporis Beati Ideshaldi, quinti abbatis monasterii B. Mariae de Dunis in Flandria*, Bruges, 1624 ; son récit est résumé et commenté par J. DE CUYPER, *Ideshaldus...*, 113-118 et 194. — Le 13 août 1625, l'archiduchesse Isabelle, en route pour Dunkerque, s'arrêta à Ten Bogaarde pour voir la merveille ; sur cette visite, voir l'article très fouillé d'A. VIAENE, *Het lichaam van den Gl. Ideshald voor de aartshertogin Isabella Ten Duine vereerd anno 1625*, dans *Biekerf XXXV*, 207-212, Bruges, 1929. — Cfr J. DE CUYPER, *Ideshald ...*, 118-121, et les pl. 15 et 16. — Voir encore N. TERWEN, *P. Matthias Pauli, O. E. S. A.*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XX, 273, Tielt, 1946.

(2) En 1648, l'abbé entretenait neuf moines à Ten Bogaarde, A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259 (information de juin 1648).

(3) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 253, Cologne, 1641. — C. DE VISCH, *Compendium*, 109. — [J. F. FOPPENS], *Compendium chronologicum episcoporum Brugensium*, 14, Bruges, 1731. — A. DUCLOS, *Bruges. Histoire et souvenirs*, 537-538, Bruges, 1910. — R. DE SCHEPPER, *Het kloosterpand van de voormalige Duinen abdij te Brugge*, dans *A. S. É. B.*, LX, 65 et sv., Bruges, 1910. — *Rond den Heerd*, I, 377, Bruges, 1866, et II, 186, Bruges, 1867. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 253, donne une vue d'ensemble des bâtiments de la nouvelle abbaye. Il s'en faut pourtant que toutes les parties fussent déjà réalisées : l'église et son clocher, par exemple, attendront plus d'un siècle et demi. Les moines durent se contenter d'une chapelle provisoire, où Bernard Campmans consacre, le 14 avril 1638, un autel en l'honneur de la Vierge, de saint Benoît et de saint Bernard, cfr une charte non classée aux A. G. S. B. ; la date, grattée, a été ajoutée sur l'enveloppe.

(4) A. VAN ZUYLEN VAN NYVELT, *Nos cloches pendant la révolution française*, dans *A. S. É. B.*, LXIII, 151, note 1, Bruges, 1913 ; sur le carillon des Dunes, voir B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen*, 62-63.

(5) B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen*, pl. 9 et 11.

(6) N. VAN HOVE, *Het leven, mirakelen... van den Saligen Ideshaldus*, 234, Bruges, 1763.

(7) C. DE VISCH, *Compendium*, 104.

(8) P. GACHARD, *Collection de documents sur les anciennes assemblées nationales de Belgique. Actes des États généraux de 1632, 26-27 et passim*, Bruxelles, 1853.

(9) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 444. — Cette délégation générale s'accompagna d'autres, plus particulières, ainsi, le 4 décembre 1630, Bernard Campmans est nommé commissaire pour l'élection de l'abbesse de Dorezele, *Ibidem*, 135. Mais cette délégation amènera parfois d'âpres conflits, comme celui où le précipitera l'inexpérience du jeune Charles de Visch, confesseur à Groeninge ; voir, dans ce volume du *Monasticon Belge*, abbaye de Groeninge, 534-535.

(10) *Gallia christiana*, V, 294. — *Monasticon Belge*, I, 234. — Il n'y a pas eu de Chapitre général de l'Ordre entre 1635 et 1651.

Des intrigues et d'obscures rivalités assombrirent les dernières années de son abbatiat. En 1640, l'abbé de Cambron, Jean Coene, vint faire la visite des Dunes par ordre de l'internonce Stravius (1). Le religieux Corneille Queval (2) accusait son abbé de laisser les pires abus s'établir dans son abbaye (3). Campmans refusa la visite et prit son recours devant le Conseil de Flandre, mais il dut finalement s'incliner devant l'ordre du chef-président du Conseil privé, Pierre Roose (4). Il est exact que le Conseil privé était en possession de lettres signées d'Adrien Mueleman (5) et de Robert Buysine (6), où ceux-ci et plusieurs confrères demandaient au conseil privé d'instituer une visite canonique aux Dunes. Mais, le 27 décembre, les deux moines écrivaient au chef-président lui expliquant que ces lettres étaient fausses et que l'abbé était diffamé (7). La documentation est insuffisante pour connaître le fond de l'affaire. On n'échappe cependant pas à l'impression que la protection trop ostensiblement accordée au turbulent moine espagnol Jean Caramuel y Lobkowitz (8) pourrait bien être à l'origine des ennuis que rencontra Bernard Campmans dans les derniers mois de sa vie (9).

Le vieil abbé s'éteignit (10) le 20 décembre 1642. Il fut enterré dans la chapelle qu'il avait fait construire pour servir de caveau funéraire aux abbés. Son corps, enfermé dans un cercueil de plomb, fut retrouvé intact (11) le 6 mai 1673. La veille de sa mort il avait écrit au gouverneur général François de Melo pour lui recommander Bernard Bottyn comme son successeur (12).

(1) W. BRULEZ, *Correspondance de Richard Pauli-Stravius (1634-1642)*, 420, n° 911, Bruxelles, Rome, 1955.

(2) Ce Corneille Queval, fils d'un certain Jacques Queval, était né à Ypres vers 1597 ; il avait fait profession en 1616 ; il était prêtre ; il mourut le 27 octobre 1653. Il semble n'avoir jamais rempli d'office.

(3) W. BRULEZ, *Correspondance de Richard Pauli-Stravius, 629-630*, a publié *in extenso* le factum de Corneil Queval. — On a l'impression de se trouver devant le produit d'une imagination malade. Le futur abbé Michel Bultynck sera une des victimes de ces honteux phantasmes.

(4) L. CEYSSENS, *Autour de Caramuel*, dans *B. I. H. B. R.*, XXXIII, 335, Bruxelles-Rome, 1961. — Cet auteur s'inspire, en partie, de la notice consacrée au célèbre Caramuel par J. N. PAQUOT, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, VIII, 251-289, Louvain, 1766.

(5) Sur Adrien Mueleman, voir ci-dessous, 427.

(6) Robert Buysine, né à Arras, avait été ordonné prêtre le 19 avril 1631. Il mourut confesseur de Hemelsdale, à Dixmude, le 5 août 1664.

(7) A. G. R., *Conseil privé espagnol*, n° 1532, f° 160. — Le prieur des Dunes est cité dans ce document : Guillaume de Jonghe, qui était prieur depuis 1637, fut démis de sa charge en 1641, à sa demande, C. DE VISCH, *Compendium*, 121-122.

(8) CARAMUEL dédiait en 1640 à B. Campmans son *In Divi Benedicti Regulam Commentarius historicus, scholasticus, moralis, iudicialis, politicus*, Bruges, chez Nicolas Breyghel.

(9) C. DE VISCH, ne souffle mot de cette affaire dans son *Compendium* ... — A. FRUYTIER, *De opvolging der abten in Ter Duinen*, dans *Biehorf*, XXXV, 243, y voit une persécution dirigée par le parti janséniste naissant, parce que leur grand adversaire, le docteur Jean Caramuel, était hébergé aux Dunes. Je crois que cela devrait être dit avec plus de nuances : Caramuel était un personnage remuant, indiscret, et Stravius un intrigant désireux de se faire valoir. Dans ces conditions, de la moindre étincelle pouvait naître un incendie.

(10) *Necrologium Dunense* aux A. G. S. B., ms. 134/58. — *Nécrologe de Spermalie*, aux A. É. B., *Kerkelijch archief*, n° 478. — N. VAN HOVE, *Het leven, mirakelen... van den Saligen Idesbaldus*, Bruges, 1763. — C. DE VISCH, *Compendium*, 110. — Son épitaphe, reproduit dans B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen*, 15 et pl. 3, dit le 21 décembre. — Il reste plusieurs portraits de Bernard Campmans ; l'un d'eux est reproduit dans J. DE VINCENNES, *L'abbaye des Dunes*, 80 ; l'autre, qui pend aujourd'hui au réfectoire du Séminaire, est reproduit dans A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontemisse*, 49.

(11) A. G. S. B., ms. S. 2, page 119. — N. VAN HOVE, *Het leven, mirakelen... van den Saligen Idesbaldus*, 235, Bruges, 1763. — Il existe, au Séminaire de Bruges (B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen*, 53), un tableau représentant la dépouille mortelle du grand abbé ; il est possible, mais non certain, que cette toile ait été peinte en 1673 ; elle est reproduite dans J. DE VINCENNES, *L'abbaye des Dunes*, 81. — Sur la mort, la sépulture, les portraits de Bernard Campmans, on peut voir encore *Rond den Heerd*, II, 185-186, Bruges, 1867. — Signalons quelques notices : celle d'A.-C. DE SCHREVEL, *Les gloires de la Flandre maritime et de la Flandre gallicante au XVI^e siècle*, 134-136, Lille, 1904 ; celle d'A. FRUYTIER dans le *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, I, 557, Leyde, 1912 ; l'article de [M. ENGLISH] dans le journal brugeois *La Patrie* du 19 décembre 1936 (la date du décès : 22 décembre est certainement erronée).

(12) L. CEYSSENS, *Autour de Caramuel*, dans *B. I. H. B. R.*, XXXIII, 356-357, Bruxelles-Rome, 1961.

JOSSE II DU CORRON, fils de François, né à Ath en 1591, fit profession aux Dunes (1) en 1609. Il avait été quatre ou cinq ans chapelain de l'abbé Duchesne, maître de la basse-cour et sous-prieur. On l'envoya ensuite comme confesseur à Ravensberghe, où il ne resta que neuf mois, puis, en 1619, à Notre-Dame des Prés à Douai (2). Il fut ensuite prieur aux Dunes (3) de 1629 à 1633. Le 24 juin 1633, il fut élu prieur majeur de Waarschoot à Gand (4). Mais les moines des Dunes le réclamèrent à leur tour comme abbé. L'élection (5) eut lieu le 26 janvier 1643. Ses patentes (6) portent la date du 16 février 1644, mais Josse dut attendre avant de les recevoir. En effet, c'est seulement le 20 mars 1645 que l'abbé de Cambron put confirmer son élection (7). L'abbé de Baudelo vint ensuite l'installer (8) le 1er avril 1645 et l'évêque de Bruges, Nicolas de Haudion, lui conféra la bénédiction (9) le 11 mai. La confirmation de l'abbé de Clairvaux (10), père des Dunes, suivit le 29 juin 1645. Près de deux ans s'étaient écoulés entre l'élection et l'installation. Que s'était-il passé ? Le gouverneur général, à court de ressources, n'avait rien trouvé de mieux que d'imposer au nouvel abbé une pension annuelle de huit mille florins. Josse du Corron eut beau se débattre et multiplier les démarches, il dut finir par s'engager (11) le 20 février 1645.

C'est durant l'abbatit de Josse que l'abbaye des Dunes va se trouver privée de la plus importante partie de ses biens. Le 3 novembre 1645, les Etats de Hollande, qui avaient pris la ville et le métier d'Hulst, confisquent les biens de Zande et les donnent, le 16 avril 1645, au prince Frédéric-Henri d'Orange (12). Cette donation sera reconnue par le quarante-quatrième article du traité de Munster. Les biens confisqués, environ six mille mesures de terre, représentaient un revenu annuel de cinquante mille florins (13). Le 6 juillet 1653, l'archiduc Léopold-Guillaume promit officiellement de dédommager les moines du sacrifice qu'ils consentaient en faveur de la paix. Mais le roi en resta toujours aux promesses. En attendant, l'abbé devait continuer à payer les 6.400 florins de pension à l'évêque de Bruges et les 8.000 florins extorqués lors de son

(1) Le 30 août 1610, il déclarait être âgé de dix-neuf ans, avoir une année de profession et être acolyte, A. G. R., *État et Audience*, n° 923. — Il y avait encore aux Dunes, à la même époque, un Pierre du Corron, fils de Nicaise, né à Bovenies (Bouvinnes ?) vers 1594, qui fut maître des novices et mourut sous-prieur le 21 avril 1626, cfr *Necrologium Dunense* aux A. G. S. B., ms. 134/58. La graphie du Corron est celle qu'utilise l'abbé lui-même.

(2) Il y était en mai 1623, cfr A. G. R., *État et Audience*, n° 927, et *Conseil d'État*, n° 1259.

(3) C. DE VISCH, *Compendium*, 121. — C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum S. Ordinis Cisterciensis*, 309, Cologne, 1656.

(4) C. DE VISCH, *Compendium*, 121.

(5) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259.

(6) C. DE VISCH, *Compendium*, 110. — B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De Duinen-Abdij aan abt Campmans toegewezen*, dans *Collationes Brugenses*, L, 259, Bruges, 1954.

(7) B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De Duinen-Abdij aan abt Campmans toegewezen*, dans *Collationes Brugenses*, L, 259.

(8) A. G. S. B., compte n° 9 (Inventaire de J. LANBRECHT).

(9) A. G. S. B., n° 231 de l'ancien inventaire ; B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De Duinen-Abdij aan abt Campmans toegewezen*, dans *Collationes Brugenses*, L, 259, n'a pas retrouvé le procès-verbal ; le texte se trouve dans A. É. B., *Acta episcop. Brug.*, XXII, f° 213 v° — 214 : il n'y est pas fait allusion à une commission quelconque de supérieurs de l'Ordre ; les deux parrains sont deux cisterciens : l'abbé de Loos et celui de Baudelo.

(10) A. G. S. B., n° 1731 (n° 232 de l'ancien inventaire).

(11) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259. — C. DE VISCH, *Compendium*, 110. — J. DE VINCENNES, *L'abbaye des Dunes*, 75-76.

(12) *Cronica et cartularium*, 103. — C. DE VISCH, *Compendium*, 110. — A. FRUVTIER, *Geschiedenis van Hontenisse* 82-84 et 89-97.

(13) Ces biens appartiennent toujours à la maison d'Orange. Les moines des Dunes et leurs avocats ont multiplié les mémoires qui donnent sur leurs pertes toutes les précisions désirables, voir, par exemple, aux A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 868.

élection (1). Il va sans dire que les chantiers de construction de l'abbaye seront désormais fermés et que les moines devront attendre encore un siècle avant d'avoir une église (2).

Josse du Corron (3) mourut le 10 février 1648. Il fut inhumé dans son abbaye (4). Il laissait le souvenir d'un homme bon et éloquent (5).

BERNARD BOTTYN, né à Bruges en 1608, fit profession en 1638, pour être ensuite ordonné sous-diacre le 19 avril 1631, diacre le 10 avril 1632 et prêtre le 21 mai 1633 (6). Il était prieur (7) depuis 1641, lorsqu'il fut élu abbé (8) en juin 1648. Ses patentes (9) sont datées du 27 février 1649. Son élection fut confirmée par l'abbé de Cambron, vicaire général de l'Ordre, le 10 mars suivant (10). Il fut installé le 21 mars par le prieur de Waarschoot, Jean Watervliet (11), et reçut la bénédiction abbatiale, de l'abbé de Cambron, le 28 mars (12). Le 4 décembre 1649, Claude Largentier, abbé de Clairvaux, confirme son installation (13).

Claude Vaussin, abbé de Cîteaux, le nomme, le 17 février 1650, vicaire général de l'Ordre dans les Pays-Bas (14). A ce titre, il lui donnera le 8 mai suivant, le pouvoir de bénir les abbés et les abbeses de son ordre dans le territoire de sa juridiction (15). Il pourra installer et bénir l'abbesse de Notre-Dame des Prés à Douai (16) les 28 et 29 septembre 1652 et, le 11 janvier 1653, l'abbesse de Spermalie, Catherine Rugeley (17).

(1) Ces pensions furent assez irrégulièrement payées, — surtout les secondes, — les moines obtenant fréquemment des délais de surcance, des lettres d'attermination comme disent les anciens documents ; mais elles ne furent jamais levées, comme l'avance J. DE VINCENNES, *L'abbaye des Dunes*, 76 ; elles étaient encore payées en 1666, A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259.

(2) Durant tout le XVII^e siècle le nombre des moines ne cessera de décroître : en 1643, il y avait aux Dunes quarante-quatre religieux prêtres, quatre novices, seize convers et quatre religieux étrangers nourris *ex charitate* ; en 1666, il y a quarante-trois religieux interrogés ; trente-six, en 1678 ; en 1699, il n'y a plus que trente profès ; en 1724, dix-neuf prêtres, cinq frères, onze convers.

(3) *Necrologium Dunense*, aux A. G. S. B., ms. 134/58. — C. DE VISCH, *Compendium*, 111. — N. VAN HOVE, *Het leven, mirakelen ... van den Saligen Idesbaldus*, 236, Bruges, 1763.

(4) B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen*, 16.

(5) C. DE VISCH, *Compendium*, 110. — N. VAN HOVE, *Het leven, mirakelen ... van den Saligen Idesbaldus*, 235, loue sa mansuétude et son onction religieuse. — Son portrait est reproduit dans J. DE VINCENNES, *L'abbaye des Dunes*, 80. Un autre portrait, avec ses armes et sa devise : *Labore et Constantia*, pend au réfectoire du Grand Séminaire. — Il était capable, semble-t-il, de prêcher dans les deux langues, car il a prêché à Ten Bogaarde sept ou huit ans, ensuite à Douai, A. G. R., *État et Audience*, n° 927 (procès du 18 mai 1623).

(6) A. É. B., *Nieuw herkolijk archief*, n° 188.

(7) C. DE VISCH, *Compendium*, 122.

(8) L'information a été prise le 8 juin suivant ; l'avis des commissaires est du 25 juin, A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259.

(9) A. G. S. B., n° 1830.

(10) A. G. S. B., n° 1735. — B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De Duinen-Abdij aan B. Campmans toegewezen*, dans *Collationes Brugenses*, L, 259, dit, par erreur, le 28 octobre ; c'est le procès verbal de la bénédiction qui est daté du 30 octobre.

(11) A. G. S. R., n° 1749.

(12) A. G. S. B., n° 1762. — C. DE VISCH, *Compendium*, 122. — A. FRUYTIER, *De opvolging der abten in ter Duinen*, dans *Biekerf*, XXXV, 244, signale un *Plausus Dunensis*, imprimé à Bruges à l'occasion de l'inauguration de Bernard Bottyn.

(13) A. G. S. B., n° 1742.

(14) Original aux ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MALINES, *Fonds des réguliers. Cisterciens*, liasse des Dunes. — A. G. S. B., n° 1734. — N. VAN HOVE, *Het leven, mirakelen ... van den Saligen Idesbaldus*, 236, Bruges, 1763, souligne combien la sûreté de son jugement, sa rectitude et sa grande courtoisie le désignaient pour cette charge. — Le placet royal ne sera accordé que le 8 août 1651. — Les actes de Bernard Bottyn en qualité de vicaire général de l'Ordre sont conservés dans le ms. S 21 des A. G. S. B.

(15) A. G. S. B., n° 1835. — A. D. N., 28 H 15, pièces 519 et 520.

(16) J. DE LE RUE, *Les abbeses de Notre-Dame des Prés à Douai*, dans *Bulletin Soc. d'Études de la Province de Cambrai*, XXVIII, 197, Lille, 1928.

(17) A. É. B., *Numéro bleu* 7700.

Gérard Bottyn mourut le 2 octobre 1653, à Malines, où l'avaient appelé ses affaires (1). Son corps, ramené à Bruges, fut enterré dans le caveau des abbés (2). Le jour de sa mort, il écrivait deux lettres à des personnes haut placées, l'une en latin à un *illustrissime domine*, l'autre en flamand à un *alderbesten vriendt*, pour leur recommander, comme la personne la plus capable de lui succéder, le moine Michel Bultynck (3).

GÉRARD DE BARE (de Baere), né à Laarne (4) en 1608, avait fait profession en 1631. Il avait été ordonné sous-diacre le 10 avril 1632, diacre le 21 mai 1633 et prêtre (5) le 24 septembre 1633. Il était confesseur à l'abbaye de Ravensberghe (6) lorsqu'il fut élu (7) le 15 août 1653. A vrai dire, les voix de ses confrères s'étaient portées surtout sur le prieur Charles de Visch (8) et sur le receveur du West-Quartier, Augustin Gauthondt (9). Gérard de Bare n'avait recueilli que quatre voix, et *encore des moindres religieux*. Mais les évêques de Bruges et de Saint-Omer étaient intervenus pour le recommander, l'estimant la personne la plus capable (10). C'est sans doute la situation intérieure de la Communauté, très tendue (11), qui justifie l'intervention des prélats, tout autant que le grave déficit budgétaire (12). Ses patentes (13) portent la date du 18 février 1654. Claude Vaussin, abbé de Cîteaux et général de l'Ordre, confirma son élection (14) le 7 avril 1654. Gérard de Bare fut installé le 14 mai suivant (15) et reçut la bénédiction abbatiale, le 31 mai, des mains de l'évêque de Bruges agissant en vertu d'une commission spéciale du vicaire général de l'Ordre (16).

(1) *Necrologium Dunense* aux A. G. S. B., ms. 134/58. — A. G. S. B., ms. 133/110, f° 68. — C. DE VISCH, *Compendium*, 112. — N. VAN HOVE, *Het leven, mirakelen... van den Saligen Idasbaldus*, 236, Bruges, 1763. — On se demande quelles pourraient bien être ces affaires : les dettes de son monastère ou sa succession ?

(2) B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen*, 15, et pl. 10 (reproduction de sa dalle funéraire ; on y voit ses armoiries mais pas sa devise : *Fortiter et suaviter*, cfr C. DE VISCH, *Compendium*, 112) ; B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen*, 46, et R. DE SCHEPPER, *Portraits des abbés Gérard de Baere et Martin Collé*, dans *A. S. É. B.*, LIX, 85-86, Bruges, 1909, signalent son portrait au Grand Séminaire. — Un autre portrait (l'original de celui de Bruges) vient d'être retrouvé à Bruxelles dans une collection privée. — Gérard Bottyn laissait un journal qui débutait le janvier 1650 ; deux courts extraits ont été publiés par A. V[IAENE], *Uit het dagboek van de abt van Duinen*, dans *Biekerf*, LXII, 50, Bruges, 1961.

(3) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259.

(4) Prov. de Flandre orientale, cant. de Wetteren.

(5) A. É. B., *Nieuw kerkelijk archief*, n° 188.

(6) Il l'était déjà en juin 1648, A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259.

(7) Le « besoin » de l'interrogatoire des religieux ne figure plus dans le dossier A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259.

(8) Sur ce moine, voir ci-dessus, 355-356.

(9) Augustin, fils de Ghislain Gauthondt, né à Gand en 1599, profès en 1618, mourut prieur le 15 août 1661. Il occupait en même temps la charge de confesseur à l'abbaye de Spermalie. Il avait été confesseur à l'abbaye de Groeninge. Cfr P. FAIDER et P.-P. DEBBAUDT, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Publique de Courtrai*, 30, Gembloux, 1936. — Sur son portrait, gravé en 1658 par C. Van Cauckercken, voir A. FRUYTIER, *De Duinheer M. Pillard*, dans *Biekerf*, XXXIII, 130, note 1, Bruges, 1927.

(10) Ce que le Conseil d'État prit de fort mauvaise part, voir J. DE VINCENNES, *L'abbaye des Dunes*, 78, d'après A. G. R. *Conseil d'État*, n° 1259.

(11) Le futur abbé devra « dompter aucuns esprits revésches qui se retrouvent dans ladite maison », J. DE VINCENNES, *L'abbaye des Dunes*, 78. Ces esprits revésches se feront de nouveau remarquer à la mort de l'abbé de Bare en 1666.

(12) Les comptes présentés aux commissaires le 6 novembre 1653 accusaient des rentrées de 4029 livres, 4 sous, 6 deniers, de gros et un total de 52 298 livres, 9 sous, 2 deniers de gros de dettes, cfr A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259.

(13) Minute des patentes, aux A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259 ; original aux A. G. S. B. — Cfr B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De Duinen-abdij aan abt Campmans toegewezen*, dans *Collationes Brugenses*, I, 259.

(14) A. G. S. B., n° 1745. — La confirmation de l'abbé de Clairvaux, père des Dunes, vint ensuite, le 12 septembre 1655, cfr A. G. S. B., n° 1730. On se serait attendu à l'ordre inverse.

(15) C. DE VISCH, *Compendium*, 112 ; corriger sur ce point la *Gallia christiana*, V, 295.

(16) A. É. B., *Acta episc. Brug.*, XXVII, f° 23. — C. DE VISCH, *Compendium*, 112. — *Cronica et cartularium*, 104. — C'est la première fois que l'abbé des Dunes est béni par l'ordinaire du lieu malgré le fameux privilège formulé dans la

Gérard de Bare se met tout de suite au travail (1). Avant le 3 octobre 1654, l'abbé des Dunes et ses moines adressent une requête au roi : ils ont subi une perte énorme par le fait de cette conjoncture de guerres et de la paix faite avec les États de Hollande, perte qui se monte à quarante-six mille florins par an, par dessus deux cent cinquante mille florins de dettes, au payement desquelles ils sont journellement interpellés : ce qui les entraîne à toutes sortes de procédures et de frais. Pour en sortir, ils demandent la permission de vendre six cent cinquante mesures de terre nouvellement endiguées, situées sur le territoire des États de Hollande, à savoir le Speystbroeck « au dicaige vulgairement dict Beostereede et au Vryenpolder entre Aerdenbourg et Issendyck appartenant cy devant à l'abbaye de Doest » (2). Le 23 janvier 1655, le Conseil privé donne l'ordre « de faire lettre d'octroy de ce qui se requiert » malgré les objections du Conseil de Flandre, qui rappelle, le 24 décembre 1654, que l'abbaye de Doest n'a pas été « éteinte » par la bulle du 8 septembre 1625 et que le Speystbroeck vendu, qui est « le bien principal » de Ter Doest, la restauration éventuelle du monastère devient impossible (3). Entretemps Gérard de Bare obtient, le 12 avril 1655, des lettres d'attribution qui renouvellent celles (4) du 5 avril 1650.

Il ne suffit pas de désarmer ses créanciers, il faut reconstituer le patrimoine de l'abbaye. En 1653, le roi avait promis des compensations pour la perte des biens du métier d'Hulst. Ces compensations, las de les attendre, les moines vont les chercher eux-mêmes. La prévôté d'Eversam, près d'Ypres, a ses biens proches de ceux des Dunes dans le West-Quartier. Dirigée par un malade, l'aveugle Pierre Quicke, elle traverse une crise grave. De 1656 à 1659, Gérard de Bare va multiplier les démarches pour obtenir l'incorporation de ce monastère à l'abbaye des Dunes. Mais les prélats augustins de la province soutiendront la résistance farouche de Pierre Quicke (5).

On devine aisément les réflexions scandalisées de ces prélats. Mais les moines des Dunes montrent d'autant plus d'âpreté qu'ils continuent à subir de lourdes pertes. Le siège de Dunkerque au printemps de 1658 leur vaut la perte de dix-sept censes, grandes et petites, dans le West-Quartier ; environ trois mille mesures de terres sont ravagées ou abandonnées. Le règlement des dettes que les moines avaient obtenu le 7 mars 1658 est de nouveau inapplicable. Ils en demanderont un autre le 24 juillet, qui leur sera accordé le 26 août (6).

Les moines ont une autre excuse : on a vu que l'acte d'incorporation de Ter Doest à l'abbaye des Dunes prévoyait le versement à l'évêque de Bruges d'une pension de six mille quatre cents livres. Mais les biens de Ter Doest, qui étaient censés produire des revenus plus considérables

bulle *Exposuit* d'Innocent VIII ; la commission du vicaire général semble donnée pour sauver les apparences, cfr R. DE GANCK, *De abbatiale wijding in de zuidelijke Nederlanden*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 49, Westmalle, 1958. — Le jésuite A. van der Stock composa, à cette occasion, un poème de dix pages mentionné dans la *Biographie nationale*, XXIV, 47, Bruxelles, 1926-1929.

(1) Il fait ouvrir en 1654 un *Register van de acten capitulaire ghedaen en ghepasseert ten tijde van den seer eerw. heere Gerardus de Bare*, conservé aux A. G. S. B., carton *Varia Cistercensia*, non coté. Hélas ! dans ce beau registre, relié en parchemin, trois feuillets seulement ont été écrits ...

(2) La décision de vendre le Speystbroeck avec les dîmes à Henri Thibault est prise en séance capitulaire le 1^{er} mars 1656, cfr A. G. S. B., ms. 156/173, f^o 7 et 8.

(3) A. G. R., *Conseil privé espagnol*, n^o 1157, liasse 145. — A. G. S. B., B. 691, B. 1856 et B. 1771. — L'abbé de Saint-Bernard-sur-l'Escaut, faisant fonction de vicaire général de l'Ordre, s'est prononcé, le 6 octobre, en faveur de la requête des Dunes.

(4) A. G. R., *Conseil privé espagnol*, n^o 1157, liasse 145.

(5) En mai 1656 le prélat et les religieux d'Eversam font des démarches auprès du Conseil de Flandre ; en juin de la même année les abbés et prévôts de l'Ordre de Saint-Augustin de la province interviennent auprès du roi, A. G. S. B., *Fonds d'Eversam*, n^o 6736.

(6) A. G. R., *Conseil privé espagnol*, n^o 1157, liasse 145.

que cette somme, avaient été attribués, pour la plus grande partie, à la maison d'Orange par le traité de Munster. Les moines n'en étaient pas moins obligés de continuer à servir très exactement la pension épiscopale : ce qui leur donnait le sentiment d'être deux fois spoliés. Ils multiplient les instances pour en être déchargés. Mais les arguments d'un évêque ont toujours plus de poids que ceux de simples moines. Ceux-ci font alors preuve d'audace. Le 15 mars 1658, comme Charles van de Bosch, évêque de Bruges, venait d'être transféré au siège de Gand, le prieur et les moines des Dunes proposent au gouverneur de nommer Gérard de Bare évêque de Bruges. La requête est prise en considération. Dans sa consulte du 9 février 1659 le Conseil d'Etat ne la rejette pas sans plus, mais énumère toutes les difficultés. Ce qui lui paraît certain, c'est que les moines ne sont plus capables de payer la pension de six mille florins ; il faudrait, estime le Conseil, qu'ils soient déchargés, en tout ou en partie, le temps que durera la guerre (1).

A la mort de l'abbé de Saint-Pierre d'Oudenbourg, Jean Maximilien d'Enghien, le 20 août 1662, Gérard de Bare fit un nouvel et vigoureux effort pour incorporer aux Dunes cette abbaye bénédictine où il n'y avait pas plus d'ordre dans le temporel que dans le spirituel (2). S'il faut en croire un moine contemporain (3), l'incorporation aurait été accordée le 2 août 1663 par le gouverneur et le Conseil privé ; mais le roi d'Espagne, sur les instances de l'évêque de Bruges, refusa de confirmer cette mesure.

L'abbaye des Dunes reçut, en septembre 1663, la visite de l'abbé de Cîteaux ; Gérard de Bare alla au devant de son supérieur général à l'abbaye de Clairmarais, (4) le 9 septembre 1663. Il mourut le 25 septembre 1666 à l'abbaye de Hemelsdale, à Dixmude, où il s'était arrêté en revenant de la grange de Ten Bogaarde (5). *In articulo mortis*, il avait recommandé au Conseil d'Etat la candidature de son secrétaire Baudouin Winneel (6). Bien plus, faisant inopinément droit à la demande de son prieur, Edmond Schipman, de prendre sa retraite, il l'avait remplacé par ledit Winneel. Cette décision, prise la veille de sa mort, ne fut communiquée au Chapitre qu'après celle-ci ; elle suscita de pénibles et vaines querelles qui traduisaient un assez profond malaise au sein de la Communauté (7).

MICHEL (Guillaume) **BULTYNCK** (Bultinck) naquit à Tielt vers 1611 de Gabriel et Catherine Panthyn (8). Il fit profession aux Dunes en 1630 et fut ordonné sous-diacre à Bruges

(1) A. G. R., *Conseil d'Etat*, n° 1259 : Le roi, déclare le gouverneur en apostille, doit être consulté incontinent. — Je n'ai pas retrouvé la réponse du roi au sujet de la candidature de Gérard de Bare au siège de Bruges ; quant à la remise de la pension de six mille quatre cents florins, lorsque les moines des Dunes lui adresseront une requête dans ce sens, le roi, sur l'avis de ses ministres aux Pays-Bas et de son Conseil d'Etat, répondra que la demande n'est pas raisonnable, mais il veut bien que « le dénommé audit Evesché de Bruges quite et renonce de la dicte rente de 6400 florins la portée du revenu annuel desdictes 2000 mesures », pourvu que le Saint Père y consente, A. É. B., *Acquisitions*, n° 6643.

(2) Voir *Monasticon Belge*, III, 1^{er} fasc., 76.

(3) Le moine qui annote et poursuit le *Compendium* de C. DE VISCH dans l'exemplaire ms. S 2 des A. G. S. B., p. 114.

(4) H. DE LAPLANE, *Les abbés de Clairmarais*, dans *M. S. A. M.*, XII, 716-720, Saint-Omer, 1868. — La chartre de la visite de Claude Vaussin aux Dunes se trouve aux A. G. S. B., ms. 114/23, f° 278-279.

(5) A. G. S. B., ms. S 2, page 115. — *Necrologium Dunense*, aux A. G. S. B., ms. 134/58. — Son corps fut ramené à l'abbaye des Dunes, où se lit encore sa pierre tombale, B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen*, 15. — Quant au portrait de l'abbé, il manque dans la galerie des portraits du Grand Séminaire (voir R. DE SCHEPPER, *Portraits des abbés des Dunes Gérard de Baere et Martin Collé*, dans *A. S. É. B.*, LIX, 85-88, Bruges, 1909) ; d'après la *Chronique de Cîteaux in de Nederlanden*, XIII, 249, Westmalle, 1962, il vient d'être retrouvé dans une collection privée.

(6) A. G. R., *Conseil d'Etat*, n° 1259. — Le décès ne survint donc pas tout à fait *casu fortuito*, comme l'insinue l'obituaire d'Hemelsdale, aux A. É. B., *Acquisitions*, n° 4147, p. 140. — Sur ce moine voir 427, note 9.

(7) R. DE SCHEPPER, *Een geschil in de abdij van Duinen in 1666*, dans *A. S. É. B.*, LXI, 255, Bruges, 1911.

(8) J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, V, 141, Bruges, 1862. — E. VAN SPEYBROUCK, *Généalogies inédites de familles nobles et patriciennes de Flandre*, 12, Bruges, 1890.

le 24 septembre 1633 et diacre (1) le 20 septembre 1636. Il doit avoir été nommé sous-prieur (2) vers 1643. Le 7 mars 1649, son confrère Adrien Mueleman mourait à la Haye où il défendait les droits de son monastère contre les usurpations du prince d'Orange dans le métier d'Hulst. C'est Michel Bultynck qui fut désigné pour poursuivre cette difficile mission en qualité de receveur des rentes de Zande (3). Il résida à l'ambassade d'Espagne avec le titre de chapelain de don Stéphano de Gamara (4), ce qui lui permit de se rendre utile aux catholiques hollandais (5). A son retour il fut nommé confesseur des religieuses de Spermalie.

Le jour même de sa mort, 2 octobre 1563, l'abbé Bernard Bottyn le recommandait chaudement au Conseil d'Etat comme étant le plus capable de lui succéder. Hélas ! d'ignobles calomnies lui barrèrent la route (6). Mais lors de l'élection (7) du 12 novembre 1666 la pluralité des suffrages tombèrent sur lui (8). Le Conseil d'Etat recommanda sa candidature le 18 novembre (9). En 1667, l'abbé n'était toujours pas nommé. Cependant le roi de France s'était rendu maître de la ville et de la châtellenie de Furnes : il ne fallait pas oublier que le premier siège de l'abbaye des Dunes s'était trouvé dans ce territoire. L'abbé de Baudelo le rappela au Conseil d'Etat et celui-ci alerta le gouverneur général. La patente (10) de Michel Bultynck fut scellée le 1er septembre 1667. Le nouvel abbé fut installé le 22 septembre suivant par l'abbé de Baudelo, Liévin Vaetkens (11), et bénit le 1er octobre par le même prélat (12).

Michel Bultynck trouvait une Communauté de quarante-deux religieux, passablement désunie (13) et une situation financière déplorable : plus de 150.000 florins de dettes (14). Nommé administrateur pendant la vacance du siège avec Ambroise de Mystere, il aurait exercé sa charge

(1) A. É. B., *Nieuw kerhelijk archief*, n° 188.

(2) Il a occupé cette charge l'espace de six ans, or il était sous-prieur en juin 1648 et cessa de l'être en 1649. Il doit avoir été nommé sous-prieur peu après les calomnies dont il fut l'objet en 1640, voir W. BRULEZ, *Correspondance de Richard Pauli-Stravius (1634-1642)*, 420, 428, 629-630, Bruxelles-Rome, 1955.

(3) A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 86.

(4) A. G. S. B., ms. 137/19, f° 69 (*Memorieboek d'A. de Blende*).

(5) A. FRUYTIER, *Geschiedenis van Hontenisse*, 86.

(6) Voir ci-dessus, 424. — Le 30 novembre 1653, l'abbé de Baudelo, Liévin Vaetkens, le défend avec la plus grande énergie ; de même l'abbesse et les religieuses de Spermalie (A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259). Il est évident qu'une clique avait imaginé ce moyen pour l'empêcher d'accéder à l'abbatit.

(7) Les commissaires avaient été nommés le 5 octobre précédent.

(8) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259. — On voit qu'il faut corriger la note manuscrite de Charles de Visch, citée par R. DE SCHEPPER, *Een geschil in de abdij van Duinen in 1666*, dans A. S. É. B., LXI, 264, Bruges, 1911, suivant laquelle Michel Bultynck n'aurait obtenu que deux premières voix.

(9) Les deux autres étaient Jean Ricart et Baudouin Winneel. Ce dernier avait assisté treize ans l'abbé Gérard de Bare en qualité de secrétaire et le prélat mourant l'avait recommandé au Conseil d'État dans une lettre du 25 août 1666. B. Winneel mourra le 16 août 1669. — Quant à Jean Ricart, qui s'est fait, lui aussi, recommander, il deviendra en 1675 prieur majeur de Waarschoot, voir L. CEYSSENS, *Het Jansenisme van Johannes Richart, prior van het cistercienser klooster van Waarschoot te Gent (1675-1691)* dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IV, 5-28 et 77-100, Westmalle, 1953. L. CEYSSENS, *Les archives du cardinal Alderano Cibo à Massa examinées au point de vue de l'histoire de Belgique*, dans B. I. H. B. R., XXVIII, 113-114, Bruxelles-Rome, 1953. — Les commissaires eussent mis, disent-ils, Michel Bultynck au premier rang « si un homme de crédit et d'autorité ne l'eusse tauxé par lettres écrites à un de nous d'incontinence ».

(10) Minute dans A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259 original aux A. G. S. B., n° 1414.

(11) *Cronica et cartularium*, 106. Le « 19 septembre », *Continuatio manuscripta Compendii Caroli DE VISCH*, aux A. G. S. B., ms. S. 2, p. 115.

(12) A. G. S. B., n° 1724 (le 21 septembre d'après A. G. S. B., ms. 133/110, f° 77 v°). — L'abbé de Clairvaux confirma l'élection et l'installation le 29 octobre suivant, A. G. S. B., n° 1733 ; cfr B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De Duinen-abdij aan abt Campmans toegewezen*, dans *Collationes Brugenses*, L, 259-260.

(13) R. DE SCHEPPER, *Een geschil in de abdij van Duinen in 1666*, dans A. S. É. B., LXI, 264, Bruges, 1911.

(14) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259.

sans beaucoup se soucier de l'autorité du prieur Edmond Schipman (1). C'est surtout Ambroise de Mystere (2) qui se montre remuant ; il a obtenu le 23 avril 1667 du nouveau vicaire général de l'Ordre, Liévin Vaentkens, abbé de Baudelo, l'autorisation de procéder promptement à la vente de toutes les peintures de l'abbaye, qui sont très précieuses, toutes les fleurs, arbres et autres meubles du défunt prélat, en outre de tirer tout l'argent possible des débiteurs, de faire des baux nouveaux, etc. Des « amis affectionnés de l'abbaye des Dunes », alertent le Conseil privé, lequel interdit, le 2 mai 1667, toute vente sans autorisation expresse du roi (3).

Une fois installé, Michel Bultynck doit essayer de mettre un peu d'ordre dans les finances de son monastère. Il le fait avec beaucoup d'énergie. Il commence par adresser deux requêtes au roi, le 31 octobre 1667 et le 29 janvier 1668, pour obtenir des lettres d'attermination, c'est-à-dire un règlement avec ses créanciers. Suite aux instructions de la cour, en date du 20 juillet, les commissaires du Conseil de Flandre se présentent le 19 septembre 1668 à l'abbaye des Dunes. Le boursier du monastère, Bernard Nollet, est longuement interrogé ; ses livres de comptes en mains, il répond à toutes les questions sur l'actif et le passif du monastère (4). Michel Bultynck obtient ses lettres d'attermination (5) le 23 octobre 1668. Mais à peine les a-t-il, qu'il fait observer qu'elles sont bien insuffisantes : les meilleures terres de l'abbaye sont situées dans le métier de Furnes et celui-ci est aux mains des Français, de sorte que son abbaye en profite peu ; de plus les Français exigent que l'abbé aille résider à Ten Bogaarde à peine de confiscation (6). Le 7 février 1670, le Conseil privé est d'avis que le roi devrait déclarer que les revenus de la maison — au total 3.712 livres de gros, 13 escallins — devraient servir avant tout à l'entretien de l'abbé, des moines et du monastère. Mais comment réduire alors les grandes dettes de la maison, qui ne cessent de monter ? Les conseillers avouent n'entrevoir aucun moyen (7).

L'abbé, lui, en aperçoit un : reprendre certain procès contre la maison d'Orange, exiger le remboursement de certaines sommes engagées dans la restauration des digues du métier d'Hulst par les anciens propriétaires (8). C'est une affaire d'équité. Mais il y a aussi les nécessités de la

(1) Edmond Schipman, d'Hondschoote (France, départ. du Nord), né en 1610, prêtre depuis le 23 décembre 1634, était prieur depuis le 10 décembre 1661. Il renonça à sa charge le 5 décembre 1670. Il fut alors désigné comme confesseur des moniales de Notre-Dame des Prés, à Douai, où il mourut le 23 avril 1676 et fut enterré, cfr A. G. S. B., ms. S. 2, pages 122-123. — *Necrologium Dunense*, aux A. G. S. B., ms. 134/158.

(2) Ambroise de Mystere (ou de Mecstere ?), né à Nieuport en 1603, profès de 1622, mourut le 8 février 1681, A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259. — *Necrologium Dunense*, aux A. G. S. B., ms. 134/158.

(3) R. DE SCHIEFFER, *Een geschil in de abdij van Duinen in 1666*, dans A. S. É. B., LXI, 265-267. — A. G. R., *Conseil privé espagnol*, n° 1157, liasse 145.

(4) A. É. B., *Acquisitions*, n° 2098.

(5) A. G. S. B., n° 1806 et 1760 ; voir encore n° 1810 et 1837.

(6) A. G. R., *Conseil privé espagnol*, n° 1157, (liasse 145). — Pour se rendre à Furnes, l'abbé a besoin d'un sauf-conduit. Il ne l'obtient pas facilement. Mais il insistera, en février 1672 : il tient de bonne source que le roi de France, s'étant avisé que l'abbaye des Dunes a été fondée sur le territoire de Furnes, a l'intention de nommer un abbé français. Michel Bultynck veut conjurer ce péril en allant vivre tantôt à Furnes, tantôt à Bruges. D'accord, répondent les conseillers, mais où ira-t-il mourir ? « S'il venoit à mourir à Furnes, il donneroit prétexte au roi très chrétien de pourveoir à sa succession ».

(7) A. G. R., *Conseil privé espagnol*, n° 1157 (liasse 145). — Le 11 octobre 1670, l'abbé de Clairvaux autorise les moines des Dunes à hypothéquer leurs biens et à en vendre certains autres, A. G. S. B., n° 1471. — En 1675, Michel Bultynck rachète la rente due par son abbaye au Collège Drioux à Louvain, A. VIAENE, *De Duinenabdij en het Driutiuscollege te Leuven*, dans *Biekerf*, XXXIII, 67, Bruges 1927.

(8) Les rétroactes de cette affaire sont exposés dans un *Factum pour les Révérend abbé et religieux de l'abbaye des Dunes, Ordre de Cîteaux à Bruges, supplians par requête du neuf janvier 1675 contre les Conseillers fiscaux du Roy en son grand Conseil Rascribens*, de l'avocat P. F. DELPORTE. On en trouvera un exemplaire dans le dossier A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1260. Il existe encore aux A. G. S. B., deux liasses de documents sur ce procès.

politique : ce n'est pas le moment d'infliger une peine si légère soit-elle aux proches du *Stadhouder*. C'est en vain que les moines chercheront à obtenir, en 1675, ouverture de justice (1).

Michel Bultynck fut nommé en 1671 vicaire général de l'Ordre (2). Ses lettres patentes reçoivent, le 6 février 1673, le placet de Charles II (3). En tant que vicaire général, il assiste, le 6 novembre 1672, au triple jubilé de l'abbé de Saint-Amand, Nicolas Dubois (4). C'est également en cette qualité qu'il eut à intervenir en octobre 1676 au prieuré de Waarschoot, à Gand, où les intrigues d'un moine ambitieux, aggravées par les maladresses du Conseil privé, avaient créé une « affaire de jansénisme ». La manière dont l'infortuné vicaire général fut reçu par les voisins, appelés à la rescousse, lui coûta la santé (5).

Bultynck avait également reçu, le 6 mai 1673, délégation du Chapitre général de Cîteaux pour visiter des monastères de moniales (6). Mais il lui fallut, d'autre part, une permission spéciale du roi catholique pour visiter les monastères de l'Ordre dans la zone des Pays-Bas occupée par la France, notamment Groeninge. Cette permission (7) est accordée le 23 novembre 1673.

Malgré les embarras d'argent qu'il avait connus, Michel Bultynck avait, dès la seconde année de son gouvernement, achevé et fait décorer le réfectoire de son monastère et la chapelle abbatiale (8). C'est également lui qui fit décorer le grand cloître par le cistercien Balthazar d'Hooghe (9) et un artiste brugeois, Jacques d'Arthois (10).

Michel Bultynck mourut (11) le 21 mars 1678. Il était depuis longtemps malade (12). Il fut enterré dans le caveau des abbés (13).

(1) A. É. B., *Acquisitions*, n° 6643.

(2) En cette qualité, il installe, le 23 avril 1671, l'abbé de Clairmarais, Georges Petquam, cfr H. DE LAPLANE, *Les abbés de Clairmarais*, dans *M. S. A. M.*, XII, 751, Saint-Omer, 1868 ; et il bénit, le 26 juillet 1671, l'abbesse de Hemelsdale, Marie Zannequin, cfr E. REMBRY, *De bekende pastoors van Sint-Gillis te Brugge*, 343, Bruges, 1890-1896. — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdaal*, 131, Westmalle, 1949. — R. DE GANCK, *De abbatiale wijdingen in de zuidelijke Nederlanden*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 49, Westmalle, 1958.

(3) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 898, pièce 32.

(4) A. G. R., *Archives Ecclésiastiques du Brabant*, n° 16852, f° 16 v°.

(5) L. CRYSENS, *Het jansenisme van Johannes Richart, prior van het cisterciënser klooster van Waarschoot te Gent*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IV, 21-28, Westmalle, 1953.

(6) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 898, pièce 32. — Je ne sais à quel titre exactement il alla à Douai, les 11 et 12 juillet 1671, installer et bénir Marie Josine de Bray, abbesse de Notre-Dame des Prés ; peut-être comme père abbé. C'est en tout cas la dernière fois qu'un abbé des Dunes devait bénir une abbesse de Douai, cfr J. DE LE RUE, *Les abbesses de Notre-Dame des Prés à Douai*, dans *Bulletin de la Société d'études de la Province de Cambrai*, XXVIII, 201, Lille, 1928.

(7) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 898, pièce 32.

(8) L'autel de marbre blanc et rouge, et le tabernacle signé *V. Vercoyen fecit 1669* — que Nicolas de Roover donnera plus tard à l'église paroisssiale d'Assebroek — fait sans doute partie de cette décoration, voir J. DE SMET, et H. STALPAERT, *Assebroek*, 21, Bruges, 1945. — J. B. DESCAMPS, *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*, 287-288, Rouen, 1767, décrit les tableaux qui ornent « la chapelle » ou « l'église de l'abbaye des Dunes ».

(9) Sur ce moine artiste, voir ci-dessus 369, n. 5.

(10) A. G. S. E., ms. S. 2, page 116. — R. DE SCHEPPER, *Het kloosterpand der voormalige Duinenabdij te Brugge*, dans *A. S. E. B.*, LX, 65-81, Bruges, 1910. — B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen*, 17-22. — Un des tableaux qu'il avait commandés, la *Translation des restes du B. Idesbald en 1237*, est aujourd'hui conservé à la BIBLIOTHÈQUE DU GRAND SÉMINAIRE ; il porte les armes et la devise du prélat : *Quo sidera ducunt*, voir J. DE CUYPER, *Idesbald* ..., fig. 14, et B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen*, 64.

(11) A. G. S. B., ms. 133/110, f° 77 v°. — *Necrologium Dunense*, aux A. G. S. B., ms. 134/58. — Nécrologe de Spermalie aux A. É. B., *Oud herkelijch archief*, n° 478. — A. G. S. B., ms. 137/19, f° 69 (*Memorieboek d'A. de Blendé*).

(12) N. VAN HOVE, *Het leven, mirakelen ... van den Saligen Idesbaldus*, 239, Bruges, 1763. — Des secours noirs le soigneront à plusieurs reprises, notamment du 2 février au 18 avril 1677, L. CRYSENS, *Het Jansenisme van Johannes Richart* ..., dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IV, 25, note 40.

(13) Le texte de sa pierre tombale dans B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen*, 47. — Les évêques de Bruges possèdent encore une crosse à ses armes.

EUGÈNE VAN DE VELDE est né à Bruges en 1634. Son père, Antoine, était conseiller-pensionnaire de la ville et greffier de la Chambre pupillaire ; sa mère, Adrienne Strymeersch, appartenait également à la bonne bourgeoisie de Bruges (1). Eugène fit profession aux Dunes en 1653. Il fut ordonné sous-diacre à Bruges le 23 septembre 1656, diacre le 22 septembre 1657 et prêtre (2) le 20 septembre 1650. En novembre 1666, il était confesseur à Hemelsdale ; il avait ensuite été secrétaire du défunt abbé Bultynck « l'espace de dix ans et demy » (3).

Il fut élu abbé le 4 avril 1678. Les commissaires le recommandèrent sans hésitation le 7 avril. Le Conseil d'Etat émit le même avis (4) le 13. Ses patentes (5) furent délivrées à Bruxelles le 14 avril 1678. Eugène van de Velde fut installé le 24 avril suivant (6). L'évêque de Bruges lui donna la bénédiction abbatiale (7) le 24 avril 1678.

Il y avait un motif à tant de hâte. A la même époque, les moines résidant à la ferme de Ten Bogaarde sous la domination française furent invités à se donner un abbé. Le 3 mai 1678, les trois religieux qui prenaient part à l'élection désignèrent leur président, Arnould Terrasse (8). Son élection fut aussitôt confirmée par l'abbé de Clairvaux, père des Dunes (9), auprès de qui Eugène van de Velde (10) protesta énergiquement le 29 août 1678. L'anti-abbé se fit bénir par l'évêque de Tarbes, élu au siège de Saint-Omer, le 4 septembre 1678 ; la cérémonie eut lieu en l'église abbatiale de Clairmarais (11). Le gouvernement prenait en main la cause d'Eugène van de Velde. Le duc de Villa Hermosa se faisait délivrer, le 28 juin, « les papiers et titres servans pour le maintien des droits de Sa Majesté (Catholique) à la nomination de l'abbé des Dunes » pour les confier aux ambassadeurs d'Espagne à Nimègue. Le 5 juillet le Conseil d'Etat lui en faisait encore remettre d'autres (12).

(1) J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, III, 378-379. — Dans les registres paroissiaux conservés à l'hôtel de ville de Bruges, je n'ai trouvé, en 1634, qu'un André van de Velde, fils de Jean et de Marie van Hecke, baptisé à la paroisse Saint-Gilles le 30 septembre. Gailliard a rarement travaillé sur pièces.

(2) A. É. B., *Nieuw kerkelijk archief*, n° 189.

(3) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259.

(4) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259. — Trente-quatre moines sur trente-six avaient été interrogés.

(5) Original aux A. G. S. B., n° 1316 ; minute aux A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259.

(6) A. G. S. B., ms. 133/110, f° 78 ; *Cronica et cartularium*, 106.

(7) A. Év. B., *Acta episcoporum Brugensium*, XXXVI, f° 169. — A. G. S. B., n° 1744. — Cfr B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De Duinen-Abdij aan abt Campmans toegewezen*, dans *Collationes Brugenses*, L, 260. — Sur cette intervention de l'évêque de Bruges, contraire au privilège consigné dans la bulle *Exposcit* d'Innocent VIII, voir R. DE GANCK, *De abbatiale wijding in de zuidelijke Nederlanden*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 49, Westmalle, 1958.

(8) Arnould Terrasse, né à Chimay vers 1610, avait fait profession aux Dunes vers 1642. Il avait d'abord été confesseur à Notre-Dame des Prés à Douai, puis à Ravensbergh. En 1674, il était *président int Out Clooster gesoyt Bogarde* et receveur des Biens des Dunes au West-Quartier (A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259). Le brevet royal qui le nomme abbé des Dunes portait la date du 25 mai 1678. Après sa déposition, le 21 juillet 1683 l'abbé de Clairvaux le nomma prieur de Longvillers, dans l'ancien diocèse de Boulogne ; c'est là qu'il mourra le 25 octobre 1692 (*Necrologium Dunense*, aux A. G. S. B., ms. 134/58). C'est en vain que l'abbé Collé lui avait offert de le reprendre aux Dunes et d'oublier le passé, N. VAN HOVE, *Het leven, mirakelen... van den Saligen Idesbaldus*, 244.

(9) On remarquera que le père abbé s'est bien gardé de confirmer l'élection d'Eugène van de Velde. — Cette histoire est fort bien résumée par J. DE VINCENNES, *L'abbaye des Dunes*, 81-83. — Résistons cependant à la tentation d'accuser d'ambition les membres d'une dissidence. Le schisme d'A. Terrasse eut au moins cet heureux résultat de faire revenir aux Dunes des biens qui, ne l'oublions pas, avaient été attribués, par la France, aux chanoines de Tournai.

(10) On trouve ces détails dans le factum intitulé *Raisons et motifs concourrans au rétablissement de l'abbé des Dunes*, etc., aux A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259. — Eugène van de Velde se rendit à Courtrai pour suivre les travaux de la conférence entre les deux puissances ; il rentra malade à Bruges, N. VAN HOVE, *Het leven, mirakelen... van den Saligen Idesbaldus*, 240, Bruges, 1763. — Sur cette conférence voir, à défaut d'un travail plus étendu, C. LOOTEN, *Les Conférences de Courtrai*, dans *Bulletin du Comité flamand de France*, VII, 101-112, Lille, 1923.

(11) A. FRUYTIER, *De opvolgingen der abten in Ter Duinen*, dans *Biekerf*, XXXV, 246.

(12) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259.

Eugène van de Velde mourut (1) le 11 décembre 1680 et fut enterré dans le caveau des abbés (2). On conserve de lui un missel, avec garniture d'argent à ses armes, qui porte le poinçon de l'orfèvre brugeois, Adrien Lyns (3). Quelques jours avant sa mort, le 10 octobre 1680, il avait écrit au Conseil d'Etat pour demander un coadjuteur.

MARTIN COLLÉ, était né à Ypres en 1638. Il reçut l'habit aux Dunes (4) le 11 novembre 1656 et fit profession en 1657. Il fut ordonné sous-diacre (5) à Bruges le 7 juin 1659. Très cultivé, à une époque où l'on se contentait de peu, il avait occupé la charge de lecteur, c'est-à-dire de professeur de philosophie et de théologie auprès de ses jeunes confrères (6). Aux élections de 1678, il avait déjà eu les voix de toute la Communauté, mais il s'était excusé estimant ne pas avoir « cognoissance du temporel ». Son abbé, témoin de ses capacités, ne l'en avait pas moins employé aux affaires les plus difficiles ; ce dont il s'était fort bien acquitté. Il fut donc élu abbé coadjuteur (7) le 19 novembre 1680. Eugène van de Velde étant entretemps venu à mourir, il reçut les patentes d'abbé (8) le 15 décembre 1680. Son élection confirmée par l'abbé de Clairvaux (9), Martin Collé est installé et béni par l'évêque de Bruges (10) le 22 décembre 1680. A peine parvenu à la dignité abbatiale, il est élu député du clergé de Bruges aux Etats de Flandre (11). Le 12 septembre 1682, l'abbé de Cîteaux, général de l'Ordre, vint visiter les Dunes. Un témoin décrit son arrivée avec ses quatre carrosses, sa réception au Steenbrugge par le comte de Rennébourg, gouverneur de Bruges, les honneurs que lui rendent deux compagnies de cavaliers (12).

Martin Collé adressa plusieurs requêtes au roi pour être déchargé de la pension de six mille florins qu'il devait payer annuellement à l'évêque : n'était-ce pas inique de devoir servir une rente sur des biens qui avaient été perdus dans les circonstances que l'on sait ? Ajoutez à cela que, depuis 1678, plus de vingt-quatre mille florins par an sont perdus par la faute d'Arnould Terrasse (13). Hélas ! cette fois, pas plus que les autres, les moines n'obtiendront gain de cause.

Voyant que la Conférence de Courtrai refusait de prendre la défense de son abbaye contre

(1) *Necrologium Dunense*, aux A. G. S. B., ms. 134/58. — *Cronica et cartularium*, 106. — Dans le *Memorieboek* de l'abbé Antoine de Blende, aux A. G. S. B., ms. 137/19, f^o 174-175, se trouve un *Inventaris van het geldt en provisie ... naer het overtyden van Eugenius Van de Velde*, dressé, le jour du décès, par l'économiste Balthazar d'Hooghe.

(2) B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen*, 15, reproduit son épitaphe. Un portrait de l'abbé est conservé au réfectoire du GRAND SEMINAIRE, cfr *ibidem*, 47.

(3) Il est conservé aujourd'hui à l'église des Saints-Pierre-et-Paul de Rumbeke, il est reproduit dans la *Chronique* des A. S. É. B., LXIV, 82, Bruges, 1914. — Rumbeke, prov. de Flandre occidentale, cant. de Roulers.

(4) *Cronica et cartularium*, 105.

(5) A. É. B., *Nieuw kerkelijk archief*, n^o 189.

(6) Il l'était déjà en 1666 ; à la même époque il était secrétaire du Chapitre et tenait un journal, R. DE SCHEPPER, *Een geschil in de abdij van Duinen in 1666*, dans A. S. É. B., LXI, 254 et sv., Bruges, 1911. — Il était également chantre.

(7) A. G. R., *Conseil d'État*, n^o 1259. — Il y avait vingt-trois religieux, outre l'abbé et quatre absents, qui tous ont voté. Martin Collé a eu vingt et une voix et treize premières ; Balthazar d'Hooghe n'a eu que deux voix.

(8) Copie aux A. G. R., *Conseil d'État*, n^o 1259 ; l'original est aux A. G. S. B., voir B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De Duinen-Abdij aan abt Campmans toegewezen*, dans *Collationes Brugenses*, L, 260.

(9) C'est l'évêque de Bruges qui le constate (voir note suivante) ; l'acte de confirmation semble perdu, voir B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De Duinen-Abdij aan abt Campmans toegewezen*, dans *Collationes Brugenses*, L, 260.

(10) A. É. B., *Acta episc. Brug.*, XXXVIII, f^o 117. — A. G. S. B., ms. 133/110, f^o 82 v^o.

(11) N. VAN HOVE, *Het leven, mirakelen, ... van den Saligen Idesbaldus*, 241, Bruges, 1763.

(12) J. INBONA, *Rare Geschriften*, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 175, p. 468. — Jean Petit, abbé de Cîteaux, venait de Courtrai, accompagné des abbés de Vaucelles et de La Charité, cfr F. VAN DE PUTTE, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Groeninghe à Courtrai*, 122-124, Bruges, 1872 ; le 21 septembre il visitait la Bijloke à Gand, J. WALTERS, *Geschiedenis der zusters der Bijloke te Gent*, I, 138, Gand, 1929.

(13) A. É. B., *Acta episc. Brug.*, XXXVIII, f^o 20 v^o-22, 25-26. — Le 27 décembre 1681, les vicaires capitulaires contre-attaquent : c'est avec les matériaux provenant des ruines de Ter Doest que les moines ont bâti leur abbaye de Bruges. Sauf l'église, par laquelle ils auraient dû commencer, aux termes de la bulle d'union...

les usurpations du pseudo-abbé Terrasse (1), Martin Collé résolut d'aller plaider sa cause devant le roi très chrétien (2). Une mission que le marquis de Grana, gouverneur des Pays-Bas, lui avait confiée en sa qualité de membre des Etats de Flandre, donnait à son voyage un cachet diplomatique que l'astucieux abbé exploita au mieux de ses intérêts (3). Il eut ses entrées à Versailles. Son affaire fut portée devant le Conseil du roi. Le 29 avril 1683, les deux rivaux comparurent devant le roi. Terrasse semble avoir tout de suite renoncé à se défendre, sans doute avait-il lu sa sentence dans le regard du roi ; elle fut rendue le 21 juillet 1683 : le brevet d'abbé du 25 mai 1678 était rapporté et dom Terrasse condamné à la restitution des fruits et revenus de la grange de Ten Bogaarde ; il aurait à rendre ses comptes à son abbé, à Lille, devant l'intendant Le Pelletier (4). Le condamné s'exécuta sans rechigner, en beau joueur qui a perdu. Il déclina le pardon que lui offrait généreusement son abbé et se retira en France (5). Martin fut reçu à Bruges en triomphateur. Il voulut laisser un mémorial de ce succès inespéré. En 1687, il fit élever une chapelle tout près de l'entrée de la grange de Ter Doest. Le 13 septembre 1687, au chant des litanies, il y déposa une statue de Notre-Dame qui avait appartenu à l'abbé Bultynck : elle avait été taillée dans le bois de chêne dit de Saint-Bernard à Villers (6). A partir de 1690, la messe fut célébrée tous les samedis dans cet oratoire et un mouvement de dévotion fut créé qui n'a pas encore entièrement disparu de nos jours (7).

Martin Collé fut frappé d'une congestion cérébrale, le 4 décembre 1698 à sept heures du matin, au moment où il allait monter en voiture pour se rendre à Gand auprès des Etats de Flandre (8). Il mourut quatre jours plus tard, à deux heures de l'après-midi (9). Il fut inhumé le surlendemain dans le caveau des abbés (10). Son ami et médecin, le chroniqueur André Vander Cruyce prononça

(1) Terrasse, abbé des Dunes, envoyait, durant la conférence de Courtrai, une supplique au roi de France pour obtenir sa protection contre les entreprises de l'abbé et des religieux de Doest et faire restituer par ce dernier les titres et papiers de l'abbaye des Dunes, A. G. R., *Jointe des terres contestées*, n° 96, pièce 24.

(2) Il doit se faire remplacer à l'installation de l'abbesse de Groeninge, le 22 février 1683, car il est à Paris, F. VAN DE PUTTE, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Groeninge à Courtrai*, LXXVIII, Bruges, 1872. — Il emportait évidemment le dossier de son affaire. Je signale le factum intitulé : *Éclaircissement sur la réponse faite par D. Arn. Terrasse au manifeste qui a soutenu et prouvé l'établissement de l'abbaye des Dunes à Bruges*, Bruges, s. d. ; aux A. G. R., *Conseil privé espagnol*, n° 1157, on trouvera : *Raisons et motifs concourrans au rétablissement de l'abbé des Dunes à Bruges dans tous ses droits, biens, terres et possessions dépendantes de l'abbaye de ce nom*, imprimé sans indication de lieu ou de date.

(3) Ce détail est donné par N. VAN HOVE, *Het leven, mirahelen... van den Saligen Idesbaldus*, 241, Bruges, 1763.

(4) A. G. S. B., ms. 133/110, f° 78-80 v°. — On y trouvera le texte de la sentence de 1683. — N. VAN HOVE, *Het leven, mirahelen... van den Saligen Idesbaldus*, 242-243, le donne également en partie, de même que *Cronica et cartularium*, 107-108. Martin Collé l'avait fait imprimer, à Paris même, chez Frédéric Léonard, *Arrest / Du Conseil d'Etat / du Roy / qui confirme la Translation de l'abbaye / de Notre-Dame des Dunes de l'Ordre / de Cîteaux dans la ville de Bruges / Du 21 juillet 1683*. Un exemplaire de ce petit in-4° de 13 pages, se trouve aux A. G. S. B. ; il est relié avec une *Congratulatio de felici ac stupenda possessionis universim sublatae recuperatione* (à Bruges chez Josse van der Meulen), ornée d'une belle miniature aux armes de l'abbé.

(5) Voir ci-dessus, 430. — Le Chapitre du 15 mai 1686 déclare, *supplicante R. D. de Dunis*, qu'Arnoul Terrasse a illégitimement pris le titre et les insignes d'abbé et qu'il devra les déposer sous peine de suspense, J.-M. CANIVZ, *Statuta capitulorum generalium*, VII, 589.

(6) Il existe toute une littérature sur ce sujet : L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege, son église et son abbaye*, 183-184, Bruges, 1863. — [M. ENGLISH] dans trois articles du journal brugeois *La Patrie* des 19 et 26 août 1933. — L. DENDOOVEN, *De abdij Ter Doest. Historische schets*, 28-30, Bruges, 1952. — L. DENDOOVEN, *De ommegang van Lissewege*, Bruges, 1958. — Tous ces écrits dépendent directement ou indirectement du *Kort Verhael van de eerste fondatie ende opreghthijnghe van de Capelle, priorie en de Wijl-vermaerde Clooster, ende Abdij van O. L. Vrouwe van Doest*, conservé aux A. G. S. B., ms. S. 77.

(7) L'autorisation est accordée le 19 janvier 1690, cfr A. ÉV. B., *Acta episc. Brug.*, XLI, f° 564.

(8) A. G. S. B., ms. 152/38, f° 139, et ms. 163/88, f° 263.

(9) A. G. R., *Conseil d'Etat*, n° 1259. — *Necrologium Dunense*, aux A. G. S. B., ms. 134/58. — N. VAN HOVE, *Het leven, mirahelen... van den Saligen Idesbaldus*, 244, Bruges, 1763.

(10) La pierre tombale n'a pas été conservée, cfr B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen*, 16. — Le portrait de l'abbé, daté de 1694 et signé par Jacques van Oost le jeune, se trouve dans le réfectoire du Séminaire de Bruges,

son éloge funèbre (1). Quels qu'aient été le courage et l'énergie du défunt abbé, il laissait un passif impressionnant : 82269 florins, 10 sous, 2 deniers ; la recette annuelle n'était plus que de 10380 florins, 1 sou, 4 deniers. Sans doute avait-il pu récupérer les biens du West-Quartier, mais ceux-ci n'avaient encore rien produit et resteraient encore longtemps sans donner de revenus « à cause des différentes inondations d'eaux salées faites sur leurs terres » (2).

LUC DE VRIESE, né à Ypres en 1642, fait profession aux Dunes en 1663. Il est ordonné sous-diacre à Bruges le 30 décembre 1664, diacre le 4 avril 1665 et prêtre (3) le 18 décembre 1666. Il avait été confesseur à Groeninge (4), administrateur des biens des Dunes à Ter Doest, à Rudder-voorde (Munckebosch) (5) et à Ten Bogaarde. Il était économiste de son abbaye (6) lorsque les commissaires du gouvernement (7) vinrent prendre information, le 30 décembre 1698, sur les candidats à la succession de dom Martin Collé. Trente moines furent interrogés. Le Conseil d'État proposa, le 7 janvier 1699, Luc de Vriese. Ses patentes (8) furent dépêchées de Madrid le 10 mars 1699. Il fut installé le 17 mai par le prieur Melchior Steuperaert en vertu d'une commission de l'abbé de Clairvaux (9) et il reçut le même jour la bénédiction abbatiale de l'évêque de Bruges (10).

Luc de Vriese fut dispensé de toute pension, à cause de l'état pitoyable du temporel de son abbaye éprouvée par les guerres, les confiscations, les ruines et les dévastations (11). Les biens du West-Quartier, récupérés par son prédécesseur, n'avaient encore rien rapporté « à cause des différentes inondations d'eaux salées faites sur les terres ». Les moines ayant « été obligés de lever des deniers pour leur subsistance », se trouvent à présent « accablés de leurs crédeurs ». Ils ont obtenu des « lettres d'attermination » les obligeant à payer les arrérages de la rente « à double canon chaque année ». Mais les créanciers font opposition. Le 29 avril 1701, les gens du roi en son Conseil de Flandre sont d'avis d'accorder un nouveau moratoire de six ans dans les mêmes conditions. Il sera accordé le 12 mai 1701. Mais la guerre se prolonge (12). Le Conseil de Flandre décide donc, le 28 janvier 1704, que durant les hostilités les moines ne devront plus payer qu'un seul canon (13).

R. DE SCHEPPER, *Portrait des abbés des Dunes Gérard de Baere et Martin Collé*, dans *A. S. É. B.*, LIX, 85-88, Bruges, 1909. — B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinon*, 47. — Sa devise était : *A collo ad manem*.

(1) Le texte de cette insipide oraison funèbre est conservé aux A. G. S. B., ms. 152/38, f^{os} 139 v^o-143 v^o. — Signalons encore l'approbation donnée le 15 septembre 1696 par Martin Collé à l'ouvrage du jésuite GHISLAIN PERDUYN, composé pour les moniales de la Cambre, *LXXII instrumenten der goede wercken van den H. Benedictus aengewesen, door d'ho-ningloeyentheid des H. Bernardi sacht en soet gemaecht*, Bruxelles, 1697.

(2) A. G. R., *Conseil d'État*, n^o 1259.

(3) A. É. B., *Nieuw kerkelijk archief*, n^o 189.

(4) Il reste quelques souvenirs littéraires de son passage à Groeninge, voir *Rond den Heerd*, IV, 384, Bruges, 1869.

(5) Prov. de Flandre occidentale, cant. de Torhout.

(6) « Dispensier ofte oconomus » dit un texte flamand, « économiste ou maître d'hôtel » précise sa patente d'abbé en français.

(7) Ils avaient été nommés le 20 décembre précédent ; c'était notamment l'abbé de Baudelo, Everaert, Bernard Galvan, du Conseil d'État, et Ferd. de Vicq, écoutète de Bruges.

(8) A. G. R., *Conseil d'État*, n^o 1259.

(9) A. G. S. B., ms. 133/110, f^o 84 v^o. — *Cronica et cartularium*, III, imprime fautivement 1696.

(10) A. É. B., *Acta episc. Brug.*, XLIV, f^o 26. — Le procès verbal est daté du 25 mai 1699, A. G. S. B., n^o 1743. — B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De Duinen-abdij aan abt Campmans toegewesen*, dans *Collationes Brugenses*, I, 260.

(11) A. G. R., *Conseil d'État*, n^o 1259.

(12) C'est la guerre de la Succession d'Espagne de 1701 à 1714.

(13) A. G. R., *Conseil royal de Philippe V*, n^o 227 : opposition de Charles Maximilien Respanni et de Jacques Veltganck au moratoire. — A. V. B., *Fonds du clergé régulier*, liasse des Dunes : procès d'Albert Malfroid, vicomte de Bourbourg, dûment autorisé le 10 octobre 1708 par l'abbé de Clairvaux ; le dossier nous apprend que les dégâts d'une tempête « en décembre dernier » (1703 ?) et les inondations qui l'ont accompagnée, montaient à plus de six mille florins.

La discipline monastique, on le devine sans peine, dut souffrir de cette situation. Le 20 juin 1710, Pierre Bouchu, abbé de Clairvaux, donne à Martin de Camargo, abbé de Villers, commission pour faire la visite régulière des Dunes. Martin de Camargo prend avec lui l'abbé de Cambron et vient à Bruges le 13 septembre 1710. Les visiteurs trouvent l'abbaye « assez en désordre ». Deux moines ont dû être écartés pour des « excès très griefs » (1). Le rapport que laissent les visiteurs relève des déficiences dans le recrutement et la formation des novices, des abus dans les relations avec l'extérieur (2).

Mais les difficultés vont reprendre. Le mauvais esprit de la maison est le religieux Idesbald van den Berghe (3), que l'abbé de Cambron décrira comme un « homme très dangereux, qui n'a d'autre caractère de religion que l'habit qu'il porte indignement » ; il est l'âme de toutes les intrigues, de toutes les factions.

Désirant se préparer dans la paix à la mort, Luc de Vriese nomme un nouveau prieur, Benoît van Steenberghe, et par un acte capitulaire du 16 janvier 1721, il lui délègue une partie de sa juridiction spirituelle. Un mois plus tard, l'abbé de Cambron, vicaire général de l'Ordre, fait savoir qu'il désapprouve une telle délégation. Finalement, le 24 novembre 1722, Luc de Vriese relève Benoît van Steenberghe de son priorat. Des religieux vont aussitôt porter plainte à l'inter-nonce : l'abbé, disent-ils, trop âgé, n'est plus capable de gouverner sa maison. D'autres se sont adressés au gouvernement. Le 3 décembre 1722, le marquis de Prié ordonne au vicaire général de l'Ordre d'instituer une visite aux Dunes (4). Mais l'abbé de Cambron se laisse devancer : le 19 décembre, l'inter-nonce Spinelli charge l'évêque de Bruges, Henri-Joseph van Susteren, d'une enquête (5), dont l'évêque s'acquitte le 22 décembre. C'est en vain que le vieil abbé oppose l'exemption de son Ordre : il en est réduit à faire parvenir, le 24, une nouvelle protestation à son évêque (6).

La visite de l'abbé de Cambron (7) se déroule dans les premiers jours de 1723. Le principal responsable de toutes ces intrigues, Idesbald van den Berghe, est démasqué. Le prélat le fait « appeler adroitement » par l'abbé de Clairvaux, supérieur immédiat des Dunes, afin de le faire châtier hors de sa maison de profession (8). Idesbald va à Bruxelles, tâche de faire rebondir l'affaire devant le Conseil de Flandre, tandis que Luc de Vriese prend son recours devant le Conseil d'Etat. Une nouvelle visite régulière des abbés de Baudelo et de Saint-Bernard ramène la paix aux Dunes. Même Idesbald van den Berghe finit par se soumettre (9).

(1) L'un de ces religieux est Grégoire van Wittenberghe (mort en 1713). L'abbé de Vriese eut encore des difficultés avec le religieux Philippe de Clercq (1676-1743) sur lequel un dossier repose dans les ARCHIVES DE L'ABBAYE DE STEENBRUGGE, *Fonds des Dunes*, A8-A30 ; (voir aussi A63 et A63 pour Grégoire van Wittenberghe).

(2) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MALINES, *Fonds des réguliers*, liasse des Dunes.

(3) Idesbald van den Berghe, né à Boezinge le 4 septembre 1692, profès depuis le 24 février 1717, avait déjà séjourné à Vaucelles et à Loos, lorsqu'il suscita de nouvelles intrigues et de nouvelles factions dans son monastère de profession. Après avoir fait sa soumission le 30 septembre 1723, il partit pour Clairvaux, où il était encore en 1724. Il mourut le 24 juin 1728, cfr A. G. S. B., ms. 133/110, f° 85 v°. — A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1260. — *Necrologium Dunense*, aux A. G. S. B., ms. 134/58.

(4) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1260.

(5) La lettre de l'inter-nonce Giuseppe Spinelli (1721-1731) est conservée aux A. G. S. B., n° 2229.

(6) A. G. S. B., n° 2229.

(7) La *Carta visitationis* de l'abbé de Cambron, Ignace de Steenhault, est datée du 12 janvier 1723, aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE STEENBRUGGE, *Fonds des Dunes*, C 2.

(8) Rapport de l'abbé de Cambron, Ignace de Steenhault, daté du 17 mars 1723, aux A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1260. — Dans sa confession du 30 septembre, Idesbald raconte comment il a reçu une lettre de l'abbé de Clairvaux datée du 7 février ; le 22 février l'abbé lui fait compter dix livres pour frais de voyage.

(9) Une confession du 30 septembre 1723, communiquée le 12 octobre au Conseil d'État, atteste sa soumission, cfr A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1260. — Il y a six pièces de ce dossier aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE STEENBRUGGE, *Fonds des Dunes*, A 1 à A 6 ; le rapport de la visite du 18 juin 1723 se trouve dans le même fonds, C 3.

Luc de Vriese avait été institué vicaire général de l'Ordre au Chapitre général (1) du 27 mai 1699. Il fut remplacé dans cette charge par l'abbé de Cambron (2) en 1717. Il fut plusieurs fois député aux États de Flandre par le clergé de Bruges (3). Il mourut (4) le 1er décembre 1723. Quelques jours auparavant, le 14 novembre, il avait encore assisté, en l'église de l'abbaye de l'Eeckhout à Bruges, à la bénédiction de Georges de la Noire, abbé de Saint-Médard de Tournai (5). Il fut inhumé dans le caveau des abbés (6). On retrouvera son corps intact (7) le 26 octobre 1818.

BENOÎT VAN STEENBERGHE est né à Gand (8) le 19 novembre 1667. Il fit profession aux Dunes (9) le 23 octobre 1689. Il fut ordonné prêtre à Bruges (10) le 22 décembre 1691. Il fut d'abord désigné comme receveur des biens des Dunes dans le West-Quartier. Son abbé l'avait alors appelé à Bruges pour lui confier le noviciat. Il le nomma ensuite prieur le 22 décembre 1691 ; c'est en cette qualité que Benoît van Steenberghe fut envoyé à Rome pour obtenir d'Innocent XII la béatification de l'abbé Idesbald (11). Il ne réussit pas dans sa mission, mais il en profita pour se faire conférer le titre de docteur en théologie de la Sapience et la dignité de pronotaire apostolique (12). Il était depuis dix-sept ans confesseur de moniales, d'abord à Ravensberghe, à Hemelsdale, à la Potterie et ensuite à Groeninge (13), lorsqu'il fut élu abbé (14) le 9 février 1724. Sa nomina-

(1) J.-M. CANIVEZ, *Statuta capitulorum generalium*, VII, 647, Gembloux-Louvain, 1939. Le placet royal est du 5 août 1699, cfr A. G. S. B., n° 1832. — Aux A. G. R., *Conseil royal de Philippe V*, n° 227, se trouve égarée une lettre de Luc de Vriese, « vicaire général », du 9 juin 1703, où il félicite un autre abbé cistercien — non identifié — qui a obtenu une « sentence favorable » « contre les emportements de ses religieux rebelles au regard du temporel ».

(2) *Monasticon Belge*, I, 356.

(3) N. VAN HOVE, *Het leven, mirakelen ... van den Saligen Idesbaldus*, 244, Bruges, 1763.

(4) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1260. — *Necrologium Dunense*, aux A. G. S. B., ms. 134/58. A. G. S. B., ms. 133/110, f° 84 v°. — *Cronica et cartularium*, 108, imprime par erreur 3 décembre 1723 ; la date exacte est donnée page 111. — Sur les quatre portraits de l'abbé, voir *Rond den Heerd*, II, 381-382, Bruges, 1867 ; le plus beau des quatre, peint par Jacques van Oost le jeune, est reproduit partiellement par B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen*, pl. 27 (voir page 47 et 57).

(5) A. ÉV. B., *Acta episc. brug.*, L, f° 87.

(6) B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen*, 16.

(7) A. MAERTENS, *Onze Lieve Vrouw van de Potterie*, 434, Bruges, 1937. — M. ENGLISH, *Op bedevaart naar O. L. V. van Lissewege*, 44, Bruges, 1930, signale, en l'église de Lissewege, une crucifixion du peintre Marc van Duvenede, datée de 1713, aux armes de l'abbé de Vriese. Des ornements liturgiques, également brodés à ses armes et portant les millésimes 1701 et 1716, ont figuré à l'exposition de 1930 à Bruges, n° 43 et 48 du *Catalogue* ; ils sont actuellement propriété de l'église Sainte-Walburge, voir *Kelk en herkornement uit de abdij van Duinen herkomstig*, dans *A. S. É. B.*, LXI, 327, Bruges, 1911. — Ses armes décorent également le corps de logis de la ferme de Ter Doest, cfr L. VAN HOLLEBEKE, *Lissewege. Son église et son abbaye*, 190, 191, Bruges, 1863.

(8) Le procès verbal de l'information du 30 décembre 1699 mentionne trois moines de ce nom, tous les trois originaires de Gand : Florent van Steenberghe, âgé de trente-deux ans, profès depuis treize ans ; Benoît, âgé de trente-deux ans, profès depuis dix ans et Edmond, âgé de vingt-cinq ans, six ans de profession, cfr A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1259. — L'abbesse de la Bijloke à Gand, Françoise van Steenberghe (1698-1707), me semble être sa parente. Elle portait les mêmes armes : d'or à trois abeilles de sable posées deux et un, et la même devise *Mel de petra*, voir J. WALTERS, *Geschiedenis der zusters der Bijloke te Gent*, I, 245-251, Gand, 1929.

(9) A. G. S. B., ms. 133/110, f° 83 v°. — *Cronica et cartularium*, 110.

(10) A. ÉV. B., *Acta episc. Brug.*, XLII, f° 159.

(11) Ce détail relevé par le procès verbal de l'information du 9 février 1724, confirme la remarque d'A. DE LEYN, *Le bienheureux Idesbald van der Gracht*, dans *A. S. É. B.*, XLVI, 13, Bruges, 1896 ; — J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 123-126.

(12) Il est nommé protonotaire le 29 novembre 1697, cfr A. G. S. B., n° 1763 ; il est installé dans ses fonctions le 30 octobre 1698, cfr A. G. S. B., n° 1765.

(13) A. G. R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, n° 719. — Il était déjà à Groeninge en 1708, cfr A. G. R., *Conseil d'État de la Régence*, n° 367 ; le 22 avril 1710 par commission spéciale de l'abbé de Clairvaux, il avait installé l'abbesse Catherine de Buus, cfr Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 458.

(14) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1260. — Il y avait à ce moment dix-sept prêtres présents aux Dunes, cinq frères et onze convers.

tion tarda à venir. Vienne cependant réclama quatre fois la consulte. A Bruxelles, le Conseil d'Etat était perplexe : Bernard van Thienen et Benoît van Steenberghe avaient recueilli sensiblement le même nombre de voix (1) ; un bon abbé était nécessaire pour rétablir le bon ordre et la discipline régulière. Idesbald van den Berghe, toujours relégué à Clairvaux, et un autre moine gyrovague, Dominique Storme, jetèrent le trouble en faisant parvenir leurs suffrages par écrit après la clôture de l'information (2). Entretemps, les partisans de Benoît van Steenberghe s'agitaient : se donnant pour la *pars sanior*, ils faisaient parvenir une supplique à l'impératrice (3). Le Conseil d'Etat finit par rédiger, le 3 octobre, une seconde consulte (4). Le marquis de Prié la transmit à Vienne le 3 novembre. Le prince Eugène de Savoie la communiqua à l'impératrice le 18. Le Conseil aulique se prononça le 24. Benoît van Steenberghe est averti de sa nomination le 13 décembre (5). Ses patentes (6) sont datées de Vienne le 16 janvier 1725. Il est inauguré le 18 mars à sept heures du matin par l'évêque de Bruges, qui lui donna solennellement la bénédiction abbatiale trois heures plus tard (7).

Un des premiers soins avait été de célébrer avec la plus grande pompe le premier centenaire de la translation du corps de l'abbé Idesbald à Bruges. L'évêque H. J. van Susteren était venu recueillir le corps le 16 octobre 1726, vers dix heures du soir (8).

Benoît van Steenberghe mourut le 21 juin 1729 à deux heures et demie de la nuit (9). Il laissait des dettes excessives aux dires de ses moines : plus de 22 000 florins, sans compter 300 000 florins d'arrérages (10).

BERNARD (Jacques) VAN THIENEN fils de Jean-Baptiste et d'Elisabeth Neyts, est né à Bruges le 21 juin 1673. Il fit profession (11) le 23 novembre 1694. Il était contrefait, à ce qu'il semble, mais intelligent (12). Il avait d'abord été receveur général de son abbaye (13). On

(1) Bernard van Thienen avait recueilli plus de suffrages, mais son confrère avait un nombre plus grand de premières voix.

(2) Leurs suffrages ne changeaient d'ailleurs rien au résultat des élections, reconnaissait le 31 octobre, le Conseil d'Etat. Mais on est ému de voir un moine « irrégulier » comme Dominique Storme saluer en Benoît van Steenberghe l'homme bon, le *pater misericordiarum*, cfr A. G. R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, n° 719.

(3) La supplique a été remise à l'impératrice par le docteur Greiner. On a inscrit au dos la date du 22 mai 1724, cfr A. G. R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, n° 718.

(4) La première datait du 3 mai 1724.

(5) De Courtrai, le 29 décembre, Benoît van Steenberghe remercie le gouverneur général. Il devait faire parvenir à Vienne les sommes nécessaires pour lever sa patente et s'engager par écrit à payer la pension de deux cents florins dont il se voyait imposé.

(6) Original aux A. G. S. B., n° 1829 ; minute de la patente aux A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 868.

(7) A. Év. B., *Acta episc. Brug.*, L, f° 214 v°. — A. G. S. B., ms. 133/110 f° 87. — Procès-verbal de l'installation, aux A. G. S. B., n° 2382. — *Cronica et cartularium*, 114. — A l'occasion de son inauguration, J. VERSLYPE lui dédia le recueil de ses sermons *De stad Jericho ofte de heerschappie der Zonde*, que je ne connais que dans l'édition de Courtrai, 1769. — Le 21 mars 1726 l'abbé demande et reçoit de l'évêque la permission de célébrer pontificalement dans le diocèse, là où il est invité par les supérieurs des églises, cfr A. Év. B., *Acta episc. Brug.*, LI.

(8) A. DE LEYN, *Le bienheureux Idesbald van der Gracht. Son culte à Bruges 1627-1831*, dans *A. S. É. B.*, XLVI 18-20, Bruges, 1896. — J. DE CUYPER *Idesbald ...*, 124-125.

(9) Annonce officielle du décès, cfr A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 868. — *Necrologium Dunense*, aux A. G. S. B., ms. 134/58. — A. DE LEYN, *Le bienheureux Idesbald van der Gracht*, dans *A. S. É. B.*, XLVI, 13, signale quatre portraits de ce prélat ; voir aussi A. MAERTENS, *Onze Lieve Vrouw van de Potterie*, 453, Bruges, 1937, et B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen*, 48 ; il y en a encore un cinquième où l'on distingue clairement les armoiries de l'abbé (d'or à trois abeilles de sable posées deux et un) et sa devise *Mel de petra* ; il se trouve aux A. É. B., dans le bureau du conservateur.

(10) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 868.

(11) A. G. S. B., ms. 133/110, f° 83 v°. — *Cronica et cartularium*, 110.

(12) Le ms. 556 de la B. V. B. (*Sententias excerptas ex auctoribus sacris*) a été à son usage en 1695.

(13) Il l'était, en octobre 1724, lorsque le frère Norbert van Iseghem, convers des Dunes et procureur de l'abbé de

l'avait ensuite envoyé comme confesseur à l'abbaye de Groeninge (1). L'abbé van Steenberghe l'en avait rappelé pour le faire prieur (2). Il fut élu abbé (3) le 22 juillet 1729. Ses patentes (4) sont datées de Bruxelles, du 13 septembre 1729. Il fut installé par l'évêque de Bruges van Susteren, au Chapitre de son abbaye, le 27 décembre 1729 à huit heures du matin et béni solennellement en l'église abbatiale, deux heures plus tard (5). Bernard van Thienen (6) mourut le 12 mai 1734. Il fut enterré dans le caveau des abbés (7). Il laissait une dette considérable.

ANTOINE II (Ignace) DE BLENDE, né à Bruges (8) le 12 mars 1682, de Pierre-Sabin, seigneur de Cleyhem, échevin de Bruges, et de Thérèse-Isabelle van de Woestyne (9), fit profession en 1702. Peu après son ordination sacerdotale, le 20 mars 1706, il fut nommé maître des novices, charge qu'il aurait exercée trois ans, ensuite receveur des biens du West-Quartier à la grange de Ten Bogaarde, enfin prieur (10) en 1724. C'est alors qu'il fit dresser, en 1725, le catalogue de sa bibliothèque personnelle (11), car il était bibliophile et maniait volontiers la plume (12). Il fut élu abbé (13) le 27 mai 1734. L'ordre de sceller ses patentes fut donné le 19 juin, sur avis

Saint-Quentin en Vermandois, principal décimateur, discuta de la démolition du transept et de la nef de l'église paroissiale de Damme, cfr A. VAN ZUYLEN VAN NYVELT, *Démolition du transept et des nefs de l'église de Notre-Dame en 1725*, dans *A. S. É. B.*, LVIII, 176, Bruges, 1908. Il exerçait cette charge depuis quatre ans, précisait-il lors de l'interrogatoire de février 1724, cfr A. G. R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, n° 719.

(1) Il l'était encore le 22 juillet 1727, lors de l'élection de Victoire van Houtte, Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 461, 462.

(2) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 868.

(3) Vingt et un moines ont été interrogés, cfr A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 868. Le 25 août 1729, l'évêque de Bruges a dû attester que les quatre candidats à la crosse, van Thienen, de Blende, Bolcin et Beert étaient *ab omni novitate alieni*, c'est-à-dire qu'on n'était pas janséniste aux Dunes, cfr A. É. B., *Acta episc. Brug.*, LII, f° 62.

(4) Copie authentique aux A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 868. — Aucune pièce concernant l'élection de Bernard van Thienen n'est présente aux A. G. S. B. ; voir B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De Duinen-abdij aan abt Campmans toegewezen*, dans *Collationes Brugenss*, L, 260.

(5) A. É. B., *Acta episc. Brug.*, LII, f° 91 v°. — A. G. S. B., ms. 133/110, f° 88 v°. — *Cronica et cartularium*, 115.

(6) *Necrologium Dunense*, aux A. G. S. B., ms. 134/581. — A. G. S. B., ms. 133/110, f° 83 v°. — Détails d'ordre médical dans N. VAN HOVE, *Het leven mirakelen... van den Saligen Idesbaldus*, 245, Bruges, 1763.

(7) B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen*, 15, donne le texte de l'inscription funéraire. Le portrait de l'abbé est conservé dans le réfectoire du Grand Séminaire.

(8) Note manuscrite dans l'exemplaire du *Compendium* de C. DE VISCH, aux A. G. S. B., ms. S. 1. — *Cronica et cartularium*, III.

(9) J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc. Supplément*, 184, Bruges, 1864. — *Généalogie de la famille Spanooghe, d'après des actes authentiques*, dans *Oud en Nieuw. Historische, letterkundige en wetenschappelijke uitgaf*, I, 218, Gand, 1865. — Un de ses frères, Barthélemy de Blende, jésuite, avait été martyrisé par les Chiquitos au Paraguay en 1715, voir *Pater de Blende van Brugge*, dans *Rond den Heerd*, II, 363-364, Bruges, 1867, et L. DELPLACE, *L'ancien collège des Jésuites à Bruges*, dans *A. S. É. B.*, XXXIV, 42-43, Bruges, 1884 ; bibliographie plus récente dans J. MASSON, *Missionnaires belges sous l'ancien régime (1500-1800)*, I 134-153, Bruxelles, 1947, et P. DELATTRE et E. LANALLE, *Jésuites wallons, flamands, français, missionnaires au Paraguay, 1608-1767*, dans *Archivum historicum Societatis Jesu*, XVI, 161-165, Rome, 1947.

(10) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 868.

(11) A. G. S. B., ms. 165/90. — En 1740, il fera dresser de même le catalogue des livres de l'abbaye, mais il sera alors abbé ; en 1725, il n'était que prieur ; corriger sur ce point F. VAN DE PUTTE, *Notice sur la Bibliothèque du Séminaire de Bruges*, dans *A. S. É. B.*, II, 153, Bruges, 1840, et A. DE POORTER, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Publique de Bruges*, 14.

(12) Sur son œuvre d'historien, voir ci-dessus, 370.

(13) A. É. B., *Acta episc. Brug.*, LIII, f° 227 v°.

du Conseil privé exprimé le 12 juin (1). Antoine de Blende fut installé le 8 août suivant (2) et reçut la bénédiction abbatiale le même jour des mains d'Henri-Joseph van Susteren, évêque de Bruges, en sa chapelle domestique (3). Il semble avoir connu un abbatiat paisible. Le 13 juin 1736, Antoine Pattheet, abbé de Baudelo, vicaire général de l'Ordre, fit la visite canonique aux Dunes ; il reçut l'abbé, vingt et un religieux prêtres, deux religieux non prêtres et treize frères convers. Le visiteur reconnut qu'ils étaient *laudabiliter satis in Domino conversantes*. Le rapport qu'il leur remit ne contient que les généralités d'usage en pareil cas. Une précision sur la question du pécule : si quelqu'un reçoit quelque somme de la permission de son abbé, il la déposera chez le prieur ou l'officier désigné par l'abbé à cet effet (4).

Antoine de Blende (5) mourut le 8 janvier 1744. Quinze jours avant sa mort, il avait remis six mille florins à son ami Philippe de Schietere, seigneur de Malstaple, le priant de faire exécuter six chandeliers d'argent et un crucifix pour son église. De Schietere, croyant de bonne foi que cet argent était propriété personnelle de l'abbé, fit exécuter les six chandeliers à Anvers. Il fut récompensé de sa serviabilité par un procès qu'il commença par perdre devant le Conseil de Flandre (6) le 6 mars 1748, mais qu'il gagna en appel devant la cour de Douai, le 4 décembre de la même année (7).

LOUIS DE CONINCK était né à Gand le 25 août 1710. Il avait fait profession (8) le 5 octobre 1732 et il avait été ordonné sous-diacre le 20 mars 1733, diacre le 30 mai 1733 et prêtre (9), à Bruges, le 18 septembre 1734. Il avait été quelques mois confesseur à Hemelsdale, mais il était de santé médiocre : il avait eu, vers 1735 ou 1736, des crachements de sang et il était affligé de hernies. Quand il fut question d'un successeur à donner à Antoine de Blende, les moines désignèrent le 6 février 1744 en premier lieu Michel Beert (10), en second lieu Maur Bolein (11) et en troisième lieu seulement Louis de Coninck. C'est également dans cet ordre que le Conseil privé les présenta au Gouvernement le 13 avril 1744. Maur Bolein voulait la crosse abbatiale,

(1) Copie aux A. G. R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, n° 768, et dans *Conseil privé autrichien*, n° 868. — Ses provisions, patentes, etc. avaient été payées par une nièce van de Woestyne (Factum de Franqueville d'Ignel, cité ci-dessous). — On trouve dans son *Memorieboek* aux A. G. S. B., ms. 137L19, f° 47-53, un *Catalogus omnium ecclesiasticorum, saecularium nobilium et aliorum qui mihi omnia felicitia et fausta in abbatiati dignitate optaverunt, 1734*.

(2) Un tableau armorié des abbés des Dunes fut dressé à l'occasion de son accession à la dignité abbatiale ; il se trouve à présent au Grand Séminaire de Bruges.

(3) A. Év. B., *Acta episc. Brug.*, LIII, f° 243-244. — A. G. S. B., ms. 130/110, f° 89 v°. — *Cronica et cartularium*, 117.

(4) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MALINES, *Fonds des réguliers. Cisterciens*, liasse Dunes.

(5) *Necrologium Dunense*, aux A. G. S. B., ms. 134/58. — *Cronica et cartularium*, 117. — A. G. S. B., ms. 133/110, f° 89 v°. — Son épitaphe, dans le cloître du Grand séminaire est reproduite par B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdiij van de Duinen*, 15 ; son portrait au réfectoire, *ibidem*, 48. — Un second portrait de cet abbé (avec cette devise : *Si caecus sed justus*) est conservé au MUSÉE DE COXYDE, voir A. DUBOIS, *Sceaux et armoiries dans l'abbaye des Dunes*, dans *De Duinen*, II, 9, Koksijde, 1961.

(6) Ayant perdu son procès le 6 mars 1748, Philippe de Schietere alla en appel, d'après un *Factum*, non daté, signé de FRANQUEVILLE D'IGNEL, aux A. G. S. B., *Fonds de l'Évêché*, carton CCXI.

(7) Copie de la sentence du 4 décembre 1748 dans les ARCHIVES DE LA FAMILLE DE SCHIETERE DE LOPHEM, aimablement communiquée par M. l'avocat Albert de Schietere de Lophem.

(8) A. G. S. B., ms. 133/110, f° 88 v°. — *Cronica et cartularium*, 116.

(9) A. Év. B., *Acta episc. Brug.*, LIII, f° 115 v°, 133, 258 v°.

(10) Michel Beert, né à Courtrai le 28 septembre 1689, fit profession le 23 août 1709. Il mourut le 11 juillet 1752, cfr A. G. S. B., ms. 133/110, f° 85. — Les parents de Michel Beert étant informés que dans la ville de Bruges on fait courir sur ce moine « un bruit désavantageux » font remettre tout un dossier pour éclairer la religion du Conseil privé, cfr A. G. R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, n° 724.

(11) Maur Bolein, né à Ypres le 2 octobre 1702, reçut l'habit le 24 septembre 1718, fit profession le 26 novembre 1719 et mourut le 21 mai 1752, cfr A. G. S. B., ms. 133/110, f° 85 v°. — C'était un homme très capable, à qui il a manqué d'être un peu moins ambitieux et un peu plus honnête.

il s'arrangea donc pour discréditer les deux autres candidats : par personne interposée il attira l'attention du Conseil sur une querelle que Michel Beert avait eue jadis, en qualité de receveur des biens du West-Quartier, avec le bourgmestre de Furnes, de Montigny (1) ; quant à Louis de Coninck, il serait facile de s'en défaire, pensait-il, en faisant connaître à qui de droit l'état de sa santé. Le procédé était si déloyal que Maur Bolein se discrédita lui-même. Comme on avait d'autres raisons, à Vienne, de se méfier de Beert (2), on se rabattit sur Louis de Coninck. Il reçut le 20 juillet 1744 l'annonce de sa nomination (3). Ses patentes sont datées du même jour (4). Il fut installé le 16 août suivant par le doyen de Saint-Sauveur en vertu d'une commission du vicaire général de l'Ordre. Il reçut la bénédiction abbatiale au monastère de Baudelo à Gand, le 24 août, des mains d'Antoine Pattheet, vicaire général de l'Ordre (5). Il mourut à Bruxelles, où il était allé consulter les médecins, le 23 mars 1748, tandis que les armées françaises occupaient la Flandre (6). Son corps fut ramené aux Dunes (7).

ROBERT IV (Philippe) VAN SEVEREN est né à Bruges, (8) le 3 janvier 1711, de Jean-Baptiste et de Marie-Anne Beert (9). Il fit profession aux Dunes le 27 janvier 1732 et fut ordonné prêtre à Bruges (10) le 26 mars 1735. Il fut aussitôt nommé économiste du monastère ; plus tard on l'envoya à Ten Bogaarde administrer les biens du West-Quartier (11). Il fut élu abbé le 4 juin 1748. L'information avait été prise par l'intendant de Sechelless et l'évêque de Bruges (12). Van Severen fut nommé abbé par brevet du roi de France du 9 juin 1748, car la Flandre était toujours occupée par Louis XV (13). L'évêque de Bruges vint l'installer le 3 août et lui conféra la bénédiction abbatiale, dans sa chapelle domestique, le 4 août suivant (14). Après la paix d'Aix-la-Chapelle, l'Autriche voulut régler cette affaire. Voici comment les choses se passèrent : le prétendu abbé fut appelé à Bruxelles, où il dut demeurer jusqu'à nouvel ordre. Pendant ce temps, des commissaires se rendirent aux Dunes et commencèrent par déclarer Robert van Severen suspendu

(1) Cet épisode est raconté avec beaucoup d'humour par J. DE VINCENNES, *L'abbaye des Dunes*, 83-90, d'après le dossier des A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 868.

(2) Voir l'avis de Königsegg-Erps lors de la jointe tenue par le prince gouverneur général le 2 mai 1744, aux A. G. R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, n° 724.

(3) A. G. R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, n° 724. — Il remercie le gouverneur par une lettre datée de Bruges, 4 juillet 1744.

(4) A. G. S. B., n° 2353. — Copie aux A. G. R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, Reg. 713, pages 94-96.

(5) A. G. S. B., ms. 133/110, f° 90 v°. — Une lettre du nouvel élu à l'abbé de Baudelo, du 8 juillet 1744, au sujet de sa bénédiction, éclaire les circonstances de la cérémonie : on n'y trouve aucune trace d'un « complexe d'exemption » ; l'élu a failli demander à l'évêque de Bruges de le bénir dans sa chapelle particulière, à cause de l'insécurité des routes, cfr BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 181, f° 69. — Il y a donc lieu de nuancer les remarques de R. DE GANCK, *De abbatiale wijdingen in de zuidelijke Nederlanden*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 49, Westmalle, 1958.

(6) *Necrologium Dunense*, aux A. G. S. B., ms. 134/58. — A. G. S. B., ms. 133/110, f° 90 v°. — N. VAN HOVE, *Het leven, mirakelen... van den Saligen Idesbaldus*, 246, Bruges, 1763.

(7) B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen*, 16. — Le portrait de l'abbé, avec sa devise : *Rex, grex, lex* est conservé au réfectoire du Grand séminaire, *ibidem*, 48.

(8) A. G. S. B., ms. 133/110, 88 v°. — *Cronica et cartularium*, 118.

(9) E. VAN SPRYBROUCK, *Généalogies inédites*, 63, Bruges, 1890.

(10) A. G. S. B., ms. 133/110, 88 v°. — A. ÉV. B., *Acta episc. Brug.*, LIII, f° 305 v°.

(11) N. VAN HOVE, *Het leven, mirakelen... van den Saligen Idesbaldus*, 280-281, Saint-Nicolas, 1828.

(12) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 868. — La commission signée du roi et du marquis d'Argenson est du 5 avril ; elle se trouve aux A. ÉV. B., *Acta episc. Brug.*, LIX, encartée, f° 121.

(13) J. DE VINCENNES, *L'abbaye des Dunes*, 95.

(14) A. ÉV. B., *Acta episc. Brug.*, LIX, f° 135 v°-136. — A. G. S. B., ms. 133/110. — Cfr B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De Duinen-Abdij aan abt Campmans toegewezen*, dans *Collationes Brugenses*, L, 261. — Le 3 août 1748, Pierre Mayeur, abbé de Clairvaux, lui donne commission spéciale pour les abbayes de Spermalie, Hemelsdale et Groeninge, cfr A. G. S. B., orig. sur papier, non coté.

de toute fonction et exercice. L'information est alors reprise, du 3 au 6 février, *pro forma*. Les moines ne tarissent pas d'éloges sur leur abbé : il ne s'absente jamais, mange seul en son particulier, est respecté et estimé de toute la ville (1). La cause est entendue : Robert van Severen est nommé (2), par Vienne, le 28 mars 1750 ; on lui impose une pension de cent cinquante florins. La décision est communiquée par le gouverneur général (3) le 7 avril 1750.

Malgré ces débuts prometteurs, Robert van Severen eut de nombreuses difficultés avec ses moines. Sans doute le recrutement ne devait-il pas être fort brillant (4), mais l'abbé manquait tantôt de doigté (5), tantôt d'esprit de décision (6). Il avait eu des contestations avec les religieuses de Hemelsdale soumises à son autorité. Le confesseur, dom Placide van Hyfte, ayant pris le parti des moniales, il le traita comme un rebelle. Placide prit son recours au Conseil privé et obtint, le 17 août 1768, l'autorisation d'aller vivre à Cambron (7). Plus graves seront les soucis que lui causa dom Matthieu van Thienen, sujet vicieux, intraitable, incorrigible (8). Déjà en février 1775, à l'occasion d'une visite canonique de l'abbé de Villers, plusieurs moines dénonçaient la grossièreté de ce confrère, son ivrognerie, son mépris de la règle, de l'abbé, de la bienséance élémentaire (9). On put l'écarter du monastère, mais il avait pris la mauvaise habitude, au cours de ses vagabondages, d'adresser ses plaintes au gouvernement. Que le Conseil de Religion ait pris au sérieux les récriminations de cet énergumène montre à quel point s'étaient détériorés, sous Joseph II, les rapports entre l'Église et l'État (10).

Ce furent ensuite des difficultés avec les convers. Le 27 juin 1774, les frères Colomba et Pierre Cours se sont enfuis : ils sont allés à Rome demander leur réduction à l'état laïc sous prétexte que leur profession était invalide. Cette sécularisation ne leur sera donnée que sous condition : ils devront aller à Villers, chez le vicaire général de l'Ordre, faire vérifier le bien-fondé de leurs allégations. Ce dernier se prononcera, en 1775, pour la validité des vœux prononcés par les deux

(1) Le 16 août 1777, lors des difficultés suscitées au sein de la Communauté par un moine dévergondé, Matthieu van Thienen, le baron de Vicq, doyen du Chapitre de Saint-Donatien et vicaire général de Bruges, attestera que Robert van Severen est le meilleur abbé que les Dunes aient eu depuis quarante ans, cfr A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 868.

(2) A. G. S. B., n° 1828. — Copie aux A. G. R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, reg. 713, pages 208-210.

(3) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 868. — *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, n° 730.

(4) Dans un curieux document daté du 14 juin, l'abbé van Severen donne à l'évêque ou à un visiteur de l'ordre (?) la liste de ses moines avec, en marge, une courte appréciation en latin. Ou bien Robert van Severen devait être d'un jugement particulièrement sévère ou bien sa Communauté devait être bien médiocre, cfr A. É. R., *Triage préliminaire*, n° 560 (à présent égaré).

(5) Voir plus loin, 441 et n. 3.

(6) Dans ses difficultés, sa première réaction était, semble-t-il, de consulter le vicaire général de l'Ordre. Celui-ci devait un jour lui reprocher assez vivement d'attendre toujours les événements et d'agir quand il était trop tard, cfr lettre du 4 janvier 1775, aux ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MALINES, *Fonds des réguliers, Cisterciens*, liasse des Dunes.

(7) A. G. R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, n° 768 (procès d'information du 5 septembre 1792). — ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *Fonds des réguliers, Cisterciens*, liasse des Dunes : toute une correspondance au sujet de la pension alimentaire de Placide van Hyfte. Dom van Severen, on le dira plus loin, était plus qu'économe : cette affaire de pension en offre un bel exemple. Les lettres de son moine, écrites en latin ou en flamand, sont très irrespectueuses. — Sur les difficultés de Robert van Severen avec les moniales de Hemelsdale, voir dans ce volume du *Monasticon Belge*, abbaye de Hemelsdale, 572.

(8) Né à Zevegem le 29 juin 1729, il avait fait profession le 18 septembre 1757 et il avait été ordonné prêtre le 6 mars 1762, voir A. G. S. B., ms. 133/110, f° 92.

(9) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *Fonds des réguliers, Cisterciens*, liasse des Dunes. — Dossier à son sujet aux A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 868.

(10) La commission ecclésiastique finit par lui obtenir l'autorisation de se retirer dans sa famille avec une pension de 100 florins (28 avril 1788), cfr A. G. R., *Conseil du Gouvernement général*, n° 2280. — Matthieu van Thienen mourut à Lierre le 27 février 1789 et fut enterré là-bas, *Necrologium Dunense*, aux A. G. S. B., ms. 134/58.

frères (1). Mais entretemps, le 14 septembre 1774, un autre convers, le frère François Coene (2), se réfugie chez les pères augustins et adresse une requête au gouvernement. Le 23 janvier 1775, la Cour de Bruxelles enjoint à l'abbé de Villers, Robert de Bavay, de procéder à une visite canonique. Celle-ci aura lieu au début du mois de février : elle mettra en lumière le manque de doigté du pauvre abbé van Severen (3) et la malveillance de certains éléments peu religieux, comme Matthieu van Thienen (4).

Mais on aurait tort de juger de l'importance de ces fâcheux épisodes à l'épaisseur des dossiers qui en perpétuent le souvenir : à la mort de Robert van Severen, les commissaires du gouvernement constataient que « la régularité et l'amour de la discipline regnoient généralement dans cette maison ».

Supérieur assez maladroit, Robert van Severen fut plus heureux comme administrateur. Il défricha onze cents mesures de bois et de bruyères et put ainsi redresser complètement les finances de son abbaye. Il éteignit les dettes (5) ; il put construire l'église abbatiale ; enfin il laissa à sa mort cent mille florins en caisse (6). Il était, il est vrai, exagérément économe et les commissaires pouvaient parler de « la lésine du défunt abbé » ; ils relevaient que van Severen semblait même « avoir renoncé à l'exercice de l'hospitalité » (7).

C'est le 12 juin 1775, que l'abbé van Severen (8) commença la construction de l'église abbatiale sur les plans de l'architecte brugeois Emmanuel van Speybrouck-Coutteau (9). Ce temple spacieux, mais d'un classicisme un peu froid, sera achevé (10) en 1788. L'évêque de Bruges, Félix Brénart, viendra le bénir (11) le 6 septembre 1788.

L'abbé van Severen était un personnage fort considéré en ville. Le 7 mai 1758, il est invité à poser la première pierre de la nouvelle chaussée au nord du Fort-Lapin, près du Dampoort (12). Le 4 octobre 1756, il préside le jubilé de Léopold de Tollenaere, échevin de Bruges depuis cinquante ans. Il remplace en cette circonstance, l'évêque de Bruges (13). Le 1er mars 1767, on le

(1) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *Fonds des réguliers. Cisterciens*, liasse des Dunes.

(2) Le frère François Coene sera le dernier convers des Dunes. Il mourra le 8 juin 1819 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. On voit encore sa pierre tombale au cimetière de Sainte-Croix, près de Bruges.

(3) Il a confié les frères à un maître des convers qui est d'une sévérité excessive.

(4) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *Fonds des réguliers. Cisterciens*, liasse des Dunes.

(5) Je note cependant que le gouvernement général accorda aux Dunes, en 1779, une réduction du payement des rentes, cfr A. G. S. B., n° 1678.

(6) Le 9 octobre 1787, l'abbé pouvait prêter cinquante mille florins au Franc de Bruges pour la réparation des écluses ; sept mille florins étaient employés à la construction d'une chaussée pavée à Snellegem, cfr A. G. S. B., n° 1695.

(7) A. G. R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, n° 868.

(8) La pose de la première pierre par l'évêque de Bruges J. R. G. Caïmo et les bourgmestres de la ville et du Franc est mentionnée dans le *Ghedinckboeck van M. F. Allaert. Brugse kroniek over 1713-1787*, éd. A. SCHOUTERT, 45 et 46, Bruges, 1953 ; plus brièvement dans le *Jaerbouch van Buyck*, éd. A. RONSE dans *A. S. É. B.*, XLVIII, 345, Bruges, 1898.

(9) Sur cet architecte, mort le 27 septembre 1787, voir Ed. VAN SPEYBROUCK, *Généalogies inédites*, 52, Bruges, 1890.

(10) La construction de cette église n'a pas encore été étudiée ; la documentation est abondante ; voir, en particulier, A. G. S. B., nos 1551, et 1534. — C'est sans doute en vue de l'ornementation de la future église que l'abbé acheta, en septembre 1775, trois tableaux de van Dyck provenant des brigittins supprimés d'Hoboken, cfr M. VAES, *Le séjour de Van Dyck en Italie*, dans *B. I. H. B. R.*, IV, 170-171, Bruxelles-Rome 1924.

(11) N. VAN HOVE, *Het leven, mirakelen ... van den Zaligen Idesbaldus*, 281, Saint-Nicolas, 1828. — *Les Acta episc. Brug.*, aux A. É. V. B., ne signalent rien à cette date ; il ne s'agit donc que d'une bénédiction provisoire. L'évêque Fr. Bousen viendra consacrer l'église le 7 octobre 1833, cfr *Rond den Heerd*, II, 403, Bruges, 1867. — B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen*, 59.

(12) G. GYSELEN, *Schilderijen uit het patrimonium van het «Brugsche Vrije» in het Gerechtshof te Brugge*, dans *A. S. É. B.*, XCV, 43, Bruges, 1958.

(13) *Ghedinckboeck van M. F. Allaert. Brugse kroniek over 1713-1787*, éd. A. SCHOUTERT, 25 et 29, Bruges, 1953.

voit chanter un *Te Deum*, en l'église des jésuites, à l'occasion de la guérison du gouverneur Charles de Lorraine, protecteur de l'Académie de Bruges (1). Enfin le 13 mai 1771, il est élu député primaire de l'ordre du Clergé aux États de Flandre (2). On pourrait multiplier les exemples de cette activité extérieure et, souvent, purement représentative.

Robert van Severen (3) mourut le 2 août 1792. A son décès, les commissaires remarquèrent que l'abbé s'était fort enrichi, malgré certaines pertes subies en France du fait de l'introduction des assignats ; ils notèrent aussi, pour l'avenir, que ses comptes avaient été très mal tenus, ce qui est assez compréhensible au terme d'un abbatiat de quarante-quatre ans.

MAUR DE MOL naquit à Gand le 8 août 1750 ; il prit l'habit le 26 novembre 1769 et fit profession le 26 novembre 1770. Ordonné prêtre (4) le 24 septembre 1774, il fut désigné pour enseigner la théologie à ses jeunes confrères ; depuis 1776, il était, de plus, confesseur de la Communauté. Son abbé, qui appréciait assez sévèrement les capacités de ses moines, dit de lui : *melioris talenti* (5).

Un mois après le décès de Robert van Severen, les élections abbatiales eurent lieu aux Dunes, le 5 septembre 1792. Les voix des vingt-trois votants s'étaient fort dispersées (6). Le Conseil privé retenait, le 28 septembre, la candidature de Maur de Mol. Elle fut acceptée le 25 octobre par le Conseil aulique de Vienne. Maur fut nommé (7) le 9 novembre 1792. Il est fort probable que cette nouvelle ne lui parvint pas : le 6 novembre les armées de la république française avaient remporté la victoire de Jemappes ; le 11, les commissaires de la république entraient à Bruges (8).

Sa patente lui fut sans doute envoyée après la restauration passagère des Autrichiens (9). Maur de Mol fut installé par l'évêque de Bruges le 29 juin 1793, après vêpres (10) ; le même prélat lui donna la bénédiction abbatiale le lendemain en l'église abbatiale (11). Un des premiers actes

(1) E. HOSTEN et E. I. STRUBBE, *De Brugsche Academie van 1766 tot 1776*, dans *A. S. É. B.*, LXXIV, 110, Bruges, 1931.

(2) A. Év. B., *Acta episc. Brug.*, LXVIII, f° 45. — N. VAN HOVE, *Leven, mirakelen... van den Zaligen Idesbaldus*, 281, Saint-Nicolas, 1828.

(3) *Necrologium Dunense* aux A. G. S. B., ms., 134/58. — A. Év. B., *Acta episc. Brug.*, LXXX, f° 7. — A. G. S. B., ms. 133/110, f° 91. — *Cronica et cartularium*, 117. — Le portrait de Robert van Severen est conservé au réfectoire du Grand Séminaire, cfr B. JANSSENS DE BISTROVEN, *De abdij van de Duinen*, 48. — Un gobelet d'argent à ses armes, daté de 1754, a figuré à l'exposition d'orfèvrerie brugeoise en 1950 sous le n° 234 du catalogue. Il appartenait à madame Manderbach.

(4) A. G. S. B., ms. 133/110, f° 92. — *Cronica et cartularium*, 121.

(5) A. Év. B., *Triage provisoire*, n° 560. — Il était déjà professeur le 28 novembre 1776, cfr A. Év. B., *Acta episc. Brug.*, LXIX, f° 193.

(6) Les commissaires notent, parmi les jeunes, une petite cabale en faveur de Placide van Hyfte, l'ancien confesseur de Hemelsdale, rentré aux Dunes contre le gré du dernier abbé, et qui a su se rendre populaire auprès d'une génération qui ignorait ses antécédents.

(7) Ce procès est très aimablement raconté par J. DE VINCENNES, *L'abbaye des Dunes*, 98-102. — Ce petit ouvrage, malgré ses mérites réels, attache trop peu d'importance aux dates ; c'est ainsi que les circonstances historiques de ce procès ont échappé à l'auteur.

(8) Sur les exactions commises par les Français aux dépens de l'abbaye des Dunes entre Jemappes et Neerwinden, voir E. HOSTEN et E. I. STRUBBE, *L'occupation française à Bruges en 1792 et 1793. Journal contemporain de J. van Hese*, 25, 31, 33. Bruges, 1931. — En 1794, les moines avaient dû payer un impôt forcé de 217272 livres, cfr A. G. S. B., n° 1532 ; le 25 mars 1796 les Français exigèrent encore 1200 livres cfr A. G. S. B., n° 1557.

(9) Je ne l'ai pas retrouvée.

(10) A. G. S. B., ms. 133/110, f° 94. — *Cronica et cartularium*, 123. — Quelques détails sur son installation dans R. DE SCHEPPER, *Het kloosterpand der voormalige Duinenabdij te Brugge*, dans *A. S. É. B.*, LX, 78, Bruges, 1910.

(11) A. Év. B., *Acta episc. Brug.*, LXXX, f° 96^{vo}. — Peu de temps après son installation Maur de Mol fit enregistrer ses armoiries (sa devise était : *Do mel*) à la Chambre héraldique aux Pays-Bas ; le reçu se trouve aux A. Év. B., *Acquisitions*, n° 1854.

de l'abbé fut de prier monseigneur Brenart de venir transporter le corps de l'abbé Idesbald dans la nouvelle église élevée par son prédécesseur. La translation (1) eut lieu le 28 décembre 1793. Hélas ! peu après l'évêque devait autoriser le prieur Marc Loosveldt (2) à mettre le corps du saint abbé en sûreté : les troupes de la Convention avaient fait leur entrée à Bruges, la veille de Fleurus (3).

C'est sans doute avant cette date (25 juin 1794) que l'abbé de Mol quitta Bruges pour se réfugier en Allemagne avec son frère, le boulanger Jean de Mol (4). Parvenu à Altona, près de Hambourg, il reçut l'hospitalité du missionnaire dominicain, Joseph Versen, curé de cette ville. C'est là qu'il mourut le 24 septembre 1799. Il est enterré dans la crypte de l'église catholique Saint-Joseph (5). Son souvenir est rappelé au cimetière Sainte-Croix, près de Bruges, par une pierre à ses armes (6). La riche abbaye des Dunes eut fort à souffrir de l'occupant. Les derniers moines doivent payer leur quote-part de l'impôt forcé de cinq millions de livres imposé au département de la Lys : elle s'élève à 217272 livres (7). La Communauté ne pouvant rassembler cette somme, plusieurs moines sont pris comme otages et déportés à Douai. Leurs confrères demeurés à Bruges s'adressent au Conseil de Flandre le 8 février 1795 pour obtenir l'autorisation de vendre des biens (8). Entretemps, il n'est pas de tracasserie qui leur soit épargnée. En janvier 1795, des soldats et des jacobins font irruption une nuit dans leur église. L'un d'eux tire sur les moines : un jeune frère, Robert Pick, est touché au bras. Il mourra le 5 février 1795 des suites de sa blessure (9).

La fin de l'abbaye se préparait : le 20 germinal an IV (9 avril 1796), le prieur M. Loosveldt est invité à communiquer à l'administration la « liste des individus composans la Communauté ». Il y a un abbé absent, dix-neuf moines prêtres, deux frères et un novice, François Parmentier (10). La suppression des Dunes leur est signifiée (11) le 15 novembre 1796. Les moines se dispersèrent (12)

(1) A. ÉV. B., *Acta episc. Brug.*, LXXX, fo 148^{vo}-150. — A. DE LEYN, *Le bienheureux Idesbald van der Gracht*, dans *A. S. É. B.*, XLVI, 23-26 et 47, Bruges, 1896.

(2) Marc (Eugène Joseph) Loosveldt, né à Heule le 3 avril 1738, ordonné prêtre le 6 mars 1762, était sous-prieur en 1772, prieur en 1778. Il mourut à Bruges le 22 juin 1818. Une pierre rappelle son souvenir au cimetière de Sainte-Croix, près de Bruges. — Voir L. SLOSSE, *Rond Kortrijk*, 646-648, Roulers, 1898-1916. — E. DUTOIT, *De laatste Duinheeren*, dans *Biehorf*, XXXVII, 366, Bruges, 1931. — A.-C. DESCHREVEL, *Histoire du Petit séminaire de Roulers*, 108, Roulers, 1906. — Le 3 juillet 1795, il fait la visite canonique de l'abbaye de Groeninge au nom de l'abbé Maur de Mol. Il était sans doute resté en rapports avec lui, cfr F. VAN DE PUTTE, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Groeninghe*, LXXXIV, Bruges, 1872.

(3) J. DE CUYPER, *Idesbald ...*, 127-129.

(4) A. D. W., *Over den laatsten abt van den Duin*, dans *Biehorf*, IV, 309-313, Bruges, 1893.

(5) *Necrologium Dunense*, aux A. G. S. B., ms. 134/58. — Un extrait authentique du registre de sépulture de la Communauté catholique d'Altona, signé du curé Jos. Versen, est conservé aux A. G. S. B., ms. 133/110. — J. B. VAN BAVEGEM, *Het martelaarsboek der Belgische geestelijkheid ten tijde der Fransche omwenteling*, 152, Gand, 1875, et N. VAN HOVE, *Het leven, mirakelen ... van den Zaligen Idesbaldus*, 282, Saint-Nicolas, 1828, donnent par erreur, le 22 septembre comme date de son décès.

(6) Le portrait du dernier abbé des Dunes manquerait à la série conservée au Grand Séminaire, voir B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen*, 49 ; celui que signale A. D. W., *Over den laatsten abt van den Duin*, dans *Biehorf*, IV, 312-313, est l'effigie que Nicolas de Roover fit ajouter sur le dernier panneau de la série « des comtes de Flandre ».

(7) E. REMBRY, *De bekende pastors van Sint-Gillis*, 237, Bruges, 1890-1896.

(8) E. DUTOIT, *De laatste Duinheeren*, dans *Biehorf*, XXXVII, 364, Bruges, 1931.

(9) A. VIARNE, *De laatste novice van Ter Duinen*, dans *Biehorf*, LVI, 252-253, Bruges, 1955. — Le nom du meurtrier — un certain Mayens — a été révélé par les *Gedenckweerdige aenteeningen van J. K. Verbrugge*, éd. A. SCHOUTEET, 54, Bruges, 1958.

(10) A. É. B., *Département de la Lys*, n° 1188. — Cfr E. DUTOIT, *De laatste Duinheeren*, dans *Biehorf*, XXXVII, 363-367, Bruges, 1931.

(11) *Récueil (sic) des protestations des Maisons religieuses supprimées en la Commune de Bruges*. MDCC.XC.VII, 14-16.

(12) Une commune préoccupation devait les maintenir jusqu'au bout en correspondance : la conservation des restes

Trois religieux allèrent s'installer à Courtrai : c'étaient Maximilien (Jacques) Walgrave, Dominique (Pierre Jacques) de Jaeghere et Nicolas (François) Battalie. Comme ils avaient refusé le serment, les autorités de Bruges demandèrent un rapport que la municipalité courtraisienne (1) enverra le 4 janvier 1798. Dom Walgrave fut requis de prêter le serment de fructidor. S'y étant refusé, il fut arrêté et déporté à l'île d'Oléron (2).

Les deux derniers survivants furent Alexandre van Rissegem et Nicolas de Roover. Le premier, qui fut le dernier maître des novices de l'abbaye, se mit au service du diocèse de Gand, devint curé de Meetkerke (3), ensuite curé du béguinage de Bruges et mourut (4) le 2 juillet 1830 ; il avait été le dernier *praeses* des moines survivants (5) ; le second survécut jusqu'au 23 mars 1833. Avec lui disparaissait le dernier moine des Dunes et aussi le dernier propriétaire de tout ce que les moines survivants avaient pu récupérer des biens et des trésors de leur monastère. Il fit des largesses à de nombreuses églises et couvents (6) et abandonna tout le reste au diocèse de Bruges dont il put encore saluer la restauration (7).

Le monastère de Bruges, déclaré bien national, servit d'abord d'hôpital militaire aux Français. La république ayant rendu l'instruction publique obligatoire en Belgique, l'administration centrale du département de la Lys songe à établir l'unique école centrale dans l'ancienne abbaye des Dunes présentée par la commune de Bruges. Sous le Directoire, le 19 février 1797, un jury d'instruction publique est chargé d'examiner les locaux et est favorable à ce projet. Le Collège (8) fut inauguré le 20 janvier 1798. Il devint lycée sous le Consulat et athénée royal sous le régime hollandais (9). L'église fut affectée au culte protestant (10) de 1814 à 1817.

de leur saint, l'abbé Idesbald, voir A. DE LEYN, *Le Bienheureux Idesbald van der Gracht*, dans *A. S. É. B.*, XLVI, 33-42, Bruges, 1896. — J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 127-133.

(1) J. DE CUYPER, *De kapittelkerk van Kortrijk in de beloken tijd 1797-1802*, dans *De Leiegouw*, V, 150, Courtrai, 1963.

(2) J. B. VAN BAVEGEM, *Het martelaarsboek van de Belgische geslelijkheid...*, 455, Gand, 1875 ; il devait mourir à Gand le 6 août 1820. — Deux moines prêtèrent le serment ; ils sont mis au pilori par le fougueux curé M. J. GAILLIARD, *Memoriale in generationem et generationem*, 13, s. l. n. d.

(3) L'évêché de Bruges avait été rattaché, en 1801, à celui de Gand.

(4) E. DUROI, *De laatste Duinheeren*, dans *Biekerf*, XXXVII, 366. — *Rond den Heerd*, II, 380-382, Bruges, 1867. — E. REMBRV, *De bekende pastors van Sint Gillis*, 290, Bruges, 1890-1896. — Il fut enterré auprès de ses derniers confrères au cimetière de Sainte-Croix, cfr K. LOPPENS, *De laatste monnik van Ter Duinen*, dans *Biekerf*, LVI, 20-21, Bruges, 1955.

(5) Il avait sans doute été élu à la mort du prieur Marc Loosveldt ; c'est le titre qu'il prend sur l'inscription posée en 1819 à Koksijde, voir J. DE CUYPER, *Idesbald...*, 129.

(6) Il faudrait des pages pour énumérer ses largesses : en 1825 et en 1826, il donna un ciboire et une statue à l'hôpital de Damme, cfr J. OPDRINCK, *Sint-Janshospitaal te Damme*, 34, Tielt, 1951 ; à l'église paroissiale d'Assebroek, près de Bruges, il donne un autel en marbre et un tabernacle signé *V. Vercoyen fecit 1669*, cfr J. DE SMET et H. STALPABRT, *Assebroek*, 21, Bruges, 1948. — A. MAERTENS, *Onze Lieve Vrouw van de Potterie*, 180 et *passim*, Steenbrugge, 1937. — A. LOWYCK, *De laatste Duinheer in Oost-Vlaanderen*, dans *Appeltjes van het Meetiesland*, 15, Lokeren, 1951.

(7) L'évêché de Bruges, uni à celui de Gand, ne fut restauré que le 17 mai 1834, mais monseigneur Boussem, sacré le 27 janvier 1833, comme auxiliaire de l'évêque de Gand, avait été chargé de l'administration de l'ancien évêché de Bruges, dont il avait à préparer la restauration, voir M. ENGLISH, *De bisschoppen van Brugge, 1834-1934*, dans *Collationes Bruggenses*, XXX, 294 et sv., Bruges, 1934. — E. DE MORREAU, *Bruges*, dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, X, 904-905, Paris, 1938.

(8) A.-C. DE SCHREVEL, *Histoire du Petit séminaire de Roulers*, I, 53 et sv., Roulers, 1906.

(9) Le lycée fut transféré dans la suite au couvent des capucins, Marché du Vendredi, quand l'abbaye des Dunes devint hôpital militaire, cfr A. DUCLOS, *Bruges, histoire et souvenirs*, 294, Bruges, 1910. — En 1818, le lycée revint aux Dunes : le lundi 12 octobre, on célébra une messe du Saint-Esprit dans l'église qui avait préalablement été bénie à nouveau, voir *Gedenckweerdige Aenteekeningen van Jan Karel Verbrugge*, éd. SCHOUTERT, 90, Bruges, 1958.

(10) A. DUCLOS, *Bruges, histoire et souvenirs*, 337, Bruges, 1910. — Le 2 octobre 1814, un chroniqueur note que les soldats hanovriens vont à l'office en l'église des Dunes, *Gedenckweerdige Aenteekeningen van Jan Karel Verbrugge*, éd. A. SCHOUTERT, 63, Bruges, 1958.

Une nouvelle histoire s'ouvrit pour l'ancienne abbaye des Dunes avec l'instauration du royaume de Belgique. Monseigneur Boussen, l'évêque auxiliaire de monseigneur Van de Velde, chargé de l'administration de l'ancien évêché de Bruges, vint s'installer aux Dunes en janvier 1833 et y resta jusqu'au 20 août 1833. Son premier soin fut d'y ouvrir un Séminaire en octobre de la même année : il y est toujours (1). Dans une autre partie du bâtiment l'évêque installait un Collège diocésain, qui ne quitta l'ancienne abbaye (2) qu'en 1841.

(1) A. HONDU, *Groot Seminarie van Brugge, 1833-1833*, dans *Collationes Brugensae*, 310-331, Bruges, 1934.

(2) A. DUCLOS, *Bruges, histoire et souvenirs*, 295 et 337, Bruges, 1910.

ABBAYE DE SPERMALIE, À SLIJE, PUIS À SIJSELE, ENSUITE À BRUGES

Capella quam in honore Sancti Petri... fundasti (1200), mulieres religiosae moniales de Nova Terra in Slipis, habitus Cisterciensis (1228/29), sorores de Honkevliete (1234), ecclesia beate Marie de Nova Terra in Slipis (1235), abbatissa et moniales de Honkevliete (1239), conventus de Hunkevliete (1239), moniales de Onkevliete (1241), conventus de Hunkevliete apud Sparmalliam (1241), monasterium de Nova Ierusalem (1247), cenobium de Spermaeligen (1250), monasterium Nove Ierusalem (1257), monasterium Sancte Marie Nove Ierusalem (1259), conventus de Sparmaelien (1262), moniales de Ierusalem (1262), monasterium de Nova Ierusalem iuxta Maleam (1266/67), conventus de Nova Ierusalem, vulgariter dictus Sparmalge (1272), abdesse van Sparemaelge (1279), nonne van Spermalge (1282), convent de Spormaelges (1292), Sparemaelien (1294), abdesse de Spermaille (1295), abdesse de Nouveau Jherusalem daleis Bruges (1296), eglyze de Sparmalle (1298), Sparmaelgen bi Bruggen (1306), den convente van Nieuwe Jerusalem dat men heet ghemeenlike Spaermaelgen (1314), abbeye de Spaermaille (1322), abbeye de Hunkevliete (1322), moniales d'Espermage (1323), abbatissa de Sparmaelien (1333), Spermaillien bij Brugghe (1482), Spremalien (1495), Spirmaillen (1519), Spiermaelle (1572), d'Espermailles lez Bruges (1580), monastère du Nouveau Jherusalem, dict Sparmaille (1601), Spermalen (1602), Spiermaillien (1627), Spremaillie (1733), Spermaillie (1838), Spermalie (1848) (1).

SOURCES : L'histoire de l'abbaye de Spermalie (2) est connue par quatre genres de sources : des chartes, dont une grande partie est conservée en original et d'autres en copie, une chronique, un obituaire, et différentes sortes de documents dont les uns concernent la gestion, tels que des comptes, des rentiers, etc., et les autres la vie religieuse, tels que des ordinaires, des missels, etc.

Les originaux se trouvent pour la majeure partie à l'ancienne abbaye de Spermalie, occupée actuellement par les sœurs de la Congrégation de l'Enfance de Marie, Snaggaardstraat, 7, à Bruges. Un petit nombre est conservé aux Archives de l'Etat à Bruges dans la collection des chartes, dite *Numéros bleus*, et deux originaux ont échoué aux Archives de la Ville de Bruges.

D'autre part, on possède à Spermalie deux cartulaires, dont le plus ancien, composé en 1333, fut écrit par le clerc Michel Coene (3) et porte le titre : *Liber continens copias privilegiorum ac literarum de bonis*,

(1) K. DE FLOU, *Woordenboek der toponymie van West-Vlaanderen*..., XI, 378 et XV, 45-48, Bruges, 1930 et 1934, donne de ce nom un grand nombre de variantes, dont la plupart d'après des sources non conservées en original.

(2) Abbaye fondée à Slijpe, prov. de Flandre occidentale, cant. de Ghistelles, puis, vers 1241, transportée à Sijsele, prov. de Flandre occidentale, cant. de Bruges I, puis, vers 1600, à Bruges. Diocèse de Tournai jusqu'en 1559, actuellement diocèse de Bruges.

(3) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedens (11...-1270)*, 260, note 1, Gand, 1942.

terris in diversis locis iacentibus... Le classement topographique des pièces indique que le cartulaire a été composé pour les besoins de la gestion des biens. Plus tard seulement, dans la deuxième moitié du XIV^e siècle, on y a ajouté les bulles pontificales (f^{os} 20-27 v^o). La partie originale du cartulaire comprend les f^{os} 8 à 167, à l'exception toutefois des bulles mentionnées ci-dessus. La seconde partie (jusqu'au f^o 222) est occupée par des additions (1).

Le deuxième cartulaire, signalé jadis à Spermalie, fut composé dans le dernier quart du XV^e siècle. La charte la plus ancienne (2) de ce recueil date de 1292.

La valeur de la deuxième source, la chronique, est médiocre. La première mention n'en remonte qu'à 1625, la seconde à 1641, année où elle est en partie reprise par A. Sanderus dans son ouvrage *Flandria Illustrata* (3). Elle est utilisée une troisième fois par le père Taisne, pour la composition de son *Onze Lieve Vrouw van Troost...* (4).

Elle débute par un récit de la fondation à Slijpe et du transfert à Sijsele, mentionne les donations et la mort de Gilles de Bredene, puis passe sous silence la période entre 1270 (mort de Gilles) et 1578 (destruction de l'abbaye à Sijsele) et donne à partir de cette date des détails plus ou moins étendus.

L'auteur ne semble pas avoir eu à sa disposition des notes anciennes ; la carence et l'inexactitude des données médiévales le prouvent. D'ailleurs dans la liste des abbesses, qui suit la chronique, l'auteur, qui mentionne parfois explicitement les sources utilisées, ne connaît que les chartes, l'obituaire et les épitaphes (5).

La première rédaction se place peu de temps après 1623, lorsqu'une guérison qu'on croyait miraculeuse s'était produite dans la Communauté. Son auteur semble s'être mis au travail vers 1625 dans le but de mettre en valeur le passé de l'abbaye (6).

La source employée pour la période médiévale est avant tout la tradition orale, telle qu'elle avait consignée dans l'œuvre de l'historien J. Meyerus, *Commentarii sive annales rerum Flandricarum*, Anvers, 1561 (7). La deuxième version, qui est celle que Sanderus a utilisée, se basait sur un texte qu'il avait reçu par l'intermédiaire de l'abbé des Dunes. La chronique fut remaniée ensuite en 1666. Le père Taisne l'a employée en cette année. Une tradition manuscrite en est conservée à la Bibliothèque Royale, *Fonds Goethals*, ms. 1657, pages 563-565.

La quatrième version de la chronique fut terminée le 5 août 1691. Elle est basée largement sur les précédentes. Le texte nous est parvenu dans quatre manuscrits : d'abord l'obituaire de 1689-1697 (voir infra), ensuite dans les exemplaires de : *Versaemelinghe van alle de sepulturen... binnen de stad Brugge* par Ignace de Hooghe, daté de 1704 (8). Le texte en est édité par E. I. Strubbe, *Egidius van Bredene*, 264-270.

La cinquième et dernière rédaction, remaniée de celle du père Taisne, se trouve dans un manuscrit de l'Évêché, actuellement au Grand Séminaire de Bruges, sans côte.

(1) E. I. STRUBBE, *Egidius van Bredene*, 260-262, où on trouve une description détaillée du manuscrit.

(2) E. I. STRUBBE, *Egidius van Bredene*, 259. — Les deux cartulaires portent le n^o 4227, dans H. STEIN, *Bibliographie générale des cartulaires français*, 578, Paris 1907, auquel nous empruntons les renseignements sur le deuxième cartulaire. Voir une note additionnelle, p. 478.

(3) E. I. STRUBBE, *Egidius van Bredene*, 252. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, I, 256, Cologne, 1641.

(4) E. I. STRUBBE, *Egidius van Bredene*, 252. — Ph. Fr. TAISNE, *Onze lieve Vrouw van Troost, een oudt mirakeleus beeldt van het vermaert vrouwenklooster oft abdij van Nieuw Jerusalem ghevaemt Spermaillie inde stede van Brugghe, gheert onder den tytel van Verthroosteresse der bedruchten*, 1-19, Bruges, 1666. — Cette chronique fut encore utilisée à diverses reprises, entre autres, par R. DE BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Beschrijvinghe van de vermaerde abdij van Nieuw Jerusalem, geseyt Spermaillie opnieuw gesticht voor de tweede reyse binnen de parochie van Syssele, dans Brugge en omstreken. De oorsprong van hare abdijen, kloosters, oud-kastelen, godshuizen enz.*, 43-62, Gand, 1907.

(5) E. I. STRUBBE, *Egidius van Bredene*, 253-254.

(6) E. I. STRUBBE, *Egidius van Bredene*, 254-255. — Une partie de cette chronique est conservée dans le *Fonds Goethals*, ms. 1657, 577-578 à la B. R.

(7) E. I. STRUBBE, *Egidius van Bredene*, 128-129.

(8) E. I. STRUBBE, *Egidius van Bredene*, 264. — Conservé à la B. V. B., ms. 449, III, 140-151, (pour la description de ce manuscrit : cfr A. DE POORTER, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville de Bruges*, 506-507), et aux A. É. B. — Copie de ce manuscrit à la B. R., *Fonds Goethals*, ms. 1658, 140-147.

Le titre est : *Inhoudt ende verhael van d'eerste, tweede ende derde fondatie's cloosters van Nieuw Jerusalem, gheseyt Spaermaille, ghetrocken uit den ouden bewys-boeck der cloosters vryheden ende goederen*, suppléé par : *van dit klooster, ter hand gedaen door vrouw Christina Stalpart, religieuse van 't selve klooster*, dans le manuscrit de de Hooghe. La liste des abbesses qui suit la chronique proprement dite a été tenue à jour dans les rédactions successives, dont la dernière date, on l'a vu, de 1691. Cette rédaction a été complétée pour la liste jusqu'en 1704 ; c'est le cas du manuscrit des Archives de Spermalie (A. Sp.), *Obituaire*, dont dépendent les manuscrits de la Bibliothèque Publique de la Ville de Bruges, ms. *de Hooghe*, 449, III ; des Archives de l'État à Bruges, ms. *de Hooghe*, et, par l'intermédiaire de ce dernier, le manuscrit de la Bibliothèque Royale, *fonds Goethals*, ms. 1657, 578-582. Dans le manuscrit des Archives de l'Abbaye de Spermalie la liste des abbesses a été complétée par la matricule des religieuses et converses, établie par abbatiat, et commençant à la fin du XVII^e siècle. Ce matricule a été continué jusqu'après la mort de la dernière survivante des sœurs (1844).

Aux Archives Départementales du Nord à Lille, on trouve une notice sur Spermalie dans un ouvrage consacré aux abbayes cisterciennes de Flandre et connu sous le titre de *Notae et observationes pro sacro ordine Cisterciensi*. Rédigé au XVII^e siècle par un moine de l'abbaye de Loos, Jean de la Barre, cette notice n'utilise que des sources éditées par Miraeus, Manriquez et d'autres, sauf le texte de l'*obitus cartula* de l'abbesse M. de Ramires, qui est reproduit intégralement.

Une autre *series abbatissarum*, jusqu'à Catherine Rugeley, peu correcte d'ailleurs, se trouve dans le manuscrit de Ch. de Visch aux Archives du Grand Séminaire de Bruges, ms. 139/106, f^{os} 89-91. Ch. Custis l'a reproduite dans sa *Description de l'abbaye* (1). L'épithaphier de J. Gaillhard, n^o 19 aux Archives de l'État à Bruges, *Brugge, Vrouwekloosters*, 2, f^{os} 108-110 v^o, contient lui aussi une liste d'abbesses.

Au début du XIX^e siècle on a composé une courte notice sans valeur sur l'origine de l'abbaye, conservée à la Bibliothèque Royale, ms. II 3577, f^o 54 et v^o.

La troisième source est l'*Obituaire* de l'abbaye ; il est conservé en deux exemplaires. Le plus ancien se trouve aux Archives de l'État à Bruges, *Oud Kerkelijk Archief*, n^o 478, et a été composé dans la période 1580-1584. Pour la composition de ce manuscrit, l'auteur a utilisé sans aucun doute une source plus ancienne. Celle-ci n'est vraisemblablement pas un autre obituaire, mais plutôt des notes éparses. En tout cas, la communauté n'a pas eu d'obituaire avant le XIV^e siècle, date à laquelle on retrouve des notes nécrologiques dans un missel. Les inexactitudes concernant quelques personnes mentionnées prouvent ce fait (2). Cet *Obituaire* fut remplacé par un second entre les années 1689-1697, conservé actuellement aux Archives de l'Abbaye de Spermalie. Il est tenu à jour jusqu'au dernier moment ; même la dernière survivante, morte le 7 mars 1844, y est inscrite (3).

L'histoire des archives peut être retracée d'une manière assez précise, grâce aux notes dorsales des chartes et aux indications dans les cartulaires.

Le chartier fut classé une première fois lors de la rédaction du cartulaire vers 1333, sous l'abbatiat de Gertrude Pecsteens. Au cours du XV^e siècle on procéda à une seconde classification ; enfin une troisième mise en ordre (4) eut lieu sous l'abbatiat d'Elisabeth van Wommene (1523-1548).

Quelques années plus tard les iconoclastes provoquèrent sans doute du désordre, ce qui nécessitait un nouveau classement ; ce fut l'abbesse Marie de Ramires, qui dans la première moitié du XVII^e siècle en prit l'initiative (5). On ne trouve aucune trace d'un inventaire.

Lors de la suppression de l'abbaye en 1796, les sœurs ne remirent qu'une partie de leurs archives aux autorités françaises. La plupart des chartes, le cartulaire, l'obituaire, le cérémonial et d'autres documents isolés restèrent en leur possession. La dernière survivante, sœur Humbeline, qui mourut le 7 mars 1844

(1) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, Ms. 462, *Monuments pour servir à l'histoire ecclésiastique de la ville de Bruges*, (XVIII^e siècle), VI, 153-199.

(2) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 140-141.

(3) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 143.

(4) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 256. — Voir plus loin, 464.

(5) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 256-257.

au béguinage de Bruges, remit de son vivant les archives qui lui étaient échues au chanoine Ch. Carton, qui, devenu propriétaire des bâtiments de l'ancienne abbaye, les confia aux sœurs de l'Enfance de Marie qu'il y avait établies (1). Les avatars auxquels les pièces avaient été exposées depuis la suppression, provoquèrent des pertes importantes et des dommages considérables. Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, on a reclassé les chartes conservées à Spermalie dans l'ordre chronologique, sans en faire l'inventaire. Quelques pièces, qui semblent s'être égarées, furent acquises plus tard par l'Etat ou par la ville de Bruges (2).

Aux Archives de l'État à Bruges, la plupart des documents concernant Spermalie, remis aux autorités françaises, furent classés dans le fonds *Oud Kerkelijk Archief*, n^{os} 444-481.

Parmi ceux-ci les comptes occupent la place la plus importante ; il faut y distinguer ceux des abbesses, destinés au père supérieur et ceux des receveurs destinés à l'abbesse. Ils ne se répètent pas, mais se complètent.

Les comptes des abbesses sont conservés à partir de 1468. La série en est presque complète : le n^o 445 comprend les années 1468-1498 ; le n^o 446, les années 1498-1510, 1523-1526, 1534-1541, 1557-1560 ; le n^o 447, les années 1561-1563, 1565-1566, 1569-1571, 1572-1573, 1575-1577 ; le n^o 448, les années 1578-1579 ; le n^o 449, les années 1584-1592, 1607-1633, 1649-1650, 1656-1660 ; le n^o 450, les années 1651-1655, 1696-1701 ; le n^o 451, les années 1724-1750 ; le n^o 452, les années 1759-1765, 1770-1771, 1776-1777 ; le n^o 461, les recettes de 1795 ; et enfin le n^o 479, les années 1510-1513.

D'autre part les comptes des receveurs se trouvent sous le n^o 444 pour les années 1469-1470, 1480-1483, 1489-1499 ; sous le n^o 446, pour les années 1502-1505 (incomplet), 1510-1513, 1556-1558 ; sous le n^o 447, pour les années 1559-1562, 1564-1572, 1574-1575 ; sous le n^o 448, pour les années 1578-1585 ; sous le n^o 449, pour les années 1594-1607, 1613-1616 ; sous le n^o 450, pour les années 1699-1706, 1713-1714, 1716-1720 ; sous le n^o 451, pour les années 1721-1725 ; et sous le n^o 479, pour les années 1534-1535, 1545.

En outre, le n^o 477 contient les comptes de l'école abbatiale pour les années 1701-1714.

On a conservé également quelques livres de raison ; ce sont sous le n^o 453, ceux des années 1480-1483, 1538-1556 (ne concerne que les propriétés), 1578-1663, 1660-1683 ; sous le n^o 454, ceux de 1684-1709 ; sous le n^o 480, ceux de 1584-1606 ; sous le n^o 454, ceux de 1773-1789 (ne concerne que les dîmes), sous le n^o 456 ceux de 1730-1749 (ne concerne que les dîmes), sous le n^o 450 (ne concerne que la cuisine), 1705-1707.

Un inventaire des ustensiles de ménage daté de 1507 se trouve au n^o 455.

Les rentiers conservés concernent les années 1410 (n^o 445), et 1736 (n^o 460) ; d'autre part, les relevés des rentes héréditaires (XVI^e siècle), des rentes foncières (terres et forêts) en 1507, des baux, rentes et rentes héréditaires de 1421 (ce dernier partiellement en double) ont été groupés sous le n^o 461.

Un inventaire complet des biens et des revenus (*staet van goed*) en 1729 est conservé sous le n^o 460.

Enfin deux autres comptes s'y trouvent : pour les années 1661, n^o 37 et 1719, n^o 46.

La collection des chartes, connue généralement sous le nom de *Numéros bleus*, compte une trentaine de pièces ; on y trouve pour le XIII^e siècle une pièce d'avril 1250, n^o 7406 ; une du 2 décembre 1250, n^o 7405 ; une de janvier 1275, n^o 7441 ; et un vidimus de 1298 de plusieurs chartes (3), n^o 7454. Signalons parmi les autres pièces les lettres patentes de nomination de plusieurs abbesses et onze chartes de profession.

En outre, le fonds *Cumulus ecclesiasticus* comprend une série de documents divers tels que comptes, procès, états des biens, nominations etc. Notons d'abord les comptes des dîmes de 1684-1686, n^o 204, et de 1725-1745, n^o 49 ; ensuite des dossiers plus ou moins complets, concernant les guillemites en 1688, n^o 89 ; la paroisse de Moerkerke en 1676-1681 et 1684, n^o 405 et n^o 1102 ; l'enseignement en 1684, n^o 1103 ; des possessions en 1665-1666, n^o 1128, et enfin les impôts (*zettingen*) en 1672 et 1684, n^{os} 2017 et 1962 ; au XVII^e siècle, n^o 2414 ; en 1673, n^o 2581 ; et des pièces éparses des XVII^e et XVIII^e siècles, n^o 1706.

(1) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 257-258 et surtout 258, note 2.

(2) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 258-259.

(3) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 379 ; édition de ces chartes dans l'appendice III B.

Un état des biens de 1797 est conservé sous le n° 2360, un état des possessions à Axel de 1661, sous le n° 1104 ; une enquête à Lapscheure sous le n° 2958 ; des états des biens à la mort des abbesses Trutia, Rugeley et Veranneman, sous le n° 2414 ; des pièces concernant soit le droit de chasse de 1470-1576, sous le n° 1675, soit les gardes forestiers en 1656 et 1694, n° 2581 ; en 1685, n° 2928 et en 1736, n° 2017.

Enfin les lettres de la nomination de l'abbesse Veranneman se trouvent au n° 1116 ; des pièces concernant l'héritage d'une religieuse en 1603, au n° 1105 ; des baux de la période de 1533 à 1581 et de 1759, au n° 1873 ; de 1550 et de 1791, au n° 2414 ; un livre de raison de l'abbesse Th. Verveere, au n° 1026 et enfin l'information concernant le miracle de 1623, au n° 1061.

Le fonds *collection Sanders* comprend un compte d'A. Oultreman pour le Franc de Bruges en date de 1581-1582, n° 11 278 ; tandis que dans le fonds *Triage provisoire* on trouvera un rentier, sous le n° 1618, et dans le fonds *Triage du Franc*, des documents concernant l'achat du *Duinenhof* en 1600-1601, n° 575 et 576, et un état des biens sous l'abbatiat de l'abbesse Casteleyens en 1580, n° 576.

Dans la *collection d'Hoop*, on conserve les livres des comptes de ménage pour les années 1684-1686, 1693, 1694-1695, 1696-1697, n° 126 ; un procès de 1690, n° 36 ; un procès du XVII^e siècle, n° 117 ; un procès de 1678, n° 553 ; des baux de 1725-1727, n° 132 ; des baux de 1571, n° 592 ; des comptes de la mortuaire d'une religieuse de 1585-1586, n° 635 ; des titres de créances, n° 20 ; des quittances, XVI^e et XVII^e siècles, n° 183 ; le codicille de Castillo de 1613, n° 28 ; une lettre de l'abbé de Clairvaux de 1656, n° 331 ; une procuration de 1713, n° 463 ; un procès sur l'entretien et le nettoyage de la lingerie de l'abbaye des Dunes en 1646-1671, n° 591 ; et plusieurs pièces diverses, n° 247 et 470.

Parmi les documents du *Fonds Bruxelles 1866* se trouvent les pièces concernant la suppression de l'abbaye en 1796 (an V) et un état des biens et des dettes à cette date (n° 137). Dans le fonds des *Acquisitions* on trouvera un cérémonial sous le titre *Dit is den boeck van Sermonien ten dienste van de noviserie* n° 17. Il date un début du XVIII^e siècle. D'autres copies se trouvent aux Archives de Spermalie. Le n° 2506 des *Acquisitions* concerne les prestations de serments de fidélité au XVIII^e siècle.

La boîte 24 des *Mélanges divers* contient des pièces de moindre importance de 1515 à 1695.

Le fonds *Découvertes* contient deux numéros concernant Spermalie : le n° 29 (baux et rentes en 1479) et le n° 184.

Aux Archives de Spermalie, on a conservé le plus grand nombre de chartes originales, et parmi elles à peu près toutes les plus anciennes.

On y signale aussi les deux cartulaires, de 1333 et du dernier quart du XV^e siècle (voir supra), ainsi que l'obituaire décrit ci-dessus.

Parmi les autres pièces signalons : un registre de rentes héréditaires de 1333, un état des finances de 1663-1672, un *Stael van de abdie van Nieuw Jerusalem soo sy bevonden is geweest a° 1672*, une ordonnance des usages *Ordonnantie der geplogenheden voor prieuse en canteresse, 1700*, qui n'est autre que le cérémonial, dont deux autres textes s'y trouvent également.

Les archives contiennent en outre 4 rapports de visites, datant de 1735, 1737, 1745 et 1789.

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, des pièces relatives à Spermalie se trouvent dans les fonds suivants : *Papiers de l'État et de l'Audience*, n° 899, pour les années 1556-1557 ; 911, année 1584 et 921, année 1607 ; *Conseil d'État*, n° 1301-1302 (55a de l'ancien classement) ; *Conseil privé autrichien*, n° 885 ; *Conseil royal de Philippe V*, n° 230, dossier 1704 ; *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, n° 765, procès de 1786 ; *Gouvernement général*, n° 2290. La plupart de ces documents sont utilisés par Th. Ploegaerts, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux, dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XVI^e siècle jusqu'à la Révolution française (1550-1800)*, II, 335-376, Westmalle, 1936.

Le *Trésor de Flandre*, conservé dans le même dépôt, contient dans sa première série, n° 1714, une procédure de mai 1554 au sujet d'une rente de froment.

Les Archives de l'Archevêché à Malines contiennent une liasse, plus particulièrement des visitations du XVIII^e siècle, et la correspondance à ce sujet (1).

(1) Utilisées par FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux*, II, 362-363, et A. DE MÆSTER, *Wetenswaardigheden over 't oud Spermalie. Kerck, scholiersters, recreaties*, dans *Spermaliechokje*, IV, *passim*, Bruges, 1956.

Deux chartes originales de 1231 et de 1235 sont conservées aux Archives de la Ville de Bruges, sous une reliure portant le titre de *Chartes du XII^e siècle* (sic). Dans le fonds *Clergé régulier* on conserve un paquet de pièces concernant Spermalie pour la période 1588-1757.

Les Archives Départementales du Nord à Lille conservent sous le n° B 1506/3704 une charte de 1295, ainsi que sous les n°s B 17689, 17692, 17693, 19464, des pièces relatives aux recettes domaniales du brief d'Aartrijke de 1467.

L'histoire de la fondation primitive et de son développement jusqu'en 1270 a été retracée dans Eg. I. Strubbe, *Egidius van Breedene (11...-1270), grafelijk ambtenaar en stichter van de abdij Spermalie. Bijdrage tot de geschiedenis van het grafelijk bestuur en van de Cisterciënser orde in het dertiende eeuwse Vlaanderen*, dans *Werken uitgegeven door de Faculteit van de Wijsbegeerte en Letteren*, XCIV, Gand, 1942, où l'on trouvera l'édition critique des chartes antérieures à 1270. On y joindra A. Dimier, *Cîteaux et les emplacements malsains*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VI-2, 89-97, Westmalle, 1955, pour l'édition critique de la charte de 1321. Une esquisse historique de l'ancienne abbaye et du couvent actuel de Spermalie, en partie basée sur des sources inédites, est l'œuvre de G. Van der Stichele, *Spermalie. Aantekeningen over ontstaan en geschiedenis van de oude abdij van Spermalie*, Bruges, 1961. On la complètera par les études publiées par le même, et surtout par A. de Meester dans *Spermalielokje*, périodique destiné aux anciennes élèves de cet établissement, et édité à Bruges à partir de 1953 ; mentionnons parmi ces études : A. de Meester, *Wetenswaardigheden over 't oud Spermalie. Kerk, schoolsters, recreaties*, dans *Spermalielokje*, IV, Bruges, 1956. On trouvera les études consacrées à des sujets particuliers, aux notes du texte consacré aux abbeses.

L'esquisse sommaire dans J.-M. Canivez, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique, des origines (1132) au XX^e siècle. Aperçu d'histoire monastique*, 2 éd., 430-433, Forges-lez-Chimay, 1926, ne fait que résumer la littérature antérieure ; il en est de même de la brève notice de E. Michel, *Abbayes et monastères de Belgique*, 106-107, Bruxelles, 1923, et de celle de É. de Moreau, dans *D.H.G.E.*, X, 902, Paris, 1938.

Signalons pour être complet la notice anonyme *O.L.V. van Spermalië of van Nieuw Jerusalem* parue dans *Mariakransken*, XII, Bruges, 1885-1886.

La littérature antérieure est de peu de valeur, n'étant composée que de la transcription plus ou moins remaniée de l'ancienne chronique de l'abbaye et de la liste des abbeses. Même l'opuscule du père jésuite Ph. Fr. Taisne, *Onze Lieve Vrouw van Troost, een oudt mirakelous beeldt van het vermaert vrouwenklooster oft abdij van Nieuw Jerusalem gheenaemt Spermailie inde stede van Brugghe, ghe-eert onder den tytel van Vertrousterse der bedruckten*, Bruges, 1666, dont une seconde édition quelque peu remaniée parut à Bruges en 1762, se borne, en ce qui concerne l'histoire de l'abbaye, à un remaniement de cette chronique.

La première des esquisses basées sur cette chronique date de 1641 ; elle parut en latin dans A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 256, Cologne, 1641, et se trouve dans la seconde et la troisième édition au II, 124, Amsterdam, 1732 et 1735. L'éditeur la devait au moins des Dunes, Bernard Bottijn, qui en a puisé les éléments à l'abbaye de Spermalie.

La seconde esquisse est celle de Ph. Fr. Taisne, que nous venons de mentionner. Ce sont les seules éditions avant la suppression de l'abbaye en 1796.

Au XIX^e siècle, J. B. Canneel, *Histoire du diocèse de Bruges*, 158-159, Bruges, s. d. (1846-1856) se borne à une très brève notice que le chanoine F. Van de Putte reprend à peu de choses près, en néerlandais, sous le titre *Abdij van Spermalie te Brugge*, dans *Almanak der bisdommen van Gent en Brugge 1865*, 178-184, Bruges, 1865. Enfin R. de Beaucourt de Noortvelde a donné une édition fort défectueuse de la chronique sous le titre : *Beschrijvinghe van de vermaerde abdij van Nieuw Jerusalem, geseyt Spermailie opnieuw gesticht voor de tweede reyse binnen de parochie van Syssele*, dans une publication qu'il intitule : *Brugge en Omstreken. De oorsprong van hare abdijen, kloosters, oud-kasteelen, godshuizen, enz.*, 43-62, Gand, 1907.

La liste des abbeses est jointe à la plupart des éditions de la chronique. On la trouvera également dans la *Gallia christiana*, V, 295-298, Paris, 1877, qui y joint l'édition de quelques chartes.

Quant aux études plus spéciales, signalons en premier lieu Th. Ploegaerts, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XVI^e siècle jusqu'à la Révolution française (1500-1800)*,

II, 335-376, Westmalle, 1936, qui résume, parfois de façon peu heureuse, la riche documentation conservée aux Archives Générales du Royaume et aux Archives de l'Archevêché à Malines. On y joindra la requête apostillée du 3 novembre 1570 publiée sous le titre *De abbatie van Spermalie, 1580* (lisez : 1570) dans *Fragmenta*, II, 52, Tielt, 1890.

J. Fruytier a publié dans *Biekerf*, XXVII, 265-268, Bruges, 1921, sous le titre : *Spermaille en de abdiij St. Bernard, 1649-1739*, une courte mais substantielle notice sur les confesseurs à Spermalie au XVII^e siècle et la substitution de l'abbé des Dunes à celui de Saint-Bernard, comme commissaire de l'abbé de Clairvaux. On trouvera en outre dans une notice de *Rond den Heerd*, VI, 249-252, Bruges, 1871, parmi d'autres données éparses des renseignements sur l'opuscule du père Taisne.

Quant aux autres données bibliographiques, il nous a paru préférable de les donner dans les notes de la notice. Il en est tout spécialement ainsi pour les études et notices de M. English, qui concernent la statue de Notre-Dame de Spermalie.

On ne découvre aucune trace de l'existence d'une bibliothèque ou même d'une collection de livres ou de manuscrits à Spermalie. Les seules reliures qui témoignent d'un certain goût ont servi pour le cartulaire, l'ordinaire et le registre des biens de 1507, toutes des pièces, qui, de par leur nature, n'ont pas leur place dans une bibliothèque. On ne connaît au surplus aucun livre ayant appartenu à l'abbaye. Les quelques livres qu'on pouvait y rencontrer, étaient sans doute à la disposition particulière de l'une ou l'autre des sœurs.

Les moniales ne se sont jamais, semble-t-il, adonnées aux études. Si on excepte la chronique, œuvre sans aucune prétention, rien n'indique chez elles une préoccupation littéraire ou historique. Tout au plus y eut-il parmi les moines attachés à l'abbaye, comme confesseurs, quelques uns qui ont laissé un souvenir d'écrivain. On en connaît deux : le premier est Pierre de la Rue, né à Bergues-Saint-Winoc vers la fin du XVI^e siècle ; il fut pendant douze années confesseur à Spermalie, où il mourut (1) le 6 décembre 1648. Le second est Michel van den Kerckhoven, décédé à Spermalie le 21 novembre 1672, sur lequel on consultera J. Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas...*, III, 117, in folio, et XIV, 33, in 8^o, et de plus amples renseignements dans P. Ledoux, *Levens van de vermaerde en geleerde Bruggelingen*, II, 489, manuscrit conservé aux Archives de la Ville de Bruges.

Iconographie et héraldique : La plus remarquable œuvre d'art provenant de Spermalie se trouve actuellement au béguinage de Bruges ; c'est une statue de la Vierge à l'enfant, vénérée sous le titre de consolatrice des affligés (*Troosteres der bedrukten*). Elle date du XIII^e siècle, échappa aux déprédations des iconoclastes du XVI^e siècle, fut exposée à la dévotion publique dès l'établissement de la communauté à Bruges, y fut, en 1623, l'occasion d'une guérison qu'on croyait miraculeuse, fut soustraite à l'emprise des autorités, lors de la suppression de l'abbaye en 1796 et fut remise au béguinage de Bruges où la dernière survivante des sœurs avait trouvé un refuge. Ayant été transformée en madonne baroque, elle fut remise dans son état primitif en 1903. On consultera sur l'histoire de cette statue M. English, *Middeleeuwsche Mariabeelden te Brugge*, dans *Kunst adelt*, VII, 2-3, Peer, 1929, avec reproduction de la statue, et M. English, dans *La Patrie*, hebdomadaire de Bruges, numéro du 9 mai 1931 avec trois illustrations, de même que dans *Parochieblad van Brugge*, n^o 19 de 1949, et n^{os} 34 et 41 de 1950.

Outre cette statue, on conserve au couvent des Carmes à Bruges, un plateau aux ampoules ornées des armoiries de l'abbesse Eugénie Acket ; voir *Rond den Heerd*, VI, 251, Bruges, 1871. Des deux peintures connues, l'une se trouve encore à Spermalie, et représente l'abbesse Marie de Ramires agenouillée devant la statue de Notre-Dame, et entourée de ses religieuses. Elle date de 1637, et ne porte pas de signature. On en trouvera une reproduction dans C. Van der Stichele, *Spermalie...*, 25, Bruges, 1961. L'autre, représentant l'Adoration des rois, est l'œuvre de G. De Craeyer (mort en 1668) et se trouve actuellement à l'église de Notre-Dame à Bruges. C'est à tort qu'on a cru que le maître-autel de l'abbaye

(1) Voir une brève notice dans J. PAQUOT, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, III, 129, in folio, et XIV, 83, in 8^o, Louvain, 1770, et dans C. DE VISCH, *Bibliotheca scriptorum sacri Ordinis Cisterciensis*, 276, Cologne, 1656.

se trouve dans la même église. Cet autel est en réalité celui du métier des tanneurs (1) et date de 1764. On a conservé la mention d'un portrait de l'abbesse Elisabeth de Wommene, qui se trouvait dans le chœur et portait ses armes (2).

Des cartes et plans de l'ancienne abbaye à Sijsele, de la nouvelle à Bruges ou de certaines propriétés foncières se trouvent dans les dépôts suivants : dans la *Collection Karel Mestdagh* aux Archives de l'État à Bruges, une carte de l'ancien couvent et des propriétés attenantes à Sijsele, Moerkerke et Sainte-Croix. Elle a été dessinée en 1798 d'après une carte de 1759, qui n'est à son tour qu'une copie d'un modèle de 1668, n° 1637a. Une carte semblable se trouve au n° 1673b (3). Aux Archives Générales du Royaume, *Fonds Cartes et Plans*, se trouve une carte de l'ancienne abbaye (4), datant de 1724, n° 2207.

Quant aux bâtiments à Bruges, on possède deux vues datant des environs de 1700, conservées au Musée Groeninge à Bruges. Elles sont reproduites dans *Spermalielokje*, VI, 11-12, Bruges, 1958 et VIII, 12, Bruges, 1960 ; dans A. de Meester, *Het Duinenhof thans Spermalie-klooster*, 9-10, Bruges, 1958, et enfin dans G. Van der Stichele, *Spermalie...*, 27 et 29, Bruges, 1961. On trouvera un autre dessin (circa 1740) chez Ch. Custis, *Description...*, VI, 153. J. K. Verbrugge a dessiné une vue (circa 1800) de l'église et une de la tour : ces dessins sont conservés l'un au Musée Groeninge, l'autre à la Bibliothèque de la Ville de Bruges. La tour est reproduite dans A. de Meester, *Wetenswaardigheden over 't oud Spermalie*, dans *Spermalielokje*, IV, 6, et dans C. Van der Stichele, *Spermalie...*, 31.

Une carte aux Archives de l'État à Bruges, *Fonds Cartes et Plans*, n° 740, donne le plan du potager et du verger en 1778.

Parmi les plans des propriétés, signalons celui qui donne les possessions à Uitkerke (1757-1763) conservé dans la *Collection Karel Mestdagh*, aux n°s 1740a et b, un autre relatif à Lapscheure (1757-58) au n° 2286a, et un dernier relatif à Lapscheure (1737-61) au n° 2272.

Enfin le *Fonds Cartes et Plans* aux Archives de l'État à Gand contient une carte, indiquant l'emplacement de « Spermalie » à Slijpe (5) en 1777, n° 1225.

Nous sommes assez bien renseignés sur les épitaphes. Après la dévastation de l'abbaye à Sijsele au XVI^e siècle, on a procédé au transfert de quelques pierres funéraires, qui furent placées dans la nouvelle église ; on en retrouve encore une seule, elle date de 1311 (6). On plaça à cette époque une pierre carrée sur la nouvelle tombe de Gilles de Bredene : on en conserve un dessin (7) et le texte (8). Quant aux autres tombes de la période de Sijsele, on ne connaît que l'épitaphe de l'abbesse Folquiva Rijkarts (9).

Le manuscrit à la Bibliothèque du Grand Séminaire de Bruges, ms. S. 93, décrit sommairement les tombes : *Sepulturen liggende in de kercke der abdye Spermallie*, 1789 (10). Fait avec plus de soins, le recueil d'Ignace de Hooghe, *Versaemeling van alle de sepulturen... binnen de stad Brugge*, IV, 87-90, à la B.V.B., ms. 152, donne les épitaphes des abbesses Rugeley, Veranneman, Ramires et Trutia, leurs armoiries et leurs devises (11).

Enfin, le manuscrit de l'Evêché au Grand Séminaire de Bruges donne toutes les épitaphes conservées en 1789 à Spermalie et au cimetière de Sijsele.

(1) M. ENGLISH, dans *Parochieblad van Brugge*, numéro du 26 juin 1955.

(2) B. R., *Fonds Goethals*, ms. 1657, 581.

(3) Voir R. DE WITTE, *Catalogue des caves et plans de la collection Karel Mestdagh*, Tongres, 1935.

(4) Extraite du n° 1302 du *Conseil d'État*. La carte est dressée par le géomètre Frans Verplaucke. — Un croquis d'après cette carte est reproduit dans C. VAN DER STICHELE, *Spermalie...*, 11.

(5) Extraite de la correspondance du *Conseil de Flandre*.

(6) G. VAN DER STICHELE, *Spermalie...*, 14.

(7) P. DE MOLO, *Recueil de tous les tombeaux... de St. Donas à Bruges*, I, 546, à la B. V. B., ms. 595. — Une religieuse, Madeleine Nieuwkercke (+ le 19 mai 1731), a légué une somme d'argent pour la confection de la nouvelle pierre ; cfr A. DE MEESTER, *Wetenswaardigheden...*, dans *Spermalielokje*, IV, 5.

(8) Le texte est donné dans E. I. STRUBBE, *Egidius van Bredene*, 147. — Celui de la pierre originale à Sijsele est conservé à la B. R., *Fonds Goethals*, ms. 1657, 566.

(9) *Gallia Christiana*, V, 297, Paris, 1731.

(10) La première religieuse enterrée à Bruges était l'abbesse Fr. de Bejar (G. VAN DER STICHELE, *Spermalie...* 24).

(11) L'épitaphier de J. F. Goethals (1783), au château de Marke, y ajoute celle des abbesses Verveere, Triest, Acket et de Brabandere. — Celle de Trutia est éditée dans la *Gallia Christiana*, V, 298.

Enfin le *Fonds Goethals*, ms. 1657, pages 563-577, à la Bibliothèque Royale contient à son tour quelques épitaphes, d'après un manuscrit de 1778.

Le manuscrit de J. Gailliard, n° 19, conservé aux A.É.B., *Brugge, Vrouwekloosters*, 2, f°s 104-120, datant du XIX^e siècle, donne une série d'épitaphes, qui n'apportent guère du nouveau.

Plusieurs sceaux d'abbesse sont conservés, dont les plus anciens sont reproduits dans E. I. Strubbe, *Egidius van Breedene*, pl. III-IV (1235 et 1250). Un autre est décrit dans G. Demay, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, 7276 (1295).

Les armoiries n'apparaissent que vers le XVI^e siècle, et semblent empruntées à la famille d'Enghien, considérée comme apparentée au fondateur Gilles de Bredene. Elles ont l'écu gironné de dix pièces d'argent et de sable, les pièces de sable semées de croisettes d'or.

* * *

L'abbaye a occupé successivement trois emplacements, le premier à Slijpe, le deuxième à Sijsele, et le dernier à Bruges. Celui de Slijpe abandonné vers 1241 comme siège de la communauté, fut maintenu comme centre d'exploitation par la présence d'une grange ; celui de Sijsele, auquel l'abbaye doit son nom de Spermalie, fut maintenu jusqu'au XVII^e siècle, mais devint, en 1496, la proie d'un incendie et la restauration a pris plusieurs années : elle dura jusqu'après 1514. A l'exception de la chapelle prévôtale et de la basse-cour tous les bâtimens furent saccagés en 1576. Les sœurs se réfugièrent à Bruges, dans l'ancien couvent du tiers-ordre, dit Magerzo, et s'installèrent dans l'ancien refuge de l'abbaye des Dunes en 1600. Des matériaux, provenant de leur établissement à Sijsele furent employés pour l'aménagement et l'agrandissement des bâtimens à Bruges. Ces travaux étaient achevés vers 1620, à l'exception de l'église pour laquelle l'architecte courtraisien H. Persijn resta fidèle au style gothique (1). Elle fut consacrée en 1634. Quelques tombes, entre autres celle de Gilles de Bredene, furent transférées à Bruges. L'église subit peu de transformations jusqu'au XIX^e siècle. En 1821, le propriétaire fit démolir la tourelle, et en 1864, l'église fut séparée en deux parties (2). Quelques vestiges de l'ancienne abbaye à Sijsele sont conservés dans la *Spermaliehoeve* (3). Notons enfin que l'abbaye fut le siège de la wateringue de Moerkerke et du Broek (4).

Une bulle d'Innocent III, datée du 4 août 1200, nous renseigne sur les débuts de l'abbaye. Une certaine Gela, qui se dit noble, et dont on prétend qu'elle était parente de la famille des seigneurs de Lampernisse (5) avait érigé une chapelle dédiée à Saint Pierre sur le territoire de Slijpe, dans le but d'y fonder une communauté monastique (6). Celle-ci fut établie sur une terre, gagnée récemment sur la mer (*Nova Terra, Nieuwland*), située à Honkevliet (7), sur la rive droite de l'Yser. La nouvelle communauté adopta, croit-on, la règle de saint Benoît, mais bientôt celle de Cîteaux y fut substituée, peut-être sous l'influence du travail de défrichement auquel

(1) A. DUCLOS, *Bruges. Histoire et souvenirs*, 338, Bruges, 1910.

(2) G. VAN DER STICHELE, *Spermalie...*, 12-14, 21-28. — E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 270.

(3) G. VAN DER STICHELE, *Spermalie...*, 14.

(4) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire des archives de la ville de Bruges*, II, 267, Bruges, 1873. — Sur ce wateringue, voir : L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Cartulaire de la Wateringue de Moerkerke*, dans *La Flandre*, I, 379-454, Bruges, 1868 et II, 76-99, 221-234, Bruges, 1869, et M. CAFMEYER, *De Wateringen van Zuid en Noord over de Lieve op het einde van de 16de eeuw*, dans *Album Archivaris Jos. De Smet*, 97-119, Bruges, 1964. — Moerkerke, prov. de Flandre occidentale, cant. de Bruges III.

(5) C.-S. SPRIET, *Marquette et l'abbaye du Réclinatoire ou Bon-Repos de Notre-Dame*, 44, n. 1, Lille, 1890. — Lampernisse, prov. de Flandre occidentale, cant. de Furnes.

(6) Cette église est à l'origine de la paroisse de Sint-Pieterskapelle, prov. de Flandre occidentale, cant. de Ghisteltes.

(7) Ancien lieu-dit à Sint-Pieterskapelle.

leur situation en terre neuve les amena à s'adonner, et sans doute aussi à la suite de l'engouement pour Cîteaux qui se manifeste dans toutes les abbayes flamandes de moniales au XIII^e siècle (1).

Déjà en 1228-1229, les moniales avaient adopté les coutumes cisterciennes, sans qu'elles fissent partie de l'ordre. En 1234, la comtesse de Flandre Jeanne et sa sœur Marguerite s'adressèrent au Chapitre général de Cîteaux en faveur de l'affiliation officielle de la communauté de *Nieuwland*. En août de la même année, les abbés de Cambron et de Loos accordèrent, à la suite d'une visite, l'affiliation sollicitée et proclamèrent l'abbaye, fille de Clairvaux (2) ; c'est sans doute à cette occasion que conformément à la règle cistercienne, l'église fut placée sous le patronat de Notre-Dame et que l'abbaye obtint des lettres de confirmation de la comtesse (3) et du pape Grégoire IX (4). L'entrée de Jeanne de Merris, une riche héritière, qui fit don des biens qu'elle avait hérités de sa mère (5), vint augmenter de façon importante le temporel que la jeune communauté devait à des donations antérieures (6). A cette époque les bâtiments nécessaires n'étaient pas encore terminés (7).

On ignore la date du décès de la fondatrice, Gela, mais il est plus que probable que ce ne fut qu'après son décès que la communauté adopta la règle de Cîteaux. La liste des abbesses ne la mentionne d'ailleurs pas.

DIADELA. On ne possède sur cette Diadela qui figure en tête de la liste des abbesses qu'une mention dans l'obituaire (8) et dans deux chartes, l'une du mois de mai 1241, où elle est citée comme abbesse de *Nieuwland* (9) et l'autre du 25 janvier 1244, comme abbesse de *Nova Jerusalem* (10). Elle n'y est désignée que par son initiale D.

Inspiré explicitement par son épitaphe, qui est perdue, l'obituaire place son décès au 17 septembre 1252, y ajoute qu'elle fut la première abbesse et affirme que son abbatiat avait duré douze ans. La date du décès peut être tenue pour exacte. Il en est de même de la mention qu'elle fut la première abbesse d'obédience cistercienne. Quant à la durée de son abbatiat, elle est certainement fautive. L'auteur de l'obituaire, connaissant l'acte de 1241, en a conclu, ce qu'il a fait souvent, que cette mention était celle du début de l'abbatiat. Il perdait de vue ou ignorait que la communauté avait été admise dans l'ordre de Cîteaux en 1234 et que dès ce moment la supérieure avait droit au titre d'abbesse. Celle-ci n'a pu être que Diadela.

S'il faut admettre que Diadela fut placée, dès avant 1234, à la tête de la communauté, on ignore si elle reprit la succession à la mort de Gela. Quoiqu'il en soit, c'est sous son abbatiat que la communauté fut transférée à Sijsele, grâce au clerc comtal, Gilles de Bredene, qui s'était

(1) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 107 et sv. — J. MEYBRUS, *Commentarii sive Annales rerum Flandricarum*, 62, Anvers, 1561. — Th. LUYCKX, *Johanna van Constantinopel*, 526, Bruxelles, 1946.

(2) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 111 ; édition de la charte, 294.

(3) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 111 et 292.

(4) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 111 et 297.

(5) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 111 et 293.

(6) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 111-112, 281 (charte de Gautier, seigneur de Ghistelles, de 1228-29), 282 (charte de l'évêque de Tournai Gautier), 286 (charte d'Arnoul de Landast), 287 (charte de Gautier de Heines, 1234), 288 (charte de Thierry de Beveren, châtelain de Dixmude, 1234).

(7) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 293, mention dans une charte de la comtesse Jeanne : *ad edificandum... monasterium*.

(8) A. É. B., *Oud herkelijk Archief*, n° 478.

(9) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 308.

(10) A. GOETSOUWERS, *De oorsprong der abdij Roosendaal*, dans *B. C. R. H.*, CXIV, 295, Bruxelles, 1949.

constitué, par une série d'acquisitions, un domaine situé à Spermalie et y avait construit un manoir (1).

En 1239, il fit don de ce domaine aux moniales de *Nieuwland* à condition d'y transférer le siège de leur institution. L'abbaye étant en plein épanouissement, le transfert de la communauté à Spermalie n'amena pas l'abandon des possessions de Slijpe (2). Diadela y maintint en effet quelques moniales, qui, groupées autour de la chapelle, se chargèrent de maintenir l'exploitation agricole (3). Elles semblent cependant avoir été placées sous la direction immédiate de l'abbesse, car il n'est nulle part fait mention d'une prieure ou sous-prieure résidant à Slijpe.

A la suite de ce transfert, l'abbaye prit le nom de *Beata Maria de Ierusalem* ou de *Nova Ierusalem*. L'adaptation du domaine de Spermalie aux besoins de la communauté prit quelque temps. Il fallait régler les droits de patronat des chanoines de Notre-Dame à Bruges sur la paroisse de Sijsele, (4) ce qui fut fait en août 1241. Il est cependant peu probable que le transfert fut effectué cette même année, mais il le fut en tout cas avant la fin de 1243 (5).

A Spermalie, l'abbesse semble surtout s'être occupée de l'aménagement de sa nouvelle résidence et, quoique les sources consacrées soient muettes à ce sujet, elle a dû pourvoir à la construction des bâtiments conventuels nécessaires au besoin de la communauté (6). Ce fut sans doute à la suite des charges financières résultant de ces travaux qu'elle dut vendre à l'hôpital Saint-Jean une wastine, située à Eeklo (7).

Signalons enfin que Diadela reçut, en 1247, la visite de la première abbesse de Marquette, qui mourut à Spermalie le 18 juillet mais dont le corps fut ramené à son abbaye (8).

MARIA. On ne possède que peu de renseignements sur cette abbesse. L'obituaire qui la mentionne à tort comme la troisième abbesse place son décès au 11 août (9). Une charte émanant d'elle et adressée à l'abbaye de Marquette (10) est datée du mois d'avril 1266 ou 1267.

Poursuivant l'œuvre de sa devancière, elle s'attela à l'achèvement des bâtiments conventuels par la construction de l'église. En 1257, elle obtint d'Alexandre IV une bulle accordant des indulgences aux fidèles qui viendraient visiter l'église dont la construction est commencée (11). En 1259, le même pape lui accorde de nouvelles indulgences au jour anniversaire de la dédicace de l'église enfin achevée (12). Les frais de construction semblent avoir dépassé les moyens finan-

(1) Sur l'acquisition de ce domaine, voir E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 58-66, et les chartes dans l'annexe III B, 272 et sv.

(2) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 113.

(3) Cfr. la charte du Chapitre général de septembre 1321 ; éd. A. DIMIER, *Cîteaux et les emplacements malsains*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VI-2, 97, Westmalle, 1955, et *Gallia Christiana*, V, inst. 362.

(4) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 113-114, 308-310, 317.

(5) A. GOETSTOUWERS, *De oorsprong der abdij Roosendaal*, dans *B. C. R. H.*, CXIV, 295 ; elle y est mentionnée comme abbesse de *Nova Jerusalem* le 25 janvier 1244. — J. MEYERUS, *Commentarii sive annales...*, 74, place ce transfert en 1241.

(6) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 115.

(7) ARCHIVES DE LA COMMISSION DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE À BRUGES, *Fonds Saint-Jean*, 40. — Eeklo, prov. de Flandre orientale, cant. d'Eeklo.

(8) G. VAN DER STICHELE, *Spermalie...*, 12. — C. S. SPRIET, *Marquette et l'abbaye du Reclinatoire ou Bon-Repos de Notre-Dame*, 43, Lille, 1890. — Marquette, France, département du Nord.

(9) A. É. B., *Oud Kerkelijh Archief*, n° 478. — Il ressort des quelques mentions d'Agathe de Slype qui la précède dans la liste, qu'elle lui est en réalité postérieure, cfr 458.

(10) M. VANHAECK, *Cartulaire de l'abbaye de Marquette*, I, 215, Lille, 1937.

(11) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 115 et III B, 62/63.

(12) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 115 et III B, 68. — Sur ces bulles, voir aussi J. MEYERUS, *Commentarii sive annales*, f° 77.

ciers dont disposait la communauté, car l'abbesse sollicita et obtint du pape l'autorisation de recevoir les biens qui écherraient par droit de succession aux moniales (1).

En 1270, Gilles de Bredene mourut ; il fut enterré dans un mausolée en marbre placé dans le chœur de l'église abbatiale (2). Cette marque de distinction et de vénération témoigne de la reconnaissance de la communauté pour son bienfaiteur, qui, après l'avoir dotée du domaine de Spermalie, avait continué à la guider dans la gestion de ses biens. C'est par son intermédiaire, en effet, qu'elle acquit des dîmes à Moerkerke (3), des rentes et des terres dans plusieurs autres localités (4). Elle lui dut de même plusieurs confirmations de privilèges par le Saint-Siège (5) et si l'abbaye bénéficia d'un legs de trente livres, dont la gratifia la comtesse Jeanne, elle le dut sans doute indirectement à lui (6).

AGATHE (*Agheten, Aechten*) **DE SLYPE** (*van Slipen*). Elle succéda à l'abbesse précédente à une date inconnue. Deux chartes du 2 juillet 1279 attestent qu'à cette date elle était encore à la tête de l'abbaye (7). Son décès, qui est mentionné à la date du 18 novembre à l'obituaire (8), se place probablement en 1289, année où l'abbesse suivante lui succéda.

CATHERINE (*Katelinen, Catelinen*) **DE CASSEL** (*Cassele*). Mentionnée dans l'obituaire comme quatrième abbesse, (9) elle occupait dès avant 1276 (10) et jusqu'en 1280 (11) la charge de prieure. Dans une charte du 18 décembre 1289, elle prend le titre de sœur Catherine dite abbesse (12), ce qui indique qu'elle venait d'être élue, sans être déjà installée ; dans les chartes subséquentes qui la mentionnent, elle prend d'ailleurs le titre habituel de madame Catherine abbesse (13). Son identité est attestée par la mention du nom de famille dans une charte (14) du 28 août 1295. La dernière mention de son nom figure dans une charte (15) du 4 novembre 1295. On ignore l'année de son décès, que l'obituaire place le 20 octobre (16). On ne possède guère de renseignements particuliers sur son administration ; signalons qu'en 1294 l'abbaye fut contrainte de contribuer à l'armement de la côte flamande, sans qu'on puisse dire si elle y était obligée en sa qualité d'abbaye ou en celle de propriétaire (17).

CATHERINE (*Katerinen, Katelinen*) **DE HALEWIJN**. Elle succéda comme cinquième abbesse à la précédente, probablement en 1299. C'est elle sans doute qui est mentionnée dans une

(1) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, III B, 72.

(2) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 120 et 146, note 1. — Le texte de son épitaphe est conservé à la B. R., *Fonds Goethals*, ms. 1657, 566.

(3) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 116-117.

(4) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 117-118.

(5) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 118-119.

(6) E. HAUTCOEUR, *Cartulaire de l'abbaye de Flines*, 198, n° 182, Lille, 1873.

(7) A. A. Sp., Chartes de juillet 1279 ou elle est citée : *ver Agheten der abedesse van Spermaelgen ; ver Aechten van Slipen, der abedessen van Sparmaelgen*.

(8) A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n° 478.

(9) A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n° 478.

(10) A. A. Sp., Charte du 1^{er} février 1276 : *ver Catelinen, prioressen van Sparemaelgen*.

(11) A. A. Sp., Charte du 9 février 1280 : *ver Katelinen, prioressen van Sparemaelgen*.

(12) A. A. Sp., Charte du 18 décembre 1289 : *zuster Katelinen, gheseyt abdisse van Spermaelgen*.

(13) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 378.

(14) A. A. Sp., charte du 28 août 1295 : *vrouwe Catelinen van Cassels abedesse van den cloostre van Sparmaelien bi Brughe*.

(15) A. A. Sp., charte du 4 novembre 1295 : *ver Katelinen, der abedessen van Sparmaelien*.

(16) L'obituaire, aux A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n° 478, place son décès au 20 octobre et la liste y ajoute l'année 1299. Cette dernière mention qui peut remonter à son épitaphe n'est que probable.

(17) Ch. Ptor, *L'armement des côtes de Flandre en 1294*, dans *B. C. R. H.*, 4^e série, XI, 175, Bruxelles, 1883.

charte (1) du 17 novembre 1305. Son nom (2) apparaît en outre en 1307 et une dernière fois (3) en 1315. L'obituaire place son décès au 29 mars, sans mention de l'année (4).

ADELISE UTEN THUNE. Adelise uten Thune, dont l'obituaire orthographe le nom Uyttenthuyne, devint abbesse (5) à une date inconnue, mais postérieure au 14 mars 1315. Elle était originaire d'Aardenburg, ou son père Gilles uten Thune, appartenant à la bourgeoisie aisée, fut échevin (6) en 1294. Elle entra à l'abbaye en 1304 ; à cette occasion, ses parents et son frère lui constituèrent, par acte en date du 25 avril 1304, une dot sous forme de rente (7). Dès l'année suivante, l'abbesse la charge de la gestion des dépenses courantes ; elle prend en effet le titre de boursière (8) dans une charte du 17 novembre 1305 et est mentionnée une seconde fois, mais sans son titre (9) en 1306. Une dernière charte émanant de ses parents en date du 1 mars 1311 atteste que sa nièce est également entrée à l'abbaye et qu'ils ont constitué à cette occasion une nouvelle rente à son profit et à celui de sa nièce (10).

L'obituaire place son décès au 29 mars, sans en mentionner l'année (11).

CATHERINE VAN WEYDEN. On ne trouve aucun renseignement sur cette abbesse aux archives. L'obituaire mentionne son décès au 23 décembre (12), tandis que la liste des abbesses la place au 23 novembre. On ignore l'année de son décès.

Le père Taisne l'identifie avec la prieure Catherine (13) mentionnée dans une charte de 1279 ; c'est là une erreur, car cette prieure est, sans nul doute, l'abbesse Catherine de Cassel (14). C'est probablement sous son abbatiat que l'abbaye s'adressa à la curie romaine pour obtenir le renouvellement des privilèges qu'elle disait détruits par l'humidité (15). C'était une légère exagération, puisque nous possédons toujours la plupart de ces privilèges qui sont en bon état sauf deux, devenus en effet illisibles.

ELISABETH VAN DEN SPegHEL (Speghela). Cette abbesse était originaire de Gand. Son père, *Henricus de Speculo oppidanus Gandensis* constitue en date du 17 mars 1289 une dot

(1) A. A. Sp., charte où elle est citée : *ver Katerinen abdesse van Spermaelgen*.

(2) A. A. Sp., charte du 8 juillet 1307 : *mirre vrawuwe ver Kateline bi der gratie Ons Heren, abdesse van Spaermaelgen*.

(3) A. A. Sp., charte du 14 mars 1315 : *mirre vrouwen ver Katerinen der abedessen van Spaeremaelgen*.

(4) A. É. B., *Oud Kerkelijch Archief*, n° 478. — La *Gallia christiana*, V. 296 place sa mort au 18 novembre 1303 (sans aucune indication de source).

(5) D'après la *Gallia Christiana*, V. 296, qui ne cite pas la source, elle fut abbesse à partir de 1304.

(6) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 378. — Aardenburg, Pays-Bas, prov. de Zélande.

(7) A. A. Sp., charte où sont cités : *Gillis uten Thune doude, ver Gheile sijn wijf, Gillis uten Thune de jonghe ende Zoete sijn wijf* qui constituent une rente pour « *vrouwe Adelisen Gillis dochter uten Thune vorseit* ».

(8) A. A. Sp., charte où elle est citée : *ver Adelisen uten Thune, boersierighe van Spermaelgen tien tiden*.

(9) Quoiqu'elle soit mentionnée comme « *ver Adelisen uten Thune* », il n'est pas douteux qu'elle comparait dans l'acte en qualité de boursière (A. A. Sp., Charte citée).

(10) A. A. Sp., charte citée : « *Te, Gillis uten Thune portere in Ardenburch ende Gheile mijn wijf doen te wetens... dat wij hebben ygeueven zuster Adelisen, onser dochter, ende zuster Grielen onser dochter dochter, nonnen van Spermalien...* »

(11) A. É. B., *Oud Kerkelijch Archief*, n° 478.

(12) A. É. B., *Oud Kerkelijch Archief*, n° 478.

(13) Ph. Fr. Taisne, *Kort Verhael*, 36, Bruges, 1762.

(14) Voir la notice sur Catherine de Cassel, 458.

(15) Cette supplique conservée en original aux A. A. Sp. était munie de deux sceaux dont seul celui de l'abbé des Dunes est partiellement conservé ; elle date du 25 avril 1314 et émane des abbés Guillaume des Dunes, Henri de Clairmarais, Nicolas de Ter Doest et Jacques de Baudelo qui sollicitent une confirmation des privilèges et libertés jadis concédés à l'abbaye de Spermalie par le Saint-Siège et affirme : *quod religiose mulieres... abbatissa et... conuentus de Nova Ierusalem prope Brugis, nostri ordinis, olim diu et periculosa guerra inter illustrissimum Francorum... regem et nobilem virum... comitem Flandris suborta, dum cum scrinio quodam, in quo diversa continebantur privilegia et libertates, que a Sancta Sede apostolica, terrarum principibus, aliisque fidelibus obtinuerant, ad tutiora loca confugerent, ubi de maiori tuitionis presidio confidebant, scrinium huiusmodi in certo loco repositum subintravit aqua, et antequam perciperetur, omnia in dicto scrinio contenta ex madefactione subintrantis aque corrupta sunt et miserabili infortunio destructa, ita quod de*

au profit de sa fille, sans doute à l'occasion de son entrée en religion (1). Une charte du 29 juillet 1318 lui donne le titre de boursière (2), tandis qu'une charte du 16 décembre de la même année la mentionne comme abbesse (3). Sa sœur Marguerite était moniale à l'abbaye de Marquette. Elle même est mentionnée comme abbesse dans les chartes à différentes reprises, jusqu'au 27 juin 1327 (4). Sous son abbatiat, et sans doute à sa demande, l'abbé de Clairvaux a autorisé en 1321, l'usage de la viande aux religieuses à Honkevlief (5) et il fixa l'année suivante la population maximum de la communauté à quarante religieuses (*moniales, noviciae et scolares*) et huit sœurs (*sorores et conversae*) (6).

GERTRUDE PECSTEENS. La liste des abbesses relate que Gertrude Pecsteens a exercé son abbatiat durant les années 1330 à 1344.

Son nom paraît pour la première fois en 1327, dans une charte, où elle porte le titre de boursière (7). Quelques mois plus tard une seconde charte mentionne son nom (8) ; et quoiqu'on ne lui donne pas le titre de boursière, il n'est pas douteux qu'elle ait continué à occuper cette charge.

Élevée à la dignité d'abbesse vers 1333, elle semble, dès l'abord, s'être attelée à la mise en ordre des archives, car elle chargea un certain Michel Coene, clerc, de confectionner un cartulaire et fit dresser un inventaire des rentes héréditaires (9). Son nom est mentionné dans deux chartes de 1338, l'une du 24 janvier, l'autre du 13 juillet (10), et réapparaît une dernière fois en date du 28 août 1341 (11).

Elle décéda le 28 septembre 1344, ainsi que l'atteste son épitaphe (12).

FOLQUIVA (*Volcwidis, Volcwijf, Volcwive*) **RIJKARTS** (*Riquards, Riquardus*). Cette abbesse qui figure sur la liste sous le nom doublement erroné de Folquina Rijcquewaerts, est née à Lissewege d'une famille de paysans aisés. Ses parents étant morts, restée unique héritière, elle décida d'entrer en religion, et fit, avant de prendre le voile, donation à l'abbaye de tout son avoir, composé d'environ 15 hectares (33 mesures) de terre, de la ferme paternelle à Lissewege, des meubles, du bétail comprenant 4 vaches, 13 moutons et un cheval, et du restant de la récolte, soit 15 hots de froment (13). Cet acte passé devant les échevins du Francavait été précédé, le

contentis in huiusmodi scrinio ulterius se iuvare nequeant vel tueri. Cette supplique semble ne pas avoir été présentée à la curie ; on ne trouve d'ailleurs pas de trace d'une confirmation papale.

(1) A. DE MEESTER, *Wetenwaardigheden over 't oud Spermalie*, dans *Spermaliechlokje*, IV, 8.

(2) A. A. Sp., charte citée : *joncvrouwe Lisbetten van den Speghele te dien tiden bursierighe van den cloestre van Sparmaelgen*.

(3) A. A. Sp., charte du 16 décembre 1318 : *Sovor Elysabeth dicta abbatissa, totusque conventus monasterii de Noua Jerusalem*.

(4) A. A. Sp., charte du 28 février 1321 : *ver Lysebetten der abedessen van Sparmaelgen* ; charte du 23 avril 1323 : *ver Lisabelle van den Speghele, abedesse van Sparmaelgen* ; charte du 27 juin 1327 : *miere vrouwen ver Lisbetten abedessen te dien tiden van Sparmaelgen*.

(5) A. DIDIER, *Cîteaux et les emplacements malsains*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VI, 97, Westmalle, 1955.

(6) A. A. Sp., charte du 21 novembre 1322.

(7) A. A. Sp., charte du 11 octobre 1327 : *ver Truden Pecsteens, buersierighe in dien tiden van den cloester van Sparmaelgen*.

(8) A. A. Sp., charte du 23 mars 1328 : *ver Gertruden Pecsteens, nonne van Sparmaelgen*.

(9) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 260. — Voir plus haut, 447, 449 et 451.

(10) A. A. Sp., charte du 24 janvier 1338 : *miere vrouwen Ghertruden abedessen van Sparmalgen* ; charte du 13 juillet 1338 : *vrouwe Truden abdesse van Sparmalgen*.

(11) A. A. Sp., charte citée : *miere vrouwen ver Truden abdesse van den cloestre van Sparmaelgen*.

(12) R. MULLIE, *Monuments de Bruges*, III, 47-48, Woluwé-Saint-Lambert, 1961.

(13) Le texte original de la charte aux A. A. Sp., décrit la ferme et son contenu comme suit : *hare husinghe ende hare hove met al datter aertvast ende naghevast ane was, ende met allen den cateilen die hare losbehoerden, dats te waiene, viere coen, dartiene scapen, enen parde, vichtiene hoet laerwen lettel min jof lettel meer, zeven bedden ende met al haren andren misseleken anlamen ende cateilen*.

30 janvier, d'un acte de donation générale (1) et fut suivi le 20 mai d'un acte de donation spécifiée devant le doyen de chrétienté à Bruges (2). La donataire est désignée, suivant l'habitude au plat pays, par ses patronymes (3). Plus de trente ans plus tard, elle attache en sa qualité d'abbesse son sceau à une charte (4) du 21 décembre 1347. Elle est en outre mentionnée en sa qualité d'abbesse (5) en 1350 en 1354.

Elle mourut le 24 avril 1363 ; son épitaphe est conservée (6).

BÉATRICE VAN DER (Uter) CRUUSSTRATE alias VAN GHENT. Cette abbesse semble originaire de Gand. Elle prend en effet le surnom *van Ghent*, dans une charte (7) du 15 février 1366 et est certainement étrangère au Franc de Bruges, puisque la première charte où il est fait mention d'elle, atteste qu'elle est soumise au droit d'issue. Cette charte, datée du 14 juin 1360, certifie en outre qu'elle et sa sœur Marguerite (8) ont acquitté ce droit dû pour une rente constituée par Jacques uter Cruusstrate, curé de Sijsele (9). Le 30 avril 1361 et le 4 avril 1361-1362, elle est mentionnée comme moniale (10), tandis qu'elle prend le titre d'abbesse dans une charte (11) du 13 novembre 1364 ; elle est mentionnée avec le même titre (12) à la date du 15 février 1366. On ignore l'année de son décès, qui est mentionné dans l'obituaire au 9 février.

LUDGARDE BONINS. On ne possède d'autres renseignements sur cette abbesse qu'une mention comme moniale (13) dans un acte du 20 juillet 1341. L'obituaire (14) place son décès au 20 juin.

(1) Le texte de cet acte aux A. A. Sp. porte donation de ; *al tgoed dat zoe hadde, so waer dat gheleghen es ende onder wien dat gheleghen es, beede erve ende cateile.*

(2) Cet acte aux A. A. Sp. décrit la ferme paternelle : *unam mansionem suam cum appendiciis, quinque vaccas, XIII oves, II porcos, I equum et XIII hodos tritici vel circiter... que omnia et singula ad ipsam Volcwidum (1) ex successione et formortura parentum suorum legitime sunt devolute.*

(3) Dans la charte originale du 30 janvier 1315 aux A. A. Sp., elle est désignée sous le nom : *Volquif f. Lambrechts f. Riquards f. Heins*, celle du 14 mars 1315 porte : *Volcwijf, Lameracht Riquards soens Heins soens dochter*, tandis que le doyen de chrétienté écrit : *Volcwidis filia Lamberti filii Riquardi filii Heins.* (A. A. Sp., Chartes citées).

(4) Le sceau a disparu en même temps que la charte originale. Il est annoncé dans le texte comme suit : *Ende in hennessen dat wij, Volcwijf gheseid abdesse van Spermaelgen vorseid, dese vorseide ghifte ende ordinancie consenteren ende begheren dat si vaste sijn ende wel ghehouden, so hebben wij, metgaders onsen convente dese lettre gheseghelt met onsen propren zeghelen huuthanghende,* cfr. A. A. Sp., Cartulaire, f° 64 v°.

(5) A. A. Sp., Charte du 26 février 1350 : *mir vrouwen Volcwife der abedessen* ; charte du 20 juin 1350 : *domine Volcwide abbatisse monasterii de Nova Jerusalem, vulgariter dicti Sparmaelien* ; charte du 24 mai 1354 : *ver Volcwiven, abdesse van Sparmalien* ; charte du 24 juillet 1354 : *ver Volcwiven, abdesse van Sparmalien.*

(6) B. V. B., ms. 449, IV, 148 et 152 (DB HOOGHE, *Verzaemeling van alle de sepulturen... binnen de Stad Brugge* et plusieurs autres manuscrits (voir ci-dessus, 454). — Il est édité dans la *Gallia christiana*, V, 297, et dans Ph. Fr. TALSNE, *Kort Verhael*, 57.

(7) A. A. Sp., charte citée (1365 v. s.), voir note 10.

(8) La charte du 30 avril 1361, en copie aux A. A. Sp., cartulaire, f° 185, atteste en effet que Béatrice et Marguerite sont sœurs : *zuster Beatricen uter Cruustraten, zuster Magrieten uter Cruustraten haerre zuster, nonnen in den clooster van Spermaelgen.*

(9) A. A. Sp., cartulaire, f° 77 v° : *ver Magriete van der Cruusstrate ende ver Beatrise van der Cruusstrate, nonnen in den clooster van Spermaelgen... deden ghenouch... van den tien linen lands die der Jacop uter Cruusstrate prochipape te Ziessele cochte.*

(10) Charte du 4 avril 1361 / 1362, en copie aux A. A. Sp., cartulaire, f° 182 : *ver Beatricen uter Cruustraten ende ver Magrieten uter Cruustraten.* — Voir note 6.

(11) Conservée en copie aux A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n° 410, f° 22 v°-23.

(12) A. A. Sp., *vrouwe Beatrise van Ghent, abdesse van Sparmaelgen.*

(13) *Vrouwe Licgoerde Bonius ende vrouwe Griete Goes, nonnen van den cloestrs van Sparmaelgen.* A. A. Sp., cartulaire, f° 94.

(14) A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n° 478.

CECILE PLEUMS (*Puoms*) est décédée, suivant l'obituaire (1), le 25 novembre. La liste place ce décès en 1378, mais on la trouve mentionnée (2) comme « Celie, abbesse de Spermailge » en 1388.

WILLELMA BAMPOELS. Cette abbesse figure au 3 novembre à l'obituaire (3). La liste affirme qu'elle vivait en 1390, mais rien ne permet de fixer les années de son abbatiat.

CATHERINE VAN ACKER. Cette abbesse est mentionnée au 27 janvier dans l'obituaire (4) et la liste affirme qu'elle vécut en 1408. On ignore les dates du début et de la fin de son abbatiat.

MARGUERITE BOUDEKINS. Cette abbesse est mentionnée le 10 février à l'obituaire (5). On retrouve son nom dans les chartes de 1415, 1416 (6), et de 1418 (7). On ignore les dates du début et de la fin de son abbatiat.

JACQUELINE DE RATTENGHEM. L'obituaire (8) mentionne le décès de cette abbesse au 21 octobre. On ignore les dates de son abbatiat.

MARGUERITE VAN HEEGHENE. Cette abbesse est mentionnée en 1424 (9), le 1^{er} septembre 1428 (10) et en 1429 (11) ; elle est décédée d'après l'obituaire (12) le 18 septembre. Elle se démit de sa fonction sans doute en 1444, année où l'abbesse qui lui succéda, fut installée par l'abbé des Dunes (13).

MARIE MEYERS succéda à l'abbesse précédente en 1444 comme l'atteste un acte du 22 avril, émanant d'Evrard, abbé des Dunes (14). Elle occupa le siège abbatial jusqu'en 1468, date probable de sa mort, que l'obituaire (15) mentionne le 8 décembre. C'est sous son abbatiat que le receveur général du duc, Pierre Bladelin, fit, en 1467, une enquête sur les recettes du brief d'Aartrijke à la suite d'un différend avec l'abbaye, qui avait droit à certaines rentes sur ce brief (16).

JOSSINE (*Judoca*) **BASTOENS** (Bastons). Cette abbesse fut élue (17) vers la fin de 1468. Elle semble avoir eu un début heureux, mais les troubles qui suivirent la mort de Marie de Bourgogne semblent avoir causé d'importants dommages, tant à l'abbaye elle-même qu'aux autres propriétés disséminées en Flandre. C'est peut-être la raison pour laquelle elle abandonna

(1) A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n° 478.

(2) K. DE FLOU : *Woordenboek der toponymie van West-Vlaanderen...*, XV, 48 (*sub verbo* Spermailie), qui cite l'Espier de Bruges, f° 111.

(3) A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n° 478.

(4) A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n° 478.

(5) A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n° 478.

(6) A. A. Sp. à ces dates.

(7) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Cartulaire de la wateringue de Moerkerke*, dans *La Flandre*, II, charte G, 94, Bruges, 1869.

(8) A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n° 478. — A. A. Sp., *Obituaire* (Liste des abbesse).

(9) A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n° 478.

(10) A. G. S. B., *Fonds Ter Doest*, acte de vente d'une terre à l'abbé de Doest, n° 2254.

(11) A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n° 478.

(12) A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n° 478.

(13) A. A. Sp., charte du 22 avril 1444.

(14) A. A. Sp., charte citée.

(15) A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n° 478.

(16) A. D. N., *série B*, nos 17689, 17692, 17693 et 19464.

(17) A. A. Sp., *Obituaire* (au 22 février).

l'exploitation directe des domaines et, plus spécialement, de celui situé à Sint-Pieterskapelle, l'ancien Honkevliet, où Gela avait posé en 1200 les fondements de l'abbaye (1).

Elle étendit le fermage à loyer à toutes les propriétés, y compris le domaine de Spermalie, où résidait la communauté. À partir de 1485, elle négligea de dresser les comptes de sa gestion et n'exigea même plus, à partir de 1489, les comptes de son receveur, sans doute parce que la communauté dut évacuer l'abbaye en 1488 (2). En 1491, elle mit en vente l'argenterie de la communauté, y compris l'argent qui sert d'ornement à la coiffe des moniales les jours de fête ; la même année, elle chargea un certain Arnould, chapelain, de la confection d'un missel manuscrit (3) dont on a d'ailleurs perdu la trace.

Elle mourut le 22 février 1493.

On possède la série complète des comptes de son abbatiat. Pour la période du 1^{er} octobre 1485 au 22 février 1493, ils n'ont été établis qu'après son décès (4).

On possède en outre une partie des comptes de ses receveurs successifs, qui furent Guibert van Wijnsberghe (1469-1470), Jean Lampaert (1480 à 1483), Michel Parisis (1489-1490) et Henri van den Eecke (1490-1493) (5). L'écrivain Gilles de Roya qui s'était retiré au refuge des Dunes à Bruges et mourut en 1478, fut enterré dans l'église de l'abbaye sous son abbatiat (6).

MARGUERITE DIERICX alias JANSSENS. Cette abbesse était la fille de Jean Diericx. Éluë (7) le 22 février 1493, jour même de la mort de sa devancière, elle se voyait placée devant une situation financière confuse par suite de l'absence de comptes depuis une huitaine d'années. Comprenant sans doute qu'elle aurait besoin d'une main plus forte que la sienne pour mettre de l'ordre dans les affaires de son abbaye, elle fit appel à son frère Antoine, qui semble lui avoir donné une aide efficace. C'est en effet dans sa maison et en sa présence que, le 10 novembre 1495, le receveur Henri van den Eecke rendit à l'abbesse le compte global de son administration pour les années 1490-1494, et c'est dans les mêmes circonstances que le receveur précédent, Michel Parisis, rendit le 9 décembre 1495 les comptes (8) de l'année 1489-1490. Elle-même rendit le compte des années 1485 à 1493 à l'abbé de Clairvaux, représenté par celui des Dunes (9). Ayant licencié Henri van den Eecke, elle nomma Adrien Pijl à sa place, mais le remplaça l'année suivante par Guillaume Marcelis, qui deux ans plus tard, en 1498, dut à son tour céder sa place à Jacques Reyne (10). Cette succession rapide de receveurs semble l'indice d'une instabilité et permet de croire que l'abbesse n'était pas parvenue à vaincre les difficultés financières qu'elle rencontrait. Peut-être faut-il y voir la raison pour laquelle elle se démit de ses fonctions en 1501. Restée à

(1) La chapelle se trouvant sur ce domaine ne fut pas désaffectée. L'abbaye imposa en effet au fermier l'obligation d'y faire lire deux messes par semaine. En 1561, un bail, daté du 14 mai, conservé en original aux A. A. Sp., stipule encore expressément : *Item wordt ghehouden zynen pacht gheduerende alle weke te doen doene ter heeren Gods twee messen in de capelle uptvoorseide goet staende te zynen cost up verbuerte van ons alle jaere te ghevene, als hij in ghedreke wesen zal, drie ponden grooten onms de voorseide messen daermede te doen doene daert ons ghelieuen zal.*

(2) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À DOUAI, ms. 1110, *Chronique flamande de R. de Doppere*, f^o 433.

(3) A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n^o 444, comptes de 1491-93, f^o 38.

(4) A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n^o 445.

(5) A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n^o 444.

(6) [F. VAN DE PUTTE], *Cronica et cartularium de Dunis*, 78, Bruges, 1864. — E. H. J. REUSSENS, *Gilles de Roya dans Biographie nationale*, VII, 773-774, Bruxelles, 1883.

(7) A. A. Sp., charte du 22 février 1493 (n. s.).

(8) A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n^o 444, comptes de 1489-1490, qui porte en effet le titre : *Rokinghe... ghedaen, ghesloten ende gheaccordeert ten huuze van Anthuenis f. Jans Diericx, huere broeder, present mevrouw Margriete Diericx... den 17^e dach van decembre (1495).*

(9) A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n^o 445.

(10) A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n^o 444.

l'abbaye où elle jouit du titre d'ancienne abbesse, elle reçut une pension dont elle put disposer à sa guise (1). Elle mourut (2) le 8 mars 1502.

FRANCOISE LAMPAERTS. Devenue abbesse par suite de la résignation de sa devancière, Françoise Lampaerts (3) mourut le 17 octobre 1516. On ignore la date exacte de son élection, mais celle-ci eut lieu au cours de l'année 1502, car le compte de cette année rendu par elle, mentionne le fait en termes exprès (4). Dès la première année de son abbatiat, le receveur Henri van den Eecke, qui avait été licencié en 1495, fut réintégré dans ses anciennes fonctions ; il les occupa (5) certainement jusqu'en 1505.

C'est sous son abbatiat qu'on fait pour la première fois mention de pensionnaires à l'abbaye (6). Sans doute, est ce là l'origine de l'institution d'enseignement, dont le développement fut favorisé par la mise en location des propriétés de l'abbaye, rendant disponibles les religieuses occupées à l'exploitation et la direction du domaine agricole. Il semble que l'abbesse reçut non seulement des écolières, mais des pensionnaires d'âge. Les comptes mentionnent en effet une veuve qui paie son entretien à l'abbaye (7). On est pour le surplus mal renseigné sur la situation de l'abbaye à cette époque.

JACQUELINE CRABBE. Mentionnée comme succédant à la précédente, Jacqueline Crabbe reçut sans doute la crosse en 1516 ; elle mourut (8) le 1^{er} mars 1523. Les comptes tant du receveur que de l'abbesse ayant disparu, on ignore tout de cet abbatiat qui n'a duré qu'un peu plus de six années.

ELISABETH VAN WOMMENE (Womene). Cette abbesse, fille de Victor van Wommene, entrée à l'abbaye au début du XVI^e siècle, comme pensionnaire, y resta comme novice et fut reçue professe (9) entre 1502 et 1506. Éluë abbesse en 1523, elle mourut (10) le 14 août 1548, ayant dirigée sa communauté durant un quart de siècle.

Elle s'occupa activement tant de l'administration du temporel que de la direction spirituelle de ses religieuses. Elle fit appel à Jaspar de Bryaerde pour remplir la fonction de receveur, celui-ci occupait depuis au moins une dizaine d'années cette fonction chez les pères dominicains à Bruges. L'abbesse s'appliqua à mettre de l'ordre dans les archives, qui semblent avoir été négligées. Sans doute chargea-t-elle son receveur de ce travail ; elle-même fit revêtir le cartulaire qui datait de l'abbatiat de G. Pecsteens, d'une solide et nouvelle reliure (11). En 1547, elle fit transcrire l'ordinaire de l'ordre par un calligraphe, dans un beau registre en parchemin (12).

(1) A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n° 446, comptes de 1502-1506.

(2) A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n° 478.

(3) A. A. Sp., *Obituaire* (liste d'abbesse).

(4) A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n° 446, comptes de 1501-1502.

(5) A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n° 446, compte du receveur pour l'année 1502-1505.

(6) Voici quelques textes se référant à des pensionnaires : *Caltekin, de dochtere Jaoris Roelants... dewelche haer broot heeft in ons convent... 216 lb. par.* ; *Weduwe Cornelis Tux ter causen datse woent in ons cloostere... 19 lb. 4 sc. par.* Il est fait mention d'autres enfants pensionnaires dans les comptes de 1502 à 1506. A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n° 446.

(7) A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n° 446, comptes de 1502-1506, f° 1 v°.

(8) A. A. Sp., *Obituaire* (liste d'abbesse).

(9) *Ontfaen van Victoor van Wommene ter cause van dat Belkin zijn dochtere haer broot heeft in ons convent, dus ghegheven in puer aelmoessene onser kercke... 151 lb. 6 sc. par.* A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n° 446, comptes de 1502-1506, f° 1. Dans le même compte on note une dépense (f° 3) : *van suster Lysbette van Womene te cleedene.*

(10) A. A. Sp., *Obituaire* (liste d'abbesse).

(11) E. I. STRUBBE, *Egidius van Bredene*, 259, note 3.

(12) Ce registre conservé aux A. A. Sp., est intitulé : *Hier volghen de capitelen van toorduun naer der oordens van Cysteus.* Le colophon porte : *Gheschreven anno 1547. Dezen ordinaris behoort toe tconvent van Sparmaelgen, alias Nova Hierusalem.*

JEANNE VAN DEN ROZIERE (de la Rogiere, de Rozieres). Cette abbesse, élue en 1548, est mentionnée comme chapelaine (1) en 1537. Elle semble avoir appartenu à la noblesse, sa mère étant une Catherine Zoethelme. Elle décéda (2) le 16 décembre 1556.

Sous son abbatiat, qui ne dura que huit années, l'abbaye fit l'acquisition, par acte du 22 janvier 1552, de la maison connue sous le nom de Magerzo, où s'étaient établies jadis les sœurs du tiers-ordre de Saint-François. Cette habitation n'était occupée au moment de l'achat que par une seule survivante, qui reçut le droit d'y rester (3). A la mort de l'abbesse, la communauté comptait vingt et une religieuses, dont quatre avaient été reçues professes sous son abbatiat (4). Quoique ce recrutement ne fût pas inférieur à celui de sa devancière, l'esprit de la communauté périclita. L'abbesse semble n'avoir pas su maintenir l'esprit de concorde entre ses religieuses. Peut-être la situation obérée de l'abbaye, aggravée par « le chier temps qui est à présent », faisait-elle sentir son poids ; mais ce fut surtout, semble-t-il, l'indécision de la prieure, dont le manque de fermeté n'avait pas su enrayer les progrès de la mésentente, qu'on tenait pour responsable du désordre. Celui-ci se révéla au grand jour à la mort de l'abbesse. Si les commissaires à l'élection affirment que l'abbesse défunte avait maintenu la communauté en bon ordre et discipline monastique et s'était distinguée par ses qualités de religion et son savoir en affaires temporelles, ce n'est sans doute que par égard pour une morte. En tout cas, la lutte sourde qui caractérise l'élection, témoigne d'un dissentiment déjà ancien. Elle fut menée par la sous-prieure et la sacristine d'une part et la boursière d'autre part. Ses adversaires reprochaient à cette dernière d'être trop attachée à l'observance de la règle, et faisaient état de la situation obérée pour prôner l'élection d'une abbesse avec une bonne bourse (5). Cette lutte, entre les adeptes de l'observance de la règle et celles qui se souciaient surtout de la situation matérielle, est l'indice d'une crise qui n'était pas sans danger pour l'avenir.

CATHERINE BEYTS. Cette abbesse, originaire de Bruges, fut installée le 15 janvier 1557. Elle avait à ce moment cinquante ans (6). En 1578, après un abbatiat de vingt-deux années, elle « se déporta purement, simplement et absolument à cause de son grand âge et indisposition » et mourut (7) le 25 novembre 1580.

Elle dut sa nomination à l'appui de l'abbé des Dunes et à la proposition des commissaires à l'élection, qui affirmèrent qu'elle garderait la discipline monastique (8). Elle commença son abbatiat sous de fâcheux auspices. Quoique la discorde qui s'était fait jour lors de son élection ne fût pas de bon augure, elle parvint cependant à redresser la situation tant au spirituel qu'au temporel. Servie par un receveur habile et actif, le chanoine de Saint-Donatien, Liévin Westerlinck (9), auquel succéda, vers 1574, Bernard van der Straete, elle eut pour premier souci de faire dresser un inventaire exact du temporel. L'année même de sa nomination, son receveur le lui présenta dans un registre contenant le relevé complet et méthodique de tous les revenus et charges immobiliers de l'abbaye. Malgré les temps difficiles, sa gestion fut prospère. En 1565, elle fit restaurer

(1) A. A. Sp., charte de 1537.

(2) A. A. Sp., *Obituaire* (liste d'abbesses).

(3) A. É. B., *Numéro bleu* 6069.

(4) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 338-339. Westmalle, 1937.

(5) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 335-336.

(6) A. A. Sp., charte citée. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 338-339.

(7) L'OBITUAIRE AUX A. A. Sp., place son décès par erreur au 26 novembre ; le compte de 1581-1582 donna la date exacte : « *midts toverlijden van dezelve der 25en novembre 1580* », cfr A. É. B., *Collection Sanders*, II, 278.

(8) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux*, II, 338.

(9) L. Westerlinck était originaire d'Aardenburg, actuellement en Flandre zélandaise, et possesseur de la troisième prébende de Saint-Donatien. Il mourut le 28 mars 1579. Cfr *Compendium Chronologicum Episcoporum Brugensium*,

et agrandir la maison du tiers-ordre (1) que sa devancière avait acquise. Ce travail à peine achevé, elle dut y chercher refuge ; en 1566, en effet, les troubles des iconoclastes la forcèrent à abandonner son ancienne abbaye, qui fut dévastée. La tempête iconoclaste passée, elle décida de maintenir sa communauté à Bruges. Elle y était toujours lorsque, le 21 mars 1578, les calvinistes se rendirent maîtres de la ville. Cette même année, cédant aux instances conjuguées de ses religieuses, du confesseur de l'abbaye et de l'abbé des Dunes, ayant au surplus dépassé les soixante-quinze ans, l'abbesse consentit à se démettre de sa fonction (2).

ANNA CASTELEYNS. La démission de Catherine Beyts ouvrait une succession difficile. L'archiduc Mathias, exerçant le pouvoir au nom du roi, nomma les commissaires à l'élection. Après avoir songé à la nomination d'une étrangère au couvent, l'abbesse de Bethléem à Ziericksee, on finit par proposer Anna Casteleyns (3), qui fut nommée par l'archiduc (4) le 5 juillet 1578.

La nouvelle abbesse, qui avait environ cinquante ans, se voyait placée devant une situation délicate. La révolte battait son plein dans les Pays-Bas. Les calvinistes s'étant rendu maîtres de la ville, le magistrat décréta en 1580 la mise sous tutelle de l'abbaye et nomma Antoine Oultreman commissaire à la gestion du temporel. Les religieuses durent se contenter d'une pension annuelle que le commissaire prélevait sur les revenus de l'abbaye.

C'est sans doute pour établir le montant global de ces pensions qu'on dressa en 1580 la liste des religieuses et sœurs, faisant partie à ce moment de la communauté ; il en ressort que celle-ci comptait, outre l'abbesse, vingt et une religieuses et neuf sœurs (5). Les deux plus jeunes religieuses étaient professes depuis cinq années tandis que la plus âgée comptait quatre-vingts ans, dont soixante-trois ans de profession. La capitulation de Bruges, le 20 mai 1584, mit fin au régime calviniste et à la mise sous tutelle. L'abbesse ne survécut que quelques semaines à cette libération. Elle mourut (6) à Bruges le 2 juillet 1584.

FRANÇOISE DE BEJAR (Debezere, Bésar). Cette abbesse, née hors mariage à Rouen (7), avait sans doute été reconnue par son père, François de Bejar, puisqu'elle portait son nom et qu'elle fut élevée par l'épouse de celui-ci. Elle était entrée au couvent après la mort de son père et ce fut la veuve de Bejar qui lui constitua sa dot (8). Quoiqu'illégitime, elle fut nommée abbesse le 12 septembre 1584, ayant obtenu des lettres de légitimation du pape (9).

Entrée au couvent vers 1565, elle avait été chargée de la direction des jeunes filles qui fréquentaient l'école de l'abbaye. Au moment de son élection elle était professe depuis dix-neuf ans et n'avait que trente-neuf ans. Elle était donc fort jeune, et cependant, déjà en 1578, alors

113, Bruges, 1731 et J. GAILLIARD, *Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre occidentale. Arrondissement de Bruges*, I, 117, Bruges, 1861.

(1) On trouvera le relevé détaillé de ces travaux dans les comptes d'abbesse des années 1565-1566, aux A. É. B., *Oud Kerhelijk Archief*, n° 447. Elle fit placer les armoiries du fondateur ainsi que les siennes dans le nouveau réfectoire : *Betaelt Jan Gheeraerts glasemakere voor ses glaze veinsters in een cassijn mette wapens van den fondateur ende van mer vrouwe in de nieuwe eetcamer te Derder Ordene* (f° 20 v°).

(2) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 339.

(3) C'est par erreur qu'on lui donne le prénom de Marie, cfr. E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 256.

(4) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 339-340. — Zieriksee. Pays-Bas, prov. de Zélande.

(5) On trouve cette liste aux A. É. B., *Triage du Franc*, n° 576. — Signalons que dans le compte d'A. Oultreman de 1584, aux A. É. B., *Oud Kerhelijk Archief*, n° 448, il est fait mention de la sortie de l'abbaye d'une religieuse. On lit dans le texte : *Lysbette Minne uutghegaen het vorseide cloostere ende daernaer gelraut*, f° 39 v°. C'est le seul cas qu'on connaisse.

(6) A. A. Sp., *Obituaire* (liste d'abbesse).

(7) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 340.

(8) A. É. B., *Oud Kerhelijk Archief*, n° 447, comptes de 1565-1566, f° 13 v° : *Ontfaen van de vidua Francisque de Besar ter cause van een rente van 24 lb. par. tsjaers ten lijve van joncvrouwe Fransoice, haer mans dochtere*.

(9) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 343.

qu'elle avait à peine trente-trois ans, elle avait été recommandée par l'abbesse démissionnaire pour lui succéder (1). Peu après 1580, elle avait, du consentement de son abbesse, quitté le couvent et s'était retirée à Saint-Omer où elle ouvrit une école pour jeunes filles, en compagnie de Catherine Boulet, une autre religieuse originaire de Namur (2). Elle rentra à l'abbaye, quelques jours à peine avant son élection.

Elle se vit placée à la tête de son abbaye à un moment critique. La ville de Bruges où la communauté était installée, venait de mettre fin au régime calviniste, dont la communauté avait fortement souffert. Celle-ci était réduite à onze religieuses, y compris l'abbesse et la pieure. La plus jeune religieuse était professe depuis treize ans et toutes, sauf quatre, avaient dépassé la quarantaine. La situation du temporel était pire encore. Les commissaires attestaient que l'abbaye à Sijsele était totalement ruinée, et avaient insisté pour la nomination d'une abbesse au courant des affaires du temporel (3).

L'ancienne abbaye de Spermalie saccagée et située en pleine campagne était exposée aux entreprises de malveillants et de la soldatesque qui infestaient le pays. L'abbesse décida d'abandonner définitivement ces bâtiments ruinés, et de s'établir en ville. Elle agissait en cette circonstance comme la plupart des abbés et supérieures qui se trouvaient dans une situation identique. Maintenant sa communauté à Bruges, elle se condamnait à un avenir provisoire et incertain, et chercha un refuge temporaire dans la maison *Thof van Caestere*, qu'elle prit en location de Nicolas Legillon (4). Ce provisoire semble cependant n'avoir eu, les premières années au moins, qu'une influence secondaire pour la reprise de l'activité ; de 1584 à 1589 quatre nouvelles religieuses firent leur entrée. Mais, entre 1590 et 1599, on ne signale plus aucune nouvelle recrue (5). Il était urgent de prendre des mesures définitives et de chercher à s'établir dans des bâtiments appropriés. Dès après 1584, l'abbaye des Dunes avait cherché à se défaire du refuge qu'elle possédait Snaggaardstraat à Bruges ; elle avait commencé par la céder en location au couvent de Sainte-Godelieve de Ghistelles, qui n'y resta que dix-huit mois (6), puis la loua à un paysan pour y loger son bétail et les déponilles de son labeur (7). Vers 1600, l'abbaye des Dunes entama des négociations en vue de la vente aux chartreux, qui se firent d'ailleurs acquéreurs. Cette vente n'ayant pas été approuvée par l'abbé-général de l'Ordre de Cîteaux, elle fut rescindée et l'abbesse de Spermalie en profita pour acquérir la propriété ; l'acte (8) fut passé le 26 août 1600. Quel que fût l'état minable des bâtiments, qui avaient servi à abriter du bétail, l'abbesse avait enfin trouvé un gîte définitif. Ce n'est certes pas simple coïncidence si, dès après l'acquisition de la propriété des Dunes, le nombre des recrues monte en flèche. Alors que depuis dix ans aucune professe n'avait été reçue, on n'en compte pas moins de cinq (9) pendant les années 1600 à 1606.

(1) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 339.

(2) A. DE MEESTER, *Wetenswaardigheden...*, dans *Spermalielokje*, IV, 9. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 340.

(3) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 341-342.

(4) A. É. B., *Oud Kerkelijk Archief*, n° 448, comptes de Bernard van der Straete de 1584-1585, f° 15 v°.

(5) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 347.

(6) *Monasticon Belge*, III, I, 248, Liège, 1960. — Ghistelles, prov. de Flandre occidentale, cant. de Ghistelles.

(7) A. DE MEESTER, *Het Duinenhof thans Spermalie-klooster*, 8, Bruges, 1958.

(8) Voir le dossier A. É. B., *Triage du Franc*, n° 576. — On trouvera les détails sur l'histoire antérieure de la propriété et son acquisition dans A. DE MEESTER, *wetenswaardigheden...*, dans *Spermalielokje*, IV, 9, et J. DE CUYPER, *Oudste gegeven nopens het « Huis ten Duinen » op den Houtbrehersdam te Brugge*, dans *A. S. É. B.*, LXXI, 50-55, Bruges, 1928.

(9) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 347-348.

Malgré ce redressement évident, l'abbesse se démit le 20 octobre de sa haute charge, moyennant une pension viagère de trois cents florins (1) et se retira chez les religieuses qui desservaient l'hôpital de Damme (2).

On ignore les motifs de cette décision surprenante. Elle avait à ce moment soixante et un ans ; sans doute pouvait-elle s'être sentie vieille avant l'âge, et avoir désiré le repos. Mais il eût été normal qu'elle demeurât comme ancienne abbesse auprès de ses religieuses. Si elle ne le fit pas, c'est qu'elle fut victime d'une mutinerie (3) et que, ayant manqué d'autorité, elle préféra s'effacer complètement. Non seulement, une note postérieure le dit expressément (4), mais on possède le témoignage non suspect d'Éléonore d'Aguillera, religieuse de Spermalie (5), qui avait quitté en 1588 l'abbaye sur les instances de l'évêque Mathias Lambrecht (6), pour assumer la charge de supérieure des religieuses de l'hôpital de Damme (7) ; elle atteste le désaccord qui est grand en l'abbaye, et parle à ce propos d'une grande mutinerie (8). C'est elle sans doute qui offrit l'hospitalité à l'abbesse démissionnaire, qui se hâta de l'accepter. Celle-ci n'en jouit pas longtemps ; elle mourut à Damme le 26 avril 1608. Son corps fut ramené à Spermalie et enterré dans la salle capitulaire (9).

MARIE DE RAMIRES. Cette abbesse, originaire de Bois-le-Duc, était, comme la précédente, née hors mariage. Reçue professe en 1587, elle obtint des lettres de légitimation de l'abbé-général de Cîteaux, le 12 octobre 1593, peut-être à l'occasion de sa nomination de prieure, charge qu'elle occupait encore au moment de son élection. Ses lettres de nomination (10) comme abbesse datent du 1^{er} février 1607 et furent suivies de lettres de légitimation des archiducs (11). Installée le 24 février (12), elle avait à ce moment à peu près quarante ans, et mourut après un abbatiat de quarante et un ans, le 13 mars 1648.

Son élection avait donné lieu à une lutte passionnée entre deux factions, de force à peu près égale, et dont il est malaisé de préciser les tendances. L'ancienne abbesse qui prit part à l'élection, s'était prononcée pour sa concurrente, Marie de Mattance. Il en est de même d'Éléonore d'Aguillera, tandis que Barbe Casenbroot, qui deviendra plus tard supérieure de Hemelsdale, avait voté pour la nouvelle abbesse (13).

Celle-ci inaugura son abbatiat en cherchant à rétablir la paix et la concorde entre ses religieuses et à assainir une situation financière fort précaire. Au dire de Barbe Casenbroot, elle s'était distinguée en sa fonction de prieure par un grand entendement et par un zèle assidu pour le maintien de la règle (14). Ces qualités ne semblent pas avoir suffi pour vaincre rapidement la

(1) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 343.

(2) Prov. de Flandre occidentale, cant. de Bruges III.

(3) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 346.

(4) B. V. B., ms. DE HOOGE, IV, 150, note : *De vrijwilligheyd van haere resignatie en retraite is twijfelachtig, vermits sij in den haet van de religieusen was omdat sij aen hun al te veel deugd en voordeel gedaen hadde, jaes soo verre ginch de ondanchbaerheyd haere gewesene onderdaenen dat sij lange naer haer overlijden haeren naem en waepenen uyt haeren serksteen schrabden, 't welk hier ter memorien.*

(5) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 346.

(6) J. OPDEDRINCK, *Sint-Janshospitaal te Damme. Geschiedkundige aantekeningen.* 78, Tielt, 1951.

(7) C'est sans doute par erreur de lecture que Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 344-345, et les auteurs qui l'ont suivi parlent de Dave près de Namur au lieu de Damme.

(8) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 346.

(9) G. VAN DER STICHELE, *Spermalie...*, 24.

(10) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 347.

(11) A. É. B., *Numéro bleu* 6078.

(12) A. A. Sp., *Obituaire*, fo 98.

(13) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 345-346.

(14) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 346.

méfiance de ses religieuses qui, ne pouvant croire en conscience que son dessein (de devenir abbesse) fût bon et pieux, avaient voté contre elle (1). Un tel état d'esprit n'était favorable ni au rétablissement de la concorde, ni au recrutement. Si quatre nouvelles professes furent reçues dans la première période quinquennale de son abbatiat, ce fut sans doute grâce au redressement qui avait marqué les dernières années de l'abbatiat de sa devancière ; en effet, passées ces premières années, le recrutement connut une chute verticale et, sauf une professe reçue en 1613, il n'y en eut plus aucune (2) de 1611 à 1623.

Si l'abbaye connut durant cette période une stagnation évidente dans le recrutement, il n'en est pas de même pour le temporel. La nouvelle abbesse avait hérité d'une situation économique et financière plus précaire que jamais. L'acquisition de la propriété à Bruges n'avait pu être faite qu'en surchargeant un budget qui était déjà en déséquilibre. La communauté avait jadis dû faire appel à la générosité de bienfaiteurs pour assurer sa subsistance. Lors de l'élection de la nouvelle abbesse, on fit valoir que le père de Marie de Mattance avait été la providence de l'abbaye « durant la cherté des grains », et qu'il était souvent venu en aide aux religieuses privées de moyens (3). Les guerres qui sévissaient avaient amené la destruction de la plupart des fermes, dont certaines étaient laissées à l'abandon. Les commissaires à l'élection estimaient que le revenu était tombé à la moitié de ce qu'il était avant les troubles, et pour comble de malheur, la campagne du prince Maurice de Nassau en Flandre zélandaise privait l'abbaye de revenus substantiels. La nouvelle abbesse parvint cependant à redresser une situation qui semblait sans issue. En 1614, elle put entamer la construction de la chapelle, du cloître et du dortoir (4). Grâce aux contributions de généreux donateurs, elle put achever cette importante entreprise, et le 8 octobre 1634, l'évêque Quinckerus procéda à la consécration de la chapelle (5), dont le plan avait été confié à Henri Persijn, architecte qui s'était fait un nom par la construction de l'église des jésuites et de celle de l'abbaye de Groeninge à Courtrai.

Cette chapelle, qui mesurait trente et un mètres cinquante sur une largeur d'à peu près quatorze mètres, avait deux nefs latérales, séparées de la nef centrale par une rangée de sept colonnes ; les murs extérieurs comptaient dix-huit fenêtres et les voûtes étaient construites de façon à faire ressortir le chant des religieuses (6).

Durant les travaux de construction, l'esprit de la communauté s'améliora de façon sensible. Vers les années 1624-1625, la crise, qui avait sévi après l'élection de l'abbesse, appartenait définitivement au passé. Les conséquences en matière de recrutement ne se firent pas attendre. Les novices se présentaient en si grand nombre qu'à la fin de 1626, l'archiduchesse Isabelle fit appel à l'abbesse pour mettre à sa disposition « six ou sept religieuses de votre dict couvent que nous sommes informez estre surchargé » (7). Fait plus important encore, l'abbaye de Hemelsdale

(1) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 345.

(2) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 350.

(3) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 345.

(4) A. DE MEESTER, *Het Duinenhof thans Spermalie-klooster*, 12. — A. É. B., *Franc de Bruges*, n° 355 ; comptes de 1614-1615, f° 99 v° : *David Meeus, matsenare, de somme van vier gulden hem ghejonnet in heusschede, zoo wanneer de burchmeesters van desen lande present waren in het legghen van den eersten steen in het fonderen van den clooster van Spermallen binnen Brugghe, bij ordonnantie ende quictancie.*

(5) A. DE MEESTER, *Het Duinenhof thans Spermalie-klooster*, 10. — C'est par erreur que se fiant à la chronique (E. I. STRUBBE, *Egidius van Bredone*, 270) plusieurs auteurs ont placé l'année de consécration en 1631.

(6) On trouvera de plus amples détails sur l'église dans l'opuscule de TAISNE, *Kort Verhael*, 9, et chez A. DE MEESTER, *Wetenswaardigheden...*, dans *Spermaliekloofje*, IV, 3-7.

(7) A. A. Sp., charte du 23 décembre 1626. — Parmi ces religieuses, l'*Obituaire*, f° 98 v°, aux A. A. Sp., signale Catherine de Ortigosa, professe en 1606.

s'adressa en 1627 à Spermalie pour y choisir sa future abbesse, Barbe Casenbroot (1). La même année, une autre religieuse, Susanne Pardo, désignée par l'archiduchesse Isabelle, quitta la communauté à destination de l'abbaye de Notre-Dame de Munster à Roermond ; elle y eut la tâche ingrate de redresser des abus, dont la gravité avait nécessité la déposition de l'abbesse (2).

Ce sont là des témoignages indéniables d'un remarquable redressement. L'abbatiate de Marie de Ramires connut donc après un début malheureux, une ère de prospérité relative.

LOUISE TRUTIA (Trusier). Cette abbesse était native de Leyde en Hollande. Reçue professe quelques mois avant l'élection de l'abbesse décédée (3), elle occupait au moment de son élection la charge de prieure. Agée de cinquante-six ans, elle fut nommée (4) le 2 décembre 1648, consacrée (5) le 17 janvier 1649 et mourut (6) sans doute le 11 octobre 1652, n'ayant rempli sa haute charge que pendant quatre années.

La nouvelle abbesse suivit les traces de sa devancière, avec laquelle elle avait partagé pendant de longues années la direction de la communauté. La discipline et la concorde continuèrent à régner, et si Louise Trutia ne disposait pas de revenus fixes suffisants pour couvrir entièrement les frais d'entretien de sa communauté, elle parvint cependant à combler le déficit sans faire de nouvelles dettes. Pendant son court abbatiat il y eut trois nouvelles professes (7).

CATHERINE RUGELEY, originaire de Bruges, avait été reçue professe à peu près en même temps que sa devancière. Sous-prieure au moment de son élection, elle avait obtenu la majorité des voix, malgré les efforts du confesseur en faveur de la prieure. Conformément à l'avis des commissaires, elle fut nommée abbesse (8) le 14 décembre 1652, installée (9) le 11 janvier 1653 et mourut peu de jours après le dixième anniversaire de son abbatiat (10), le 29 décembre 1662.

La nouvelle abbesse hérita d'une situation qui donnait entière satisfaction au spirituel, et qui, sans être brillante au temporel, permettait moyennant quelques recettes supplémentaires, de soutenir un train de vie décent. Les dévastations causées par les armées en guerre allaient définitivement ruiner une économie qui était déjà déficitaire. Sous peine de voir tarir les revenus des propriétés agricoles affermées, l'abbesse dut procéder à la remise en état des nombreux bâtiments ruinés ou abattus pendant les opérations militaires. Les emprunts qu'elle s'était vu obligée de contracter à cet effet furent estimés à la fin de son abbatiat à la somme considérable de 11 000 florins, alors que le revenu annuel global n'était que de 6849 florins. Les frais d'entretien de la communauté étant de l'ordre de 9000 florins, la situation semblait sans issue. Si, malgré tout, l'abbesse parvint à y faire face, c'est qu'elle put compter sur la pension des élèves, la générosité de bienfaiteurs et surtout sur la dot des novices dont le montant était fixé à quelque cent soixante florins par an (11).

(1) A. A. Sp., *Obituaire*, f° 97 v°. — C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Hemelsdale*, 28 et 40, Bruges, 1858.

(2) A. A. Sp., charte du 23 décembre 1626. — Roermond, Pays-Bas, prov. du Limbourg.

(3) A. A. Sp., *Obituaire*, 98 v°.

(4) A. É. B., *Numéro bleu* 7642.

(5) A. A. Sp., *Obituaire*, 100 v°.

(6) Cette date est donnée dans la liste des abbesses, aux A. A. Sp. L'obituaire f° 97, aux A. A. Sp., place son décès au 24 septembre 1637 (*sic*). — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 350, au 16 octobre 1652.

(7) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 350.

(8) A. É. B., *Numéro bleu* 7699.

(9) A. É. B., *Numéro bleu* 7700.

(10) A. A. Sp., *Obituaire*.

(11) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 355.

La situation désastreuse des finances ne semble pas avoir affecté l'esprit de concorde et de dévouement, qui constituait à peu près l'unique force de l'abbaye. Si le recrutement s'était quelque peu ralenti au début, les dernières années il y eut une reprise évidente ; pas moins de six nouvelles professes furent reçues (1) en 1660-1661. A la mort de l'abbesse la crise semblait conjurée et l'avenir se présentait sous des couleurs moins sombres.

BERNARDE VERANNEMAN. A la mort de Catherine Rugeley, la procédure pour la nomination de l'abbesse fut, comme à l'ordinaire, entamée par la désignation des commissaires à l'élection (2), ce qui fut fait le 13 janvier 1663. Contrairement à ce qui s'était passé lors de deux élections précédentes, il n'y eut ni intrigue ni discorde. Les religieuses donnèrent leur voix à des consœurs dont les commissaires attestaient qu'elles étaient toutes très régulières, adonnées à la vie spirituelle et à la dévotion, et très bien qualifiées (3). Ils proposèrent la nomination de Humbeline van Leeuwe, nièce de l'ancienne abbesse, Marie de Ramires, qui ayant été dispensière, maîtresse de l'école et prieure, était bien au courant de l'administration (4). La procédure suivit son cours et rien ne permettait de prévoir l'issue insolite que prendrait l'affaire. Le dossier de l'élection avait été transmis, comme de droit, au Conseil d'État, qui devait faire la proposition de nomination au gouverneur général qui nommait au nom du roi. Comme il était de coutume que le gouverneur général agréait la proposition du Conseil, ce dernier prenait en fait la décision.

Ce fut au Conseil d'État qu'une intrigue se noua. Une nièce de l'évêque Antoine Triest (mort en 1657) était entrée vers 1639, à l'abbaye du Nouveau Bois à Gand. Elle y était depuis une vingtaine d'années quand une discorde y éclata. Cinq religieuses dont elle était l'aînée, en appelèrent directement au roi contre l'oppression, les injures et les mauvais traitements dont elles se prétendaient être les victimes (5). Quoique le confesseur affirmât qu'il s'agissait d'une faction et conspiration, l'abbesse dut se justifier devant le Conseil privé, et le gouverneur général intervint pour ordonner une visite par deux abbés de l'ordre, dont celui de Saint-Bernard. Celui-ci, constatant le mal, déclarait ne voir d'autre solution que de punir celles qui troubleraient dorénavant la paix, et de séparer les deux clans pour une durée de six semaines. Quoique plus rien ne transpire, il est certain que Bernarde Veranneman se trouvait dans une situation d'autant plus délicate qu'elle se sentait soutenue par sa famille (6). C'est grâce à l'influence de ses parents, et parmi eux son demi-frère le chanoine de la cathédrale de Gand, Philippe Blijleven, et son beau-frère le colonel Antoine de Pottelsberghe, que sa candidature comme abbesse de Spermalie fut mise en avant (7). Soutenant que leur parente avait au Nouveau Bois souffert beaucoup pour la gloire de Dieu, invoquant les grands services que l'évêque de Gand, oncle de leur protégée, avait rendus au roi, ils s'étaient adressés directement au gouverneur général, et avaient, semblait-il, alerté l'abbé de Clairvaux, qui, de son côté, s'adressant le 3 février 1663 au gouverneur général, l'assura que la religieuse du Nouveau Bois « seroit une digne sujette pour être honorée de la dignité d'abbesse » (8). La nouvelle de ces intrigues parvint à Spermalie où Cécile Havelinck, une des dénommées à l'élection, alerta de son côté ses parents, qui firent valoir les grands services

(1) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 357.

(2) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 354. — On consultera sur cette abbesse A. DE MRESTER, *Abdis Bernarde Veranneman-Triest. Het beheer van de goederen van Spermalie van 1663 tot 1672*, dans *A. S. É. B.*, XCVI, 178-200, Bruges, 1959.

(3) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 355.

(4) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 355.

(5) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 355-356.

(6) J. J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, III, 284, Bruges, 1860.

(7) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 356.

(8) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 356.

rendus à la flotte des Flandres par la famille, qui n'avait reçu jusqu'ici aucun « mercède » (1).

Cette lutte entre familles se termina le 28 avril 1663, par la nomination de Bernarde Veranneman (2). L'abbé de Clairvaux confirma cette nomination le 25 juillet (3) et, le 12 août, l'abbé des Dunes procéda à l'installation de la nouvelle abbesse (4) qui resta plus de vingt ans à la direction de la communauté, et décéda le 25 octobre 1684.

Les débuts de la nouvelle abbesse furent difficiles. Considérée comme intruse, elle eut dès sa venue affaire à des troubles et des confusions (5). Élevée hors des traditions propres à la communauté qu'elle devait régir, elle ne parvint pas à vaincre une méfiance que le nouveau train de vie qu'elle introduisit à l'abbaye ne faisait qu'alimenter. Nièce de par sa mère d'un évêque qui s'était distingué par ses allures de grand seigneur, et de par son père, du premier provincial de la Compagnie de Jésus, fille elle-même d'un père qui avait fait carrière politique, elle fut la victime des traditions de la noblesse de son temps, qui croyait que l'autorité ne pouvait être assurée que par l'isolement et le faste. Malgré l'état précaire du temporel dont le déficit ne pouvait être comblé que par la pension des élèves, elle n'hésita pas, dès son arrivée, à entamer la construction d'un pavillon réservé à son usage personnel (6). Elle prit en outre carrosse, chevaux et domestiques, et aimait recevoir des invités de marque (7). Quant à l'abbaye proprement dite, elle suivit la même ligne de conduite. L'église surtout bénéficia de sa munificence. Trois nouveaux autels, un jubé moderne, un nouveau portail, de la nouvelle argenterie, des parements somptueux et quelques tableaux, ceux-ci de valeur médiocre d'ailleurs, vinrent enrichir l'oratoire (8). Sans doute put-elle compter, pour toutes ces dépenses, sur la générosité de ses parents et amis, mais cette aide occasionnelle ne suffisait pas à ses dépenses continues. Elle entama les revenus fixes, et laissa en fin de compte un temporel qui était tombé de 6849 à 2880 florins. Il est vrai que, deux ans avant sa mort, des inondations désastreuses et l'incendie causé par les troupes françaises avaient provoqué de grands dégâts, mais ils ne furent certainement pas les seules causes de la situation obérée du temporel lors son décès (9).

L'activité de l'abbesse dans le domaine spirituel rappelle en quelque sorte le caractère qui distinguait ces innovations dans le domaine temporel. Elle tendait plutôt à rehausser le renom de l'abbaye dans le monde qu'à intensifier l'observance de la règle dans la communauté. Dès sa venue à Spermalie, la nouvelle abbesse sollicita de l'évêque de Bruges Robert de Haynin une enquête canonique sur le vrai caractère de la guérison de la religieuse Marie de Mattance, qui s'était produite en 1623. Cette enquête ayant eu lieu, l'évêque délivra le 26 juin 1665 une attestation officielle, constatant le caractère surnaturel de la guérison (10). L'année suivante parut une

(1) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 356.

(2) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 356.

(3) A. É. B., *Numéro bleu 7704*.

(4) A. É. B., *Numéro bleu 7705*. — A l'élection suivante les commissaires constatent que les actes de nomination et d'installation de l'abbesse Veranneman ont disparu. Il est probable que les religieuses n'ont pas voulu les produire dans la crainte de voir nommer à nouveau une étrangère comme abbesse.

(5) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 357. — Elle fit son entrée le 14 juin 1663. Les religieuses refusèrent de la recevoir et sonnèrent même l'alarme. On trouvera une relation de cet épisode dans J. INBONA, *Rare geschriften* à la BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE COURTRAI, 175, f° 165. (Nous devons ce renseignement à dom N. Huyghebaert). Il y eut cependant à son installation des congratulations qui furent imprimées : *Gheluck-biedinghe aen de seer aerweirde, edele ende deughtrijche vrouwe, mevrouwe Bernarda Veranneman... binnen Brugge den 12 aug. 1663*, Bruges, 1663 (Exemplaire à la B. V. B., n° 3, 767).

(6) A. DE MEESTER, *Het Duinenhof thans Spermalie-hlooster*, 12.

(7) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 359.

(8) G. VAN DER STICHELE, *Spermalie...*, 28.

(9) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 355 et 359.

(10) A. É. B., *Numéro bleu 7708*.

esquisse historique de l'abbaye dans laquelle la relation de la guérison miraculeuse occupait la majeure partie. L'auteur en était le jésuite Ph. Taisne, qui se mit à l'œuvre sans doute sur les instances de l'abbesse (1). Quelque méritoires que fussent les efforts pour le renom de l'abbaye, ils ne contribuèrent guère à relever la vie spirituelle de la communauté, ni à susciter des vocations. On constate en effet que durant les dix années qui suivirent la parution de l'opuscule de Taisne, soit de 1667 à 1677, il n'y eut que deux nouvelles professes (2). D'autre part, les commissaires à l'élection déclarent que l'état religieux paraît bon ; quant au nombre des religieuses il était tombé de trente et un à vingt-sept, encore y eut-il quatre nouvelles professes les toutes dernières années de l'abbatit (3). Malgré un redressement indéniable vers la fin des années 1670, on peut dire que si l'abbatit de Bernarde Veranneman a connu un éclat extérieur, ce fut aux dépens tant du temporel que du spirituel. Elle laissait une succession qui causera à la future abbesse bien des soucis.

THERÈSE VERVEERE, née vers 1628, est entrée en religion en 1647, sous l'abbatit de Marie de Ramires ; elle fut chargée par l'abbesse Catherine Rugeley de l'office de dispensière (4). Le chapelain Laurent van Leuwe, moine des Dunes, la proposa comme candidate à l'abbatit en 1663, mais les commissaires ne retinrent pas cette suggestion ; elle n'avait d'ailleurs à ce moment que trente-six ans (5). Devenue chapelaine et boursière sous la nouvelle abbesse, elle était de ce fait chargée de l'administration journalière du temporel ; les commissaires à son élection abbatiale attestent qu'elle était une religieuse zélée et avait une grande connaissance des affaires (6). L'état obéré de l'abbaye, suite aux dépenses de sa devancière, aux inondations et à l'incendie, semble avoir exercé une influence prépondérante lors de son élection : la grande majorité de ses consœurs lui donnèrent leur voix (7). Elle fut nommée abbesse le 20 décembre 1684 et mourut (8) le 12 juillet 1722. La communauté comptait à ce moment vingt-sept religieuses, dont l'aînée avait cinquante-sept ans de profession, et la plus jeune, un an (9).

A son entrée en fonction, le revenu de l'abbaye était estimé à quatre cent quatre-vingt-deux livres de gros, tandis que les dépenses se montaient à quatorze cent quarante-huit livres gros, dont sept cent quatre-vingt-six livres de gros pour l'entretien des religieuses. Elle espérait combler le déficit par l'arriéré des rentes, les dots des novices et la pension des élèves (10). C'était là sans doute une vue optimiste, car il était presque certain d'avance que la très grosse partie de l'arriéré était irrécupérable et qu'une majoration du nombre des élèves, assez forte pour peser dans la balance, était peu probable et poserait d'ailleurs, si elle se produisait, d'insolubles difficultés d'hébergement.

On s'étonne qu'il ne soit pas fait mention de réformer le train de vie, alors que des abus semblent s'être introduits dans la communauté. Lors de l'enquête préliminaire à l'élection de la nouvelle abbesse, certaines religieuses avaient en effet attiré l'attention des commissaires sur

(1) Cet ouvrage est intitulé : Ph. Fr. Taisne, *Onze Lieus Vrouw van Troost een oudt mirakeleus beeldt van het vermaert vrouwenklooster oft abbye van Nieuw Jerusalem ghe-naemt Spermaillie, inde stede van Brugghe, ghe-eert onder den tytel van Vetroostersse der bedruchten*, Bruges, 1666.

(2) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 361.

(3) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 361.

(4) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 357.

(5) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 354.

(6) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 359.

(7) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 359.

(8) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 360. — A. É. B., *Numéro bleu* 7636.

(9) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 360-361.

(10) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 360.

le luxe qui s'était introduit dans l'abbaye. Une d'elles estimait que l'observance de la règle avait souffert de l'admission de personnes laïques au couvent, tandis qu'une autre estimait qu'il fallait supprimer les servantes, domestiques, voitures et chevaux, qu'on n'avait pas connus autrefois (1).

La nouvelle abbesse ne semble pas avoir été en mesure de redresser ni la situation matérielle ni l'état religieux. L'optimisme dont elle faisait preuve en escomptant les dots de futures novices ou les minervals des futures élèves devait lui réserver de durs lendemains. Son silence sur la nécessité du redressement de la vie conventuelle indique qu'elle se méprenait sur l'importance de l'observance de la règle pour l'assainissement de la situation matérielle de son abbaye.

Dès le début de son abbatiat, il s'avère combien ses espérances étaient fallacieuses. Pendant la première période quinquennale, de 1684 à 1688, aucune nouvelle novice ne se présenta. Si la situation se redressa durant la seconde période (1689-1694), qui connut l'entrée de six nouvelles recrues, la période suivante (1695-1699) connut une nouvelle chute. Les douze dernières années de son abbatiat (1711-1723) furent désastreuses : plus une seule novice ne fut reçue. De vingt-sept en 1684, le nombre des religieuses (2) était tombé à quinze en 1713.

S'il est certain que l'abbesse subissait les contre-coups de la situation économique lamentable du pays, elle eut de surplus le malheur d'avoir affaire à un receveur peu délicat, Jan Baptiste Vertonghen. Il finit par déclarer que les recettes suffisaient à peine à le défrayer de ses propres frais. L'abbesse en appela à l'abbé de Saint-Bernard, qui le fit remplacer par un certain Bernard de Vendel, qui accepta de pourvoir gratuitement à son office de receveur « par une charité et particulière affection » (3).

La situation n'en restait pas moins critique. L'attitude du receveur démis n'en était pas la seule cause : les religieuses refusaient obstinément de diminuer leurs dépenses ordinaires. Dans ces conditions, la débâcle était inévitable. Elle se produisit en 1716. Des créanciers, las d'attendre un paiement qui ne venait jamais, devinrent menaçants à tel point que l'abbaye risquait d'être déclarée en faillite. En février 1716, l'abbesse adressa une requête au roi tendant à obtenir un délai de grâce de deux ans, aux fins de pouvoir réaliser à des conditions avantageuses les propriétés nécessaires au paiement de ses dettes. Le gouvernement ne fit droit à la requête qu'à condition de redresser les abus tant au spirituel qu'au temporel (4), et le gouverneur, le marquis de Prié, nomma un commissaire chargé de l'administration.

On trouvera dans le procès-verbal des visites de plus amples détails sur la situation de l'abbaye au début du XVIII^e siècle (5).

BERNARDE TRIEST, née à Gand vers 1660, appartenait à la même famille noble que l'abbesse Bernarde Veranneman. C'est sans doute sous l'influence de cette dernière qu'elle entra à Spermalie en 1682. Devenue professe (6), le 12 août 1685, sous l'abbatiat de l'abbesse Thérèse Verveere, elle fut chargée par celle-ci de l'office de prieure. Au moment de son élection à l'abbatiat, elle était âgée de soixante-trois ans, et était de dix ans la plus âgée des religieuses (7). C'est peut-être la raison pour laquelle, lors de l'élection, les religieuses lui préférèrent la sous-prieure

(1) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 359.

(2) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 359.

(3) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 361.

(4) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 361.

(5) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 362-364, et quelques fragments dans A. DE MEESTER, *Wetenswaardigheden...*, dans *Spermalieboekje*, IV, 20.

(6) A. A. Sp. *Obituaire*, f^o 102 v^o.

(7) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 367.

qui n'avait que quarante-quatre ans. Les commissaires firent remarquer qu'à cette occasion elle a agi avec beaucoup de candeur et de droiture, tandis que la sous-prieure n'a pas agi avec le même désintéressement ni la même droiture (1). Il ne faudrait pas prendre cette affirmation à la lettre ; elle ne sert aux commissaires qu'à étayer leur proposition de confier la crosse abbatiale, contrairement au choix des religieuses, à Bernarde Triest, qui ajoutent-ils, surpasse sa concurrente par sa naissance, et n'est pas chargée d'amis pauvres (2). Nommée abbesse (3) le 16 juin 1723, elle fut installée le 29 août par l'abbé de Saint-Bernard-sur-l'Escaut (4). Elle mourut (5) le 11 février 1733.

Son abbatiat est sans grande histoire. Le règlement du marquis de Prié, qui enlevait l'administration du temporel aux religieuses et la confiait à un receveur, qui était chargé de payer une pension fixe et globale de 1500 florins par an, jugulait toute initiative. Il n'est guère étonnant que, dans ces conditions, le recrutement se heurta à des obstacles presque insurmontables. Aussi, n'y eut-il durant les dix années de l'abbatiat de Bernarde Triest, qu'une seule recrue, devenue professe (6) en 1727. Si le nombre des religieuses n'est tombé que de quinze à douze, c'est uniquement par suite de la longévité des religieuses, avec comme conséquence le fait que la moyenne d'âge passe de 48,8 à 56,6 ans, en d'autres termes le nombre des religieuses ayant dépassé la cinquantaine est de sept sur quinze en 1723, mais de huit sur douze en 1733.

EUGÉNIE ACKET, née à Bruges en 1675, entra à Spermalie sous l'abbatiat de Thérèse Verveere, et devint professe (7) le 1^{er} août 1701. Quoiqu'elle n'eût occupé que les fonctions modestes de sous-prieure et de sacristine, elle obtint la première place à l'élection. On la disait très zélée pour l'office et l'observance de la règle, mais peu au courant de l'administration (8). Malgré les réserves du Conseil privé, qui prônait une candidate mieux au courant des affaires temporelles, elle fut nommée abbesse (9) le 28 mars 1733. Sa consécration eut lieu le 17 mai (10). Elle avait à ce moment cinquante-sept ans et pendant plus de trente-deux ans elle restera à la tête de son abbaye ; elle mourut (11) en effet nonagénaire, le 15 octobre 1765.

La succession qu'elle recueillait de sa devancière était fort lourde. Sauf une religieuse de trente et un ans, deux de quarante-six et quarante-huit ans, toutes dépassaient la cinquantaine, et leur signature trahit une instruction peu développée. Le manque de ressources les mettait au bord de la misère, et ce ne fut que grâce à la charité de quelques pieux amis qu'elles parvinrent à mener une vie décente. Le pensionnat et les élèves dont jadis l'abbesse Thérèse Verveere espérait quelques revenus avaient disparu. La communauté ne pouvait plus compter que sur le travail continu des religieuses (12) pour suppléer à l'insuffisance de ses revenus fixes : il ne restait que nonante-huit livres pour l'entretien des religieuses. La nouvelle abbesse ne s'est pas laissé abattre par la misère menaçante. Elle parvint à se faire payer d'importants arriérés et put compter, tout au moins à la fin de son abbatiat, sur les services d'un receveur intègre et dévoué. Les commis-

(1) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 366.

(2) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 365.

(3) A. É. B., *Numéro bleu* 7666.

(4) A. A. Sp., *Obituaire* (liste d'abbesses).

(5) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 367.

(6) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 369.

(7) A. A. Sp., *Obituaire*, n° 103.

(8) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 368-369.

(9) A. É. B., *Numéro bleu* 7675.

(10) A. A. Sp., *Obituaire* (liste d'abbesses).

(11) A. A. Sp., *Obituaire*, n° 103.

(12) On mentionne aux A. É. B., *Collection D'Hoop*, n° 591, que l'abbaye s'occupait de la lessive pour l'abbaye des Dunes.

saires attestent qu'à sa mort elle avait apuré toutes les dettes dont l'abbaye était grevée à son entrée en fonction, et dont une partie était antérieure à 1717. Si à son décès, on n'a trouvé que la somme dérisoire de vingt-six escalins dans sa caisse, ce n'est pas signe de mauvaise administration (1). L'abbaye en effet connut une reprise. La preuve s'en trouve non tant dans l'augmentation du nombre des religieuses, qui avait passé de douze à quatorze, que dans le rythme du recrutement (2). Calculé par décennies, celui-ci débute avec deux recrues, passe à quatre pour la période suivante et atteindra le nombre de six à la dernière période de l'abbatiat. La baisse de l'âge moyen atteste un rajeunissement appréciable, passant de 56,6 en 1733 à 41 ans en 1765. D'autre part, la publication d'une nouvelle édition revue et augmentée de l'opuscule de Ph. Taisne en 1762, indique une reprise de la dévotion (3).

MARIE-THÉRÈSE DE BRABANDERE, née à Bissegem, le 10 janvier 1728, et nommée le 27 décembre 1765, fut consacrée le 8 juin de l'année suivante (4). Reçue professe le 24 juin 1749 à l'âge de vingt et un ans, elle avait au moment de son élection trente-huit ans ; elle mourut le 19 octobre 1786 à l'âge de cinquante-huit ans (5) et fut enterrée à Sijsele. Quoi qu'elle ne fût que sacristine et seconde boursière, elle avait obtenu les suffrages des religieuses. Les commissaires à l'élection émirent à son propos un avis mitigé, estimant qu'elle n'avait pas une expérience suffisante pour le temporel. Ils avaient, en effet, attaché plus d'attention au temporel qu'au spirituel et estimaient que la détresse de l'abbaye avait pour cause principale le mauvais état des bâtiments. Ils firent observer qu'il était urgent de procéder à la remise en état d'une grande partie des constructions et croyaient qu'il serait moins ruineux de rebâtir à neuf que de procéder à des réparations. Sans le dire expressément, ils rendaient ainsi hommage à l'administration de l'abbesse défunte, qui, ayant apuré les dettes, permettait d'envisager pour l'avenir les grosses dépenses d'une remise à neuf des édifices (6). Le Conseil privé ne se rallia que partiellement à cet avis. Il fixa l'attention de la nouvelle abbesse sur la nécessité de relever le temporel de la décadence où il se trouvait, mais n'en proposa pas moins la seconde boursière comme abbesse (7).

Celle-ci suivit la ligne de conduite de sa devancière. Elle gouverna avec une sage économie et parvint, malgré les faibles ressources dont elle disposait, à reconstruire quelques parties des bâtiments, mais dût le faire dans l'ordre et la simplicité religieuse (8). Très zélée pour l'observance de la règle, elle accentua l'ordre, l'harmonie et la régularité dans la communauté. Celle-ci passa de quatorze à dix-huit religieuses ; le recrutement ayant faibli pendant les dernières années de l'abbatiat, l'âge moyen des religieuses avait augmenté de 41 à 47,7 années (9).

MARIE-THÉRÈSE DE WAPENAERT. Au décès de Marie-Thérèse de Brabandere, le gouvernement se hâta de nommer les commissaires à l'élection. Six jours après le décès, c'était

(1) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 370.

(2) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 372. — On trouvera une *carta visitationis* du 8 mars 1762 aux A. G. S. B., carton *Varia Cisterciensia*.

(3) Cette édition parut sous le titre : Ph. Tr. TAISNE, *Kort Verhael van het mirakelous beeld van Onse Lieve Vrouwe, geëert onder den titel van Vertraosterse der Bedruckte, berustende in de vermaerde Abdye van Nieuw Jerusalem, gezeyd Spermaillia, binnen Brugge, alwaer geschied is een mirakel van de genesinge van een vierjaerige lammygheyd, benevens meer andere jonsten*, Bruges, 1762.

(4) A. A. Sp., *Obituaire* (Liste d'abbeses). — Bissegem, prov. de Flandre occidentale, cant. de Menin.

(5) A. A. Sp., *Obituaire* (Liste d'abbeses et f° 104 v°).

(6) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 371-372.

(7) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 371.

(8) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 372.

(9) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 374. On consultera sur le sceau, les armoiries et la devise de cette abbesse, L. SLOSSE, *Rond Kortrijk*, I, 96, Roulers, 1896.

chose faite. L'élection se fit de même en bon ordre, les religieuses élurent Marie-Thérèse de Wapenaert comme première candidate (1). Mais, pour des motifs inconnus la nomination se fit attendre deux ans ; elle n'eut lieu (2) que le 28 juin 1788, et fut suivie, le 21 septembre, de l'installation de la nouvelle abbesse (3).

La nouvelle abbesse appartenait à la noblesse flamande (4). Elle entra à Spermalie vers 1765 et devint professe le 1^{er} septembre 1767, à l'âge de vingt-trois ans (5). Au moment de son élection, elle occupait les fonctions de boursière et de maîtresse des novices et avait quarante-trois ans (6).

Les commissaires à l'élection attirèrent une fois de plus l'attention sur l'état délabré des bâtiments ; ils reconnaissaient que l'abbesse défunte avait fait reconstruire quelques bâtiments, mais estimaient qu'il était urgent de procéder à la reconstruction des parties anciennes, et croyaient que la nouvelle abbesse pourrait, grâce à une stricte économie, continuer ou même achever la reconstruction. Celle-ci n'eut guère le temps de s'atteler sérieusement à sa lourde tâche. Malgré l'extrême modicité des revenus dont elle disposait, elle se vit imposer par le gouvernement une contribution de mille florins au profit des écoles normales (7). Ce montant qui représentait dix pour cent du revenu global de l'abbaye, pesait lourdement dans la balance. L'abbesse gardait cependant foi dans l'avenir. Le 4 octobre 1792, un mois à peine avant la bataille de Jemappes, elle reçut une nouvelle professe (8).

Ce fut la dernière. Quatre ans plus tard, le 12 novembre 1796, l'abbaye ayant été déclarée bien national, la communauté dut l'évacuer (9). L'abbesse se retira chez ses parents, et mourut le 16 mai 1801 (26 floréal an IX) (10). Elle fut enterrée au cimetière de la paroisse de Saint-Gilles à Bruges.

Le couvent de Bruges fut vendu comme bien national le 4 mars 1797 (14 ventôse an V) et adjugé au prix de 76.000 livres à Jean Baptiste Paulée (11). Il servit d'abord à des fins industrielles

On démolit en partie la tour (12) vers 1821. Par acte du 9 mai 1840, les bâtiments furent acquis par le chanoine Ch. Carton, membre fondateur et président de la Société d'Émulation pour l'histoire de la Flandre à Bruges, au prix de 40.000 francs ; le propriétaire en était Steyaert-De Tollenaere (13). A cette occasion la sœur Humbeline Mast, dernière survivante des moniales lui confia les archives, qui avaient échappé à la confiscation sous le régime français (14). Le chanoine Carton, fondateur de la Congrégation des sœurs de l'Enfance de Marie (*Zusters van de Kindsheid*

(1) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 373.

(2) A. É. B., *Numéro bleu* 10556.

(3) A. A. Sp., *Obituaire* (liste d'abbesse). B. R., Ms. II 3577, f^o 54 v^o.

(4) J. J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, IV, 161, Bruges, 1862.

(5) A. A. Sp., *Obituaire* (liste d'abbesse).

(6) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 374.

(7) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 374.

(8) A. A. Sp., *Obituaire*, f^o 108 v^o.

(9) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 257. — On trouvera dans le manuscrit de l'Évêché au Grand Séminaire de Bruges le procès verbal de la prise de possession par les Français et l'inventaire des « objets de sciences et arts réservés à la République » en date du 27 septembre 1796.

(10) A. A. Sp., *Obituaire* (liste d'abbesse). — B. R., ms. II, 3577, f^o 54 v^o.

(11) A. DE MEESTER, *Snippers uit het verleden van Spermalie*, dans *Spermalieboekje*, IV, 9, Bruges, 1956.

(12) A. SCHOOTEET, *Gedenkwaardige aentecheningen van Jan Karel Verbrugge. Brugse kroniek over 1765-1825*, 100, Bruges, 1958.

(13) A. DE MEESTER, *Het honderdjarig bestaan van de eerste bewaarschool te Brugge*, Bruges, 1941.

(14) E. I. STRUBBE, *Egidius van Breedene*, 258.

van Maria) avait organisé en 1836 l'enseignement pour sourds-muets dans les bâtiments des jésuites anglais à Bruges (1). Il installa, dès novembre 1840, à Spermalie, la première école gardienne de Bruges (2). L'église (3) subit quelques réparations et fut séparée en deux par un mur, construit en 1864. Les sourds-muets y furent installés quatre ans plus tard. On trouvera de plus amples renseignements sur cette période aux Archives de la Congrégation actuelle (4).

(1) A. DUCLOS, *Bruges. Histoire et Souvenirs*, 531. Bruges, 1910.

(2) A. DE MEESTER, *Het honderdjarig bestaan...*, 4.

(3) G. VAN DER STICHELE, *Spermalie...*, 12-14.

(4) Voir plus spécialement : A. A. Sp. *Register van hetgeen voorgevallen is in het gemeente der Zusters van de Kindsheid van Maria in het gesticht van de doofstommen en blinden te Brugge*. — Ajoutez-y G. VAN DER STICHELE, *Spermalie...*, 43 et A. DUCLOS, *Bruges. Histoire et Souvenirs*, 531.

NOTE ADDITIONNELLE. — La Bibliothèque Nationale à Paris conserve sous le n° Nouv. Acq. lat. 2283, pièce 6, un feuillet du format 465 sur 220 mm., qui contient la copie, écrite au début du XIV^e siècle, de six chartes, datées de mai 1228, d'octobre 1231, du 20 mars 1293, du 27 août 1295, du 27 septembre 1295 et enfin de l'année 1295. Au verso on lit : « *Transcripta privilegia monialium de Spermaelgen* ». Il semble qu'il s'agisse d'une pièce ayant servi à quelque procès, plutôt que d'un fragment de cartulaire. Nous tenons à remercier le père N. Huyghebaert d'avoir mis ses précieuses notes sur Spermalie à notre disposition, et surtout de nous avoir signalé l'existence de ce document inconnu.

ABBAYE DU MONT-D'OR, À WEVELGEM

Morsele (1235), abbatissa de Morsella (1242), Morsella (1277, 1296), den cloostere van Wevelghem (1268, 1412, 1507), de cloestere van Wevelghem (1433, 1512), monasterium de Wevelghem (± 1445), monasterie ende Godshuus van Onzer Liever Vrouwen in Wevelghem (1505), conventus Sancte Marie Virginis in Wevelghem (1506), tCloostere van Wevelghem (1548), den cloostere van den Ghuldenberghe alias Wevelghem (1551), monasterium B. Mariae de Monte Aureo de Wevelghem (1554 ?), monasterium Beate Marie de Aureo Monte alias Wevelghem (1570), Nostre Dame du Mont d'or dit Wevelghem (1584), le cloistre de Wevelghem lez Courtrai (1591), l'abbaye de Nostre-Dame du Mont d'Or (1621), de abdye van Onse Lieve Vrouwe te Wevelghem (1621), Mons Aureus (1639), monasterium nostrum Beatae Mariae de Aureo Monte vulgo Wevelghem juxta Cortracum (1671), l'abbaye Notre-Dame du Mont d'Or dit Wevelghem (1672), abbatia B. M. Virginis in Monte Aureo (1735), d'abdye ten Guldenberghe (1760), l'abbaye de Wevelghem (1758, 1762, 1784, 1790, 1792), de abdie van Wevelghem (1857) (1).

SOURCES : Il n'y a d'autres sources littéraires, relatives à l'abbaye du Mont-d'Or (2), qu'une série de sept listes d'abbesses commençant par celle de J. B. Gramaye, vers 1607 (3), et se terminant par celle qui a été insérée dans la 2^e édition de la *Flandria illustrata* d'A. Sanderus, III, 54-56, La Haye, 1735. Ces listes sont passés en revue par P. Favorel, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, n. 5, XXIX, 51-57. Il faut mettre à part la liste insérée dans le *Regystre generael*, f^{os} 237-239 et 278-279 à la Bibliothèque de la Ville de Courtrai, ms. 327 (4). La première partie de cette chronique a été exécutée en 1644 par ordre de l'abbesse Hélène de la Chapelle ; la même main A (5) a ajouté quatre lignes en 1649. Toute cette chronique est en flamand jusqu'à la notice d'Hélène de la Chapelle (1642-1671). Une main du XVIII^e siècle, B, a terminé cette notice en y ajoutant, toujours en flamand, la mention du décès de l'abbesse ; le même écrivain a continué la chronique, en français, par les notices d'Angélique de la Sauche (1671-1682) et de Bernarde Caron (1682-1707), puis, f^{os} 278-279, les notices de Thérèse de la Porte (1707-1721), Bernarde de Ransart (1721-1727), et Augustine Peuterman (1727-1769). La notice Peuterman, très longue, a seulement été commencée par la main B ; cette seconde main écrivait encore en 1759. La chronique est poursuivie entre 1759 et 1769 par une troisième main C, à qui on doit également attribuer la notice de Caroline de Patin (1769-1784), f^o 279 v^o.

(1) K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, X, 988 (Mont d'Or) ; XVII, 477-481 (Wevelghem). — P. FAVOREL, *Geschiedenis van de Guldenbergabdij te Wevelgem. Bijdrage tot de kennis van het Cisterciënser kloosterwezen in Vlaanderen*, dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, nouvelle série, XXIX, 229-236, Courtrai, 1957, consacre un chapitre à l'étude du nom et des armes de l'abbaye ; ce chapitre est repris, sous une forme quelque peu différente, dans *A. S. É. B.*, XCIV, 52-64, Bruges, 1957.

(2) Abbaye située d'abord à Moorsele, prov. de Flandre occidentale, cant. de Moorsele ; puis transférée, vers 1242, à Wevelgem, prov. de Flandre occidentale, cant. de Menin, Diocèse de Tournai jusqu'en 1801, actuellement diocèse de Bruges.

(3) J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 82, Louvain, 1708 ; nous avons utilisé cette édition posthume, plus courante que celle de 1607.

(4) Cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, n. 8., XXIX, 52-53. — Voir 481.

(5) Cette main est celle du receveur Guillaume Bottens, voir P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, 52 ; la personnalité de l'auteur de la chronique reste inconnue.

En 1721, une religieuse de Wevelgem rédigea une *Déclaration des noms, nombre et ordre des abbesses de l'abbaye de Notre-Dame du Mont-d'Or de l'ordre de Cîteaux, filiation de Clairveaux, fondée à Morscelle et puis transporté et établis au village de Wevelghem, châtelinie de Courtray, présentement Verge de Menin, en Flandre*, faite avec beaucoup de soin (cité : *Déclaration des noms*) (1). L'auteur a utilisé notamment un obituaire, un registre des professions ; elle a relevé toutes les épitaphes en latin ou en français, pas en flamand, car il semble bien qu'elle ignorât cette langue. La notice insérée dans la *Gallia christiana*, III, 309-313, Paris, 1731, s'inspire de la *Déclaration des noms* (2).

Trois autres documents littéraires permettent de compléter ces quelques *series abbatissarum* : 1^o une *Relation des événements qui sont arrivés dans la ville de Courtrai depuis le mois d'octobre 1577 jusqu'au mois de février 1580*, éditée par [L.-P.] Gachard dans *B.C.R.H.*, 3^e série, IX, 313-329, Bruxelles, 1867 (3) ; 2^o par des extraits du *Mémorial de Loos* du cistercien Gaspard Taverner, qui fut confesseur des moniales de Wevelgem de 1664 à 1670 avant de devenir abbé de Loos (1670-1684) ; ce *Mémorial* fut poursuivi après la mort de l'auteur (4) ; 3^o par des notes du cistercien Ignace Delefosse (5), futur abbé de Loos (1704-1727), éparses dans les quatre volumes de sa *Description de l'abbaye Notre-Dame de Los* (6).

Le nécrologe et les obituaires de la maison sont perdus. Plusieurs annotations leur ont été empruntées par les historiens du monastère ; notamment par le chroniqueur de 1721 (7). P. Favorel, qui a relevé plusieurs de ces mentions, remarque que, dans leur formulation, elles ne peuvent être antérieures au XVI^e siècle (8).

Les épitaphes étaient nombreuses à Wevelgem. Au milieu du chœur des religieuses s'élevait le tombeau de Marguerite de Guines ; dans le cloître, la dalle funéraire de « Jehan, sire de Quinghien, et de Willames ses fieux ». Ces épitaphes et ces inscriptions ont été relevées dans de nombreux épigraphiers, notamment celui de Jacques Le Boucq (9). Quant aux tombes des abbesses, dans l'église ou au Chapitre, leurs inscriptions ont été conservées dans les chroniques de l'abbaye ; on les trouvera dans la *Gallia christiana*, III, 310-312, ou bien dans A.-M. Coulon, *Histoire de Wevelghem, de son ancienne abbaye et de sa précieuse relique de la Sainte-Épine d'après les documents authentiques*, 336-343, Bruges, 1890, ou encore dans P. Favorel, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 177, 178, 290, 295, 308, 310, 356, 357, 359, 403, 453, 499. La pierre tombale de l'abbesse Augustine Peuterma, découverte en 1926, était conservée, avant 1944, au musée lapidaire de la ville de Courtrai (anciennes halles) (10).

(1) Description dans P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, n. s., XXIX, 54-57, Bruxelles, 1867. Cette chronique a été éditée, d'après une copie assez médiocre, par F. VAN DE PUTTE, *Histoire de l'abbaye de Notre-Dame du Mont d'Or à Wevelghem*, dans *A. S. É. B.*, VI, 185-207, Bruges, 1844. — Le manuscrit original est aujourd'hui conservé aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelghem*, non coté. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...* en signale plusieurs copies. Je retrouve le titre de cette œuvre dans le catalogue des livres et manuscrits de la bibliothèque d'Edmond Veys, mise en vente à Bruges les 8 et 9 octobre 1868, sous le n^o 81 : était-ce une copie ou le manuscrit original ? Rien ne permet d'en décider.

(2) On peut même se demander si la *Déclaration des noms* n'a pas été établie à la demande des auteurs de la *Gallia Christiana* ; celle-ci s'arrête en 1722, celle-là a été établie en 1721 : la coïncidence est parfaite.

(3) F. DE POTTER a édité le même texte, d'après une meilleure copie, dans le *Messageur des Sciences historiques de Belgique*, 358-372, Gand, 1876, et dans sa *Geschiedenis der stad Kortrijk*, IV, 423-434, Gand, 1876.

(4) *A. D. N.*, 27 H 66 ; cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 368-369, 374-378, 387, 389, 391, 394, 399-403, 411-412, 431-432, 439-441.

(5) Sur ce moine, voir P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 52.

(6) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LILLE, ms. 149 ; cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s. XXIX, 294, 296, 303, 310, 314, 349-350, 359-360, 368-369, 374-377, 399-401.

(7) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s. XXIX, 94, 127, 129, 139, 173, 174, 186, 197, 203, 223.

(8) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s. XXIX, 47-49.

(9) B. R., *Fonds Merghelynck*, ms. 34, f^o 47 v^o. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, 29 et 177, cite encore B. R., ms. II 1189 et *Fonds Goethals*, ms. 1509.

(10) P.-P. DEBBAUDT, *Une récente découverte archéologique à Courtrai*, dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, n. s., XIX, 295 V, 108-114, Courtrai, 1925-1926. — P. VAN RUYMBEKE, *Essai d'identification d'une pierre tombale armoriée*, dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, n. s., XIX, 296-29, Courtrai, 1941.

Les Archives de l'abbaye du Mont-d'Or ont été presque totalement dispersées (1). Ce qui en reste aux Archives de l'État à Courtrai et à Gand, ainsi qu'au Grand Séminaire de Bruges a été soigneusement inventorié par P. Favorel, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 11-17, ainsi que tous les registres et papiers provenant d'autres fonds, utiles pour l'histoire de l'abbaye du Mont-d'Or (2). On y ajoutera encore les numéros suivants :

Aux Archives Générales du Royaume : *Conseil privé espagnol*, carton 1157, dossier 147 ; *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, nos 746 et 765 ; *Jointe des amortissements*, nos 614 (déclaration du 20 décembre 1755) et 621 (dossier du 25 janvier 1759). Aux Archives de l'État à Courtrai : *Acquisitions*, nos 2061 (un terrier de 1624, Oosthove), 20639 (un extrait du *Grooten Ligghere vanden cloostere van Wevelghem* relatif aux terres de Lichtervelde, copie du XVII^e siècle), 2126 (terrier des dîmes de la paroisse de Dentergem, exécuté en 1637 par Loys de Bersacques) (3). Un autre terrier des dîmes de Lichtervelde appartenant à Wevelgem, exécuté en 1720, se trouvait dans le fonds *Franc de Bruges, triage de Liasses*, 603 : il est actuellement égaré. Dans le *Fonds d'Hoop*, n° 719, une pièce de 1632 relative à un procès au sujet de dîmes est également égarée. Dans le fonds *Cumulus ecclesiasticus*, n° 1808 : la liste des religieuses et l'inventaire des biens du monastère en date du 9 ventôse an III. Aux Archives Communales d'Audenarde, *Oud Archief*, n° 128 : une lettre de l'abbesse datant du 13 avril 1758. Aux Archives Départementales du Nord à Lille, dans la série 28 H 15, les pièces 560 et 561 ; dans la section *Cartes et plans*, plans divers 142 : une carte coloriée des bois de l'abbaye du Mont-d'Or à Gullegem, dressée, le 6 mai 1701, à la requête de l'abbesse par Josse de Mets, arpenteur.

Du chartrier de l'abbaye de Wevelgem il ne reste plus que des épaves : aux Archives du Grand Séminaire à Bruges, un carton contenant une trentaine de chartes originales et de copies authentiques de 1216 (4). Aux Archives de l'État à Courtrai, quelques copies et quelques pièces originales (5).

Les chartes de Wevelgem sont conservées dans trois cartulaires, dont voici une brève description : 1^o le plus ancien cartulaire du Mont-d'Or est conservé aux Archives du Grand Séminaire à Bruges, *Fonds de Wevelghem*. C'est un petit codex sur parchemin du dernier quart du XIV^e siècle. Il contient cent dix actes tous traduits du latin ou du roman en flamand ; chose curieuse, il fut réécrit, lettre par lettre vers 1512 (6). 2^o Un cartulaire en flamand, daté de 1520, conservé à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, ms. II 1930 (7). Il contient cent trois actes, parmi lesquels trente qui ne figurent pas dans le cartulaire du XIV^e siècle (8). 3^o Un cartulaire en français, du début du XVIII^e siècle, conservé aux Archives du Grand Séminaire à Bruges, *Fonds de Wevelghem*. Il contient cent six actes repris dans les deux cartulaires flamands (9). Plusieurs de ces actes et d'autres, plus récents, se retrouvent dans un grand terrier composé en 1624 sur l'ordre de l'abbesse Jossine de Coninck. Ce terrier qui porte le titre de *Regystre generael* est conservé à la Bibliothèque de la ville de Courtrai, ms. 327 (10).

(1) Quelques notes d'A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem*, 332-333 et de P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 9-10, permettent de reconstituer en partie l'histoire de ces archives après la suppression du monastère.

(2) Les papiers relatifs à Wevelgem qui se trouvaient aux Archives de l'État à Bruges ont été transférés, en 1964, au nouveau dépôt des Archives de l'État à Courtrai (A. É. C.), ils y ont conservé leurs anciennes cotes.

(3) Il est cité dans K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, XVIII, 1111.

(4) Pour plus de détails, voir P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 12-13.

(5) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 11-12.

(6) Description et critique par H. N[ÉLIS], *Chartes inconnues de Philippe d'Alsace*, dans *A. S. E. B.*, LXVIII, 144, Bruges, 1925. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 17-27.

(7) H. STEIN, *Bibliographie générale des cartulaires français*, n° 4147, Paris, 1907 (c'est le seul des trois cartulaires que signale ce répertoire). — J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Belgique*, I, n° 3914, Bruxelles, 1901. — Description du cartulaire dans P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 26-29.

(8) Une copie de ce cartulaire, faite au XIX^e siècle, se trouve à la BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 2833.

(9) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 29-30.

(10) Description dans P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 30-34 ; 322 et sv.

Fort peu de ces actes ont été publiés. Miraeus et Foppens, *Opera diplomatica*, II, 1212 (acte de la comtesse Jeanne de Flandre, de 1215, et de Siger, châtelain de Gand, de 1217), Louvain, 1723, et III, 405 (charte de 1242 relative au transfert de Moorsele à Wevelgem), Bruxelles, 1734. Un acte de Philippe d'Alsace, de 1187, pour Marguerite, châtelaine de Courtrai, a été publié par H. N[élis], *Chartes inconnues de Philippe d'Alsace*, dans *A.S.É.B.*, LXVIII, 151, Bruges, 1925, d'après B. R., ms. II 1930, f^{os} 49 v^o-50. A.-M. Coulon, *Histoire de Wevelghem...*, 286 (charte de la comtesse Marguerite de 1247), 287 (fragment d'une charte de 1261), 288 (charte du prieur de la Grande Chartreuse, 1366, traduction française, date fautive), 289 (fondation Henri Valcke, 1277), 290-291 (charte de Guillaume de Heule, 1292, traduction française), et quelques autres pièces plus modernes. On trouvera encore une charte de l'abbesse Adeline de Moorsele, de mars 1242, dans A. d'Herbomez, *Chartes de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai* I, 547, n^o 504, Bruxelles, 1898 ; une charte d'avril 1297 dans F. d'Hoop, *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinghe*, 143, n^o 126, Bruges, 1870 (1) ; une charte du 2 juillet 1286, dans Ch. Mussely et E. Molitor, *Cartulaire de Notre-Dame à Courtrai*, 200-203, Gand, 1881. Enfin deux chartes de 1236 sont analysées dans les *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, nouvelle série, XXV, 78-79, Courtrai, 1951.

Deux pièces relatives à un procès de 1640-1660 peuvent être trouvées dans le cartulaire de Saint-Sauveur d'Harelbeke, aux Archives de l'Etat à Courtrai, *Acquisitions*, n^o 3470, f^{os} 173 v^o-175.

Les comptes de l'abbaye du Mont-d'Or n'ont pas été conservés, mais bien un certain nombre de terriers qui sont décrits dans P. Favorel, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 41-46.

Les plus anciennes notices sur Wevelgem se trouvent dans J. B. Gramaye, *Antiquitates comitatus Flandriae*, 82, édition posthume, Louvain, 1708, et dans A. Sanderus, *Flandria illustrata*, II, 445, Cologne, 1644, III, 54-56, 2^e édition, La Haye, 1735. F. Van de Putte, *Histoire de l'abbaye de Notre-Dame du Mont-d'Or à Wevelghem*, dans *A.S.É.B.*, VI, 185-207, Bruges, 1844, ne faisait guère qu'éditer la *Déclaration des noms, nombre et ordre des abbesses de l'abbaye de Notre-Dame du Mont-d'Or*, conservée aux A.G.S.B., *Fonds de Wevelgem* (2) ; il s'en inspirait dans la petite histoire de Wevelgem qu'il inséra dans l'*Almanak van het bisdom Brugge* de 1863. On trouve une bonne notice, — et non plus cette fois, une liste d'abbesses, — dans J.-M. Canivez, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines au XX^e siècle*, 423-429, Forges-lez-Chimay, 1926.

Il existe enfin deux monographies sur l'abbaye de Wevelgem. La première, A.-M. Coulon, *Histoire de Wevelghem, de son ancienne abbaye et de sa précieuse relique de la Sainte-Épine, d'après les documents authentiques*, Bruges, 1890, embrasse à la fois l'histoire de l'abbaye de Notre-Dame et celle du village de Wevelgem, particulièrement de sa paroisse ; ce travail est certainement dépassé mais garde encore du prix en raison des nombreux documents qui y sont insérés. La seconde, de P. Favorel, *Geschiedenis van de Guldenbergabdij te Wevelgem. Bijdrage tot de kennis van het Cisterciënser Kloosterwezen in Vlaanderen*, Courtrai, 1957, est une des rares monographies scientifiques consacrée à un monastère de la Flandre occidentale. On n'y a trouvé que fort peu de choses à ajouter ou à corriger (3). Ce travail, qui forme le tome XXIX des *Mémoires du Cercle royal historique et archéologique de Courtrai*, nouvelle série, est à la base de cette notice. L'auteur a pu tirer parti des travaux suivants : Th. Ploegaerts, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XVI^e siècle jusqu'à la Révolution française (1550-1800)*, II : *Les abbayes en Flandre*, 473-515, Westmalle, 1937, où sont analysés tous les procès-verbaux d'information encore existants ; A. Vlaene, *De abdij van Wevelghem. Bijdrage tot hare geschiedenis in den Spaanschen tijd (1550-1625)*, dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, nouvelle série, IX, 132-141, Courtrai, 1930, utilise les mêmes sources. J.-M. Goevaerts, *Over het tijdelijk*

(1) Cf. D. HAIGNERÉ et O. BLED, *Les chartes de Saint-Bertin d'après le Grand Cartulaire de dom Ch. Dewitte*, IV, 13-14, Saint-Omer, 1899.

(2) On retrouvera cette même notice dans [F. VAN DE PUTTE], *Histoire du diocèse de Bruges*, 150-156, Bruges [1849].

(3) Voir les comptes-rendus d'A. DUBOIS, dans *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, LIII, 512-514, Louvain, 1958, de W. LIBBEN, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 80-81, Westmalle, 1958 et de J. TOUSSAERT, dans *Revue du Nord*, XL, 113-114, Lille, 1958. — La table des noms propres est malheureusement assez sommaire.

verbliif van de Wevelgemsche abdij « Mons Aureus » in de stad Kortrijk, dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, nouvelle série, XXII, 148-160, Courtrai, 1946-48, dépend de l'ouvrage Ploegaerts plus qu'il ne l'avoue. Enfin K. Maddens, *Geluwe op het einde van de XVII^e eeuw*, dans *De Leiegouw*, II, 109-140, Courtrai, 1960, intéresse l'histoire du domaine de notre abbaye.

Il ne reste que deux manuscrits provenant de l'abbaye du Mont-d'Or : à la Bibliothèque Royale, ms. II, 7371, un manuscrit néerlandais daté de 1600 : *Hier beghint eenen bouck gheheete die vermaninghe des duechden die ghedeelt es in XV capittelen mentioen makende van diverse duechden* ; le second appartient à la Bibliothèque du Grand Séminaire de Bruges, *Fonds Malou*, ms. 12b/9 ; c'est une traduction flamande de l'*Horologium eternae Sapientiae* d'Henri Suso ; il a été achevé le 29 juin 1601 par une femme nommée Marchande, peut-être une religieuse de Wevelgem, en tout cas pour ce monastère ; la main est la même que celle du manuscrit de la Bibliothèque Royale, II 7371. Une partie des livres imprimés de la bibliothèque se trouvaient en possession de dame Marie-Bernarde Quentin, dernière moniale de Wevelgem (1) : elle les donna à l'abbaye cistercienne de Westvleteren (2).

Iconographie et héraldique : Dom P. Favorel, *De Guldenbergabdij*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX (3), a patiemment rassemblé toutes les vues anciennes de l'abbaye du Mont-d'Or : une vue à vol d'oiseau due au géomètre Loys de Bersacques (1624) ; une gravure de Vedast du Plouich insérée dans A. Sanderus, *Flandria illustrata*, II, 445, Cologne, 1644 (on peut la dater de 1622-1642) ; une lithographie de J. B. de Jonghe, vers 1830, et un dessin de F. Callebert vers 1867. Le même auteur signale encore l'existence d'une peinture de F. Callewaert (1839) dont une copie se trouve à la cure de Wevelgem (4), et un dessin du peintre courtraisien S.-F. Vermote (1789-1839). C'est ce dessin qui est à la base de la lithographie de Callebert reproduite dans le livre de P. Favorel. Le matériel iconographique de cet ouvrage est encore augmenté de quelques belles photographies et d'une reproduction du portrait de l'abbesse Caroline de Patin, seule effigie connue d'une abbesse de Wevelgem.

Le refuge que l'abbaye possédait à Courtrai, rue de Groeninge, est esquissé sur une gravure de A. Sanderus, *Flandria illustrata*, III, 55, La Haye, 1735. Cette silhouette est reproduite dans P. Favorel, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, pl. 9 et 10, avec une photographie du monument. On y ajoutera un lavis de Deplechin au Musée communal de Courtrai (fin XVIII^e siècle, non catalogué), qui n'a pas encore été signalé, et le petit tableau, également inédit, de J. B. Daveloose (1847), reproduit dans le catalogue de l'exposition *Oud Kortrijk*, 46, Courtrai, 1962.

Il subsiste un certain nombre de sceaux des abbesses de Wevelgem. P. Favorel les mentionne dans *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 127, 129, 139, 173, 174, 176. La plupart de ces empreintes, il est vrai, sont fragmentaires ; le même auteur donne (pl. 7 et 8) la reproduction de deux sceaux intacts.

Les armoiries de l'abbaye du Mont-d'Or, d'azur à la montagne d'or n'apparaissent (5) pas avant 1610. Les émaux de ce blason sont repris aux armes de la famille de Guines (6). Le manuscrit de la B. R., II 5377, f^o 57 (vers 1810), donne d'azur à la montagne d'or posé sur une terrasse de sinople. Il n'existe malheureusement aucune représentation authentique des armoiries de notre abbaye (7).

(1) Sur cette religieuse, voir Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 514. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 480 et 495.

(2) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 401, 497-498. — Westvleteren, prov. de Flandre occidentale, cant. de Roesbrugge-Haringe.

(3) Le livre de A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem*, n'est malheureusement pas illustré.

(4) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 498 note 32.

(5) QUARRÉ-REYBOURBON, Martin Doué, peintre, graveur-héraldiste et généalogiste lillois, dans *Bulletin de la Société d'études de la Province de Cambrai*, VII, 207 et 257, Lille, 1905 et C. CALLEWAERT, *Armoiries de l'ancienne abbaye de Wevelghem*, dans *A. S. É. B.*, LV, 353, Bruges, 1905.

(6) Et non de la famille de Wilerval, comme l'avait soutenu J. CARPENTIER, *Het wapen van Wevelghem*, dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, nouvelle série, XXII, 368, Courtrai, 1946-1948.

(7) Sur tout ceci, voir P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 232-236, et *Naam en Wapenschild van de Guldenbergabdij te Wevelgem*, dans *A. S. É. B.*, XCIV, 52-64, Bruges, 1937.

Quelques armoiries d'abbesses sont signalées dans P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 179, 181, 186-187, 197, 204, 309, 347, 368, 433, 453, 476, 497, 499, et 500 ; voir aussi les pl. 3, 6, 7, 8, 11, 20 et 24 ; et dans A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 303, et 321.

* * *

L'abbaye de Notre-Dame du Mont-d'Or (1) a été fondée vers 1214 par Marguerite de Guînes, veuve de Roger 1^{er}, châtelain de Courtrai (2) à Moorsele, sur un domaine appelé *ter Borrent* qu'elle avait reçu en 1187 du comte Philippe d'Alsace (3). Un acte de la comtesse Jeanne de Constantinople (4), daté du 15 mars 1215, confirme la donation de Marguerite de Guînes à l'Ordre de Cîteaux et nommément à l'abbesse et à la Communauté de Moorsele : celle-ci existait donc déjà à l'époque où la comtesse de Flandre enlevait au fief *ter Borrent* son caractère féodal. La fondation est approuvée le même mois par Gossuin, évêque de Tournai (5), et au mois de juillet suivant par Robert de Courson, légat pontifical (6).

Quelques années plus tard, un autre monastère de femmes s'ouvrit à Marke, de l'autre côté de la Lys, à deux ou trois lieux à peine de Moorsele (7). Les religieuses du Mont d'Or durent manifester quelque mécontentement de ce voisinage trop rapproché, car le 12 juin 1236, l'affaire fut soumise par la comtesse Jeanne de Constantinople à l'arbitrage du prévôt de Saint-Donatien, Franco de Maldegem, et de l'abbé de Clairvaux (8). La sentence rendue au mois d'août de la même année, amena l'incorporation du monastère de Marke à l'Ordre de Cîteaux, mais la fondation de Marke s'engageait à payer chaque an quarante livres parisis à l'abbaye de Wevelgem ; les deux abbayes convenaient en outre de ne pas chercher à acquérir des terres l'une au nord, l'autre au sud de la Lys, si ce n'est avec le consentement de l'abbaye installée de ce côté (9). Une clause de ce concordat visait un éventuel transfert.

Les moniales de Wevelgem méditaient-elles déjà un changement d'emplacement ? C'est fort probable (10). Moorsele était un endroit isolé, dépourvu de voies de communication. Les religieuses ne seraient-elles pas mieux le long de la Lys, reliées à Courtrai et à Menin, voire à Lille, par la rivière ? Dès 1227, elles avaient acquis quelques bonniers de terre situés le long de la Lys à

(1) Il m'arrivera d'employer ce nom pour la commodité, P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 229-232, a pourtant bien montré que, si le patronage de la Vierge remontait aux origines du monastère, le titre « Mont d'Or » n'apparaissait pas avant le XVI^e siècle.

(2) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 61-67, a consacré un chapitre à la famille de la fondatrice, accompagné d'un arbre généalogique. — M. DESMARCHÉLIER, *La maison de Guînes et l'Ordre de Cîteaux*, dans *Cîteaux. Commentarii Cistercienses*, XIII, 217-232, Westmalle, 1962 (voir surtout page 220).

(3) H. N[ÉLIS], *Chartes inconnues de Philippe d'Alsace*, dans *A. S. É. B.*, LXVIII, 151, Bruges, 1925 ; traduction française dans A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 272.

(4) Original disparu ; édition MIRÆUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 1212, Louvain, 1723. — Sur la date, qui est certainement calculée dans le style de l'incarnation, voir P. FAVOREL, *Enkele aantekeningen nopens het gelijktijdig gebruik van de Kerst- en Paasstyl tijdens de eerste regeringsjaren van gravin Johanna van Konstantinopel*, dans *A. S. É. B.*, XCIII, 80-83, Bruges, 1956.

(5) Original aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, charte 1.

(6) A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, Le plus ancien cartulaire flamand, f^o 4 v^o-5. — B. R., ms. II 1930, f^o 53. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 80.

(7) Marke, prov. de Flandre occidentale, cant. de Courtrai II. — Voir dans ce volume du *Monasticon Belge*, abbaye de Groeninge, 519-520.

(8) A. G. S. B., *Fonds de Wevelghem*, Le plus ancien cartulaire flamand, f^o 11 v^o-13 v^o ; cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 85 et 118-119.

(9) A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, Le plus ancien cartulaire flamand, f^o 12.

(10) Comme le pense A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 275.

Wevelgem, au lieu dit la Pescherie (1). D'abord trois bonniers tenus en fief, par Gérard de Douai du chevalier Baudouin de Ronslo ; ensuite, d'Eustache de la Lys (*de Lisa*) et de sa femme Aleyde un fief de vingt bonniers et demi, un droit de pêche dans la Lys et une dîme que le même Eustache tenait en fief du comte de Flandre, mais avait engagé à un certain Gomer Schotin (2). En mai 1258, elles finirent par acquérir, de Jean de la Pescherie et de Marguerite sa femme, le domaine même de la Pescherie, que les vendeurs tenaient en fief du chambellan de Flandre, Eustache de Gramines (3).

Cette politique d'achats indique suffisamment l'intention des moniales de devenir propriétaires d'un vaste ensemble de terres le long de la Lys. Mais cette politique leur suscite des embarras de la part de l'abbé de Saint-Martin de Tournai, principal patron de Wevelgem. L'Ordre de Cîteaux, on le sait, était exempt du paiement des dîmes, et l'on comprend qu'une puissante abbaye, comme celle de Tournai, mît tout en œuvre pour empêcher l'établissement d'une abbaye cistercienne sur une de ses paroisses. Une fois de plus l'affaire fut confiée à des arbitres ; elle se termina en septembre 1242 par une convention qui assurait à Saint-Martin de justes compensations (4).

Les religieuses firent alors confirmer tous leurs biens par le pape Innocent IV (5). La bulle du 19 mai 1245 est encore adressée à l'abbesse du cloître de Moorsele, mais il est possible que la Communauté se fut déjà transportée en partie à Wevelgem (6). Le transfert était certainement achevé (7) avant 1268. Quand leur nouvelle église fut terminée, les moniales y transportèrent les corps de leur fondatrice et de leur première abbesse (8). Marguerite de Guînes était morte en 1221 : elle allait désormais reposer au milieu du chœur des religieuses sous une épitaphe qui a été souvent reproduite (9).

Contrairement à beaucoup de monastères de femmes qui portèrent l'habit de saint Bernard, Wevelgem fut soumis dès les débuts à l'autorité du Chapitre général de Cîteaux (10) : il pouvait

(1) A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, charte 2 ; cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s. XXIX, 116-117.

(2) A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 275-276, donne la traduction française d'une charte de Thomas de Savoie et de la comtesse Jeanne, d'août 1241 ; cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s. XXIX, 121-122.

(3) A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, Le plus ancien cartulaire flamand, f° 14-16. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327, *Regystre generael*, f° 30. — B. R., ms. II 1930, f° 10-11. — Cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 129.

(4) *Gallia Christiana*, III, instr. 75, Paris, 1731. — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 277-278. — Commentaire dans P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 122-125. — En mars 1260 (n. st.), à l'intervention de Siger de Heule et de sa femme Isabelle de Heestert, laquelle était la nièce de l'abbesse Mathilde, Guillaume Le Boulanger, fils de Ghislaine de Straten, vend à l'abbé de Saint-Martin, la dîme de Wevelgem et l'autre moitié de la cure (*personatus*) : A. D'HERBOMEZ, *Charles de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai*, II, 176-178, n° 725, Bruxelles, 1901. Cette vente, arrangée par les protecteurs de l'abbaye, explique sans doute la bonne volonté de l'abbé de Saint-Martin.

(5) BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327, *Regystre generael*, f° 24. — Traduction de la bulle dans A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 279-285.

(6) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 125-126. — On écartera le raisonnement d'A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 288, parce qu'il fait intervenir une charte mal datée : 1261 au lieu de 1366.

(7) Voir le texte de la *Déclaration des noms* cité dans A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 335.

(8) BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327, *Regystre generael*, f° 237. — *Gallia christiana* III, 31. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s. XXIX, 127.

(9) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 445, Cologne, 1644. — *Gallia christiana*, III, 21. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 94 (qui souligne l'incertitude qui règne quant à la date : 1221 ou 1222 ? le jour du décès n'est pas connu).

(10) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, 83-91, en démontre l'évidence.

difficilement en être autrement, étant donné la parenté de la fondatrice avec les princes de la maison d'Alsace, à la fois protecteurs et protégés de l'Ordre cistercien (1). Les premières religieuses du Mont-d'Or venaient de Sainte-Colombes de Blendecques (2).

L'abbé de Clairvaux assumait la charge de père-immédiat, mais il déléguait volontiers ses pouvoirs à quelque abbé du voisinage. Le premier commissaire de l'abbé de Clairvaux au Mont-d'Or semble avoir été, en 1235, l'abbé de Baudelo (3). Ce dernier reçoit, en 1245, une nouvelle commission (4). En 1555, la délégation passe à l'abbé de Vaucelles (5), mais en 1586, Melchior du Buisson, abbé de Vaucelles, obligé de se rendre en Italie, fait appel à l'abbé de Loos (6), proche voisin, à vrai dire, du Mont-d'Or. Cette délégation devint permanente (7) à partir de 1596 et dura jusqu'en 1752. A ce moment, les difficultés entre les Pays-Bas et la France amèneront un nouveau changement de commissaire : ce sera l'abbé de Cambron qui recevra la paternité déléguée de Wevelgem et l'exercera jusqu'à la suppression des deux monastères (8).

Toutefois ces délégations n'empêcheront jamais, sauf au XVIII^e siècle, les abbés de Clairvaux d'intervenir directement à Wevelgem ; ainsi tout d'abord en 1236 (9), puis à l'occasion de visites en 1334 (10), en 1561 (11), en 1594 (12) et en 1611 (13).

* * *

SARA, cistercienne de Sainte-Colombe de Blendecques, était apparentée à la fondatrice du Mont-d'Or, Marguerite de Guînes : elle était ou bien sa fille (14), ou bien sa nièce, c'est-à-dire la fille de Sara de Lille et la sœur de Didier de Courtrai, évêque de Thérouanne (15). Seules les chroniques en font mention ; celles-ci, il est vrai, citent les nécrologues ou le livre des obits de l'abbaye du Mont-d'Or pour placer sa mort soit un 15, soit un 16 ou un 17 mai (16). Le *Regystrre generael* (17) (ou plutôt son annotateur) assure que l'année de son décès était 1234.

(1) Rappelons qu'elle était la tante du comte Philippe d'Alsace. Celui-ci trouva sépulture à Clairvaux dans la chapelle dite de Flandre : voir H. MICHELANT, *Un grand monastère au XVI^e siècle*, dans DIDON, *Annales archéologiques*, III, 229-230, Paris, 1845 et P. L., CLXXXV, 1786. — Quant à la dévotion de la comtesse Jeanne de Constantinople pour l'Ordre de Cîteaux, voir Th. LUYKX, *Johanna van Constantinopel, gravin van Vlaanderen en Henegouwen*, 189, Anvers, 1946

(2) France, département du Pas-de-Calais.

(3) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 87. — Baudelo, à Sinaai, prov. de Flandre orientale, cant. de Saint-Nicolas.

(4) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 242.

(5) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 242. — Vaucelles, France, département du Nord.

(6) France, département du Nord.

(7) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 441. — Cambrai-Casteau, prov. de Hainaut, cant. de Lens.

(8) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 268-269.

(9) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 87.

(10) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 163.

(11) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 243.

(12) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 289.

(13) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 299. — En 1554, on trouve à Wevelgem, comme confesseur, un moine de Clairvaux, Pierre van Damme, cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 225 et 242 ; de 1547 à 1586, un autre moine de Clairvaux, le Tournaisien, Philippe Sauvage, cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 273 et sv.

(14) *Gallia christiana*, III, 310. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, III, 55, La Haye, 1735.

(15) A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem, Déclaration des noms*, f^o 1.

(16) A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem, Déclaration des noms*, f^o 1, a lu le 16 juin, au lieu de « le 16 des calendes de juin ». — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 334, reprend cette erreur à son compte.

(17) BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327, *Regystrre generael*, f^o 237. — Les autres chroniques se bornent à dire qu'elle gouvernera son abbaye environ vingt ans : *Gallia christiana*, III, 309 ; cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 114.

ADELISE ou **IDE DE MOORSLEDE** (1) paraît dans un acte de juillet 1235 au sujet d'un bien sis à Wevelgem, nommé la « Pescherie » (2), et dans un autre acte (3) de juin 1243. En mars 1242 (n. st.), *Aelidis, humilis abbatisa de Morsella*, approuve une vente de dîmes à l'abbaye de Saint-Martin de Tournai (4). Elle était vraisemblablement la fille du chevalier Henri de Moorslede, époux de Béatrix, et la sœur de Gautier de Moorslede : ceux-ci font don au monastère, en octobre 1233, d'une rente annuelle de trois muids de blé (5). C'est sous l'abbatiat d'Adelise que l'abbaye fut transférée de Moorsele à Wevelgem, sur un terrain près de la Lys acquis de Gomer Schotin, car un acte du 28 août 1242 prouve que les sœurs de Moorsele avaient déjà à Wevelgem des constructions suffisantes pour les recevoir (6). Il est certain que l'abbaye garda encore quelque temps le nom de couvent de Moorsele. Adelise mourut le 11 ou le 13 mai (7).

CHRISTINE n'intervient dans aucun acte, mais l'obituaire disparu de Wevelgem indiquait au 25 août (8) : *Domna christina abbatisa tertia* (9). Le rédacteur du plus ancien obituaire tenait-il compte de l'ordre dans lequel les abbeses se sont succédées ? Cela n'est guère probable (10).

M., (probablement Marie) (11), abbesse de *Morcella*, reconnaît, le 2 juin 1256, devoir treize deniers aux chanoines d'Harelbeke pour un bonnier de terre qu'elle a acquis à Moorsele près d'un lieu appelé le *Doncki* (12). C'est la seule mention qu'on ait de cette abbesse.

ÉLISABETH est citée dans un acte échevinal (13) de 1268. La chronique de 1721 l'appelle Élisabeth Stuckars et en fait un membre de la maison de Savoie (14). C'est très peu vraisemblable

(1) Toutes les chroniques donnent *Moorslede* ou *Morselede*. Ne pas confondre Moorslede, prov. de Flandre occidentale, cant. de Passendale, avec Moorsele, prov. de Flandre occidentale, cant. de Moorsele.

(2) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 86 et 117.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, Cartulaire n° 64 (Cartulaire du Temple), f° 13 ; cfr L. DEVILLERS, *Inventaire analytique des archives des commanderies belges de l'ordre de Saint-Jean ou de Malte*, 197, MONS, 1876.

(4) A. D'HERBOMEZ, *Chartes de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai*, I, 547, n° 504, BRUXELLES, 1898.

(5) A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, charte n° 19. — Cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 115.

(6) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 123.

(7) BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327, *Regystre generael*, f° 237. — *Gallia christiana*, III, 309. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 127. — *Aelidis, abbatisa de Morselle* figure au 10 mai dans l'obituaire de Saint-Amand à l'ABBAYE DE MAREDSOUS ; il faut donc préférer le 11 au 13 mai.

(8) BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327, *Regystre generael*, f° 237. — La *Gallia christiana*, III, 212, donne par erreur, le 23 août ; elle est suivie par A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 334.

(9) A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem, Déclaration des noms*, f° 1 v° ; cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 129, note 9.

(10) A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 334, fait vivre Christine jusqu'au 23 août 1267 ; le *Regystre generael*, f° 237, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327, croit savoir qu'elle est morte en 1284 !

(11) Il y avait probablement deux abbeses de ce nom dans le nécrologe disparu, voir plus loin 490, note 1.

(12) A. É. C., *Acquisitions*, n° 3470, f° 178 ; le copiste semble avoir eu l'original sous les yeux, car il remarque que la pièce était scellée. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 131, n. 19bis, veut identifier cette M. avec l'abbesse Mathilde de 1277. Malheureusement, l'abbesse Élisabeth vient entre les deux. Nous ne pouvons le suivre, quand il émet l'hypothèse qu'à côté de la Communauté de Wevelgem dirigée par Élisabeth, une autre Communauté était demeurée à Moorsele sous la houlette de M[athilde]. Remarquons, une fois pour toutes, que les chroniques de l'abbaye présentent, en ce qui concerne les sept ou huit premières abbeses, une tradition singulièrement flottante. — Harelbeke, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Harelbeke.

(13) A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, Cartulaire de 1512, f° 36 ; cfr *Gallia christiana*, III, 309 et P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 130. — Élisabeth n'est pas mentionnée dans le *Regystre generael*, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327.

(14) A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem, Déclaration des noms*, f° 1 v° ; reproduit dans F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame...*, dans A. S. É. B., VI, 189-190, BRUGES, 1844, et dans A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 335.

et cela fait penser aux prétentions de même nature qu'élevaient, de leur côté, les dames du monastère voisin de Messines (1).

MATHILDE est citée dans le testament (2) d'Isabelle de Heestert (*Hestruid*) d'octobre 1277 : cette dame, veuve de Siger de Heule et femme de Gérard de Roden, seigneur de Melle, avait choisi l'abbaye de Wevelgem comme lieu de sépulture, parce que l'abbesse Mathilde était sa tante maternelle (3) ; elle y fonda une chapellenie à laquelle elle abandonna cent cinquante livres, plus quinze livres pour la célébration annuelle de son obit. Déjà la comtesse Marguerite de Constantinople avait, quelques années auparavant, légué vingt livres à l'abbaye de Wevelgem « pour acheter rente à faire pitance au couvent chascun an le jour de mon obit » (4).

IDE II DE MOORSELE (5) dirigea l'abbaye dès janvier 1278. Le 8 janvier de cette année, en effet, Ide prend à ferme perpétuelle, contre une rente de huit sous de Flandre, le moulin qui se trouvait sur une terre de Wevelgem appartenant, depuis 1187, à l'abbaye de Nonnenbossche (6). Le nom d'Ide revient encore dans des actes d'avril 1296 à propos de dîmes noiales à percevoir à Lichtervelde. Leur perception avait provoqué quelques difficultés avec l'abbé de Saint-Bertin, principal décimateur de cette paroisse, mais ce conflit fut vite apaisé (7). Les chroniques de la maison attribuent à cette abbesse la construction de bâtiments conformes à la règle, notamment d'un dortoir (8). Ida mourut un 19 septembre (9) avant 1310 (10). Il est donc assez vraisemblable qu'elle ait été encore en vie durant les événements de 1302, mais il est difficile de savoir quelle fut son attitude durant le long conflit qui opposa le comte à son suzerain.

(1) H. DE SAGHER, *Élisabeth, septième abbesse de Messines*, dans *A. S. É. B.*, LXIII, 103-104, Bruges, 1913.

(2) A. D. N., B 446, pièce 1987 ; cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 131-135 (la pl. 7 de cet ouvrage reproduit le sceau de l'abbatissa de Moorsele, appendu à cet acte).

(3) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij*, dans *Mémoire du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 132 et 133. — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem*, à la suite de la *Déclaration des noms* et du *Regystre generael*, passe cette abbesse sous silence, cependant il cite son testament, page 290.

(4) E. HAUTCOEUR, *Cartulaire de l'abbaye de Flines*, I, 198, Lille, 1873 ; cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij* dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 133.

(5) Il y a un peu de flottement dans les sources au sujet du nom de cette abbesse. A. SANDERUS, *Flandria illustrata* III, 55, La Haye, 1735. J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandrae*, 82, Louvain 1708, le *Regystre generael*, BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327, la *Déclaration des noms*, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, l'appellent Ida de Moorsele (ou de Morsella), les autres « de Moorseleede » ou « de Morsleede » (voir ci-dessus, 487 note 1, la distinction qu'il faut mettre entre ces deux noms de lieux). Ce qui augmente encore la confusion, c'est qu'Ide de Moorsele, — appelons la ainsi ! — était parente de l'abbesse Agnès de Moorslede (vers 1310-1334), *quam tradunt Idae consanguineam* (P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij* dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 169).

(6) La chartre d'Ide, dont il est difficile de dire dans quelle langue était rédigé l'original, se trouve aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, cartulaire flamand de 1512, f° 56 v° ; voir P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij*..., dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 136-137, et *Monasticon Belge*, III, 1^{er} fasc., 275. — Nonnenbossche, lieu-dit à Ypres, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(7) F. D'HOOP, *Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinghe*, 143, Bruges, 1870 ; cfr D. HAIGNERÉ, *Les chartes de Saint-Bertin*, II, 211, n° 1370, Saint-Omer, 1891, et *Monasticon Belge*, III, 1^{er} fasc., 201. — Lichtervelde, prov. de Flandre occidentale, cant. de Torhout.

(8) BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327, *Regystre generael*, f° 237 v°. — A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, *Déclaration des noms*, f° 2 ; cfr F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 491. — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem*..., 335. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij*..., dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 136.

(9) F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 191 ; le 18 septembre d'après le *Regystre generael*, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327.

(10) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij*..., dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 139.

Des procès déjà nombreux accablaient l'abbaye de Wevelgem pendant les XIII^e et XIV^e siècles ; P. Favorel y voit la conséquence des guerres de Philippe le Bel et de ses exactions financières (1).

AGNÈS DE MOORSLEDE alias **DE STADEN** était apparentée à l'abbesse Ide de Moorsele (2). Elle était déjà en charge (3) en mars 1311. Ce fut une grande bâtisseuse : elle éleva une infirmerie, une boulangerie, une brasserie et d'autres édifices (4). Elle fit consacrer, le 18 juillet 1333, son église abbatiale par David de Gênes, évêque de Rose (5). L'année suivante, Wevelgem reçut la visite de l'abbé de Clairvaux : le prélat exigea de toutes les religieuses un serment par lequel elles s'interdisaient à augmenter leur nombre : moniales, novices et pensionnaires incluses, la Communauté ne pourrait jamais dépasser les trente personnes, plus deux sœurs converses (6). Agnès vivait encore le 1^{er} avril 1334. Elle mourut un 23 juillet (7).

IDE III DE SENSELLES (8) aurait gouverné l'abbaye durant huit ans et serait morte le 7 avril 1341 (9). D'après le *Regystre generael*, elle aurait poursuivi les travaux d'Agnès de Moorslede en entourant le monastère d'un mur d'enceinte (10).

AGNÈS II DE BEAULIEU est mentionnée (11) dans une charte du 17 septembre 1349. Elle mourut le jour de Pâques (8 avril) 1352 et fut enterrée dans la salle du Chapitre sous une épitaphe dont le texte a été conservé (12).

(1) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s. XXIX, 152-160.

(2) Voir ci-dessus 488 et P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 169-170.

(3) Cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 169. — A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, Le plus ancien cartulaire flamand, f^o 32 v^o.

(4) BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327, *Regystre generael*, f^o 237 v^o. — A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, *Déclaration des noms*, f^o 2 v^o. — Cfr F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, 192. — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 336. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 170.

(5) L'acte de consécration, conservé en flamand, se trouve dans A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 292-293. — Cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 170-171. — « David, évêque de Ross » n'est pas un prélat irlandais, mais l'auxiliaire de l'évêque de Tournai, voir U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Cambrai et de Tournai*, 118, Bruges-Lille, 1905. — La *Déclaration des noms*, f^o 2 v^o, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, risque imprudemment une identification (David, évêque de Troie en Champagne) qui est reprise par la *Gallia christiana*, III, 310.

(6) A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 293-294 ; cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 163 et sv.

(7) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 173 ; corriger A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 336. — Elle serait morte le 16 mars d'après la *Déclaration des noms*, f^o 2 v^o, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem* (voir F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 192).

(8) Peut-être Senzeille, prov. de Namur, cant. de Philippeville, pense P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 173.

(9) BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327, *Regystre generael*, f^o 237 v^o. — A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, *Déclaration des noms*, f^o 2 v^o. — Cfr F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame* dans *A. S. É. B.*, VI, 193 et A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 336. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s. XXIX, 173, considère, je ne sais pourquoi, cette date comme étant donnée dans le style pascal et corrige : 1342.

(10) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 173.

(11) A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, charte 12.

(12) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 174, qui discute la date ; de même la *Gallia christiana*, III, 310.

MARIE URBAEN, mourut (1) le 15 ou le 22 décembre 1359. Son épitaphe est reproduite dans la chronique (2) de 1721.

CATHERINE DE LOIS (3) était abbesse en 1366, lors de l'établissement de l'acte de Confraternité avec l'Ordre des chartreux (4). En 1376, elle aurait fait établir un terrier ou *ligger* des biens de son abbaye (5). La même année, elle aurait loué les deux moulins que le Mont-d'Or possédait, l'un à Moorsele, l'autre à Wevelgem même (6). Catherine de Lois (7) mourut le 25 mai 1377.

MABELIE DE ROLLEGHEM (8) mourut le 7 décembre 1381, d'après le *Regystre geneael* (9). D'après la même chronique elle aurait obtenu plusieurs reliques, notamment quatre têtes des Onze mille vierges (10).

MATHILDE DE COYGHEM alias **DE CUIGHIEN** mourut un 12 avril (11) probablement en 1390 (12). Elle appartenait sans doute à la famille des sires de Kooigem (13), dont les relations avec l'abbaye de Wevelgem semblent avoir été étroites au XIV^e siècle. C'est peut-être Mathilde qui fit placer dans le cloître du monastère la plaque de cuivre rappelant le souvenir de Jean de Kooigem († 1320) et de son fils Guillaume († 1359), tous deux enterrés à Wevelgem (14).

(1) Le 15 pour le *Regystre geneael* à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327 ; le 22 pour J. DE LE BARRÉ, *Notas et observationes* aux A. D. N., 27 H 69, f^o 259 v^o. — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 336, donne les deux dates. — Cette double tradition relative à la mort de Marie Urbaen tendrait à prouver qu'il y avait deux *Maria abbatissa* dans le nécrologe de Wevelgem au mois de décembre.

(2) Imprimée dans la *Gallia christiana*, III, 310. — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 336. — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans A. S. É. B., VI, 493. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 174.

(3) Tous nos auteurs : F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans A. S. É. B., VI, 493. — *Histoire de Wevelghem...*, 336. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 175, note 36, dissertent sur la forme du nom : Los, Loz, Lons ou Lonz. Le registre de 1376, cité ci-dessus, écrit bien Lois. Je fais remarquer qu'il y aurait eu à Bergues-Saint-Winoc (France, département du Nord), vers 1240, un abbé Jean de Lois, ou Loys, cfr A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, I, 229, Bruges, 1875.

(4) Texte en flamand aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, cartulaire de 1512, f^os 4 v^o-5 ; traduction française dans A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 288 (date erronée : 1261) ; *Gallia christiana*, III, 310.

(5) *Gallia christiana*, III, 310. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 175.

(6) A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem, Déclaration des noms*, f^o 2. — Cfr F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre Dame*, dans A. S. É. B., VI, 194.

(7) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 175, se basant sur la *Déclaration des noms*, f^o 2, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*.

(8) Mabelie n'est pas mentionnée dans l'ouvrage du comte DU CHASTEL DE LA HOWARDERIE-NEUVIREUIL, *Notes pour servir à l'histoire de Rollegem-las-Courtrai, de Rollegem-Capelle et des trois fefs de Rollegem dans Ypres, etc.*, Tournai, 1904.

(9) A la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327, f^o 327 v^o ; cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 176. — En 1382, d'après la *Déclaration des noms*, f^o 3, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem* ; cfr F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans A. S. É. B., IV, 194.

(10) J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 82, Louvain, 1708. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 176, consacre toute une note sur le succès, au Moyen Age, de ces reliques plus que douteuses ; voir aussi St. D'YDEWALLE, *De Kartuize Sint-Anna ter Woestijne te Sint-Andries en te Brugge*, 72, Bruges, 1945, et E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, I, 33, Bruges, 1880.

(11) A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem, Déclaration des noms*, f^o 3 ; cfr F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans A. S. É. B., VI, 194 ; même jour dans le *Regystre geneael* à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327.

(12) A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem, Déclaration des noms*, f^o 3 ; BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI ms. 327, le *Regystre geneael*, f^o 327 v^o, indique : 1391, ce qui n'est pas possible. P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 178, suit la *Déclaration des noms*. — J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 82, Louvain, 1708 et A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 445, Cologne, 1644, indiquent 1397 : c'est évidemment une coquille.

(13) Prov. de Flandre occidentale, cant. de Mouscron.

(14) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 177 ; ajoutez

JEANNE DE TOLLENAERE était née à Courtrai, où sa famille était une des plus considérables (1). Elle est citée comme abbesse (2) dans un acte perdu du 10 juin 1390, et dans un autre acte (3) du 12 juillet 1391. Elle mourut le 12 ou le 13 février (4) 1408 ou 1409 (5). Son épitaphe a été conservée (6).

ÉLISABETH VAN DEN LEENE apparaît dans un reçu (7) daté du 14 février 1412. Elle avait dirigé la ferme du monastère et, devenue abbesse, elle continua à s'en occuper (8). Elle mourut (9) le 29 novembre 1413.

MARGUERITE VAN MARCKE fut installée comme abbesse (10) le 6 janvier 1414. Les chroniques louent la noblesse de sa famille ; elle portait, remarque la *Déclaration des noms des abbesses du Mont-d'or*, « l'écusson de Flandre ». Non pas le Lion de Flandre, qui est de sable sur champ d'or, mais « d'argent au lion de gueules » (ou peut-être encore « de gueules au lion d'argent ») qui sont les armes des van Marcke de Lummen (11). On a d'elle une quittance de 1415 qui porte son sceau (12). Son nom paraît encore dans un acte (13) du 16 novembre 1422. Elle fit restaurer l'église, le cloître, l'infirmerie, la porterie et la ferme du monastère et ajouter quelques édifices (14). Wevelgem comptait à ce moment vingt-trois religieuses, une novice et deux converses (15). Marguerite van Marcke mourut (16) le 11 ou le 12 avril 1429 ; elle fut enterrée dans la salle capitulaire sous une épitaphe dont le texte nous a été conservé (17).

à la liste des épitaphiers cités celui de JACQUES LE BOUCQ à la B. R., *Fonds Merghelijnck*, ms. 34, f° 47 v° (vers 1560). — L'épitaphe est éditée par A. MERGHELYNCK, *Recueil de généalogies inédites de Flandre*, I, 191, Bruges, 1877.

(1) Voir *Monasticon Belge*, III, 1^{er} fasc., 171, Liège, 1960. — Elle ne figure pas dans le fragment généalogique édité par A. MERGHELYNCK, *Recueil de généalogies inédites de Flandre*, I, 88-89, Bruges, 1877. — Il faut noter que les Tollenaere étaient apparentés aux Cuinghien.

(2) L'acte était déjà perdu en 1721 : la *Déclaration des noms*, f° 3 v°, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, l'analyse d'après un fragment de livre de papier, f° 179 ; cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 178.

(3) A. G. R., *Fonds des acquits de Lille*, n° 14 563.

(4) Son épitaphe dit : le 12 ; la *Déclaration des noms*, f° 3 v°, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem* : le 13 ; les autres sources disent : le 15 ; ou encore, comme la *Gallia christiana*, III, 310 : le 13 ou le 15. — Le 15 me paraît être une coquille pour le 13.

(5) Le millésime se trouve dans le *Regystre generael*, f° 327 v°, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327 ; il est repris par J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 82, Louvain, 1708 et A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 445, Cologne, 1644. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 178, le considère comme étant donné dans le style pascal.

(6) *Déclaration des noms*, f° 3 v°, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — *Gallia christiana*, III, 310. — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 337. — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame...*, dans *A. S. É. B.*, VI, 195. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 178.

(7) A. G. R., *Fonds des acquits de Lille*, n° 14 577.

(8) *Déclaration des noms*, f° 3 v°, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem* ; cfr F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame...*, dans *A. S. É. B.*, VI, 195.

(9) *Déclaration des noms*, f° 3 v°, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem* ; cfr F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 195. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 179. — La *Gallia christiana*, III, 310, indique le 25 décembre.

(10) *Déclaration des noms*, f° 3 v°, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*.

(11) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 180 :

(12) A. G. R., *Fonds des acquits de Lille*, n° 14 580.

(13) *Regystre generael*, f° 214 v° — 215, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, copie d'un vidimus du 5 janvier 1511 (n. st.).

(14) *Déclaration des noms*, f° 3 v°, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem* ; voir F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *Mémoires du cercle hist. et archéol. de Courtrai*.

(15) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 181 ; le 11 avril 1429 est la date que portait son épitaphe.

(16) *Déclaration des noms*, f° 3 v°, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — *Gallia christiana*, III, 310. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 181. — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 338.

(17) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 181.

MARIE VAN DER WOESTINE appartenait à l'une des plus illustres familles de Flandre (1). Elle était fille de Roger van der Woestine, souche des seigneurs de Beselare, et d'Elisabeth van der Gracht. Son père, un richissime gentilhomme, avait construit le manoir du Blauwen Tore à Menin (2). On trouve le nom de Marie van der Woestine dans une quittance (3) du 12 janvier 1433 et dans une autre (4) du 24 janvier 1439 (n. st.). Elle mourut (5) le 11 ou le 14 février 1439. Elle fut enterrée sous une épitaphe en flamand qu'on n'a pas cru devoir relever (6). Durant son abbatiat, au printemps de 1432, l'église du Mont-d'Or fut le théâtre d'un épisode d'une vendetta entre bourgeois de Courtrai, qui donna lieu à un procès sur la juridiction des échevins de Courtrai (7).

GERMAINE VAN DEN DALE, née à Courtrai, était, selon toute apparence, parente de Daniel van den Dale, bailli de la seigneurie de Lauwe, et de François van den Dale, qui était, en 1426, depuis plus de vingt ans, procureur et receveur de l'abbaye (8). Germaine apparaît comme une abbesse dans des actes du 29 octobre 1440 (9) et du 8 février 1444 (n. st.) (10). Elle mourut un 17 octobre, sans doute en 1453 (11) ; elle fut inhumée dans l'église, devant la porte qui donnait sur le cloître, sous une épitaphe rédigée en flamand, qui n'a pas été conservée (12).

GÉRARDE DE CORDES, originaire du Tournaisis, acquit le 25 juillet 1458, pour cinquante livres de gros, monnaie de Flandre, le bien Ter Veere, sis sur le territoire de la commune de Lauwe, de l'autre côté de la Lys, en même temps qu'un droit de passage et deux barques (13). D'après la chronique de 1721, Gérarde de Cordes aurait résigné sa charge le 20 septembre 1465, jour de son décès (14) et aurait imposé aux sœurs le choix de Jacqueline de Coyghem comme abbesse (15).

(1) Ses armes ont été conservées, voir P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 181.

(2) Sur sa famille, voir l'étude, malheureusement assez confuse, d'E. HUYS, *Les van der Woestine au Courtraisis et au Quartier d'Ypres*, dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, nouvelle série, XV, 164, Courtrai, 1936 ; à la même époque, une Marguerite de la Woestine (1439) était religieuse à Messines : H. TERRIER, *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines*, 63, 68, 215, Ypres, 1912.

(3) A. G. R., *Fonds des acquits de Lille*, liasse 13-14, pièce 1.

(4) A. G. R., *Fonds des acquits de Lille*, n° 14 585.

(5) Sur cette date, voir P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 182, mais je ne vois pas pourquoi il croit devoir la ramener au style pascal.

(6) *Déclaration des noms*, f° 3 v°, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem* ; F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 196. — *Gallia christiana*, III, 310.

(7) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 182-184.

(8) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 184-186 ; sur ses armoiries de l'abbesse, *ibidem*, 186, note 93. P. Favorel verrait volontiers en elle la sœur de Daniel van den Dale : pourquoi pas la fille ? — Lauwe, prov. de Flandre occidentale, cant. de Menin.

(9) A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, cartulaire de 1520, f°s 77-78 ; *Regystré generael*, f° 31 v° à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327.

(10) A. G. R., *Fonds des acquits de Lille*, n° 14 830 ; cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 187.

(11) *Déclaration des noms*, f° 3 v°, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 196. — Cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 186.

(12) *Déclaration des noms*, f° 3 v°, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — *Gallia christiana*, III, 310.

(13) A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, cartulaire de 1520, f°s 67-69 et f°s 65 v°-67 ; *Regystré generael*, f° 103 et 104 à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327 ; cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 187-188.

(14) Il est cependant possible qu'elle soit morte le lendemain, voir P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 188.

(15) *Déclaration des noms*, f° 4, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 197. — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 338.

JACQUELINE DE COYGHEM appartenait vraisemblablement à la même famille que l'abbesse Mathilde (1). Immédiatement après son accession à la dignité abbatiale, en 1466, elle chargea son bailli, Jean de Cock, de faire dresser, en un registre, la liste des biens du monastère (2). En 1469, elle entra en conflit avec les conseillers de Charles le Téméraire au sujet d'une fillette de cinq ans que le duc, sans doute en vertu de son droit de Joyeuse Entrée, voulait imposer aux religieuses comme postulante (3). Jacqueline mourut le 21 novembre 1477. Elle fut enterrée dans la salle capitulaire sous une épitaphe en flamand qui n'a pas été conservée (4).

JEANNE II SBULS alias **DE BUL** avait été chantre en 1465 et fut nommée abbesse (5) en 1478. On a d'elle des actes féodaux du 17 avril 1478 (6), de mars 1478 /79 (7) et du 24 octobre 1484 (8). Elle résigna sa charge (9) en 1487 et mourut le 16 ou le 17 juin 1497 (10). Elle fut enterrée derrière le chœur sous une épitaphe en flamand (11).

GÉRARDE II DUPONT était née à Lille (12). Elle est signalée pour la première fois dans un acte (13) de 1489. Vers 1503, l'abbesse doit se défendre en justice contre le seigneur de Wevelgem, Gautier van der Gracht, au sujet du port de la verge de justice par le bailli de l'abbaye. Le procès fut jugé le 18 mai 1507 : la sentence fut favorable à l'abbesse (14). Gérarde construisit dans son monastère une chapelle dédiée à saint Bernard qui fut consacrée, le 6 août 1511, par le

(1) Voir ci-dessus, 490.

(2) *Déclaration des noms*, f° 4, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 197. — Ce registre n'a pas été retrouvé ; cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 49.

(3) A. D. N., B 19 459, pièce 29 (copie dans le même fonds B 19460, pièce 52) ; commentaire de P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 188-191.

(4) *Déclaration des noms*, f° 4, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 497. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 191.

(5) *Déclaration des noms*, f° 4, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame* dans *A. S. É. B.*, VI, 197.

(6) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 191.

(7) A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, cartulaire de 1520, f° 62.

(8) A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, 27 et 13.

(9) *Déclaration des noms*, f° 4, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*.

(10) *Registre general*, f° 4, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327. — Cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 192.

(11) *Déclaration des noms*, f° 4, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*.

(12) *Déclaration des noms*, f° 4, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 197. — Elle était de famille noble : « Ses armes sont sur la porte du couvent vers la Lisse [= Lys] » (*Déclaration des noms*).

(13) B. R., ms. II 1930 f° 62 v°-63. — A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, cartulaire du XVIII^e siècle, f° 63 v°-64 ; cette pièce est éditée par A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 294. — Sur les visites des Antonins de Bailleul avec leurs reliques, voir A. VAN WERVEKE, *Het verhuren van reliquieën in de XV^e en in de XVI^e eeuw*, dans *Volkskunde*, XVI, 1904 ; E. VANDER STRAETEN, *Extraits des comptes de la ville d'Oudembourg*, dans *Bulletin du Comité flamand de France*, IV, 64, Lille, 1870.

(14) *Registre general*, f° 70, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327, publié par A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 294-296.

suffragant de Tournai, Baudouin Vilain (1). L'abbesse mourut (2) quinze jours plus tard, le 20 août 1511. Elle avait reçu cinq novices à la profession (3).

MARIE III ou IV VAN DER STOCKT, née à Merville (4), fut installée (5) le 3 septembre 1511. Son nom apparaît dans les actes (6) le 15 novembre 1512. Le 28 décembre 1515, elle doit payer quarante-deux livres parisis pour l'amortissement d'une rente sise sur une maison de la ville de Menin ainsi que pour la barque qui assurait le passage de la Lys au lieu dit Ter Veere (7). Elle mourut (8) le 14 février 1517 (ou 1518 ?). Elle avait reçu quatre novices à la profession (9).

JEANNE III VAN WELSENAERS, née à Courtrai, succéda le 14 mai 1518 à Marie van der Stockt (10). C'est elle qui fit composer en 1520, par son chapelain Josse Arendts le cartulaire flamand signalé ci-dessus (11). L'abbesse fit quelques acquisitions : le 4 décembre 1535 elle acheta pour trente livres parisis une maison construite sur une terre de l'abbaye (12) ; le 3 mai 1536, Dierick de Vos, *filius Florins*, de Wevelgem, fait don au monastère d'une ferme de 308 verges de terre (13). Vers 1534 ou 1535, Jeanne obtint pour coadjutrice Antoinette de Bailleul. Assistée de cette dernière, elle introduisit à Wevelgem, vers 1542 ou 1543, une sévère réforme (14). Pour cela, elle fit appel aux religieuses de la Bijloke à Gand, qui avaient été elles-mêmes réformées, quelques années plus tôt, par l'abbesse Gertrude van Pottellis (1465-1472) (15). L'année de sa

(1) *Déclaration des noms*, f° 4, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — *Regystré generael*, f° 238, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327, ne donne pas la date. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 197, citant L. SLOSSE, *Rond Kortrijk*, 2032, Roulers, 1898-1916, appelle cet évêque Monseigneur Batemans ; il s'agit de Baudouin Vilain, voir *Monasticon Belge*, III, 1^{er} fasc., 111-112. — U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Cambrai et de Tournai*, 144, Bruges, Lille, 1905.

(2) *Déclaration des noms*, f° 4, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem* ; — *Gallia christiana*, III, 311.

(3) *Déclaration des noms*, f° 4, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem* ; — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame* dans *A. S. É. B.*, VI, 198.

(4) France, département du Nord.

(5) *Déclaration des noms*, f° 4, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem* ; F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 193.

(6) A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, charte n° 24 ; coquille dans P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 197 : « le 15 novembre 1525 ».

(7) A. É. C., *Acquisitions*, n° 1722, pièce 27 ; commentaire de P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 198-199. — L'usage de cette barque et sa franchise aux tonlieux de Courtrai et de Menin donnèrent lieu à un procès qui fut réglé le 14 mars 1518 (dossier aux A. G. R., *Trésor de Flandre*, II, 1034).

(8) *Regystré generael*, f° 238, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327. — *Déclaration des noms*, f° 4, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — Cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 200, considère la date comme donnée dans le style pascal.

(9) *Déclaration des noms*, f° 4, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*.

(10) *Déclaration des noms*, f° 4 v°, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 198.

(11) Il est aujourd'hui conservé à la B. R., ms. II 1930.

(12) A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, charte 23.

(13) *Regystré generael*, f° 214 v°, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327 ; cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 202.

(14) A. G. R., *État et Audience*, n° 896, f° 176. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 208-220, rappelle l'histoire du mouvement réformateur dans l'Ordre de Cîteaux aux Pays-Bas et donne toutes les références utiles. — Les transformations que l'abbesse fit faire à l'église abbatiale, en particulier la construction d'un chœur pour les prêtres (*Regystré generael*, f° 238, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327), sont sans doute un effet de cette réforme.

(15) *Regystré generael*, f° 238, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327 ; cfr J. WALTERS, *Geschiedenis der Bijloke*, I, 130-133, Gand, 1929.

mort Jeanne fit faire un calice d'argent doré, dont l'histoire mouvementée a retenu l'attention des chroniqueurs (1). Jeanne de Welsenaers s'éteignit (2) le 2 novembre 1543 et fut enterrée au nord de l'église. Elle avait reçu six novices à la profession (3).

ANTOINETTE DE BAILLEUL était originaire de Lille et appartenait à une famille noble (4). Elle avait fait profession (5) à Wevelgem en 1505. Elle était coadjutrice de Jeanne de Welsenaers depuis 1534 ou 1535. Elle fit faire plusieurs constructions, notamment une maison pour le confesseur et le chapelain (la *paterie*) (6). Le 17 septembre 1546, elle obtint du magistrat de Lille la franchise de tonlieu (7) pour son abbaye. Atteinte à son tour par l'âge et les infirmités, elle se décida à demander une coadjutrice. Le 17 avril 1553, elle invita la Communauté à élire la plus capable : « je la denommeray et a elle donneray mon consentement à être ma coadjutresse » (8). L'élection eut lieu : seize des vingt-six religieuses se prononcèrent en faveur de la nièce de l'abbesse, Élisabeth de la Tramerie. Antoinette de Bailleul envoya le résultat des élections à Bruxelles. On ignore la réponse, mais on la devine : la procédure suivie n'était plus régulière depuis l'application progressive de l'indult du 5 juillet 1515 (9). Antoinette de Bailleul mourut (10) le 14 décembre 1553. Elle avait reçu sept novices à la profession.

ÉLISABETH DE LA TRAMERIE naquit à Lille (11) en 1508 et était la nièce de l'abbesse précédente (12). Elle fit profession (13) en 1522. Depuis 1543, elle était boursière de la Communauté (14). Les commissaires désignés, le 21 décembre 1553, par la régente Marie de Hongrie vinrent faire leur information les 29 et 30 décembre suivants. Ils envoyèrent leur rapport à Bruxelles (15) le 3 janvier 1554. La Communauté était incontestablement désunie : quatorze

(1) *Déclaration des noms*, f° 4 v°, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 198-199. — Voir P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 202.

(2) *Registre general*, f° 238, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327. — Cfr A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 339. — La *Déclaration des noms*, f° 4 v°, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, suivie par P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 203, dit seulement en novembre 1544.

(3) *Déclaration des noms*, f° 4 v°, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — Cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 202-203.

(4) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 204.

(5) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 197.

(6) *Déclaration des noms*, f° 4 v°, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 199. — Cfr A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 339 et P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 204.

(7) *Registre general*, f° 32 v°-33 (renouvelé le 16 juin 1626, d'après une note marginale du même registre), à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327.

(8) A. G. R., *État et Audience*, n° 896, f° 186.

(9) A. VIAENE, *De abdij van Wevelghem...*, dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, nouvelle série, IX, 133, Courtrai, 1930. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 221-223, fait un *excursus* sur l'indult et son application au XVI^e siècle.

(10) *Registre general*, f° 238, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327. — Cfr A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 340. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 207.

(11) *Déclaration des noms*, f° 4 v°, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 199. — Il est intéressant de noter que cette Lilloise parle et écrit couramment le français et le flamand, P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 225.

(12) *Déclaration des noms*, f° 4 v°, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*.

(13) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 203.

(14) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 207.

(15) A. G. R., *État et Audience*, n° 896. — Cfr Th. FLOGBERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 475. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 223 et sv.

religieuses sur vingt-quatre donnèrent leur voix à Marie Brussault (1), qui avait promis d'adoucir la clôture ; les autres restèrent fidèles à Élisabeth de la Tramerie et à la réforme (2). Finalement Élisabeth fut nommée le 10 avril (3) : Gédéon van der Gracht, abbé de Cambron et suffragant de Liège, l'installa le 29 avril suivant (4) et lui donna, sans doute, la bénédiction abbatiale (5). L'abbatiate d'Élisabeth de la Tramerie fut particulièrement troublé. L'abbesse dut tout d'abord faire face aux exigences du trésor royal en souscrivant à plusieurs emprunts forcés (6) en 1553 et en 1557. Les religieuses durent se contenter, en guise de remboursement, d'une rente hypothéquée sur les domaines de la West-Flandre. Ensuite vinrent les troubles religieux : l'abbaye du Mont-d'Or fut victime, en août 1566, de la première flambée d'iconoclasme. Une lettre de la gouvernante Marguerite de Parme à Philippe II donne, sur ce pénible incident, des détails très précis (7). Le 23 juin 1572 — on ne sait exactement pour quelle raison — elles sont obligées de fuir à Courtrai en toute hâte. Elles sont reçues au béguinage, où elles demeurent (8) jusqu'en 1573. Retournées à Wevelgem, elles voient alors la nécessité de se procurer en ville un refuge permanent. Elles peuvent acquérir deux petites maisons près du Broel, *staande an doude pellerin deser stede* (9). En août 1578, le Mont-d'Or est de nouveau dévasté, cette fois par les Écossais de Menin. Il était impossible de fuir à Courtrai, car la ville était à ce moment aux mains des calvinistes gantois (10). Les religieuses cherchent alors asile à Lille, mais elles reviennent à Courtrai après la reddition de cette ville (11) au roi, le 28 février 1580. C'est peu de temps après, en 1572, qu'elles

(1) Marie Brussault, native de Béthune, avait fait profession à Wevelgem en 1517. On ne sait quand elle mourut : en 1586, elle ne faisait plus partie de la communauté.

(2) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 474-477. — A. VIAENE, *De abdij van Wevelghem*, dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, nouvelle série, IX, 133-137. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 133-137. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 223 et sv.

(3) *Déclaration des noms*, f° 4 v°, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame* dans *A. S. É. B.*, VI, 200 ; — *Gallia christiana*, III, 311.

(4) *Gallia christiana*, III, 311. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 228.

(5) Gédéon van der Gracht, évêque *in partibus* de Castorie (1533-1554), était depuis 1551 abbé de Cambron, voir S. P. ERNST, *Tableau historique et chronologique des suffragans ou co-évêques de Liège*, 162-164, Liège, 1806. — U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Liège*, dans *Revue bénédictine*, XXXI, 85-88, Maredsous, 1913. — Ce n'est certainement pas comme abbé de Cambron qu'il intervient à Wevelgem, mais comme conseiller ecclésiastique de la régente et sans doute, car il était né à Gand de famille noble, comme parent de Gautier van der Gracht, seigneur de Heule, de Moorseele et de Wevelgem, etc., grand bailli de Gand qu'on avait vu intervenir dans l'élection d'Élisabeth de la Tramerie ; cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 226, note 13.

(6) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 240-241.

(7) A. C. DE SCHREVEL, *Lettre de Marguerite de Parme à Philippe II (19 août 1566)*, dans *A. S. É. B.*, XLVI, 86-100, Bruges, 1896 ; même lettre dans M. R. C. BAKHUIZEN VAN DEN BRINK et J. S. THEISSEN, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme avec Philippe II*, I, 151, Utrecht, 1925. — Autres textes dans A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 297-298 ; cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 149.

(8) A.-M. COULON, *Histoire du béguinage Sainte-Élisabeth à Courtrai*, 18, Courtrai, 1891. — *Gallia christiana*, III, 311. — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 298 (page 340, il dira le 13 juin !). — A. VIAENE, *De abdij van Wevelghem*, dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, n. s., 137, note 11, met la réalité de cet épisode en doute, mais il n'a pas eu connaissance des détails donnés par A.-M. COULON dans son *Histoire du béguinage*.

(9) A. VIAENE, *De abdij van Wevelghem*, dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, nouvelle série, IX, 137, reproduit par P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 261.

(10) Déjà les XVIII Hommes de Courtrai, institués par Ryhove, ont extorqué à l'abbesse des prêts forcés, voir la *Relation* éditée par P. L. GACHARD dans *B. C. R. H.*, 3^e série, IX, 322, Bruxelles, 1867 ; même texte dans *Messageur des sciences historiques*, 364, Gand, 1876.

(11) Sur ces événements, voir le rapport conservé aux A. G. R., *État et Audience*, n° 915, cité dans Th. FLOEGAERTS, *Les moniales dans l'Ordre de Cîteaux...*, II, 478. — Cfr *Regystre generael*, f° 238, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE

achètent, tout près de leur premier établissement, le bien dit de Mote, sis en Overbeke dans le *Canonincstrate* qui actuellement constitue l'établissement des sœurs de saint Vincent de Paul, rue de Groeninge. Le Mote est chargé de diverses rentes que les religieuses commencent à racheter dès 1583, mais le refuge de la Canonincstrate ne sera complètement payé que le 28 février 1598. L'acte d'amortissement avait été donné en janvier 1584 et avait été enregistré à la Chambre des comptes de Lille (1) le 23 avril 1584.

C'est au cours de ces événements tragiques, vers 1574, que les moniales reçurent des deux filles de Simon de Landas, grand bailli de Cysoing, à la mort de leur sœur Catherine de Landas, moniale à Wevelgem, une relique qui allait tenir une grande place dans leur dévotion, la sainte Épine, toujours conservée à Wevelgem, mais aujourd'hui à l'église paroissiale (2).

Quant à Élisabeth de la Tramerie, elle était devenue vieille et infirme ; de toute évidence, elle n'était plus capable de veiller au progrès spirituel et temporel de sa maison, où la discipline laissait fort à désirer. En septembre 1586, une enquête menée au refuge de Courtrai au sujet du confesseur, dom Philippe Sauvaige, auquel l'abbé de Loos avait dû retirer sa charge, avait fait apparaître des germes de désunion (3). Il était temps qu'Élisabeth de la Tramerie se retirât, mais c'est en vain que l'abbé de Cambron, dom Robert d'Ostrelart, vicaire général de l'Ordre depuis 1580, et l'abbé de Loos, dom Pierre Carpentier, s'étaient efforcés de l'en convaincre (4). Une dernière démarche du vicaire général, en février 1593, avait été repoussée avec mépris (5). Robert d'Ostrelart demanda alors à la cour d'imposer une coadjutrice à la vieille abbesse. Bruxelles acquiesça aussitôt, le 4 mars 1593. Fin avril, les commissaires du gouvernement viennent interroger les religieuses. Hélas ! l'élection ne donne aucun résultat décisif : les voix des vingt religieuses se partagent également entre la candidate de l'abbesse, Isabelle Bauwens, et celle du confesseur, Anne Gargant. Élisabeth de la Tramerie considère Isabelle Bauwens comme sa coadjutrice et se démène pour la faire reconnaître par la Cour (6). Mais il est impossible de confier une telle charge à une religieuse de trente-quatre ans que ses consœurs décrivent « non seulement... de petit expérience et respect, mais aussi hautaine, difficile, mondaine, peu mortifiée, fâcheuse et d'étrange humeur » (7). Finalement le chef-président du Conseil privé fera sceller,

COURTRAI, ms. 327. — J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 82, Louvain, 1708. — La chronique de JACQUES EPINOV éditée par P. [DE STOOFF] dans *A. S. É. B.*, XVI, 286, Bruges, 1862-1863 et P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 261.

(1) *Registre general*, f^{os} 156-157, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327 ; texte édité par P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 266-268 (voir surtout la note 43).

(2) Deux traditions s'affrontent au sujet de cette relique : l'une, représentée par J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 82, Louvain, 1708 et A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 445, Cologne, 1644 ; III, 54, La Haye, 1735, nomme comme donateur un chevalier du Puis qui aurait remis sa relique à Wevelgem en 1561 ; l'autre représentée par la *Déclaration des noms*, f^o 5, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, et confirmée par une notice d'Élisabeth de la Tramerie publiée par A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 359-361, est celle que nous adoptons ci-dessus. — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 358-375 et *Rond den Heerd*, II, 202-204, Bruges, 1867, essayent de concilier les deux traditions ; mais tout cela est bien gratuit, comme est également gratuite l'hypothèse de l'origine palestinienne de la relique ; voir à ce sujet F. DE MÉLY, *Reliques de Constantinople*, dans *Revue de l'Art chrétien*, XLIX, 229-230, Bruges, 1900, et P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 252-255.

(3) Cet épisode est raconté par P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai* n. s., XXIX, 273 et sv.

(4) F. VAN DE PUTTE, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Groeninghe à Courtrai*, XLIX-L, Bruges, 1872.

(5) A. G. R., *État et Audience*, n^o 915, f^o 130 sv. — Cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 280.

(6) Th. FLOEGABRTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 479-484. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 281-288.

(7) Les témoignages de la plupart des religieuses sont fort accablants pour Isabelle Bauwens. Celle-ci avait fait profession en 1577, mais elle serait « entrée en religion contre son gré » ; « elle ne fut jamais conventuelle et ignore ce que c'est que la religion ». Elle était d'origine tournaisienne, fille de maître Jacques Bauwens et de noble dame Pasque Sau-

le 22 juillet 1594, les patentes d'Anne Gargant. Alors seulement (1), Élisabeth de la Tramerie dépose sa charge. Elle meurt le 18 décembre 1594 et est enterrée à Courtrai, dans l'église de l'abbaye de Groeninge (2). Elle laissait une Communauté de dix-neuf religieuses ; elle en avait reçu dix-huit à la profession (3).

ANNE GARGANT était née à Menin (4) en 1551. Elle avait un frère prêtre, Jacques Gargant, auquel elle procura la place de curé de Wevelgem (5). Elle avait fait profession en 1570 ; elle avait été boursière de la Communauté. A la suite d'une information qui eut lieu le 30 avril 1593, les archiducs nommeront Anne Gargant coadjutrice d'Élisabeth de la Tramerie, le 22 juillet 1594, malgré l'opposition de la vieille abbesse et de sa famille (6). Anne fut installée par l'abbé de Loos, Pierre Carpentier (7), le 7 août 1594 ; l'abbé général de Cîteaux, Edmond de la Croix, en visite dans les Pays-Bas, lui donna la bénédiction abbatiale le 16 septembre suivant. La cérémonie eut lieu dans la nouvelle église de l'abbaye de Groeninge à Courtrai (8). Les incursions des *Vrijbuiters* d'Ostende dans le plat pays avaient rendu la restauration du monastère presque impossible (9) ; les sept principales censes de l'abbaye avaient dû être reconstruites et ne paieraient plus de fermages avant longtemps (10). La Communauté était accablée de dettes. Retirées à Courtrai (11), les religieuses vivaient du produit de leur travail. L'abbé de Loos, dom Pierre Carpentier, les aidait dans toute la mesure de ses moyens (12). Anne Gargant mourut au refuge de Courtrai (13)

vaige (P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 278-279) ; elle était donc probablement parente du confesseur, dom Philippe Sauvage : ce qui expliquerait beaucoup de choses. Sa parenté était, en tout cas, riche et généreuse. Elle n'était certes pas dépourvue de qualités : l'abbesse Anne Gargant aura le mérite de lui faire confiance et la nommera sous-prieure. Un jour viendra où toute la Communauté de Wevelgem se mettra d'accord pour la choisir comme abbesse.

(1) « Six mois avant sa mort » disent les chroniques ; voir P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 288, note 94.

(2) *Regystre generael*, f° 238, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327. — *Gallia christiana*, III, 311. — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 341, donne son épitaphe : de même P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 290.

(3) *Déclaration des noms*, f° 5, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 201.

(4) *Regystre generael*, f° 238, v°, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327.

(5) A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 244 ; cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 296, note 17. — Le même auteur cite encore plusieurs membres de la famille Gargant, 294, note 4. Les parents de l'abbesse passaient pour pauvres (Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 481).

(6) A. G. R., *Papiers d'État et d'Audience*, n° 915. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 479-484. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 280 et sv.

(7) *Déclaration des noms*, f° 5, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 341. — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 201. — *Tablettes des Flandres*, Recueil III, 77, note 17, Bruges, 1961.

(8) F. VAN DE PUTTE, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Groeninghe à Courtrai*, LIX, Bruges, 1872. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 288.

(9) Ils avaient failli s'emparer de Menin dans la nuit du 18 juillet 1591.

(10) A. G. R., *État et Audience*, n° 925, f° 185, cité par P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 293.

(11) L'abbé de Loos, Pierre Carpentier (1575-1606), mit un moment son refuge de Lille à la disposition des sœurs de Wevelgem. Ce geste du miséricordieux abbé, rapporté par plusieurs contemporains, n'est malheureusement pas daté : voir P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 294, note 6.

(12) I. DELEFOSSE, *Description de l'abbaye de Notre-Dame de Los*, à la BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LILLE, ms. 149, IV, f°s 431-432. — Cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 294.

(13) *Regystre generael*, f° 238 v°, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327. — Cfr F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 202. — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 341. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 295.

le 29 juin 1599 ; ses restes furent ramenés, en 1628, à Wevelgem et enterrés devant l'autel de Saint-Jean Baptiste (1). Durant son abbatiat, quatre novices firent profession (2). Quant à la situation matérielle, on peut du moins dire qu'elle n'avait pas empiré (3).

BÉATRICE VAN DEN ABEELE était née à Courtrai (4) vers 1546. Elle avait fait profession (5) en 1560. Elle avait été successivement « dispensière » et boursière de la maison. Des commissaires furent nommés le 5 juillet 1599. L'information eut lieu le 16 juillet (6). Il y avait dix-neuf religieuses professes. Béatrice van den Abeele fut nommée le 26 août (7). Elle fut installée le 26 septembre (8). La confirmation de l'abbé de Clairvaux (9) vint le 18 décembre 1600. Elle n'avait pas reçu la bénédiction abbatiale, on ne sait trop pour quel motif ; l'abbé de Cîteaux Nicolas Boucherat, de passage aux Pays-Bas, la lui conféra (10) le 1^{er} juillet 1611, en vertu de la bulle *Exposcit* d'Innocent VIII (11).

Les commissaires avaient constaté en 1599 que les comptes présentaient un boni annuel de dix-sept à dix-huit mille florins. Les abbés de Clairvaux et de Loos insistèrent donc auprès de l'abbesse pour qu'elle entreprenne la restauration de son monastère. Les travaux furent mis en train en 1603 et se poursuivirent jusqu'en 1615. En 1613, ils étaient si avancés que Béatrice van den Abeele put ramener sa Communauté à Wevelgem (12).

En 1617, étant âgée de soixante-treize ans et malade (13), l'abbesse demanda le secours d'une coadjutrice. Le Conseil privé désigna le 1^{er} septembre 1617, trois commissaires qui vinrent

(1) *Déclaration des noms*, f° 5, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem* ; son épitaphe est reproduite dans la *Gallia christiana*, III, 312 ; A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem*..., 341 et P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij*..., dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 295.

(2) Leurs noms se trouvent dans la *Déclaration des noms*, f° 5, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, reproduite dans F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, 202. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij*..., dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 295.

(3) C'est l'appréciation de P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij*..., dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 293-294. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux*..., II, 484, n'est pas moins élogieux.

(4) F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 202 ; — *Gallia christiana*, III, 312. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij*..., dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 297.

(5) F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 201.

(6) A. G. R., *État et Audience*, n° 917 ; Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux*..., II, 484-485. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij*..., dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 295 et sv.

(7) L'original de la patente se trouve dans une collection particulière.

(8) *Déclaration des noms*, f° 5 v°, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 202. — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem*..., 341.

(9) F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 202.

(10) *Déclaration des noms*, f° 5 v°, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, III, 56, La Haye, 1735. — *Gallia christiana*, III, 312. — Cfr E. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 202. — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem*..., 341, dit le 1^{er} juin 1612.

(11) J.-M. CANIVEZ, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique*..., 426-429, Forges-les-Chimay, 1926, disserte longuement sur ce privilège du 9 avril 1489 ; de même H. TALBOT, *The Bull 'Exposcit' and a famous Privilege*, dans *The Downside Review*, LXII, 84-94, Exeter, 1944. — Peu après avoir reçu la bénédiction abbatiale, Béatrice van den Abeele se fit faire en 1615 une crosse d'argent pour remplacer celle de bois, dont elle s'était servie jusqu'alors, cfr *Regysire generael*, f° 238 v°, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327.

(12) *Regysire generael*, f° 238 v°, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327. — Le détail des constructions se trouve dans A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem*, 302-303, et P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij*..., dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 298-300.

(13) Le 25 août 1609, elle avait eu une première attaque d'apoplexie, qui se répéta deux ans plus tard : F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 202. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij*..., dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 301.

prendre, le 11 octobre, les suffrages des religieuses (1). Le choix quasi unanime des religieuses (2) se porta sur Isabeau Bauwens. La hautaine et sauvage Isabeau s'était-elle à ce point adoucie ? Il semble bien que oui. Béatrice van den Abeele était la première à le proclamer (3). Elle lui avait d'ailleurs toujours témoigné la plus grande confiance : en 1599, elle en faisait sa boursière et en 1609, sa prieure. Isabeau avait pris de l'expérience et de la réflexion ; elle faisait merveille dans l'administration des biens de la maison. La Communauté lui savait aussi gré de ce que sa parentèle, fort riche, avait donné à l'abbaye : c'était Isabeau qui avait orné et meublé la petite chapelle adossée aux ruines de l'église abbatiale, où l'office était célébré en attendant la restauration de l'abbatiale (4). Elle reçut ses patentes datées du 13 décembre 1617. Hélas ! quatre mois plus tard, elle mourut, le 15 avril 1618, « le jour qu'elle devait prendre possession » (5). Béatrice van den Abeele reprit le gouvernement. C'est à cette époque qu'elle fit exécuter à Lille la jolie statuette de Notre-Dame, vraisemblablement Notre-Dame de Foy, alors très vénérée en Flandre, aujourd'hui conservée en l'église d'Aalbeke (6). La ferveur de la Communauté était d'ailleurs réputée : c'était un des monastères de moniales des Pays-Bas où la clôture était la mieux observée (7). On y faisait de larges aumônes aux pauvres (8). Béatrice van den Abeele mourut le 21 mars 1621, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Elle fut également enterrée dans la chapelle de Saint-Bernard (9).

JOSINE DE CONINCK (10) était née à Gand, vers 1546, de Georges, seigneur de Nieuwerkerke, échevin des Parchons († 1631), et de Marguerite van der Crayen (11). Elle avait fait

(1) Elles étaient alors vingt-quatre, y compris l'abbesse. — Voir dans P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 301-303, d'intéressantes observations sur leur origine et sur leur âge. La proportion des sœurs originaires de la Flandre gallicante augmente. Il est probable que les candidates recommandées par l'abbé de Loos, très souvent des parentes de ses moines, étaient acceptées de préférence à d'autres.

(2) A. G. R., *État et Audiance*, n° 925. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 485-489. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 301 et sv. — Le procès de 1617 est particulièrement important parce qu'il expose clairement ce qui a été réalisé à Wevelgem depuis le retour de 1613 et ce qui reste encore à faire : reconstruire une église abbatiale, achever le dortoir.

(3) Voir son témoignage dans Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 486, et P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 304. — Une partie du mérite de cette conversion revient sans doute à l'abbesse Anne Gargant, dont il est dit qu'elle avait réussi à rétablir la concorde dans une Communauté divisée.

(4) C'est la chapelle Saint-Bernard ; voir P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 300.

(5) Elle fut enterrée dans la chapelle Saint-Bernard qui lui avait été si chère : *Déclaration des noms*, f° 5, v°, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans A. S. É. B., VI, 202. — Son épitaphe est reproduite dans la *Gallia christiana*, III, 212, et dans A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 342.

(6) Description de la statue dans A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 303. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 309. — Th. SEVENS, *Geschiedenis der gemeente Aalbeke*, Courtrai, 1912. — Pour l'origine de cette œuvre voir le *Catalogue de l'Exposition d'orfèvrerie religieuse de Lille et d'Ypres (Ypres, 1858)*, n° 30, 23. — Aalbeke, prov. de Flandre occidentale, cant. de Courtrai.

(7) Voir les témoignages rassemblés dans P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 310.

(8) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 311.

(9) *Regystre generael*, f° 238 v°, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327 ; — *Déclaration des noms*, f° 5 v°, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — La *Gallia christiana*, III, 312 et A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 342, donnent le texte de son épitaphe.

(10) Sur les formes variées de ce nom, voir P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 315.

(11) C. POPLINONT, *La Belgique héraldique*, III, 332, Bruxelles, 1866. — On lui connaît une sœur, la demoiselle Jacqueline de Coninck, qui se montrera très généreuse à l'égard du Mont-d'Or : P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 344, n° 4.

profession à Wevelgem (1) en 1603. Elle avait été successivement cellérier, « dame de l'escolle » (2) et chaplainne de l'abbesse van den Abeele (3) ; au moment de son élection, elle était sous-prieure et maîtresse des novices. Les commissaires ayant été nommés le 1^{er} avril, l'information (4) eut lieu le 14 avril 1621. Il y avait vingt-quatre sœurs professes, quatorze converses et trois novices (5). Josine de Coninck fut nommée (6) le 16 mai 1621. L'abbaye qu'elle recevait à gouverner était pauvre et ruinée (7). Josine réussit à lui assurer la prospérité matérielle et spirituelle. Décidée à remettre de l'ordre dans les finances de son monastère, elle fit dresser en 1624 par le célèbre géomètre courtraisien, Loys de Bersacques, avec le concours de ses baillis et receveurs, un terrier général de tous les domaines de Wevelgem dans les villages et paroisses de Wevelgem, Ledegem, Moorseele, Menin, Marke, Bissegem, Wielsbeke, Rumbekke, Emelgem, Izegem, Lauwe, Halluin, Gullegem, Neuville, Kuurne, Lichtervelde, Courtrai, Nieppe, Geluwe, Pittem, Rollegem, Sint-Kruis-Winkel et Wachtebeke (8). Ce *Regystré generael*, où se trouve encore une chronique des abbeses (9), a mis en œuvre plusieurs documents aujourd'hui disparus (10).

Josine de Coninck n'avait jamais connu qu'une église en ruines, dont ne subsistaient plus « que les fondemens et pilliers, par dessus quelques murailles pour la plupart pourries » (11). Le 3 mars 1626, l'abbesse posa la première pierre de la nouvelle église (12). Le 9 septembre 1626, on pouvait placer au sommet du clocheton la croix dorée, don de la demoiselle Jacqueline de Coninck, sœur de l'abbesse, et le lendemain, le coq. Le 9 janvier 1627, le fondeur lillois, Dominique Fiévet, venait fondre trois cloches pesant ensemble 1918 livres. Ces cloches furent bénites, le 18 mars, par dom Jean Foucart, abbé de Loos. Le 19 août 1627, on pouvait déjà chanter la messe au maître-autel. L'église ne fut cependant consacrée que le 9 juin 1630 par l'évêque de Tournai, Maximilien Vilain. Il fallut ensuite meubler et orner l'église. L'abbesse s'y employa

(1) F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 203. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 300, note 36.

(2) Sur « l'escolle des filles tablières » de Wevelgem, voir P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 294, 305-306, 464-465.

(3) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 302 et 315.

(4) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1273. — Cf. Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 489-492. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 312-322.

(5) Une lettre anonyme adressée au chef-président du Conseil privé (publiée dans P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 321), leur reprochait d'être toutes de « petite condition » et « quasi filles de bourgeois de Courtrai ». — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 312, note 4, remarque de son côté que la majorité des religieuses se servaient, à ce moment, de la langue flamande.

(6) F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 203. — *Gallia christiana*, III, 313.

(7) Sur la situation matérielle de l'abbaye, vers 1620, voir Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 489-492 et P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 319, détails puisés au rapport de 1621, aux A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1273.

(8) La plupart de ces paroisses sont situées en Flandre occidentale, sauf Sint-Kruis-Winkel et Wachtebeke qui se trouvent en Flandre orientale, Halluin, Neuville et Nieppe, qui sont situées en Flandre française.

(9) La chronique a été rédigée en 1645 sous l'abbesse Héléne de la Chapelle *met assistentie van Guillaume Bottens haeren bailliu ende ontfangere* (f° 237) et se trouve à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327.

(10) C'est le ms. 327 de la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI. — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 342, le signalait déjà. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, le décrit 30-41 et 52, 322-342, il en résume les données domaniales.

(11) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 319.

(12) Le travail de maçonnerie avait été confié à un artisan lillois. C'est ce dernier sans doute, qui conseilla à l'abbesse d'acheter le matériel provenant de la démolition de l'ancien château de Lille. D'intéressants détails ont été empruntés, à ce sujet, par A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 303-306 (corrigez toutefois : ce n'est pas du château de Courtrai dont il s'agit mais du château de Lille) et P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 343-345.

également (1). C'est ainsi que le maître-hucher yprois, Jean van de Velde, vint placer les stalles du chœur (2) en mai et juin 1632.

L'abbaye était également prospère au point de vue spirituel. Josine de Coninck put recevoir dix-neuf moniales à la profession (3). Dans la formation de ces religieuses, elle était aidée par plusieurs cisterciens de grand mérite, notamment par dom Robert Le Secq (4) et surtout par dom Nicolas Parent (1605-1663), ancien prieur de Loos, auteur d'une *Abeille mystique*, imprimée à Tournai en 1639, qui est un abrégé remarquable de la doctrine spirituelle de saint Bernard (5). La clôture était strictement observée (6) ; malheureusement les bourses particulières étaient toujours tolérées (7). Comme dans la plupart des abbayes au XVII^e siècle, la dévotion à la Sainte Vierge prit une grande extension à Wevelgem sous le gouvernement de dame Josine. Une de ses religieuses, Claire de la Biche, aurait recouvré la vue en 1639, au terme d'une neuvaine devant la statue de Notre-Dame de Foy. Cette guérison, qui fut considérée comme miraculeuse, attira un grand nombre de pèlerins vers l'église de Wevelgem (8).

Josine de Coninck mourut le 23 mars 1642, regrettée de toutes les sœurs. Elle fut inhumée dans l'église qu'elle avait reconstruite, au milieu du chœur des moniales (9).

HÉLÈNE DE LA CHAPELLE naquit à Houplines, en 1595, de famille noble (10). Elle avait fait profession (11) à Wevelgem en 1610. Vers 1625, elle avait été chargée du noviciat ; elle remplit encore les charges de cellérier et de sacristine ; elle était toujours trésorière de l'église lorsqu'eut lieu l'information prescrite, du 30 avril au 2 mai 1642. La majorité des voix alla à sœur Jeanne du Vauchel (ou du Vaussel) ; Hélène de la Chapelle venait en second lieu, mais elle eut plus de secondes voix que la première candidate ; ce qui signifiait qu'elle avait plus de chances d'être agréée par l'ensemble de la Communauté. Le 3 août 1642, deux des trois membres de la consulte du Conseil d'État proposèrent la nomination d'Hélène de la Chapelle. L'avis ayant été suivi,

(1) *Regystre genevael*, f^{os} 333 et 333 v^o, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI. — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 203. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 346.

(2) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 346.

(3) *Déclaration des noms*, f^o 6, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 204. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 348-349.

(4) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 314, note 9.

(5) *Biographie nationale*, XVI, 626-627, Bruxelles, 1901. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 349-350.

(6) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 354-355.

(7) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 313, note 6 et 344, note 6. — La grande misère du XVI^e siècle finissant explique cet usage, qui finit par disparaître sous l'abbesse Caron, voir 505.

(8) A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 307-311. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 351-354. Ce dernier auteur pense que la statue de Notre-Dame de Foy, devant laquelle aurait eu lieu le miracle, doit être identifiée avec la Vierge conservée à Aalbeke. — Sur les pèlerinages, voir P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 353, et L. SLOSSE, *Rond Kortrijk*, 2031-2032, Roulers, 1898-1916.

(9) *Regystre genevael*, f^o 239, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327. — La *Déclaration des noms* f^o 6, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem* ; la *Gallia christiana*, III, 313 ; A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 343 et P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 356, reproduisent son épitaphe. Ses armes (sans indications d'émaux) figurent sur la gravure de Vedast du Plouich imprimée dans A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 445, Cologne, 1644 et III, 55, La Haye, 1735.

(10) *Gallia christiana*, III, 313. — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 204. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 363. — Houplines, France, département du Nord.

(11) F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 203.

l'ordre de sceller sa patente fut donné le 28 août (1). Les dates de son installation et de sa bénédiction ne sont pas connues (2).

Au début de son abbatiat, Madame de la Chapelle crut pouvoir continuer les travaux de construction et d'ornementation de son abbaye. « Elle fit parachever la salle abbatiale et ameubla la maison d'argenterie, de linge et de aultres choses nécessaires à la Communauté » (3). Elle faisait reconstruire des granges, planter des petits arbres sur ses terres, elle achetait des biens, en particulier à Wevelgem pour agrandir le domaine de la Pêcherie (4). Mais les guerres entre la France et l'Espagne qui assombrissent le XVII^e siècle la mirent bientôt dans une situation de plus en plus embarrassée. Menin est prise une première fois le 23 septembre 1645, Courtrai (5) le 29 juin 1646. Chaque fois, les dames doivent se retirer dans leur refuge (6). Les soldats ravagent les campagnes environnantes : à Wevelgem, une estimation officielle déplore pour 185.000 livres de dégâts (7). L'abbaye elle-même fut plus d'une fois pillée et ravagée. Les fermiers cessaient de payer leurs redevances, et l'abbesse, réduite aux abois, « estoit souvent obligée d'emprunter de l'argent jusques pour les moindres nécessitez » (8). C'est ainsi que, lorsque les soldats français brûlent le moulin de l'abbaye, le 17 juin 1667, durant le siège de Courtrai, l'abbesse, incapable de reconstruire, est obligée de conclure un accord fort onéreux avec un meunier des environs (9). D'autres propriétaires ecclésiastiques connaissaient les mêmes difficultés et se montraient très âpres dans la défense de leurs droits vrais ou supposés. Madame de la Chapelle eut ainsi à se défendre contre les chanoines d'Harlebeke et les moines de Saint-Martin de Tournai : *liti bus aliunde cum canonicis de Harlebeke et S. Martini monachis adeo fatigata*, révèle la *Gallia, ut vix respirare liceret* (10). Madame de la Chapelle put fêter, le 4 juin 1662, son jubilé de profession en présence de l'abbé de Loos, Antoine du Quesne (11). Elle mourut le 26 août 1671 après une

(1) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1273. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 492-496. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 357 et sv.

(2) C'est d'autant plus curieux que c'est Hélène de la Chapelle qui fit insérer dans le *Regystre generael*, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327, dressé sous l'abbesse de Coninck, la chronique souvent citée.

(3) Les chroniques ont relevé, en particulier, les deux statues d'argent de saint Benoît et de sainte Hélène qu'elle fit faire en 1643 : *Regystre generael*, f° 239, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327. — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 343.

(4) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 364-365.

(5) La chronologie de ces campagnes est rappelée, avec toute la précision souhaitable, par P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 365.

(6) *Gallia christiana*, III, 313. — A. H. E. B., I, 318, Louvain, 1864. — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 204.

(7) A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 33, note 1. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 365.

(8) A. G. S. B., *Déclaration des noms*, f° 6, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 204.

(9) *Regystre generael*, f° 246 v°-247, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327 ; cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 368-370.

(10) *Gallia christiana*, III, 313. — Le cartulaire de Saint-Sauveur d'Harlebeke aux A. É. C., *Acquisitions*, n° 3470, f° 173 v°-175, a gardé le souvenir de ces procès ; Hélène de la Chapelle, de son côté, a fait copier dans le *Regystre generael*, f° 206-214, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327, plusieurs sentences obtenues par l'abbaye de Groeninge contre les Chapitres d'Harlebeke et de Courtrai et plusieurs actes de même nature, notamment une sentence de l'abbé de Saint-Martin de Tournai, Pierre de Loyer, du 14 juillet 1610, juge délégué par le souverain pontife. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, qui n'a pas connu le cartulaire d'Harlebeke, signale, page 371, d'après A. G. S. B., *Fonds Wevelgem*, charte 20, et A. É. B., *Triage van Zuylen*, n° 728, d'autres difficultés et d'autres procès, notamment avec le fermier du bien Ten Oosthove à Ledegem en 1653, et vers 1663, un procès avec le meunier Pieter van der Cruyssen et un litige, terminé par un règlement à l'amiable, avec Pierre de Lansberghe, seigneur de Ruimbexmote.

(11) I. DELEFOSSÉ, *Mémorial de Loos*, aux A. D. N., 27 H 66, f° 37 v°. — Cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 376.

longue et pénible maladie (1). Elle fut assistée, dans ses derniers moments, par son ancien confesseur, dom Gaspar Taverne, devenu, en 1670, abbé de Notre-Dame de Loos (2). Elle laissa sans doute de profonds regrets, car, note le chroniqueur, « cette dame estoit d'un naturel doux et aimable et, malgré la pauvreté de son temps, s'appliquoit très singulièrement à contenter ses religieuses par ses manières agréables et consolantes » (3).

ANGÉLIQUE LE MACHON DE LE SAUCH, originaire de Lille (4), était née en 1619. Elle avait fait profession (5) en 1637. A la mort d'Hélène de la Chapelle, Louis XIV (6) nomma, de Versailles, des commissaires, le 26 septembre 1671. L'information eut lieu à Wevelgem le 4 novembre suivant. Angélique de le Sauch, qui était la première des trois candidates, fut nommée. Ses patentes furent données à Saint-Germain-en-Laye le 30 novembre suivant. L'abbé de Loos, Gaspar Taverne, en qualité de vicaire général de l'abbé de Clairvaux, père immédiat de Wevelgem, vint l'installer solennellement, le 2 janvier 1672, et lui conféra, le lendemain, la bénédiction abbatiale (7).

La guerre de Hollande, déchaînée en avril 1672, contraignit les moniales à se réfugier à Courtrai, où l'évêque de Tournai, Gilbert de Choiseul, signale leur présence (8) en 1678. Au demeurant le roi-soleil manifestait volontiers sa sympathie aux religieuses (9). Madame de le Sauch fit construire, en 1673, un cloître voûté d'une manière assez magnifique (10). Le 4 octobre 1681, l'abbé de Vaucelles Richard Moreno, vicaire général de l'Ordre, vint faire la visite du monastère (11). L'abbesse mourut (12) le 25 mai 1682. Dix novices firent profession durant son abbatiat (13) : elles étaient toutes originaires de la Flandre française.

(1) *Gallia christiana*, III, 313 ; sa lettre de faire-part est reproduite dans P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 377. Ses armoiries se lisaient encore, en 1890, sur un banc de pierre, cfr A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 321 ; sa devise était *Spe et Melu*, cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 368, note 24.

(2) I. DELEFOSSE, *Mémorial de Loos*, aux A. D. N., 27 H 66, f° 47.

(3) *Déclaration des noms*, f° 6, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 204.

(4) A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 344. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 379, note 4.

(5) F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 204. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 349.

(6) Courtrai appartenait à la France depuis le traité d'Aix-la-Chapelle (1668).

(7) I. DELEFOSSE, *Mémorial de Loos*, aux A. D. N., 27 H 66 f°s. 48-50. — Cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 378-380.

(8) *A. H. E. B.*, IV, 144, Louvain, 1867. — Cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 382, note 8. — L'abbé de Loos était encore venu à Wevelgem le 4 septembre 1672 pour recevoir la profession de quelques religieuses ; mais, l'année suivante, il donnait procuration au confesseur pour recevoir les vœux des novices en novembre, *cum nobis non vacaret adire monasterium de Wevelghem ob varia pericula et hostium incursiones* : *Mémorial de Loos*, A. D. N., aux 27 H 66, f° 55 v°.

(9) C'est ce qui ressort d'une histoire de moulin à cheval racontée tout au long par P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 382-387.

(10) *Déclaration des noms*, f° 6, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*. — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 205, indique par erreur 1637.

(11) A. D. N., 28 H 15, pièces 560-561.

(12) On a conservé la lettre de faire-part de son décès. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, pl. 13, en donne la reproduction. — Th. PLOGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 497, donne la traduction d'un passage. — La *Gallia christiana*, III, 313, et A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 344, ont donc tort de faire mourir cette abbesse un 21 mai.

(13) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 387, donne les noms de ces novices.

BERNARDE CARON naquit à Dunkerque en 1629 et fit profession à Wevelgem (1) en 1652. Elle fut élue abbesse en 1682. Depuis la paix de Nimègue (1678), la ville et la Verge de Menin appartenaient à la France. C'est donc Louis XIV qui délivra le brevet le 21 août 1682. Bernarde fut installée et bénie, le 16 novembre suivant, par l'abbé de Loos, dom Gaspar Taverner (2). Son abbatiat fut un des plus troublés de l'histoire du monastère en raison des guerres qui firent rage dans la vallée de la Lys, durant presque tout le règne de Louis XIV. Les campagnes de 1683-1684 et de 1688-1697, les sièges de Courtrai (3) et de Menin en 1706 causèrent à l'abbaye des pertes considérables (4), que seules l'adresse de dame Bernarde et la grande charité de l'abbé de Loos purent réparer en partie (5). Au mois de juin 1706, dom Ignace Delefosse, abbé de Loos, donna l'ordre à l'abbesse de quitter le monastère avec toute sa Communauté ; Bernarde Caron prit la direction de Tournai, mais revint à Wevelgem après la prise d'Ostende (6 juillet) et n'en bougea plus, pas même pendant le siège de Menin par les Hollandais (22 juillet) (6).

En dépit de ces difficultés, Bernarde Caron gouverna son abbaye avec beaucoup de sagesse (7). En 1701, elle construisit l'infirmerie et une grange pour la basse-cour (8). Elle acquit de nouveaux biens à Wevelgem (9). Étant parvenue ainsi à augmenter le revenu de son abbaye de quatorze cents florins, elle supprima les bourses particulières, autorisées depuis 1645, et rétablit la vie commune (10). Enfin, malgré les restrictions apportées par Louis XIV au recrutement des couvents dans les provinces conquises, elle accueillit dix-sept novices à la profession ; ces dernières étaient malheureusement presque toutes originaires de Lille ou des environs, ce qui dans la suite, alors que Menin et Courtrai eurent fait retour aux Habsbourg, ne manqua pas de susciter des difficultés (11).

Bernarde Caron mourut le 7 septembre 1707 à huit heures du matin (12).

(1) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 374 et 391.

(2) *Mémorial de Loos*, aux A. D. N., 27 H 66, f° 61 v°.

(3) Après le retour de la ville aux alliés, le refuge de l'abbaye, rue de Groeninge, fut réquisitionné, fortifié et transformé en arsenal. Il ne pourra pas être remis en état, constataient les commissaires en 1707, avant plusieurs années, cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 396.

(4) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 392-396, donne d'abondants détails.

(5) Le 10 mars 1707, l'abbé de Loos, Ignace Delefosse abandonnait aux moniales de Wevelgem la jouissance de biens de son abbaye situés en Flandre occidentale et en Hainaut ; cfr A. D. N., 27 H 9/131 et 27 H 9/137 et P. FAVOREL *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 400-401.

(6) *Mémorial de Loos*, aux A. D. N., 27 H 66, f° 87.

(7) Exemple typique d'une administration avisée : les démarches faites auprès de la cour de Versailles, en février 1701, pour pouvoir vendre 103 bonniers sis à Sint-Kruis-Winkel, près de Sas-de-Gand, très exposés à la convoitise des Hollandais et les remplacer par des biens achetés à Wevelgem même. La guerre de la Succession d'Espagne fit échouer ce projet, cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 396-398.

(8) *Registre generael*, f° 239, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 399.

(9) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 398-399. — L'ensemble de ces acquisitions représentait vingt bonniers.

(10) *Déclaration des noms*, f° 6 v°, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem* ; — *Mémorial de Loos*, aux A. D. N., 27 H 66. — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 344. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 402-403.

(11) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 402-403, donne les noms de ces novices et la date de leur profession, d'après la *Déclaration des noms*, f° 6 v°, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*.

(12) La *Gallia christiana*, III, 313, donne le texte de son épitaphe, ainsi que A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 344 et P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 403. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 497, ne lui consacre que cinq lignes.

THÉRÈSE DE LA PORTE, née à Armentières en 1660, avait fait profession à Wevelgem (1) en 1676. Elle avait été boursière sous l'abbesse Caron. Des commissaires ayant été désignés le 16 septembre 1707, une information eut lieu à Wevelgem les 27-28 septembre suivants. Les suffrages de la Communauté se portèrent sur Bernarde de Ransart, de Lille, chapelaine de l'abbesse précédente. Thérèse de la Porte n'avait eu que trois premières voix (contre treize à Bernarde) sur vingt-huit votants, mais elle avait sur sa rivale l'avantage d'être née « sous la domination de Sa Majesté catholique » (2). De plus, les commissaires constatant la rivalité qui existait, malgré la grande ferveur religieuse des moniales, entre une majorité française et une minorité flamande, suspectaient une intrigue en faveur de Bernarde de Ransart. Thérèse fut donc nommée : ses patentes (3) lui furent délivrées à Bruxelles le 31 octobre 1707. Installée le 15 décembre suivant par le curé-doyen de Menin, agissant par délégation de l'abbé de Loos, elle fut bénie (4) à l'abbaye de Baudelo, à Gand, le lundi de Pâques 1708. Thérèse de la Porte fit rétablir la grande porte au refuge de Courtrai, construire une grange et placer dans son église un tabernacle d'argent (5). Elle reçut onze moniales à la profession, parmi lesquelles quatre Flamandes et sept Françaises (6). Elle mourut (7) le 25 septembre 1721. Elle laissait vingt-neuf religieuses de chœur, deux novices, onze converses et dix-huit valets et servantes. La situation financière du monastère était loin d'être brillante (8).

BERNARDE DE RANSART était née à Lille (9) en 1669. Elle avait fait profession (10) le 29 septembre 1686. Bernarde Caron l'avait prise comme chapelaine et, à la mort de l'abbesse, elle avait rallié sur sa personne la majorité des suffrages, mais sa candidature, on s'en souvient, avait été rejetée par la Cour de Vienne en raison de sa naissance étrangère (11). L'abbesse de la Porte la nomma boursière, c'est-à-dire économe, à sa place et elle exerça cette charge à la satisfaction de tous. Aussi fut-elle, le 24 novembre 1721, de nouveau élue abbesse à une forte

(1) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 406 et 411. — Elle n'avait aucun lien de parenté avec l'avocat Philippe-François Deleporte, pensionnaire de la ville de Menin et commissaire à son élection : P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 404 et 407, n. 5 ; aussi ne puis-je comprendre pourquoi cet auteur écrit son nom Thérèse de la Porte. — Armentières, France, département du Nord.

(2) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 411, note 9 et note 11.

(3) A. G. R., *Conseil d'État de la Régence*, n° 367 ; cfr Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 497-501 et P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 411.

(4) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 412. — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 344, indique le jour de Pâques ; il faut suivre P. Favorel qui s'appuie sur le *Mémorial de Loos*, aux A. D. N., 27 H 66, f° 97 v°.

(5) *Regystre generael*, f° 278, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327. — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 206. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 413. — Quant au tabernacle d'argent, il s'agit sans doute d'un de ces tabernacles d'ébène ornés de plaques d'argent repoussé, fort à la mode en ce temps ; voyez par ex. à l'abbaye de Hemelsdale, ci-dessous 569.

(6) La liste chez P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 419, pour l'origine des religieuses, voir 422.

(7) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 420. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 501.

(8) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 502. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 423-425.

(9) Elle avait une sœur, Catherine de Ransart, née à Lille en 1675, qui fit profession en 1695 et mourut après 1727, cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 402, 421, 422. — C'est Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 507, qui se porte garant de cette parenté.

(10) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 402, 411, 422.

(11) Voir ci-dessus note 2.

majorité (1). Vienne finit par l'accepter : elle fut nommée le 28 janvier 1722, sur avis du Conseil d'État formulé le 29 décembre précédent. Ses patentes (2) furent scellées le 14 février 1722. Que l'abbé de Clairvaux, dom Robert Gassot du Deffens, confirmât l'élection le 12 mars 1722 n'était plus qu'une formalité sans conséquence (3). Bernarde de Ransart fit construire la porte orientale de l'abbaye (4). En 1724, elle est marraine au baptême d'une cloche à Gullegem (5). Elle mourut (6) le 19 octobre 1727. Elle avait reçu cinq novices à la profession ; de ces cinq, quatre étaient françaises (7). Elle laissait une Communauté de trente religieuses de chœur : six seulement étaient originaires des Pays-Bas, les autres étaient des Françaises, parmi lesquelles dix-neuf Lilloises !

AUGUSTINE PEUTERMAN alias PEUTERMANS naquit à Courtrai de Louis-Henri et de Catherine van den Berghe (8). Elle avait fait profession (9) en 1703. Elle était boursière du monastère lorsqu'elle fut élue abbesse (10) le 5 novembre 1727. Ses patentes lui furent données le 27 novembre (11). La nouvelle abbesse fut installée (12) le 3 janvier 1728 par dom Nicolas du Béron, abbé de Loos, qui lui donna la bénédiction abbatiale le 8 février suivant, en vertu d'une commission de l'abbé général de Cîteaux (13).

Malgré le bref intermède de la guerre de la succession d'Autriche (1744-1748) et le siège de Menin en mai-juin 1744, l'abbaye de Wevelgem connut, sous le gouvernement de dame Augustine, une extraordinaire prospérité. L'abbesse mit donc ses soins à améliorer le temporel de sa maison, qui laissait à désirer (14). La première chose à faire était de payer les dettes. Elle apporta ensuite plusieurs embellissements au monastère, en particulier à l'église et au quartier abbatial. La chronique insérée dans le *Regystre generael* décrit ces travaux avec beaucoup de complaisance (15). En 1737, dame Augustine fait paver de marbre l'église, mais elle orne aussi son quartier abbatial de cheminées de marbre et de lambris sculptés. En 1743, elle reconstruit le dortoir

(1) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1273 ; cf. Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 501-503. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 420-426.

(2) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1273. — *Gallia christiana*, III, 313.

(3) *Gallia christiana*, III, 313 ; cf. P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 56 et 426.

(4) *Regystre generael*, f° 278, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327.

(5) *Rond den Heerd*, IV, 299, Bruges, 1869. — L. SLOSSE, *Rond Kortrijk*, 403, Roulers, 1898-1916.

(6) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 426. — F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 207.

(7) La liste se trouve dans P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 426.

(8) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 431. — L'auteur remarque que le nom s'écrit le plus souvent *Peutermans*, alors que l'intéressée signe toujours *Peuterman*.

(9) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 403.

(10) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 887, I ; cf. Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 504-507. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 427-454.

(11) A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 344. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 506.

(12) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 431, d'après *Le Mémorial de Loos*, aux A. D. N., 27 H 66, f° 126 v°. — Ce sera, remarque plus loin cet auteur, la dernière intervention de l'abbé de Loos, qui se verra obligé de se faire remplacer, dans sa « paternité » sur Wevelgem, par l'abbé de Cambron, sujet de l'empereur.

(13) Le 5 janvier assurent A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 345 et F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 207 (ce dernier confond, il est vrai, l'installation et la nomination).

(14) Elle semble avoir été fort bien assistée par L. F. Onraedt, receveur de l'abbaye, qui renouvela la plupart des terriers et registres du monastère ; voir P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 43-46, 466, 469.

(15) *Regystre generael*, f° 278-279, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327 ; cette page est éditée par A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 313-315.

des dames, la cuisine, le réfectoire et la salle de travail ; en 1747, deux nouvelles portes (1), une loge pour la portière, une forge avec le logement du forgeron, etc. ; en 1756, un nouveau quartier pour les anciennes et un dortoir pour les sœurs converses. Ce qui ne l'empêche pas de payer, en 1755, la somme de 4426 florins pour l'amortissement des biens acquis depuis le XVI^e siècle (2).

Dépense beaucoup plus importante : en 1759, l'abbesse entreprend l'acquisition des seigneuries de Wevelgem, Marrem et Ter Elst, à l'occasion de la succession, très obérée, de Charles Alexandre d'Esclaibes, comte d'Hust (3). Le nouveau père supérieur de Wevelgem, l'abbé de Cambron, se trouvait être dom Léopold d'Esclaibes d'Hust (1745-1771) (4), frère du défunt comte et oncle du jeune marquis de Brias, héritier des seigneuries en question. Le prélat favorisa de tout son pouvoir l'acquisition de ces titres féodaux, dont la possession devait affranchir l'abbesse de quantité de difficultés et nombre de procès. Augustine Peuterma, encouragée par ses religieuses, se proposait de vendre le bien que l'abbaye possédait à Sint-Kruis-Winkel ; le gouvernement de son côté, subordonnait son consentement à cette aliénation. L'habile Augustine réussit à trouver les cinquante-quatre mille florins nécessaires sans remettre plus de quatorze hectares et demi « en mains vivantes » (5). Elle ne semble pourtant pas avoir éprouvé de difficultés à servir l'intérêt d'une somme aussi considérable.

La nouvelle dame de Wevelgem continue même à afficher des goûts de luxe : elle renouvelle et augmente l'argenterie de la maison, non seulement celle de l'église (6), mais aussi la sienne. A la fin de ses jours, c'est son église abbatiale qu'elle entreprend de pourvoir des monuments de sa dévotion : le chœur reçoit une grille en fer forgé, des orgues (7), un nouveau maître-autel pour lequel elle a commandé un *Coup de lance* au maître brugeois (8), Jean-Antoine Garemyn (1712-1799).

Au point de vue religieux, on mettra à son actif qu'elle maintint le régime de la communauté des biens ; elle accepta la réforme de coiffure imposée par l'abbé de Clairvaux (9) ; elle fit ériger le chemin de la Croix dans son église, le 8 mars 1752, par le gardien des capucins de Courtrai (10).

(1) Notamment la grande porte, surmontée des armes de l'abbesse. — Cette porte existe encore ; une belle photographie est reproduite dans P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, planche 20.

(2) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 435, estime ces acquisitions à un total de 45 hectares. La valeur de ces biens était estimée à 17623 florins. La jointe proposait le 25 juillet 1755 un droit d'amortissement de 3426 florins, 13 sous, 10 deniers, cfr A. G. R., *Jointe des amortissements*, n° 614.

(3) Cet épisode important de l'histoire domaniale de Wevelgem est raconté par A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 315-319, et par P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 441-452 ; ce dernier a utilisé, en ordre principal, les documents transcrits dans le *Regystre generael*, f°s 286-320, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327. — A. É. C., *Cumulus ecclesiasticus*, n° 2739. — A. É. B., *Fonds Moorsele*, n° 413 ; A. É. G., *Fonds Piers de Raverschoot*, n° 1314. — On y ajoutera le dossier A. G. R., *Jointe des amortissements*, n° 621, qui contient plusieurs pièces inédites.

(4) *Monasticon Belge*, I, 356, Bruges, 1890.

(5) L'abbaye dut encore acquitter onze pour cent de droits féodaux réclamés par les Cours de l'Eeckhoutte et du Vieux Château à Courtrai, et cinq cents florins, en droits de notaires, cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 450.

(6) En 1732, elle avait déjà commandé, pour l'église, quatre chandeliers d'argent d'un poids de vingt-cinq kilos environ, cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 432.

(7) La confection de ces orgues n'alla pas sans difficultés ni procès, cfr A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 313.

(8) Le tableau est encore conservé à l'église abbatiale de Saint-Hilaire à Wevelgem, cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 453 et 496.

(9) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 440, d'après le *Mémorial de Loos*, aux A. D. N., 27 H 66, f°s 131, 133 et 135.

(10) A. É. C., *Fonds Wevelgem*, charte 30. — Cfr A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 345. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et arch. de Courtrai*, n. s., XXIX, 432, note 13.

Se fastueux abbatiat, le plus remarquable peut-être de ceux qui se sont succédés à Wevelgem, se termina le 11 juin 1769 : Augustine Peuterman avait quatre-vingt-cinq ans, elle avait gouverné sans faiblesse et presque seule, pendant quarante-deux ans (1). Elle avait accueilli vingt-trois novices à la profession ; elle laissait vingt-huit moniales sans compter les novices et les converses.

CAROLINE DE PATIN était née à Ypres. Son père, Charles-Louis, seigneur de Langemark, van der Beke, Burgcoutere, etc., conseiller-régent du Conseil suprême des Pays-Bas à Vienne, avait été anobli par Charles VI le 5 décembre 1735 (2). Caroline avait fait profession (3) en 1747. L'information ayant eu lieu le 28 juillet 1769, les voix de la Communauté, malgré un discret avertissement des commissaires, se portèrent sur une Française : la sous-prieure, dame Julie Monnier (4). Les deux candidates, Bernarde Larmuseau et Caroline de Patin étaient flamandes ; cette dernière fut recommandée par les commissaires, comme étant la plus jeune (5). Elle fut nommée : ses patentes (6) portent la date du 22 septembre 1769. L'abbé de Cambron vint l'installer le 15 décembre suivant et lui donna, le lendemain, la bénédiction abbatiale (7). Avec dame de Patin commence le déclin de Wevelgem. La régularité, la concorde se maintiennent, les finances sont saines (8), mais le recrutement se fait plus difficile. Les religieuses n'avaient jamais tenu compte de l'édit du 17 août 1752 relatif à l'exclusion de tous les sujets français des bénéfices et dignités dans les Pays-Bas autrichiens : le gouvernement veillera désormais à son exécution (9). Madame de Patin ne pourra admettre que quatre novices à la profession (10). Depuis le 14 mai 1771, il était d'ailleurs défendu d'exiger la moindre dot.

(1) *Regystre generael*, f° 279, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 453. — Un fragment de la pierre tombale d'Augustine Peuterman était conservé, avant 1944, au MUSÉE LAPIDAIRE DE COURTRAI ; il portait les armoiries de la défunte (voir ci-dessus, 480) ; P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai* n. s., XXIX, 473, note 70, en donne la description. — Les mêmes armoiries se retrouvent sur une carte de la seigneurie de Gorselis, de 1738 : A. É. C., *Oud Kerkelijck Archief*, n° 484 [2749, reproduite dans P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 454.

(2) R. DE VEZIANO, *Nobiltaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne*, 769, Louvain, 1760. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 461, s'étend longuement sur une modification d'armoiries. Les armoiries de l'abbesse se trouvent sur son portrait peint conservé au presbytère de Wevelgem ; ce portrait est reproduit dans le travail de P. Favorel, planche 19.

(3) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 437, note 22.

(4) Née à Roubaix en 1724, elle avait fait profession à Wevelgem le 3 septembre 1741. En 1758, elle était déjà sous-prieure ; en 1784, on la retrouve comme boursière, cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 437, 446, 456, 466, 474.

(5) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 887, et *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, n° 746. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 507-510. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 455-465.

(6) Copie dans A. G. R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, reg. 714, f° 295. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 460, note 13. — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...* 345, à la suite du *Regystre generael*, f° 279 v°, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327, datait ces patentes du 21 septembre.

(7) *Regystre generael*, f° 279 v°, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327 : la *Déclaration des noms*, aux A. G. S. B., *Fonds de Wevelgem*, date l'installation et la bénédiction du 9 et du 10 décembre.

(8) Les commissaires ont trouvé un excédent de recettes de 973 florins, A. G. R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, n° 746.

(9) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., 459-460.

(10) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 463. — L'une d'elles, Thérèse Piat, était de Roubaix ; elle avait été acceptée en vertu d'un décret du gouvernement du 30 octobre 1780. — Un édit du 18 avril 1772 interdisait de recevoir des novices qui n'avaient pas atteint l'âge de vingt-cinq ans.

Les bâtiments du monastère, quoique vieux, étaient en assez bon état ; quelques-uns, on l'a vu, avaient été rebâti, notamment le dortoir, le réfectoire et le quartier de l'abbesse. Caroline de Patin se proposait de reconstruire la porte et le quartier des hôtes, lorsqu'elle mourut le 29 mai 1784 à quatre heures du matin, après une longue et pénible maladie (1). Les commissaires qui vinrent enquêter après sa mort durent reconnaître que la régularité, la paix et la concorde régnaient en cette maison d'une manière exemplaire (2).

ALBÉRIQUE (Jeanne Catherine Guillemine Joséphe) **DE MADRE** était née à Lille le 11 octobre 1745 de Wallerand et de Jeanne Agathe de Lannoy, dame de Kerchove (3). Elle était entrée à Wevelgem (4) en 1766 et fit profession en 1767. Dame Albérique fut élue abbesse de Wevelgem le 17 août 1784. Les commissaires la proposèrent à deux reprises (5) au choix de l'empereur, insistant pour que soit fait dérogation à l'édit du 17 août 1752, non seulement en raison des mérites de la candidate, mais parce que les religieuses se proposant d'agrandir leur orphelinat en même temps que d'ouvrir un pensionnat pour l'éducation et l'instruction des jeunes filles de la région, il était de bonne politique d'y attirer un grand nombre de demoiselles de la Flandre française (6). Dame Albérique dut cependant attendre quatre ans sa nomination (7) : celle-ci ne vint (8) que le 22 mai 1788. Ses patentes (9) portent la date du 25 juillet 1788. Albérique de Madre fut installée (10) le 6 septembre 1788, et bénie le jour suivant (11). On lui avait imposé une pension de cent florins ; en même temps on l'invitait à verser 1500 florins à la Caisse de Religion (12). La Révolution brabançonne lui apporte, en 1791, un supplément d'exactions patriotiques : les États de Flandre exigent quatorze mille florins. Les Autrichiens revenus

(1) *Regystre generael*, f° 279 v°, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327 ; avec la notice sur Catherine de Patin s'achève la chronique insérée dans le *Regystre generael*. — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 345, fait mourir notre abbesse en 1788.

(2) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 510.

(3) *Annuaire de la Noblesse belge* (1899), I, 109-111, Bruxelles, 1900. — P. DENIS DE PÉAGE, *Recueil de généalogies lilloises*, IV, dans *Mémoires de la Société d'Études de la Province de Cambrai*, XV, 1500, Lille, 1908. (Généalogie de la mère, *ibidem*, dans *Mémoires de la Société d'Études de la Province de Cambrai*, XII, 121, Lille, 1906). Son père avait eu seize enfants de deux mariages successifs ; une des sœurs de dame Albérique était bénédictine à l'abbaye des Prés à

(4) Le contrat relatif à sa dot (4800 livres) est du 13 mai 1766, cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 438, note 25.

(5) Le second rapport est du 12 octobre 1784, cfr Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 512.

(6) A. G. R., *Conseil du Gouvernement général*, n° 2293. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 512. — Sur l'orphelinat des dames de Wevelgem, voir P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 464-465.

(7) Depuis le début de 1782, il ne se faisait plus aucune nomination aux abbayes vacantes dans les Pays-Bas ; d'autre part, un édit de l'empereur, du 17 mars 1783, supprimait cent cinquante huit couvent d'hommes et de femmes déclarés inutiles. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 512 et 513 et P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...* dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 464, ont pensé que c'était l'intention manifestée par les religieuses de Wevelgem d'ouvrir un pensionnat pour jeunes filles qui les avait préservées du même sort. En réalité, quelles qu'aient été les intentions de l'empereur, les abbayes des Pays-Bas n'étaient plus menacées. — Voir à ce sujet N.-N. HUYGHEBAERT, *Une lettre de Dom Corneille Heddebault d'Ypres (1783)*, dans *A. S. É. B.*, LXXXIX, 86, Bruges, 1952.

(8) A. G. R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, n° 765, et *Conseil du Gouvernement général*, n° 2293. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 514. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 476.

(9) A. G. R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, registre 715, page 140.

(10) Une pièce de vers français avait été, à cette occasion, imprimée sur mousseline. Un exemplaire, orné des armes de la nouvelle abbesse, est conservé au Grand Séminaire de Bruges. Le texte en est reproduit dans A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 319-320.

(11) F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 207. — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 145.

(12) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 514. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 474-475.

réclament l'arriéré des pensions (1) échues depuis le 22 mai 1790. La Révolution française, enfin, prive le monastère d'un revenu de quatre mille livres (2). Et voici la guerre : à partir du 20 avril 1792, les armées, une fois de plus, passent et repassent le long de la Lys : les jacobins, les impériaux, les Hollandais, les Hanovriens, les Anglais, etc., multiplient les ravages (3). Après le désastre de Fleurus (26 juin 1794), les Pays-Bas furent livrés à la rapacité des commissaires de la République. Le 2 juillet 1796, le receveur communal de la commune de Wevelgem invite l'abbesse de Madre à payer sa part de l'emprunt forcé : elle devra livrer 38.500 livres en espèces d'or ou d'argent dans les quarante-huit heures (4). Deux mois plus tard, le décret du 15 fructidor an IV (1^{er} septembre 1796) supprimait tous les couvents dans les neuf départements annexés. Le décret est promulgué à Courtrai le 6 octobre suivant. Le 17 janvier, deux commissaires se présentaient à Wevelgem pour procéder à un inventaire détaillé (5). Le lendemain, l'abbesse et les trente-cinq religieuses étaient mises en demeure de quitter leur monastère (6), qui, vendu comme bien national, fut démolí (7) peu après (1798).

Madame de Madre conseilla à ses religieuses de se retirer dans leur famille. Mais elle ne perdait pas l'espoir de les regrouper un jour et de reprendre la vie monastique. Une des plus jeunes moniales, sœur Rose Cousinne (8), entra chez les trappistines de Darfeld, en Westphalie et y fit profession. Sa correspondance avec son ancienne abbesse montre qu'il fut un moment question de regrouper les sœurs dans leur ancienne propriété de Sint-Kruis-Winkel. Le projet était chimérique, il n'aboutit pas (9).

Madame de Madre avait déjà commencé à distribuer les menus trésors de l'abbaye. Le 8 mars 1803, elle s'était fait dispenser de son vœu de pauvreté par le cardinal Caprara (10). Le 12 mai 1803, elle confia au curé de Wevelgem la relique de la sainte Épine (11). En 1806, elle donnait à l'église d'Aalbeke, avec un confessionnal et une horloge provenant de l'abbaye, la statue d'argent de l'abbesse van den Abeele (12).

(1) A. É. G., *Fonds du Conseil de Flandre, Couvents supprimés*, n° 25 ; cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 477-480.

(2) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 479.

(3) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 480-481.

(4) A. É. C., *Fonds commune de Moorsele*, n° 476. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 483.

(5) A. É. C., *Fonds communs de Moorsele*, n° 480. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 490, attire l'attention sur la pauvreté des objets inventoriés, il semble bien que non seulement le trésor de l'église, mais les archives, la bibliothèque, le mobilier, jusqu'au bétail échappèrent pour ainsi dire complètement aux griffes des révolutionnaires français.

(6) F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 207. — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 321. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 495, note 18.

(7) Sur la suppression, voir A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 321. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 487 et sv. (pour la date de 1798, voir 498, note 32).

(8) Marie-Rose Cousinne, née le 11 juin 1764, fit profession, une seconde fois, à Darfeld le jour de Pâques 1803 ; elle devait mourir le 30 avril 1804, cfr P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 480 et 487, note 35.

(9) P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 487. — Cette émouvante correspondance a été éditée par A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 322-327.

(10) A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 328-332 et P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 491.

(11) A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 362-364 et P. FAVOREL, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 493-495. — Il existe un premier projet du 29 avril 1803. Il est intéressant de noter que, dans cet acte, l'ancienne abbesse envisage le cas où son abbaye se rétablirait soit au village de Wevelghem, soit dans tout autre endroit.

(12) Th. SEVENS, *Geschiedenis der gemeente Aalbeke*, 49, Courtrai, 1912. — P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 497.

Madame de Madre mourut à Lille (1) le 7 mars 1823. La dernière moniale, Marie-Bernarde Quentin, mourut à Dixmude (2) le 12 février 1857.

De l'abbaye du Mont-d'Or, il restait un refuge à Courtrai. Il fut acheté, le 19 prairial an V (7 juin 1797), par Thérèse Aeben, ancienne religieuse de Hemelsdale, par l'intermédiaire de M. Donny, homme de loi à Bruges. Le refuge passa ensuite par plusieurs mains. En 1824, la famille Vercruysse l'achètera pour y placer les sœurs de Saint-Vincent de Paul (3). Elles en recevront la propriété (4) le 21 juin 1838. Elles l'occupent encore à ce jour (5). La tourelle (6) qui en était le principal ornement, fut abattue après le tremblement de terre de 1938.

(1) F. VAN DE PUTTE, *L'abbaye de Notre-Dame*, dans *A. S. É. B.*, VI, 207. — *Rond den Heerd*, II, 204, Bruges, 1867. — A.-M. COULON, *Histoire de Wevelghem...*, 345. — *Annuaire de la Noblesse belge*, I, 109, Bruxelles, 1899. — Selon J. B. SELLOSSE, *Histoire d'Esquermes*, 34, Lille, 1909, Albérique de Madre serait morte, non pas à Lille, mais à Esquermes (Nord) le 6 mars et non le 7, et y serait enterrée.

(2) Voir son souvenir mortuaire dans P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij...*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 495.

(3) C. DASSONVILLE, *Notice historique. Discours prononcé à l'occasion du 75^e anniversaire des Sœurs Paulines de Courtrai, le 15 juin 1909* (brochure), 8.

(4) Th. SEVENS, *Het volksonderwijs te Kortrijk*, dans *Bulletin du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, VI, 145, et 217-219, Courtrai, 1908-1909.

(5) Quelques précisions sur l'histoire de ce refuge, et la reproduction d'un intéressant tableau de J. B. Daveloose représentant la chapelle du refuge en 1847, dans *Oud Kortrijk* (catalogue de l'exposition de documents iconographiques concernant le vieux Courtrai organisée au Musée Communal en 1962), 46-47.

(6) Reproduite dans P. FAVOREL, *De Guldenbergabdij*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, planches 9 et 10.

ABBAYE DE GROENINGE, À COURTRAI

Monasterium in honore gloriosissimum Marie Virginis (1237), monasterium de Marke juxta Curtracum (1239), abbatissa de Marke juxta Curtracum (1239), abbatissa et conventus Sancte Marie de Marcke, ordinis Cisterciensis prope Curtracum (1240), abbatia de Marke juxta Curtracum (1241), monasterium Beate Marie de Marcha, Cisterciensis ordinis (1244), abbatia monialium de Marke juxta Curtracum (1249), conventus de Marke, cisterciensis ordinis juxta Curtracum (1260), locum qui dicitur Groeninghe in parochia de Curtraco (1260), abbeie de Marke encostée Courtrai del Ordene de Chisteaus (1265), le Maison de Groninghes (1267), le Maison de Groeninghes (1280), li Abbeie de Groninghes (1285), abbatissa et conventus de Groeninghes (1283, 1311), conventus sororum de Groninghes, Cisterciensis ordinis (1286), labie de Groninghes (1289), Groeninghes dales Courtray (1315), monasterium de Ghroeninghes juxta Curtracum (1331), leglise et monastère Notre Dame de Groeninghes (1462), de cloostre van Groeninghe byder stede van Curtrike (1468, 1477, 1513, 1571), het Klooster van Groeninghe (1522), monasterium de Ghroeninghen (1547), l'abbaye de Groenynghe lez notre ville de Courtrai (1583), refugium speculi Beatae Mariae Virginis Groenyngani (1584), celebre monasterium Beatae Mariae Virginis, Groenynganum vulgo appellatum juxta Cortracum fundatum (1584), le Cloistre de Groeninghe lez Courtray (1604), le monastère Notre Dame de Groeninghe en Courtray (1618), het clooster ghenaeht Speculum B. Virginis, vulgo Groenynghe, in de stat Cortryck (1633), monasterium vulgo Groenynghe, proprio autem nomine Speculum Beatae Virginis nuncupatum (1634), 't Cloostere te Groenynghe inde wyck van Overbeke tot Cortryck (1645), monasterium de Groeninge in civitate Cortracensi (1658), d'Abdye van Groenynghe binnen Cortrycke (1677), le monastère du Miroir Notre Dame, autrement Groningue, situé dans la ville de Courtray (1682), celebre monasterium Beatae Mariae de Speculo vulgo Groeninghe ... in urbe Cortracensi (1727), l'abbaye de Notre-Dame de Roodenburg dite Groeninghe à Courtray (1772), d'abdye van Rodenburg gezeyd Groeninge binnen Cortryck (1773), la dignité abbatiale de Roodenburg dite Groeninghe à Courtray (1788), l'abbaye de Groeninghe à Courtrai (1797).

SOURCES : Aucune source littéraire, vie de saint ou chronique, ne nous renseigne sur l'abbaye de Groeninge (1) avant le XVI^e siècle, mais une série de sources narratives s'échelonnent à partir du milieu du XVI^e siècle ; elles ont été rassemblées et éditées plus ou moins fidèlement par le doyen de Notre-Dame de Courtrai, F. Van de Putte (2), sous le titre *Speculum Beatae Mariae Virginis ou chronique et cartulaire de l'abbaye de Groeninghe à Courtrai publiés d'après les documents originaux*, Bruges, 1872 (3). C'est tout

(1) Abbaye située d'abord à Marke, prov. de Flandre occidentale, cant. de Courtrai, puis vers 1260, à Groeninge, lieu-dit à Courtrai. Diocèse de Tournai jusqu'en 1801, actuellement diocèse de Bruges.

(2) Sur Ferdinand Van de Putte (1807-1882), voir *Biographie nationale*, XVIII, 347-352, Bruxelles, 1905, et A. SCHOUTER et E. I. STRUBBE, *Honderd jaar geschiedschrijving in West-Vlaanderen*, 100-101, Bruges, 1950.

(3) On remarquera que cette publication suit trois paginations différentes : celle des Préliminaires en grands chiffres romains, celle de la chronique en petits chiffres romains, celle du cartulaire en chiffres arabes.

d'abord la chronique du bailli **Osten Beert** (1), qui concerne les années 1548 à 1588. Cette chronique (2) a été poursuivie à partir de 1590 par le confesseur **Jean Danins** († 1596), ensuite par d'autres mains, notamment par une main féminine qui paraît être celle de la sœur **Marie de Pickere**, future abbesse (3). **F. Van de Putte** a ensuite utilisé une chronique anonyme pour les années 1608 à 1623, complétée pour les années 1656 et 1657 et 1683-1692 (4). L'éditeur publie des textes avec des coupures, des gloses et des additions de son cru ; comme il va parfois jusqu'à adopter l'orthographe du XVII^e siècle, il n'est pas facile de s'en rendre compte. Enfin, il a poursuivi la chronique (5) jusqu'à la suppression de 1797, sans dire exactement avec quels documents.

La plus grande partie de ces textes narratifs se rattachent à l'abbatit de **Marie de Pickere** (1608-1618), au cours duquel s'est manifesté une certaine activité historiographique à Groeninge. C'est ainsi que **J. B. Gramaye** ayant demandé des renseignements sur le passé de l'abbaye, on lui fournit une notice qu'il publia dans le chapitre *Cortoriacum* de ses *Antiquitates Flandriae*, 68, Louvain, 1708.

Le chanoine **F. Van de Putte** n'a pas connu la chronique compilée vers 1627 par les soins de l'abbesse **Catherine Doens** (6) ; elle se trouve à la Bibliothèque Royale de Bruxelles, ms. 18273, f^{os} 37 à 44^{vo} (7). Des notes historiques authentiquées par l'abbesse **Doens** figurent dans le ms. 7869 de la B.R., mais une note marginale est datée de 1579 : l'abbesse pourrait avoir communiqué à ses correspondants un papier datant du siècle précédent. Le récit de deux miracles : *De B. V. Maria Cortraci et circa* ont été ajoutés f^{os} 355 v^o-356.

Le cistercien **Charles de Visch** (8) qui fut confesseur à Groeninge (9) de 1628 à 1636 a rédigé au moins trois notices historiques sur l'abbaye de Groeninge : l'une d'elle a été peinte en lettres d'or sur un tableau qui pendait sans doute dans l'église abbatiale ; il se trouve aujourd'hui à l'église Saint-Michel à Courtrai (10) ; la seconde a été rédigée à la demande de l'écolâtre d'Ypres **Antoine Sanderus** et a été utilisée partiellement dans la *Flandria illustrata*, II, 413, Cologne, 1644 (11) ; la troisième est conservée dans le ms. 139/106, f^o 166 et 317, de la Bibliothèque du Grand Séminaire de Bruges (12).

On trouvera encore une notice inédite dans les *Notae et observationes pro sacro ordine Cisterciensis* compilées par **Jean de la Barre**, moine de Loos vers 1653, suivi d'une brève *series abbatissarum* (13) jusqu'en 1649.

Ce qui reste des archives de Groeninge, notamment le chartier et les plus anciens documents, est conservé aux Archives de la Ville de Courtrai. D'autres documents ont été recueillis par le collectionneur

(1) Cette chronique, conservée aux ARCHIVES DE L'ÉTAT À COURTRAI, n'est pas cotée. Dans l'édition **VAN DE PUTTE**, *Speculum...*, elle vient aux pages XIX-XXVIII.

(2) La continuation de **JEAN DANINS** vient aux pages XXVIII-XL.

(3) Les notes de la sœur mémorialiste sont éditées pages LV-LXII.

(4) BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE COURTRAI, ms. 276. — Cfr **P. FAIDER** et **P.-P. DEBBAUDT**, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Publique de Courtrai*, 151-152, Gembloux, 1936. Ce texte se retrouve dans l'édition **F. VAN DE PUTTE**, *Speculum...*, LXIII-LXXIII. — La plupart des textes contenus dans la petite chronique, ms. 276, se retrouvent dans une autre chronique, écrite de la même main, contenue dans le ms. 503 du *Fonds de la Ville* ; cfr **P. FAIDER** et **P.-P. DEBBAUDT**, *Catalogue...*, 249.

(5) **F. VAN DE PUTTE**, *Speculum...*, LXXIII-LXXXVI.

(6) Contrairement à ce que dit **J. VAN DEN GHEYN**, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Belgique*, VI, n^o 3907, Bruxelles, 1906, **F. Van de Putte** n'a pas eu connaissance de ce manuscrit, voir **M. VANDROMME**, *Cartularium en necrologium van Groeninghe*, dans *A. S. É. B.*, LXIII, 87, Bruges, 1913. — La date de composition (1627) est donnée au f^o 37.

(7) Il est plus d'une fois question, dans le registre de l'abbesse **Doens**, de la *croniche van Vrouwe Cecilia Denys in dien tyden abdesse vande voors. clooster*, f^o 365 : la chronique de **Cécile Denys** semble être la petite chronique de **Osten Beert**, qui relate avec beaucoup de détails l'abbatit de **Cécile Denys** (1546-1573).

(8) Voir ci-dessus, 355.

(9) Voir 535.

(10) Ce texte est édité par **F. VAN DE PUTTE**, *Speculum...*, 147-148, et **R. C[ARETTE]**, *Van de gebenedijde heerssen van Groeninghe te Kortrijk en van Hemelsdaele, te Brugge*, dans *Rond den Heerd*, XIII, 341-342, Bruges, 1878.

(11) **F. VAN DE PUTTE**, *Speculum...*, 153-155.

(12) Texte dans **F. VAN DE PUTTE**, *Speculum...*, 149-152.

(13) **A. D. N.**, 27 H 69, f^{os} 273-276 v^o.

J. Goethals-Vercruysse (1) et sont entrés à la Bibliothèque de la Ville de Courtrai avec le *Fonds Goethals-Vercruysse*.

Du fonds de Groeninge il existe un assez médiocre inventaire par l'archiviste Th. Sevens, *De Handvesten der stad Kortrijk. Cartulaire de Groeninghe* (2), dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, nouvelle série, III, 12-35, Courtrai, 1923 (3). La partie la plus importante de ces fonds est constituée par un chartrier d'environ cent pièces. La plupart ont été publiées — hélas ! d'une manière peu satisfaisante — par F. Van de Putte, *Speculum...*, 1-145. Des régestes ont été dressés par B. Van Dorpe à la suite de son mémoire *De abdij van Groeninge (1238-1578)*, dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, n. s., XXV, Courtrai, 1951-1952 ; quelques fautes, quelques lacunes sont à dénoncer dans ce travail de débutant (4). Les régestes de B. van Dorpe signalent quatre chartes présentes dans le fonds de l'abbaye des Duïnes aux Archives du Grand Séminaire de Bruges, nos 28-31, trois dans les Archives de la collégiale de Notre-Dame à Courtrai, les nos 37, 47 et 50 et trois dans un cartulaire de l'abbaye de Saint-Ghislain aux Archives de l'État à Mons, les nos 57-59 (5). N. Huyghebaert, *Flandrina, eerste abdis van Marke*, dans *De Leiegouw*, V, 50-52, Courtrai, 1963, en publie trois autres d'après le cartulaire de Vicoigne aux Archives Départementales du Nord à Lille, 59 H 96, et quatre autres d'après le cartulaire du Chapitre de Sainte-Pharaïlde à Gand, à la Bibliothèque de l'Université de Gand, ms. 572 : N. Huyghebaert, *Nog Flandrina, abdis van Marke*, dans *De Leiegouw*, VI, 198-200, 1964.

Il n'existe pas de cartulaire proprement dit de l'abbaye de Groeninge ; un bon nombre de chartes sont recopiées dans le registre de l'abbesse Catherine Doens (6) ; les plus anciennes ont été relevées par B. van Dorpe, *De abdij van Groeninge, (1238-1578), Régestes*, dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, n. s., XXV, Courtrai, 1951-1952.

Les Archives de l'État à Courtrai (A.É.C.) (7) possèdent encore huit petits cahiers de recettes, non numérotés, de 1321, 1348, 1366, 1368, 1382, 1385, un de la fin du XIV^e et un de la fin du XV^e siècle. Un autre cahier, numéroté 178, concerne l'administration des biens de l'abbaye de 1350 à 1408. Un registre de fermages (*Ontfanckboek van de pachten...*) porte le n^o 180 B 4 ; le 180 B 9 est un *Ontfanckbouck vande heerlicke ende soubz-renten* daté des années de l'abbatiat de Catherine Doens ; le 180 B 2 est un registre similaire. Trois registres de *Pachtgedinghe* des années 1532-1556, 1593-1596 et 1626-1628 portent la cote 180 B 3.

Deux chassereaux de rentes, du XVIII^e siècle, se trouvent classés parmi les manuscrits du *Fonds de la Ville* à la Bibliothèque de la Ville de Courtrai, 460 et 461 (8).

Les pères jésuites à Courtrai possèdent un registre *Jaerghetyden van oudts ghesondeert in de kercke van d'abdye van Groeninghe* (9). Les Archives paroissiales de Saint-Martin, à Courtrai, litt. BBB, conservent un *Arbitrael vonnis tusschen de abdie van Groeninghe, het kapittel, de pastoren en den koste* (1260-1286) (10).

(1) Ils sont très sommairement décrits dans P. FAIDER et P.-P. DEBBAUDT, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Publique de la Ville de Courtrai*, les nos 237-240, 448, 460, 503.

(2) L'inventaire est en flamand, les sous-titres en français ; l'auteur ne voit pas de différence entre un « inventaire » et un « cartulaire », etc.

(3) Il existerait un inventaire manuscrit du Fonds de Groeninge ; malgré mon insistance, je n'ai pu l'obtenir en communication.

(4) J'ai disposé d'un exemplaire corrigé par M. F. Debrabandere.

(5) On corrigera B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, n. s., XXV, 77 : G. A. B., *Gemeentelijk Archief te Brugge* devrait être remplacé par R. A. B. : *Rijksarchief te Bergen*.

(6) Voir ci-dessus, 514.

(7) Depuis la dernière guerre mondiale ces archives sont difficilement accessibles, tantôt faute de local, tantôt faute d'archiviste (le dernier titulaire, le Dr Jan Soete, s'éteignit en 1960 ; un accident de circulation l'avait déjà rendu impotent). Je me contente donc de signaler les pièces que j'ai pu atteindre, soit directement, soit par l'intermédiaire des fiches généreusement mises à ma disposition par Mademoiselle B. van Dorpe. — Voir plus loin 516, note 2.

(8) P. FAIDER et P.-P. DEBBAUDT, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de la Ville de Courtrai*, 234-235.

(9) Th. SEVENS, *Oorkonden Kortrijk aanbelangende*, dans *Bulletin du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, I, 241, Courtrai, 1903-1904.

(10) Th. SEVENS, *Oorkonden Kortrijk aanbelangende*, dans *Bull. Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, I, 236.

Aux Archives de l'Etat à Bruges, dans le fonds *Acquisitions*, n° 1929, pièce 3 : une charte de visite de 1677 ; pièce 11 : un accord avec la ville de Courtrai (1) ; pièce 17 : une copie authentique de la charte de transfert de 1260. *Acquisitions*, n° 4608, pièce 45 : un vidimus d'un acte de septembre 1238 ; n° 5621 : un transport de rente daté de 1601. Dans le fonds *Cumulus ecclesiasticus*, n° 1758 : lettres de légitimation de Cécile Eghels, 1657 ; n° 1758 : procès contre le bailli et les échevins d'Hulst, 1631 ; n° 2355 : état des biens vers 1796 ; n° 2605 : procès contre la commune de Marke, 1667 ; n° 2800 : quittance de 1640. Dans le fonds *Département de la Lys*, n° 1188 : une liste des religieuses du 26 germinal an IV (2).

Aux Archives Générales du Royaume, dans le *Trésor de Flandre*, 1^{ère} série, n° 1811 : une requête non datée de l'abbesse de Groeninge ; n° 2513 : une charte du 16 décembre 1406, relative à une rente sur les moulins d'Harelbeke. Fonds *État et Audience*, reg. 911 (élection de 1583), reg. 922 (élection de 1608), reg. 926 (élection de 1618). Fonds *Conseil d'État*, n° 1265 (élection de 1648 à 1683). Fonds *Conseil privé espagnol*, carton 1160, dossier 240 (pièces des XVI^e et XVII^e siècle) ; *Conseil royal de Philippe V*, n° 231 (pains d'abbaye, 1705-1706) ; *Conseil d'État de Régence*, n° 367 (élection de 1709) ; *Conseil privé autrichien*, registre 676 (dossier de 1547) ; *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, n° 749 (dossier de 1771) et 765 (dossier de 1783-1788) ; *Conseil du Gouvernement général*, n° 2285 (élection de 1787) ; *Jointe des amortissements*, n° 617 (dossier du 17 janvier 1756).

Aux Archives de l'Etat à Gand, dans le fonds *Conseil de Flandre*, n° 693 : un procès de 1612-1614 ; n° 2645 : enquête en cause de l'abbesse au sujet de la juridiction de la seigneurie de Rodenborch ; dans le même fonds, *Correspondance des fiscaux*, liasse 3573 : lettre au sujet des droits de chasse à Marke.

Aux Archives de la ville de Nieuport, *Oud Archief*, n° 3331 : acte au sujet de rentes, 1767.

Aux Archives Départementales du Nord à Lille, B 1523, pièce 1391, B 17655 et 17650 (lettre du bailli de Courtrai du 22 avril 1434).

A la Bibliothèque Nationale à Paris, *Mélanges de Colbert*, II, 409, pièce 830 : une patente de Philippe II d'octobre 1581.

Le plus ancien obituaire de l'abbaye de Groeninge est conservé dans le ms. 356 de la Bibliothèque municipale d'Amiens. Les notices encore lisibles sont imprimées dans le *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques de France. Départements*, XIX, 221, Paris, 1893, et reproduites par P. Liebaert, *Un manuscrit de l'abbaye de Groeninge à Courtrai*, dans *A.S.É.B.*, LX, 96-97, Bruges, 1910. En 1583, le confesseur Jean Danins (3) établit un nouveau nécrologe sur la base d'un document disparu : c'est le n° 451 du *Fonds de la ville* à la Bibliothèque de la Ville de Courtrai (4) ; il en existe une copie de la fin du XVII^e siècle à la Bibliothèque de la Ville de Courtrai, *Fonds Goethals-Vercruyse*, ms. 237 (5), et une copie du XIX^e siècle, établie par l'érudit A. Angillis, aux Archives de l'Etat à Courtrai, *Acquisitions*, n° 4148.

Les épitaphes conservées ne sont pas nombreuses. Une description de la tombe de Béatrice de Courtrai se trouve dans l'épithaphier de Jacques Le Boucq, de Valenciennes (vers 1521), conservé à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Fonds A. Merghelynick*, ms. 34, f° 44 v° ; le baron J. de Béthune, *Épithaphes et monuments des églises de la Flandre au XVI^e siècle*, 290, Bruges 1897-1900, l'édite d'après un manuscrit en possession du comte de Limburg Stirum ; l'inscription était déjà effacée au XVI^e siècle. Le Boucq

(1) Actuellement perdu.

(2) Depuis que la rédaction de ce fascicule a été arrêtée, les archives de Courtrai ont été réaménagées sous le contrôle de l'Archiviste Général du Royaume, M. Ét. Sabbe. D'autre part les documents du dépôt des Archives de l'État à Bruges relatifs au Courtrais ont été transférés au nouveau dépôt. C'est le cas de la plupart des pièces signalées dans ce paragraphe. Les cotes « brugeoises » ont été maintenues à Courtrai. Nous tenons compte de ces modifications dans les notes de ce fascicule. Le sigle A. É. C. désigne le dépôt des Archives de l'État à Courtrai.

(3) Jean Danins (ou Dhanens), moine des Dunes, fut confesseur à Groeninge de 1571 à 1584 ; il quitta l'abbaye après l'élection de l'abbesse Élisabeth van den Berghe, devint confesseur à Ravensberghe puis à Spermalie, mais revint à Groeninge en octobre 1585. Il mourut le 18 octobre 1596, voir F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XXV, XXXVI, XXXVIII XL, XLVII, XLVIII et L, LVII et *Monasticon Belge*, III, 2^e fasc., 367.

(4) P. FAIDER et P.-P. DEBBAUDT, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de la Ville de Courtrai*, 232, Gembloux, 1936.

(5) P. FAIDER et P.-P. DEBBAUDT, *Catalogue des manuscrits...*, 140. — Cfr M. VANDROMME, *Cartularium et necrologium van Groeninghe*, dans *A. S. É. B.*, LXIII, 87, Bruges, 1913.

donne également l'építaphe de Jehan et Baudouin de Neufville († 1302) ; elle est reproduite par G. Decamps, *L'abbaye de Groeninghe-lez-Courtrai et ses possessions dans le Hainaut*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, XXXIV, 57-80, Mons, 1905 et dans J. de Béthune, *L'abbaye de Groeninghe et ses relations avec le Hainaut*, dans *Bulletin du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, III, 237, Courtrai, 1905-1906. L'építaphe conjointe de Jean van den Berghe, abbé des Dunes, de l'abbé Laurent de Wulf son neveu et de sa nièce Marie de Pickere, abbesse de Groeninge (1), est reproduite par F. Van de Putte, *Speculum...*, LXX et F. De Potter, *Geschiedenis der stad Kortrijk*, III, 375, Gand, 1876.

Signalons enfin l'építaphe du « roi Sigis (ou Sygis) de Majorque », conservée à la Bibliothèque de la ville de Courtrai ; elle a été souvent reproduite, souvent éditée, notamment par J. de Bast, *Recueil d'antiquités*, 173, Gand, 1808 ; [J. Goethals-Vercruysee], *Jaerboek der stad en oude casselry van Kortryk*, I, 287, Courtrai, 1814 ; dans *Rond den Heerd*, V, 259, Bruges, 1870 ; par F. Van de Putte, *Speculum...*, XXV (reproduction lithographiée, Préliminaires, IX) ; F. De Potter, *Geschiedenis der stad Kortrijk*, III, 363, Gand, 1876 ; Th. Luykx, *Atlas culturel et historique de Belgique*, 42, Bruxelles-Amsterdam, 1954. L'authenticité de cette építaphe ayant été mise en doute ces dernières années, l'archiviste de la ville de Courtrai, Jan Soete, lui a consacré deux brochures, à peu près semblables, *De geheinzinnige steen van Koning Sigis*, Courtrai, 1953, une brochure de 16 pages, et *De zerksteen van Koning Sigis*, dans *Annales du 35^e Congrès de la Fédération historique et archéologique de Belgique (Courtrai 1953)*, III, 196-210, Gembloux, 1955. Mais ce plaidoyer ne résiste pas à un examen tant soit peu critique, tel celui auquel se livre O. Leys, *De grafsteen van Koning Sigis te Kortrijk. Het standpunt van de naamkunde*, dans *De Leiegouw*, III, 25-30, Courtrai, 1961. Il resterait encore à démontrer qui est l'auteur de cette építaphe et en quelles circonstances est née la légende du roi de Majorque (2).

J. B. Gramaye (3), *Antiquitates Flandriae*, 68, Louvain, 1708, donne une brève notice sur l'abbaye de Groeninge ; l'informateur de l'historiographe semble être l'abbesse de Pickere. A. Sanderus, *Flandria illustrata*, II, 413, Cologne, 1644, la reproduit à peu près intégralement ; II, 417, il revient sur les origines du monastère : son texte sort, cette fois, de la plume du cistercien Ch. de Visch (4). Le jésuite Alexis Possoz a voulu faire œuvre d'édification ; dans une brochure de 136 pages, agréablement composée, *Notre-Dame de Groeninghe*, Tournai, 1859, il retrace principalement l'histoire de la statue miraculeuse, conservée aujourd'hui dans l'église des pères jésuites à Courtrai (5), mais aussi les débuts de l'abbaye et sa suppression et il y ajoute la liste des abbeses. F. De Potter a inséré une notice *Abdij van Marke, nadien van Groeninge* dans sa *Geschiedenis van Kortrijk*, III, 357-392, Gand, 1876 ; il s'est surtout servi de la chronique et du cartulaire édités par F. Van de Putte, *Speculum...*. Le recueil publié par le doyen de Notre-Dame constitue également la source principale du petit livre de Th. Sevens, *Geschiedenis der abdij van Groeninge te Kortrijk, met aantekeningen over het wonderdadig beeld van Onze Lieve Vrouw*,

(1) Une autre építaphe, en flamand, se trouve dans G. JONGELINUS, *Notitiae abbatiarum Ordinis Cisterciensis*, lib. IX, 23, Cologne, 1640, cité par A. VIAENE, *Een oud schilderij uit de abdij van Groeninge*, dans *Biekorf*, LIV, 178, Bruges, 1953.

(2) La pierre du roi Sigis se serait trouvée, à l'origine, dans la salle capitulaire ; elle fut placée plus tard à l'entrée de l'église, près du bénitier, et entourée d'une inscription, qui ne me semble pas antérieure à 1636. Cette inscription est reproduite notamment par F. DE POTTER, *Geschiedenis der abdij van Groeninge*, 66 ; J. SOETE, *De zerksteen van Koning Sigis*, dans *Annales du 35^e Congrès de la Fédération historique et archéologique de Belgique (Courtrai, 1953)*, III, 199. — Traduction française dans A. Possoz, *Notre-Dame de Groeninghe*, 36. Vers 1774 ou 1775, la pierre fut jetée à la rue lors des transformations que l'abbesse du Toict fit apporter à son église ; l'historien J. Goethals-Vercruysee ramassa la pierre et en assura la conservation.

(3) Rappelons que les *Antiquitates Flandriae* de l'historiographe des archiducs ont été composées vers 1607. Nous citons toujours l'édition posthume de Louvain, plus facile à consulter.

(4) La notice d'A. Sanderus a été réimprimée par F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 153-156. — Sur cette œuvre, voir ce que C. DE VISCH en dit lui-même dans sa *Bibliotheca scriptorum sacri ordinis Cisterciensis*, 62, Cologne, 1656.

(5) Le fragment du cierge d'Arras conservé à Groeninge et la statuette miraculeuse vénérée à partir de 1636 ont donné naissance à une série de livrets populaires qu'on peut trouver énumérés dans F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, Préliminaires, XXXV-XXXVIII et dans P. ALLOSSERY, *Geschiedkundige boekenschouw*, II, 211-212, Bruges, 1913 ; on y ajoutera les diverses éditions de la brochure du père E. DE CLIPPELE, *Onze Lieve Vrouw van Groeninghe*, Tiel [1952].

Courtrai, 1890 (1). Mentionnons enfin une notice, très peu critique, de J.-M. Canivez, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines au XX^e siècle*, 72-82, Forges-lez-Chimay, 1926.

M. Gastout, *Béatrix de Brabant, landgravin de Thuringe, reine des Romains, comtesse de Flandre, dame de Courtrai (1225 ?-1288)*, Louvain, 1943, dans *Recueils de travaux d'Histoire et de Philologie de l'Université de Louvain*, 3^e série, fasc. 13, et dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, n. s., XX, 1942-1943. L'auteur, ayant dû analyser les relations de son héroïne avec l'abbaye qui est en partie son œuvre, le fit avec un sens critique remarquable. C'est dans le même esprit qu'a travaillé B. van Dorpe, *De abdij van Groeninge (1238-1239)*, dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, n. s., XXV, Courtrai, 1951-1952. Dans un article sur la première abbesse, N. Huyghebaert, *Flandrina, eerste abdis van Marke, en het tiend van Bredene (1239)*, dans *De Leiegouw*, V, 47-52, Courtrai, 1963, apporte quelques compléments ; de même M. Baelde, *Een ingrijpen van de centrale regering in het Groeningeklooster te Kortrijk (1541)*, dans *De Leiegouw*, IV, 161-167, Courtrai, 1962.

Le mémoire de B. van Dorpe n'embrasse que les trois premiers siècles de l'histoire de Groeninge. Pour la seconde partie de cette histoire on suivra Th. Ploegaerts, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XVI^e siècle jusqu'à la Révolution française (1550-1800)*, II : *Les abbayes en Flandre*, 425-471, Westmalle, 1937. Deux articles d'A. Vlaene sont utiles à consulter ; le premier *De abdij van Groeninghe. Bijdrage tot hare geschiedenis in de Spaanschen tijd (1572-1594)*, dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, n. s., XI, 164-171, Courtrai, 1932, utilise le registre des A.G.R., *État et Audience*, n^o 905 ; le deuxième *Een oud schilderij uit de abdij van Groeninge*, dans *Biekerf*, LIV, 173-178, Bruges, 1953, traite des rapports entre l'abbaye de Groeninge et la famille courtraisienne des van den Berghe. M. E[nglish], *Groeninghe-Belleghem*, dans *Biekerf*, XXV, 152-156, Bruges, 1914 et E. Huys, *De laatste abdis van Groeninghe en het einde der abdij*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XIX, 50-53, Courtrai, 1941, décrivent les dernières années de l'abbaye.

Dans l'étude de B. Van Dorpe, *De abdij van Groeninge...*, dans *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, XXV, on trouvera un bon exposé sur le domaine de Groeninge. L'article de G. Decamps, *L'abbaye de Groeninghe-lez-Courtrai et ses possessions dans le Hainaut. Quelques souvenirs sur la bataille de Courtrai*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, XXXIV, 57-80, Mons, 1905, allait déjà dans ce sens. J. Béthune, *L'abbaye de Groeninghe et ses relations avec le Hainaut*, dans *Bulletin du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, III, 236-249, Courtrai, 1905-1906, discute l'article précédent et entend le compléter ; notons que l'auteur confond le Hainaut et le Tournaisis.

Un ordinaire de 1387, aujourd'hui aux Archives de l'État à Courtrai, *Acquisitions*, n^o 6931, appartenait au XVI^e siècle aux religieuses de Groeninge ; rédigé pour des « frères », il ne l'a certainement pas été à Groeninge même. Une règle de saint Benoît, traduite en flamand peu avant 1625, à la Bibliothèque communale de Courtrai, ms. 34, porte l'ex-libris de Groeninge (2). Des œuvres manuscrites de l'évêque d'Ypres, Pierre Simoens, datées de 1586, étaient jadis conservées dans la bibliothèque de l'abbaye de Groeninge ; elles sont perdues, bien que le texte en soit connu par des copies ou des imprimés (3).

Il n'y a pas d'écrivain à signaler, sauf peut-être la sœur Marie de Pickere, qui sera abbesse de 1608 à 1618 ; elle est peut-être l'auteur de la dernière partie de la chronique conservée aux Archives communales de Courtrai.

Iconographie et héraldique : Le monastère construit à Courtrai à la fin du XVI^e siècle est représenté sur le tableau de Pieter Snayers, *Le siège de Courtrai*, peint en 1650 ; c'est le n^o 430 du Musée Royal des Beaux-Arts de Bruxelles ; voir Ch. Terlinden, *Les tableaux d'histoire au Musée royal d'art ancien*

(1) Sur cet auteur et les circonstances de la publication de son travail, voir P. M. BROUNS, *Bio-bibliografie van Theodor Sevens*, dans *De Leiegouw*, III, 79-80, Courtrai, 1961.

(2) P. FAIDER et P.-P. DEBBAUDT, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Publique de Courtrai*, 29-30, Gembloux, 1936. — Il n'est pas impossible que le ms. 33, une autre traduction flamande de la Règle, celle-ci faite en 1552 par le prêtre B. Geraert, provienne également de Groeninge, sinon de Wevelgem, car elle doit avoir été faite pour une Communauté de femmes de la région de Courtrai.

(3) A.-C. DE SCHREVEL, *Deux élèves remarquables de l'école Bogardo*, dans *A. S. É. B.*, LXXV, 28-29, Bruges, 1932.

à Bruxelles, 33-34, Bruxelles, 1940. Un plan de l'abbaye, de 1797, est conservé dans le *Fonds Goethals-Vercruyssse* à la Bibliothèque communale de Courtrai.

Les armoiries de l'abbaye de Groeninge « de gueules à trois roses d'argent, deux en chef, une en pointe » accompagnées de la devise *In Domino confido*, sont peintes dans le registre de Catherine Doens, qui est un document officiel (1) ; on les retrouve sur un panneau du XVII^e siècle conservé à l'église Saint-Michel à Courtrai. Martin Doué, il est vrai, sur sa carte héraldique de 1623, les décrit : « d'azur à une crose d'argent accompagnée de trois roses du même, deux en flancs, une en pointe » (2). Le registre de Catherine Doens reproduit les armoiries de huit abesses. Les armes de l'abbesse Victoire van Houtte surmontent la façade de l'ancienne maison du confesseur, rue de Groeninge. Les armes de l'abbesse Michèle Aerts sont décrites par P. van Ruymbeke, *Deux obiit et un portrait*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. Courtrai*, n. s. XV, 472, Courtrai, 1936. Les armoiries de Victoire Gillion sont reproduites par E. Huys, *De laatste abdis van Groeninghe*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. Courtrai*, n. s., XIX, 56, Courtrai, 1941.

Les sceaux des huit abesses, dont le registre de Catherine Doens a reproduit les armoiries, sont dessinés sur la même page.

* * *

L'abbaye du Miroir de Notre-Dame, connue sous le nom de Groeninge (3), s'établit d'abord à Marke, à trois kilomètres au sud-ouest de Courtrai, sur le fief de Rodenborch, que Gautier de Mosschere, ou encore Gautier de Courtrai, protonotaire de Flandre (4), avait reçu en 1205 du comte Baudouin IX, en récompense de ses services (5). De Pascha, dame de Marke, Gautier avait eu trois enfants, dont deux filles, Jeanne et Agnès. Leur père étant mort le 15 janvier 1227, les deux jeunes filles, à l'instigation de leur oncle et tuteur, Gautier, chanoine de la collégiale Notre-Dame à Courtrai (6), décidèrent de prendre l'habit cistercien et d'inaugurer à Marke les exercices de la vie claustrale. Ce dut être avant 1236, car c'est au cours de cette année, que les fondatrices sollicitèrent leur affiliation à l'Ordre de Cîteaux (7).

(1) B. R., ms. 18273, f^o 34 v^o ; même description dans F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, Prélim., XXXV.

(2) M.-L. QUARRÉ-REYBOURBON, *Martin Doué, graveur héraldiste et généalogiste lillois*, dans *Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai*, VII, 257 et 307, Lille, 1905.

(3) Le nom *Speculum Beatae Mariae* ne fait son apparition qu'en 1584 ; dès les origines cependant, la Vierge Marie a été la patronne du monastère. Quant au toponyme *Groeninge*, qui évoque un endroit verdoyant, il est très répandu en Flandre, voyez K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, IV, 1011 et sv.

(4) Sur ce personnage, scelleur du comte de Flandre, voir l'importante notice que lui a consacrée E.-I. STRUBBER, *Egidius van Breedene...*, 44-45, Bruges, 1942.

(5) L. GALESLOOT, *Cinq chartes inédites de l'empereur Baudouin de Constantinople, du mois de février 1204-1205*, dans *B. C. R. H.*, 4^e série, III, 139-152, Bruxelles, 1876 ; cf. B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 77, n^o 2. — Sur la première histoire de ce fief et sur la donation de Gautier de Courtrai, voir J. DE CUYPER, *Het ontstaan van het Kapittel te Kortrijk (1100-1212)*, dans *Miscellanea historica Alberti de Meyer*, I, 517 et 522-523, Louvain, 1946.

(6) Le chanoine Gauthier de Rodenborch et sa sœur Ava étaient les plus proches héritiers des deux jeunes religieuses ; ils renoncèrent officiellement à leurs droits éventuels sur le fief de Rodenborch. C'est ainsi que le comte Thomas et la comtesse Jeanne purent transférer ce bien, en septembre 1238, libre de tout droit féodal, à la future abbaye de Groeninge. Cf. Th. LUYKX, *Johanna van Constantinopel, Gravin van Vlaanderen en Henegouwen*, 579, n^o 52, d'après l'original, et 629 n^o 92, un vidimus en flamand du 6 juin 1349, Anvers-Utrecht, 1946. — L. GALESLOOT, *Cinq chartes inédites de l'empereur Baudouin de Constantinople* dans *B. C. R. H.*, 4^e série, III, 152-154 d'après un vidimus du 2 juillet 1388 ; la même chartre est reproduite, d'après l'original, à la B. R., ms. 18273, f^o 50 ; une autre copie du vidimus aux A. É. C., *Acquisitions*, n^o 4608, pièce XLV ; compléter l'analyse de B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge* dans *Mémoires du Cercle hist. et arch. de Courtrai*, n. s. XXV, 79-80, n^o 12. — Aussi le pieux chanoine passa-t-il, au début tout au moins, pour le fondateur de l'abbaye de Marke : l'obituaire d'Amiens porte au 12 mai : *Ipso die [Walterus de Rodenborch] can[onicus] Beatae Mariae [...] fundator [...] Marke*, à la BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'AMIENS, ms. 356, f^o 16. Le chanoine Gautier avait son service anniversaire à la collégiale de Courtrai, également au mois de mai : *Ad obitum Walleri de Rodenborch can. hujus ecclesie et Ave sororis ejus x. sol. duo partes can. residuum capell.*, dans le *Redditus anniversariorum ecclesie Beate Marie Cutracensis*, aux ARCHIVES PAROISSIALES DE NOTRE-DAME À COURTRAI.

(7) J.-M. CANIVEZ, *Statuta capitulorum generalium Ordinis Cisterciensis*, II, 166. — La plupart des auteurs depuis J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 68 ; A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 416 ; *Gallia christiana*, III, 317 ;

Au cours de cette même année 1236, fut réglé le conflit qui avait opposé un instant la fondation de Marke à celle, toute proche, de Wevelgem (1). Le fait que des personnages aussi considérables que Francon de Maldegem, prévôt de Saint-Donatien de Bruges et chancelier de Flandre, et l'abbé Evrard de Clairvaux aient été chargés de cet arbitrage (2) laisse deviner l'action d'une très haute influence : la comtesse de Flandre, Jeanne de Constantinople, avait pris en mains les intérêts de l'Ordre blanc dans son comté ; le 1^{er} septembre 1257, elle approuva la fondation de Marke ; bien plus, elle s'engagea à la faire accepter par Agnès de Rodenborch, sœur de Jeanne, dès que celle-ci aura atteint sa majorité (3).

Peu après le 4 décembre 1260, certainement avant 1267 (4), les cisterciennes quittèrent Marke pour aller se fixer tout près des murs de Courtrai entre la Lys et la route de Gand (5). Une légende difficile à contrôler raconte que des voleurs avaient dévasté le monastère de Marke, avaient rançonné les sœurs et les avaient menacées de revenir mettre la maison à feu (6). C'est très probablement la dame de Courtrai, Béatrice de Brabant, veuve de Guillaume de Dampierre, qui leur avait conseillé de venir s'établir au lieu-dit Groeninge, où elles possédaient vingt-trois bonniers de prés et de terre arables (7).

La princesse n'en resta pas là : elle se fit construire une résidence dans l'enclos des religieuses et intervint largement dans la construction de leur église (8).

La présence de cette nouvelle église sur le territoire de la paroisse de Saint-Martin, paroisse dont le patronat appartenait aux chanoines de l'église castrale de Notre-Dame de Courtrai, allait poser des problèmes de compétence pastorale qui ne se régleraient pas en un jour ; ces problèmes (9) avaient déjà été envisagés le 4 décembre 1260 ; ils ne recevront de solution

Paris, 1731 ; A. POSSOZ, *Notre-Dame de Groeninge*, 21, et M. GASTOUT, *Béatrice de Brabant*, 192, assignent l'année 1238 à la fondation de l'abbaye de Marke. Cette date est trop tardive, comme l'a bien montré P. FAVOREL, *Geschiedenis van de Guldenbergabdij te Wevelgem*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 119, note 24, Courtrai, 1957.

(1) Cfr ce volume du *Monasticon Belge*, abbaye de Wevelgem, 484.

(2) B. R., ms. 18273, f^{os} 23 et 23 v^o. — Cfr B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 9 et 78-79, n^{os} 8 et 9.

(3) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 1-2. — Cfr B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 79, n^o 11 (l'original n'est pas perdu : il porte le n^o 2 dans le fonds de Groeninge aux A. É. C.).

(4) Les anciens auteurs, qui suivent tous les récits du XVII^e siècle (voir par exemple J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 68), fixaient ce transfert en 1285. C'est à M. GASTOUT, *Béatrix de Brabant*, 195, que revient le mérite de l'avoir placé entre les années 1263 et 1268 ; elle est suivie par B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 12, qui précise : entre 1265 et 1267. Je crois cependant qu'il faut remonter encore plus haut et ne pas exclure l'année 1260, puisque la charte de l'archidiacre de Tournai, qui règle les détails de ce transfert, est du 4 décembre 1260, cfr C. MUSSELY et E. MOLITOR, *Cartulaire de l'ancienne collégiale de Notre-Dame à Courtrai*, 125, n^o 120, Gand, 1880. — Cfr B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 85, n^o 37 : pourquoi aurait-on attendu cinq ans ou plus avant de l'appliquer ? Parce que le nom d'abbaye de Groeninge ne fait son apparition qu'entre 1265 et 1267 doit-on conclure que les religieuses n'avaient pas encore quitté Marke ? Quoi de plus normal que de continuer à donner le nom d'abbaye de Marke à une maison qui a été transportée ailleurs : cinq ans ne sont pas de trop pour acclimater une nouvelle appellation.

(5) Voir la carte de Jacques de Deventer, reproduite et commentée dans M. GASTOUT, *Béatrix de Brabant*, 140.

(6) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 417, Cologne, 1644. — F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, Préliminaires, XVII. — M. GASTOUT, *Béatrix de Brabant*, 193. — B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 12.

(7) M. GASTOUT, *Béatrix de Brabant*, 192, n. 3.

(8) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 29. — Cfr M. GASTOUT, *Béatrix de Brabant*, 201. La plupart des auteurs, comme par ex. A. POSSOZ, *Notre-Dame de Groeninge*, 27, ont l'air d'admettre l'existence d'un oratoire princier distinct de l'église abbatiale ; cela ne me paraît pourtant pas établi.

(9) C. MUSSELY et E. MOLITOR, *Cartulaire de l'ancienne collégiale de Notre-Dame à Courtrai*, 125, n^o 120.

définitive (1) que le 7 juillet 1286. A ce moment, l'église était certainement achevée ; on ignore quand elle fut consacrée (2).

Les premières moniales venaient de l'abbaye de Marquette près de Lille (3). Comme la plupart des monastères de moniales cisterciennes fondées au temps de la comtesse Jeanne de Constantinople, Groeninge fut placée sous la juridiction de l'abbé de Clairvaux. Celui-ci commissionna très tôt son fils, l'abbé des Dunes, pour exercer sa paternité sur les abbayes flamandes (4) : on voit ce dernier intervenir à Groeninge en 1311 (5), 1331 (6), 1344 (7) et 1462 (8). Koksijde était cependant assez éloigné de la Lys. Il n'est pas impossible que l'abbé de Loos, plus proche de Courtrai, ait été, lui aussi, quelque temps visiteur à Groeninge : il s'y présente en 1260 (9), 1284 (10), 1309 (11), 1311 (12) et 1352 (13), mais il est visible qu'il agit en plein accord avec son collègue des Dunes (14).

Un fléchissement de la discipline monastique à l'abbaye des Dunes amènera l'abbé de Clairvaux, vers 1546, à confier la commission de supérieur direct à l'abbé réformateur de Boneffe (15), Matthias van Hortenbeke ; celui-ci envoie le moine Louis de Quaye restaurer l'observance à Groeninge. En mai 1560, la commission de *pater* retourne à l'abbé des Dunes (16). Au XVI^e et au XVII^e siècles, les religieuses auront recours à l'abbé de Cambron (17), mais il est difficile de savoir si c'est en qualité de supérieur commissaire ou en qualité de vicaire général de l'Ordre pour les Pays-Bas. Quoi qu'il en soit, le 20 mai 1628, l'abbé de Clairvaux donne à l'abbé des Dunes une délégation spéciale pour les monastères de Flandre dont il a la paternité : Spermalie,

(1) C. MUSSELY et E. MOLITOR, *Cartulaire de l'ancienne collégiale de Notre-Dame*, 203, n° 175. — Cfr à Courtrai B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 88, n° 50 (bon exposé de cette affaire ; *ibidem*, 39-40).

(2) Une légende recueillie par A. MEYERUS, *Commentarii sive rerum flandricarum Annales*, Anvers, 1561, dont j'ignore l'origine, veut que l'église de Groeninge ait été consacrée par saint Thomas de Cantorbéry (cité par KERVYN DE LETTENHOVE, *Histoire de Flandre*, II, 52, Bruxelles, 1847). — Le saint était particulièrement vénéré à Groeninge où l'on possédait de ses reliques, voir M. GASTOUT, *Blatrix de Brabant*, 197, n. 2.

(3) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 417. — Cfr F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, Préliminaires, XVI, 150 et 153. — B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 8.

(4) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 417. Cologne, 1644 (qui reproduit ici l'opinion de Ch. de Visch). — B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 36-38.

(5) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 35-36.

(6) B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 92, n° 65.

(7) B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 94, n° 74.

(8) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 81-82.

(9) B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 85, Regeste n° 37. — Loos, France, département du Nord.

(10) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 26-27.

(11) B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 90, Regeste, n° 57.

(12) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 35-36.

(13) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 51 et 53.

(14) Ainsi le 9 juillet 1311, les abbés des Dunes et de Loos agissent ensemble, voir F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 35-36.

(15) Prov. de Namur, cant. d'Eghezée.

(16) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XXIV. — Nous sommes malheureusement mal informés sur l'introduction de la réforme à Groeninge. En 1555, Jérôme de la Souchière, abbé de Clairvaux, délègue l'abbé de Vaucelles comme commissaire pour Groeninge, P. FAVOREL, *Geschiedenis van de Guldenbergabdij te Wevelgem*, 242, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, Courtrai, 1957.

(17) En 1592, dom Robert d'Ostrelart, vicaire général de l'Ordre, visite Groeninge par commission de l'abbé général de Clairvaux, Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 437, le 12 février 1598, c'est encore l'abbé de Cambron qui donne à l'abbesse l'autorisation de vendre une terre à Neufvilles, cfr B. R., ms. 18273, f° 519. Le 14 août 1636, c'est l'abbé de Cambron, mais comme vicaire général de l'Ordre, qui retire le confesseur Ch. de Visch de Groeninge, Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 445. — Cambron-Casteau, prov. de Hainaut, cant. de Lens.

Groeninge, Hemelsdale, Ravensberghe et Notre-Dame des Prés à Douai (1). Mais, en 1735, c'est l'abbé de Loos, Nicolas du Béron, qui visite Groeninge, Wevelgem et Le Saulchoir (2).

Ces délégations n'empêcheront pas les abbés de Clairvaux de visiter personnellement Groeninge ; ainsi, par exemple, en 1561 (3) et en 1752 (4) ; et encore moins l'abbé général de Cîteaux en 1586 (5), en 1593 (6), en 1594 (7) et en 1682 (8).

* * *

FLANDRINA (9) est mentionnée dans un acte de septembre 1239 du cartulaire de Vicoigne (10). Elle serait originaire de l'abbaye de Marquette, près de Lille (11). En août 1240, elle s'engagea devant l'abbé des Dunes, à ne pas entretenir de religieuses ou de frères convers dans la maison que son monastère possédait à Ramskapelle (12), sans le consentement du Chapitre général ou de l'abbé des Dunes (13).

En novembre 1243, elle vend aux chanoines de Sainte-Pharaïlde de Gand une rente de vingt-cinq livres de gros héritée de Gautier de Courtrai (14). Flandrine mourut (15) entre 1244 et 1247. Elle figure au 1^{er} juillet dans le plus ancien nécrologe de Groeninge, avec le titre de *prima abbatissa... de Marke* (16).

YDA (17) délivre une charte (18) le 10 juin 1248 ; elle paraît ensuite dans plusieurs chartes (19)

(1) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 444.

(2) A. D. N., 27 H 66, *Mémorial historique de l'abbaye de Loos*. — Le Saulchoir, abbaye à Kain, prov. de Hainaut, cant. de Tournai.

(3) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XXV-XXVI.

(4) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 463.

(5) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XLVI.

(6) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LVIII.

(7) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LIX.

(8) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 122-124.

(9) Elle ne figure pas dans J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 68, mais bien dans la *Gallia christiana*, III, 317. Une tradition, difficile à contrôler, l'appelle Flandrine des Jardins ; je constate qu'il existe un fief Jardin près de Lessines, et non loin de Cambron ; s'il y a eu une abbessse Marie de Lessines, pourquoi n'admettrait-on pas une Flandrine de Jardin ? Mais on voudrait savoir qui a pris en mains le recrutement de l'abbaye de Groeninge dans cette contrée.

(10) A. D. N., 59 H 96, f° 120 ; ce petit dossier a été édité par N. HUYGHEBAERT, *Flandrina, eerste abdis van Marke en het tiend te Bredene (1239)*, dans *De Leiegouw*, V, 47-52, Courtrai, 1963. — Vicoigne, abbaye à Raismes, France, département du Nord.

(11) C. HENRIQUEZ, *Lilia Cistercii*, II, 213, Douai, 1633, cité par B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 11 ; — *Gallia christiana*, III, 317.

(12) A. É. B., *Acquisitions*, n° 3466, f° 267 ; la même charte figure dans le cartulaire des A. G. S. B., n° 169/34, f° 94, et est publiée par [F. VAN DE PUTTE], *Cronica et cartularium de Dunis*, n° 267, Bruges, 1864 ; il y a cependant une différence entre les deux copies : ici le nom de l'abbessse est donné, là la date est plus complète ; cfr B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 80, n. 15.

(13) Ramskapelle, prov. de Flandre occidentale, cant. de Furnes, était à deux lieues de l'abbaye des Dunes, ce qui explique l'interdiction signifiée par l'abbé de ce monastère.

(14) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Chartrier de Baudelo*, non coté ; éd. N. HUYGHEBAERT, *Nog Flandrina, abdis van Marke*, dans *De Leiegouw*, VI, 193-200, Courtrai, 1964.

(15) C'est elle, sans doute, qui acheta à la comtesse Marguerite de Constantinople, en décembre 1247, quatre bonniers de moere situés à Boechoute, cfr Th. LUYKX, *De grafelijke financiële bestuursinstellingen en het grafelijk patrimonium in Vlaanderen tijdens de regering van Margareta van Constantinopel (1244-1278)*, 323-324, n° 6, Bruxelles, 1961.

(16) P. LIEBAERT, *Un manuscrit de l'abbaye de Groeninge à Courtrai*, dans *A. S. É. B.*, LX, 96, Bruges, 1910.

(17) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, VI et à sa suite, B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 11, ont fait de cette *J(da)* une *J(ohanna)*. Ainsi est née l'abbessse Jeanne de Rodenborch, fille du fondateur !

(18) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Chartrier du Rijkse Gasthuis*, non coté ; cfr N. HUYGHEBAERT, *Nog Flandrina, abdis van Marke*, dans *De Leiegouw*, VI, 193-200, Courtrai, 1964.

(19) [F. VAN DE PUTTE], *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 341-343 (cfr 335-338). — B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 53-54, et n° 33.

de février 1250 (n. st.). Elle semble avoir eu quelque peine à organiser le domaine de son abbaye de manière rationnelle. De là, les ventes auxquelles elle procéda, notamment celle de toutes ses tourbières sises à Lepe, dans le métier d'Axel, à l'abbaye des Dunes.

SARA (1), abbesse de Marke, prend à bail à perpétuité, contre une rente annuelle de vingt sous des dîmes sises à Vroendijk (2) appartenant à l'abbé de Saint-Pierre de Gand ; l'acte (3) est daté du 1^{er} mai 1258. Sara ne figure pas dans les obituaires de Groeninge.

AGNÈS, abbesse de Groeninge, paraît dans une charte (4) de Béatrice de Brabant, dame de Courtrai du 23 septembre 1280. S'il faut en croire l'obituaire du XVII^e siècle, elle s'appelait Agnès de Rodenborch ; elle pourrait donc avoir été la fille cadette de Gautier de Courtrai (5). Le 4 mai 1284, elle conclut un accord provisoire avec le doyen et le Chapitre de Notre-Dame de Courtrai au sujet des offrandes à recevoir dans la chapelle construite à Groeninge par Béatrice de Brabant (6). Une convention définitive sera conclue le 7 juillet 1286 ; l'original porte le sceau de l'abbesse de Groeninge (7). L'église de Groeninge, construite grâce à la munificence de la dame de Courtrai (8), était donc depuis peu achevée (9). Peu après, le 13 novembre 1288, mourait la veuve de Guillaume de Dampierre ; elle fut inhumée à Flines (10) auprès de son mari, mais les religieuses purent conserver le cœur et les entrailles de leur bienfaitrice ; elles leur donnèrent un magnifique cénotaphe au milieu de leur église (11). L'abbesse Agnès avait déjà quitté cette terre.

(1) Cette Sara ne figure dans aucune liste : ni chez J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 68, ni chez A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 417, ni dans la *Gallia christiana*, III, 317, ni chez F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, et B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, ne l'a pas non plus rencontrée. Je me demande si l'abbesse Eika ou Erka, que tous ces mêmes auteurs ont repris au nécrologe de JEAN DANINS, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, *Fonds de la Ville*, n° 451, où elle est inscrite au 9 janvier, ne serait pas une lecture fautive pour [Sara, abbatissa de m]arka.

(2) Sur les biens de Groeninge à Vroendijk, voir B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, XXV, 67-68. — Vroendijk, Pays-Bas, prov. de Zélande.

(3) A. É. G., *Dépôt de l'Évêché, Saint-Pierre*, B 2960 (cote provisoire), f° 122 v° ; l'analyse d'A. VAN LOKEBEN, *Chartes et documents de Saint-Pierre au Mont-Blandin*, I, 319, n° 684, Gand, 1862, est inexacte. — B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 85, n° 35 et 36.

(4) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 22-23. — B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Annales du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, n° 44 (cfr 12, n° 19). — M. GASTOUT, *Béatrix de Brabant*, 256, Regestes n° 80.

(5) J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 68, a recueilli cette tradition ; elle est reprise par A. POSSOZ, *Notre-Dame de Groeninge*, 24. — Th. SEVENS, *Geschiedenis der abdij van Groeninge*, 84. — F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, VI, n'en fait pas état.

(6) C. MUSSELY et E. MOLITOR, *Cartulaire de l'église collégiale de Notre-Dame à Courtrai*, 185, n° 163. — F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 26-27. — B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 88, n° 47.

(7) C. MUSSELY et E. MOLITOR, *Cartulaire de l'église collégiale de Notre-Dame à Courtrai*, 203, n° 175. — F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 29-30. — M. GASTOUT, *Béatrix de Brabant*, 283, Regestes n° 135. — B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 88, n° 50.

(8) Sur un panneau daté de 1480, conservé au Grand Séminaire de Bruges et provenant de l'abbaye des Dunes, elle est représentée avec, aux pieds, l'église de Groeninge ; la légende la proclame *monasterii in Groeninghe sub Curtraco fundatrix*, cfr B. JANSSENS DE BISTHOVEN, *De abdij van de Duinen te Brugge*, 33, Bruges, 1963.

(9) Quand J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 68, parle d'*Agnes de Lessines quae templum auctum curavit dedicari*, c'est sans doute notre Agnès qu'il a en vue. Il l'appelle *Agnès de Lessines*, mais ou bien il se trompe — ce qui n'est nullement exclu — ou bien c'est JEAN DANINS qui n'a recueilli qu'une légende en inscrivant une *Agnès de Rodenborch* dans son obituaire à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, *Fonds de la Ville*, n° 451. — Il est possible que ce soit à l'occasion de la dédicace de son église que Béatrice donna à l'abbaye de Groeninge les dîmes de Menin qu'elle avait achetées huit ans auparavant, cfr F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 27-29. — M. GASTOUT, *Béatrix de Brabant*, 281, Regestes, n° 130. — B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 88, n° 48.

(10) France, département du Nord.

(11) Description de la tombe dans [J. B.] BÉTHUNE, *Épithaphes et monuments des églises de la Flandre au XVI^e siècle*, 290, Bruges, 1897-1900 ; cfr M. GASTOUT, *Béatrix de Brabant*, 203. — Le cœur de Béatrice de Brabant est toujours conservé à Courtrai à l'église Saint-Michel. Cfr A. VIAENE, *Harten in lood*, dans *Biekerf*, LXIV, 327-328, Bruges, 1963.

MARIE est mentionnée dans une bulle (1) de Nicolas IV du 31 mai 1288. On peut l'identifier avec Marie Patine que cite l'obituaire (2). Elle aurait fait profession à l'abbaye de Marquette (3). Gramaye a loué son administration ; il place sous son abbatiat la réception à Groeninge d'un fragment de la sainte Chandelle d'Arras (4). Je ne sais sur quoi se base cette dernière affirmation. Marie Patine semble être morte (5) le 8 novembre 1299.

MARIE DE LESSINES est attestée par une charte du 12 juin 1309, où elle déclare avoir vendu à l'abbaye de Saint-Ghislain onze « huitelées » (witelées) (6) de terres situées à Dour (7). Le 2 octobre de la même année, on la voit défendre les dîmes que son abbaye possédait à Vroendijk, dans les Quatre-Métiers, contre Jean van der Havene, curé de l'endroit et doyen de chrétienté (8). Marie de Lessines mourut un 17 décembre après cette date (9). On peut donc penser qu'elle était abbesse au moment où se déroula, le 11 juillet 1302, aux portes de son abbaye, la fameuse bataille des Éperons d'or (10). A partir du XVII^e siècle surtout, ces souvenirs engendreront toutes sortes de légendes : il fut d'abord question d'un roi de Majorque, Sigis, mort au combat, qui reçut la sépulture dans la salle capitulaire de Groeninge (11) ; on finit même par montrer son épitaphe : un texte flamand gravé sur une plaque en céramique, de format et d'aspect insolites, qui date vraisemblablement du XVII^e siècle (12). Lorsqu'en 1643 naquirent le culte et la légende de Notre-Dame de Groeninge (13), on fit également intervenir la Vierge dans la bataille,

(1) A. É. C., *Fonds de Groeninge*, n° 34, copie dans B. R., ms. 18273, f^{os} 646-647. — B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 89, n° 52.

(2) BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, *Fonds de la ville*, n° 451. — L'obituaire distingue Marie Patine de Marie de Lessines ; les deux moururent à des dates distinctes ; la tradition de Marquette fait venir Marie Patine de cette dernière maison ; entre 1288 et 1309, une ou deux abbesses du nom de Marie se succédèrent sur le siège de Groeninge ; à cela se bornent nos certitudes ; tout le reste est conjectural.

(3) J. BUZELIN, *Gallo-Fandria sacra et profana*, 74, Douai, 1625.

(4) J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 68. — D'après une autre tradition, ce serait Béatrice de Brabant, elle-même, qui aurait apporté à Groeninge le fragment de la sainte Chandelle d'Arras, cfr B. R., ms. 7869, f^o 354 v^o ; ms. 18273, f^o 39 ; A. POSSOZ, *Notre-Dame de Groeninghe*, 64, d'après *De Historie van de H. Keerse van de H. Moeder Gods, miraculeuselych gebrocht en bewaert in de stede van Atrecht...* de GUILL. GAZET, Courtrai, 1636, que nous n'avons pu utiliser. — C. de Visch, dans F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 154.

(5) Le millésime est donné par Th. SEVENS, *Geschiedenis der abdij van Groeninge*, 86, d'après une source manuscrite difficile à retrouver.

(6) Deux bonniers et quatre-vingt verges.

(7) G. DECAMPS, *L'abbaye de Groeninghe-lez-Courtrai et ses possessions dans le Hainaut*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, XXXIV, 63 et 75-76, Mons, 1905, (d'après le cartulaire de l'abbaye de Saint-Ghislain, f^{os} 93-94) ; cfr B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 52-53. — Le 1^{er} juillet 1309, la même abbesse délègue le frère Wauquier, prêtre ou convers de Groeninge, pour investir l'abbé de Saint-Ghislain des onze witelées vendues, G. DECAMPS, *L'abbaye de Groeninghe...*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, XXIV, 76.

(8) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 233-34. — Cfr B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 68 et 91, n° 60.

(9) A. É. C., *Acquisitions*, n° 4148.

(10) L'aile gauche du dispositif flamand, commandé par Guy de Namur, était déployée devant le couvent, *Chronique de GILLES LI MUISIS*, éd. H. LEMAITRE, 66, Paris, 1905. — Cfr J. F. VERBRUGGEN, *De slag der Gulden Spoven*, 136 et sv. (et la carte, au frontispice), Anvers, 1952.

(11) Le « roi de Majorque » est mentionné avec le « roi de Melite » dans la chronique brugeoise de 1432-1436 dite de « JAN VAN DIXMUDE », éd. J. J. LAMBIN, 162 et 168, Ypres, 1839 (ce passage est repris dans F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, X-XV). — J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 68, est le premier auteur, à ma connaissance, qui parle d'un roi « Sygis » et qui attribue à l'abbesse Marie de Lessines l'initiative de l'avoir fait inhumer dans la salle capitulaire. Du point de vue onomastique, « Sygis » est inacceptable, voir O. LEYS, *De grafsteen van Koning Sigis te Kortrijk. Het standpunt van de naamkunde*, dans *De Leiegouw*, III, 25-30, Courtrai, 1961. Les sources contemporaines ignorent les rois de Majorque et de Mélide, voir J. F. VERBRUGGEN, *De slag der gulden spoven*, 237-247, Anvers, 1952.

(12) Voir ci-dessus, 517, les discussions au sujet de l'authenticité de la pierre du roi Sigis.

(13) Voir ci-dessus, 535-536.

le plus souvent en faveur des Flamands (1). Une grande lueur la désigna au roi Sigis (2). La vérité oblige à reconnaître que les religieuses ne jouèrent aucun rôle dans ces événements (3) : recrutées pour la plupart dans le Hainaut (4) ou dans le Pévèle (5), elles étaient certainement plus près des d'Avesnes et du roi de France que des Dampierre et du parti du Lion (6). Les corps de plusieurs chevaliers français furent déposés à Groeninge après la bataille (7). La tombe de Jehan et Baude de Neufvilles se voyait encore au XVI^e siècle (8) ; les restes des autres furent assez vite transportés ailleurs, comme par exemple, ceux de Jean d'Avesnes, fils aîné du comte de Hainaut, que sa veuve — c'était la fille du roi de France — fit amener à l'abbaye de Maubuisson (9).

ISABELLE DE HOUPLINES. Une abbesse Élisabeth (ou Isabelle) a précédé immédiatement Béatrice as Clokettes (10). Il faut sans doute l'identifier avec Isabelle de Houplines, inscrite dans l'obituaire au 6 janvier. Cette dernière était originaire de l'abbaye de Marquette (11). Faute de pouvoir la situer exactement dans le temps, on ne peut rien dire de son abbatiat (12).

BÉATRICE AS CLOKETTES était native de Mons et fille de Gautier, échevin, juré et lieutenant-maire de Mons, et nièce de Michel as Clokettes, chanoine de Soignies (13). En 1342, elle vend une terre située à Milmen, dans les Quatre-Métiers, son monastère n'étant pas en état d'en entretenir les digues (14). Le 9 juin 1344, elle loue pour un terme de neuf ans un bien

(1) Ainsi [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Histoire de Flandre*, II, 470, Bruxelles, 1847 ; quelques touches nouvelles chez A. POSSOZ, *Notre-Dame de Groeninghe*, 32-33 et 35 ; la légende s'étale sans retenue dans l'opuscule de E. DE CLIPPELE, *Onze Lieus Vrouw van Groeninghe*, Tielt, [1952].

(2) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, IX.

(3) Notons cependant le renouvellement du traité de Vive-Saint-Bavon à l'abbaye de Groeninge le 23 novembre 1297, cfr F. FUNCK-BRENTANO, *Philippe-le-Bel en Flandre*, 270, Paris, 1897.

(4) Si l'abbesse de Groeninge était originaire de Lessines — ce qui n'est pas impossible — on peut se demander quelles ont été ses réactions lors du sac de cette ville par les Flamands au début de mars 1303, voir *Annales Gandenses*, éd. F. FUNCK-BRENTANO, 41-42, Paris, 1895 et *Chronique artésienne*, éd. F. FUNCK-BRENTANO, 59, Paris, 1895.

(5) Comme cette sœur Jeanne le Kent, fille de Huon le Kent, qui reçoit, en mai 1295, une rente de cinquante-deux sous tournois que lui lègue Jean Tate, curé de Saint-Amand (France, département du Nord) ; voir J. DESILVE, *La paroisse Saint-Martin de Saint-Amand-les-Eaux*, dans *Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai*, XXVI, 223, Lille, 1926.

(6) Voir à ce sujet, les réflexions fort pertinentes de B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 14-15.

(7) *Continuatio chronici GUILLELMI DE NANGIS*, éd. L. D'ACHERY, *Spicilegium*, XI, 607, parle d'une *quadam capella monialium nondum dedicata* ; [J.-B.] KERVYN DE LETTENHOVE, *Histoire de Flandre*, II, 478, interprète : l'église de Groeninghe.

(8) G. DECAMPS, *L'abbaye de Groeninghe-les-Courtrai*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, XXIV, 59-61, en fait des Hennuyers ; ce seraient des Artésiens pour J.-F. VERBRUGGEN, *De slag der gulden sporen*, 244, Anvers, 1952.

(9) G. DECAMPS, *L'abbaye de Groeninghe-les-Courtrai...*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, XXXIV, 60. — Cet auteur ne donne malheureusement pas ses références. Ce qui est certain c'est que Jean d'Avesnes, dit Jean sans pitié, mourut à Courtrai, voir *Annales Gandenses*, éd. F. FUNCK-BRENTANO, 83-86, et *Chronique artésienne*, éd. F. FUNCK-BRENTANO, 49. Plus tard il y eut des contestations sur l'identité de sa sépulture, *Annales Gandenses*, 79.

(10) B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 16 et 93, n° 71. — Une *Éliza[beth] de Basiaco*, abbesse de Groeninge, est inscrite au 13 septembre dans le plus ancien nécrologe de Groeninge à la BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'AMIENS, ms. 356 ; cfr P. LIEBAERT, *Un manuscrit de l'abbaye de Groeninge à Courtrai*, dans A. S. É. B., LX, 96, Bruges, 1910. Cette abbesse a échappé jusqu'à présent à l'attention de tous les historiens de la maison. Il n'est pas impossible que ce soit Élisabeth de Basiaco qui ait précédé Béatrice as Clokettes.

(11) J. BUZELIN, *Gallo-Flandria sacra et profana*, 74, Douai, 1625. — Ch. HENRIQUEZ, *Lilia Cistercii*, II, 213, Douai, 1633. — Cfr B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 15-16. Houplines, un village près d'Armentières, n'est qu'à deux lieux de Marquette.

(12) A. POSSOZ, *Notre-Dame de Groeninghe*, 40, la fait mourir en 1302 : c'est de la pure fantaisie !

(13) JOS. BÉTHUNE, *L'abbaye de Groeninghe et ses relations avec le Hainaut*, dans *Bulletin du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, III, 246. — Soignies, prov. de Hainaut, cant. de Soignies.

(14) B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 16, 54-56 et 93-94, n°s 1-72.

sis à Neufvilles ; le bail s'élevait à soixante-dix florins (1). Elle mourut avant 1354 ; son décès était indiqué au 16 août (2).

AGNÈS II DE LESSINES. La plupart des auteurs (3) placent ici l'abbatit d'Agnès de Lessines, dont on ne connaît exactement que le nom et le jour de décès (4).

MARGUERITE MOLS (de Mol, Smols) (5) mourut (6) le 20 août 1384. Peut-être faut-il identifier cette abbesse avec une certaine Marguerite de Molle, vraisemblablement originaire de Lille, qui se voit assigner, le 28 mars 1337, une rente de trente sous parisis par deux bourgeois de Lille : c'est peut-être une partie de sa dot (7). Le 2 mars 1354 (n. st.), une abbesse Marguerite nomme des procureurs pour comparaître en son nom devant les arbitres chargés de régler le différend qui oppose les religieuses aux chanoines de Notre-Dame au sujet de certaines dîmes (8). Sans doute s'agit-il déjà de Marguerite Mols. Le chartrier de la maison conserve la trace d'une sage administration en ces années (9). Le 3 mars 1384, quelques mois avant la mort de cette abbesse, le duc de Bourgogne prenait le monastère de Groeninge sous sa protection (10).

MARGUERITE II VAN PAPENTRECHT exige d'un certain Jan de Bonte l'usage d'une prairie qu'il tient de l'abbaye de Marquette, en échange d'une rente de treize livres qu'il doit à l'abbaye de Groeninge et qu'il est incapable de payer. Cet acte (11) date du 8 octobre 1387. Le 18 avril 1408, elle donne quittance au receveur de Flandre, André de Douai, pour une rente payable sur les moulins d'Harelbeke (12). Le 28 février 1404 (n. st.), elle fait don à l'abbé de Clairvaux d'un fragment de la sainte Chandelle d'Arras vénérée dans son monastère (13). Elle mourut (14) le 6 mai 1409.

(1) Charte analysée par G. DECAMPS, *L'abbaye de Groeninghe-lez-Courtrai*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, XXXIV, 77. — Cfr B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 17 et 94, n° 74. — Neufvilles, prov. de Hainaut, cant. de Lens.

(2) B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 17.

(3) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XV. — A. POSSOZ, *Notre-Dame de Groeninghe*, 40. — Th. SEVENS, *Geschiedenis der abdij van Groeninge*, 87. — B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 17.

(4) Étant donné qu'Agnès de Rodenborch ne figure pas dans le nécrologe du XVII^e siècle, on peut se demander s'il y a eu une autre abbesse Agnès à Groeninge que celle que mentionnent les documents de 1280 et 1284 ; le nom de *Rodenborch* n'est pas plus assuré que celui de *Lessines* ; nous rejoignons ainsi les réflexions de B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 14, note 34. — Tout ceci n'empêche pas le P. A. POSSOZ, *Notre-Dame de Groeninghe*, 40, de faire mourir Agnès de Lessines en 1340 !

(5) La *Gallia christiana*, III, 31, écrit Noël : c'est évidemment une coquille.

(6) C'est la première des abesses dont le nécrologe de JEAN DANINS, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, *Fonds de la ville*, n° 451, donne l'année du décès ; cette date est reprise par J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriarum*, 68.

(7) A. É. C., *Fonds de Groeninge*, n° 443. — Cfr B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 93, n° 69.

(8) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 53-54. — Cfr B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 95, n° 79.

(9) V. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 17-18.

(10) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 57-58. — Cfr B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 97, n° 88.

(11) A. É. C., *Fonds de Groeninge*, n° 59. — Cfr B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 98, n° 89.

(12) A. É. C., *Fonds de Groeninge*, 59. — Cfr B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 98, n° 92. — Harelbeke, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Harlebeke.

(13) P. L., 185, col. 1742, d'après un original reposant aux ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AUBE À TROYES.

(14) B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 18, se trompe, pensons-nous, quand elle affirme que nous possédons un manuscrit qui date de son abbatit : l'ordinaire, aujourd'hui aux A. É. C., *Acquisitions*, n° 6931, a été copié en 1387, mais il n'est dit nulle part que c'était à l'intention des sœurs de Groeninge.

ÉLISABETH II DE DOUAI succéda à Marguerite de Papentrecht en 1409, mais dut déposer sa charge avant 1442. L'abbaye de Groeninge traversait alors une période de crise qu'un document de 1441 appelle la *desolatio monasterii* (1). Élisabeth mourut (2) le 19 octobre 1444.

MARGUERITE III DE DOUAI vend à un certain Pierre de Grave, le 25 juillet 1442, une maison sise à Courtrai (3). Marguerite III fut remplacée en 1461 par Marguerite IV Strukes. Elle semble s'être donné beaucoup de peine pour récupérer des rentes dues à son abbaye (4) ; elle acheta même, le 3 novembre 1443, une terre sise à Rollegem (5). La date de sa mort n'est pas connue.

MARGUERITE IV STRUKES (6) est installée en 1461 par l'abbé de Clairvaux (7). Elle fut elle-même déposée en 1463, après avoir vécu ces deux ans en inimitié avec l'ancienne abbesse (8).

CATHERINE DUBOIS (*du Bus* ou *van den Bussche*) (9) est installée par l'abbé des Dunes Jean Crabbe (10) le 2 octobre 1463. Une fois de plus le visiteur parlait de la *desolatio monasterii* : les bâtiments étaient en ruine et la Communauté ployait sous une dette de 3197 livres (11). L'abbesse ne trouvait pas l'argent nécessaire à l'entretien des digues de sa terre de Milmen (12) ; d'où des difficultés avec l'abbé d'Afligem. Ici encore l'abbé des Dunes, Jean Crabbe, intervint en arbitre, assisté d'un juriste réputé, le chanoine de Saint-Donatien Richard *a Capella* : l'accord qu'il préconisa fut accepté le 9 août 1468 et ratifié par les deux partis le 12 novembre suivant (13). Catherine Dubois mourut (14) le 13 septembre 1507.

ELISABETH III DE CLERCK (*Sclercx*) mourut (15) le 27 janvier 1518. Elle avait eu des difficultés avec les échevins de l'ammanie de Ten Acker à Courtrai, qui refusaient de siéger avec les échevins de Groeninge (16).

(1) A. É. C., *Fonds de Groeninge*, n° 65. — Cfr B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 100, n° 103.

(2) B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 18.

(3) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 68-69. Cfr B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 101, nos 105 et 106.

(4) B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 101, nos 107, 109 et 111.

(5) B. R., ms. 18273, f° 309. — Cfr B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 101, n° 108. — Rollegem, prov. de Flandre occidentale, cant. de Courtrai.

(6) Un texte cité par B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., 19, note 66, l'appelle *Rich* : cette forme est inacceptable ; la forme *Strukes* ne paraît pas moins déformée. Marguerite IV est inconnue des auteurs antérieurs à B. van Dorpe.

(7) J.-M. CANIVEZ, *Statuta capitulorum generalium Ordinis Cisterciensis*, V, ad annum 1461, article 110.

(8) B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 19.

(9) Sur ce nom, voir F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XVII, et B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et arch. de Courtrai*, n. s., XXV, 19.

(10) C'est du moins la date que porte l'état des biens « baillé à la dicte dame Katherine Dubois, nouvelle abbesse d'icelle église », cfr F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 81-82, voir XVII. — J'ai des raisons de penser qu'à ce moment l'abbaye de Groeninge était déjà entrée dans le mouvement de réforme, dont l'abbé du Jardinnet, à Walcourt, Jean Eustache, était le grand animateur, voir R. DE GANCK, *De Antiphonaria van Vorst*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, I, 20-22, Westmalle, 1950.

(11) B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 75.

(12) Localité située dans le métier d'Assenede, aujourd'hui disparue.

(13) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 83-91. — Cfr B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 57 (corrigez la date 1486), 103, nos 114 et 115.

(14) B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 19.

(15) B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 19.

(16) B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 105, nos 120-124.

JEANNE GOOSSINS (*Goesins*) mourut (1) le 1^{er} juillet 1532. C'est durant son abbatiat que les religieuses firent l'acquisition définitive du bois dit de Abesul, situé à Hulste, pour la somme de cent livres de gros (2) ; la sœur Catherine des Sorie, morte entretemps, en avait reçu l'usufruit en dot (3), le 26 octobre 1505.

BÉATRICE II DE BEVEREN mourut (4) le 30 octobre 1535. En août 1532, elle fit établir un registre de tous les biens de son monastère, à la fois terrier et rentier (5).

CHRISTOPHORINE DE BARBANÇON, de l'illustre famille hennuyère de ce nom (6), avait fait profession à l'abbaye de Beaupré à Grimminge près de Grammont. Elle fut élue abbesse (7) de Hemelsdale en 1515. Elle échangea cette abbaye en 1535 contre celle de Groeninge (8). Le sens de l'abnégation et de la pauvreté volontaire faisait totalement défaut à cette abbesse de haut lignage et une partie de la Communauté ne demandait qu'à adopter sa façon de vivre. Le 12 février 1541 (n. st.), le Conseil privé adressa des admonestations à la Communauté de Groeninge, mais surtout à l'abbesse, l'engageant à réduire son penchant pour le luxe et à observer la réforme « sur paine de destitution ou expulsion dudit monastère ». Cet arrêt n'ayant eu aucun effet, la régente Marie de Hongrie envoya, le 22 juin 1541, Philippe Negri, archidiacre de Thérouanne et chancelier de la Toison d'Or, en visite à Groeninge. Son rapport dénonce des libertés excessives dans la Communauté, le mépris de la clôture, « hantise et fréquentation de gens séculiers », lesquels « de jour et de nuit ont este rechuz audit cloistre au grand scandale de la maison », enfin de la « hayne et autres vices apposités aux commandemens de Dieu, de l'Eglise et vœux de religion ». La capitaine du château de Courtrai, le bailli de la ville et le prévôt de Notre-Dame furent chargés de veiller à l'application des mesures de réforme, notamment au respect de la clôture ; ils eurent deux mois pour obtenir que tout rentre dans l'ordre (9). Les documents ne disent pas s'ils réussirent dans leur mission. Il est probable que non, car en 1546, Christophorine

(1) B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 19.

(2) B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, 106, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, nos 126 et 127. — B. R., ms., 18273, f^{os} 498-500 (une carte figurative peinte par le géomètre Loys de Bersaques et un démembrément de septembre 1616 figurent f^{os} 364-365 v^o). — En 1551, l'Abesul fut l'objet d'un procès qui ne fut jamais terminé, voir F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XX-XXI. — Hulste, prov. de Flandre occidentale, cant. de Courtrai.

(3) B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 104, n^o 118.

(4) B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 20. — Elle avait un neveu, Pierre de Beveren, qui se distinguera assez tristement durant la domination calviniste, F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XXXII.

(5) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XVIII.

(6) La baronnie de Barbançon (prov. de Hainaut, cant. de Beaumont) était une des douze pairies du Hainaut. — La famille de Barbançon, riche en filles, les avait placées dans toutes les abbayes des Pays-Bas ; on trouve une Marie de Ligne, dite de Barbançon, abbesse à Notre-Dame de la Cambre (1554-1557), une Catherine de Ligne, dite de Barbançon, abbesse de la Thure (1550-1580), une Barbe de Barbançon, prieure de Sainte-Marguerite à Deinze en 1543, etc.

(7) Voir dans ce volume du *Monasticon Belge*, abbaye de Hemelsdale, 557.

(8) La plupart des auteurs — bornons-nous à citer F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XVIII (qui se contente de reproduire à cet endroit C. CARTON et F. VAN DE PUTTE, *Chronique et cartulaire de l'abbaye d'Hemelsdaele*, 25, Bruges, 1858) ; Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 99 ; DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij's Hemelsdaele*, 99, Westmalle, 1949 ; B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 20, affirment que l'abbesse gouverna les deux abbayes à la fois : non seulement le droit canon s'opposait à ce cumul, mais la simple confrontation des dates suffit à l'exclure.

(9) M. BARLDE, *Een ingrijpen van de centrale regering in het Groeningeklooster te Kortrijk (1641)*, dans *De Leigouw*, IV, 161-167, Courtrai, 1962, résumant un dossier contenu en partie dans A. G. R., *Conseil privé autrichien*, registre 676, et HAUS- HOF- UND STAATSARCHIV À VIENNE, P. A., n^o 39, f^{os} 219-222.

de Barbançon résigna son abbaye (1) et rentra à Beaupré où elle mourut le 5 janvier (2) 1547 (3).

CÉCILE DENYS (Denis) née vers 1503, était la sœur de Josse Denys, prêtre ; elle avait une nièce religieuse à Groeninge, Catherine Defort (de Foort) (4). Elle fut installée par l'abbé de Boneffe, Matthias van Hortenbeke (5), le 30 février 1547 (6). L'abbé de Clairvaux, rendant sans doute l'abbé des Dunes responsable des désordres qui avaient marqué l'abbatit de Christophe de Barbançon, lui avait retiré sa paternité sur Groeninge ; l'abbé de Boneffe ne la conservera que quelques années ; en mai 1560, elle retournera à l'abbé de Dunes (7). C'est ainsi que l'abbé de Boneffe fit la visite de Groeninge (8) en avril 1558. En août 1561, l'abbaye fut visitée par l'abbé de Clairvaux (9) lui-même, Jérôme de la Souchère (1553-1571).

Cécile Denys semble avoir réussi à rétablir la discipline et la prospérité économique à Groeninge, malgré les impôts extraordinaires qui lui furent réclamés (10) en 1552, en 1553, 1555, 1566, 1569 et 1574, malgré les prêts plus ou moins forcés qu'elle dut consentir à la ville de Courtrai, notamment en 1562 et 1566 lors de la hausse vertigineuse du prix des grains (11). L'abbesse était fort aidée par son bailli, Osten Beert (12), qui a laissé la preuve de son dévouement dans son intéressante chronique.

Cécile Denys mourut presque subitement le 8 octobre 1572 vers deux heures de l'après-midi, assistée du confesseur Jean Danins (13). Elle avait reçu vingt-quatre religieuses à la profession et une postulante (14).

(1) C. CARTON et F. VAN DE PUTTE, *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Hemelsdaele*, 25, Bruges, 1838, texte de C. de Visch reproduit dans F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XVIII-XIX. — Cfr B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 20.

(2) D'après l'obituaire de JEAN DANINS, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, *Fonds de la ville*, n° 451 ; le 6 janvier d'après le nécrologe de Beaupré à la B. R., ms. 18200 : *Obiit Christofora de Barbenchon abbatissa monasterii de Groeningen, antea abbatissa monasterii diue Virginis Marie in Wercken et sue professionis religiosa hujus monasterii* ; ce document contemporain établit clairement que l'abbesse de Barbançon n'a pas pratiqué le cumul que Ch. de Visch lui a imputé.

(3) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XIX, qui exprime la date dans l'ancien style. D'après les continuateurs d'A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, III, 18, La Haye, 1735, elle ne serait morte qu'en 1573.

(4) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LV et XXXIII. — La sœur Catherine de Foort mourut boursière le 9 avril 1579, cfr G. CAULLET, *Mélanges et documents relatifs aux arts à Courtrai*, dans *Bull. Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, VII, 196, n. 3, Courtrai, 1909-1910.

(5) *Monasticon Belge*, I, 68.

(6) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XIX.

(7) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XXIV. — Cfr A. VIAENE, *Groeninghe en Boneffe*, dans *Biehorf*, XXXV, 116-117, Bruges, 1929.

(8) A. VIAENE, *Groeninghe en Boneffe*, dans *Biehorf*, XXXV, 117, Bruges, 1929.

(9) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XXV-XXVI ; il était accompagné dans sa tournée par l'ancien confesseur à Groeninge, Louis de Quays (de Qualie) qui était devenu abbé de Boneffe le 6 février 1561. — Sur le voyage de Jérôme de la Souchère, voir P. FAVOREL, *Geschiedenis van de Guldenbergabdij te Wevelgem*, 242-245, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, Courtrai, 1957.

(10) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XXII-XXVII. — Cfr B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 73. — Groeninge dut également intervenir, et par deux fois, en 1550 dans les frais du Concile de Trente, cfr F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XX ; et en 1571, dans la guerre navale contre les Turcs, cfr Th. SEVENS, *Geschiedenis der abdij van Groeninge*, 39.

(11) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XXVI et XXVII. — Cela ne l'empêche pas de donner une cloche à l'église paroissiale de Marke, qui portait la date MDLXII, cfr L. SLOSS, *Rond Kortrijk*, 1201, Roulers, 1898-1916.

(12) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XX.

(13) Sa mort a été consignée deux fois par le chroniqueur Osten Beert, F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XIX et XVIII.

(14) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XXVIII-XXIX, donne le nom de ces religieuses.

MARIE III VAN DER EECKE, née à Menin (1) vers 1526, était la sœur de Jacques van der Eecke, dit *Eeckius*, archidiacre de Bruges et vicaire général de l'évêque Remi Drieux (2) et la tante de Jacques Sylvius, licencié *in utroque* (3). Elle avait fait profession à Groeninge vers 1552. Elle était sous-prieure, cellérier, chantre et remplissait ces charges à la satisfaction de toutes ses consœurs. Aussi est-ce à la quasi unanimité qu'elle fut choisie comme abbesse (4) le 12 novembre 1573. Sa nomination tarda cependant ; le confesseur Jean Danins ne la rapporta de Bruxelles (5) que le 22 juin 1574. Marie van der Eecke fut installée par l'abbé des Dunes, Robert Holman, le 25 juillet 1574. La nouvelle abbesse se dépensa beaucoup pour l'ornementation de son église, où elle fit mettre de nouvelles stalles. Elle construisit en 1576 une nouvelle maison pour le confesseur, et tout cela malgré l'impôt du dixième denier exigé par Requesens, et les contributions extraordinaires pour la construction de la flotte imposées (6) le 19 mars 1575 (n.st.).

L'arrivée à Courtrai des calvinistes gantois et l'installation des XVIII Hommes, le 13 mars 1578, allait être, pour l'abbaye, le signal d'épreuves sans nombre et d'une ruine presque totale. La Communauté fut tout d'abord imposée jusqu'à concurrence de 3253 livres, 9 sous, 6 deniers (7). Sur l'ordre du prince d'Orange, les religieuses durent livrer les cloches et l'argenterie du monastère (8). Le premier soin des nouveaux maîtres avait été de mettre les fortifications de la ville en état de défense. L'abbaye de Groeninge étant située à proximité des remparts fut démolie (9). Auparavant elle avait été pillée par la soldatesque et la populace ; l'église fut saccagée ; les arbres du monastère abattus et vendus (10) ; les meubles mis à l'encan (11). Les XVIII Hommes avaient arraché le consentement de l'abbesse ; ils lui avaient offert de racheter le couvent des franciscains en ville : ce à quoi elle ne voulut consentir (12). Les religieuses se dispersèrent ; on en trouve à Courtrai, d'autres à Tournai, à Lille ou à Gand. L'abbesse demeura un temps à Courtrai, chez Guillaume Eghels (13). Huit religieuses moururent (14) entre 1579 et 1581.

(1) B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 21 assure qu'elle était de Roulers. Je ne sais sur quoi repose cette assertion. — Sur la famille de l'abbesse, voir [A.] REMBRV-BARTH, *Histoire de Menin*, IV, 687-688, Bruges, 1881. — Menin, prov. de Flandre occidentale, cant. de Menin.

(2) Sur ce personnage, voir A. VIAENE, *Vlaamse vluchtelingen te Douai*, dans *A. S. É. B.*, XCIII, 9, Bruges, 1956. — A.-C. DE SCHREVEL, *Notes et documents pour servir à la biographie de Remi Drieux*, dans *A. S. É. B.*, XLVI, 243, 301 et passim, Bruges, 1896.

(3) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 431.

(4) A. G. R., *État et Audience*, n° 905. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 428.

(5) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XXX ; corrigez la date (cette date fautive est reprise dans Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 428). — La chronique d'Osten Beert décrit, avec une indignation résignée, les pots-de-vin que le confesseur de Groeninge dut verser aux secrétaires du Conseil privé.

(6) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XXX, XXXI et XXXII. — Il faut relever l'acquisition d'une statue en albâtre de Notre-Dame des sept douleurs, et la confection d'un retable pour le maître-autel, où l'abbesse avait fait représenter toutes ses religieuses.

(7) *Relation des événements arrivés dans la ville de Courtrai*, dans *B. C. R. H.*, 3^e série, IX, 324, Bruxelles, 1867 ; même texte dans *Messageur des sciences historiques*, XXXV, 367, Gand, 1876.

(8) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XXXII. — *Relation des événements...*, dans *B. C. R. H.*, 3^e série, IX, 320-321, Bruxelles, 1867 ; dans *Messageur des sciences historiques*, XXXV, 364, Gand, 1876. — F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XXXII. — C. MUSSBLY, *Inventaire des archives de la ville de Courtrai*, II, 120, n° 541, Courtrai, 1858.

(9) Sur la date, voir B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 23.

(10) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XXXIII.

(11) *Relation des événements*, dans *B. C. R. H.*, 3^e série, IX, 324, Bruxelles, 1867 ; dans *Messageur des sciences historiques*, XXXV, 367, Gand, 1876.

(12) *Relation des événements*, dans *B. C. R. H.*, 3^e série, IX, 317-318, Bruxelles, 1867 ; dans *Messageur des sciences historiques*, XXXV, 360, Gand, 1876.

(13) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XXXVII.

(14) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XXXIII-XXXIV. — Cfr B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 23.

Courtrai se rendit à Farnèse le 28 février 1580. Un article du pardon royal faisait une obligation à la ville d'aider les maisons religieuses ruinées par la domination calviniste à se reconstituer (1). L'abbesse en profita pour s'établir en ville, dans le quartier d'Overbeke, aujourd'hui rue de Groeninge. Par lettre patente datée du camp devant Tournai, octobre 1581, Philippe II accorde aux religieuses par grâce spéciale la permission d'acheter et d'amortir neuf cent verges de biens fonds, notamment une certaine maison et héritage appartenant à Jehan Gheys. Le gouverneur et le magistrat de la ville y ont consenti comme il appert dans les actes cités (2). L'abbesse, qui avait réussi à sauver en partie l'avoir de sa maison (3), put acheter encore plusieurs petites maisons entre la Canoninckstraat et le Houtmarkt (4). Marie vander Eecke ne put présider à la réinstallation de sa Communauté : elle mourut de maladie pestilentielle (5) le vendredi 13 mai 1583, vers sept heures du soir, assistée du confesseur Jean Danins (6). Elle fut inhumée en la collégiale Notre-Dame, devant l'autel de la chapelle de Sainte-Catherine (7).

ÉLISABETH IV (Isabelle) **VAN DEN BERGHE**, une des quatorze enfants de Jean et d'Isabelle van Caloen, était née à Courtrai en 1545. Elle était la sœur, notamment, de dom Laurent van den Berghe, abbé des Dunes (8), de Marie van den Berghe, abbesse de Sainte-Godelieve à Ghistelles (9) et d'Adrienne van den Berghe, abbesse de Groenenbrielle près de Gand. Elle avait fait profession en 1559, à l'âge de seize ans. Après le retour de Courtrai sous l'autorité du roi, l'abbesse van der Eecke l'avait prise comme prieure. C'est le 21 juillet 1583 que les religieuses de Groeninge furent appelées à se prononcer sur le choix de leur future abbesse (10). Déjà une enquête avait eu lieu à Douai, le 16 juillet précédent, sur la conduite de sœur Josinne Tournemine (11), que beaucoup considéraient comme une personne particulièrement vertueuse et capable (12), que d'autres au contraire, et notamment Élisabeth van den Berghe, accusaient de

(1) Ces lettres de pardon, de février 1581, sont éditées par P. VAN RUYMBEKE, *La chapelle de Jérusalem à Courtrai*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XV, 293-294, Courtrai, 1936.

(2) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, *Mélanges de Colbert*, II, 409 pièce 830 (original). — Cfr F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XXXIV, qui parle de Jean Cheysen.

(3) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XXXVIII. — Cfr B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 24.

(4) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XXXV-XXXVII. — Cfr Th. SEVENS, *Geschiedenis der abdij van Groeninge*, 42 et sv., qui résume la chronique d'O. BEERT.

(5) Sur la peste à Groeninge, voir A. VIAENE, *De abdij van Groeninghe, Bijdrage tot hare geschiedenis in den Spaanschen tijd*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XI, 168, Courtrai, 1932. — Cfr Th. SEVENS, *De pest te Kortrijk in 1580-1583*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., I, 1-12, Courtrai, 1921.

(6) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XXXVII imprime, par erreur le 23 mai ; c'est lui qui a tort puisque le 23 est un lundi et que l'abbesse est morte un vendredi. — B. R., ms. 18273, f° 45.

(7) B. R., ms. 18273, f° 45 et f° 30 v°, on trouvera les armes de l'abbesse et la reproduction de son sceau. — F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XLIII. — R. C[ARBETTE], *Van de gebenedijde Keersen van Groeninghe te Kortrijk*, dans *Rond den Heerd*, XIII, 341, Bruges, 1878, lui attribue les armes et la devise de Catherine Doens.

(8) Voir le volume du *Monasticon Belge*, abbaye des Dunes, 413-416.

(9) Voir *Monasticon Belge*, III, 1^{er} fasc., 255-257. — Je suis la généalogie conservée dans le B. R., ms. 18463. — Cfr Jean VAN CALOEN, *Histoire généalogique de la maison de Calonne et van Caloen en Tournaisis et au comté de Flandre*, 142, Bruxelles, 1952. — Sur les van den Berghe, voir encore A. VIAENE, *Het Natiehuis van Biscaille te Brugge*, dans *Biekorf*, XXXIX, 5, Bruges, 1933.

(10) A. G. R., *État et Audience*, n° 911. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 430-437 (430, l'auteur indique par erreur : le 11 juillet).

(11) Josinne Tournemine (Tournemaine ou Tournemine), était de Courtrai ; âgée de trente-huit ans en 1583, elle mourut le 26 janvier 1622. C'est sœur Josinne qui donna à son monastère la custode en argent qui contenait le fragment du cierge d'Arras, cfr F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XLVI. Cette custode serait encore conservée chez les pères jésuites à Courtrai.

(12) Notamment le confesseur Jean Danins, qui excluait par contre Isabelle van den Berghe, la considérant comme incapable, au surplus « chargée de parents et amys, dont la maison poldrait sentir du mal-proffyt », Th. FLOEGAERTS,

mauvaise conduite et d'hypocrisie. Mais la plupart des voix allèrent à Josinne Tourneminne (1) ; une seule religieuse se prononça en faveur de la prieure. Malgré les démarches du confesseur (2), le gouverneur général nomma Isabelle van den Berghe le 24 novembre 1584. Il est probable que l'abbé des Dunes, dom Laurent van den Berghe, et toute sa famille avaient usé de leur influence en cette occasion (3). Le 15 janvier 1584, Isabelle fut installée par l'abbé de Loos et par l'abbé des Dunes, dans le refuge de l'abbaye de Groeninge à Courtrai (4).

Ceux qui avaient cru la prieure peu capable dans les affaires temporelles s'étaient trompés : Isabelle van den Berghe fut la grande restauratrice de l'abbaye de Groeninge : sans désespérer, elle entreprit la construction du nouveau monastère *intra muros*, à l'endroit choisi par l'abbesse van der Eecke. Elle sut habilement rassembler les fonds nécessaires (5). En 1593, elle jeta les fondations de la chapelle, dont les plans avaient été dessinés par l'architecte courtraisien Jean Persyn (6). Le 15 mars, l'évêque d'Ypres Pierre Simons (1584-1605) qui avait jadis été curé de la portion nord de l'église Saint-Martin à Courtrai, vint bénir la première pierre (7) ; l'édifice sera achevé le 29 octobre de la même année (8). En 1597, ce fut le tour du grand dortoir, qui fut achevé l'année suivante (9). En mars 1599, elle fit construire le quartier du confesseur, la « paterie », qui coûta 265 livres de gros (10). C'est là que vint habiter, en 1606, dom Laurent van den Berghe, abbé des Dunes, qui avait dû résigner sa charge pour motifs de santé ; il y mourut le 20 août 1611 et sera enterré à côté de sa sœur (11). A la fin du siècle, le monastère entier était achevé.

Élisabeth van den Berghe mourut (12) le 18 mai 1608, *postquam annis 25, magna cum*

les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., II, 433. — Sur le rôle du confesseur Danins, voir l'interprétation d'A. VIAENE, *De abdij van Groeninge. Bijdrage tot hare geschiedenis in den Spaanschen Tijd*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XI, 164-171, Courtrai, 1932.

(1) Josinne Tourneminne, par contre, qualifie la prieure de bonne religieuse mais moins capable.

(2) Après son échec, Jean Danins demandera sans doute son rappel ; il quitta Groeninge le 12 mars 1584. A la fin de 1585, il était de retour à Groeninge et semble avoir vécu en bons termes avec l'abbesse van den Berghe.

(3) Voir Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 436 et d'A. VIAENE, *Een oud schilderij uit de abdij van Groeninge*, dans *Biehof*, LIV, 175, Bruges, 1953.

(4) Procès-verbal de la cérémonie, d'après l'original aux A. É. C., dans F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 103-106, cfr Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 436.

(5) La construction de la chapelle avait coûté 8 441 livres parisis ; l'abbesse avait reçu 488 livres d'aumônes. Le 12 février 1598 elle reçoit l'autorisation de l'abbé de Cambron, père du monastère, de vendre le moulin de Neufvilles, qui avait été brûlé par les soldats de don Juan ; on estimait qu'il faudrait plus de six mille livres pour le reconstruire ; or ce moulin et la maison adjacente n'avaient rapporté que six florins. L'argent de cette vente fut utilisé dans les constructions de Courtrai, cfr B. R., ms. 18273, f^o 519.

(6) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, L et sv. ; résumé dans Th. SEVERNS, *Geschiedenis der abdij van Groeninge*, 44-46, qui a relevé le nom des artisans qui travaillèrent à la chapelle de Groeninge. — Cfr F. DE POTTER, *Geschiedenis van Kortrijk*, III, 374-375, Gand, 1876.

(7) L'histoire des relations entre l'évêque d'Ypres, Pierre Simons et l'abbaye de Groeninge a été esquissée par A.-C. DE SCHREVEL, *Deux élues remarquables de l'école Bogarde*, dans *A. S. É. B.*, LXXV, 28-29, Bruges, 1932. — Voir aussi la notice *Pierre Simoens*, par A.-C. DE SCHREVEL, dans la *Biographie nationale*, XXII, 616-617. — Pierre Simoens avait été curé à Courtrai. C'est ce qui explique comment il avait fait entrer sa nièce Marie Simons à l'abbaye de Groeninge et qu'il la dota. Cette nièce était brugeoise. Elle fit profession le 29 septembre 1587. Comme curé de Saint-Martin, Pierre Simoens avait pris part à l'information qui aboutit à l'élection d'Élisabeth van den Berghe. A la demande de cette dernière, il composa quatre petits traités de spiritualité conservés à la B. V. B., ms. 387, voir A. DE POORTER, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Publique de la Ville de Bruges*, 433, Gembloux, Paris, 1934 ; il en composa d'autres pour sa nièce, notamment une vie de saint Dorothé, abbé, et un *De Virginitate* rédigé sous forme de paraphrase de l'hymne *Jesu corona virginum* (imprimé à Anvers en 1624).

(8) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LI.

(9) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXI.

(10) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXII.

(11) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXX. — Cfr Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 438. — A. VIAENE, *Een oud schilderij uit de abdij van Groeninge*, dans *Biehof*, LIX, 175-178, Bruges, 1953.

(12) A. É. C., *Acquisitions*, n^o 4148.

aedificatione hanc domum rexisset et templum, dormitorium aliaque aedificia extruxisset, dit le nécrologe de la maison. Ses funérailles solennelles (1) eurent lieu le lendemain de l'installation de l'abbesse Marie de Pickere, soit le 28 juillet 1608. Son corps fut déposé dans le caveau que son frère, dom Laurent, avait fait construire pour sa famille (2).

MARIE IV DE PICKERE, née à Gand vers 1560, était une nièce de l'abbesse Élisabeth van den Berghe. Sa famille possédait de nombreux biens dans la région de Deinze (3). Elle fit profession à Groeninge le 29 septembre 1587, en présence de son oncle, l'abbé des Dunes, Laurent van den Berghe (4). Elle exerça quelque temps la fonction de boursière, charge dans laquelle elle put montrer ses capacités d'administratrice (5). Éluë abbesse (6) le 9 juin 1608, nommée par les archiducs le 18 juin 1608, elle est installée par l'abbé des Dunes, André Duchesne, le 27 juillet suivant (7). Elle trouvait une Communauté de vingt-sept religieuses choristes, dix converses et deux donates (8) ; elle reçut six novices de chœur à la profession et cinq converses (9). La chronique détaille les embellissements qu'elle fit à la chapelle : les stalles qu'elle fit placer, la balustrade qu'elle fit mettre autour de la tour-tabernacle (10) et surtout la statue d'argent de Notre-Dame de Montaigu, qui fut placée dans une armoire d'ébène et d'argent (11). En 1610, elle fit continuer le cloître, dont les verrières furent ornées de vitraux dessinés par le peintre Joost van Moerkerke (12). Elle eut des difficultés avec les chanoines de Notre-Dame au sujet de l'exemption des religieux cisterciens du paiement des dîmes (13). Marie de Pickere mourut le 19 juin 1618, vers neuf heures du soir (14). Elle fut enterrée dans le même caveau que son oncle, dom Laurent van den Berghe et que sa tante l'abbesse Élisabeth van den Berghe, sous une épitaphe qui a été souvent reproduite (15).

(1) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXIV.

(2) L'épitaphe a été souvent reproduite, cfr F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXX ; F. DE POTTER, *Geschiedenis der stad Kortrijk*, III, 375 ; C. DE VISCH, *Compendium chronologicum de Dunis*, 101, Bruxelles, 1660.

(3) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXV et LXVI, cite une parentèle nombreuse : son oncle François de Pickere l'ancien, parrain de l'abbesse et père d'une certaine Isabeau de Pickere ; l'abbesse était tante de Françoise Staelens, d'Adrienne de Pickere, Martin van den Berghe et dom Jean van den Berghe, moine des Dunes et confesseur de Groeninge. — Deinze, prov. de Flandre orientale, cant. de Deinze.

(4) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, XLVIII.

(5) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 440.

(6) A. G. R., *État et Audience*, Rég. 922 ; résumé du procès d'information dans Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'ordre de Cîteaux...*, II, 438-441.

(7) Le procès-verbal de l'installation est conservé aux A. G. S. B., n° 1179. — F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXIII-LXIV, donne de nombreux détails sur la cérémonie, d'après BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 276, f° 5.

(8) La liste dans Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 440 ; plus complète dans F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXIII.

(9) La chronique détaille leurs dots avec complaisance.

(10) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXVI ; c'était un legs de Pierre Simons, deuxième évêque d'Ypres.

(11) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXV-LXVI ; remarquons en passant que l'intérêt soutenu accordé à cette statuette de Notre-Dame de Montaigu, la décoration dont on l'entoure s'expliqueraient mal dans une abbaye où une autre statue, miraculeuse celle-là, serait déjà l'objet d'un culte.

(12) F. DE POTTER, *Geschiedenis van Kortrijk*, 375-376. — Sur ce peintre et ses travaux, voir F. DE POTTER, *Geschiedenis van Kortrijk*, IV, 381, Gand, 1876 et G. CAULLET, *Les œuvres d'art et l'hôpital Notre-Dame à Courtrai*, dans *Bull. du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, XI, 138-139, Courtrai, 1914. — Sur les constructions et les dépenses de l'abbesse entre 1606 et 1615, voir BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 503.

(13) Hélène de la Chapelle, abbesse de Wevelgem (1642-1671), en procès avec les moines de Saint-Martin de Tournai et les chanoines d'Harelbeke, faisait recopier dans le *Regystre general* de Wevelgom à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 327, f° 208-212 v°, plusieurs sentences favorables à l'abbesse de Groeninge, notamment une sentence du 14 juillet 1610 et une autre du 23 octobre 1613.

(14) Nécrologe à la B. R., ms. 18273, f° 44 ; au f° 31 v° on trouve ses armes (écartelées avec celles des van den Berghe aux trois coquilles), sa devise *Mercare labore quietem*, et la reproduction de son sceau.

(15) Voir ci-dessus, note 2.

CATHERINE II DOENS était née à Ypres vers 1571 ; sa mère était une demoiselle Marie Stichel (sans doute van der Stichele) (1). Catherine avait d'abord été religieuse à l'hôpital Saint-Jean, dans sa ville natale. Elle entra ensuite à Groeninge, poussée, semble-t-il, par le désir de mener une vie plus retirée ; elle y fit profession (2) le 1^{er} juin 1598. Elle fut élue abbesse (3) le 14 juillet 1618 et nommée par les archiducs (4) le 24 juillet 1618. Elle reçut la bénédiction abbatiale et fut installée (5) par l'abbé des Dunes, Adrien Cancellier, le 26 août suivant. Catherine était d'une vertu remarquable, mais peu propre au temporel (6) ; elle se fit aider par la sœur Madeleine de Groote, sa boursière, qui fit de son mieux en des conditions particulièrement difficiles (7). C'est certainement au compte de sœur Madeleine qu'il faut mettre l'idée de la composition du volumineux registre, à la fois chronique, cartulaire et terrier, qu'on a signalé ci-dessus (8). La nécessité d'un registre de cette sorte avait sans doute été ressentie en 1622, lors des tractations qui aboutirent à un échange de prairies entre le Chapitre d'Harelbeke et les religieuses de Groeninge (9), et, en 1627-1631, dans le long procès que l'abbesse intenta à Floris de Griboval, seigneur de Zwevegem, comme lieutenant au siège de Courtrai du comte de Middelbourg en sa qualité de grand veneur de Flandre, pour la défense de ses droits de chasse à Marke, Rollegem, Bellegem et Harelbeke (10).

L'abbesse de Groeninge eut à soutenir un long et pénible procès contre l'abbé des Dunes, à propos de la clôture (11). Cette clôture, nos religieuses l'observaient bien, mais elles tenaient, comme la plupart des moniales des Pays-Bas, à une certaine mitigation, traditionnelle dans leur Ordre. Le 20 mai 1628, l'abbé de Clairvaux, père de Groeninge et de plusieurs monastères de moniales cisterciennes en Flandre, déléguait à l'abbé des Dunes, Bernard Campmans, son autorité sur ce groupe d'abbayes avec la mission d'y faire observer la stricte clôture réclamée par les

(1) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LVIII. — A. É. C., ms. 503, f^o 24 v^o.

(2) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXI. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 441. — Dame Catherine Doens avait une sœur, *Jonchurau Gheleine Doens*, également religieuse à l'hôpital Saint-Jean à Ypres, cfr A. É. C., ms. 503, f^o 24 v^o.

(3) A. G. R., *État et Audience*, rég. 926, f^{es} 2 et sv. — Résumé dans Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 441-443.

(4) Copie de la patente aux A. G. R., *Conseil d'État*, n^o 1265. — L'abbé de Clairvaux, Denis Largentier, père du monastère, confirma l'élection, le 23 octobre 1618, cfr F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 114-115.

(5) B. R., ms. 18273, f^o 44. — F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXX, d'après BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 276, f^o 34.

(6) A. G. R., *État et Audience*, n^o 926 ; — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 445

(7) Sur cette religieuse, voir plus loin, 537.

(8) Voir ci-dessus, p. 6.

(9) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXXII. — Cartulaire de Saint-Sauveur d'Harelbeke, aux A. É. C., *Acquisitions* n^o 3470, f^{es} 142-143 ; un accord supplémentaire est passé en 1642 : A. É. C., *Acquisitions*, n^o 3470, f^o 148 v^o. — B. R., ms. 18273, f^o 291-293 (acte de l'évêque de Tournai du 28 août 1622). — Voir aussi BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 276, f^o 38 v^o.

(10) A. G. R., *Conseil privé espagnol*, Carton 1160, dossier 240. — En février 1631, l'abbesse était en appel. Je ne sais comment se termina l'affaire. — Rollegem, prov. de Flandre occidentale, cant. de Courtrai ; Bellegem, prov. de Flandre occidentale, cant. de Courtrai.

(11) Cette affaire a été exposée, d'après le dossier des ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MALINES, *Fonds des réguliers*, boîte XXVII, par Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 444-445, et par R. DE GANCK, *Het kloosterlot der Bijloke in het gedrang*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, III, 165-166, Westmalle, 1952 ; aucun de ces deux exposés n'est entièrement satisfaisant : R. De Ganck a le mérite de replacer le conflit dans une vaste enquête sur les progrès de la clôture dans les monastères cisterciens des Pays-Bas, mais il attache trop de confiance aux dires du confesseur de Visch ; Th. Ploegaerts fait jouer à l'abbé de Cambron, vicaire général de l'Ordre dans les Pays-Bas, un rôle le médiateur, alors que l'abbé des Dunes conteste, non sans quelques raisons, la légitimité de sa juridiction, mais il souligne avec perspicacité que Charles de Visch est l'auteur du mémoire des Archives de Malines. Ni l'un ni l'autre n'a eu connaissance de l'article de Th. LEURIDAN, *Les Théologiens de Douai. Une consultation théologique sur les pouvoirs des abbesses*, dans *Revue des sciences ecclésiastiques*, 9^e série, X, 229-245, Lille, 1904.

décrets du Concile de Trente. Le malaise qui devait naître de ces exigences nouvelles fut encore aggravé par l'envoi à Courtrai d'un nouveau confesseur, le cistercien Charles de Visch (1). Ce dernier, jeune et inexpérimenté, entendait exercer à Groeninge, au nom de son abbé, une autorité à peu près absolue, allant jusqu'à prétendre à la préséance devant l'abbesse au Chapitre ou autres lieux (2). Catherine Doens se défendit avec décision. L'internonce fut appelé à s'occuper de cette affaire. Un grand pas fut fait, le 16 août 1636, lorsque le bailli de Courtrai, sur la réquisition du vicaire de l'Ordre, l'abbé de Cambron, Jean Coene, mettait à la porte de Groeninge *manu militari* Charles de Visch et son *socius* (3).

C'est durant l'abbatiat de Catherine Doens que prit naissance (4) la dévotion, de nos jours si populaire, à Notre-Dame de Groeninge. L'occasion en avait été les épidémies de peste qui accablèrent si fort la population courtraisienne au cours du XVII^e siècle. Le 21 septembre 1636, une procession eut lieu, à la demande du magistrat, où le fragment du cierge d'Arras fut porté jusqu'au marché au bois (5) ainsi qu'une statuette en ivoire qui allait vite devenir célèbre (6). Le succès de la nouvelle dévotion fut tel que l'évêque de Tournai Maximilien Vilain ordonna une enquête (7), qui s'ouvrit le 12 août 1640 et se poursuivit jusqu'à la fin de 1645. En 1660, le

(1) Sur ce moine, voir dans ce volume du *Monasticon Belgo*, abbaye des Dunes, 355. — Son abbé, Bernard Campmans, l'envoie à Groeninge par lettre du 25 septembre 1632 ; les religieuses, nous apprend ce document, sont en brouille avec leur confesseur pour des *particulares mulierum nugas*, voir A. ANGILLIS, *Charles de Visch, historiographe et prieur des Dunes*, dans *A. S. É. B.*, XXII, 236, Bruges, 1870.

(2) On s'en rendra compte en parcourant la consultation théologique que donnent, le 30 mai 1633, les quatre professeurs de la Faculté de Théologie de Douai, en réponse aux dix questions posées par l'abbesse de Groeninge au sujet de son différend avec l'abbé des Dunes, cfr Th. LEURIDAN, *Les Théologiens de Douai : Une consultation théologique sur les pouvoirs des abbesses*, dans *Revue des sciences ecclésiastiques*, 9^e série, X, 229-245, Lille, 1904. Le piquant de cette affaire est que les professeurs de Douai étaient appelés à blâmer un de leurs anciens élèves, trop zélé, qui venait à peine de quitter l'Université.

(3) R. DE GANCK, *Het kloosterslot der Bijloke in het gedrang* dans *Cîteaux in de Nederlanden*, III, 165-166. — Le cistercien allait être envoyé à Dixmude comme confesseur de Hemelsdale. Cependant, le 28 août, l'abbé des Dunes allait en recours devant le Conseil privé. L'affaire fut confiée au conseiller Møller qui fut chargé de la régler à l'amiable. Le 6 octobre, les deux parties étaient condamnées à l'observation d'un accord arrêté le 4. L'année suivante l'abbé se plaignait du très grand mépris affiché par l'abbesse qui aurait refusé sa visite, cfr A. G. R., *Conseil privé espagnol*, carton 1160, dossier 240.

(4) Nous disons bien : prit naissance, et non pas : se propagea de nouveau, comme dit Th. PLOZCARTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 446. Cet auteur a, de plus, le tort de citer tout d'un trait la dévotion à la sainte Vierge miraculeuse de Groeninge et à la sainte Chandelle d'Arras ; la dévotion au Cierge d'Arras existait déjà à Courtrai, depuis un bon siècle au moins ; tandis que la petite vierge d'ivoire conservée aujourd'hui chez les pères jésuites, à Saint-Michel, sous le nom de Notre-Dame de Groeninge, n'apparaît pas avant 1633, même si la légende, répandue au cours du XVII^e siècle, invoque des faits qui remontent au XII^e siècle.

(5) A. POSSOZ *Notre-Dame de Groeninghe*, 47-49. — A lire les récits contemporains, c'est le cierge d'Arras qui est au centre de la manifestation. Il importe de ne pas perdre de vue que son origine est rattachée à une épidémie du mal des ardents qui aurait ravagé la ville d'Arras en 1105 ; l'eau bénite au moyen de ce cierge avait une efficacité réputée contre les incendies et les maladies pestilentiennes ; le 21 septembre 1636, on en distribua quatorze tonneaux. Ét. DE CLIPPELLE, *Onze Lieve Vrouw van Groeninghe*, 15, fait bénir toute cette eau en l'honneur de Notre-Dame de Groeninge : glissement significatif ; tant qu'elles vivent, les légendes ne cessent jamais de se développer ; la brochure que nous venons de citer en offre encore d'autres exemples.

(6) On consultera sur cette statuette, qu'on s'accorde à dater des années 1280-1285, M. J. W. MOLTKE, *Unsere liebe Frau von Groeninghen*, dans *Pantheon*, 171-172, s.l., août 1941. — M. GASTOUT, *La statuette de Notre-Dame de Groeninghe*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, XX, 99-102, Courtrai, 1942-1943. — J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA, *Notes sur quelques sculptures conservées à Courtrai et aux environs*, dans *Annales du 35^e Congrès de la Fédération historique et archéologique de Belgique, Courtrai, 1953*, V, 511-514, Gembloux, 1955.

(7) A. POSSOZ, *Notre-Dame de Groeninghe*, 47-50. — C'est en 1645 que Catherine Doens fit imprimer le petit recueil de cantiques en l'honneur de Notre-Dame de Groeninghe, *Diversche nieuw Liedehens tot eere ende lof van de H. Maghedt ende Moeder Maria, ende haer miraculeuse beelde tot Groeninghe in de stadt van Cortyck in 't bisdom van Doornyck. Anno M. DC. XLIV*, 20 pages in-quarto, décrit par Th. SEVENS, *Een Kortrijksch Liederboek uit de XVII^e eeuw*, dans *Bull. Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, XI, 66-76, Courtrai, 1914 et M. VANDROMME, *Een oudliedehen, O. L. V. van Groeninghe*

confesseur de religieuses, le cistercien Joseph Hermans obtiendrait du pape Alexandre VII l'autorisation de fonder une Confrérie de Notre-Dame de Groeninge sous le titre de Consolatrice des Affligés (1).

La chronique signale encore les grandes difficultés que Catherine Doens rencontra à la fin de sa vie, à la suite de la guerre survenue entre la France et les Habsbourgs : en 1645, Courtrai dut se mettre en état de défense et toutes les propriétés de l'abbaye situées dans les abords immédiats des remparts furent rasées par ordre du magistrat ; les religieuses estimaient les pertes à plus de huit mille florins (2).

Catherine Doens mourut (3) le 18 avril 1646. Elle laissait vingt-huit religieuses choristes (4) ; elle avait reçu onze sœurs à la profession. Quelques semaines plus tard, le 29 juin 1646, la ville de Courtrai tombait aux mains des Français (5). Dans les capitulations accordées par le duc d'Orléans, il était stipulé qu'il « sera pourvu à la prélatrice des abbayes en la manière accoutumée » (6). Le 3 décembre, le premier échevin de la ville, sur l'ordre de M. de Gombault, intendant du roi, venait enquêter à Groeninge sur la manière dont s'était déroulée la dernière élection abbatiale (7). Nonobstant cela, le siège de dame Doens demeura vacant pendant plus de deux ans (8).

ter eere, dans *Biehorf*, XXV, 271-276, Bruges, 1914. — Il est bon de faire remarquer ici que les chroniqueurs antérieurs à 1633 ne parlent jamais de Notre-Dame de Groeninge ; il n'en est pas question dans la notice historique rédigée sous l'abbesse Marie de Pickere (1608-1618) par J. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 68, Louvain, 1708, ni dans la chronique compilée en 1627 par ordre de Catherine Doens ; le premier qui évoque l'existence de la petite statuette en ivoire est le confesseur-historien CHARLES DE VISCH dans sa *Fundatio monasterii Groenynghani in civitate Cortracensi*, éd. F. VAN DE PUTTE, *Speculum*, 153-155 (cfr A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 416-417, Cologne, 1644). Charles de Visch semble bien avoir lancé la légende. Lorsque l'érudite confesseur fut expulsé de Groeninge, la légende allait continuer à se développer toute seule, dans l'atmosphère anxieuse d'une ville ravagée par les épidémies et menacée d'avance par des troupes ennemies. — M. GASTOUT, *Béatrix de Brabant, Dame de Courtrai*, 197-200, a été la première à attirer l'attention sur le caractère très peu consistant de la légende relative aux origines de la statuette miraculeuse, sur le caractère imaginaire du prodige de 1643, etc. Il est tout à fait fâcheux, à notre avis, que feu le P. Ét. de Clippele n'ait point tenu compte de ce travail, si probe, dans l'élaboration de la brochure populaire distribuée aux pèlerins.

(1) A. POSSOZ, *Notre-Dame de Groeninghe*, 50-52. — Th. SEVENS, *Geschiedenis der abdij van Groeninge*, 71-84.

(2) F. VAN DE PUTTE, *Speculum*..., LXXIII. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux*..., II, 445. — C'est ainsi que les religieuses expliquaient, après la mort de leur abbesse, le déficit de 1837 livres, 16 sous, 11 deniers parisis constaté dans leur budget.

(3) B. R., ms. 18273, f° 44. — F. VAN DE PUTTE, *Speculum*..., LXXII. — L'obituaire à la BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'AMIENS, ms. 356, l'a inscrite le 17 avril ; l'obituaire fait allusion à ses nombreuses constructions (*cum plura aedificasset*...) ; la chronique n'en souffle mot. — A. DESCHREVEL, *Het portret van Mevrouw Katerine Doens, 22^e abdis van de Groeninge abdij te Kortrijk*, dans *De Leiegouw*, V, 113-114, Courtrai, 1963, pense avoir retrouvé le portrait de cette abbesse sur une crucifixion de l'hospice d'Ypres.

(4) La liste se trouve chez Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux*..., II, 449 ; la chronique, éd. F. VAN DE PUTTE, *Speculum*..., LXXIII, n'en cite que vingt-trois.

(5) E. HUYS, *La prise de Courtrai en 1646 par les Français*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XIII, 177-199, Courtrai, 1934. — F. DE POTTER, *Geschiedenis van de stad Kortrijk*, IV, 149-155, Gand, 1876.

(6) Ch. MUSSELY, *Inventaire des archives de la ville de Courtrai*, II, 203, Courtrai, 1858. La même pièce accorde « que l'image de Notre-Dame de Groeninghe et des autres églises et chapelles quelconques, la chandelle miraculeuse dudit Groeninghe et autres reliques ne seront transportées hors la dicte ville ». La requête au roi, du clergé, de la noblesse et du magistrat des ville et chàtellenie de Courtrai pour supplier Sa Majesté qu'il soit de son bon plaisir « d'agréer, ratifier et confirmer les articles de la capitulation à eux accordés par son altesse royale, monseigneur le duc d'Orléans » favorablement paraphée par Louis XIV à Paris, le 21 octobre 1646, a été publiée par A. VAN DEN ABEELE, *Inval der Franschen in Vlaanderen en beleg der stad Kortrijk gedurende de jaren 1645 en 1646*, dans *Oud en nieuw, Historische letterkundige en wetenschappelijke uitgaaf*, 1, 323-328, Gand, 1865 ; le troisième point de la requête revient sur la situation créée à Groeninge par la mort de l'abbesse Catherine Doens, « dernière et pacifique abbesse de ladite abbaye ».

(7) F. VAN DE PUTTE, *Speculum*..., LXXIII.

(8) Pendant ce temps, en 1647, les Français, maîtres de la ville, construisaient un puissant fort avec cinq bastions et de vastes contrescarpements sur les terres de l'abbaye, cfr F. DE POTTER, *Geschiedenis van Kortrijk*, III, 377 (la supplique de l'abbesse, non datée, publiée en note, a été rédigée quelque trente ans plus tard, sous l'abbesse de Haene) ; IV, 155. —

FRANÇOISE DU PONCHEAU, née à Tournai (1) vers 1593, fit profession (2) vers 1610. L'abbesse Catherine Doens lui confia la charge de sacristine. Françoise lui succéda en 1648 : ses patentes portent la date du 2 décembre (3). Elle fut installée le 7 février 1649 par l'abbé de Loos (4). Lors de l'information, qui eut lieu le 20 juillet précédent, les suffrages de la Communauté étaient allés à la boursière, Madeleine de Groote, personne de grande capacité et de grand dévouement, qui avait été la providence de la Communauté pendant les trente années où elle avait géré le temporel, notamment pendant l'occupation française (5). Le motif pour lequel Françoise du Poncheau fut préférée n'est pas clair (6) ; ces irrégularités étaient fréquentes sous le régime espagnol.

La nouvelle abbesse dut solliciter en 1650 un octroi pour pouvoir lever une somme de cinq mille florins pour payer ses créanciers (7). C'est peut-être avec l'excédent de cette somme qu'elle reconstruisit deux fermes de l'abbaye : celle de Roodenborch à Marke, anéantie par les Français, et une autre située sur les terres près de la citadelle de Courtrai (8). La chronique conserve aussi le souvenir des dépenses qu'elle fit pour orner l'église du monastère et enrichir la sacristie (9). Françoise du Poncheau mourut (10) le 4 septembre 1665.

CÉCILE II EGHELS, originaire d'Ingelmunster, née vers 1601, était de naissance illégitime. Elle avait été reçue à Groeninge, vers 1624, comme sœur donatrice, mais elle obtint, en 1630, de pouvoir prononcer ses vœux (11). L'abbesse du Poncheau l'avait prise comme prieure en 1657. A cette occasion, Cécile Eghels avait été légitimée par l'abbé des Dunes (12), vicaire général de

C'est le fort que l'on peut voir sur de nombreux documents iconographiques, par exemple sur le tableau de P. Snayers, *Le siège de Courtrai*, daté de 1650, n° 430 du MUSÉE ROYAL DES BEAUX-ARTS À BRUXELLES, cfr C. TERLINDEN, *Les tableaux d'histoire au Musée royal d'art ancien à Bruxelles*, 33-34, Bruxelles, [1940] ; *Oud Kortrijk* (Catalogue de l'exposition de documents iconographiques concernant le vieux Courtrai organisée au MUSÉE COMMUNAL en 1962), 65, n°s 13, 14 et 101.

(1) Elle avait une sœur, également religieuse à Groeninge, qui portait le nom de Claire ; celle-ci fut infirmière et mourut le 9 février 1653, cfr Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 447, et J. BÉTHUNE, *Relations avec le Hainaut...*, dans *Bulletin du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, III, 247.

(2) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 443 et 449.

(3) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1265.

(4) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXXIV. — Registre de l'abbesse C. Doens, à la B. R., ms. 18273, fol. 44 v°.

(5) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1265 ; cfr Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 446-448 ; Madeleine de Groote avait fait profession le 18 octobre 1610, cfr F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXVIII ; elle mourut le 23 novembre 1656.

(6) La notice du registre de Catherine Doens, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, *Fonds de la ville*, n° 451, a fait allusion à l'intervention de l'archiduc Léopold, gouverneur général des Pays-Bas.

(7) A. G. R., *Conseil privé espagnol*, n° 1160 (anciennement 1161/240) ; cfr Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 449.

(8) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXXIV-LXXV. — J. BÉTHUNE, *Relations avec le Hainaut...*, dans *Bulletin du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, III, 246-247.

(9) F. VAN DE PUTTE, *Speculum*, LXXIV-LXXV, d'après BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 276, f°s 11 v° et 12. — J. BÉTHUNE, *Relations avec le Hainaut*, dans *Bulletin du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, III, 246-247. — C'est sous son abbatiat que furent placées les orgues étudiées par A. DESCHREVEL, *Kunstschaten*, dans *Westvlaanderen*, III, Tielt, 1954. — L'ostensoir à cylindre qu'elle commanda en 1656 chez la veuve de Pieter van Sychen, à Gand, serait encore conservé au béguinage à Courtrai, voir A. DESCHREVEL, *Ondekende kunstschaten*, dans *West-Vlaanderen*, III, 47, Tielt, 1954 ; les statuettes des saintes Élisabeth et Begge, patronnes du béguinage, en remplacent sans doute d'autres.

(10) Nécrologe à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, *Fonds de la ville*, n° 451 ; la notice est reproduite par J. BÉTHUNE, *Relations avec le Hainaut...*, dans *Bulletin du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, III, 246-247. — Ses armes, son sceau et sa devise : *Fortiter et suaviter*, se trouvent à la B. R., ms. 18273, f°s 35 et 44 v°.

(11) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1265. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 450-452. — Ingelmunster, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Izegem.

(12) A. É. B., *Cumulus ecclesiasticus*, n° 756 : copie authentique des lettres de légitimation. — Les armes de l'abbesse, écartelées avec celles des Ghisteltes, contiennent peut-être une allusion au mystère de sa naissance.

l'Ordre dans les Pays-Bas, habilité à cet effet le 10 décembre 1657. Éluë abbesse le 4 janvier 1666, elle fut nommée par lettres patentes datées du 2 avril 1666, installée le 8 mai et bénie le lendemain par l'abbé des Dunes, Gérard de Baere (1). La chronique énumère les quelques petits travaux que l'abbesse fit faire pour l'entretien de la maison (2). En 1677, l'abbé des Dunes, Michel Bul-tynck vint faire la visite canonique ; la visitation, qu'il data de Bruges le 2 novembre, fait allusion à des difficultés internes, à des dissensions entre sœurs flamandes et wallonnes, aux cabales fomentées par les sœurs converses, avec des gens du dehors, contre les sœurs choristes (3). Le visiteur avait trouvé trente et une choristes et dix sœurs converses. Cécile Eghels mourut (4) le 3 mai 1678. Elle avait reçu six novices à la profession, parmi lesquelles trois Lilloises et une Tournaisienne (5).

CATHERINE III DE HAENE (de Hane ou Dhaene) naquit à Courtrai vers 1637 ; elle avait pour père Jean de Haene, mort le 13 février 1665, et pour mère Marie-Madeleine Goetghebeur (6), décédée le 23 octobre 1679. Elle fit profession en 1655 ou 1656 sous l'abbesse Cécile Eghels, qui la nomma, un peu plus tard, « dame de l'école » (7). Elle fut nommée abbesse durant l'occupation française, par brevet daté de Saint-Germain-en-Laye (8), 23 juin 1678. Elle fut installée le 17 septembre par l'abbé des Dunes, Eugène van de Velde, qui lui conféra la bénédiction abbatiale le 21 septembre suivant (9). Catherine de Haene mourut le 2 décembre 1682, après un gouvernement court mais paisible (10). Peu de temps avant sa mort, l'abbé de Cîteaux, Jean Petit, avait fait la visite du monastère ; la visitation datée du 11 septembre 1682 insiste sur le respect de la clôture et de la pauvreté ; ce document laisse deviner la présence d'un grand nombre de malades et d'infirmes : l'abbesse veillera à ce qu'elles ne manquent de rien (11).

(1) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXXV. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, III, 18, La Haye, 1735.

(2) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXXV, d'après BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 276, fo 12 v^o.

(3) La charte est conservée aux A. É. C., *Acquisitions*, n^o 1929 ; remarquons qu'elle est rédigée en flamand.

(4) Nécrologe, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, *Fonds de la ville*, n^o 451. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, III, 18. — F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXXVII. — B. R., ms. 18273, fo 35 v^o, donne ses armes, la reproduction de son sceau et sa devise : *Amore et timore*.

(5) Les noms de ces religieuses se trouvent dans F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXXVI.

(6) Ces noms et ces dates sont données par le nécrologe en copie aux A. É. C., *Acquisitions*, n^o 4148. — Th. SEVENS, *Een Kortrijksch Liederboek, uit de XVII^e eeuw*, dans *Bull. du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, XI, 74, Courtrai, 1913-1914, se trompe donc lorsqu'il assure qu'elle était fille de François et de Jacqueline van Neste et qu'elle fut baptisée le 27 mars 1623. — Catherine avait un frère nommé Jean et elle était apparentée à Georges de Haene, premier pensionnaire de la ville de Courtrai.

(7) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 450 et 452. — Les religieuses de Groeninge, comme la plupart des religieuses des Pays-Bas à la même époque, entretenaient des écolières pour compenser la modicité de leurs ressources. Les écoles de Groeninge sont attestées depuis 1672, cfr Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 426.

(8) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXXVI. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 452. — Courtrai était au pouvoir des Français depuis 1667. Louis XIV ne renonça à cette ville qu'au traité de Nimègue, le 10 août 1678. Dans le traité de reddition de la ville au roi de France, signé à Tournai le 26 juillet 1667, il est plusieurs fois question des monastères et des couvents, en particulier de Groeninge, cfr C. MUSSELY, *Inventaire des archives de Courtrai*, II, 239, Courtrai, 1854. — E. VAN CAPPEL, *Aanteekeningen over den toestand van de stad en hesselijk Kortrijk onder Lodewijk XIV*, dans *Bull. du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, XI, 194-195, Courtrai, 1913-1914 : le roi avait promis de respecter la liberté des élections abbatiales et, contrairement à ce que dit F. VAN DE PUTTE, *Speculum*, il ne modifia aucunement les usages reçus dans les provinces conquises. — Voir à ce sujet P. FAVOREL, *Geschiedenis van de Guldenbergabdij te Wevelgem*, 378, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, Courtrai, 1957.

(9) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXXVI (corriger la date fautive).

(10) Nécrologe à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, *Fonds de la ville*, n^o 451 ; F. VAN DE PUTTE, *Speculum*, LXXVII. — Th. SEVENS, *Geschiedenis van Groeninge*, 91. — Ses armes sont reproduites à la B. R., ms. 18273, fo 326.

(11) La charte est éditée par F. VAN DE PUTTE, *Speculum*, 122-124, d'après l'original ; cfr Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 453.

LUDGARDE (Catherine) HONOREET, née à Menin le 31 juillet 1631, fille de Gautier, médecin à Alost, et de Jeanne van Ackere (1), avait fait profession en 1653. En 1665, elle était chapelaine de l'abbesse Françoise du Poncheau ; l'abbesse de Haenè la nomma sous-prieure et procuratrice du monastère (2). Elle fut élue abbesse (3) le 31 décembre 1682. Ses patentes (4) portent la date du 24 janvier 1683. Elle fut installée (5) le 23 février 1683 par le doyen de Courtrai, de Bersaques, en l'absence de l'abbé des Dunes, père du monastère ; elle reçut la bénédiction abbatiale de l'abbé de Cambron, vicaire général de l'Ordre, le 24 juin suivant (6). La chronique énumère les travaux qu'elle fit faire à l'église et à la sacristie (7). Elle mourut (8) le 8 décembre 1694. Les Pays-Bas étaient, à ce moment, de nouveau un théâtre de guerre ; c'est le motif pour lequel l'abbaye de Groeninge demeura plus d'un an sans abbesse.

MICHÈLE AERTS, née à Lille vers 1643, avait fait profession en 1661. Elle fut nommée abbesse par la cour de Versailles le 21 juin 1696. Ses patentes furent enregistrées le 2 juillet 1696 et elle fut installée le 12 août suivant (9). La guerre, interrompue par le traité de Rijswijck, reprit peu après, à l'occasion de la succession d'Espagne ; elle acheva de ruiner la Flandre. En 1706, les biens du monastère étaient entièrement ruinés et abandonnés ; les paysans n'étaient plus en état de payer leurs fermages ; on avait dû congédier le chapelain, faute de pouvoir l'entretenir (10). L'abbesse s'en tira en augmentant le nombre des écolières et en prenant des dames pensionnaires. L'abbé des Dunes, Luc de Vriese, visita l'abbaye de Groeninge en 1708 ; il y trouva vingt-huit dames, huit sœurs converses et deux novices (11) ; les sœurs se plaignaient du manque de nourriture, mais les ressources manquaient totalement (12). Michèle Aerts reçut une quinzaine de sœurs à la profession (13) ; l'examen canonique de ces novices donna, au moins deux fois, le 11 octobre 1696 et le 15 septembre 1704, occasion à des protestations des religieuses auprès de l'évêque de Tournai, tant était vive leur susceptibilité sur le chapitre de l'exemption (14). Michèle Aerts mourut (15) le 17 décembre 1708.

- (1) E. DE RIDDERE, *Histoire de la famille van Achere*, dans *Tablettes des Flandres*, Recueil 3, 102, Bruges, 1952.
 (2) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 455.
 (3) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1265. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 453-456.
 (4) Original aux A. É. C., éd. F. VAN DE PUTTE, *Speculum*, 124-125.
 (5) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 455, indique par erreur : le 22.
 (6) F. VAN DE PUTTE, *Speculum*, LXXVIII d'après BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, ms. 276, f° 18 v°-19. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, III, 18, La Haye, 1735.
 (7) F. VAN DE PUTTE, *Speculum*, LXXVIII.
 (8) Nécrologe, à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, *Fonds de la ville*, n° 451. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, III, 18. — F. VAN DE PUTTE *Speculum...*, LXXVII. — Th. SEVENS, *Geschiedenis van Groeninge*, 91.
 (9) Copie de la patente aux A. G. R., *Conseil d'État de Régence*, n° 367. — F. VAN DE PUTTE, *Speculum*, LXXIX. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, III, 18. — Corriger les dates fautives de Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 456 (12 août 1698).
 (10) A. G. R., *Conseil d'État de Régence*, n° 367.
 (11) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXXX. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 456.
 (12) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXXX.
 (13) On trouvera cette liste de professes dans F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXXIX. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 456-457, la reproduit en l'amputant de deux noms.
 (14) B. R., ms. 18273, f°s 508 v°-509 v° et 509 v°-512.
 (15) Nécrologe à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, *Fonds de la ville*, n° 451. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, III, 18. — F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXXX. — Th. SEVENS, *Geschiedenis van Groeninge*, 91. — B. R., ms. 18273, f° 526 v°, donne ses armes, sa devise : *In fide et lenitate*, et la reproduction de son sceau. Le MUSÉE COMMUNAL DE COURTRAI possède un portrait de cette abbesse daté de l'année de sa mort, cfr G. CAULLET, *Catalogue du Musée de peinture et de sculpture de la ville de Courtrai*, 11, n° 22, Courtrai, 1912.

CATHERINE IV DE BUUS, née à Courtrai en 1661, avait fait profession (1) le 12 juillet 1682. L'abbesse Michèle Aerts la prit comme chapelaine. Catherine lui succéda après plus d'un an de vacance du siège ; elle fut élue le 29 décembre 1709 (2). Ses patentes étaient datées du 25 janvier 1710, mais elle ne les reçut que le 18 mars. Elle fut installée, le 22 avril, par dom Benoît van Steenberghe, moine des Dunes, confesseur des moniales (3), et reçut la bénédiction abbatiale, le 24 juin suivant, des mains de dom Ignace Delefosse, abbé de Loos, « en vertu d'une permission spéciale de Mgr de Cîteaux » (4). Catherine de Buus reçut quinze novices à la profession (5), parmi lesquelles deux Françaises ; l'abbesse Michèle Aerts avait aussi reçu plusieurs Françaises et quelques Tournaisiennes ; la question des langues se posa dès lors, compliquée de rivalité nationale, pour le plus grand dam de la charité et de la concorde fraternelle (6). Catherine de Buus mourut le 27 juin 1727 d'un cancer à la poitrine (7). Elle laissait une Communauté de vingt-six religieuses.

VICTOIRE VAN HOUTTE, née à Tournai (8) en 1684, fit profession à Groeninge (9) le 28 octobre 1703. Elle était sacristine, lorsqu'eut lieu, le 22 juillet 1727, le scrutin qui décida de son élection. Elle n'avait recueilli que quatre premières voix sur vingt-sept, mais les commissaires reprochaient aux autres candidates d'être trop jeunes, ou d'être françaises, ou encore d'intriguer avec le parti français (10). Victoire fut donc nommée (11) le 18 août 1727. L'abbé de Clairvaux, abbé général de l'Ordre, approuva ce choix le 5 septembre 1727, et l'abbé des Dunes, dom Benoît van Steenberghe, vint bénir et installer l'abbesse le 28 septembre suivant (12). Le 8 février 1728, elle-même assistait déjà comme marraine à la bénédiction abbatiale d'Augustine Peuterman, abbesse de Wevelgem (13). La chronique signale une visite canonique de l'abbé de Clairvaux le 10 juillet 1752 et une autre de l'abbé des Dunes (14), dom Robert van Severen,

(1) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXXVIII. — Parmi les religieuses de Groeninge, on trouve une sœur Desideria de Buus, qui mourut le 16 juillet, à l'âge de quarante-neuf ans ; c'est probablement une parente de l'abbesse comme la sœur Marie, citée ci-dessous. A l'abbaye des Dunes il y avait un Robert de Buus, originaire de Courtrai, qui fit profession en 1728 ou en 1729.

(2) A. G. R., *Conseil d'État de Régence*, n° 367.

(3) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXXX. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, III, 18, La Haye, 1735. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 458.

(4) *Mémorial historique de l'abbaye de Loos aux A. D. N.*, 27 H 66, f° 108, cfr P. FAVOREL, *Geschiedenis van de Guldenbergabdij te Wevelgem*, 419, Courtrai, 1957.

(5) La liste se trouve dans F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXXX-LXXXI ; la dernière de ces quinze religieuses reçut l'habit des mains de Catherine de Buus et fit profession après la mort de l'abbesse ; signalons, parmi les quatorze autres, une Marie de Buus, également de Courtrai.

(6) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 460 et 461.

(7) Nécrologe à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, *Fonds de la ville*, n° 451. — F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXXXI. — Th. SEVENS, *Geschiedenis van Groeninge*, 91. — Ses armes, sa devise : *Especto* et la reproduction de son sceau se trouve dans B. R., ms. 18273, f° 527.

(8) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 460, imprime fautivement : à Courtrai.

(9) F. VAN DE PUTTE, *Speculum*, LXXIX. — J. BÉTHUNE, *L'abbaye de Groeninge et ses relations avec le Hainaut...*, dans *Bulletin du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, III, 247.

(10) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 881. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 461. — Les commissaires redoutaient surtout, semble-t-il, de voir s'aggraver les rivalités entre les Flamandes et les religieuses francophones.

(11) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXXXI.

(12) Procès-verbal de la bénédiction et de l'installation édité par F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 128-131.

(13) P. FAVOREL, *Geschiedenis van de Guldenbergabdij te Wevelgem*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 431, note 9.

(14) F. VAN DE PUTTE, *Speculum*, LXXXII. — Une *carta visitationis*, datée du 17 mai 1747, se trouve aux A. G. S. B., n° 2389. — Je note également « un règlement pour l'abbaye de Groeninge » du 12 septembre 1736, A. G. S. B., n° 2330.

en novembre 1763. Pour satisfaire à l'édit de l'impératrice du 15 septembre 1753, l'abbesse de Groeninge déclare le 3 octobre 1754 toutes ses acquisitions réputées illégitimes : c'étaient, pour la plupart, des maisons acquises à Courtrai lors de l'établissement des religieuses en ville, en 1583. Victoire espérait obtenir des lettres d'amortissement gratuites ; en réalité, les religieuses furent imposées sur le pied d'un capital de plus de vingt mille florins ; moyennant quoi, l'amortissement demandé (1) fut finalement accordé le 17 janvier 1756. Le *Mémorial historique de l'abbaye de Loos* (2) signale encore une visite de l'abbé de Clairvaux à Groeninge le 29 février 1736. En 1766, Victoire van Houtte avait commencé à construire une nouvelle habitation pour le confesseur (3) ; mais la grande pauvreté de son monastère ne lui permettait pas de faire davantage : elle laissera, après sa mort, des édifices en assez mauvais état (4).

Victoire van Houtte mourut (5) le 30 mai 1771. Elle laissait une Communauté de vingt et une religieuses, parmi lesquelles elle avait réussi à rétablir l'union et la concorde (6).

CONSTANCE DU TOICT, née à Courtrai en 1717, avait fait profession à Groeninge en 1740. Elle fut élue le 12 août 1771 et reçut ses patentes (7) datées de Vienne le 9 janvier 1772. Elle était alors seconde boursière de l'abbaye ; ses consœurs la disaient pieuse, paisible, capable à tous égards, mais d'une santé très délicate et qui ne s'améliorait guère. Sa nomination fut approuvée, le 2 mars 1772, par l'abbé de Clairvaux, et l'abbé des Dunes, Robert van Severen, vint l'installer le 21 juin suivant (8). A cause des difficultés soulevées par l'abbé de Cîteaux, que le gouvernement de Bruxelles s'obstinait à écarter des affaires religieuses de nos provinces, elle ne put recevoir la bénédiction abbatiale (9) avant le 26 octobre 1774. L'état financier du monastère semble s'être fort amélioré durant l'abbatit de Constance du Toict (10). En 1774, elle fit transformer tout l'intérieur de l'église et, en 1775, elle fit construire un nouveau portail (11). Constance du Toict mourut (12) le 27 octobre 1783.

(1) A. G. R., *Jointe des amortissements*, n° 617.

(2) A. D. N., 27 H 66, f° 135 v° ; cfr P. FAVOREL, *Geschiedenis van de Guldenbergabdij te Wevelgem*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 439-440.

(3) Cette maison existe toujours au coin de la rue de Groeninge et du marché au bois ; elle est surmontée des armoiries de l'abbaye et de celles de l'abbesse.

(4) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 462 et surtout 464.

(5) Nécrologe à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, *Fonds de la ville*, n° 451. — F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXXXII. — Ses armes sont décrites par L. SLOSSE, *Rond Kortrijk*, 1590, Roulers, 1898-1916.

(6) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 881 ; — cfr Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 463.

(7) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 881 ; copie dans le registre 714 de la *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas* 319-320. — L'impératrice avait fait savoir à Kulberg, le 12 décembre 1771, qu'elle désignait Constance du Toict et qu'elle l'imposait d'une pension de cent cinquante florins.

(8) Procès-verbal édité par F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 133-135 ; le procès-verbal de la bénédiction manque.

(9) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 465. — R. DE GANCK, *De abbatiale wijding in de Zuidelijke Nederlanden en het prinsbisdom Luik*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 63, Westmalle, 1958, expose bien les rétroactes de l'affaire, mais il se trompe en datant la bénédiction de Constance du Toict du 17 septembre 1772 : on ignore quand elle a été bénie.

(10) La comptabilité, — et sans doute plus que la comptabilité — était assurée par un homme avisé (Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 465) ; on trouvera un exemple de cette gestion intelligente dans F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 135-136 ; le 5 juin 1780, l'abbesse de Groeninge, de concert avec les chanoines de Notre-Dame de Courtrai, défend ses droits de chasse dans ses seigneuries de Rodenborch et de Marke devant le Conseil de Flandre, cfr A. É. G. *Conseil de Flandre, correspondance des Fiscaux*, liasse 3573.

(11) F. VAN DE PUTTE, *Speculum*, LXXXII.

(12) Nécrologe à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE COURTRAI, *Fonds de la ville*, n° 451. — F. VAN DE PUTTE, *Speculum*, LXXXII. — Th. SEVENS, *Geschiedenis van Groeninge*, 92. — Un portrait de l'abbesse est conservé au CHATEAU D'ATRE près d'Ath (communication de M. l'Abbé A. Deschrevel) ; la devise de l'abbesse était *Calicem salutaris accipiam*.

VICTOIRE II (Marie-Josèphe) **GILLON**, née à Courtrai le 13 mars 1743, de Jacques Philippe et de Marie-Josèphe de Bels (1), était entrée au monastère le 6 septembre 1762 et avait reçu l'habit le 6 novembre suivant. Elle fit profession le 6 novembre 1763. L'abbesse du Toict la nomma sous-prieure (2). Elle fut élue abbessse (3) le 12 mars 1784. Mais Groeninge figurait sur la liste des abbayes à supprimer (4) ; la nomination se fit donc attendre ; c'est seulement le 22 mai 1788 que Joseph II consentit à nommer une abbessse (5). Victoire en fut avertie par dépêche du 28 juin. Sa patente fut délivrée à Semlin (6) le 25 juillet 1788. Elle fut installée (7) par l'abbé des Dunes, Robert van Severen, le 13 septembre 1788 ; elle reçut la bénédiction abbatiale le lendemain des mains de l'abbé des Dunes, Robert van Severen, en vertu de pouvoirs délégués par l'abbé de Boneffe, vicaire général de l'Ordre dans les Pays-Bas (8).

En 1783-1785, l'abbessse Gillon fit placer dans l'église un nouveau maître-autel, œuvre de Pierre van Réable (1745-1827), pour lequel elle paya près de trois mille florins (9). En 1789-1790, elle fit de même renouveler les deux autels latéraux, situés à l'entrée du chœur (10). La situation de la maison semble avoir été prospère, malgré les tracasseries de tout genre imaginées par un gouvernement hostile aux institutions religieuses (11).

La défaite de Jemappes (6 novembre 1792) est le signal de plus graves difficultés. Le 3 janvier 1793, les religieuses font disparaître la statue miraculeuse de Notre-Dame de Groeninge (12) ; nouvel exode de l'objet vénéré, les 12 septembre et 25 octobre 1793 ; le 26 avril 1794, l'abbessse l'emporte à Audenarde, puis à Velzeke et ne revient que le 8 juillet 1794. Après Fleurus, la ville de Courtrai se vit imposer de trois millions de livres ; Groeninge dut en verser dix mille. L'argenterie avait déjà été donnée, le 3 mars 1794, à l'empereur François II en don volontaire (13) ; les fonds faisaient défaut, avec la permission de l'abbé des Dunes, les religieuses vendirent, le

(1) BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE À COURTRAI, *Fonds Goethals-Vercruyssse*, portefeuille C. 316, n° 16, doc. 17 ; notice autobiographique de l'abbessse, éditée fautivement par P.-P. DEBBAUDT, *Les persécutions religieuses à Courtrai en 1797*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., X, 49, Courtrai, 1931.

(2) Sans doute lorsque la sœur Cécile de Bien, titulaire de cette fonction, fut nommée prieure à la mort de sœur Louise Duriez, décédée le 17 juillet 1773 à l'âge de soixante-dix-huit ans.

(3) A. G. R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, n° 765, et *Conseil du gouvernement général*, n° 2285. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 466-469.

(4) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, reg. 745 (Mémoire d'Anselme de Kulberg, 1785).

(5) A. G. R., *Conseil du Gouvernement général*, n° 2285, et *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, Reg. 715, 142. — L'abbessse s'engage à payer désormais mille florins à la Caisse de Religion à Bruxelles, au lieu des pensions habituelles.

(6) F. VAN DE PUTTE, *Speculum*, LXXXIII. — Semlin, Yougoslavie, sur le Danube.

(7) Procès-verbal édité par F. VAN DE PUTTE, *Speculum*, 137-140. — L'instrument énumère les dix-sept religieuses de chœur présentes à l'installation.

(8) Notice autobiographique citée ci-dessus n. 14 ; corriger sur ce point Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 467. — Sur les circonstances de cette bénédiction, voir R. DE GANCK, *De abbatiale wijdingen in de Zuidelijke Nederlanden...*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 65. — Selon la coutume du temps, un long poème *Zegen praelenden lijdsamheid*, etc., est imprimé à cette occasion à Bruges, chez Corn. de Moor ; ces quatre feuillets portent la date du 14 septembre 1788 et les armes de l'abbessse. — Deux autres pièces du même genre ont été signalées par E. HUYS, *De laatste abdis van Groeninghe en het einde der abdij*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XIX, 50-53, Courtrai, 1941.

(9) Cet autel existe encore : il fut placé en 1825 dans l'église paroissiale de Bellegem, F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXXXIII. — M. ENGLISH, *Groeninghe-Belleghem*, dans *Biekorf*, XXV, 153-160, Bruges, 1914. Ce serait la sœur Augustina Bulte, décédée à Bellegem le 18 décembre 1823, qui en aurait fait don à cette église, cfr L. SLOSSER, *Dom Alipius van Lerberghe*, dans *Bull. du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, V, 160, note 1, Courtrai, 1907-1908.

(10) M. ENGLISH, *Groeninghe-Belleghem*, dans *Biekorf*, XXV, 154-155, Gand, 1914.

(11) L'édit du 13 mai 1771 interdisait aux novices d'apporter une dot.

(12) Voir le *Memoriael* de la sœur Caroline De Witte, édité par F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXXXVII-LXXXVIII ; des extraits sont publiés dans Th. SEVENS, *Geschiedenis van Groeninge*, 75-77.

(13) *Memoriael*, dans F. VAN DE PUTTE, *Speculum*, LXXXVII. — Cfr Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 469.

4 février 1795, plusieurs de leurs propriétés (1). Quelques jours plus tard, le 3 juillet, eut lieu la dernière visite canonique de l'abbaye ; elle fut accomplie par le cistercien Marc Loosvelt, commissionné par l'abbé des Dunes, Maur de Mol (2). Le 14 avril 1796, l'abbesse devait envoyer à l'administration du département de la Lys la liste de ses religieuses (3) ; le 7 brumaire an V (28 octobre 1796), les religieuses sont invitées à évacuer leur monastère, sitôt reçus les bons alloués (4). Groeninge fut supprimé le 27 pluviôse an V (13 février 1797). Les religieuses furent expulsées de leur monastère par les soldats de la République française, le 15 février à neuf heures du matin (5). L'abbesse remit au commissaire du directoire exécutif près le canton une protestation signée de toutes les religieuses (6). Les meubles de leur couvent furent mis en vente publique le 2 mai 1797. L'abbesse fit racheter par un nommé Jean Devos un certain nombre d'objets pieux et le mobilier de l'église pour lesquels elle déboursa deux cent soixante-dix-huit couronnes et deux livres, argent français (7).

Madame Gillon se réfugia avec ses religieuses dans une des maisons de l'abbaye, qu'elle avait rachetée, rue du château. C'est là qu'elle mourut (8) le 3 mars 1807. Un de ses derniers actes avait été, à la demande du curé de Saint-Martin, l'abbé F.-A. Van Maldeghem, de déposer la statuette de Notre-Dame de Groeninge à l'église de Saint-Michel, où elle se trouve encore. Un acte signé le 28 septembre 1803 maintenait les droits de propriété des religieuses ; il prévoyait la restitution du précieux trésor, au cas où la Communauté arriverait à se reconstituer (9). Le dimanche suivant (2 octobre), la vieille abbesse en personne, entourée d'enfants vêtus de blanc, porta, en une procession improvisée, la statuette d'ivoire à l'ancienne église des jésuites (10).

Peu après l'instauration du royaume des Pays-Bas, les religieuses essayèrent de rentrer en possession de leur ancien couvent ; mais n'y parvinrent pas (11). Une partie de l'église (12) avait été

(1) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXXXIII-LXXXIV.

(2) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXXXIII-LXXXIV.

(3) A. É. B., *Département de la Lys*, n° 1188 : la liste dénombre dix-neuf dames et huit sœurs converses. — F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, LXXXV-LXXXVI, donne la liste des religieuses qui se trouvaient au monastère de Groeninge le 15 février (lisez le 13) 1797 ; c'est en réalité une liste nécrologique dressée vers 1820 ; elle est reproduite dans A. POSSOZ, *Notre-Dame de Groeninghe*, 100-102.

(4) F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 140.

(5) Le chroniqueur local J. GOETHALS-VERCRUYSE a décrit cette scène dans ses *Jaerboeken van Kortrijk*, cité par P.-P. DEBBAUDT, *Les persécutions religieuses à Courtrai en 1797*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., X, 31-32, Courtrai, 1931.

(6) Elle est imprimée dans le *Second recueil des protestations des maisons religieuses supprimées*, [Bruges], 1797 ; texte reproduit dans F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, 143-145, dans F. DE POTTER, *Geschiedenis van Kortrijk*, III, 383-384 ; et dans E. HUYS, *De laatste abdis van Groeninghe*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XIX, Courtrai, 1941.

(7) Le reçu de Jean De Vos et la liste des objets rachetés sont imprimés dans F. VAN DE PUTTE, *Speculum*, 156. — Ce document est interprété d'une manière quelque peu inexacte par E. HUYS, *De laatste abdis van Groeninghe*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XIX, 57.

(8) F. VAN DE PUTTE, LXXXVI. — Th. SEVENS, *Geschiedenis van Groeninge*, 92. — E. HUYS, *De laatste abdis van Groeninghe*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XIX, 59. — Un portrait de l'abbesse par le peintre P.-L. SUYTENS se trouve chez les sœurs clarisses à Courtrai. — Sur les autres souvenirs de cette abbesse, voir L. SLOSSX, *Rond Kortrijk*, 1935, Roulers, 1898-1916. Victoire Gillon avait pour devise : *In patientia victoria*.

(9) A. POSSOZ, *Notre-Dame de Groeninghe*, 52. — Th. SEVENS, *Geschiedenis van Groeninge*, 77. — E. HUYS, *De laatste abdis van Groeninghe*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XIX, 58. Le P. POSSOZ est le seul à donner la date exacte. — L'histoire ultérieure de Notre-Dame de Groeninge dans la brochure d'E. DE CLIPPELE, *Onze Lieve Vrouw van Groeninghe*, Tielt, 1952.

(10) A. VIAENE, O. L. *Vrouw van Groeninghe in de Sint-Michielskerk te Kortrijk*, 1803-1816, dans *Bischof*, LV, 25-29, Bruges, 1954. — J. M. BERTHELE, *De overbrenging van het beeldje van Onze-Lieve-Vrouw van Groeninge*, dans *De Leiegouw*, IV, 135-137, Courtrai, 1962.

(11) F. DE POTTER, *Geschiedenis van Kortrijk*, III, 383, Gand, 1876. — Th. SEVENS, *Geschiedenis van Groeninge*, 60-61.

(12) Th. SEVENS, *Geschiedenis van Groeninge*, 61. — F. VAN DE PUTTE, *Speculum...*, Préliminaires, XXXII.

démolie en 1804 ; le couvent était devenu une caserne ; les sœurs clarisses (1) en prirent possession en 1845 ; elles y sont toujours.

En 1816, les dames de Groeninge étaient encore huit ; en 1835, elles n'étaient plus que quatre (2). La dernière religieuse semble avoir été Caroline Dewitte, ancienne chapelaine de l'abbesse Victoire Gillon. Cette sœur mourut au béguinage de Courtrai (3), où elle s'était retirée, le 20 mars 1840.

(1) [A. DUCLOS], *Vie de la Mère Marie-Dominique, dans le monde Julie Berlamont*, 145-146, Bruges, 1873.

(2) Th. SEVENS, *Geschiedenis van Groeninge*, 81-83.

(3) L. SLOSSE, *Dom Alipius van Lerberghe*, dans *Bull. du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, V, 160, note 1, Courtrai, 1907-1908. — J.-M. CANIVEZ, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique...*, 422, Forges-les-Chimay, 1926. — Toutefois l'abbé A. VIAENE, O. L. *Vrouw van Groeninghe in de Sint-Michielskerk te Kortrijk*, dans *Biechrof*, LV, 29, Bruges, 1954, signale une sœur converse, Josepha (Françoise) Geeraert, qui était encore en vie en 1843.

ABBAYE DE HEMELSDALE, À BRUGES

Le Hiet (1238, 1242) (1), domus Beate Marie del Hiet, ordinis cisterciensis (1238), monasterium de la Hiede (1238), locum qui dicitur Hieth (1241), locum del Heed, hoc est Locum Vallis Caeli (1242), abbatia de Hemelsdale (1255), cloester van Hemelsdale (1266), convent van Val del Ciel (1266), Vallis Coeli (1268), Hemelsdale (1270), abbesse de Werckene (1552), abbatissa de Valle Celi juxta Ypram (1279), abbaye de le Val dou Chiel, dales Werckin (1295), cloester van Werkine (1302), couvent del Hemelsda (1372), couvent de Werquines (1378), cloester van Werkene (1422), cloester van Werkenelandt (1436), nonnen van Werkyneland (1434) (2), cloester ten Hemelsdale (1444), monastère du Val du Ciel (1449), clooster van Onze-Lieve-Vrouwe van Hemelsdaele (1623), monastère de Nostre-Dame du Valciel vulgairement dit d'Hemelsdaele (1688), cisterciensis abbatiae Werckensis (1708), l'abbaye de 's Hemelsdael en la ville de Bruges (XVI^e siècle), Vallis Coeli vulgo 's Hemelsdaele (1735-1808) (3).

SOURCES : La chronique intitulée *Fundatie des cloester van Hemelsdaele met de naemen van alle de abdessen die 't selve hebben gheregiert, ghetrochen uit de oude bewijsen desselfs cloesters anno 1646*, semble être à la base de tout ce qui a été publié sur l'abbaye (4). Cette chronique est l'œuvre du cistercien Charles de Visch (1596-1666), moine des Dunes et confesseur à Hemelsdale (5). Elle a été poursuivie par des moniales de la maison, car ces continuations successives ont été écrites par diverses mains, sur des feuilles volantes. Le manuscrit original repose aux Archives de l'abbaye de Flône (6) ; le texte a été édité par C. C[arton] et F. V[an de Putte], *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Hemelsdaele* (7), Bruges, 1858. L'état de biens présenté à l'élection du 2 février 1623 donne quelques détails historiques sur l'origine du monastère et ses transferts successifs (8).

(1) Sur la forme *Hiet*, *Heed*, etc., voir DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale, 1237-1796*, 31-36. Westmalle, 1949, dans le chapitre qu'il consacre aux noms de l'abbaye. — Le vocable *Hiet* et ses variantes ont échappé à l'excellent toponymiste K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*.

(2) K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, XVII, col. 279-284, article *Werken*.

(3) K. DE FLOU, *Woordenboek der Toponymie*, V, col. 859-863, article *Hemelsdale*. C'est la forme qui a été retenue dans le tableau placé en tête de ce volume et que nous suivons dans cette notice, bien que la graphie moderne devrait être *Hemelsdaal*. Mais cette forme n'a jamais été usitée sous l'ancien régime. — C'est dès ses débuts que l'abbaye a porté le nom de *Vallis Coeli*, et non à l'occasion de son transfert à Zillebeke, comme l'affirment G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Werken*, 4, et A. VIANNE, *Het klooster van Hemelsdale*, dans *Biekerf*, XLI, 23, Bruges, 1935. — Le nom de *Domus Coeli*, donné à Hemelsdale dans la *Gallia christiana*, V, col. 298, Paris, 1731, semble emprunté à J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 128, Louvain, 1708.

(4) Abbaye de Hemelsdale fondée à Esen, prov. de Flandre occidentale, cant. de Dixmude ; transportée en 1270 à Zillebeke, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres ; puis à Werken, prov. de Flandre occidentale, cant. de Dixmude vers 1295 ; puis en 1607, à Dixmude et enfin, en 1671 à Bruges. Diocèse de Thérouanne jusqu'en 1295, diocèse de Tournai jusqu'en 1559, actuellement diocèse de Bruges.

(5) Voir dans ce volume du *Monasticon Belge*, abbaye des Dunes, 335.

(6) Prov. de Liège, cant. de Jehay-Bodegnée.

(7) Publiée par la *Société d'Émulation pour l'histoire et les Antiquités de la Flandre occidentale*. — Le manuscrit se trouvait à la mortuaire de la dernière cistercienne de Hemelsdale.

(8) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1266.

Un nécrologe *Doodenboeck der abdij van Hemelsdael* (1) est conservé aux Archives de l'État à Bruges, *Acquisitions*, n° 4147 ; il est publié par C. C[arnton] et F. V[an de Putte], *Chronique et cartulaire...*, 32-44. Le fond de ce premier nécrologe ne paraît guère antérieur au XV^e siècle. Ce *Doodenboeck* a cessé d'être utilisé peu après 1671. Un second nécrologe, plus récent, est conservé aux Archives de l'Abbaye de Flône : *Necrologion ofte Doodt-Boeck behelsende den sterfdag, naemen, ouderdom, qualiteyt, enz. van de religieuzen dezer Abdye van Hemelsdaele* (2). On trouve quelques mentions d'abesses dans l'obituaire de Marquette (3).

Les archives de Hemelsdale sont en grande partie dispersées. Il n'en existe pas d'inventaire. Quelques pièces ont échoué aux Archives de l'État à Bruges, d'autres à l'abbaye de Flône, près de Huy.

Un cartulaire du XVI^e siècle est conservé aux Archives de l'État à Bruges, *Acquisitions*, intitulé *Register van alle de privilegien en de gheamortiseerde goederen raeckende de Abdye van Hemelsdaele*, in-folio de 202 feuillets en papier ; il groupe 167 pièces en latin, flamand et français jusqu'à 1553. C'est plus que probablement l'ouvrage du procureur et confesseur de l'abbaye, dom Benoît Colaert, moine du Jardinot (4). Il a été édité partiellement par C. C[arnton] et F. V[an de Putte], *Chronique et cartulaire...*, 45-156 (5). Quelques-unes de ces chartes ont été imprimées ailleurs : Miraeus et Foppens, *Opera diplomatica*, III, 587, 109 et 126, Bruxelles, 1734, en donnent trois (6) de 1237, 1242 et 1266. La charte de fondation de 1237 est reprise dans la *Gallia christiana*, V, instr. 361, Paris, 1731 et dans M. Vanhaeck (7), *Cartulaire de l'abbaye de Marquette*, I, 85, n° 93, Lille, 1937. Une lettre de dom Jean de Loysier, abbé de Cîteaux, du 29 juillet 1547, est publiée par J.-M. Canivez, *L'ordre de Cîteaux en Belgique des origines au XX^e siècle*, 436-437, Forges-lez-Chimay, 1926.

Les Archives de l'Abbaye de Flône possèdent six lettres d'indulgence de Clément XII de 1712, 1717 et d'Innocent XII, de 1646, trois bulles de Clément XIII de 1767, ainsi que des visitations (8) de 1725, de 1737 et de 1746 (9). Mentionnons encore une lettre de l'abbé de Cîteaux de 1682 et une de l'abbé de Clairvaux de 1730, quelques pièces postérieures à la suppression (10) et un registre : *Journal van de daghelyckschen ontfanch ende betalighen van ons clooster ende menagie der abdye van Hemelsdale*, de 1702-1709.

Aux Archives Générales du Royaume, on trouvera les dossiers relatifs aux élections abbatiales : l'élection de 1559 (*État et Audience*, n° 901), les élections de 1623, 1645, 1663, 1667, 1670, 1671, 1688, 1693 et 1721 (*Conseil d'État*, n° 1266), l'élection de 1713 (*Conseil d'État de la Régence*, n° 367), les élections de 1738, 1742, 1752, 1760 (*Conseil privé autrichien*, n° 882). Plusieurs pièces concernant la démolition du couvent de Dixmude et la pension de Cécile Coopman sont conservées dans le fonds du *Conseil privé espagnol*, carton 1157, n° 147. Dans le *Trésor de Flandre*, 1^{re} série, n° 1724 : une requête de 1617. Dans le fonds *Chambre des Comptes*, n° 46395, déclaration 20 : l'état des biens de l'abbaye déposé par Humbeline Storme le 6 avril 1787. Un dossier de 1704 se trouve dans le fonds du *Conseil royal de Philippe V*, 228 ; dans le fonds *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, n° 733 : le dossier d'Isabelle de Schietere (1752), 740 : le dossier d'Humbeline Storme (1760-1761).

Aux Archives de l'État à Bruges : *Acquisitions*, n° 6268 : un terrier de la ferme de Zevécote par l'arpenteur Lionel van Elverdinghe, dressé le 11 février 1651 à la demande de François van Caloen. Dans

(1) Voir U. BERLIÈRE, *Inventaire des obituaires belges*, 32-33, Bruxelles, 1899.

(2) Une copie de dom Ursmer Berlière est conservée à la bibliothèque de l'abbaye de Maredsous.

(3) France, département du Nord. — Cfr C.-S. SPRIET, *Marquette et l'abbaye du Réclinatoire*, Lille, 1890.

(4) Abbaye située à Walcourt, prov. de Namur, cant. de Walcourt.

(5) La numérotation de cette édition est fautive à partir du n° LXV, qui est suivi du n° XLIX, L, etc. On s'est bien gardé, cela va sans dire, de corriger.

(6) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 136, La Haye, 1735, signale ces actes.

(7) M. Vanhaeck publie cet acte d'après MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 587. — L'original n'a pas été retrouvé.

(8) Le texte est publié dans DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 197-200, Westmalle, 1949.

(9) Texte de la *carta visitationis* de 1746 se trouve dans DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 200-209.

(10) Deux lettres de protestations de 1796 publiées par DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 211-213. L'auteur y a joint le texte de l'indult de la Sacrée Pénitencerie du 18 avril 1827.

Acquisitions, n° 4661 : quelques documents des XV^e et XVII^e siècles ; *Acquisitions*, n° 6228 : un acte de février 1651. Dans le fonds *Département de la Lys*, n° 1188 : liste des religieuses dressée à la suite d'une circulaire du 2 germinal an IV (22 mars 1796) ; *Département de la Lys*, Registre 629 (Bruges, 16 et 17), affiches 9, articles 1 et 2 : documents concernant la vente du 24 ventose an V (14 mars 1797). Dans la série *Bruxelles 1866*, n° 136, deux comptes du XVI^e siècle (1). Dans le *Fonds d'Hoop*, n° 623, un certificat de l'abbé des Dunes, de 1704. Dans le *Cumulus ecclesiasticus*, les n°s 105, 1335, 1626, 2330, 2356 et 2651 concernent Hemelsdale. Dans le *fonds Jonckheere*, n° 1173 : un terrier d'une ferme de l'abbaye dans le métier de Ghisteltes, de 1761.

Aux Archives de l'État à Gand, *Conseil de Flandre*, Correspondances des fiscaux, liasse 3575, lettre de 1780.

Aux Archives de l'Évêché de Bruges se trouvent la relation d'une visite canonique faite par le vicaire général P. De Pauw en 1803 et un terrier de l'abbaye de Hemelsdale à Werken en 1462.

Aux Archives de l'Archevêché de Malines, *Fonds des réguliers*, boîte XXVII : une charte de 1673 ; boîte Hemelsdale : dossier relatif aux dissensions de 1776-1781.

Aux Archives Départementales du Nord à Lille, on consulte, dans la série IX H, le n° 802, dans la série XXVII H, le n° 69. Dans la série B (*Chambre des Comptes*), 1506 (un acte de 1242), 19512, pièce 3445 (un acte de 1273).

Aux Archives du Grand Séminaire de Bruges, une lettre de l'abbé des Dunes, Luc de Vriese (2), de 1704 et plusieurs sermons de Charles de Visch prêchés à Hemelsdale, ms. 144/124. Sous le n° 2391, on trouvera une *carta visitationis* du 26 novembre 1671.

On a signalé plus haut les rares comptes encore conservés ; un compte de 1676-1677, aujourd'hui perdu, est cité dans R. Pieters, *Geschiedenis van Dixmude naar de beste oorkonden*, 258-259, Dixmude, 1865.

TRAVAUX : La plus ancienne notice est celle insérée par J. B. Gramaye dans ses *Antiquitates comitalus Flandriae*, Anvers, 1611 (3), elle a à peine dix lignes. Celle d'A. Sanderus, *Flandria illustrata*, II, 644, Cologne, 1644, est plus brève encore ; l'édition de La Haye, 1735, par contre, donne un court récit de la fondation et une liste des abbesses. Une liste plus étoffée se trouve dans la *Gallia christiana*, V, 298-302, Paris, 1731. Une courte notice est donnée en note dans Miraeus et Foppens, *Opera diplomatica*, III, 109, Bruxelles, 1734. C. Smet, *Heylighe en roemweerdige personen, dewelke in de acht laatste Eeuwen byzonderlyk medegewerkt hebben aen de Roomsche-Catholijke religie in geheel Nederland wyt te breyden*, 265-266, Bruxelles, 1809, s'inspire de la *Gallia christiana*. O. Delepierre, *Notice historique sur quelques couvents, hospices et institutions pieuses de la ville de Bruges*, dans *A.S.É.B.*, II, 192-195, Bruges, 1840, est un extrait d'un manuscrit du Grand Séminaire de Bruges. [F. Van de Putte] donne une liste des abbesses dans son *Histoire du diocèse de Bruges*, 156-158, Bruges, [1849]. Le chanoine G. F. Tanghe a inséré une histoire d'allure populaire dans le *Parochieboek of beschrijving van Wercken*, Bruges, 1861 ; elle a été aussi publiée en tiré à part : G. F. Tanghe, *Beschrijving der voormalige abdij van 's Hemeldae te Brugge*, Bruges 1861. Il existe deux notices plus modernes, accompagnées d'une bibliographie : Ed. Michel, *Abbayes et monastères de Belgique. Leur importance et leur rôle dans le développement du pays*, 104-105, Bruxelles-Paris, 1923, et J.-M. Canivez, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines au XX^e siècle*, 433-437, Forges-lez-Chimay, 1926. Th. Ploegaerts, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XVI^e siècle jusqu'à la révolution française*, II : *Les abbayes en Flandre*, 377-426, Westmalle, 1937, est fondamental, de même qu'A. Vlaene, *Het klooster van Hemelsdale te Wercken, Nieupoort en Dixmude, 1559-1623*, dans *Biekorf*, XLI, 23-28, Bruges, 1935. Quelques notations utiles dans C.-S. Spriet, *Marquette et l'abbaye du Réclinatoire*, 37-38, Lille, 1890. La plupart de ces travaux ont été mis en œuvre par le P. Desideratus [Slembrouck], trappiste de Westvleteren,

(1) Sur le fonds *Bruxelles 1866*, voir *Monasticon Belge*, III, 1^{er} fasc., 89, note 8.

(2) Cette lettre est éditée par O. DELEPIERRE, *Notice historique...*, dans *A. S. É. B.*, II, 193-194, Bruges, 1840, et dans [F. VAN DE PUTTE], *Histoire du diocèse de Bruges*, 157, Bruges [1849].

(3) Nous utilisons l'édition de Louvain, 1708.

dans sa monographie *De abdij 's Hemelsdale, 1237-1796*, Westmalle, 1949 ; sans avoir un caractère strictement scientifique, ce petit livre se lit avec agrément et souvent avec profit (1) ; l'auteur avait donné une ébauche de son travail, *De cisterciëncerinne abdij 's Hemelsdale*, dans *Collectanea Ordinis Cisterciensium reformatorum*, IX, 149-153, 253-260, Westmalle, 1947 ; X, 290-295, Westmalle, 1948. Son frère, B. Slembrouck, *Werken*, 159-169, Langemark, 1955, consacre un chapitre à l'abbaye de Hemelsdale ; deux cartes indiquent les propriétés de l'abbaye (2). St. Dirne, *Een geschil tussen de abdijen Hemelsdaal en Duinen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXIV, 308-312, Tielt, 1950, corrige sur un point le travail de Desideratus [Slembrouck] ; N. Huyghebaert, *De jaargetijde van gravin Maria van Namen te Hemelsdale*, dans *Biekerf*, LXIII, 137-140, Bruges, 1962, le corrige sur un autre.

De la bibliothèque de Hemelsdale, il ne reste qu'un manuscrit de 1764, le n° 446 de la Bibliothèque Publique de la Ville de Bruges : ce sont des *Annales de la ville de Bruges et du Franc* (3). La Bibliothèque de l'abbaye cistercienne de Westvleteren (4) possède une centaine de livres imprimés provenant de ce monastère. Un missel garni de fermoirs en argent se trouve actuellement en l'église du béguinage de Bruges : c'était un don du chanoine yprois Denis Blommaert à sa nièce Barbe de Vriese le jour de sa bénédiction abbatiale (5).

Des moniales de Hemelsdale ont rédigé, nous l'avons dit, la suite de la chronique de Ch. de Visch, conservée aux Archives de l'abbaye de Flône. Ces pages ne brillent pas par leur qualité littéraire. L'abbesse Marie Zannequin (6) a laissé des notes de lectures dans un gros cahier intitulé : *Schoone leeringhe getrocken ut somighe sermoenen gheschreven in het jaer 1641* ; peut-être y a-t-il, dedans, quelque écrit qui lui appartienne en propre. La même abbesse reçut un jour de nouvel an, de deux de ses religieuses, des vers flamands et français qui témoignent, sinon d'un grand talent littéraire, du moins d'un goût très vif des choses spirituelles (7).

Iconographie : L'abbaye de Werken se trouve esquissée sur la carte du Franc par Pierre Pourbus (1560-1563) ; l'abbaye de Dixmude sur le plan de Dixmude par Vaast du Plouich dans A. Sanderus, *Flandria illustrata*, II, 642, Cologne, 1644. Un dessin à la plume de 1857 représentant la façade du couvent de Bruges est conservé aux Archives de l'abbaye de Flône. Tout ce matériel iconographique est reproduit dans Desideratus [Slembrouck], *De Abdij 's Hemelsdale* (8).

L'abbaye de Flône possède encore deux portraits d'abbeses de Hemelsdale : celui de Barbe de Vriese et celui de Gertrude de Grass ; ils sont reproduits dans le petit livre de Desideratus [Slembrouck], *De abdij 's Hemelsdale*. Un retable remarquable, peint par Pierre Pourbus en 1564 à la demande d'Anne Stormers, est conservé en l'église Saint-Gilles à Bruges. Un des volets représente cette abbesse. Voyez la description dans E. Rembry, *De bekende pastors van Sint Gillis te Brugge*, 378 et sv., Bruges, 1890 ; A. Duclos, *Bruges. Histoire et souvenirs*, 534, Bruges, 1910 ; A. Viaene, *Het klooster van Hemelsdale*, dans *Biekerf*, XLI, 26, Bruges, 1935.

Aux archives de l'État à Bruges, dans le fonds *Cartes et plans de la Collection K. Mestdagh*, n°s 171-173 : plans de terres situés à Kaaskerke.

Les armoiries de Hemelsdale se lisent « d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux quintefeuilles du même » et comme devise : *Ex valle ad montem*. Ces armoiries n'apparaissent pas avant le

(1) Voir le compte rendu du P. L. M[ORREELS] dans *Ons Geestelijk Erf*, XXIV, 96, Tielt, 1950.

(2) Malgré les données abondantes et précises fournies par le cartulaire, il n'existe pas d'étude sur le domaine de Hemelsdale ; quelques rapides indications dans DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 70-83 et dans A. VIAENE, *Het klooster van Hemelsdale*, dans *Biekerf*, XLI, 28, Bruges, 1935.

(3) A. DE POORTER, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Publique de la Ville de Bruges*, 504, Gembloux-Paris, 1934.

(4) Prov. de Flandre occidentale, cant. de Roesbrugge-Haringe.

(5) DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 119.

(6) Voir DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 140. Une série de proverbes flamands, extraite de ce cahier, a été publiée par F. M. D. dans *Biekerf*, LIII, 68-70, Bruges, 1952.

(7) DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 141 et 142, voir aussi 196.

(8) Un catalogue de vente du libraire G. De Tavernier à Gand, du 30 janvier 1958, signalait une gravure du XIX^e siècle représentant l'abbaye de Hemelsdale.

XVII^e siècle (1). Celles attribuées à l'abbaye par J. Gailliard, dans les planches coloriées de ses *Éphémérides brugeoises*, n^o 48, Bruges, 1847 : échiqueté de sable et d'argent à cinq tirants, deux crosses d'or posées en sautoir, paraissent fantaisistes ; elles n'ont pas été retrouvées, jusqu'à présent, dans les documents. G. F. Tanghe, *Parochieboek of beschrijving van Wercken*, 35, semble les avoir empruntées à J. Gailliard.

On ne connaît plus que les armoiries des abesses Zannequin, de Grass, de Vriese et Stormers (2).

Épithés : On signalera plus loin celle de l'abbesse Danièle van den Berghe, dont le texte a été conservé par le chroniqueur Ch. de Visch (3). Sur une feuille volante ajoutée à l'épithésier brugeois de J. Gailliard à la Bibliothèque des Archives de l'État à Bruges, tome 18, *Vrouwekloosters*, 1, pages 1-1^e, on trouvera d'autres épithés, plus récentes. Cinq épithés sont également conservées dans le ms. S. 93 des A.G.S.B.

Signalons pour terminer, quelques souvenirs artistiques de l'abbaye de Hemelsdale : un ostensor en argent, aujourd'hui à l'église Saint-Gilles à Bruges (4) ; un autel et un tabernacle en ébène orné de plaques d'argent, aujourd'hui à l'abbaye de Flône (5) ; des orgues actuellement à l'église de Muide, à Gand ; quelques statuets conservées à l'abbaye de Saint-Sixte (6). Selon une communication verbale de feu M. English, du 10 avril 1954, la niche au dessus de la porte qui donne accès aux jardins du Gruuthuse, derrière l'église Notre-Dame à Bruges, proviendrait également de l'abbaye de Hemelsdale.

* * *

L'abbaye de Hemelsdale doit sa fondation à Élisabeth, veuve de Baudouin de Steinfort (7), qui avec ses filles Marguerite et Aleyde, fit donation à l'abbaye de Marquette, près de Lille (8), en décembre 1237, de ses terres et de ses rentes *ad opus cuiusdam monasterii cisterciensis, quod construere intendimus* (9). Le domaine de la douairière de Steinfort s'appelait le Hiet (10) et il était situé dans la paroisse d'Esen au diocèse de Thérouanne (11). Élisabeth le tenait en fief des châtelains de Dixmude. Par un acte de mars 1238, la comtesse Jeanne de Constantinople et la châtelaine de Dixmude, Élisabeth de Beveren, cette dernière agissant au nom de son fils mineur, Thierry, approuvent la donation et exemptent les terres ainsi abandonnées à l'abbaye de Marquette de toutes obligations féodales (12). Devenu majeur, Thierry de Beveren allait confirmer, en janvier 1242 (n. st.), les dispositions prises par sa mère (13).

La donatrice avait souligné son intention de fonder un monastère cistercien. Par une résolution de 1240, renouvelée en 1241, le Chapitre général de l'Ordre délègue les abbés des Dunes, de Ter Doest et de Loos pour examiner sur place si le futur monastère répondait aux conditions requises par l'Ordre (14). Ils y trouvèrent probablement un assez pauvre manoir, au demeurant

(1) DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 37.

(2) DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 107, 121, 139 et 161.

(3) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 23.

(4) Voir plus loin, 565-566.

(5) Voir 569.

(6) Données par le P. Lucas Buylaert, neveu de la dernière moniale, dame Aleyde Buylaert († 1847). — Saint-Sixte, lieu-dit à Westvleteren.

(7) Steinfort, actuellement Steenvoorde, France, département du Nord ; anciennement diocèse de Thérouanne.

(8) C.-S. SPRIET, *Marquette et l'abbaye du Réclinatoire*, 37-38, Lille, 1890.

(9) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 587. — M. VANHAECK, *Cartulaire de l'abbaye de Marquette*, I, 85, Lille, 1937. — C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 45, n^o 1 (avec une erreur dans la datation).

(10) *del Heed*, sans doute la Bruyère : *heijde* en flamand.

(11) Voir la note de MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 109. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 135, La Haye, 1735. Notons ici que, tout en relevant de la juridiction de l'évêque de Thérouanne, l'église d'Esen se trouvait sous le patronat du Chapitre Saint-Donatien de Bruges, qui se trouvait, lui, dans le diocèse de Tournai.

(12) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 45, n^o 11.

(13) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 46, n^o 111.

(14) J.-M. CANIVEZ, *Statuta capitulorum generalium ordinis Cisterciensis*, II, 224, n^o 42 et III, 242, n^o 62.

médiocrement doté. Mais la comtesse de Flandre intervint en personne et donna sans doute sa garantie (1). En août 1242, l'évêque de Thérouanne, Pierre de Doy (1229-1250), autorise la célébration des offices divins *in abbazia monialium cisterciensis ordinis* (2).

Comme la plupart des autres monastères qui avaient été incorporés à l'Ordre à l'intervention de la comtesse Jeanne de Constantinople, Hemelsdale fut placé sous la juridiction immédiate de l'abbé de Clairvaux. Du fait que l'abbé des Dunes place son sceau au bas d'un acte de la comtesse, de février 1243 (n. st.), on pourrait conclure que l'abbé de Clairvaux l'a délégué pour exercer ses pouvoirs (3). De fait, l'abbé des Dunes intervient toujours à Hemelsdale comme supérieur commissaire, suivant une expression en cours au XVII^e siècle (4). Vers 1545, cette délégation passera à l'abbé du Jardinet à Walcourt, dans le diocèse de Namur, pour revenir très vite à celui des Dunes. Ce n'est qu'au XVIII^e siècle que ce dernier cédera la place à l'abbé de Cambron, puis à celui de Baudelo (5).

Hemelsdale est le type du monastère « volant » (6). Fondé en 1237 à Esen près de Dixmude, il est transféré en 1270 à Zillebeke près d'Ypres. Mais pas pour longtemps : en 1295 les moniales sont à Werken à huit kilomètres de Dixmude. Au XVI^e siècle, Hemelsdale sera la proie des gueux ; les religieuses qui ont dû se disperser, cherchent un abri, les unes à Bruges, les autres à l'hôpital de Torhout (7). L'abbé des Dunes met alors à leur disposition le refuge qu'il possède à Nieuport. Mais, en 1607, nous les trouvons en train de construire un nouveau monastère à Dixmude même. En 1671, ordre leur est donné de quitter ce cloître dans les vingt-quatre heures. Les bâtiments seront rasés et le terrain incorporé dans les fortifications de la ville. Les religieuses reviennent encore une fois à Bruges ; elles bâtissent leur cinquième monastère rue Sainte-Claire au lieu dit *Rosenburg kasteel*.

* * *

MATHILDE D'ORIGNY, religieuse professe de Marquette (8), est citée dans l'acte de donation (9) de 1237. Elle fait confirmer ces donations par le comte de Flandre Thomas et la comtesse Jeanne (10). En 1242, Pierre, évêque de Thérouanne lui accorde, à la demande des mêmes princes, l'autorisation de faire célébrer les offices divins dans la chapelle du nouveau monastère (11). Mathilde obtient encore des deux princes, la même année, la participation à tous les privilèges dont jouit en Flandre l'Ordre de Cîteaux (12). La châtelaine de Dixmude, de son côté, lui accorde, en 1244, la franchise des droits de tonlieux dans sa ville (13).

(1) *Pro qua comitissa Flandriae rogavit Capitulum generale*, répètent les deux textes cités à la note précédente. C'est la comtesse qui intervient dans les discussions aigres-douces qui vont opposer la donatrice aux moniales du *Hiet* moins de cinq ans après la fondation : C. CARTON et F. VAN DE PUTTE, *Chronique et cartulaire...*, 52-53, n° XIII. (Sur ce pénible épisode, voir DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 46-48).

(2) C. CARTON et F. VAN DE PUTTE, *Chronique et cartulaire...*, 52, n° XII.

(3) C. CARTON et F. VAN DE PUTTE, *Chronique et cartulaire*, 52-53, n° XIII.

(4) J.-M. CANIVEZ, *L'ordre de Cîteaux en Belgique*, 435-436, Forges-les-Chimay, 1926.

(5) Voir plus bas, 559. — Baudelo, à Sinaai, prov. de Flandre orientale, cant. de Sint-Nikolaas.

(6) J.-M. CANIVEZ, *L'ordre de Cîteaux en Belgique*, 433.

(7) Prov. de Flandre occidentale, cant. de Torhout.

(8) C. CARTON et F. VAN DE PUTTE, *Chronique et cartulaire...*, 20. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 135-136, La Haye, 1735. — C.-S. SPRIET, *Marquette et l'abbaye du Réclinateur*, 37, Lille, 1890. — *Gallia christiana*, V, 299.

(9) M. VANHARCK, *Cartulaire de l'abbaye de Marquette*, I, 85, Lille, 1937. — C. CARTON et F. VAN DE PUTTE, *Chronique et cartulaire...*, 45. — MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 587.

(10) C. CARTON et F. VAN DE PUTTE, *Chronique et cartulaire...*, 45-48, nos II-VIII, 50-51, nos X-XI. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 135, La Haye, 1735. — Th. LUYKX, *Johanna van Constantinopel*, 349, Anvers et Utrecht, 1946.

(11) C. CARTON et F. VAN DE PUTTE, *Chronique et cartulaire...*, 52, n° XII, 35 (obituaire).

(12) C. CARTON et F. VAN DE PUTTE, *Chronique et cartulaire...*, 48, n° VII.

(13) C. CARTON et F. VAN DE PUTTE, *Chronique et cartulaire...*, 47, n° V.

Au Chapitre général (1) de 1241, il est question d'une abbaye encore à construire ; d'où on peut déduire que la première communauté a vécu quelque temps dans la maison de la dame de Steinfort (2), en l'adaptant à sa nouvelle destination. Mais des difficultés surgirent entre le curé d'Esen et le nouveau monastère. Egide de Bredene, prévôt de Saint-Pierre à Douai, et maître Jacques Fuchtelaers, chanoine de Saint-Donatien à Bruges, intervinrent en arbitres (3). Des actes du 13 janvier 1256 (n. st.) et du 1^{er} janvier 1257 (n. st.) font mention de propriétés acquises à Kaaskerke (4). S'il faut en croire les traditions du monastère, Mathilde d'Origny serait morte (5) en 1257 ; elle est inscrite au 17 août dans le nécrologe de la maison (6).

MARIE DE HARELBEKE était également religieuse professe de Marquette (7). Elle semble avoir été parente de Pierre de Harelbeke (8), archidiacre de Tournai († 12 avril 1277). Elle a sans doute succédé immédiatement à Mathilde d'Origny. Marguerite de Constantinople confirme, en février 1261 (n. st.), le don d'une rente fait par sa sœur Jeanne (9). La même comtesse et son fils Guy donnent, en mars 1266, le manoir et les terres près d'Ypres qui lui sont revenus à la suite du meurtre perpétré sur la personne de Michel de Torhout (10) ; la comtesse exprime le souhait que la Communauté veuille quitter son premier emplacement à Esen pour s'établir sur ce domaine, sis à Zillebeke (11). L'abbaye des Dunes achète la moitié de ce bien (12). En mars 1266, la comtesse stipule que, pour pourvoir au repos de l'âme de Michel de Torhout, les responsables de sa mort établiront une chapellenie à perpétuité (13). En 1268, Th. abbé de Cîteaux et J. abbé de Clairvaux (14) donnent l'autorisation d'opérer le transfert, après que les abbés de Clairmarais et des Dunes fussent venus inspecter le nouvel emplacement (15). Enfin un accord dut être conclu, en avril 1270, entre le prévôt de Saint-Martin d'Ypres et l'abbesse Marie, prévoyant des compensations financières pour les chanoines d'Ypres (16). L'accord est confirmé

(1) J.-M. CANIVEZ, *Statuta capitulorum generalium ordinis cisterciensis*, II, 242, n° 62.

(2) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 52, n° XIII ; cfr A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 135. — J.-M. CANIVEZ, *L'ordre de Cîteaux en Belgique*, 433-434, Forges-les-Chimay, 1926.

(3) E. I. STRUBBE, *Egidius van Bredene...*, 99, Gand, 1942. — Charte du 21 juin 1242 dans MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 109 (l'original est conservé aux A. Év. B., *Fonds de Saint-Donatien*).

(4) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 73-75, nos XXXIX et XL. — Kaaskerke, prov. de Flandre occidentale, cant. de Dixmude.

(5) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 20. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, 135 ; — *Gallia christiana*, V, 299. — G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Werchen*, 37.

(6) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 41.

(7) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 20. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 136, La Haye, 1735. — C.-S. SPRIET, *Marquette et l'abbaye du Réclinatoire*, 37, Lille, 1890.

(8) Pierre de Harelbeke, archidiacre de Tournai était fils d'un certain Gautier et d'une certaine Adélise ; ses parents sont inscrits dans le martyrologe du réfectoire du Chapitre de Tournai, cfr J. Vos, *Les dignités et les fonctions de l'ancien Chapitre de Notre-Dame de Tournai*, I, 251-252, Bruges, 1898 ; il intervient comme arbitre à Hemelsdale le 30 septembre 1270, cfr C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 60, n° XIX : ce qui laisse supposer une parenté avec l'abbesse.

(9) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 50, n° IX.

(10) Le meurtre de Michel de Torhout, épisode tragique de ces guerres privées entre familles patriciennes des grandes villes flamandes, est raconté et commenté par E. FBYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, I, 77-80, Bruges, 1884.

(11) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 57, n° XVI. — MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 186. — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 53-54.

(12) [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTRELE], *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 382, Bruges, 1864.

(13) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 58, n° XVII. — *Gallia christiana*, V, 299.

(14) Jean I^{er} est abbé de Cîteaux dès 1265 et, en 1268, l'abbé de Clairvaux s'appelle Philippe.

(15) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 58, n° XVIII. — J.-M. CANIVEZ, *Statuta capitulorum generalium ordinis Cisterciensis*, III, 63, n° 31.

(16) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 59-60, n° XIX. — E. FBYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin*, II, 176, Bruges, 1884. — Sur le transfert à Zillebeke, voir A. SANDERUS, *Flandria*

le 2 octobre par la comtesse (1). Un bourgeois d'Ypres, Salomon Morin, dota richement une chapellenie à Hemelsdale au moyen de terres sises à Zonnebeke et à Merkem (2). La comtesse Marguerite exempta ces biens, le 27 juin 1270, de toute redevance de caractère féodal (3). Durant l'abbatiate de Marie de Harelbeke le monastère s'accrut encore de terres sises à Kaaskerke, don du chevalier Richard de Beerst (4) en 1288. L'abbesse en acheta d'autres encore près d'Ypres (5) en 1291 et 1292.

Cependant l'établissement des religieuses à Zillebeke ne semble pas avoir été une solution heureuse, car, en 1291, le Chapitre général ordonne à l'abbé de Clairvaux d'examiner l'opportunité de transférer la maison de Hemelsdale de Zillebeke à Werken (6). Isabeau de Namur, deuxième femme de Guy de Dampierre, avait fondé dans ce village une Communauté de Clarisses ; en 1290, elle sollicita et obtint l'autorisation de pouvoir les amener à Petegem, près d'Audenarde à proximité d'un château que son mari avait acquis en 1286 et dont elle affectionnait le séjour (7). L'occasion n'était-elle pas toute trouvée d'installer les cisterciennes à Werken, dans un monastère devenu libre ? L'abbé de Saint-Eloi de Noyon, (8) qui possédait le patronage de la paroisse de Werken, donna son consentement le 30 juin 1292 ; l'évêque de Tournai, ordinaire de Werken, donna le sien (9) le 25 septembre 1292 ; l'autorisation des abbés de Cîteaux et de Clairvaux (10) arriva enfin en 1293. Pourvue de toutes ces pièces, l'abbesse de Hemelsdale acheta pour mille livres, monnaie de Flandre, le monastère de Werken (11). La quittance de l'abbesse de Petegem (12) est datée du 18 avril 1295. Le 30 novembre 1297, Guy de Dampierre, sa femme Isabeau et leur fils Jean de Namur (13) approuvèrent et confirmèrent une transaction à laquelle ils n'avaient pas été étrangers (14). Le 11 août 1294, le comte avait déjà donné l'amortissement à tous les biens possédés dans son comté par « l'abbaye de le Val dou chiel » (15). La liste des biens amortis fait

illustrata, II, Cologne, 1664 (II, 135, La Haye, 1735) ; — C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 20.

(1) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 59, n° XIX.

(2) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 61-62, n°s XX et XXI. — E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin...*, II, 175-177. — Zonnebeke, prov. de Flandre occidentale, cant. de Passendale ; Merkem, prov. de Flandre occidentale, cant. de Dixmude.

(3) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 61, n° XX.

(4) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 73, n° XXXVIII.

(5) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 64-65, n°s XXV-XXVI et XXVII.

(6) J.-M. CANIVEZ, *Statuta capitulorum generalium ordinis cisterciensis*, III, 252.

(7) M. DE MEULENBESTER, *Les archives de l'abbaye de Beaulieu à Peteghem*, dans *Annales du Cercle archéologique et historique d'Audenarde*, VII, 169 et 198-201, Audenarde, 1927. — N. DESPARS, *Chronycke van Vlaenderen*, II, 11, éd. J. DE JONGHE, Bruges, 1837. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 135, La Haye, 1735. — C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire*, 21. — Petegem, prov. de Flandre orientale, cant. d'Audenarde.

(8) MIRABUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 141. — C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 67, n° XXX (les éditeurs ont mal lu la date). — Noyon, France, département de l'Oise.

(9) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 68, n° XXXI.

(10) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 67, n° XXIX.

(11) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 135, La Haye, 1735, place la vente en 1293, de même que Ch. DE VISCH cité par C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 21, suivi par la *Gallia christiana*, V, 299. — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 65, la place en 1294. . .

(12) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 68, n° XXXII.

(13) L'intervention de Jean I^{er} de Namur en Flandre se comprend, si on se rappelle qu'en février 1297, son père, Guy de Dampierre, comte de Flandre, lui avait donné les terres de Werken, de Torhout et de Wijnendal en propriété, voir J. BOVESSE, *Actes originaux de souverains de France et d'Allemagne*, dans *B. C. R. H.*, CXIV, 302, Bruxelles, 1949.

(14) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 69, n° XXXIII.

(15) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 70, n° XXXIV. — Le 26 avril 1296, Guy de Dampierre avait donné aux religieuses l'autorisation d'acquérir encore quarante mesures de terre n'importe où en Flandre, cfr C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 71, n° XXXV.

ressortir le développement matériel de l'abbaye durant le premier siècle de son histoire (1). La translation du monastère (2) eut lieu en 1295.

La Communauté, qui s'était vraisemblablement accrue en nombre, pouvait désormais mener la vie conventuelle non plus dans un manoir, mais dans un monastère ; ce qui devait favoriser la régularité de l'observance. Marie de Harelbeke qui avait joui d'une telle faveur auprès des princes de la maison de Flandre, mourut un 10 septembre (3), probablement en 1298 (4).

AGATHE serait morte un 24 juillet (5), en 1334, d'après les traditions de la maison (6), et fut enterrée dans la salle capitulaire (7). Le 23 octobre 1332, le roi Philippe le Bel exempte le monastère du paiement des dîmes dues au roi, sous le bienveillant prétexte que le monastère ne figure dans aucun des registres royaux (8).

CATHERINE d'AARDENBURG est installée (9) en 1335. Elle est mentionnée dans un acte (10) du 22 mai 1342. En 1350, elle achète des terres situées à Werken (11). La même année, Henri de Beveren confirme la franchise de tonlieu dont les religieuses jouissent à Dixmude (12). L'abbé des Dunes Lambert délivra une copie de cette charte (13) le 6 décembre 1354. Catherine mourut le 12 juin (14), sans doute en 1351, et fut enterrée à Werken, dans la salle capitulaire (15).

MAHAUT VASTOEL connut un abbatiat de dix ans. Elle est citée dans un acte de 1351 ou 1352 mentionnant un échange de terres opéré dans la paroisse de Woumen (16). Mahaut mourut un 20 avril (17).

(1) Ce ne sera jamais la richesse proprement dite. Pour s'en convaincre, il suffit de voir la place que tient notre monastère dans une liste de taxation, comme celle qu'édite Ch. PIOT, *L'armement des côtes de Flandre en 1249*, dans *B. C. R. H.*, 4^e série, XI, 173, Bruxelles, 1883, ou celle de 1413, relative au concile de Pavie, publiée par E. FEYS et A. NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, II, 614, Bruges, 1880-1884 : Hemelsdale sera toujours une des plus pauvres abbayes de Flandre.

(2) Ch. DE VISCH dans C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 10 et 21. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 135, La Haye, 1735. — *Gallia christiana*, V, 299. — G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Werken*, 35.

(3) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 41 (obituaire).

(4) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 21.

(5) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 40 (obituaire). — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 93, indique le 5 août.

(6) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire*, 21. — *Gallia christiana*, V, 299. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 135, La Haye, 1735.

(7) C'est par erreur que DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 93 et 94, fait mourir, sous le gouvernement d'Agathe, la comtesse Mahaut de Namur, tante maternelle (*moeÿhe*) de Louis de Male, laquelle avait laissé un legs important à Hemelsdale. Il ne s'agit pas de la comtesse Mahaut, mais de la comtesse Marie, morte le 22 janvier 1266. L'obituaire, qui signale ce legs, porte bien, au 1^{er} avril, *Maria*, cfr A. É. B., *Acquisitions*, n° 4147, mais, au XVIII^e siècle, un correcteur a barré *Maria* pour y substituer le nom de *Mechtildis*. — C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 36, ont repris la correction *Mechtildis* sans prévenir le lecteur.

(8) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 79, n° XLVI.

(9) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 22. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 135, La Haye, 1735. — *Gallia christiana*, V, 299. — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 93.

(10) A. É. B., *Acquisitions*, n° 4146, f° 36 ; cfr C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 98-99, n° XLIII (corrigez la date fautive).

(11) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 71-72, n° XXXVI.

(12) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 48, n° VI.

(13) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 48, n° VI.

(14) Obituaire dans C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 22 et 39 ; cfr *Gallia christiana*, V, 299.

(15) Obituaire dans C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 22 et 39 ; cfr *Gallia christiana*, V, 299.

(16) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 105, n° LII. — Woumen, prov. de Flandre occidentale, cant. de Dixmude.

(17) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 22 et 37. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*,

MARIE II DE COURTRAI (1) reçut le 26 novembre 1366, de Louis de Male, comte de Flandre, l'autorisation d'acheter, avec le capital reçu de la comtesse Marie de Namur (2), huit mesures vingt-six verges de terres à Steenkerke et, le 10 juin 1367, d'autres terres à Lampernisse (3). En 1367, le couvent achète encore un terrain à Zarren (4). Par un acte de 1378, Guillaume de Flandre donne la permission d'acheter du terrain à Wijnendaal « pour y planter bois » (5). Marie de Courtrai mourut le 27 février 1390 et fut enterrée au Chapitre de Werken (6).

ANNE D'IJSENDIJK mourut le 12 juillet (7) 1411 (8) et fut enterrée au Chapitre de Werken. Le 10 avril 1396, un certain Michel Wouters achète pour l'abbaye une terre sise à Kaaskerke (9).

PASCHASIE SCRANENS (10) est nommée dans un acte de 1420 relatif à des rentes assises sur des biens situés à Kaaskerke et à Pervijse (11). Le cartulaire nous a encore conservé deux actes qui règlent un achat de maisons et d'arbres (12). Paschasie Scranens mourut le 6 août 1425, après un abbatiat de quatorze ans et fut également enterrée au Chapitre (13).

DANIËLE VAN DEN BERGHE (*De Monte*) (14) : Durant son abbatiat le domaine de Hemelsdale reçut un accroissement considérable, grâce à des achats et des dons (15). Une

II, 135. — *Gallia christiana*, V, 299. — G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Wercken*, 38. — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 94.

(1) Le n° LV du cartulaire l'appelle *Marien van Cuertrike*, cfr C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 92.

(2) Le testament de Marie de Namur, du 18 janvier 1366, est édité par Ch. PIOT, *Inventaire des chartes des comtes de Namur*, 283, Bruxelles, 1890. — Voir N. HUYGHEBAERT, *Het jaargetijde van gravin Maria van Namen te Hemelsdale*, dans *Biehorf*, LXIII, 137-140, Bruges, 1962.

(3) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 91-93, nos LIV-LV et LVIII. — Steenkerke, prov. de Flandre occidentale, cant. de Furnes ; Lampernisse, prov. de Flandre occidentale, cant. de Furnes.

(4) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 142, n° CXXV. — Zarren, prov. de Flandre occidentale, cant. de Dixmude.

(5) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 72, n° XXXVII. — Wijnendaal, lieu-dit à Ichtegem, prov. de Flandre occidentale, cant. de Torhout.

(6) Obituaire et C. DE VISCH, *Chronique*, dans C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 22 et 39. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 135. — *Gallia christiana*, V, 299. — G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Wercken*, 38. — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 94.

(7) Obituaire, dans C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 39 (4 idibus Julii). Je ne sais pourquoi DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 94, met le 15 juillet.

(8) C. DE VISCH, *Chronique*, dans C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 22. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 135. — *Gallia christiana*, V, 300. — G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Wercken*, 38.

(9) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 96, n° LX ; voir encore le n° CLII : lettre de 1402, relative à des rentes à Kaaskerke.

(10) La *Gallia christiana*, V, 300, l'appelle P. Schranen ; nous suivons l'orthographe adoptée par C. DE VISCH, *Chronique*, dans C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 23. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 135. — G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Wercken*, 38, et DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 94.

(11) C. C[ARTON] F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire*, 148, n° CXXXII, 1, 2, 3, 4, 5. — Pervyse, Prov. de Flandre occidentale,

(12) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 115-116, nos LXXII-LXXIII et 148, n° CXXXII.

(13) Obituaire, dans C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 40.

(14) Tous les auteurs donnent son nom en latin *Daniela de Monte*. — C. DE VISCH, *Chronique*, dans C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 23. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 135. — *Gallia christiana*, V, 300 ; — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 94. — Nous suivons l'exemple de G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Wercken*, 38, qui est le seul à le mettre en flamand.

(15) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, nos CXXVII, CXXVIII, CXXIX et CXXX : biens à Zarren ; nos XCVIII, XCII, XCVII, LXXXV, XCIII et CIII : biens à Ghisteltes ; n° LXI : achat de terre à Kaaskerke (1434) ; n° CXXXV : autre achat dans la paroisse d'Handzame (1438).

religieuse nommée Agnès van den Hoorne apporta des biens importants (1). Une autre religieuse, Cornélie Boytax, récupéra en 1439 une rente de vingt sous qui n'était plus payée (2). En 1440, Danièle van den Berghe fait appel auprès de la Chambre des comptes à Lille au sujet de l'amortissement de rentes (3) accordé par le comte Thomas de Flandre en 1240. La Chambre des Comptes reconnut en 1443 le bon droit de l'abbesse. Danièle van den Berghe mourut en 1442, le 26 mai d'après l'obituaire, le 3 juin d'après l'épithaphe latine de l'abbesse conservée par de Visch (4).

CATHERINE II SMOLS (De Mol) (5), citée (6) le 1^{er} octobre 1454, vit également s'accroître le domaine de l'abbaye par les donations de plusieurs religieuses. La dot d'Élisabeth Vardebouts (7) est à l'origine de la ferme de Hemelsdale à Zuienkerke (8) ; en 1454, Barbe Knuts (9), Cornélie et Anne Boytax apportèrent des terres sises à Kaaskerke (10). Enfin, en 1458, on note une donation de dame Pétronille Boudijns (11). Cette prospérité incite les religieuses à revoir les usages (*costuymen*) de leur aumônerie ; les *diversche ordonnancien* qui datent de ce temps n'oublient personne, ni les pauvres, ni le chapelain de la maison, ni, bien entendu, l'abbesse et les religieuses, qui s'octroient une pinte de vin les jours d'aumône (12). Catherine Smols mourut (13) le 11 janvier 1465 et fut enterrée au Chapitre.

AMELBERGE BRANDINS (van den Branden) dirigeait depuis huit mois l'abbaye du Nouveau Bois près de Gand (14), lorsqu'elle fut transférée à l'abbaye de Hemelsdale (15). On ignore en quelles circonstances. Se sentant, ainsi que son abbaye, entourée de la haine et de la malveillance de plusieurs personnes, elle eut recours au duc Philippe le Bon, qui lui accorda, en 1460 (n. st.), sa « protection et sauvegarde spécial » (16). Durant son abbatat le domaine de l'abbaye

(1) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, nos CXXXII, CXXXIII, CXXXIV, CXXXV.

(2) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, n° CXXXIV.

(3) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 53-56, n° XIV.

(4) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 23. — Il faut évidemment donner la préférence au témoignage de l'obituaire : la chronique peut fort bien n'avoir conservé qu'une lecture conjecturale d'une date inscrite sur une pierre usée.

(5) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 23. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 135, — *Gallia christiana*, V, 300. — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abbdij 's Hemelsdale*, 95.

(6) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire*, 100-102, n° LXV.

(7) Cette religieuse est inscrite à l'obituaire au 11 février 1472, cfr C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*

(8) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 134-136, nos CX à CXV. — Zuienkerke, prov. de Flandre occidentale, cant. de Bruges, II.

(9) Barbe Knuts figure dans l'obituaire au 16 mai 1461, cfr C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*

(10) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 35.

(11) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 76, n° LXII.

(12) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 100-102, n° LXV.

(13) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 135. — *Gallia christiana*, V, 300. — G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Wercken*, 38. — C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 23, imprime fautivement 1455 : DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abbdij 's Hemelsdale*, 95, consacre toute une dissertation à cette coquille.

(14) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 135. — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abbdij 's Hemelsdale*, 95. — G. CÉLIS, *Het klooster van den Nieuwenbosch (1201-1797)*, dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XXIII-XXVI, 91, Gand, 1919, ne lui accorde qu'une ligne.

(15) Aucune source ne le dit explicitement ; la *Gallia christiana*, V, 300, se borne à noter : *ex alio loco sumpta est* ; la correspondance entre le nom et la chronologie des deux abbeses suffit à les identifier. DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abbdij 's Hemelsdale*, 95-96, est le premier à le faire.

(16) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 81, n° XLVIII.

ne cesse de s'accroître : Marguerite van Coninxberghe apporte en dot, en 1469, une terre sise à Zevekote (1). En 1478, la Communauté hérite de la ferme Reyvoorde sur la Steendamme, à Ghistelles, dot de la religieuse Anna Balfels (2). Amelberge Brandins mourut le 24 octobre 1482 et fut enterrée au Chapitre (3).

PÉTRONILLE MATTHEEUWS apparaît dans le cartulaire de Hemelsdale dans un acte (4) du 17 janvier 1485 (n. st.) .Elle est probablement originaire de Ghistelles (5). Son abbatiat fut troublé par la rébellion des Brugeois contre l'archiduc Maximilien : les lansquenets allemands tenaient la place de Dixmude, les Brugeois étaient maîtres du château de Watervliet, à Handzame (6). Werken, placé entre les deux, dut connaître des moments critiques (7). Le domaine de l'abbaye continue cependant à s'accroître, d'abord par la cession de la ferme ter Walle, don de Victor Muuls (8), ensuite par la dot de sœur Johanna Velders (9) : sept mesures, une ligne et trente-sept verges de terre sise dans la paroisse de Keiem (10). Pétronille achète également des terres près de la ferme Reyvoorde à Ghistelles (11) ; le 11 septembre 1497, elle procède à des échanges de terres à Esen et à Kaaskerke (12) ; elle rachète des rentes à Ypres et à Esen (13). Pétronille Mattheeuws est encore citée dans un acte du 11 janvier 1499 (n. st.). Elle mourut après un abbatiat assurément méritoire (14), le 5 janvier 1501. Elle fut enterrée dans la salle capitulaire.

PASCHASIE II BOUDENS appartenait à une autre abbaye, on ne sait laquelle (15). Elle apparaît dans un acte (16) du 16 mai 1511. Cette année, s'il faut en croire le chroniqueur Charles de Visch, elle céda la crosse à dame Adrienne Timmermans et retourna dans son abbaye

(1) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 129, n° CIV ; cfr l'obituaire, *ibidem*, 38. — Zevekote, prov. de Flandre occidentale, cant. de Ghistelles.

(2) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 113, nos LXVI et LXVII ; Anna Balfels figure dans l'obituaire au 1^{er} juin 1500, *ibidem*, 38. — Toute une série de chartes concernent les terres de Reyvoorde : *ibidem*, 114-121, nos LXVIII-LXXXVII.

(3) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 23 et 42 ; cfr *Gallia christiana*, V, 300, et A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 135, La Haye, 1735.

(4) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 85-88, n° L ; autres actes où apparaît Pétronille : 102-103, n° XLIX ; 123, n° XCI et 113, n° LXVI.

(5) Voir C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire*, 129, n° CIV.

(6) Prov. de Flandre occidentale, cant. de Torhout.

(7) N. DESPARS, *Chronyche van Vlaenderen*, IV, 429, éd. J. DE JONGHE, Bruges, 1939. — E. RONSE, *Jaerboeken van Veurne en Veurneambacht*, 196, Furnes, 1853-1861. — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 96-97.

(8) Le donateur figure dans l'obituaire au 20 juillet 1489, cfr C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 39 ; voir dans le cartulaire, *ibidem*, les chartes nos XLIX et L.

(9) Elle figure dans l'obituaire au 28 avril 1541, cfr C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 37.

(10) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 111, n° LXI. — Keiem, prov. de Flandre occidentale, cant. de Nieuport.

(11) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 123, n° XCI.

(12) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 102, n° LXIX.

(13) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 63, n° XXIII (acte du 23 juin 1486), et 112, n° LXV (acte du 14 septembre 1495).

(14) Obituaire dans C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire*, 32 ; cfr *ibidem*, 24. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 135, La Haye, 1735. — *Gallia christiana*, V, 300. — G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Werken*, 39.

(15) Chronique de Ch. DE VISCH, dans C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 24. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 135. — *Gallia christiana*, V, 300 ; Th. PLOEGAERTS, *Les montales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 377.

(16) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 123, n° XC.

de profession. De Visch l'accuse d'avoir gouverné Hemelsdale *seere onprofytelich* : je ne sais sur quoi se base cette appréciation (1). Paschasie Boudens est morte un 26 juin (2).

ADRIENNE TIMMERMANS, religieuse de Hemelsdale (3), aurait succédé à Paschasie Boudens et serait morte (4) le 12 décembre 1514.

CHRISTOPHORINE DE BARBANÇON était originaire du Hainaut et appartenait à la maison de Ligne (5). Professe de l'abbaye de Beaupré-Grimminge, près de Grammont, elle avait reçu l'abbaye de Hemelsdale (6), sans doute en application du malheureux indult (7) du 5 juillet 1515. En 1535, elle échangea l'abbaye de Hemelsdale (8) contre celle de Groeninge près de Courtrai (9). Elle mourut un 6 janvier (10), peut-être en 1546 (11). Il est difficile d'apprécier son administration, bien que de Visch l'ait fait en termes sévères (12), car il ne reste que deux actes de son abbatiat, (13) datant respectivement du 17 septembre 1523 et du 15 janvier 1527. A Hemelsdale, on lui gardait cependant de la reconnaissance pour le don qu'elle avait fait d'un fragment du soi-disant cierge miraculeux d'Arras conservé en partie à l'abbaye de Groeninge (14).

CLÉMENCE VAN DEN VOORSPOEL alias VAN VOORSPOEL, également de la meilleure noblesse des Pays-Bas, était fille de Guillaume de Voorspoel et de Gesta de Haves-

(1) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 24.

(2) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 24. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 377, note 1, assure que Paschasie Boudens serait morte le 16 mai, peu de temps après sa démission volontaire. Sur quoi se base-t-il ? Probablement sur un dépouillement un peu hâtif de la chronique de de Visch et de l'obituaire de Hemelsdale.

(3) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 135, La Haye, 1735. — *Gallia christiana*, V, 300. — C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 25. — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 98.

(4) Obituaire, dans C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 44.

(5) Voir dans ce volume du *Monasticon Belge*, abbaye de Groeninge, 528.

(6) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 135, La Haye, 1735. — *Gallia christiana*, V, 300. — C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 25. — G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Wercken*, 39.

(7) P. GORISSEN, *De inuoering van het vorstelijk benoemingsrecht in de Nederlandse abdijen onder Karel V*, dans *Bijdragen voor de Geschiedenis der Nederlanden*, IX, 190-237, La Haye, 1955, et X, 25-27, La Haye, 1956, n'a malheureusement pas rencontré le cas de Hemelsdale.

(8) C'est la date que donne Ch. DE VISCH, dans C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 25.

(9) Voir dans ce volume du *Monasticon Belge*, abbaye de Groeninge, 528. — Des auteurs comme Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 99 et DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 99, persuadés, à la suite de Ch. de Visch, que Christophorine de Barbançon avait gouverné à la fois les abbayes de Groeninge et de Hemelsdale, s'efforcent d'expliquer pourquoi elle aurait mis fin à ce cumul : il aurait fallu commencer par examiner s'il y avait eu vraiment cumul.

(10) Elle figure au 6 janvier dans l'obituaire de l'abbaye de Beaupré à la B. R., ms. 18200 ; au 5 janvier dans l'obituaire de Groeninge, éd. C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 44.

(11) Date conservée par Ch. DE VISCH dans C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 25 :

(12) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 25. — B. VAN DORPE, *De abdij van Groeninge*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXV, 20 du tiré à part, constate qu'à son départ de Courtrai les dettes avaient cessé d'écraser le monastère et qu'une nouvelle période de prospérité était amorcée. — M. BAELDE, *Een ingrijpen van de centrale regering in het Groeningeklooster te Kortrijk (1641)*, dans *De Leiegouw*, IV, 161-167, Courtrai, 1962, donne de ce phénomène une explication que B. van Dorpe n'a pas soupçonnée.

(13) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 95, n° LIX et 132, n° CVII ; dans ce dernier acte il est question de la constitution d'une dot en faveur de *suster Colyneke* ; cette *suster Colyneke* est sans doute la future prieure Coline de Mey, décédée à Werken le 1^{er} juillet 1575, cfr A. É. B., *Acquisitions*, n° 4147, qui semble avoir eu un esprit de brigue assez prononcé, voir Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 379-380.

(14) Voir dans ce volume du *Monasticon Belge*, abbaye de Groeninge, 528. — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 87-88, se base sur quelques lignes de J. B. GRAMAYE, *Antiquitates Flandriae*, 124, Louvain, 1708, pour affirmer que la présence du cierge d'Arras aurait été à l'origine d'un mouvement de pèlerinage vers Hemelsdale. La preuve n'est guère convaincante.

kerke (1). Elle était professe de l'abbaye de Rozendaal près de Walem (2). Elle avait été candidate à la crosse de son monastère de profession. Ecartée par le parti de sa rivale, Marguerite Sermentens, elle aurait obtenu en compensation, de la régente Marie de Hongrie, Hemelsdale (3). Elle succéda en 1535 à Christophorine de Barbançon et commença aussitôt à mettre les affaires financières du monastère en ordre. Elle acquit à Werken même, le 16 mars 1541, une ferme appelée *hof ter Walle*, d'une contenance de 46 mesures (4) ; l'abbesse prêta une somme importante à Georges van den Berghe, père d'une future moniale, pour l'aider à acquérir d'autres terres (5).

Jusqu'à ce moment Hemelsdale n'avait pas encore été touchée, semble-t-il, par le mouvement de réforme qui, au siècle précédent, avait gagné la plupart des monastères cisterciens des Pays-Bas (6). Vers 1545, la paternité de Hemelsdale fut confiée à Jean Rosa, ou Rosette, abbé de Vaucelles près de Cambrai et du Jardinot au diocèse de Namur (7). Plusieurs indices font croire que ce fait marqua le début de la réforme à Hemelsdale. Tout d'abord, Jean Rosette envoya à Hemelsdale le cistercien Benoît Colaert comme procureur et, plus tard, comme confesseur des moniales (8) ; ensuite l'abbé de Cîteaux, Jean II de Loysier, vint faire à Werken, une visite mémorable : dans une lettre du 29 juillet 1547, il rappela, à l'usage des religieuses flamandes, jusqu'où s'étendait l'exemption cistercienne (9). Un peu plus tard, c'était le procureur Benoît Colaert, qui, cité par le receveur de Zarren, devant les bourgmestres et échevins du Franc, pour avoir omis, l'année précédente, de payer certaines contributions, défendait avec vigueur, le 23 septembre 1552, les immunités fiscales de son Ordre et gagnait son procès (10). Aidé par ce procureur avisé, l'abbesse éteignait les dettes du monastère (11), récupérait des rentes obscurcies (12) et entreprenait la réfection des bâtiments claustraux (13).

En octobre 1558, l'abbesse de Rozendaal, Marguerite Sermentens, s'étant éteinte, Clémence van de Voorspoel entrevit la possibilité de réaliser sa première et grande ambition. Le chancelier Vigilius de Aytta et le secrétaire d'Etat de Langhe s'entremettaient en sa faveur, tandis que Clémence désignait sa chapelaine Anna Stormers pour lui succéder à Hemelsdale. La tentative

(1) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 135, La Haye, 1735. — *Gallia christiana*, V, 300. — C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 26 et 35. — G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Wercken*, 39.

(2) Prov. d'Anvers, cant. de Duffel.

(3) Voir le résumé de l'enquête menée à Rozendaal en 1559, dans Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, I : *Les abbayes brabançonnnes*, 61-69, Westmalle, 1936. — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 100, a le tort de ne reproduire que la version des événements donnée par l'abbesse de Hemelsdale.

(4) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 88-89, nos LI et LII ; cf. A. VIAENE, *Het klooster van Hemelsdale te Wercken. Nieuwpoort en Dixmude*, dans *Biehorf*, XLI, 28, Bruges, 1935.

(5) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 88, n° LI.

(6) Bon résumé de cette réforme dans P. FAVOREL, *Geschiedenis van de Guldenbergabdij te Wevelgem*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 218-220, Courtrai, 1957 ; voir aussi J.-M. CANIVEZ, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique*, 22-27, Forges-lez-Chimay, 1926 et J. LAVALLEY, *Histoire de l'abbaye de Valduc*, 44-72, Bruxelles, 1926.

(7) Sur Jean Rosette de Dijon († 4 février 1571), voir *Monasticon Belge*, I, 79-80, Bruges, 1890, et J.-M. CANIVEZ, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique*, 352-353.

(8) Benoît Colaert mourut à Bruges le 9 décembre 1594 : DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 90-91.

(9) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 104, n° L, et J.-M. CANIVEZ, *L'Ordre de Cîteaux en Belgique*, 436-437 (avec un excellent commentaire).

(10) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 90, n° LIII. — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 101.

(11) Ch. DE VISCH dans C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 26.

(12) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 151, nos CXXXIX et CXL ; voir encore 154, n° CXLVI.

(13) Ch. DE VISCH, dans C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire*, 26. — Ces travaux de reconstruction seront poursuivis par Anna Stormers.

échoua (1). Le déplaisir causé par l'échec fut-il si violent ? Clémence van de Voorspoel mourut quelques mois plus tard, le 7 novembre 1559, à l'âge de soixante-quatre ans (2). Elle fut enterrée dans le chœur des religieuses, devant l'autel. Lorsque les moniales abandonnèrent définitivement Werken, sa pierre tombale fut vendue à l'église paroissiale de Dixmude, où on la plaça dans la nef septentrionale (3).

ANNE II STORMERS (*Storms*) était née en 1530. Elle avait été chapelaine de l'abbesse Clémence et cellérier de la communauté (4). Elle était la candidate du confesseur, dom Benoît Colaert, et de la *senior pars* de la Communauté. Les élections eurent lieu le 18 décembre 1559 : c'était la première fois, à Hemelsdale, que le Gouvernement intervenait (5). Il y avait douze religieuses, peu instruites et fort divisées entre elles : la prieure Coline de Mey aurait fait d'inquiétantes promesses pour être élue, et l'abbé du Jardinnet, supérieur de la Communauté, avait insisté auprès des jeunes religieuses pour « faire avancer son élection » (6). Le roi Philippe II nomma Anne Stormers le 29 mars 1560 (n. st.).

Au début de sa prélatrice, elle dut réparer l'église « qui était ruineuse et caducque », ainsi que le chœur des prêtres, qu'on avait dû abattre à cause du danger (7). L'évêque de Bruges, Remi Driutius, vint consacrer le maître-autel le 6 juillet 1571 (8). Hélas ! l'orage grondait. Déjà en 1568, le curé de Dranouter (9), Jehan Breufkin, échappant aux vexations des bandes d'Hans Camerlynck, avait cherché un refuge chez les religieuses de Hemelsdale (10). En 1578, l'abbaye s'offrait comme une proie aux méfaits des gueux des bois. Elle allait être dévastée de fond en comble. Les religieuses s'étaient enfuies à Bruges, où elles allèrent habiter rue Oranjeboom, près de Saint-Sauveur, acceptant, pour gagner leur vie, toutes sortes de travaux d'aiguille (11). En 1556, Anne Stormers passa un accord avec la prieure et dernière survivante de l'hôpital de Torhout, Elisabeth Willems, pour desservir cet établissement épargné par les gueux, mais dépourvu de personnel. La convention — qui assurait aux religieuses le pain quotidien — fut

(1) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, I, 63 et sv.

(2) Obituaire dans C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 43. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 135, La Haye, 1735. — *Gallia christiana*, V, 300. — G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Wercken*, 39.

(3) Ch. DE VISCH dans C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 26. — W. H. JAMES WEALE, *Les églises du doyenné de Dixmude*, II, 171, Bruges, [1874]. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 378.

(4) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 381.

(5) A. G. R., *État et Audience*, n° 901, résumé dans Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 379-382, et dans A. VIAENE, *Het klooster van Hemelsdale te Wercken, Nieuport en Dixmude*, dans *Biskorf*, XLI, 23-28, Bruges, 1935.

(6) « L'abbé de Vaucelles » disent les rapports, c'est-à-dire l'abbé du Jardinnet (il renoncera à ce titre en 1560 pour se retirer à Vaucelles), Jean Rosette, qui semble avoir été mêlé, dans cette affaire, par un instinct de domination. Est-ce cet échec qui l'incita à renoncer à la paternité de Hemelsdale ? Toujours est-il qu'au cours de l'abbatit d'Anne Stormers, l'abbé des Dunes va de nouveau prendre en mains la direction de Hemelsdale.

(7) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 381. — C'est sans doute à l'occasion de ces travaux et en prévision de la consécration que l'abbesse commanda en 1564, à Pierre Pourbus, le retable qui se trouve aujourd'hui à l'église Saint-Gilles à Bruges.

(8) A.-C. DE SCHREVEL, *Notes et documents pour servir à la biographie de Remi Driutius, deuxième évêque de Bruges*, dans *A. S. É. B.*, XLVI, 451, Bruges, 1896.

(9) Prov. de Flandre occidentale, cant. de Messines.

(10) Ed. DE COUSSEMAKER, *Troubles religieux du XVI^e siècle dans la Flandre maritime, 1560-1570*, I, 220, Bruges, 1876. — Que le monastère ait été protégé en 1566, cela est d'autant plus surprenant qu'une bande d'iconolastes, — celle qui dévasta l'église de Roulers, — eut un moment l'intention d'aller à Werken, voir *Omstandig verhaal van de Religieberoerten en kerkschendingen binnen en omtrent de stad Rousselare (1566)*, dans *Oud en Nieuw. Historische, letterkundige en wetenschappelijke uitgaaf*, I, 30, Gand, 1865.

(11) C. DE VISCH, dans C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 26. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 135, La Haye, 1735. — A. VIAENE, *Het klooster van Hemelsdale...*, dans *Biskorf*, XLI, 26.

confirmée en 1578 par le duc de Clèves, seigneur de Wijnendale ; le 15 novembre 1590, l'évêque de Bruges, Remi Driutius, unissait l'abbaye de Hemelsdale et l'hôpital de Torhout (1). Cependant l'abbé des Dunes (2) ne semble pas avoir approuvé ces dispositions. En 1592, il fit venir les religieuses à Nieupoort et les installa dans le refuge de sa propre abbaye (3). De là, pensait-il, elles auraient plus facilement accès à ce qui leur restait de terres. Cependant la vieillesse, à Hemelsdale, venait s'associer à la misère. L'abbé de Clairvaux vint visiter, en 1606, l'abbesse et ses six religieuses. Pour les aider quelque peu, il leur procura une jeune prieure, une religieuse artésienne, Marie de Ville. Le 10 mars 1607, Anne Stormers, âgée de quatre-vingts ans (4), demande à l'archiduc, et avec l'assentiment de l'abbé de Clairvaux, de pouvoir déposer la charge abbatiale et que la prieure de Ville lui soit donnée comme coadjutrice pour l'administration *van onzen schamelen en gheruineerde huyze* (5). Ayant obtenu cette consolation, elle mourut à Dixmude le 5 juin 1609 et fut enterrée au couvent des sœurs grises, l'église du nouveau monastère n'étant pas encore construite (6). L'abbesse Stormers est représentée sur un volet du triptyque de P. Pourbus (7).

MARIE III DE VILLE était de famille noble (8), religieuse professe de la Brayelle d'Annai, près de La Bassée (9). En 1606, elle avait été « colloquée comme prieure à Hemelsdale par ordonnance de monseigneur de Clairvaux pour redresse iceluy cloître » (10). Elle fut nommée abbesse par les archiducs (11) le 8 juin 1607. A ce moment la Communauté était encore réfugiée à Nieupoort, au refuge des Dunes (12). Dans la première année de son administration, madame de Ville, sur le conseil de l'abbé des Dunes, avec le consentement des archiducs et du Magistrat de la ville de Dixmude, transféra son monastère à Dixmude (13), achetant à cet effet quelques immeubles et jardins dans la Zuidstraat, actuelle rue de Woumen (14). Avec l'assistance de bonnes gens, elle y construisit une église, un cloître et quelques autres édifices (15), qu'elle entourait d'un mur de clôture, sur les instances de Théodore Pybes, moine des Dunes, confesseur à

(1) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 135. — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 111-112.

(2) Laurent van den Berghe (1579-1611), voir dans ce volume du *Monasticon Belge*, Abbaye des Dunes, 413-416.

(3) DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 112-113 ; — A. VIAENE, *Het klooster van Hemelsdale*, dans *Biekerf*, XLI, 27, précise les intentions de l'abbé des Dunes.

(4) Une lettre du doyen de Torhout, Denys Christoffels, du 10 octobre 1606, fait allusion à la décrépitude de la pauvre abbesse : A. É. B., *Nieuw kerkeleijk archief*, n° 201.

(5) Le texte de la lettre de démission écrit sur parchemin, sa traduction française et une copie authentique en flamand, se trouvent tous les trois dans le dossier des A. G. R., *État et Audience*, n° 921, f° 282 ; cfr Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 381-383.

(6) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 27 et 39. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 136, La Haye, 1735.

(7) Conservé aujourd'hui à l'église Saint-Gilles à Bruges.

(8) *Gallia christiana*, V, 300.

(9) France, département du Pas-de-Calais. — *Gallia christiana*, V, 300. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 136. Une religieuse professe de l'abbaye d'Aulnaye dit Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 383, qui n'a pas cherché à identifier cette abbaye. — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 114 sv., se cantonne dans un silence prudent.

(10) A. G. R., *État et Audience*, n° 921, f° 282.

(11) Copie de sa patente aux A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1266.

(12) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 382.

(13) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire*, 27. — *Gallia christiana*, V, 300.

(14) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 384. — A. G. R., *Conseil privé espagnol*, carton 1158, dossier 147. — Pour la localisation, voir DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 115.

(15) J. VAN STATEN, *Theodorus Pybes, monnik van Ter Duinen (1583-1632)*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, V, 257, Westmalle, 1954.

Hemelsdale (1). Mais les charges et les dettes étaient énormes (2). Pour les alléger et se créer des ressources, Marie de Ville ouvrit une école et prit quelques petites filles en pension (3). Marie de Ville mourut le 9 mai 1623 et fut enterrée devant le maître-autel de l'église qu'elle avait fait construire (4). Les dix dernières années de sa vie, l'abbesse avait été continuellement malade. Il en était résulté un fléchissement dans la discipline, presque inévitable dans une Communauté formée de religieuses très jeunes et peu instruites (5).

BARBE CASENBROOT était née à Bruges (6) en 1579. Elle était la fille de Nicolas, seigneur d'Oostwynckel, échevin et bourgmestre des échevins de Bruges, et d'Anne Wynckelman (7). Elle avait fait profession à Spermalie, en 1605, et y était devenue prieure. Ce sont les moines des Dunes, confesseurs ou chapelains à Hemelsdale, qui suggérèrent la candidature de Barbe Casenbroot (8). Lorsque les commissaires, désignés le 13 mai 1623, se présentèrent le 2 juin à Dixmude pour l'information, l'affaire était entendue : c'est la prieure de Spermalie que l'archiduchesse Isabelle nomma abbesse (9) le 19 juin 1623. Barbe Casenbroot fut installée par Bernard Campmans, abbé des Dunes, le 29 juin suivant (10). Au moment de son élection, il y avait à Hemelsdale dix religieuses de chœur, six converses et deux novices. Le total des revenus était de 513 livres de gros ; les charges s'élevaient à 345 livres de gros ; le total des dettes flottantes se montait à 1015 florins (11). Barbe Casenbroot continua cependant la construction du monastère, surtout du mur de clôture le long des remparts de la ville (12). En 1630, elle introduisit la clôture canonique suivant les décrets du Chapitre général et les prescriptions du Concile de Trente (13). Elle racheta un certain nombre de rentes dont le monastère était grevé (14). Elle fit faire un reliquaire d'argent pour la portion du cierge d'Arras donné par l'abbesse de

(1) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 384. — Marie de Ville construisit certainement l'église; à sa mort il manquait encore un réfectoire, une salle du Chapitre, une infirmerie et une salle de travail pour les religieuses, ainsi que le quartier abbatial (*Ibidem*, 386).

(2) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 384.

(3) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 385.

(4) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 27. — Chronique de Hemelsdale aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 136, La Haye, 1735.

(5) Voir quelques détails, empruntés au procès d'information de 1623, dans Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'ordre de Cîteaux...*, II, 385.

(6) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 348 et 387.

(7) J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, IV, 382, Bruges, 1862. — La *Gallia christiana*, V, 301, souligne qu'elle est la sœur de Josse, seigneur d'Oostwynckel (sur ce Josse, voir J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, IV, 381); elle est aussi la demi-sœur de Catherine de Rugeley, abbesse de Spermalie (1653-1662).

(8) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 385-386, ne le dit pas explicitement mais cela ressort des témoignages qu'il rapporte.

(9) *État et Audience*, n° 927, f° 214. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 136, La Haye, 1735.

(10) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1266. — *Fundatie* aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE. — C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 28, assurent qu'elle fut dénie le 29 juillet. Mais à l'occasion de sa bénédiction abbatiale, le magistrat de Bruges lui offrit le 27 juin, *een schaele van 1011. gr. verwapent metter stede wapene* (L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Mémoriaux de Bruges*, III, 166, n° 598, Bruges, 1920.) — On voit que la date donnée dans Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, doit être corrigée. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 136, La Haye, 1735. — *Gallia christiana*, V, 301.

(11) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1266. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 386.

(12) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 387. — Voir le croquis dessiné d'après la gravure de la *Flandria illustrata* de SANDERUS, dans DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 130.

(13) A. G. S. B., ms. 144, 124, f° 182-185 v°. — *Gallia christiana*, V, 301.

(14) *Fundatie*, aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE. — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 118-

Barbançon (1). Elle mourut le 8 août 1646 à l'âge de soixante-sept ans (2). Elle fut enterrée dans le chœur des prêtres de son église abbatiale (3). Durant sa prélature le nombre des religieuses avait presque doublé (4).

BARBE II DE VRIESE était d'Ypres (5). Elle avait pour oncle le chanoine Denis Blommaert, official et écolâtre du diocèse d'Ypres (6). Les commissaires, nommés le 27 septembre 1646, vinrent prendre les suffrages le 22 octobre. Dans leur rapport au marquis de Castel-Rodrigo, ils attestent que Barbe de Vriese, boursière et chapelaine depuis cinq ans, a été préférée aux autres candidates sans comparaison. Barbe avait alors trente-sept ans. Philippe IV lui envoya ses patentes (7) de Bruxelles, le 5 janvier 1647. L'abbesse fut installée le 17 mars 1647, par le prélat des Dunes, qui lui donna la bénédiction (8). La Communauté se composait de vingt-sept religieuses et se trouvait en grande nécessité (9). Barbe de Vriese s'adressa à l'abbé des Dunes, qui lui obtint, le 5 octobre 1649, l'autorisation de pouvoir créer de nouvelles rentes (10). L'abbesse gouverna son monastère pendant quatorze ans au milieu des désastres de la guerre. Elle maintint le nombre des religieuses (11), mais une partie semble s'être dispersée lors du siège de Dixmude ou même plus tôt (12). Barbe mourut le 21 novembre 1661 et fut enterrée dans le caveau des abesses (13).

MARIE IV VAN DER ELST (Verhelst), religieuse professe de Hemelsdale, était née (14) en 1610 ; en 1646, elle était maîtresse des novices (15) ; Barbe de Vriese la nomma prieure (16). Elle fut élue abbesse le 26 mars 1663. Deux fois, des commissaires avaient été désignés, le 29 novembre 1661 et le 13 janvier 1663 ; on ne sait pourquoi, le siège abbatial resta vacant plus

(1) *Fundatie*, aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE. — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 119. [M. ENGLISH] a publié, dans le journal brugeois *La Patrie*, du 11 mai 1935, un dessin du reliquaire de Hemelsdale ; ce petit monument portait les armoiries de Hemelsdale avec la devise *van den Dal op den berg*, et celles de l'abbesse avec la devise *Hoope en Vrees*. — Ce reliquaire a été sauvé à la Révolution ; on a simplement perdu sa trace.

(2) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 136, La Haye, 1735. — C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 28 et 40. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 387.

(3) *Gallia christiana*, V, 301. — C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 40.

(4) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 388.

(5) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 136, La Haye, 1735. — C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 28.

(6) Il mourut le 13 août 1637 et se trouve inscrit dans l'obituaire, cfr C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 40 et 41 ; cfr A. VANDENPERREBOOM, *Ypriana*, VI, 20, 25, 142, 147, 417 et 429, Bruges, 1882.

(7) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1266.

(8) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 28. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 389. — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 121.

(9) Les principales fermes de l'abbaye étaient en ruine, voir Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 389. — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 124.

(10) DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 128 : je pense que le Joncker François van Caloen fut un des bailleurs de fonds, voir A. É. B., *Acquisitions*, n° 6268.

(11) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1266. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 388-389. — Barbe de Vriese admit onze religieuses en religion.

(12) La Communauté se composait, en 1646, de vingt-sept religieuses, mais il n'y en avait que dix-huit au monastère ; d'autre part l'obituaire signale une religieuse, Antoinette Zwijnghedauw, qui meurt à l'abbaye de Rozendaal, près de Malines *ter cause van oorloghe*, le 13 septembre 1659 ; cfr C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 41.

(13) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 43. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 301. — Dans G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Wercken*, 41, « le 24 novembre » est une coquille.

(14) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 389, elle a trente-six ans en mars 1647 ; elle en a cinquante-sept à sa mort, en août 1667.

(15) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 389.

(16) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 390.

de seize mois (1). Le Conseil d'État proposa, le 25 avril, Marie van der Elst. Philippe IV la nomma le 17 mai 1663 et exempta son abbaye de toute pension à cause du très petit revenu de la maison et de ses fortes dettes (2). Marie van der Elst fut installée par l'abbé des Dunes, Gérard de Bare, qui lui donna la bénédiction (3) le 9 juin 1663. Il y avait dix-huit religieuses ; l'une d'elles, Alice Pierloot, veuve de Georges de Ghelcke à l'âge de trente ans et restée sans enfants, se montra une grande bienfaitrice du monastère où elle avait pu faire profession : elle donna notamment les stalles du chœur et six chandeliers d'argent pour le maître-autel ; elle mourut pendant l'abbatit de Marie van der Elst (4) le 22 mars 1665. L'état spirituel de la maison était excellent, aux dires des commissaires (5) qui avaient enquêté en 1663. Marie van der Elst dirigea Hemelsdale durant quatre ans et reçut cinq religieuses à la profession (6). Elle mourut le 14 août 1667, âgée de cinquante-sept ans et fut enterrée dans le chœur des prêtres, sous une dalle blanche (7).

HÉLÈNE VAN DER LINDEN avait fait profession sous l'abbesse Casenbroot (8). Elle était maîtresse des novices (9) en 1659. Lors des élections de 1663, elle avait recueilli plus de suffrages que la prieure Marie van der Elst (10). Si les commissaires avaient écarté sa candidature, c'était à cause de son jeune âge. A la mort de Maria van der Elst, des commissaires furent nommés le 23 août 1667. A cause de l'insécurité des routes autour de Dixmude, ils convoquèrent les religieuses à Nieuport ; c'est là que les élections eurent lieu le 23 septembre (11). Le gouverneur Castel-Rodrigo nomma la prieure Cécile Coopman, qui n'avait eu qu'une seule voix : l'ordre de sceller ses patentes est donné le 27 septembre 1668. On ne sait pourquoi cette nomination s'était fait tellement attendre ; mais elle n'eut aucune suite, car, le 21 février 1669, le nouveau gouverneur, comte de Monterey, annula la nomination pour certaines considérations et raisons particulières, sans toucher à l'honneur de qui que ce soit (12), et nomma de nouveaux

(1) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1266. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 390.

(2) L'ordre de sceller la patente est donc donné le même jour. — Les dettes occasionnées par les guerres se montaient à 7000 florins, alors que le revenu de la maison ne dépassait guère 2500 florins. Les religieuses reconnaissaient qu'elles vivaient grâce aux secours de leurs amis.

(3) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 136, La Haye, 1735. — C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 28.

(4) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 36. — cfr Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 390, note 1. — A. MERGHLYNCK, *Recueil des généalogies inédites de Flandre*, I, 6-7, Bruges, 1877, l'appelle *Jeanne* et la fait mourir le 14 mars 1665 ; Alice (*Alleidis* dans le nécrologe aux A. É. B., *Acquisitions*, n° 4147) est sans doute son nom de religion.

(5) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 390.

(6) *Fundatie aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÛNE*.

(7) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 136. — C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire*, 28 et 41. — *Gallia christiana*, V, 301.

(8) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 389.

(9) A. É. B., *Acquisitions*, n° 4161 (acte du 25 février 1659).

(10) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 391.

(11) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1266.

(12) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 392-395. — D'après le dossier du Conseil d'État, il semble que ce soient les abbés cisterciens, notamment celui des Dunes, qui sont intervenus pour faire casser cette élection. Le 7 octobre 1668, le conseiller Baudouin van der Piet, chevalier, seigneur de Weghewalle, se faisait remettre la consulte originale de la nomination pour l'abbaye de Dixmude à l'occasion de certaine lettre écrite contre la dénommée. Quant à Cécile Coopman, elle sollicita du gouvernement, en 1674, une pension qui ne lui fut pas accordée (Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 398-399). Elle est citée parmi les *oudervlynghen* du couvent dans un document qui date de 1678-1680 (DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdijs Hemelsdale*, 139-140). En effet, elle avait fait profession le 22 novembre 1639 ; le confesseur, Charles de Visch, avait prononcé le sermon, A. ANGILLIS, *Charles de Visch, historiographe et prieur des Dunes*, dans A. S. É. B., XXII, 237, Bruges, 1870.

commissaires le 6 mars 1670 ; ils devaient désigner quatre candidates : deux de Hemelsdalé et deux d'un autre couvent. L'information eut lieu le 16 mars. Hélène van der Linden, désignée en premier lieu lors de la dernière élection, se trouvait de nouveau en tête du scrutin. L'empereur la nomma de Bruxelles le 27 septembre 1670 et lui imposa une pension de cent florins (1). Hélène van der Linden fut installée par l'abbé des Dunes, Michel Bultinck, le 24 novembre 1670, et bénie le lendemain (2). Michel Bultinck en profita pour faire la visite du monastère : sa *carta visitationis* (3) porte la date du 26 novembre 1670. L'abbatiat d'Hélène van der Linden ne dura que vingt-quatre jours : elle mourut le 17 décembre 1670, âgée de cinquante ans, après trente ans de profession (4).

MARIE V ZANNEQUIN naquit à Furnes en 1624 de Jean, seigneur d'Opschoote, et de Philippine-Ghislaine de Vicq (5). Elle prit l'habit à Hemelsdale en 1640. Elle était trésorière (6) en 1663, sous-prieure (7) en 1667 et prieure au moment de son élection. Elle avait gouverné la maison pendant les deux dernières vacances abbatiales.

Les commissaires avaient été désignés le 17 février 1671 ; l'élection eut lieu le 4 mars (8). Marie Zannequin fut élue et nommée le 16 juin (9). L'abbaye fut exemptée de toute pension : les revenus n'étaient que de 3415 florins et les charges et dettes montaient à 9203 florins. Marie Zannequin fut installée et bénie abbesse par Michel Bultinck, abbé des Dunes et vicaire de l'Ordre pour les Pays-Bas, (10) le 26 juillet 1671. L'abbé de Clairvaux confirma l'élection par lettres du 25 novembre suivant (11).

Un mois, à peine, après son installation (12), Marie Zannequin fut invitée par le comte de Monterey, gouverneur des Pays-Bas, à évacuer son monastère dans les vingt-quatre heures, afin de permettre la construction des nouveaux remparts de Dixmude. L'abbesse mit comme condition que le roi l'aiderait à établir un nouveau cloître à Bruges. On ne pouvait pas non plus lui refuser des dédommagements : l'hospice de la Madeleine à Bruges serait tenu de payer quinze mille florins et l'hôpital Saint-Jean mille livres de gros (13). Les religieuses trouvèrent un abri

(1) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1266.

(2) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 29. — *Fundatie*, AUX ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE.

(3) A. G. S. B., n° 2391.

(4) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 29. — G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Wercken*, 41-42. — *Gallia christiana*, V, 301.

(5) E. REMBRY, *De bekende pastors van Sint-Gillis te Brugge (1311-1896)*, 342-343, Bruges, 1890-1896. — A. MERGHELVNCK, *Recueil de généalogies inédites de Flandre*, II, 421 sv., Bruges, 1877, a donné la généalogie de cette famille, mais passe notre abbesse sous silence. Un rapport des commissaires, lors de l'élection du 13 octobre 1667 (A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1266), assure que Marie Zannequin est née « d'honorables parents qui ont bien servi Sa Majesté et mérité du public ».

(6) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 390.

(7) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 393.

(8) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 396 sv.

(9) Marie Zannequin avait été proposée par le Conseil d'État le 27 avril ; l'ordre de sceller la patente est du 8 juin (A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1266). — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 131. — E. REMBRY, *De bekende pastors van Sint-Gillis*, 342.

(10) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 136, La Haye, 1735. — *Gallia christiana*, V, 300.

(11) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE, Hemelsdale. — L'abbé des Dunes vint faire la visite canonique le 26 novembre 1671, cfr A. G. S. B., n° 2391.

(12) Le 20 août, d'après la *Fundatie*, citée par DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 131.

(13) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 397. — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 134.

provisoire au refuge de l'abbaye d'Oudenburg (1), tandis que l'abbesse, avec quelques moniales, acceptaient l'hospitalité de son cousin, le chanoine Eugène de Vicq, doyen de Saint-Donatien (2). Restait à les loger. Le gouvernement songea un instant, à les établir à la Madeleine (3) mais les religieuses auraient eu la charge des ladres et des pèlerins. L'évêque de Bruges réussit à écarter ce projet (4). L'abbesse était déjà en pourparler pour l'acquisition de quelques terrains et maisonnettes à l'emplacement du *Houtmarch's kasteel* (5). Le roi accordait, le 4 juin 1672, l'amortissement du nouveau cloître (6). Le 14 août 1672, le vicomte de Sebourg, gouverneur du quartier de Bruges, délégué par le comte de Monterey, posait la première pierre du futur monastère (7). Plusieurs bienfaiteurs intervinrent dans les frais de construction (8). Le gouverneur lui-même mendiait en faveur des religieuses qu'il avait si cavalièrement expulsées (9). Madame Zannequin ne se faisait pas faute, semble-t-il, de lui rappeler sa dette (10).

Cependant la situation financière du monastère demeurait précaire. Déjà au début de sa prélature, Marie Zannequin avait repoussé les prétentions de l'ancienne abbesse, Cécile Coopman, de se faire servir une rente (11). Elle avait accepté un certain nombre de jeunes filles en pension dans son nouveau monastère pour faire leur instruction (12). Cela ne suffisait pas et l'abbesse dut hypothéquer la ferme Steendamme à Ghisteltes pour payer les arriérés d'une rente due au

(1) E. REMBRY, *De behende pastors van Sint-Gillis*, 142.

(2) Le 18 août 1671, l'évêque autorise le doyen de Vicq à célébrer la messe chez lui, sur un autel portatif, pour la commodité de l'abbesse et des moniales d'Hemelsdale, cfr A. ÉV. B., *Acta episc. Brug.*, XXXIV, fo. 25 v^o. — Sur le chanoine Eugène de Vicq (1620-1702), voir [J.-F. FOPPENS], *Compendium chronologicum episcoporum Brugensium... necnon canonicorum S. Donatiani*, 88-89, Bruges, 1731. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 70, La Haye, 1735. — J. GAILLIARD, *Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre occidentale, I (Saint Donat)*, 60, Bruges, 1861. — J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, II, 273.

(3) La léproserie de la Madeleine, autrefois à Saint-Bavon, sur l'actuelle route de Bruges à Torhout, était transférée, depuis 1578, Marché-au-fil, dans l'hospice de Nazareth. C'est là que le gouvernement voulait placer les religieuses. — Voir A. DUCLOS, *Bruges. Histoire et souvenirs*, 227, Bruges, 1910. — *Rond den Heerd*, IX, 203, Bruges, 1874.

(4) A. ÉV. B., *Acta episc. Brug.*, XXXIV, fo. 63-64. — Je crois que c'est faute d'avoir eu connaissance de ce projet que Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 398, suivi de DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 137, interprètent d'une manière passablement obscure, le dossier des A. G. R., *Conseil privé espagnol*, dossier 1157, n^o 147. — L'histoire du transfert de Hemelsdale à Bruges n'est pas encore écrite.

(5) E. REMBRY, *De behende pastors van Sint-Gillis*, 142, qui cite à cet endroit la chronique inédite des ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE. — A. DUCLOS, *Bruges. Histoire et souvenirs*, 524 ; — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 135.

(6) A. G. R., *Conseil privé espagnol*, carton 1157, liasse 147 (copies). — On peut se rendre compte, en parcourant ce dossier, de la peine que l'abbesse eut à se faire délivrer (notamment par le secrétaire Routart) les autorisations promises, ou encore à faire enregistrer par la Chambre des comptes les patentes royales accordées.

(7) La *Fundatie*, aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE, dit clairement « la veille de l'Assomption » ; les auteurs qui indiquent le 13 août se trompent donc.

(8) Notamment le doyen de Vicq et également plusieurs monastères des Pays-Bas et même de France, l'abbaye Saint-Denis, près de Paris. — La liste de ces bienfaiteurs se trouve dans C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 12, et dans O. DELEPIERRE, *Notice historique sur quelques couvents...*, dans A. S. É. B., II, 194-195, Gand, 1840. — En 1676, la ville de Dixmude versa la somme de 200 livres parisis pour un vitrail dans la nouvelle église, R. FIETERS, *Geschiedenis van Dixmude*, 259, Dixmude, 1885.

(9) Voir par exemple la lettre du 20 février 1673 à l'abbé de Liessies et, en apostille, le refus du prélat, aux A. D. N., 9 H 802.

(10) Voir l'extrait de la chronique *Fundatie*, publié par E. REMBRY, *De behende pastors...*, 142, et DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 135. — La lettre de l'évêque, citée ci-dessus, révèle que c'est le conseiller Christyn qui a été chargé de cette affaire ; l'évêque approuve ses démarches.

(11) A. G. R., *Conseil privé espagnol*, carton 1157, n^o 147. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 399.

(12) A. G. R., *Conseil privé espagnol*, carton 1157, n^o 147.

chanoine de Crits. L'autorisation de l'abbé des Dunes avait été accordée le 11 octobre 1679 et l'acte est officiellement passé devant les échevins du Franc (1) le 24 octobre 1679.

L'abbesse Zannequin fit exécuter un ostensor pour l'église de son monastère, sans doute avec les dons de ses parents et amis (2) ; c'était l'œuvre de l'orfèvre Jaspas Verhove et il porte les armes et la devise de l'abbesse (3) ainsi que celles du monastère. Pour connaître la physionomie de l'aimable et sage abbesse, il n'est que de parcourir le peu qui nous reste de ses écrits (4). Marie Zannequin mourut à Bruges le 14 janvier 1688, âgée de soixante-trois ans (5) ; elle fut ensevelie dans la chapelle du cloître (6). Au témoignage des commissaires qui vinrent enquêter après sa mort, elle s'était si bien comportée au milieu de tant de fâcheux incidents, qu'elle s'était acquise une gloire immortelle (7).

BERNARDE PLAETEVOET (8) était née à Gand (9) en 1639 ; elle fit profession en 1656 ou en 1657. Son élection eut lieu le 6 février 1688 ; les commissaires avaient été désignés le 20 janvier précédent (10). Dame Bernarde reçut ses patentes (11) datées du 22 février 1688 ; elle était exemptée de toute pension, mais elle devrait faire « célébrer annuellement une messe pour la longue vie, santé et prospérité du Roy notre sire ». Elle fut installée et bénie le 28 mars par l'abbé Everaert de Baudelo (12). La même année l'abbé de Clairvaux, Pierre Bouchu, fit, le 14 décembre, la visite canonique de Hemelsdale (13). Il trouva trente religieuses et six sœurs converses auxquelles il laissa un règlement en douze points, qui insiste sur l'observance de la clôture et le respect du silence, mais ne dénonce pas de grands écarts dans l'observance (14). Au point de vue matériel, l'abbaye connaissait de grandes difficultés. A la dépense provoquée par la construction et l'aménagement des nouveaux bâtiments, venait s'ajouter la ruine de plusieurs fermes, pillées et brûlées par les armées en guerre (15). Malgré cela, l'abbaye s'était vu imposer deux pensions

(1) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE ; il s'agit sans doute du chanoine Jacques de Crits, mort le 4 mai 1715, connu comme restaurateur de la paroisse Sainte-Anne à Bruges : [J.-F. FOPPENS], *Compendium chronologicum episcoporum Brugensium, etc.*, 100-101, Bruges, 1731.

(2) Cet ostensor est conservé aujourd'hui à l'église Saint-Gilles ; il est décrit dans E. REMBRY, *De bekende pastors van Sint-Gillis*, 342-343 ; cfr DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 138-139. — *Catalogue ' Orfèverie d'art à Bruges », Bruges, 1950, n° 14.*

(3) Écartelées : aux un et quatre, d'hermines à l'écureuil de gueules (Zannequin) ; aux deux et trois, de sable à six besants d'or posés trois, deux et un (de Vicq). Devise : *In fide et lenitate.*

(4) Voir ci-dessus, 548.

(5) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 136, La Haye, 1735. — *Gallia christiana*, V, 302. — G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Wercken*, 42. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 399.

(6) *Fundatie*, aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE.

(7) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1266, cfr Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 399.

(8) Le nom, dont le sens est obvie, est écrit de plusieurs manières.

(9) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1266.

(10) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1266. — Cfr Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 399-403. — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 143-150.

(11) Elle est proposée par le Conseil d'État le 14 février ; l'ordre de sceller les patentes est du 22 février 1688 ; cfr A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1266.

(12) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 136, La Haye, 1735. — *Gallia christiana*, V, 302.

(13) La visite de l'abbé de Clairvaux dans les Pays-Bas avait été autorisée par le gouverneur général le 15 octobre 1688, mais elle était soumise à une importante restriction : elle ne pouvait porter que sur le spirituel des monastères : A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1157.

(14) C. [ARTON] et F. [AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 13-18 ; texte résumé dans Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 402-403 et dans DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 147-149.

(15) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 405. — Sur les ravages causés en Flandre par les armées françaises, voir P. FAVOREL, *Geschiedenis van de Guldenbergabdij te Wevelgem*, dans *Mémoires du Cercle hist. et archéol. de Courtrai*, n. s., XXIX, 391-397, Courtrai, 1957.

ou pains d'abbaye (1). L'abbesse Plaetevoet continua la construction de son monastère à Bruges, mais les ressources manquèrent souvent. Les soucis de toute nature l'avaient brisée. Malade, elle dut aller se reposer. C'est ainsi qu'elle mourut deux mois plus tard à l'abbaye de Loos, près de Lille (2), le 28 juin 1693.

FRANÇOISE ERREBOUT (Errebaut), née à Bruges (3) en 1640, avait été boursière sous deux abbeses : on avait pu apprécier son habile économie. Les commissaires, désignés le 9 juillet 1693, la déclarèrent « notablement à préférer ». L'élection se fit le 27 juillet 1693. Le gouverneur général accordait, le 29 août 1693, l'exemption de toute pension et la réduction des deux tiers des droits de scel (4). Les patentes furent expédiées de Bruxelles le 19 août 1693 ; l'abbesse fut installée le 4 octobre suivant par l'abbé des Dunes, Martin Colle, et bénie par l'abbé de Baudelo vicaire de l'ordre (5).

Françoise Errebout eut à continuer les constructions si souvent interrompues (6). Elle fit quêter et on possède encore l'attestation (7) que lui remit l'abbé des Dunes, son père immédiat, le 21 avril 1704. Ce genre de littérature autorise quelque exagération et on serait tenté de taxer le prélat de pieux mensonge lorsqu'il assure que la disette du monastère est telle que chaque religieuse n'a que deux sols de revenu par jour pour vivre, et que seuls le labeur incessant de leurs mains et l'assistance de leurs parents et amis les empêchent de mourir de faim. Mais on possède encore le registre des recettes et dépenses du monastère pour les années 1702 à 1704 : on y voit les religieuses obligées de vendre, pour subsister, jusqu'aux plus modestes trésors de leur sacristie y compris l'encensoir (8) ! Madame Errebout mourut le 20 janvier 1713 à l'âge de septante-trois ans (9). Elle laissait trente religieuses et huit sœurs converses. Il semble qu'elle ait réussi à payer presque toutes les dettes de sa maison : de 9268 florins en 1693 le déficit avait passé (10) à 474 florins en 1713.

ALDEGONDE (Angélique-Thérèse) **MONIOT** avait été baptisée à Lille le 22 février 1658. Elle était la fille de Pierre et de Catherine de Harscamp (11). Ses parents étaient namurois ;

(1) DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij's Hemelsdale*, 145, citant deux ordonnances de Charles VI, des 1^{er} juin 1672 et 17 février 1674 : *Placcet-bouch van Vlasnderen*, III, 37, Gand, 1763.

(2) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 136, La Haye, 1735. — *Gallia christiana*, V, 302.

(3) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 136, La Haye, 1735. — *Gallia christiana*, V, 302. — C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 29.

(4) A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1266. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 404-406 ; les droits de scel s'élevaient, remarque l'abbé Ploegaerts, à 450 florins ; c'est à peu près ce qui restait aux religieuses de revenu, quand elles s'étaient acquittées de toutes leurs charges : 500 florins, cfr Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 407.

(5) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 136 (pour la bénédiction). La chronique conservée aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE distingue l'installation et la bénédiction : corriger sur ce point Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 405, suivi de DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij's Hemelsdale*, 152.

(6) En 1704, la plupart des religieuses n'avaient pas encore de chambrettes.

(7) A. É. B., *Fonds d'Hoop*, n° 623, édité par O. DELEPIERRE, *Notice historique...*, dans A. S. É. B., II, 193-194, Bruges, 1840. — C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, II.

(8) DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij's Hemelsdale*, 153.

(9) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 136, La Haye, 1735. *Gallia christiana*, V, 302. — Chronique aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE. — G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Werchen*, 43.

(10) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 405 et 407. — Le 28 avril 1695, Françoise Errebout rachète une rente engagée par dame Zannequin en 1679 (ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE) ; en septembre 1707, elle rachète de même une rente de 130 florins ; voir le cahier *Journal van de daghelychschen ontfaanch ende betalinghen van ons clooster ende menagie*, aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE.

(11) A. D. N., *Fiches de P. Denis du Péage*. — Nous devons ces renseignements sur l'origine et la famille d'Aldegonde Moniot à la parfaite obligeance et à la grande serviabilité de M. P. de Saint-Aubin, directeur des Services des Archives

son père, conseiller et maître extraordinaire (1) de la Chambre des comptes à Lille, avait été annobli (2) en 1671. Aldegonde avait fait profession vers 1677 et avait été chapelaine de l'abbesse précédente (3). Les commissaires, désignés le 6 février 1713, vinrent présider l'élection, le 27 février suivant. Aldegonde Moniot fut nommée abbesse le 6 avril 1713. L'empereur exemptait Hemelsdale de toute pension en considération de ce que « cette maison a été ruinée pour le service de sa Majesté en 1671 » (4). La nouvelle abbesse fut installée le 10 mai 1713 par Luc de Vriese, abbé des Dunes, et bénie le 14 juin par l'abbé de Villers (5). Hemelsdale comptait, en ce moment, le plus grand nombre de religieuses qu'elle ait jamais atteint : trente moniales, dont l'âge moyen approchait la cinquantaine. La ferveur de leur vie religieuse était incontestable, mais la plupart savaient à peine lire (6). Le 26 juillet 1716, l'évêque de Bruges, H.-J. van Susteren, vint procéder à la dédicace de l'église abbatiale ; le maître-autel fut consacré sous le titre de Sainte-Aldegonde (7). Le choix de cette patronne était sans doute dicté par la reconnaissance des religieuses envers leur abbesse : celle-ci avait obtenu de la générosité de sa soeur, madame H. Moniot, et de monsieur Van den Velde la fondation d'une messe conventuelle tous les dimanches et les jours de fête des saints ; la fondation était *gehipotiqueert door een rente op de Cassie van Brussel* (8). Aldegonde Moniot mourut (9) le 16 mai 1721 et fut enterrée, selon sa volonté, dans le caveau commun des religieuses (10).

GERTRUDE (Isabelle) DE GRASS était fille d'Albert, seigneur de Moorsele, échevin du Franc, et de Marie Anne Pardo-Frémicourt (11). Elle était née à Bruges en 1669 ; elle avait fait profession en 1687. Elle avait été directrice du pensionnat et de l'école, et les parents appréciaient fort la bonne éducation qu'elle donnait aux jeunes filles (12). Les commissaires (13) ayant

départementales du Nord, à Lille, et de M. J. Bovesse, conservateur des Archives de l'État à Namur, à qui nous exprimons notre vive reconnaissance.

(1) A. D. N., B 1668, f° 145 v° : commission de maître extraordinaire de la Chambre des comptes à Lille donnée à Pierre Moniot, receveur des exploits du Conseil de Namur, le 7 avril 1656.

(2) *Annuaire de la Noblesse de Belgique* (1899), 94, Bruxelles, 1900. — St. BORMANS, *La famille d'Harscamp. Généalogie historique*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, XIV, 42-43, Namur, 1877, après avoir mentionné le mariage contracté le 13 juin 1645 par Pierre Moniot, second fils de Vincent et de Marie Pels, avec Catherine d'Harscamp, relève l'annoblissement de Pierre en 1671. — Mais Pierre dut-il être annobli ? M. P. de Saint-Aubin me signale, aux A. D. N., B 1677, f° 182 v°, l'acte d'annoblissement de Vincent Moniot, dit de Flavion, seigneur d'Hestroy, daté de Madrid 14 mars 1654. (Un Vincent Moniot obtint vers 1693 le titre de baron, cfr *B. C. R. H.*, LXXXVI, 351, Bruxelles, 1907).

(3) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 406.

(4) A. G. R., *Conseil d'État de la Régence*, n° 367. — Cfr Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 406-407. — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 156-157.

(5) *Gallia christiana*, V, 302 ; corrigez sur ce point Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 407, suivi de DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 156.

(6) A. G. R., *Conseil d'État de la Régence*, n° 367. — Le niveau d'instruction assez lamentable des religieuses s'explique par la fréquence des guerres au XVII^e siècle.

(7) A. Év. B., *Acta episc. Brug.*, XLVIII, f° 70. — A. DUCLOS, *Bruges. Histoire et souvenirs*, 524. — Chronique de Hemelsdale aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE ; — G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Wercken*, 36.

(8) *Fundatie*, aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE.

(9) *Fundatie* aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 136, La Haye, 1735. — G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Wercken*, 43. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 408.

(10) *Fundatie*, aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE.

(11) *Annuaire de la Noblesse de Belgique*, XXVI, 209, Bruxelles, 1872. — A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 136. — *Fundatie*, aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE.

(12) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 409.

(13) La commission de l'évêque de Bruges, Henri Joseph Van Susteren, se trouve aux A. Év. B., *Acta episc. Brugen-sium*, XLIX, f° 197 ; où se trouve également le rapport de l'évêque, daté du 22 juin. Quant au procès-verbal, il était resté chez l'évêque qui l'envoie, en s'excusant, le 8 juillet 1721. Le Conseil d'État se prononça, le 12, en faveur de la principale candidate ; cfr A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1266.

été désignés le 7 juin 1721, l'élection (1) eut lieu le 23 juin. Gertrude de Grass fut nommée le 31 juillet. Cependant ses patentes étaient scellées et dépêchées (2) le 9 octobre 1721. A cause de sa situation matérielle fort précaire, l'abbaye fut de nouveau exemptée de pension. A un revenu net de 809 florins, 10 sous, 5 deniers faisait face une dette de 508 florins, 7 sous ; les religieuses comptaient toujours, pour subsister, sur le travail constant de leurs mains et l'appui de leurs parents et amis.

Gertrude de Grass fut installée et bénie par l'abbé des Dunes, Luc de Vriese, (3) le 23 novembre 1721. Les parents de Grass se montrèrent fort généreux : ils firent don à l'église d'un tabernacle d'ébène orné de plaques d'argent ; également d'un missel aux plats ornés d'orfèvrerie ; ces œuvres d'art étaient marquées aux armes des Grass-Pardo (4). L'abbé de Clairvaux R. Gassot fit la visite canonique le 1^{er} août 1725 et laissa un document où il engageait les religieuses à recevoir fréquemment la sainte communion ; il s'étonnait aussi de ce qu'il n'y eût pas de trésorière ou de cellénière parmi les offices de la maison (5). Il fit don d'une croix d'or à l'abbesse qui ne portait pas de croix pectorale (6). En 1737, la visite fut faite par l'abbé de Baudelo (7). Gertrude de Grass mourut (8) le 5 juin 1738 ; elle fut enterrée dans la tombe de ses parents, à côté du maître-autel (9). Elle légua à son abbaye une rente de dix livres de gros pour l'entretien de cette église qui lui avait été si chère (10).

URSULE RIELANDT (*Ryelandt*) était née à Bruges en 1687 d'Adrien et d'Anne Brulée ; elle était la sœur de Joseph Marianus Rielandt, qui fut curé de Saint-Jacques à Bruges et chanoine-chantre de Saint-Donatien (11). Ursule Rielandt avait fait profession en 1708 et avait été longtemps infirmière de la maison. Les commissaires ayant été désignés le 8 juillet 1738, l'élection eut lieu le 12 juillet suivant. Il n'y avait plus que seize religieuses. Le revenu était de 2711 florins 13 sous 6 deniers mais les charges s'élevaient à 2100 florins et les dettes étaient de 686 florins 7 sous (12).

(1) La prieure avait sollicité une élection gratuite, vu l'état pitoyable des finances de la maison : elle lui fut accordée.

(2) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 409, manque de clarté sur ce point. — Le dossier se trouve aux A. G. R., *Conseil d'État*, n° 1266.

(3) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 136, La Haye, 1735. — *Fundatie*, aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE. — C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire*, 30, imprimé par méprise le 25 novembre. — Le poète brugeois Jean-Antoine Labarre (sur cet auteur voir *Biekerhof*, XII, 274-275, Bruges, 1901) rima, à l'occasion de son inauguration, un *Eer-gesangh*, qui est conservé à la B. V. B., ms. 576, f° 78.

(4) *Fundatie*, aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE ; cfr DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 159. Ces œuvres d'art seraient aujourd'hui conservées à Flône.

(5) Le texte de la charte se trouve aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE ; il est publié dans DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 197-200.

(6) *Fundatie*, aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE ; cfr DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 159. — Les abbesses cisterciennes, en particulier celles de Hemelsdale, ne portaient pas encore ce bijou.

(7) La *carta visitationis* est conservée aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE.

(8) La date de son décès est inscrite sur la pierre tombale de ses parents : A. É. B., *Épitaphier de J. Gailliard*, vol. 18 (*Brugge. Vrouwekloosters*), 1^o. — Corriger l'*Annuaire de la Noblesse de Belgique*, XXVI, 209, qui a lu 5 janvier ; corriger également DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 164, qui a repris à son compte, en la corrigeant tant bien que mal, la date indiquée par Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 410, qui affirme qu'elle mourut le 16 mai 1721 ! Je ne m'explique pas la distraction de cet auteur, car, page 408, il a donné la date exacte : celle qui figure dans le nécrologe du monastère.

(9) *Fundatie*, aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE.

(10) *Fundatie*, aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE. — Le portrait de l'abbesse se trouve aujourd'hui à Flône ; il est reproduit dans le travail de DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*.

(11) Renseignements communiqués par dom Idesbald Ryelandt, de l'abbaye de Maredsous.

(12) Il faut en déduire cent florins prêtés à l'abbé de Baudelo, vicaire général de l'ordre, « pour le don gratuit à sa Majesté impériale, d'après la taxation faite dans la réunion des prélats » : Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'ordre de Cîteaux...*, II, 412.

Ursule reçut ses patentes (1) datées du 22 août 1738. Elle fut installée le 15 septembre et bénie le 19 novembre 1738 par Antoine de Blende, abbé des Dunes (2). Cette élection fut confirmée par l'abbé de Clairvaux, Robert Gassot (3), le 14 octobre 1738. Ursule Rielandt n'admit aucune novice (4), mais reçut deux sœurs converses à la profession (5). Elle mourut le 24 octobre 1742, après une maladie de deux semaines (6).

ROBERTINE (Marie-Josèphe) **DE CASTRO**, née à Audenarde en 1702, était fille de Jean François de Castro y Toledo, échevin, bourgmestre, et receveur général de la ville et châtellenie d'Audenarde et de Robertine Françoise Bollet, dame de Berlaimont (7). En 1724, elle avait fait profession à l'abbaye de Groeninge à Courtrai où elle était sous-prieure (8). On ignore comment elle était connue à Hemelsdale. Mais, quand eut lieu l'élection (9), le 8 mars 1743, sept religieuses lui donnèrent leur première voix. Sept autres avaient donné la leur à Isabelle de Schietere, une religieuse de Hemelsdale, qui refusa la dignité d'abbesse. La sous-prieure de Groeninge fut élue ; elle reçut ses patentes (10) le 28 mars 1743. Elle fut installée par Antoine de Blende, abbé des Dunes, le 19 mars suivant (11). Sous son gouvernement, l'abbé des Dunes, Louis de Coninck, fit la visite canonique du monastère, le 3 septembre 1746, et laissa un règlement de quinze points : à le lire, on éprouve l'impression que le prélat a voulu dénoncer un certain relâchement qui s'est introduit dans la maison (12). Ce relâchement va de pair avec une dégradation de la situation financière : dame de Castro avait trouvé à son entrée un revenu net de 741 florins et une dette de 1053 ; à sa mort, survenue le 6 septembre 1752 (13), la dette avait passé à 4515 florins (14). Robertine de Castro avait admis cinq novices à la profession.

ISABELLE (Marguerite-Marie) **DE SCHIETERE** est née à Bruges le 30 janvier 1688, fille de Baudouin-Bernard, seigneur de Lophem, Houtsche, etc., échevin du Franc, et de Marie-Anne de Gayaffa. Elle entra à l'abbaye de Hemelsdale (15) en 1709. En 1738, elle était première

(1) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 882.

(2) *Fundatie*, aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE, — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 165.

(3) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE.

(4) Il est possible que ce soit volontairement que les religieuses de Hemelsdale aient laissé tomber le nombre des religieuses ; leurs revenus, — on l'a souvent remarqué — étant insuffisants pour entretenir une trentaine de religieuses. Toutefois, à l'époque de dame Rielandt il y avait quatre jubilaires sur quinze religieuses : il devenait temps de renouveler un peu la Communauté.

(5) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 882.

(6) *Fundatie*, aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE. — G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Wercken*, 43. — Corriger Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 412 (suivi de DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 165), qui a indiqué le 25 octobre.

(7) *Annuaire de la noblesse de Belgique*, XXXII, 98, Bruxelles, 1878.

(8) *Fundatie*, aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE. — G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Wercken*, 43. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 413.

(9) Une vacance de quatre mois trouverait une explication dans les tractations menées entre Bruges et Courtrai. L'abbé des Dunes, dans son rapport de visitation du 3 septembre 1746, dénoncera les abus dans l'usage de la correspondance.

(10) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 882. — Corrigez Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 413-414, qui indique partout 1742 ; quant à la date proposée par DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 167, « op 8 Maart 1738 », elle laisse tout simplement rêveur...

(11) *Fundatie*, aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE.

(12) Texte publié par DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 200-209.

(13) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 882. — Chronique de Hemelsdale, aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE. — Obituaire de Groeninge, aux A. É. C., *Acquisitions*, n° 4148. — C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 30. — G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Wercken*, 43.

(14) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 415.

(15) Par acte du notaire Contales, passé à Bruges le 24 octobre de la même année, il fut convenu avec l'abbesse Errebot qu'elle recevrait une dot de 400 livres de gros, dont 50 seraient payées lors de son entrée, 50 lors de sa vêtue et

sacristine (1). A la mort d'Ursule Rielandt, Isabelle fut élue abbesse à la pluralité des voix, mais elle se récusait sous prétexte que les forces et la santé lui faisaient défaut (2). On en fit alors une portière (3) ; peu après elle devint prieure (4). A la mort de Robertine de Castro, elle est élue abbesse, le 18 octobre 1752. Ses patentes sont datées du 2 décembre 1752. Les commissaires avaient trouvé que les revenus de la maison étaient de 3310 florins, 2 sous, 6 deniers, que les charges montaient à 2500 florins et que les dettes s'élevaient encore à 4515 florins, 14 sous. L'abbaye fut alors exemptée de toute pension. Isabelle fut installée et bénie le 12 juillet 1753 par l'abbé Baudelo (6). Son gouvernement se déroula sous le règne pacifique de Marie-Thérèse. Petit à petit, la grande pauvreté s'atténua. La ferme de Tersegge, dans la chàtellenie de Furnes, ayant été incendiée en 1759, l'abbesse put en commencer la restauration (7). Mais elle mourut le 22 novembre 1760, âgée de soixante-dix-sept ans, après cinquante et un an de profession (8). Elle laissait quinze religieuses de chœur et cinq converses ; parmi les religieuses on comptait cinq personnes de nationalité étrangère. Au pensionnat, il y avait quelques maîtresses séculières. Après l'incendie de Tersegge les dettes s'élevaient à nouveau à 3505 florins (9).

HUMBELINE STORME naquit à Wakken vers 1729. Elle fit profession à Hemelsdale en 1750, et, comme elle était experte au temporel, Robertine de Castro la nomma boursière, c'est-à-dire chargée des finances de la maison (10). Elle fut élue abbesse (11) le 17 décembre 1760. L'impératrice informa (12), de Vienne, le 16 février 1761, qu'elle nommait Humbeline Storme, qu'elle lui imposait une pension annuelle de deux cents florins, mais qu'elle en gratifiait l'abbesse elle-même (13). Ses patentes (14) portaient la date du 27 mars 1761. Humbeline fut installée et bénie le 16 mai suivant (15). Son abbatiat fut troublé en 1776 par la mutinerie de quelques religieuses. Le prélat de Villers, dom Robert de Bavay, vicaire général de l'Ordre aux Pays-Bas, fut invité par le gouvernement, le 19 septembre 1776, à faire une enquête. Celle-ci

300 au moment de sa profession, en même temps qu'un gobelet et un couvert en argent (ARCHIVES DE LA FAMILLE DE SCHIETÈRE DE LOPHEM, n° CXVI, renseignement aimablement communiqué par M. l'avocat Albert de Schieter de Lophem).

(1) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 412.

(2) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 413.

(3) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 414.

(4) Sans doute à la mort de dame Edmonde van Nieuwenhove, après l'élection de 1742.

(5) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 882 : copie aux A. G. R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, Reg. 714, p. 15. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 415, indique le 12 décembre 1752. En réalité l'abbesse reçut le 12 décembre la lettre d'avis du gouverneur général, ainsi que ce dernier l'écrivit à l'impératrice le 12 décembre 1752, cfr A. G. R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, n° 733. — L'abbesse de Schieter paya, le 24 janvier 1753, la somme de 300 florins pour la levée de ses lettres patentes (ARCHIVES DE LA FAMILLE DE SCHIETÈRE DE LOPHEM, n° CXVII).

(6) *Fundatio* aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE. — La bénédiction eut lieu le 1^{er} juillet, d'après les documents des ARCHIVES DE LA FAMILLE DE SCHIETÈRE DE LOPHEM.

(7) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 882. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 418.

(8) C. C[ARTON] et F. V[AN DE PUTTE], *Chronique et cartulaire...*, 31. — G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Wercken*, 44.

(9) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 882. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 417-418.

(10) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 416, 419.

(11) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 882, résumé dans Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 416-419.

(12) Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 419 et DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdijs s'Hemelsdale*, 172, indiquent par erreur, le 16 septembre.

(13) A. G. R., *Conseil privé autrichien*, n° 882, et *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, n° 740.

(14) Copie aux A. G. R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, Reg. 714, 153-155.

(15) *Fundatio*, aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE. — G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Wercken*, 44, indique le 6 juin. — Th. PLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 419 : le 16 juin. — DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdijs s'Hemelsdale*, 172, suit le précédent. — L'abbé général de Cîteaux laissait l'abbesse libre de choisir le prélat

eut lieu le 24 octobre 1776. Le secrétaire d'Etat, P. Marie, accepta le rapport (1) avec toutes ses conclusions le 22 février 1777. C'est à cette époque que la paternité de Hemelsdale passa à l'abbé de Baudelo ; jadis elle avait appartenu à celui des Dunes, mais, en 1767, à la suite d'un conflit avec l'abbé Robert van Severen au sujet du confesseur, les moniales avaient obtenu l'abbé de Cambron comme supérieur commissaire (2). Dame Humbeline admit encore sept novices : les dernières (3). L'abbaye de Hemelsdale fut supprimée en 1796 en vertu de la loi du 15 fructidor an IV. L'abbesse et sa Communauté adressèrent des lettres de protestation aux vicaires généraux du diocèse vacant de Bruges et aux autorités civiles (4). Le 16 décembre 1796, elles furent obligées de quitter leur monastère. Elles se dispersèrent et allèrent chercher refuge auprès de leurs parents et amis. Les bâtiments du monastère furent mis en vente comme biens nationaux. L'abbesse utilisa ses bons pour les racheter (5). Au début de 1803, il restait encore sept religieuses et trois sœurs converses en vie (6). Pour vivre, elles avaient pris des dames en pension. Les religieuses restaient fidèles à leur règle, dans la mesure du possible ; le dimanche elles suivaient les offices à la paroisse Saint-Gilles (7). L'abbesse Storme mourut le 13 novembre 1804 et reçut la sépulture dans le préau de son monastère (8). Bientôt, il n'y eut plus que trois survivantes : Humbeline Eeckelaert, Alice Buylaert et Bernarde Leliaert (9). Elles s'adressèrent au Saint-Siège pour être dégagées de leur vœu de pauvreté et pour obtenir l'autorisation de vendre leur monastère. La Sacrée Pénitencerie accéda à leur requête : l'indult (10) est daté du 18 avril 1827. Les dames de la Doctrine chrétienne de Gand achetèrent le couvent en 1829 et y ouvrirent un pensionnat (11). Elles y restèrent (12) jusqu'au 15 août 1879. En septembre 1882, l'ancienne

qui devrait lui accorder la bénédiction abbatiale ; voir R. DE GANCK, *De abbatiale wijding in de Zuidelijke Nederlanden en het prinsbisdom Luik (16^e-18^e eeuw)*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, IX, 61, Westmalle, 1958.

(1) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *Fonds des réguliers, carton Hemelsdale*. — Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 420-422, détaille cette affaire. — Deux religieuses, Thérèse-Isbergues de Bérode et Marie-Josèphe Paridaens, furent condamnées à la réclusion chez les bénédictines à Menin, cfr DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij's Hemelsdale*, 175. — En 1780, elles essayaient d'obtenir leur élargissement, cfr ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Conseil de Flandre, Correspondance des fiscaux, liasse 3575*.

(2) Th. FLOEGAERTS, *Les moniales de l'Ordre de Cîteaux...*, II, 420, 421. — St. DIRNE, *Een geschil tussen de abdijen Hemelsdaal en Duinen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXIV, 309-312, Tiel, 1950, ne fait que partiellement la lumière sur un incident où l'abbé des Dunes semble avoir manqué de doigté. L'esprit ne paraît pas moins avoir été détestable à Hemelsdale, à ce moment.

(3) C. CARTON et F. VAN DE PUTTE, *Chronique et cartulaire...*, 31. — *Fundatio*, aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE.

(4) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE ; texte publié dans DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 211 et 212-213.

(5) G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Wercken*, 44.

(6) E. REMBRV, *De bekende pastors van Sint-Gillis te Brugge*, 292 et 738, Bruges, 1890-1896.

(7) DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 178-179.

(8) La chronique de Hemelsdale conservée aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE FLÔNE. — C. CARTON et F. VAN DE PUTTE, *Chronique et cartulaire*, 31. — G.-F. TANGHE, *Parochieboek van Wercken*, 45.

(9) E. REMBRV, *De bekende pastors...*, 292 et 738, donne la date de leurs décès reproduit, par DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 178. — La dernière moniale, Alice Buylaert, mourut le 29 mai 1847 ; DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 184, reproduit le texte de son souvenir mortuaire.

(10) DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 179.

(11) La dispersion des objets d'art, tableaux, boiseries, orfèvrerie, etc., de l'ancienne abbaye est imputable, non pas à la rapacité des révolutionnaires, mais à l'incurie des dames de l'Instruction chrétienne, qui les mirent en vente à partir de 1882 et emmenèrent le peu qui subsistait à l'ancienne abbaye de Flône. — Sculs le triptyque de Pourbus et l'ostensoir de l'abbesse Zannequin sont restés à Bruges en l'église Saint-Gilles. En 1864 W. H. James WEALE admirait encore les lambris et les magnifiques confessionnaux de l'église abbatiale : *Bruges et ses environs*, 141, Bruges, 1864. — J. GAILLIARD, *Ephémérides brugeoises*, 374 ; on ignore où ils se trouvent à présent, voir DESIDERATUS [SLEMBROUCK], *De abdij 's Hemelsdale*, 182.

(12) L'évêque de Bruges, Monseigneur Faict, aurait voulu y placer les bénédictines irlandaises d'Ypres ou une autre Communauté religieuse. Il ne put y réussir et le vieux monastère qui avait survécu à la Révolution française, qui était

abbaye, vendue à l'Etat, fut convertie en école normale, pour faire place, à partir de 1888, à divers services dépendant de l'armée (1). En 1948, l'Etat la remit à la disposition du Ministère de l'Instruction Publique : la plupart des bâtiments conventuels disparurent alors. Sur leur emplacement s'élève, depuis 1960, un lycée moderne.

demeuré intact avec tous ses trésors d'art, s'en alla doucement vers une ruine aujourd'hui consommée. On trouvera de curieux détails, sur tout ceci, dans le *Dagklapper* de [M. ENGLISH], *Parochieblad Brugge* du 7 novembre 1948 (voir la « mise au point » [du vicaire général J. VAN DER MEERSCH] dans les nos du 29 novembre et 12 décembre de la même année).

(1) *A. S. É. B.*, LXI, 196, Bruges, 1911. — A. DUCLOS, *Bruges, Histoire et souvenirs*, 324, Bruges, 1910.

ABBAYE DE BETHLÉEM, À DAMME

Sancta maria in Bethleem (1224), ecclesia sanctimonialium de Bethleem de dunis in Scholdia (1232), abbatissa et conventus de Bethleem in Schouwen (1248), abbatissa et conventus de Bethleem, cisterciensis ordinis in Scaldia (1261), monasterium de Bethleem situm in Schaldia, Cisterciensis ordinis (1271), moniales in Bethleem in Scaldia (1271), de Godshuysen ende cloostre van Bethleem ghelegghen in Scauwe (1565), le monastère de Bethleem de l'ordre de Cisteaux près de la ville de Ziriczee en Zeelande (1565), le couvent de Bethleem, au pays de Scauwen, de l'ordre de Cisteaux (1573), abbesse et convent de Bethleem, réfugiées de Zelande en la ville de Dam (1590), abdesse des cloosters van Bethleem en vrouwe van Ste Agneeten cloostere in Damme (1592), de Religieusen vanden Godshuyze van Bethleem ... int landt van Schauwen (1594).

SOURCES : Les chartes relatives à Bethléem (1) ont été publiées par Miraeus et Foppens, *Opera diplomatica*, IV, 234-235, Bruxelles, 1748 : chartes du 8 février 1232 n. st. (de 1261 et de 1271) n. st., et par L. P. C van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, I, 188, n° 335, 244, n° 450 ; II, 40, n° 81, 91, n° 210, Amsterdam, 1866.

Quelques pièces du XVI^e siècle relatives à Bethléem figurent parmi les épaves des archives du monastère de Sarepta (2) aux Archives de l'État à Bruges, notamment dans le fonds *Kerkelijk Archief*, n° 161, pièces 1-9, et dans le fonds des *Chartes*, le numéro bleu 7602 : une lettre patente de Philippe II du 31 juillet 1590 ; ces pièces ont été publiées en appendice par J. Opdedrinck, *Het oude begijnhof van Damme*, dans *A.S.É.B.*, LXIV, 42-56, Bruges, 1914. Le jésuite J. van Lommel, *Een abdis-keuze te Bethleem bij Elkerzee in Zeeland*, anno 1564, dans *Dietsche Warande*, IX, 551-559, Amsterdam, 1871, a publié le procès d'information pour l'élection d'une abbesse ; on peut le trouver aux Archives Générales du Royaume, dans les *Papiers d'État et d'Audience*, n° 902. J. Opdedrinck, *Het oude begijnhof van Damme* ..., dans *A.S.É.B.*, LXIV, 36, note 2, signale la présence, aux Archives de l'État à Bruges, de comptes de l'abbaye pour les années 1565 à 1568 ; on en a perdu la trace.

J. ab Utrecht-Dresselhuis, *Het klooster Bethleem, in Schouwen*, dans *Zeeuwsch Volks-Atmanak*, 1840, 16-37, est un fort bon travail ; il a été utilisé par J. Opdedrinck, *Het oude begijnhof van Damme en de Cistercienser vrouwenabdij van Bethleem uit Schouwen*, dans *A.S.É.B.*, LXIV, 28-56, Bruges, 1914 (également fort bon), et par A. van Kalken, *Bethleem te Elkerzee, 1224-1617*, dans *Collectanea Ordinis cisterciensium reformatorum*, VI, 292-298, Westmalle, 1940 (Ce dernier résume les deux articles précédents).

Le couvent de Sainte-Agnès à Damme est indiqué sur le plan de Jacques de Deventer : *Atlas des villes de la Belgique au XVI^e siècle. Cent plans du géographe Jacques de Deventer*, éd. Ch. Ruelens, E. Ouverleaux, J. van den Gheyn, etc., Bruxelles, 1884-1924. A. van Kalken, *Bethleem te Elkerzee 1224-1617*, dans *Collectanea Ordinis cisterciensium reformatorum*, VI, 295, note 1, signale un dessin de

(1) D'abord à Schouwen, Pays-Bas, prov. de Zélande, puis en 1573 à Damme, prov. de Flandre occidentale, cant. de Bruges. Diocèse d'Utrecht jusqu'en 1559, de Middelbourg jusqu'en 1573, actuellement diocèse de Bruges.

(2) Pays-Bas, prov. de Zélande, transféré à Bruges au XVII^e siècle.

C. Pronk et H. Spilman représentant les restes du couvent en 1745. Une belle lithographie de H. J. Backer, intitulée *Overblijfselen van het klooster Bethlehem bij Elkerzee*, 1839, a été publiée dans le *Zeeuwsch Volks-Almanak voor het schrikkeljaar 1840*, entre les pages 16 et 17.

Les armoiries du monastère, s'il en a jamais possédées, ne sont pas connues. Aucun sceau, aucune épitaphe n'a été signalée.

* * *

Au XII^e siècle les bénédictins d'Echternach (1) vendirent aux cisterciens de Ter Doest les biens qu'ils possédaient en Zélande (2). C'est ainsi, semble-t-il, que les moines flamands se sont trouvés, au début du XIII^e siècle, en possession d'une grange à Elkerzee dans l'île de Schouwen (3). Un acte du 27 novembre 1224 cite un *frater Gregorius, conversus Sancte Marie in Bethlehem* (4). Y avait-il déjà des moniales à cet endroit ? Il est difficile de le dire, car la première mention de celles-ci est plus tardive : le 8 février 1232 (n. st.), le comte de Hollande et Zélande Florent IV affranchit le fief (*havena*) que les moniales de Bethlehem possèdent dans le métier de Brijdorp (5) de toutes les tailles, aides et impositions qu'il serait en droit d'exiger ; il exempte la moitié de ce fief, c'est-à-dire cent mesures, du service d'ost (*herevarde*) (6).

Ces exemptions et privilèges seront confirmés et augmentés par Guillaume II, roi des Romains, (7) le 5 mars 1249, par le comte Florent V (8), enfin par le duc Albert de Bavière (9) le 9 mars 1390 (n. st.).

Le petit monastère connu plus d'une fois les horreurs de la guerre. Au XIV^e siècle, pris entre les Flamands et les Hollandais, il fut pillé et ravagé ; la misère était devenue si grande que, le 20 avril 1327, le comte Guillaume IV intervint pour ramener le nombre des habitants du cloître

(1) Sur les possessions d'Echternach en Zélande, voir THIOFRIED D'ECHTERNACH, *Vita S. Willibrordi*, dans *M. G. H. SS.*, XXIII, 1-31. — L. P. C. VAN DEN BERG, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, I, 54-55, n° 85 et C. WAMPACH, *Geschichte der Grundherrschaft Echternach in Frühmittelalter*, I, 1, Textband, 239-240, Luxembourg, 1929 ; I, 2, Quellenband, 320, n° 196, Luxembourg, 1930.

(2) A quel moment exactement ? Après 1161, car, à cette date, l'anti-pape Victor IV confirme l'abbaye luxembourgeoise dans la possession de tous ses biens *in maritimis locis, scilicet in Walicra, in Schalda*, etc., cfr L. P. C. VAN DEN BERG, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, I, n° 141 ; avant 1204, car le comte de Hollande, Guillaume I^{er}, réfugié à Bruges durant sa lutte contre sa nièce Ida, cherche à obtenir l'appui de l'abbé de Ter Doest et lui promet, en 1204, de protéger les biens de l'abbaye *per omnem terram meam*, cfr MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, IV, 225, et L. P. C. VAN DEN BERG, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, I, n° 1199. Vers la même époque, l'évêque d'Utrecht, Thierry II (1198-1212), prenait sous sa protection l'abbé et les moines de Ter Doest et ordonnait au clergé de Walcheren et des îles adjacentes de jeter l'excommunication sur ceux qui porteraient préjudice aux biens de l'abbaye, cfr A. G. S. B., n° 257.

(3) Sur l'identification *Schalda-Schouwen*, voir J. HUIZINGA, *Scaldmariland*, dans *Verzamelde Werken*, I, 554-569, Haarlem, 1948. — Voir la note de J. OPDEDRINCK, *Het oude begijnhof...*, dans *A. S. É. B.*, LXIV, 37, n° 2, sur l'emplacement exact du monastère, au Nord-Est d'Elkerzee.

(4) [F. VAN DE PUTTE et D. VAN DE CASTEELE], *Chronica et cartularium de Dunis*, 417, Bruges, 1864.

(5) La Brieppe (ou Brijpe) était jadis une île séparée de Schouwen ; l'Hilchersee (Elkerzee) et le canal de Brouwershaven sont les deux voies d'eau qui gardent le souvenir de cette insularité.

(6) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, IV, 234. — F. VAN MIERIS, *Groot charterboek der Graaven van Holland, van Zeeland en heren van Vriesland*, I, 351, Leyde, 1743. — L. P. C. VAN DEN BERG, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, I, 188, n° 335. — Excellent commentaire de cet acte dans J. AB UTRECHT-DRESSELHUIS, *Het klooster Bethlehem*, dans *Zeeuwsch Volks-Almanak*, 1840, 23-27, il relève, à la suite du chroniqueur Melis Stoke, que le *herevarde* ou *heervart* était de deux hommes par *hevens (havena)* ; ce qui revient à dire que les moniales ne devaient plus que le service d'un seul homme ; Guillaume II leur remet, à son tour, le service de ce seul homme.

(7) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, IV, 235. — F. VAN MIERIS, *Groot charterboek*, I, 351. — L. P. C. VAN DEN BERG, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, I, 244, n° 450.

(8) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, IV, 235. — A. VAN KALKEN, *Bethlehem te Elkerzee*, dans *Collectanea ordinis cisterciensium reformatorum*, VI, 293.

(9) J. AB UTRECHT-DRESSELHUIS, *Het klooster Bethlehem*, dans *Zeeuwsch Volks-Almanak*, 1840, 31, cite un fragment de l'acte.

à trente, nonnes, écolières et frères convers inclus ; l'abbé de Ter Doest est invité à veiller à l'application de ces mesures (1).

Au début du XVI^e siècle, le petit cloître manifeste une indéniable prospérité spirituelle (2) : les religieuses, au nombre de neuf, sont connues dans tout le pays pour le respect qu'elles ont de la clôture, chose peu commune à cette époque (3). Le monastère possède trois cent quarante-six mesures de terres ; cent treize sont exploitées par les religieuses, qui ont une trentaine de serviteurs, garçons de ferme et autres à leur service. L'entretien de ce personnel et celui des dignes représentent une lourde charge ; aussi les religieuses ont-elles des dettes considérables (4).

En 1572, les gueux de mer abordent à Brouwershaven. Les religieuses se réfugièrent à Zierikzee avec tout ce qu'elles purent emporter. Mais la petite ville n'était pas sûre : le 16 août 1572, elle devait ouvrir ses portes aux troupes des États insurgés (5). La Communauté de Bethléem se replia alors sur le sud, c'est-à-dire sur Ter Doest dans le nouveau diocèse de Bruges (6).

Un asile provisoire leur fut tout d'abord trouvé, mais où les fixer à demeure ? Il y avait, dans la petite ville de Damme, un médiocre couvent, à moitié ruiné : l'ancien béguinage de Sainte-Agnès (7). Cette institution est déjà signalée en 1275. En 1466, les béguines avaient adopté la règle de saint Augustin (8) et cette réforme leur avait valu quelques années de prospérité, d'ailleurs toute relative. En 1572, il n'y avait plus, à Sainte-Agnès, que deux religieuses : la prieure Agnès van der Haeghe et la sœur Maria Andrieu (9). Par un acte du 4 mars 1573, l'évêque de Bruges, Remi Drioux transférait aux dames de Bethléem la propriété du vieux béguinage ; il assignait aux deux survivantes une pension de sept livres de gros et les autorisait à conserver l'habit de saint Augustin (10).

* * *

Voici les seuls noms d'abbesse de Bethléem qui aient été conservés :

DOROTHÉE LOEFFEN, morte à Elkerzee (11) vers 1556.

(1) Autre fragment de charte cité par J. AB UTRECHT-DRESSELHUIS, *Het klooster Bethlehem...*, dans *Zeeuwsch Volks-Almanak*, 1840, 30. — Cfr J. OPDEDRINCK, *Het oude begijnhof...*, dans *A. S. É. B.*, LXIV, 36.

(2) A. VAN KALKEN, *Bethlehem te Elkerzee*, dans *Collectanea ordinis cisterciensium reformatorum*, VI, 294.

(3) Les considérations de J.-M. CANIVEZ, *L'ordre de Cîteaux en Belgique*, 27-28, Forges-lez-Chimay, 1926, valent sans doute aussi pour les Pays-Bas du Nord, surtout si on jette un coup d'œil sur la situation des cloîtres bénédictins dans ce pays, cfr Ph. SCHMITZ, *Histoire de l'Ordre de Saint Benoît*, VII, *Les moniales*, 115-117, Maredsous, 1956.

(4) J. VAN LOMMEL, *Een abdis-heuze te Bethlehem bij Elkerzee in Zeeland, anno 1564*, dans *Dietsche Warande*, IX, 551-559, Amsterdam, 1871. — A. VAN KALKEN, *Bethlehem te Elkerzee*, dans *Collectanea ordinis cisterciensium reformatorum*, VI, 294-295.

(5) Sur les événements de l'année 1572, en Hollande et en Zélande, voir H.-A. ENNO VAN GELDER, *De strijd in Holland en Zeeland*, dans *Algemene geschiedenis der Nederlanden*, V : *De Tachtigjarige oorlog, 1567-1609*, 35-42, Anvers-Utrecht, 1952.

(6) J. OPDEDRINCK, *Het oude begijnhof*, dans *A. S. É. B.*, LXIV, 37-38 ; — A. VAN KALKEN, *Bethlehem te Elkerzee*, dans *Collectanea ordinis cisterciensium reformatorum*, VI, 295. — L'abbaye de Ter Doest avait été unie en 1561 à la mense épiscopale de Bruges, mais la Communauté subsistait toujours et l'ancien confesseur d'Elkerzee, Simon de Pot, moine et portier de Ter Doest, était encore en vie, cfr A. É. B., *Découvertes*, n° 11.

(7) Il était situé le long de la *Bruggestraat*, à proximité d'un pont qui portait d'ailleurs le nom de *Begijnenbrug* : J. OPDEDRINCK, *Het oude begijnhof van Damme*, dans *A. S. É. B.*, LXIV, 29, et H. HOSTE, *Damme*, Anvers, 1956.

(8) [C.] VOISIN et J. O. A[NDRIES], *Testament d'Arnould de Maldeghem, chanoine de Tournay*, dans *A. S. É. B.*, XI, 345, Bruges, 1849.

(9) J. OPDEDRINCK, *Het oude begijnhof van Damme*, dans *A. S. É. B.*, LXIV, 31, qui cite une petite chronique de Sainte-Agnès, de 1478. Un monastère de moines augustins, le couvent de Nazareth, s'élevait à côté de Sainte-Agnès : J. OPDEDRINCK, *Het klooster der Nazaretten te Damme*, dans *Biekerhof*, XXVI, 49-59, Bruges, 1920.

(10) J. OPDEDRINCK, *Het oude begijnhof van Damme*, dans *A. S. É. B.*, LXIV, 38-39 et 50-54. L'acte de l'évêque Remi Drioux (*Driutius*) mentionne l'intervention de dom Robert Holman, abbé des Dunes ; ce dernier avait succédé comme père à dom Vincent Doens décédé en 1569.

(11) J. VAN LOMMEL, *Een abdis-heuze te Bethlehem bij Elkerzee*, dans *Dietsche Warande*, IX, 553.

DOROTHÉE PIETERS, née à Zierikzee vers 1511, prieure de Bethléem, élue abbesse (1) en 1556. Elle mourut à Elkerzee en 1564.

ANTOINETTE PIETERS VAN ZEVENHOVE, née à Bergen-op-Zoom vers 1528, entra à Bethléem vers 1542. D'abord prieure, elle fut élue abbesse le 26 janvier 1565 (n. st.). L'année suivante, l'abbé de Ter Doest, dom Vincent Doens, père du monastère, vint faire la visite canonique (3). Antoinette van Zevenhove était à la tête des religieuses qui fuient Elkerzee en 1572 ; c'est elle qui les installe à Damme : le 23 avril 1573 (n. st.), le secrétaire de l'évêché de Bruges, Adrien Priels, procède à l'inventaire des meubles du couvent de Sainte-Agnès en présence de l'abbesse de Bethléem et d'Élisabeth van der Haeghe, *meesterighe* maîtresse dudit couvent (4). L'année suivante, le 16 septembre, le même secrétaire dresse l'inventaire des archives de Sainte-Agnès, toujours en présence des deux religieuses (5). Une autre liste d'archives fut dressée en décembre 1575, quelques jours après le décès d'Élisabeth van der Haeghe (6) (29 décembre).

A peine installées, les moniales durent fuir à nouveau : en 1578, les calvinistes gantois se rendent maîtres du Franc de Bruges. On ignore où les religieuses trouvèrent asile. Après la réduction de la ville de Damme par Farnèse, en 1580, elles regagnent Saint-Agnès. La possession de cet humble monastère leur est-elle contestée ? Elles doivent obtenir du roi Philippe II, le 31 juillet 1590, la confirmation de l'octroi épiscopal (7) du 4 mars 1573. A ce moment leur pauvreté est extrême : bien qu'elles travaillent pour vivre, elles sont obligées de mendier, car le 6 mars 1594, les bourgmestre et échevins de Damme leur délivrent une attestation destinée à être mise sous les yeux d'éventuels bienfaiteurs (8).

Antoinette van Zevenhove (9) vivait encore en 1592-1593. On ne sait quand elle mourut. En 1617 la ville de Damme fut mise en état de défense ; le couvent de Sainte-Agnès se trouvait sur l'emplacement des fortifications à élever : il fut donc rasé (10). On ignore où s'en allèrent les dernières religieuses, ni combien il y en avait encore (11).

(1) J. VAN LOMMEL, *Een abdis-keuze te Bethlehem bij Elkerzee*, dans *Dietsche Warande*, IX, 553.

(2) Voir l'article de J. VAN LOMMEL, *Een abdis-keuze...*, dans *Dietsche Warande* IX. — A. VAN KALKEN, *Bethlehem te Elkerzee*, dans *Collectanea ordinis cisterciensium reformatorum*, VI, 294-295.

(3) J. OPDEDRINCK, *Het oude begijnhof van Damme*, dans *A. S. É. B.*, LXIV, 36 ; l'abbé père était représenté à Bethléem par un des ses moines, d'abord le frère Nicolas Peels, ensuite le frère Simon de Pot.

(4) A. É. B., *Kerkelijk archief*, n° 161, pièce 5 ; éd. J. OPDEDRINCK, *Het oude begijnhof van Damme*, dans *A. S. É. B.*, LXIV, 42-45.

(5) A. É. B., *Kerkelijk archief* n° 161, pièce 4 ; éd. J. OPDEDRINCK, *Het oude begijnhof van Damme*, dans *A. S. É. B.*, LXIV, 46-48.

(6) A. É. B., *Kerkelijk archief*, n° 161, pièce 4 ; éd. J. OPDEDRINCK, *Het oude begijnhof van Damme*, dans *A. S. É. B.*, LXIV, 48-49.

(7) A. É. B., *Numéro bleu 7602*. — Copie aux A. É. B., *Kerkelijk archief*, n° 161, pièce 2 ; éd. J. OPDEDRINCK, *Het oude begijnhof*, dans *A. S. É. B.*, LXIV, 50-55.

(8) J. OPDEDRINCK, *Het oude begijnhof*, dans *A. S. É. B.*, LXIV, 55-56.

(9) J. OPDEDRINCK, *Het oude begijnhof*, dans *A. S. É. B.*, LXIV, 41, note 1.

(10) J. OPDEDRINCK, *Het oude begijnhof*, dans *A. S. É. B.*, LXIV, 41 ; — H. HOSTE, *Damme*, 114, Anvers, 1956.

(11) Peut-être se joignèrent-elles aux religieuses de Sarepta, qui, venues de Moerkerke, avaient acheté, en 1587, l'ancien couvent de Nazareth à Damme, car quelques débris de leurs archives se trouvent jointes à celles de Sarepta, A. É. B., *Kerkelijk archief*, n° 161.

TABLE DES NOTICES DU DEUXIÈME VOLUME

	<i>Pages</i>
Abbaye de Ter Doest à Lissewege, par R. De Ganck et N. Huyghebaert	317
Abbaye des Dunes à Koksijde et à Bruges, par A. Dubois et N. Huyghebaert	353
Abbaye de Spermalie à Slijpe, puis à Sijsele, ensuite à Bruges, par Eg. I. Strubbe et L. Milis	447
Abbaye du Mont-d'Or à Wevelgem, par N. Huyghebaert	479
Abbaye de Groeninge à Courtrai, par N. Huyghebaert	513
Abbaye de Hemelsdale à Bruges, par R. De Ganck et N. Huyghebaert	545
Abbaye de Bethléem à Damme, par N. Huyghebaert	575

MONASTICON BELGE

Recueil de monographies sur les monastères de Belgique, le *Monasticon belge* constitue un répertoire indispensable non seulement pour l'histoire religieuse mais aussi pour l'histoire politique, institutionnelle, sociale et familiale du pays.

Chaque monographie comporte une étude critique des sources, une liste biographique des supérieurs et un exposé chronologique de l'évolution de la maison depuis ses origines. Chaque tome se termine par une table complète des noms de personnes et de lieux.

Cet ouvrage fut entrepris par feu Dom Ursmer Berlière O. S. B., qui en a rédigé le tome I, Provinces de Namur et de Hainaut (deux volumes totalisant 575 pages in-4°, y compris la table des deux volumes) et une partie du tome II, Province de Liège (deux volumes totalisant 236 pages in-4°). Ces volumes existent en reproduction anastatique.

Le Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse, dirigé actuellement par les professeurs Halkin, Aubert, van Caenegem et Despy, a repris cette œuvre monumentale en respectant le plan établi par Dom Berlière. Divers historiens rédigent les notices sous le contrôle de ces professeurs. Les volumes parus à ce jour sont : tome II, Province de Liège, vol. 3 (400 pages in-4°, y compris la table des trois volumes) ; tome III, Province de Flandre Occidentale, vol. 1 (316 pages in-4°) ; vol. 2 (264 pages in-4°) ; tome IV, Province de Brabant, vol. 1 (320 pages in-4°). Un volume est sous presse et cinq autres en préparation.

PRIX DE SOUSCRIPTION :

Tome I, vol. 1	270 F. B.
vol. 2	470 F. B.
Tome II, vol. 1 et 2 réunis .	370 F. B.
vol. 3	470 F. B.
Tome III, vol. 1	470 F. B.
vol. 2	490 F. B.
Tome IV, vol. 1	520 F. B.

Sous presse : Tome IV, vol. 2.

Les prix indiqués comprennent les frais de port et d'emballage. Ils seront versés au C.C.P. n° 425.33 du Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse, à Bruxelles.

En librairie, ces prix seront augmentés de trente pour cent.